Digitized by the Internet Archive
in 2014

https://archive.org/details/lechateaudeversa02duss

LE
CHATEAU DE VERSAILLES

II

VERSAILLES

IMPRIMERIE DE E. AUBERT

6, Avenue de Sceaux.

LE CHATEAU
DE
VERSAILLES

HISTOIRE ET DESCRIPTION

PAR

L. DUSSIEUX

Professeur honoraire à l'Ecole militaire de Saint-Cyr
Chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'Instruction publique
Correspondant honoraire du Comité des travaux historiques

TOME SECOND

DEUXIÈME ÉDITION

VERSAILLES
L. BERNARD, LIBRAIRE-ÉDITEUR
9, RUE SATORY, 9

1885

LE

CHATEAU DE VERSAILLES

CHAPITRE VI

LOUIS XVI

I

LES APPARTEMENTS[1]

Versailles sous Louis XVI, encore plus que sous Louis XV, était devenu pour toute la famille royale un séjour d'exception, de contrainte et d'ennui. Le style de son architecture déplaisait ; les jardins n'étaient plus à la mode ; tout était mal entretenu et avait « l'air de la décadence », dit le prince de Ligne. On fit peu de nouvelles constructions pendant ce règne, mais on fit un chef-d'œuvre, les petits appartements de la Reine. Il faut remarquer cependant que ces appartements furent commencés pendant le règne

[1] Les registres des Bâtiments s'arrêtent à 1774 et manquent pour tout le règne de Louis XVI.

de Louis XV, alors que Marie-Antoinette n'était que Dauphine.

Les petits appartements de la Reine sont situés sur trois des côtés de la cour du Dauphin, et une partie sur la cour Verte. Ils occupent l'emplacement des petits cabinets de Marie-Thérèse, du duc et de la duchesse de Bourgogne, et de Marie Leczinska. C'est, je crois, pendant le règne de Marie Leczinska que les petits appartements de la Reine ont pris leur disposition actuelle, car on ne voit dans les plans et dans les registres des Bâtiments de 1770 à 1774, de changements un peu importants qu'au salon 1 [1], qui se composait, avant Marie-Antoinette, de deux cabinets, dont l'un, petit et situé à droite, a été supprimé pour agrandir ledit salon 1 [2]. Si les petits appartements de Marie Leczinska n'ont pas été absolument changés, en revanche la destination et la décoration des pièces sont entièrement nouvelles. Quant à l'ornementation de ces cabinets, c'est une merveille de goût et d'élégance, et l'une des plus belles œuvres de l'art décoratif français.

On voudrait connaître le nom des artistes qui ont donné les dessins de ces œuvres exquises, aussi bien que le nom de ceux qui les ont exécutées. Malheureusement nous n'avons à notre disposition que les registres des Bâtiments de 1770 à 1774, où nous trouvons seulement deux noms : celui du ciseleur Forestier, qui a fait une partie des cuivres dorés, notamment ceux de la Méridienne, et le nom de Rousseau, qui a sculpté une partie des lambris. Mais les Registres sont muets à l'endroit de l'ordonnateur en chef. Est-ce Dugourc [3]? est-ce Lalonde [4], ou Cauvet, ou Salambier?

[1] Voir le plan n° 11.

[2] Plan manuscrit des archives du bureau de l'architecte du palais de Versailles.

[3] Jean-Démosthène Dugourc, né à Versailles en 1749, mort pendant la Restauration. Voir la notice publiée dans *les Nouvelles archives de l'art français* (1877, p. 367), sur cet artiste aussi important que peu connu aujourd'hui. C'était un dessinateur, décorateur d'appartements, de grande valeur ; il était élève de Saint-Aubin. Trière a gravé d'après lui une charmante estampe *le Lever de la mariée*, et il a gravé lui-même une *suite d'arabesques* de sa composition, qu'il publia en 1782.

[4] Lalonde est moins connu encore que Dugourc ; il a cependant publié

On sait que Dugourc a travaillé pour la Reine. Nous lisons, en effet, dans la *Notice sur Gouthière* de M. le baron Davillier [1], ces lignes empruntées à un manuscrit appartenant à M. le baron Jérôme Pichon :

Le sieur Dugourc réunit aux talents d'architecte la facilité de dessiner avec agrément tous les genres, et la plus grande habitude de diriger et faire exécuter tous les détails qui concourent à l'embellissement d'un palais. Il doit cette habitude peu commune et cette multitude de connaissances aux circonstances suivantes. Tous les bronzes précieux exécutés pendant dix ans par le célèbre Gouthière pour le duc d'Aumont, la duchesse de Mazarin, Mme Dubarry, M. de Bondy, etc., ont été dirigés par lui, *ainsi que ceux exécutés pour la Reine* par différents artistes [2], et quelques pendules faites pour S. M. Catholique, entre autres celle en lustre de l'année 1788.

Les registres des Bâtiments nous apprennent qu'après les changements faits à la chambre à coucher de la Reine, qui servait à Marie-Antoinette, on travailla à la lingerie de la Dauphine [3]. Les travaux comprennent de la maçonnerie, ce qui indique des remaniements importants ; on posa des glaces et des marbres ; on dora quelques parties et Rousseau sculpta les boiseries. En 1772, on fit la bibliothèque de la Dauphine [4]; après le départ des maçons et des serruriers,

un recueil de dessins pour la décoration intérieure des appartements, des meubles, des pièces d'orfèvrerie et de serrurerie, qui attestent un talent remarquable chez ce dessinateur (Voir le catalogue Béhague, n° 379).

[1] Placée en tête de son édition du *Cabinet du duc d'Aumont*, Paris, Aubry, 1870, in-8°.

[2] Forestier et Gobert, et après leur mort par leurs veuves (registres des Bâtiments du Roi, 1770-1774). Forestier toucha, en 1770, 40,000 livres pour les bronzes dorés qu'il fit aux appartements de la Dauphine et du comte de Provence. — Gouthière a aussi exécuté quelques-uns des cuivres ciselés des petits appartements; les siens, aussi bien que ceux de Forestier, sont d'une perfection de travail, d'une finesse et d'une élégance incomparables.

[3] La lingerie de la Dauphine était située au rez-de-chaussée de la cour du Dauphin et à l'entre-sol du rez-de-chaussée, au-dessous des deux bibliothèques 2 et 8. Toutes ces petites pièces sont aujourd'hui délabrées ; leurs boiseries sculptées ont été arrachées. — Les bâtiments de la cour du Dauphin, au-dessus et au-dessous des petits appartements de la Reine, renferment plusieurs étages de petits cabinets, destinés au service de la Reine, presque tous en mauvais état, comme ceux de la lingerie.

[4] La bibliothèque verte (2), à côté le salon (1).

le sculpteur Rousseau, le ciseleur Forestier, le marbrier Dropsy, le doreur Brancourt décorèrent la pièce.

Les Registres de 1773 et 1774, en parlant des *ouvrages faits au château de Versailles*, ne spécifient plus ceux qui ont été exécutés chez la Dauphine, et cependant les travaux ont continué ; car, à la Méridienne (9), on voit aux boiseries et aux cuivres ciselés des portes, des dauphins mêlés aux aigles autrichiennes et aux autres motifs de l'ornementation. La décoration de cette jolie pièce n'a été toutefois terminée qu'après 1774, pendant le règne de Louis XVI ; en effet, l'espagnolette montre le chiffre de la Reine, M A, surmonté de la couronne royale.

Le *salon de la Reine* est l'un des spécimens les plus parfaits de l'art décoratif du règne de Louis XVI. Le vantail de la porte ouvrant sur la bibliothèque verte est particulièrement remarquable. Toutes les boiseries sont décorées de sculptures dorées, d'un dessin et d'un goût excellents. Parmi les motifs de la décoration, les sphinx qui se remarquent dans les sculptures [1] attestent l'influence de Caylus et des autres prôneurs de l'art antique.

La cheminée, en griotte rouge, est ornée de cuivres ciselés et dorés. Au fond de la pièce est une petite alcôve, toute revêtue de glaces, destinée à l'emplacement du canapé. Les cadres des glaces ont des bordures en bois sculpté et doré représentant des fleurs. Seuls les cuivres dorés des fenêtres sont encore du temps de Marie Leczinska. Le salon ouvre sur un petit corridor (*a a*), qui conduit à l'appartement du Roi (salle à manger, 121). Ce petit corridor, revêtu d'élégantes boiseries sculptées, est le seul reste des petits appartements de Marie Leczinska.

Terminons en disant que ce salon paraît avoir été le cabinet du duc de Bourgogne et la salle de bains de Marie Leczinska.

La *bibliothèque Verte,* ancienne chambre des bains de

[1] On voit aussi des sphinx aux angles du plafond de la chambre à coucher de la Reine. Ce serait, étant donnée la ressemblance de leur goût avec celui des sphinx de ce salon, une indication pour attribuer à Rousseau les sculptures du salon de la Reine.

Marie Leczinska, n'offre rien de remarquable aujourd'hui. Marie-Antoinette en fit une bibliothèque, dont les armoires vitrées sont actuellement couvertes de rideaux de soie bleue.

La *salle de bains de Marie-Antoinette* est pavée de carreaux noirs et blancs ; on y remarque encore l'emplacement de la baignoire et des robinets.

La *chambre des bains* a aujourd'hui un ameublement moderne et une tenture jaune. A côté se trouve un cabinet de garde-robe (*c*), dont les boiseries sculptées datent de Marie Leczinska [1].

La *bibliothèque Blanche*, probablement l'ancien atelier de peinture de Marie Leczinska, est toute revêtue d'armoires vitrées couvertes actuellement de rideaux en florence rouge. Les armoires sont peintes en blanc et dorées. Ajoutons qu'une partie des livres de Marie-Antoinette se trouve à la bibliothèque de Versailles.

La *Méridienne de la Reine* est la pièce capitale de ces cabinets ; c'est le type achevé de l'art décoratif de ce temps. La fenêtre, qui ouvre sur la cour Verte, a une espagnolette de Gouthière, en cuivre doré, vrai morceau de bijouterie. C'est à cette espagnolette que l'on trouve le chiffre de Marie-Antoinette surmonté de la couronne royale, dont nous parlions tout à l'heure. Vis-à-vis de la fenêtre est une petite alcôve entièrement revêtue de glaces. A droite et à gauche de cette alcôve se trouvent deux portes, l'une conduisant à la chambre à coucher de la Reine (115), l'autre à l'antichambre *d*. Ces deux portes ont pour vantail une glace sans tain, dont la bordure est en cuivre ciselé et doré. La beauté de ces deux bordures, qui ont été bien probablement ciselées par Forestier, est sans égale [2]. Elles représentent des branches de rosier, interrompues au centre par des cœurs traversés de

[1] L'antichambre de la chambre des bains ouvre aujourd'hui sur l'escalier Fleury ; mais à l'époque de Marie-Antoinette, la communication n'existait pas.

[2] De stupides visiteurs, pendant l'Exposition universelle de 1878, ont brisé et volé quelques feuilles et quelques fleurs de ces bordures. On ne comprend pas que l'Administration ouvre à tout venant, et sans permission spéciale, ces pièces, d'une surveillance très-difficile.

flèches ; à la partie supérieure on voit un dauphin entouré de branches de lys ; à la partie inférieure, l'aigle autrichienne[1] tenant dans ses serres une massue et un miroir. Les sculptures des boiseries répètent les mêmes motifs que l'on trouve aux cuivres des portes : dauphins, branches de rosier et cœurs percés de flèches, avec cette différence toutefois que l'aigle autrichienne de la partie inférieure est remplacée par un paon accosté d'un glaive et d'un fuseau.

Les serrures, au chiffre de Marie-Antoinette, et les verroux sont couverts de ciselures dues à l'artiste qui a fait celle de l'espagnolette, c'est-à-dire à Gouthière.

La cheminée, en campan rouge, est très-belle ; sa décoration se compose d'enroulements de feuillages dorés qui sont refouillés dans la masse même du marbre. Pour finir, disons que les volets sont également décorés de sculptures dorées et que ce cabinet paraît avoir été l'oratoire de Marie-Thérèse et de Marie Leczinska.

L'*antichambre d* conduit à une *première antichambre* (*e*) d'où l'on entre dans la chambre de la Reine (115). On trouve dans l'antichambre *e*, derrière une porte, l'entrée de l'escalier *f*, qui conduisait au *Passage du Roi*. Les cabinets *g* et *h*, ancien logement du valet de chambre sous Louis XIV, établissaient, avec le carré *i*, la communication entre l'appartement de la Reine et l'Œil-de-bœuf (123), et de là avec l'appartement du Roi. Dans le cabinet *h* débouche un des escaliers du *Passage du Roi*, et au carré *i* on retrouve l'escalier de la journée des Dupes.

Nous avons encore à mentionner, parmi les constructions faites au château pendant le règne de Louis XVI : la bibliothèque du Roi[2], l'appartement des bains de Marie-Antoinette au rez-de-chaussée[3], et la salle de spectacle construite dans l'aile Gabriel[4].

[1] Marie-Antoinette mettait l'aigle autrichienne partout. Nous en retrouvons encore sur la porte qui ouvre de l'escalier de la Reine à l'escalier de l'attique Chimay. — Cette porte a été placée à l'époque de l'installation du musée par Louis-Philippe, mais elle est bien du temps de Marie-Antoinette ; on y voit son chiffre M A.

[2] Voir t. I, p. 322.

[3] Voir t. I, p. 302.

[4] Voir au chapitre x.

La distribution des appartements du château pendant le règne de Louis XVI se trouve indiquée dans trois petits volumes in-12 contenant l'*Etat des logements du château en 1789*, et faisant partie des archives de la Régie du palais; mais les plans sur lesquels on a marqué les numéros de renvoi de ces volumes sont aux archives du bureau de l'architecte du palais. Ces dernières archives, très-riches en plans, nous permettent d'indiquer les appartements des divers membres de la famille royale.

Le Roi occupe les salles suivantes, au premier étage :

125 Cabinet du Conseil;
126 Chambre du Roi;
127 Cabinet de la Pendule;
128 Antichambre (ancien cabinet des Chasses);
129 Salle à manger;
130 Cabinet du Roi;
131 Salle des Buffets;
132 Cabinet des Bijoux;
132 *bis*. Cabinet de la Cassette du Roi;
133 Bibliothèque;*
134 Salon des Porcelaines;
136 Salle du Billard;
137 Salon des Jeux.

Au rez-de-chaussée, Louis XVI a deux *cabinets du tour*, l'un à l'angle sud-est du vestibule de l'ancien escalier des Ambassadeurs, l'autre au vestibule Louis XIII (32), alors partagé en plusieurs pièces. Il a dans les hauts du château, sa forge[1] et les petits cabinets du quatrième étage de la cour des Cerfs.

Marie-Antoinette habite les grands et les petits appartements de la Reine qu'elle avait déjà, sous Louis XV, étant Dauphine.

Monsieur, comte de Provence, occupe, au rez-de-chaussée, tout l'appartement du Dauphin, se composant des salles suivantes :

50 Pièce des Nobles ;
49 Chambre de Monsieur ;
48 Grand cabinet de Monsieur;
47 Cabinet de Monsieur;

Voir t. I, p. 330.

* [illegible]

46 Cabinet de Madame;
45 Chambre de Madame;
44 Grand cabinet de Madame;
43 Pièce des Nobles;
42 Première antichambre de Madame;
41 La partie blanche à droite, } service de Madame;
Tout le pourtour de la cour du Dauphin, } à gauche, cabinet;
Au rez-de-chaussée, entre les deux cours, } salle à manger de Madame; pièce des buffets; bains;
33 Première antichambre de Monsieur;
34 Salle des gardes de Monsieur;
A gauche de 34, salle des Suisses de Monsieur;

En 1788, le comte de Provence alla demeurer au pavillon de Provence, à l'extrémité de l'aile du Midi, et les Enfants de France vinrent le remplacer dans l'appartement du Dauphin [1].

Mesdames tantes du Roi habitent toute la partie nord du rez-de-chaussée. L'appartement de Madame Sophie commence à la galerie Louis XIII (51), et son service est établi dans les bâtiments de gauche de la cour des Cerfs. — Madame Victoire est logée dans les salles 52, 53, 54, 55 et partie de 56, où est installée sa bibliothèque. Son service et ses bains sont placés à gauche de ces salles et dans les bâtiments de droite de la cour des Cerfs. — Madame Adélaïde, à qui Louis XVI a enlevé son bel appartement du premier étage, occupe une partie de la salle 56, et les salles 57, 58 et 59, c'est-à-dire l'ancien appartement de Mme de Pompadour.

Le comte d'Artois, second frère de Louis XVI, a, au premier étage, les deux tiers de l'aile du midi (Galerie des Batailles), à partir de l'escalier des Princes. — Le duc d'Orléans a le reste de l'aile, aussi au premier étage. Son fils, le duc de Chartres, depuis Louis-Philippe Ier, habita d'abord au premier étage également, l'extrémité de l'aile et la partie en retour

[1] La bibliothèque du comte de Provence, avec ses belles boiseries en chêne naturel, a été détruite par M. de Joly, à l'époque de l'installation du Président de la Chambre des Députés dans le pavillon de Provence. Elle a été remplacée par l'escalier de service actuel de la présidence.

jusqu'au pavillon de Monsieur (salle 149). Mais cet appartement ayant été donné à Madame Elisabeth, sœur du Roi, il vint loger, au pavillon d'Orléans, dans l'ancien appartement du duc et de la duchesse de Luynes, donnant sur la cour des Princes. — Les Condé et les Conty sont logés dans l'aile du nord, et le duc de Penthièvre occupe le premier étage de ce qui est aujourd'hui le pavillon Dufour.

Terminons par un détail assez curieux. La grille du château fut complètement renversée par un coup de vent en février 1781 [1]. Elle fut aussitôt relevée. En 1879, M. Guillaume, architecte du palais, l'a restaurée ainsi que les groupes qui l'accompagnent.

II

LA COUR

Succéder à Louis XV! Y a-t-il un esprit sérieux, connaissant l'histoire, qui ne soit effrayé de voir pour héritiers de ce roi coupable un jeune prince de vingt ans, de bonne volonté, mais sans caractère, une reine de dix-neuf ans, légère et aimant avant tout le plaisir, et pour ministre dirigeant, un vieillard, M. de Maurepas, ancien ministre de Louis XV, causeur aimable, ayant cet esprit caustique qui permet de faire un quatrain piquant, mais incapable de conduire l'Etat et de prendre les mesures nécessaires pour l'empêcher de périr. Il eût fallu le génie d'un Henri IV ou d'un Richelieu pour obtenir un tel résultat.

En effet, la démoralisation presque générale des classes dirigeantes, les abus du favoritisme, la désorganisation complète de toute l'administration, la perte de nos colonies, nos défaites sur terre et sur mer, le délabrement des finances, la misère et l'oppression des classes populaires, seules soumises à l'impôt dont on faisait un si honteux emploi au Parc-

[1] Bachaumont, 7 février 1781.

aux-Cerfs, le luxe effronté des maîtresses, le pouvoir aux mains d'une Pompadour et d'une Dubarry, avaient amené le réveil de l'opinion publique et la formation d'une opposition aussi juste que redoutable ; et bientôt allait éclater une tempête dans laquelle l'ancien régime tout entier devait s'effondrer [1].

On peut juger de l'état des esprits à l'avènement de Louis XVI par cet extrait d'une lettre du comte de Mercy, toujours si mesuré dans son langage [2] :

L'égarement déplorable du feu Roi pendant les quatre dernières années de sa vie avait entièrement flétri son règne. L'Etat se trouvait au pouvoir d'une vile créature, dont la parenté et les entours formaient un assemblage de gens misérables et abjects, sous le joug desquels la France se trouvait asservie. Les personnes honnêtes se tenaient à l'écart et avaient fait place aux fripons en tous genres qui inondèrent la Cour. Dès lors il n'exista plus que désordres, injustices, scandales ; tout fut bouleversé ; il n'y eut plus de mœurs, plus de principes, et tout alla au hasard. L'opprobre dans lequel se voyait la nation lui causait une honte et un découragement inexprimables. Alors les méchants restèrent seuls sur la scène, et les devoirs les plus sacrés furent dès lors oubliés.

Louis XVI associa d'abord à M. de Maurepas, Turgot et Malesherbes, qui essayèrent de faire quelques réformes. Mais aussitôt la cohue tout entière des abus se déchaîna contre eux, et Louis XVI ne sut pas défendre ses ministres ; aussi le désordre, un instant ralenti, reprit-il sa course.

Louis XVI a les qualités d'un honnête homme destiné à être le sujet de son roi. Il est très-économe et tient ses comptes avec ordre ; ses recettes et ses dépenses particulières sont enregistrées régulièrement. Il a un cabinet dit de la Cassette [3], où il tient ses registres de comptes [4] et sa caisse ou cassette. On lit dans l'ouvrage de M. Nicolardot [5] : « La façon dont Louis XVI compte les valeurs de sa caisse est un trait

[1] Déjà au moment des troubles sérieux qui éclatèrent lorsque le chancelier Maupeou détruisit le Parlement, un contemporain, Regnault, n'hésite pas à écrire dans son journal : « J'affirme que, si dans ce moment de crise, il se fût trouvé un chef, la Révolution eût été des plus terribles. » (Rocquain, *l'Esprit révolutionnaire avant la Révolution*, p. 287.)

[2] 1774, 11 septembre.

[3] Salle 132 *bis*.

[4] On a ceux de 1775 à 1784.

[5] *Journal de Louis XVI*, 1873, in-12, p. 212.

de caractère et de mœurs du temps. En 1775, il écrit : « Au 1er janvier il y a en caisse 36 rouleaux de 1200 : 43,200 ; dans une bourse 600 ; en monnoie 72 ; le 20 janvier, j'ai reçu de Thierry que j'avois donné de trop 9000 ; le 22, de M. Bertin 18,600 ; j'ai gagné au jeu 187 ; la recette est de 70,959 ; la dépense de 47,368 livres, 12 sols ; partant il reste 23,590 l. 8 s. » Ainsi, tous les mois il indique de qui il reçoit de l'argent, ce qu'il a gagné à la loterie et au jeu, et ce qu'on lui rend sur ce qu'il avait avancé. Tous les ans il ne manque pas, le mois de janvier, de calculer ce que sa caisse contient en billets, en or, en argent, en écus, en 24 sols, 12 sols, 6 sols, 2 sols et 6 liards ; il a renouvelé cette opération en septembre 78 et juillet 79... En septembre 1782, il écrit : « Je ne sais quelle erreur s'est fourrée dans mon compte depuis quelque temps, mais le 9 de ce mois j'ai retrouvé dans le fond de ma cassette de l'argent qu'il y avoit plusieurs années que j'avois oublié, et par conséquent je recommence l'état général au 1er du mois. » On ne saurait pousser plus loin l'exactitude.

Louis XVI aime la chasse, chasse du cerf, chasse du chevreuil, chasse du sanglier, chasse à tir. Comme tous ses prédécesseurs, il lui consacre une grande partie de son temps. Son journal, qui n'est en réalité qu'un journal de chasse, constate que, de 1774 à 1787, il a tué 1274 cerfs et 189,251 pièces de gibier de toute espèce. Les jours qu'il n'a pas chassé, Louis XVI écrit *Rien*, et souvent il ajoute la cause : ainsi, *Rien. Mort de M. de Maurepas*, — *Rien. Mort de l'impératrice Marie-Thérèse*, ce qui veut dire : Je n'ai pas chassé à cause de la mort de M. de Maurepas.

Nous avons vu Louis XVI étant Dauphin se livrer avec ardeur à toutes sortes de travaux manuels. Roi, il continue à aimer ce genre de distraction ; il tourne, il forge ; avec l'aide de Gamain, le serrurier, et de Durey, garçon de forge, il fait de la serrurerie ; en 1791, aux Tuileries, il fabriquera la fameuse armoire de fer.

Son caractère était brusque ; il donnait, comme on disait à la Cour, des coups de boutoir. Mme Dubarry l'appelait un gros garçon mal élevé. « Sa démarche était lourde et sans noblesse, sa personne plus que négligée ; ses cheveux, quel que fût le talent de son coiffeur, étaient promptement en désordre par le

peu de soin qu'il mettait à sa tenue[1]. » A la chapelle, il chantait d'une voix fausse et retentissante, et prêtait à rire. « Ses mains noircies par le travail furent plusieurs fois, en ma présence, dit Mme Campan, un sujet de représentations et même de reproches assez graves de la part de la Reine. » Sur quelques points il avait une instruction assez solide, en histoire et en géographie par exemple[2].

Tel était le mari d'une jeune reine élégante, qui avait le tort de permettre aux personnes de sa société intime de lui dire en parlant du Roi : votre Vulcain[3].

Indécis, faible de caractère, changeant facilement d'avis, Louis XVI était entièrement dominé par Marie-Antoinette, exigeante et emportée à l'occasion. Après une scène terrible avec la Reine, le prince de Montbarey, ministre de la Guerre, alla rendre compte au Roi de ce qui s'était passé. « Le Roi m'écouta avec la plus sérieuse attention, dit le prince[4] ; et pendant mon récit, je crus remarquer qu'il compatissoit à tout ce que j'avois dû souffrir, connoissant par lui-même toute la vivacité de la Reine. Puis, me relevant avec bonté : « Personne ne sait mieux que moi, me dit-il, comment la chose s'est passée. »

Terminons en disant, à l'éloge de Louis XVI, que sa vie fut d'une moralité exemplaire, ce qui dérangeait absolument les calculs de cette haute noblesse corrompue, qui en était à regretter le temps de Louis XV. Aussi dès 1777, on chercha à lui donner pour maîtresse Mlle Contat, l'excellente et belle actrice de la Comédie française.

On lit dans une lettre de M. de Mercy à Marie-Thérèse, en date du 16 avril 1777 : « Je sais que dans ce tourbillon per-

[1] Mme Campan.

[2] Louis XVI a traduit les cinq premiers volumes de l'*Histoire de la décadence de l'Empire romain*, par Gibbon ; il chargea son lecteur, Leclerc de Sept-Chênes, de les faire imprimer, mais sous son nom (1777). Il rédigea les instructions du voyage de La Pérouse, instructions qui ont été insérées dans la relation de ce voyage. — Louis XVI avait une assez belle collection de cartes, qui se trouvent actuellement à la bibliothèque de Versailles.

[3] La Reine elle-même plaisantait sur Vulcain et Vénus (Mercy, II, 361).

[4] *Mémoires*, II, 193 et 216.

vers de la Cour, il existe des misérables qui méditent sourdement le projet d'induire le Roi au libertinage; je sais de plus qu'on a osé lui parler d'une actrice de la Comédie française nommée Contat. Ces horribles tentatives n'ont produit aucun effet, et je suis moralement certain qu'elles n'en produiront jamais; cependant il faut que la Reine y veille, et je ne lui ai rien laissé ignorer de ce que j'expose ici. »

Les mêmes misérables recommencèrent en 1779 leurs tentatives. C'est encore M. de Mercy qui nous apprend ces honteux détails. « Ma seconde proposition à la Reine, écrit-il [1], a été de vouloir bien, sans se presser, avoir un œil attentif à découvrir peu à peu quels peuvent être les indignes personnages qui osent tenter de pervertir le Roi, et dans le cas où il existerait une preuve bien claire à la charge de qui que ce soit, d'en faire un exemple le plus frappant, et d'accabler d'ignominie et de disgrâce un pareil suborneur. La Reine a fort goûté cette idée, et je la crois infiniment essentielle pour contenir les esprits pervers et intrigants, qui sont si dangereux et en si grand nombre à cette Cour. »

La jeune reine de France, Marie-Antoinette, était alors dans tout l'éclat de sa jeunesse et de sa beauté, dit Mme Lebrun.

Marie-Antoinette était grande, admirablement bien faite, assez grosse sans l'être trop. Ses bras étaient superbes, ses mains petites, parfaites de forme, et ses pieds charmants. Elle était la femme de France qui marchait le mieux; portant la tête fort élevée, avec une majesté qui faisait reconnaître la souveraine au milieu de toute sa Cour, sans pourtant que cette majesté nuisît en rien à tout ce que son aspect avait de doux et de bienveillant. Enfin il est très-difficile de donner, à qui n'a pas vu la Reine, une idée de tant de grâces et de tant de noblesse réunies. Ses traits n'étaient point réguliers; elle tenait de sa famille cet ovale long et étroit particulier à la nation autrichienne. Elle n'avait point de grands yeux; leur couleur était presque bleue; son regard était spirituel et doux; son nez était fin et joli; et sa bouche n'était pas trop grande, quoique les lèvres fussent un peu fortes. Mais ce qu'il y avait de plus remarquable dans son visage, c'était l'éclat de son teint. Je n'en ai jamais vu d'aussi brillant, et brillant est le mot; car sa peau était si transparente, qu'elle ne prenait point d'ombre. Aussi ne pouvais-je en rendre l'effet à mon gré : les couleurs me manquaient pour peindre

[1] Le 17 juin 1779.

cette fraîcheur, ces tons si fins qui n'appartenaient qu'à cette charmante figure et que je n'ai retrouvés chez aucune femme [1].

Horace Walpole, en parlant des fêtes du mariage de Madame Clotilde, en 1775, écrivait : « On ne peut avoir d'yeux que pour la Reine ! Les Hébés et les Flores, les Hélènes et les Grâces ne sont que des coureuses de rues à côté d'elle. Quand elle est debout ou assise, c'est la statue de la beauté ; quand elle se meut, c'est la grâce en personne. Elle avait une robe d'argent semée de lauriers-roses : peu de diamants et des plumes... On dit qu'elle ne danse pas en mesure, mais alors c'est la mesure qui a tort.... En fait de beauté je n'en ai vu aucune, ou bien la Reine les éclipsait toutes [2]. »

A cette beauté dont elle était fière à bon droit, Marie-Antoinette joignait de réelles qualités, la bonté, l'amabilité, la grâce la plus séduisante. Mais mal élevée par sa mère, elle n'avait aucune instruction ; elle n'aimait ni la lecture, ni aucune occupation un peu sérieuse, et s'abandonnait en toutes circonstances au caprice de sa fantaisie et de sa volonté. Légère, coquette, ennemie de toute contrainte, elle se créa une existence à part en dehors des règles et des traditions de la Cour de Versailles, et ses imprudences continuelles permirent à ses ennemis de l'attaquer sans relâche. Elle s'entoura de favoris et de favorites, dont les privilèges soulevèrent la haine de tous ceux qui étaient exclus de cette petite cour. « Elle mettait dans ses amitiés, dit M. Amédée Renée, un entraînement de cœur, une ardeur démonstrative qui firent calomnier ses premières affections [3]. » Elle était moqueuse [4] et se plaisait à donner des sobriquets ; elle appelait Turgot le ministre négatif, et Mme de Noailles, sa dame

[1] Le comte de Besenval dit dans ses Mémoires (II, 102) : « Sans être régulièrement ni belle, ni jolie, sans être bien faite, l'éclat du teint de cette princesse, beaucoup d'agrément dans le port de sa tête, une grande élégance dans toute sa personne, la mettoient dans le cas de le disputer à beaucoup d'autres femmes qui avoient reçu plus d'avantages de la nature, et même de l'emporter sur elles. »

[2] *Lettres d'Horace Walpole*, traduites par M. le comte de Baillon, in-12, p. 283.

[3] *Louis XVI et sa Cour*, p. 237.

[4] M. de Belleval dit dans ses *Souvenirs*, p. 134 : « Elle avoit le malheur de ne pas se contraindre et de se moquer de tout le monde. »

d'honneur, Madame l'Etiquette. Elle avait classé les femmes de la Cour en trois catégories : les siècles, les collets-montés, les paquets. Quand ces mots, dits dans l'intimité et au milieu des rires, étaient connus à la Cour, ils soulevaient contre la Reine de justes mécontentements, dont ses ennemis savaient profiter.

Il eut fallu tout au contraire, dans la situation où se trouvait la Reine, beaucoup de tenue et une prudence extrême. Marie-Antoinette avait été sacrifiée par sa mère à la politique du cabinet de Vienne. L'alliance de la France avec l'Autriche avait été si fatale aux intérêts français, que cette politique était odieuse. Marie-Antoinette, qui en était le symbole vivant et qui devait la consolider, était à cause de cela peu populaire. Toute la cabale hostile à M. de Choiseul pour avoir chassé les Jésuites, reportait sur la Reine la haine qu'elle avait contre Choiseul, qui avait négocié le mariage du Dauphin avec l'*Autrichienne*. Mesdames, tantes du Roi, étaient à la tête de cette opposition méchante, qui comptait dans ses rangs les ennemis de l'alliance autrichienne et les partisans des Jésuites, et à laquelle se joignaient le duc d'Aiguillon, l'un des ennemis les plus acharnés de Marie-Antoinette, les comtesses de Provence et d'Artois, jalouses de la Reine qui était belle et mécontentes d'êtres laides. Les salons de Mesdames, du comte et de la comtesse de Provence étaient des foyers de médisances, de calomnies et d'injures à l'adresse de la Reine. Cette cabale était décidée à la déshonorer [1], à la perdre dans l'opinion, espérant la faire renvoyer un jour à Vienne. Ils l'envoyèrent à l'échafaud en 1794.

« La Reine fut ouvertement déchirée, dit M. Amédée Renée [2], livrée à des attaques atroces, du premier jour qu'elle régna. Il s'établit des ateliers de calomnies, qui jetèrent dans le public plus de contes odieux sur elle, plus de chansons, de vers et de prose de cette espèce, qu'il n'en fut jamais dirigé contre personne. » Le jour de la naissance du Dauphin, on

[1] *Chronique secrète de l'abbé Beaudeau*, dans le t. III de la *Revue rétrospective*.
[2] Page 231.

jeta dans l'Œil-de-Bœuf, dit Mme Campan, un volume entier de chansons manuscrites contre la Reine.

Les Archives de Seine-et-Oise renferment, parmi les papiers d'émigrés saisis à la Révolution, un volume in-4°, relié en maroquin rouge, avec un *ex libris* qui fait connaître le nom de la noble femme dont la bibliothèque contenait cet impur manuscrit. Nous l'avons parcouru, en rougissant des ordures sans nom qu'il contient. Il faut avoir vu ce volume pour se faire une idée exacte des infamies dont on accusait la Reine, de la férocité de ses ennemis et de l'impudence des femmes de la Cour et des hautes classes de Paris qui osaient lire de pareilles turpitudes [1].

Il est sain de bien établir les responsabilités de chacun devant l'histoire. Ce sont les gens de la Cour, ce sont les hautes classes qui ont calomnié, diffamé l'Autrichienne, comme ils appelaient Marie-Antoinette ; qui l'ont signalée à la haine des classes populaires comme une ennemie de la France, comme une femme perdue. Et il est bon de dire aux descendants de ceux qui ont calomnié la Reine et qui reprochent aujourd'hui au peuple de l'avoir immolée, que si le dernier acte de cette atroce tragédie s'est passé à Paris et sur la place publique, les premiers actes, et les non moins coupables, se sont accomplis à Versailles et dans les salons, et que calomnier ne vaut pas mieux que tuer.

Le jeune Roi, subissant l'influence détestable de ses vieilles tantes, prit M. de Maurepas pour ministre principal, sans toutefois lui donner le titre de premier ministre, ce qu'il était en réalité [2]. M. de Choiseul reparut à la Cour. Louis XVI ne voulait pas lui accorder cette faveur; mais la Reine insista, disant qu'il était humiliant pour elle de ne pouvoir obtenir la

[1] M. Ch. Vatel me fait remarquer que la plupart des calomnies lancées contre Marie-Antoinette avaient déjà servi contre Mme Dubarry et d'autres maîtresses de Louis XV. C'était un vieux fonds de méchants et sales propos qu'on rajeunissait de temps en temps pour les besoins des sots et des mauvaises langues de la Cour.

[2] M. de Maurepas était logé dans la partie orientale de l'appartement de Mme Dubarry, au-dessus des salles 132, 132 *bis*, 133 et 134. Le reste de l'appartement au-dessus des salles 131, 130, 129, 128, 127 et 126, fut occupé un moment par M. le duc de Villequier, premier gentilhomme de la Chambre (*Plan mss. conservé au bureau de l'architecte du palais*).

grâce de l'homme qui avait négocié son mariage, à quoi Louis XVI répondit que si elle invoquait cette raison, il n'avait rien à refuser [1].

Les anciens ministres de Louis XV avaient été renvoyés ; Mme Dubarry exilée ; les parlements furent bientôt rappelés. L'arrivée de Turgot et de Malesherbes au pouvoir fit naître des espérances qui ne furent que trop tôt déçues. Mercy et Marie-Thérèse pressaient la Reine de s'emparer de l'esprit du Roi pour le diriger dans le sens de la politique autrichienne ; mais Marie-Antoinette était trop légère pour s'occuper d'affaires politiques ; elle se contenta d'écouter les leçons de M. de Mercy, résolue à ne point les mettre en pratique. Trianon, que le Roi venait de lui donner, l'intéressait bien davantage, et elle commençait, dans la société de la princesse de Lamballe, pour qui elle s'était prise d'une vive amitié, à mener cette existence particulière pleine de familiarité et de dangers.

Le 16 juillet 1774, Marie-Thérèse écrivait à sa fille une longue lettre remplie d'excellents conseils, qui ne furent guère écoutés :

On dit qu'on ne connaît pas la Reine des autres princesses, que la familiarité est extrême. Dieu me garde que je voudrais vous inspirer de leur faire sentir votre supériorité, où Dieu vous a mise ; mais vous vous êtes déjà trouvée souvent attrapée, tant par les tantes que par le comte et la comtesse de Provence. Le comte d'Artois, on le dit hardi à l'excès ; cela ne convient pas que vous le tolériez, et vous pourriez à la longue vous en trouver le plus mal ; il faut rester à sa place ; savoir jouer son rôle ; par là on se met et tout le monde à son aise. Toutes les complaisances et attentions pour tous, mais point de familiarité, ni jouer la commère ; vous éviterez par là les tracasseries et recommandations.

La suppression de l'étiquette par Marie-Antoinette fit une sorte de révolution à la Cour. Dauphine, elle s'y était soumise ; Reine et maîtresse, elle s'affranchit de l'ennui que les vieilles coutumes de la Cour de Louis XIV lui imposaient à chaque instant du jour [2]. On lit dans Mme Campan :

[1] Mercy, II, 172.

[2] L'étiquette était devenue odieuse à tout le monde. M. de Belleval dit : « L'étiquette, qui faisoit de Versailles l'épouvante de tous les étrangers. » (*Souvenirs*, p. 89.)

L'habillement de la Reine était un chef-d'œuvre d'étiquette; tout y était réglé. La dame d'honneur et la dame d'atours, toutes deux si elles s'y trouvaient ensemble, aidées de la première femme et de deux femmes ordinaires, faisaient le service principal; mais il y avait entre elles des distinctions. La dame d'atours passait le jupon, présentait la robe. La dame d'honneur versait l'eau pour laver les mains et passait la chemise. Lorsqu'une princesse de la famille royale se trouvait à l'habillement, la dame d'honneur lui cédait cette dernière fonction, mais ne la cédait pas directement aux princesses du sang; dans ce cas, la dame d'honneur remettait la chemise à la première femme qui la présentait à la princesse du sang. Chacune de ces dames observait scrupuleusement ces usages comme tenant à des droits. Un jour d'hiver, il arriva que la Reine, déjà toute déshabillée, était au moment de passer sa chemise; je la tenais toute dépliée; la dame d'honneur entre, se hâte d'ôter ses gants et prend la chemise. On gratte à la porte, on ouvre : c'est Mme la duchesse d'Orléans; ses gants sont ôtés, elle s'avance pour prendre la chemise, mais la dame d'honneur ne doit pas la lu présenter; elle me la rend, je la donne à la princesse; on gratte de nouveau; c'est Madame, comtesse de Provence; la duchesse d'Orléans lui présente la chemise. La Reine tenait ses bras croisés sur sa poitrine et paraissait avoir froid. Madame voit son attitude pénible, se contente de jeter son mouchoir, garde ses gants, et, en passant la chemise, décoiffe la Reine qui se met à rire pour déguiser son impatience, mais après avoir dit plusieurs fois entre ses dents : « C'est odieux! quelle importunité! [1] »

On trouve encore dans les mémoires de Mme Campan[2] un autre détail à citer :

L'usage le plus anciennement établi, voulait qu'aux yeux du public les reines de France ne parussent environnées que de femmes; l'éloignement des serviteurs de l'autre sexe existait même aux heures des repas pour le service de table; et quoique le Roi mangeât publiquement avec la Reine, il était lui-même servi par des femmes pour tous les objets qui lui étaient directement présentés à table. La dame d'honneur, à genoux pour sa commodité sur un pliant très-bas, une serviette posée sur le bras, et quatre femmes en grand habit, présentaient les assiettes au Roi et à la Reine. La dame d'honneur leur servait à boire. Ce service avait anciennement appartenu aux filles d'honneur. La Reine, à son avènement au trône, abolit de même cet usage; elle se dégagea aussi de la nécessité d'être suivie, dans le palais de Versailles, par deux de ses femmes en habit de cour, aux heures de la journée où les dames

[1] Mme Campan, I, 98.
[2] I, 102.

n'étaient plus auprès d'elle. Dès lors elle ne fut plus accompagnée que d'un seul valet de chambre et de deux valets de pied. Toutes les fautes de Marie-Antoinette sont du genre de celles que je viens de détailler. La volonté de substituer successivement la simplicité des usages de Vienne à ceux de Versailles, lui fut plus nuisible qu'elle n'aurait pu l'imaginer.

Le prince de Montbarey a écrit quelques pages excellentes sur la transformation de l'ancienne Cour.

La jeunesse de la Reine, dit-il, et son goût pour les plaisirs fit envisager à cette princesse les règles de l'étiquette comme trop gênantes, et les personnes de la Cour qui y tenoient encore, comme des êtres ridicules dont il étoit important de se débarrasser. Cette souveraine, qui possédoit d'ailleurs tant de rares qualités et qui n'avoit que les défauts de son âge, ne fit pas ou ne voulut pas entendre la très-utile réflexion, que les apparences, à la Cour, font plus d'effet que les réalités...

Par le penchant naturel qu'ont les personnes jeunes à se délivrer des entraves qui s'opposent à leurs désirs du moment et à leurs fantaisies, la Reine acheva, sans projet, sans réflexion, et simplement par enfantillage, la désorganisation de la Cour. Le goût des fêtes la domina uniquement dans les premières années du règne de Louis XVI, quoique son auguste époux ne s'y montrât que par pure complaisance. Ces divertissemens fréquents firent naître le désir d'y appeler des personnes d'un ordre étranger à la Cour et qui jouissoient d'une réputation de talent ; petit à petit le mélange des classes devint plus considérable ; les personnes d'un âge avancé devinrent à charge, et on le leur fit sentir. La maréchale de Mouchy [1], que l'on avoit souvent trouvée incommode, parce qu'elle tenoit invariablement aux formes, se retira ; et, quoique la princesse de Chimay [2], qui la remplaça [3], fut un modèle de vertu et de douceur, cette douceur même fit qu'elle n'opposa aucune difficulté aux innovations que la jeunesse de la Cour vouloit tenter, et qu'elle les souffrit sans les approuver.

Cette désorganisation de l'intérieur de la Cour amena, par gradation presque insensible, une facilité de rapports avec les membres de la famille royale, qui dégénéra bientôt en familiarité, et qui, confondant tout par le rapprochement, détruisit le respect et la vénération dont Louis XIV avoit cru nécessaire d'environner sa

[1] Comtesse de Noailles, dame d'honneur.

[2] L'attique Chimay tire son nom de cette dame, bien qu'elle demeurât en réalité un peu plus loin, dans l'attique de l'aile du Midi, qui a disparu lors de l'installation de la *Galerie des batailles*. Son appartement se composait de 12 pièces. (*Etat des logements en 1789*, mss. de la Régie.)

[3] En 1775, Mme de Chimay resta dame d'honneur jusqu'en 1780.

personne et sa famille, par la connoissance qu'il avoit du caractère de sa nation.

Monsieur assistoit à ces fêtes et à ces divertissemens avec une magnificence conforme à sa haute position; mais son goût pour l'étude et pour son cabinet ne lui permettoit guère d'y prendre une part active; au lieu que Mgr le comte d'Artois, qui, par sa figure et par sa tournure, étoit plus fait pour les exercices et les jeux brillants de la jeunesse, en faisoit l'ornement, et y étoit toujours entouré de tous les jeunes gens de la Cour et de la ville, s'empressant d'imiter ce véritable modèle de la grâce et de l'amabilité.

Les jeunes gens prirent ainsi le haut ton à la Cour, et finirent par en éloigner les personnes d'un âge et d'un caractère plus réfléchis, qui n'y parurent plus que lorsque la décence et le devoir les y forçoient.

La Reine eut le tort grave de s'entourer de favoris et de favorites, et de former avec eux une sorte de coterie au milieu de la Cour, soit à Versailles, soit à Trianon. Sa première favorite fut la princesse de Guéménée ; puis se succédèrent : la princesse de Lamballe, la comtesse de Dillon, qui furent remplacées par la comtesse de Polignac, et celle-ci par la comtesse d'Ossun. Plus tard, Mme de Lamballe redevint l'amie des mauvais jours. Les favoris furent M. de Besenval, le chevalier de Luxembourg, le comte Valentin Esterhazy, Hongrois au service de France, le duc de Coigny, MM. de Guines, d'Adhémar, de Vaudreuil, de Polastron, et plus tard M. de Fersen.

Les inconvénients majeurs d'une société intime toute-puissante ne se firent vraiment sentir qu'au moment où la faveur de Mme de Polignac fut définitivement établie, et où son salon[1] devint le foyer des intrigues de la coterie.

Elle se composait du comte Jules de Polignac, gentil-

[1] L'appartement de M. et de Mme de Polignac se composait de huit pièces, au premier étage de la vieille aile ; quatre de ces pièces occupaient l'emplacement des salles des aquarelles (146) donnant sur la cour des Princes ; les quatre autres occupaient une partie du premier étage du vieux pavillon de Mansart remplacé aujourd'hui par le pavillon Dufour. En 1789, ces quatre dernières pièces avaient été données à Mme la comtesse d'Ossun. Les cuisines de Mme de Polignac (6 pièces) étaient à la Surintendance. (*Logements du château de Versailles pour l'année 1789*, mss. in-12 des archives de la Régie.) — Marie-Antoinette allait fréquemment dans le salon de Mme de Polignac, comme autrefois Marie Leczinska chez la duchesse de Luynes.

homme pauvre et simple colonel, de la comtesse Jules de Polignac, extrêmement jolie, de la comtesse Diane de Polignac, sœur du comte de Polignac, laide et méchante, de mœurs décriées, mais habile intrigante qui sut faire la fortune de sa famille, et du comte de Vaudreuil, ami intime du comte de Polignac [1], très-bel homme, d'agréables manières, mais avide, impérieux, qui ne pensait qu'à faire fortune, et dont les exigences finirent par lasser la Reine.

M. de Vaudreuil fit admettre dans la société deux de ses amis, MM. de Besenval et d'Adhémar. Le premier était un officier suisse, déjà sur le retour, ayant beaucoup d'esprit et pas de moralité. Le second était aussi un homme aimable, spirituel et fort beau. Tels étaient les chefs, les maîtres de cette société intime, où la Reine se figurait trouver l'amitié, le dévouement et le désintéressement, tandis que ses membres n'avaient qu'un seul but, exploiter à leur profit le crédit de la souveraine.

Déjà les mêmes abus s'étaient manifestés dans la société de la princesse de Lamballe, à qui on avait fait un revenu de plus de 300,000 livres. La charge inutile de surintendante de la Maison de la Reine, qui rapportait au moins 150,000 livres, avait été rétablie pour la princesse ; son frère avait obtenu 40,000 livres de pension et un régiment avec 14,000 livres d'appointements au lieu des 4000 livres réglementaires. On avait donné à la comtesse de la Marche, amie de Mme de Lamballe, après sa séparation d'avec son mari, une pension de 60,000 livres [2].

Ce fut bien autre chose avec les Polignac. Le comte fut fait duc ; on créa pour lui une charge nouvelle, celle de survivancier du premier écuyer de la Reine, avec 80,000 livres d'appointements et une pension de 12,000 autres livres ; on le nomma ensuite grand-maître des relais de France. La com-

[1] Mme de Polignac était sa maîtresse au su de tout le monde.

[2] Mme de Lamballe demeura d'abord au premier étage de l'aile du Midi, sur la rue de la Surintendance ; elle y occupait un logement de 12 pièces, qui furent données plus tard à la comtesse de Provence. Elle vint alors occuper un logement de 4 pièces situé au rez-de-chaussée du pavillon d'Orléans, au-dessous de l'appartement du duc de Chartres (Louis-Philippe). En même temps elle avait un logement de 12 pièces et entre-sols à la Surintendance. (*État des logements en 1789*, mss. de la Régie.)

tesse devenue duchesse eut un tabouret à la Cour et fut nommée gouvernante des Enfants de France. La comtesse Diane, malgré sa mauvaise réputation, devint la dame d'honneur de Madame Elisabeth. L'aimable princesse, qui avait peur de cette femme méchante, fut cependant obligée de la garder autour d'elle [1]. D'autres membres de la famille eurent aussi leur part. A la découverte du fameux *Livre Rouge*, on trouva que les Polignac avaient 700,000 livres de traitements ou de pensions, sans compter les terres, les péages et les sommes énormes qu'ils avaient obtenus de la faiblesse du Roi : 400,000 livres à Mme de Polignac pour payer ses dettes 800,000 livres pour la dot de sa fille. Le marquis de Polignac devint premier écuyer du comte d'Artois ; le comte d'Adhémar, premier écuyer de Madame Elisabeth ; M. de Vaudreuil eut une pension de 30,000 livres.

La Reine se fatigua à la longue des exigences sans cesse renouvelées de sa société ; elle dit un jour à M. de la Marck [2] un mot bien amer à l'endroit de ses prétendus amis.

Parmi les personnes admises dans son intimité, il y avait beaucoup d'étrangers, tels que les comtes Esterhazy, de Fersen, le baron de Stédingk, etc. C'était évidemment avec ceux-là que'lle se plaisait davantage. Je me permis un jour de lui faire observer que cette prererence trop marquée accordée à des étrangers pourrait lui nuire près des Français. — « Vous avez raison, me dit-elle, avec tristesse ; mais c'est que ceux-là ne me demandent rien. »

La rupture arriva enfin ; mais laissons M. de la Marck nous la raconter.

La Reine se hasarda une fois à exprimer à Mme de Polignac la déplaisance que lui inspiroient plusieurs des personnes qu'elle rencontroit chez elle. Mme de Polignac, soumise à ceux qui la dominoient, et malgré sa douceur habituelle, n'eut pas honte de

[1] La comtesse Diane avait un logement de 3 pièces à cheminée au premier étage de l'aile du Midi, sur la rue de la Surintendance, au voisinage de l'appartement de Madame Elisabeth, composé de 6 pièces (*Etat des logements en 1789*, mss. de la Régie).

[2] *Notice sur Marie-Antoinette* placée en tête de la *Correspondance* entre Mirabeau et le comte de la Marck, publiée par M. de Bacourt (1851, 3 vol. in-8°), t. I, p. 41.— Cette excellente notice renferme de très-précieux renseignements de M. de la Marck sur Marie-Antoinette. Ami de M. de Mercy, M. de la Marck voit et pense comme lui.

répondre à la Reine : « Je pense que, parce que Votre Majesté veut bien venir dans mon salon, ce n'est pas une raison pour qu'elle prétende en exclure mes amis. » Ceci m'a été raconté en 1790, par la Reine elle-même, qui ajouta : « Je n'en veux pas pour cela à Mme de Polignac ; dans le fond, elle est bonne et elle m'aime, mais ses alentours l'avoient subjuguée. »

La Reine n'ayant rien obtenu de ce côté, s'éloigna insensiblement du salon de Mme de Polignac et prit l'habitude d'aller souvent et familièrement chez Mme la comtesse d'Ossun [1], sa dame d'atours, dont le logement était très-près de l'appartement de la Reine [2]; elle y venait dîner avec quatre ou cinq personnes ; elle y arrangeait de petits concerts, dans lesquels elle chantait ; enfin elle montrait là plus d'aisance et de gaîté qu'elle n'en avait jamais laissé apercevoir chez Mme de Polignac.

Mme la comtesse d'Ossun n'avait rien de brillant dans les manières ; elle avait peu d'esprit ; mais en revanche elle était parfaitement bonne et douce, et douée d'une haute vertu. Elle était dévouée de cœur et d'âme à la Reine [3]; jamais personne ne fut plus éloignée qu'elle de l'intrigue ; elle ne recherchait point la faveur de la Reine, et désirait seulement que la Reine se plût chez elle et fût contente d'elle. Sa fortune étant très-médiocre et ne lui permettant pas, sans se déranger, de recevoir souvent la Reine chez elle à dîner, ni de donner des soirées où il y avait quelquefois de petits bals ou des concerts, elle le dit franchement à la Reine, en lui demandant que les dépenses de cette espèce fussent faites par les gens du Roi. La Reine, pour l'indemniser, préféra lui offrir un traitement. A la place de Mme d'Ossun, beaucoup de gens auraient profité d'une pareille offre pour demander au delà de ce qui était nécessaire pour couvrir la dépense ; elle n'en fit rien et se borna à demander 6000 livres par mois, ce qui était très-modéré ; car la Reine venant très-fréquemment chez elle depuis qu'elle avait la

[1] Elle fut nommée dame d'atours de la Reine en 1785.

[2] L'appartement de Mme la comtesse d'Ossun était situé au premier étage de la vieille aile du château, parallèlement à celui de Mme de Polignac. Il se composait, en 1789, de 14 pièces, dont 8 à cheminée, et occupait l'emplacement des salles des aquarelles donnant sur la cour Royale et le premier étage du pavillon Dufour, qui était encore à cette époque le vieux pavillon de Mansart. Nous avons dit précédemment qu'on avait ajouté à l'appartement de Mme d'Ossun 4 pièces enlevées à celui de Mme de Polignac, évidemment à l'époque de la disgrâce de cette favorite. — La Reine venait chez l'une ou l'autre de ces deux dames par ses grands appartements et le salon des Marchands (145), et entrait dans la première des salles 146, qui était alors une antichambre, sur laquelle ouvraient les deux appartements de Mmes d'Ossun et de Polignac (*Etat des logements en 1789*, mss. de la Régie).

[3] Elle le prouva à la Révolution. Sortie de France en 1789, elle y revint en 1792 sur le désir que la Reine exprima de la revoir, et périt sur l'échafaud en 1794.

conscience à l'aise sur ce point, il en résulta que Mme d'Ossun dépensa bien au delà de ce qu'elle recevait.

Que se passait-il dans les réunions privées de la Reine? Quelle conduite y a tenu Marie-Antoinette? Sans vouloir entrer dans de grands détails sur ce sujet délicat, il faut bien en dire quelques mots.

Il y a toujours danger pour toute femme jeune et jolie à s'entourer d'hommes élégants et à vivre avec eux sur le pied de la familiarité. Aussi, plusieurs des intimes de la Reine lui déclarèrent-ils leur passion, et, quoique repoussés, ils passèrent aux yeux de la Cour pour avoir été des amants non malheureux. Tel fut le résultat de ces périlleux amusements de coquetterie auxquels se plaisait l'imprudente Marie-Antoinette.

Nous avons dit qu'on avait voulu donner une maîtresse au Roi; on voulut donner aussi un amant à la Reine : c'est elle-même qui l'a dit au prince de Ligne. « Le prince de Ligne en ce temps-là, dit Sainte-Beuve [1], venait souvent en France, et c'était un de ces étrangers tout français et tout aimables avec lesquels se plaisait particulièrement Marie-Antoinette. Il avait l'honneur de l'accompagner le matin à la promenade : « C'étoit, dit-il, à de semblables promenades à cheval, tout seul avec la Reine, quoique entouré de son fastueux cortège royal, qu'elle m'apprenoit mille anecdotes intéressantes qui la regardoient et tous les pièges qu'on lui avoit tendus pour lui donner des amants. Tantôt c'étoit la maison de Noailles, qui vouloit qu'elle en prît le vicomte, tantôt la cabale Choiseul, qui lui destinoit Biron (Lauzun), *qui depuis!... Mais alors il étoit vertueux*. La duchesse de Duras [2], quand elle étoit de semaine, nous accompagnoit à cheval, mais nous la laissions avec les écuyers, et c'étoit l'une des étourderies de la Reine et l'un de ses plus grands crimes, puisqu'elle n'en faisoit point d'autre que de négligence à l'égard des ennuyeux et ennuyeuses qui sont toujours implacables. »

Ce sont deux favoris de Marie-Antoinette, MM. de Besenval et de Lauzun, qui l'ont surtout compromise dans leurs Mé-

[1] *Causeries du lundi*, IV, 258-259.
[2] L'une des quinze dames du palais.

moires, manquant à toute délicatesse et à tout sentiment d'honneur. Tous les deux avaient été avec elle dans une intimité qui ne leur permettait pas d'écrire ces pages de leurs souvenirs.

M. de Besenval avait reçu de la Reine des confidences d'une imprudence sans pareille : « La confidence qu'elle a faite au baron de Besenval, écrit Marie-Thérèse à M. de Mercy [1], sur ce qui est personnel au Roi, est une nouvelle preuve de son peu de réflexion [2]. » L'extrême familiarité qui s'était établie entre la Reine et M. de Besenval, et de pareilles confidences, firent croire au baron qu'il pouvait se jeter aux genoux de sa souveraine et lui déclarer sa passion. La Reine le pardonna généreusement, et on lit avec regret dans les Mémoires du baron : « La familiarité de la Reine nuisoit à sa considération. » Moins que personne, M. de Besenval n'avait le droit de parler ainsi, même en exprimant une vérité.

Un autre fat, M. de Lauzun, a compromis Marie-Antoinette en écrivant ses Mémoires ; et, en admettant même la vérité de ce qu'il a écrit, ce n'était pas à lui à le faire savoir. Introduit dans la société de Marie-Antoinette par Mmes de Guéménée et de Dillon, M. de Lauzun accompagnait la Reine aux courses de chevaux ; peu à peu il devint un des favoris. A l'en croire, sans sa prudence, Marie-Antoinette devenait sa maîtresse ; elle raffolait de lui ; elle l'appelait *monstre ;* elle était fière de porter une plume de héron qui avait orné son casque. Mais Mme Campan nous donne une autre version, qui est bien d'accord avec ce que la Reine a dit au prince de Ligne.

Peu de temps après le présent de la plume de héron, dit-elle, M. de Lauzun sollicita une audience ; la Reine la lui accorda, comme elle l'eût fait pour tout autre courtisan d'un rang aussi élevé. J'étais dans la chambre voisine de celle où il fut reçu ; peu d'instants après son arrivée, la Reine rouvrit la porte et dit d'une voix haute et courroucée : « Sortez, Monsieur. » M. de Lauzun s'inclina profondément et disparut. La Reine était fort agitée. Elle me dit : « Jamais cet homme ne rentrera chez moi. »

[1] 1775, 5 octobre.

[2] L'Impératrice ajoute : « Au reste, le Roi auroit mieux fait de ne pas tant différer l'opération en question. »

M. de Mercy[1] avait signalé à Marie-Thérèse, en décembre 1779, le duc de Lauzun comme un étourdi fort dangereux par son esprit remuant et par l'assemblage de toutes sortes de mauvaises qualités. Il l'avait aussi signalé à la Reine, lui reprochant de lui donner un accès beaucoup trop libre auprès d'elle, et l'avait amenée à convenir que M. de Lauzun était « un mauvais sujet reconnu. »

Mais il faut finir ce chapitre des coquetteries de Marie-Antoinette. « Sa prétendue galanterie, dit le prince de Ligne, ne fut jamais qu'un sentiment profond d'amitié, et peut-être distingué pour une ou deux personnes[2], et une coquetterie générale de femme et de reine pour plaire à tout le monde. »

Ce que M. de Mercy appelle « la dissipation de la Reine, » c'est-à-dire les plaisirs et les amusements inconsidérés, les imprudences les plus dangereuses, sont continuels. Ce fut là sa grande faute : manquer de tenue, de tact, et se conduire d'après le caprice du moment. M. de Mercy, en serviteur fidèle et en homme de beaucoup de sens, déplore sans cesse ces actes imprudents par lesquels Marie-Antoinette prête constamment le flanc à ses implacables ennemis. Il écrit à propos des bals de l'Opéra :

La Reine vint au bal de l'Opéra le lundi gras[3], suivie de Monsieur et de M. le comte d'Artois. Quoiqu'il y eut grande foule, Sa Majesté voulut se promener un moment dans le bal; elle ordonna au chef de brigade des Gardes du corps de ne la suivre qu'à dix pas de distance, et elle se mit entre Monsieur et la duchesse de Luynes, dame du palais en service. Un masque en domino noir vint heurter assez rudement Monsieur, qui le repoussa d'un coup de poing. Le masque s'en trouva offensé et s'en plaignit à un sergent aux Gardes, lequel, ne connaissant pas Monsieur, se mit en devoir de l'arrêter. Alors l'officier des Gardes du corps fit connaître le prince, et le sergent se retira. Ce fait, assez simple par lui-même, a donné lieu aux histoires les plus ridicules.

En 1777, Marie-Antoinette retourna à l'Opéra. On lit dans les lettres de M. de Mercy[4] :

[1] II, 539-540.
[2] Le duc de Coigny et M. de Fersen
[3] Février, 1776. T. II, p. 431.
III, 25.

Elle n'a pu résister à venir aux deux bals du Palais-Royal et à cinq ou six bals masqués de l'Opéra. Elle y parle à tout le monde, s'y promène suivie de jeunes gens, d'un nombre d'étrangers, particulièrement des Anglais qu'elle distingue, et tout cela s'est passé avec une tournure de familiarité à laquelle le public ne s'accoutumera jamais.

Avertie par M. de Mercy de l'inconvenance de sa présence dans un pareil lieu, elle convint qu'il avait raison, et elle ajouta que le Roi, ce qui était malheureusement vrai, approuvait tout ce qu'elle faisait, que d'ailleurs il fallait bien jouir un peu du temps de la jeunesse, que le moment de la réflexion viendrait, et qu'alors les frivolités disparaîtraient.

En 1779, l'âge des frivolités durant encore, Marie-Antoinette retourna au bal de l'Opéra.

La Reine, écrit M. de Mercy, était allée le dimanche gras au bal de l'Opéra seule avec le Roi; Leurs Majestés y étaient restées jusqu'à six heures du matin sans être reconnues, ce qui avait paru fort amuser le Roi. Cela engagea la Reine à lui proposer de revenir au bal du mardi gras. Cette proposition fut d'abord acceptée; mais le Roi ayant ensuite changé d'avis, il convint avec la Reine qu'elle irait seule à ce bal, suivie d'une dame du palais, et que d'ailleurs toutes les mesures prises pour le plus grand secret seraient observées.

Conséquemment la Reine partit de Versailles sans suite; elle descendit à Paris à l'hôtel du Premier-Ecuyer [1], où Sa Majesté monta dans une voiture de particulier, et qui ne pût pas être reconnue. Malheureusement cette voiture était si vieille et si mauvaise, qu'elle cassa dans une rue à quelque distance du théâtre. La Reine fut obligée de sortir de cette voiture, ainsi que la princesse d'Hénin [2] qui était à sa suite, et, dans l'impossibilité de rester dans la rue, il fallut entrer dans la première maison qui se présenta et qui était celle d'un marchand d'étoffes en soieries. La Reine ne se démasqua pas; il fut trouvé impossible de raccommoder la voiture; l'heure qu'il était ne permettait pas non plus de se donner le temps nécessaire à faire chercher un bon carrosse; on arrêta le premier fiacre qui vint à passer, et la Reine arriva au bal dans cette voiture. Elle y trouva plusieurs personnes de sa suite qui s'y étaient rendues séparément et qui ne quittèrent plus Sa Majesté tout le temps où elle resta à ce bal. La Reine n'y fut point reconnue et ne se retira qu'au jour. Les circonstances de ce petit

[1] Le duc de Coigny.
[2] L'une des dames du palais.

événement ne produisirent d'autre effet à Versailles que celui de faire rire le Roi, et de donner matière à quelques plaisanteries sur la nécessité d'aller en fiacre.

M. de Mercy se trompe. Cette aventure donna lieu à une accusation grave contre la Reine ; on prétendit qu'elle avait été, dans une maison particulière, à un rendez-vous que lui avait donné le duc de Coigny [1].

Marie Antoinette se laissait entraîner par le comte d'Artois aux courses de chevaux, où elle était loin d'être entourée du respect qu'une reine de France devait exiger. Le comte d'Artois imagina, dans l'été de 1777, un nouveau genre d'amusement.

Cet amusement peu convenable, dit M. de Mercy [2], a été depuis un mois, de faire établir vers les dix heures du soir, sur la grande terrasse des jardins de Versailles, les bandes de musique de la Garde française et suisse. Une foule de monde, sans en excepter le peuple de Versailles, se rendait sur cette terrasse, et la famille royale se promenait au milieu de cette cohue, sans suite et presque déguisée. Quelquefois la Reine et les princesses royales étaient ensemble, quelquefois aussi elles se promenaient séparément, prenant une seule de leurs dames sous le bras. Le Roi a été une fois ou deux de son côté et seul à ces promenades ; il a paru s'en amuser, et cela les a d'autant plus autorisées.

Ces promenades nocturnes furent l'objet de nombreuses critiques et devinrent l'occasion de nouvelles calomnies, dont Soulavie s'est fait l'écho. Mme de Lamotte les mit à profit plus tard pour tromper le cardinal de Rohan.

Marie-Thérèse, inquiète des conséquences certaines de toutes ces imprudences et de cette conduite déraisonnable pour une reine entourée d'ennemis, à Versailles, au Palais-Royal, au Temple, chez le prince de Conty, dans tous les salons de la haute noblesse, Marie-Thérèse écrivit à M. de Mercy : « Je suis bien touchée de vos services et attachement qui n'ont pas d'exemple ; mais je le suis aussi de l'état de ma fille, qui court à grands pas à sa perte, étant entourée de bas flatteurs qui la poussent pour leurs propres intérêts. »

[1] Mme Campan, I, 167.
[2] 12 septembre. T. III, p. 113.

Ce n'est pas seulement dans sa tenue que Marie-Antoinette commettait ces fautes contre le tact et son rang, c'est aussi dans sa correspondance. Il lui arriva une fois d'écrire au comte de Rosenberg, à Vienne, une lettre dans laquelle on lit : « Vous aurez peut-être appris l'audience que j'ai donnée au duc de Choiseul à Reims. On en a tant parlé, que je ne répondrais pas que le vieux Maurepas n'ait eu peur d'aller se reposer chez lui. Vous croirez aisément que je ne l'ai point vu sans en parler au Roi, mais vous ne devinerez pas l'adresse que j'ai mise pour ne pas avoir l'air de demander permission. Je lui ai dit que j'avais envie de voir M. de Choiseul, et que je n'étais embarrassée que du jour. J'ai si bien fait que *le pauvre homme* m'a arrangé lui-même l'heure la plus commode où je pouvais le voir. Je crois que j'ai assez usé du droit de femme dans ce moment[1]. »

Quand Marie-Thérèse connut cette lettre, elle écrivit à M. de Mercy : « J'avoue, j'en suis pénétrée jusqu'au fond du cœur. Quel style, quelle façon de penser ! Cela ne confirme que trop mes inquiétudes ; elle court à grands pas à sa ruine, trop heureuse encore, si en se perdant elle conserve les vertus dues à son rang. »

Arrivé à la fin de ce portrait, il faut conclure et se prononcer sur le point délicat. Rien, en dehors des immondes pamphlets du temps, ne permet de croire que Marie-Antoinette n'a pas conservé « les vertus dues à son rang, » et ce qui l'atteste, c'est le silence même de M. de Mercy sur ce point. Quiconque à lu ses lettres à Marie-Thérèse doit être convaincu, ce me semble, que le dévoué et honnête serviteur de l'Impératrice n'aurait pas manqué à son devoir et aurait prévenu Marie-Thérèse. Plus tard enfin, Marie-Antoinette a-t-elle aimé M. de Fersen, son chevaleresque défenseur ? Rien ne le prouve, et la source de cette accusation est bien impure[2].

Il est temps de revenir à l'histoire de la Cour, dont nous n'avons encore montré qu'un des côtés, la société intime de la Reine. C'est toujours M. de Mercy qui sera notre principal guide. Rendant compte à Marie-Thérèse, le 15 août 1774, des

[1] Lettre du 13 juillet 1776.
[2] C'est M. de Talleyrand qui l'a dit le premier.

« circonstances » qui peuvent l'intéresser, il lui dit : « Une des plus remarquables a d'abord été celle du refus des comtes de Provence et d'Artois et des princesses leurs épouses, d'aller journellement faire leur Cour au Roi et à la Reine le matin, aux heures de représentation, ainsi qu'il était d'usage chez le feu Roi. Je trouvai la Reine fort choquée de ce refus. » C'était Madame Adélaïde et ses sœurs qui avaient engagé leurs neveux à manquer à leur devoir, déclarant qu'elles s'associaient à leurs prétentions. Le Roi avait laissé ses frères prendre de si grandes familiarités avec lui, qu'ils avaient perdu tout respect pour la majesté royale et qu'ils en donnaient l'exemple. « Il faut convenir, ajoute M. de Mercy, qu'à cet égard le Roi a des reproches à se faire ; l'espèce d'égalité qu'il a d'abord établie entre lui et les princes ses frères a induit ces derniers à en abuser même avec indécence. Dans les occasions publiques où la famille royale se trouve réunie, un étranger arrivé du moment ne pourrait pas distinguer lequel des trois princes est le souverain ; c'est le comte d'Artois qui en a toute la contenance. Dans un cercle, il passera vingt fois devant le Roi, le poussant, lui marchant presque sur les pieds, sans la moindre attention et d'une façon vraiment choquante. » Le 7 octobre 1774, M. de Mercy revient sur ce sujet : « Il ne se passe pas de jours où M. le comte d'Artois ne donne, par une familiarité indécente, le plus grand scandale, et la Reine le souffre, quoiqu'elle en soit choquée au plus juste titre. » Marie-Thérèse ayant écrit à Marie-Antoinette sur ce sujet, Marie-Antoinette répondit à sa mère [1] : « Il est vrai que le comte d'Artois est turbulent et n'a pas toujours la contenance qu'il faudrait ; mais ma chère maman peut être assurée que je sais l'arrêter dès qu'il commence des polissonneries, et, loin de me prêter à des familiarités, je lui ai fait plus d'une fois des leçons mortifiantes en présence de ses frères et de ses sœurs. »

La Cour vit les soupers, le jeu, les bals et les comédies reparaître ; les plaisirs rendirent la vie à Versailles. Louis XVI supprima l'étiquette qui empêchait les hommes de se trouver

[1] 16 novembre.

à table avec les princesses de la famille royale, déclarant qu'il entendait que ces soupers fussent regardés comme l'étaiénts ceux des petits cabinets du feu Roi, c'est-à-dire des repasde société et qui n'admettaient aucune étiquette. Aussi le 22 octobre 1774, au premier souper, le Roi invita des princes du sang, un ministre et plusieurs simples courtisans[1]. Deux ans après, ces soupers n'étaient plus destinés qu'aux favoris et aux favorites[2].

Les bals commencèrent avec l'hiver de 1775. La Reine s'en occupa beaucoup, et ils furent très animés.

La raison de cette occupation si suivie, dit M. de Mercy[3], tient à la nouvelle forme que la Reine a donnée à ses bals, où il s'agit toujours de nouvelles quadrilles composées de différentes sortes de mascarades. La composition des habillements, les contre-danses figurées en ballets, les répétitions journalières qu'elles exigent, tout cela n'a pas laissé un moment de vide, et à peine le temps suffit-il d'un lundi à l'autre pour effectuer en ce genre les projets de la semaine.

Le jeu ne tarda pas à prendre de fâcheuses proportions. La Reine avait « un goût immodéré » pour le jeu, dit M. de Mercy, On jouait au pharaon chez elle ou chez Mme de Guéménée, malgré la défense du Roi, qui avait sagement interdit les jeux de hasard. Marie-Antoinette perdit 500 louis en une soirée, 7556 en une année. A Versailles, le jeu était déjà très grand, mais à Fontainebleau il avait des développements inusités. Au voyage de 1776, la Reine obtint du Roi qu'on jouât au pharaon et que l'on fit venir des banquiers-joueurs de Paris. Elle avait vaincu la résistance du Roi en promettant qu'on jouerait seulement pendant une soirée. On jona trente-six heures de suite, du 30 octobre au 1er novembre.

La Reine se tira de là par une plaisanterie, en disant au Roi qu'il avait permis une séance de jeu sans en déterminer la durée, qu'ainsi on avait été en droit de la prolonger pendant trente-six heures. Le Roi se mit à rire et répondit

[1] Mercy, II, 255.
[2] Mercy, II, 517. 15 novembre 1776.
[3] II, 295.

gaiement : « Allez, vous ne valez rien tous tant que vous êtes. »

Les Fontainebleau et les Marly n'eurent bientôt plus de tenue ; c'étaient des temps de plaisirs outrés et de gros jeu. Ce jeu extravagant éloigna de la Cour une foule de gens qui tenaient à ne pas se ruiner. On lit dans M. de Mercy[1] :

La passion du jeu, dont la Reine est plus que jamais occupée, a donné lieu à plusieurs inconvénients qui en sont les suites nécessaires. Les parties de jeu sont devenues quelquefois tumultueuses et indécentes ; elles ont occasionné de la part de ceux qui tiennent la banque des reproches à quelques femmes de la Cour sur le peu d'exactitude dans leur façon de jouer. Il y eut un soir entre le duc de Fronsac et la comtesse de Gramont une scène assez vive en ce genre. De pareils scandales, qui ne peuvent être ignorés, ne manquent pas de faire naître bien des propos. La Reine en a senti tout l'embarras, et elle a cru en éviter une partie en retournant de temps en temps jouer chez la princesse de Guéménée. D'ailleurs les pertes au jeu augmentent, les finances de la Reine en sont entièrement épuisées, les anciennes dettes par conséquent ne se paient pas, et il n'y a jamais de fonds pour des actes de bienfaisance.

Ce fut bien plus grave, quand, pour avoir à tout prix des joueurs, on admit tout le monde, même des fripons ; quand on donna au banquier un rouleau de jetons pour un rouleau de louis, et quand, au jeu de la Reine, on vola dans la poche du comte de Dillon un portefeuille qui contenait pour 500 louis de billets de banque.

Outre les comédies qui se jouaient à la salle de spectacle[2], il y avait aussi des représentations à l'Orangerie[3], chez la duchesse de Polignac (1786), chez la comtesse Diane (1781), chez Mme d'Ossun (1780), et chez la Reine, où l'on joua des proverbes en 1781. En 1775, elle avait organisé chez elle des concerts, dont elle parle dans une lettre adressée au comte de Rosenberg[4].

Notre vie actuelle, dit-elle, ne ressemble en rien à celle du car-

[1] III, 113. 12 septembre 1777.
[2] Chaque représentation était payée 650 livres aux comédiens français ou italiens (Nicolardot, p. 220).
[3] Le 3 août 1778. *Journal de Louis XVI.*
[4] 17 avril 1775. — *Correspondance de Mercy*, II, 361.

naval. Admirez mon malheur, car les dévotions de la semaine sainte m'ont beaucoup plus enrhumée que tous les bals. Vous trouvez sûrement que cela est bien fait pour cela. J'ai établi chez moi un concert tous les lundis, qui est charmant. Toute étiquette en est ôtée. J'y chante avec une société de dames choisies qui y chantent aussi. Il y a quelques hommes aimables, mais qui ne sont pas de la jeunesse ; il y a M. de Duras, le duc de Noailles, le baron de Besenval, d'Esterhazy, M. de Polignac, de Guéménée et deux ou trois autres. Cela dure depuis six heures jusqu'à neuf et ne paraît long à personne.

Marie-Antoinette ne pensait absolument qu'à s'amuser ; elle adoptait les modes et les coiffures les plus étranges. Son coiffeur était le célèbre Léonard, que le comte de Provence avait fait marquis, un jour à la toilette de la Reine. Prenant son rôle au sérieux et grisé par le succès, Léonard imagina les coiffures les plus extravagantes, et il est impossible de croire aujourd'hui que les femmes aient pu atteindre un pareil degré dans l'absurde. Pour ne citer que les plus célèbres de ces coiffures gigantesques, il y eut : le *quesaco* et le *pouf au sentiment*.

Le *pouf au sentiment*, dit Bachaumont[1], est une coiffure qui a succédé au *quesaco*[2], et qui lui est infiniment supérieure par la multitude de choses qui entrent dans sa composition, et par le génie qu'elle exige pour la varier avec art. On l'appelle le *pouf*, à raison de la confusion d'objets qu'elle peut contenir, et *au sentiment*, parce qu'ils doivent être relatifs à ce qu'on aime le plus. La description de celui de Mme la duchesse de Chartres rendra plus sensible cette définition, fort compliquée. Dans celui de S. A. S., au fond est une femme assise sur un fauteuil et tenant un nourrisson; ce qui désigne M. le duc de Valois et sa nourrice. A la droite est un perroquet becquetant une cerise, oiseau précieux à la princesse. A gauche est un petit nègre, image de celui qu'elle aime beaucoup. Le surplus est garni de touffes de cheveux de M. le duc de Chartres, son mari, de M. le duc de Penthièvre, son père, de M. le duc d'Orléans, son beau-père. Toutes les femmes veulent avoir un *pouf* et en raffolent.

Mme Campan et la correspondance de Métra complètent ces détails.

[1] 1774, 26 avril.

[2] Le *quesaco* était une aigrette qui devait son nom au *qu'es a co* (qu'est-ce que cela ?) des Mémoires de Beaumarchais.

Les coiffures, dit Mme Campan [1], parvinrent à un tel degré de hauteur, par l'échafaudage des gazes, des fleurs et des plumes, que les femmes ne trouvaient plus de voitures assez élevées pour s'y placer, et qu'on leur voyait souvent pencher la tête ou la placer à la portière. D'autres prirent le parti de s'agenouiller pour ménager d'une manière encore plus sûre le ridicule édifice dont elles étaient surchargées.

On vit des coiffures allégoriques : un cyprès et une corne d'abondance, symboles de la mort de Louis XV et des espérances du nouveau règne. Il y eut la coiffure de l'inoculation, où l'on voyait un serpent, une massue, un soleil levant et un olivier. Mme de Polignac, après le combat de la *Belle-Poule*, se mit sur la tête une frégate avec ses mâts et ses voiles. La femme d'un amiral anglais, pour constater la puissance de son pays, se coiffa d'une flotte tout entière. La Reine porta un jardin anglais avec ses montagnes, ses prairies et ses ruisseaux argentins, avec un immense panache qui soutenait tout l'édifice par derrière. Cette coiffure avait été imaginée par elle pour ses courses de traîneaux [2]. On vit encore des coiffures à l'Iphigénie, des bonnets à la marmotte, à la Daphné, à la victoire, au becquot, les coiffures en calèche, à la Minerve, en corbeille, au Colisée, à la Voltaire, aux papillons, à l'Eurydice, aux baigneuses, à la modestie, à la frivolité, les poufs à la puce, les toques à l'espagnolette, les casques à la dragonne, les levers de la Reine, etc.

Les plumes dont la Reine se couvrait ordinairement la tête déplaisaient au Roi et à Marie-Thérèse. Aux remontrances de sa mère, elle se contenta de répondre : « Il est vrai que je m'occupe un peu de ma parure, et pour les plumes, tout le monde en porte, et il paraîtrait extraordinaire de n'en pas porter. On en a fort diminué la hauteur depuis la fin des bals [3]. »

Marie-Antoinette s'occupait, non pas un peu, mais beaucoup de sa parure ; elle admettait même chez elle Mlle Bertin, marchande de modes, qui donnait alors le ton à Paris. Mme Campan blâme avec raison cette innovation.

[1] I, 97.
[2] Métra, I, 158.
[3] Mercy, II, 307. 17 mars 1775.

On peut dire que l'admission d'une marchande de modes chez la Reine fut suivie de résultats fâcheux pour Sa Majesté. L'art de la marchande, reçue dans l'intérieur en dépit de l'usage qui en éloignait sans exception toutes les personnes de sa classe, lui facilitait les moyens de faire adopter, chaque jour, quelque mode nouvelle. La Reine, jusqu'à ce moment, n'avait développé qu'un goût fort simple pour sa toilette ; elle commença à en faire une occupation principale ; elle fut naturellement imitée par toutes les femmes. On voulait à l'instant avoir la même parure que la Reine, porter ces plumes, ces guirlandes auxquelles sa beauté, qui était alors dans tout son éclat, prêtait un charme infini. La dépense des jeunes dames fut extrêmement augmentée ; les mères et les maris en murmurèrent ; quelques étourdies contractèrent des dettes ; il y eut de fâcheuses scènes de famille, plusieurs ménages refroidis ou brouillés ; et le bruit général que la Reine ruinerait toutes les dames françaises.

Le goût des diamants était encore plus vif chez Marie-Antoinette. Elle entra en relations avec le joaillier Bœhmer à propos de pendants d'oreilles qui avaient été faits pour Mme Dubarry ; elle les acheta 360,000 livres et les paya sur sa cassette, qui était de 300,000 livres par an.

Dès le mois de décembre 1776, au retour de Fontainebleau, la Cour était redevenue déserte, comme sous Louis XV. Marie-Antoinette ne s'occupant que des personnes de sa société particulière, et parlant à peine aux autres, on s'abstint de venir au cercle et aux bals de la Reine. Il n'y avait que dix à douze femmes dansantes au bal du 4 décembre 1776, le premier de l'hiver [1].

Le gros jeu éloignait aussi beaucoup de gens. En 1778, la grande noblesse ne vient plus à la Cour.

Les bals sont cette année très-froids, dit M. de Mercy [2], et fort peu nombreux. La Reine en paraît quelquefois un peu surprise et choquée ; mais il lui avait été représenté depuis bien longtemps ce qui devait en arriver à cet égard, dès lors qu'il s'établirait à Versailles une sorte de société qui, en s'appropriant tous les agréments de la Cour, en excluerait le reste de la grande noblesse, et la mettrait dans le cas de se refuser à tout ce qui lui paraîtrait purement gênant. Les prédictions de ce genre ne se sont malheureusement que trop vérifiées ; jamais Versailles n'a été si désert ; même

[1] Mercy, II, 537; III, 4 et 9.
[2] III, 154. 1778, 17 janvier.

au jour de l'an, qui est l'occasion la plus marquée, il n'y avait pas cette année la moitié du monde que l'on était accoutumé à y voir autrefois.

En 1779, c'est encore la même chose.

Depuis longtemps il n'y avait plus de jours fixés et assurés pour le cercle chez la Reine ; cette incertitude avait presque désaccoutumé les femmes de Paris d'aller à Versailles ; il a fallu remédier à cet inconvénient, et c'est à quoi la Reine vient de se déterminer, en fixant dans chaque semaine trois journées, le mercredi, le samedi et le dimanche, où l'on sera assuré de pouvoir lui faire sa cour à l'heure de son dîner et le soir à son jeu. Quoique cette décision soit prononcée et connue depuis trois semaines, il n'en est pas venu plus de monde à Versailles ; la Reine en a paru choquée [1].

En janvier 1780, il y eut un peu plus de monde aux bals de la Reine. Elle faisait tous ses efforts pour rendre à Versailles son ancien lustre, mais le gros jeu continuait à éloigner grand nombre de personnes [2]. Elle se dédommagea de l'inutilité de ses efforts par une excentricité que M. de Mercy appelle « un divertissement contraire aux usages [3] ».

Il est venu en idée, à la comtesse Diane de Polignac, dame d'honneur de Madame Elisabeth, de donner un bal le 3 de ce mois. Ce projet s'est formé sans que la Reine en ait eu connaissance, et on a trouvé moyen de le faire approuver au Roi, qui a assisté pendant plusieurs heures à cette fête. Elle a commencé à onze heures et demie du soir et s'est prolongée jusqu'à onze heures du matin. Toute la famille royale, à l'exception de Mesdames Tantes, s'y est trouvée. Le bal a été fort nombreux en hommes et en femmes tant de Paris que de la Cour; mais il a excité des critiques, dont la plus fâcheuse de toutes est de supposer, quoiqu'à tort, que ce n'est que par de semblables moyens que l'on peut le mieux réussir à plaire à la Reine.

Au caractère connu des principaux personnages de la Cour de Versailles pendant ce règne, le Roi, très-honnête mais nul, la Reine, légère et amie du caprice, Madame Elisabeth, douce et vertueuse, Mesdames, méchantes et sournoises, il faut ajouter quelques détails sur le comte de Provence, Monsieur,

[1] Mercy, III, 378. 17 décembre 1779.
[2] Mercy, III, 388.
[3] III, 409. 18 mars 1780.

qui affectait une vive passion pour Mme de Balby[1], et sur le comte d'Artois, qui menait une vie assez scandaleuse, ayant pour maîtresse Mme de Polastron et toutes sortes de caprices d'un jour.

Malgré la détresse du Trésor, les dépenses de la Cour de Versailles sont énormes. On voit, par le *Compte-rendu* de Necker, que les sommes affectées au service des Maisons du Roi, de la Reine[2], de Madame, fille du Roi, de Madame Elisabeth et de Mesdames Tantes[3] s'élevaient à 25,700,000 livres, et que les Maisons des comtes et comtesses de Provence et d'Artois coûtaient 8,000,000 de livres, ce qui fait 33,700,000 livres, soit environ 100 millions de francs d'aujourd'hui.

Le gaspillage est extravagant : Mesdames sont censées brûler pour 205,000 francs de bougies ; les premières femmes de chambre de la Reine se font 50,000 livres de revenu par la vente des bougies : toute bougie ayant été allumée ne devant pas resservir, on en allumait pendant le jour, qu'on remplaçait le soir. Madame Elisabeth est censée manger dans l'année 70,000 livres de viande et 30,000 de poisson. Les abus étaient poussés à tel point, qu'un premier maître d'hôtel tirait de sa charge 84,000 livres, un secrétaire des commandements (à 900 francs d'appointements), 200,000 livres. Le nombre des officiers, serviteurs, valets, garçons, est prodigieux : 4000 dans la maison du Roi, 500 chez la Reine, 420 chez Monsieur, 456 chez le comte d'Artois, 256 chez Madame, 239 chez la comtesse d'Artois, 210 chez Mesdames, plus les Maisons militaires[4].

La Bouche du Roi coûte plus de 2 millions de livres. Chaque jour gras, la table du Roi dépense 455 l., 11 s., 10 d. ; chaque jour maigre, 620 l., 5 s. Les jours où S. M. est absente, on donne aux officiers qui n'ont rien à fournir ce jour-là

[1] Mme de Balby, dame d'atours de Madame, demeurait dans une fort belle habitation construite en 1786 et démolie en 1798. Le parc, dessiné par Chalgrin, est aujourd'hui le jardin du Grand-Séminaire ; c'était un très-beau jardin anglais, dont il ne reste plus que quelques rochers et cascades (Le Roi). Maison et parc avaient été faits par les ordres de Monsieur.

[2] D'après M. de Mercy (II, 211), la Maison de la Reine coûtait 2,600,000 livres.

[3] Elles avaient chacune 200,000 livres.

[4] Baudrillart, *Histoire du luxe*, t. IV

40 livres pour les indemniser de la perte qu'ils éprouvent[1].

A tout cela il faut ajouter les ordonnances de dépenses contenues au *Livre Rouge*[2] et qui s'élèvent, pour la période de 1774 à 1789, à 227,985,716 livres, soit environ 700 millions d'aujourd'hui. Mesdames Tantes ont obtenu sur ce total 754,000 livres. Le comte de Provence, le plus âpre à la curée, se fait donner en cinq fois 14,450,000 livres, dont 5 millions pour se constituer 500,000 livres de rente viagère. Le comte d'Artois obtient 11,800,000 livres en quatre fois. Tout le monde demande et a une part au butin, pension, dot pour sa fille, somme pour payer ses dettes : 800,000 livres à Mme de Polignac pour la dot de sa fille, 200,000 à M. de Sartines pour payer ses dettes, 100,000 à M. d'Angivilliers, 200,000 à M. de Lamoignon, garde des sceaux, 166,666 à Mme de Maurepas, après la mort de son mari, etc. Et l'on s'étonne qu'un jour soit venu où les taillables et corvéables à merci, qui payaient toutes ces sommes de leur travail et de leur misère, se soient soulevés, et que le souvenir de ce régime soit encore vivant dans nos campagnes!

En février 1775, l'archiduc Maximilien, frère de la Reine, vint à Versailles ; le Roi lui donna, le 19 février, une fête dans le *salon d'Hercule;* on joua la *Fête du Château*, intermède des Italiens. Le 27 février, les comtes de Provence et d'Artois lui donnèrent à leur tour une fête au *Manège*. Le terrain du Manège fut transformé en une foire ; on y traça sept rues couvertes, bordées de boutiques, de cafés et de différents spectacles. On mit à contribution l'Opéra et la Comédie italienne ; on joua entre autres un opéra comique de Gluck, *le Poirier* ou *l'Arbre enchanté*. Il y eut ensuite bal et souper. Bachaumont dit que la fête coûta 600,000 livres.

Le 5 mai 1775, le Roi tint à Versailles un lit de justice, à l'occasion des brigandages exercés sur les blés.

Le 6 août, la comtesse d'Artois mettait au monde le duc d'Angoulême. Le 21 du même mois, Madame Clotilde épousait par procuration le prince de Piémont, devenu en 1796

[1] Registres de la Chambre aux Deniers, mss. de la Bibliothèque nationale, cités par M. Nicolardot, p. 222.

[2] Conservé aux Archives nationales.

roi de Sardaigne sous le nom de Charles-Emmanuel II.

En 1776, l'événement grave de l'année fut le renvoi de Turgot, obtenu du Roi sur les instances de la Reine, poussée elle-même par son entourage. Cette fois Marie-Antoinette est absolument coupable et responsable des conséquences, autant que Louis XVI qui cède en sachant et en disant qu'il a tort. C'est dans la correspondance de M. de Mercy qu'il faut étudier l'histoire du renvoi de Turgot et voir la fâcheuse influence que Marie-Antoinette exerçait sur le faible Louis XVI et sur ses ministres, presque toujours au profit de sa cabale.

Le point de départ du renvoi de Turgot est dans le procès du comte de Guines. Ambassadeur à Londres, M. de Guines fut accusé de contrebande sous le couvert de l'ambassade, de jeu sur les fonds publics, et de gains illicites par la divulgation du secret des affaires de l'Etat. Le comte de Guines déclarait que son secrétaire seul était coupable; le secrétaire soutenait qu'il n'avait agi que de connivence avec l'ambassadeur. L'affaire fut portée devant le parlement de Paris, et, longtemps après, M. de Guines fut acquitté. La Reine, à l'instigation de son entourage, se déclara pour M. de Guines et pressa le Roi de renvoyer Turgot et l'habile ministre des affaires étrangères, M. de Vergennes, qu'elle considérait comme les ennemis de son protégé.

M. de Mercy est très-affecté de cette conduite, qui « pourrait un jour attirer à la Reine de justes reproches de la part du Roi son mari, et même de la part de toute la nation. »

Dans l'affaire du comte de Guines, dit-il[1], le Roi se trouve dans une contradiction manifeste avec lui-même. Par des lettres écrites de sa main au comte de Vergennes et au comte de Guines, lettres entièrement opposées l'une à l'autre, il se compromet, il compromet tous ses ministres au su du public, qui n'ignore aucune de ces circonstances, et qui n'ignore pas non plus que tout cela s'opère par la volonté de la Reine et par une sorte de violence exercée de sa part sur le Roi.

Le contrôleur général, instruit de la haine que lui porte la Reine, est décidé en grande partie par cette raison à se retirer. Le projet de la Reine était d'exiger du Roi que le sr Turgot fût chassé, même

[1] Lettre du 16 mai 1776.

envoyé à la Bastille le même jour que le comte de Guines serait déclaré duc, et il a fallu les représentations les plus fortes et les plus instantes pour arrêter les effets de la colère de la Reine, qui n'a d'autre motif que celui des démarches que Turgot a cru devoir faire pour le rappel du comte de Guines. Ce même contrôleur général jouissant d'une grande réputation d'honnêteté et étant aimé du peuple, il sera fâcheux que sa retraite soit en partie l'ouvrage de la Reine. S. M. veut également faire renvoyer le comte de Vergennes, aussi pour cause du comte de Guines, et je ne sais pas encore jusqu'où il sera possible de détourner la Reine de cette volonté.

V. M. sera sans doute surprise que ce comte de Guines, pour lequel la Reine n'a ni ne peut avoir aucune affection personnelle, soit cependant la cause de si grands mouvements ; mais le mot de cette énigme consiste dans les entours de la Reine, qui se réunissent tous en faveur du comte de Guines. S. M. est obsédée, elle veut se débarrasser ; on parvient à piquer son amour-propre, à l'irriter, à noircir ceux qui pour le bien de la chose peuvent résister à ses volontés ; tout cela s'opère pendant des courses ou autres parties de plaisir, dans les conversations de la soirée chez la princesse de Guéménée ; enfin on réussit tellement à tenir la Reine hors d'elle-même, à l'enivrer de dissipation que, cela joint à l'extrême condescendance du Roi, il n'y a dans certains moments aucun moyen de faire percer la raison.

En 1777, l'empereur Joseph II, l'un des frères de la Reine, vint à Versailles sous le nom de comte de Falkenstein. Il poussa l'incognito jusqu'à ne vouloir pas loger au château, et il demeura en effet à l'*hôtel du Juste*[1], rue du Vieux-Versailles, n° 6. Joseph II arriva à Versailles le 19 avril et en repartit le 30 mai. M. de Mercy a rédigé un long et très-intéressant journal du séjour de l'Empereur à Versailles, pendant lequel S. M. Impériale chercha à ramener sa sœur à une conduite plus sage et plus sérieuse, et décida le Roi, qu'il trouva « très-borné, » à se délivrer de l'incommodité dont nous avons déjà parlé[2]. Joseph II fut scandalisé de la conduite indécente des frères du Roi au souper du 21 avril.

Le souper fut plus que gai, dit M. de Mercy[3], de la part du Roi

[1] Cette auberge tirait son nom d'un portrait de Louis XIII, qui formait son enseigne.

[2] Mercy, III, 80, 113, 115, 130, 156. — Le résultat désiré par Joseph II fut obtenu, et vers la fin de l'année, la Reine dit un matin à Mme Campan : « Je suis reine de France. » (I, 187).

[3] Mercy, III, 52.

et des deux princes ses frères. Ils se mirent tellement à leur aise, qu'au lever de table ils s'amusèrent à des enfantillages, à courir dans la chambre, à se jeter sur les sophas, au point que la Reine et les princesses en furent embarrassées à cause de la présence de l'Empereur, qui, sans paraître faire attention à ces incongruités, continuait la conversation avec les princesses. Madame, dans un mouvement d'impatience, appela son époux et lui dit qu'elle ne l'avait jamais vu si enfant. Tout cela se termina cependant de bonne grâce, sans que l'Empereur eût laissé remarquer la surprise que lui avait causé un si étrange spectacle.

Les abus de toute espèce que Joseph II rencontra partout à Versailles, lui firent dire que, si on ne s'arrêtait pas, il y aurait une révolution terrible.

En 1778, le 24 janvier, la comtesse d'Artois accouchait du duc de Berry, et, le 19 décembre de cette année, après huit ans de mariage, la Reine donnait le jour à son premier enfant, Marie-Thérèse-Charlotte de France, appelée Madame fille du Roi ou Madame Royale, qui devait être plus tard Mme la duchesse d'Angoulême.

Cette même année 1778, le 16 mars, eut lieu le duel à l'épée, au bois de Boulogne, entre le duc de Bourbon et le comte d'Artois qui, le mardi gras, au bal de l'Opéra, avait insulté la duchesse de Bourbon.

Le 20 mai 1778, Franklin, l'un des ambassadeurs des colonies anglaises révoltées contre l'Angleterre, était présenté à Louis XVI, qui allait follement faire la guerre pour soutenir les Américains, sans acquérir de ses nouveaux alliés le droit de reprendre le Canada.

Le 29 février 1780, M. de la Fayette vint prendre congé du Roi avant de partir pour l'Amérique, où il allait mettre son épée au service des *Insurgents*.

En 1781, Joseph II, toujours sous le nom de comte de Falkenstein, fit son second voyage en France (29 juillet).

Le 22 octobre 1781, Marie-Antoinette donnait le jour au premier Dauphin, qui mourut en 1789. Louis XVI raconte cette naissance dans son journal[1] :

La Reine, dit-il, avait très-bien passé la nuit du 21 au 22 d'oc-

[1] *Revue rétrospective*, t. V.

tobre. Elle sentit quelques petites douleurs en s'éveillant, qui ne l'empêchèrent pas de se baigner; elle en sortit à dix heures et demie ; les douleurs continuèrent à être médiocres. Je ne donnai aucun ordre pour le tiré que je devois faire à Saclé, qu'à midi. Entre midi et midi et demi, les douleurs augmentèrent; elle se mit sur son lit de travail, et à une heure et un quart, juste à ma montre, elle est accouchée très-heureusement d'un garçon. Pendant le travail il n'y avoit dans la chambre que Mme de Lamballe, Monsieur, le comte d'Artois, mes tantes, Mme de Chimay, Mme de Mailly, Mme d'Ossun, Mme de Tavannes et Mme de Guéménée, qui alloient alternativement dans le salon de la Paix qu'on avoit laissé vide. Dans le grand cabinet il y avoit ma Maison, celle de la Reine et les grandes entrées, et les sous-gouvernantes qui entrèrent au moment des grandes douleurs et se tinrent dans le fond de la chambre, sans intercepter l'air [1].

De tous les princes que Mme de Lamballe envoya avertir à midi, il n'y avoit que M. le duc d'Orléans, qui arriva avant les dernières douleurs (il étoit à la chasse, à Fausse-Repose). Il se tint dans la chambre ou le salon de la Paix. M. le prince de Condé, M. de Penthièvre, M. le duc de Chartres, Mme la duchesse de Chartres, Mme la princesse de Conty et Mlle de Condé arrivèrent que la Reine étoit accouchée, M. le duc de Bourbon le soir, et M. le prince de Conty le lendemain. La Reine a vu tous ces princes, le lendemain, les uns après les autres.

Après que la Reine a été accouchée, on a porté mon fils dans le grand cabinet où je suis allé le voir habiller, et je l'ai remis entre les mains de Mme de Guéménée, gouvernante. Après que la Reine a été délivrée je lui ai annoncé que c'étoit un garçon et on le lui a apporté sur son lit.....

A la naissance du Dauphin, les serruriers offrirent au Roi une serrure d'or d'où sortait un Dauphin [2].

Le 3 mars 1782, Madame Sophie mourait au château. Le 20 mai, le grand duc [3] et la grande duchesse de Russie, sous les noms de comte et comtesse du Nord, arrivèrent à Versailles. Après avoir assisté à plusieurs fêtes, à un bal dans la galerie des Glaces, ils partirent le 21 juin.

En 1783, le 19 septembre, avait lieu, dans la grande cour du château, devant la famille royale, les membres de l'Académie des Sciences et une foule immense accourue de toutes parts, un spectacle alors tout nouveau. M. de Montgolfier lançait un

[1] Voir tome I, p. 185.
[2] Bachaumont, XVIII, 120.
[3] Depuis Paul Ier.

ballon dans les airs. Un mouton, un coq et un canard placés dans la nacelle devaient servir à résoudre la question de savoir si l'on pouvait respirer dans les hautes régions de l'atmosphère. L'expérience réussit à souhait, et le ballon alla descendre dans les bois de Vaucresson. L'année suivante, le 23 juin, Pilastre des Rosiers et le professeur de chimie Proust montèrent eux-mêmes dans un ballon, qui s'éleva aussi de la cour du château et alla descendre dans la forêt de Chantilly. Cette audacieuse expérience eut lieu devant le roi de Suède Gustave III, qui était venu à Versailles, le 7 juin, sous le nom de comte de Haga.

La Cour avait alors une certaine animation ; c'était le temps où le nouveau contrôleur général des finances, M. de Calonne, « le ministre modèle » comme on l'appelait, relevait un peu le crédit de l'Etat, en empruntant, en dépensant follement, en payant les dettes des frères du Roi, en donnant à Marie-Antoinette 15 millions pour acheter Saint-Cloud, 14 millions au Roi pour acheter Rambouillet, en enveloppant les bonbons qu'il offrait à sa maîtresse dans des billets de la Caisse d'escompte.

En 1785, le 27 mars, la Reine accoucha du duc de Normandie, qui devint Dauphin à la mort de son frère et qui mourut au Temple en 1795. Le 29 juin de cette année, La Pérouse fut présenté à Louis XVI avant de partir pour entreprendre son voyage d'exploration.

C'est aussi pendant l'année 1785 qu'eut lieu l'affaire du Collier. « Il en est, disent avec raison MM. de Goncourt, qui ont voulu faire de l'affaire du Collier la condamnation de Marie-Antoinette ; elle est la condamnation de la calomnie. »

Marie-Antoinette aimait les diamants et les pierreries. Le joaillier Bœhmer lui avait vendu des pendants d'oreilles d'une valeur de 360,000 livres, une parure de rubis et de diamants, et des bracelets, le tout d'une valeur de 800,000 livres. Il se mit ensuite à composer, avec les plus beaux diamants qu'il put trouver, un collier de 1,600,000 livres, qu'il destinait à la Reine. Louis XVI l'offrit à Marie-Antoinette, qui le refusa, déclarant avoir assez de diamants. A son tour, Bœhmer la supplia d'acheter ce collier, assurant qu'il serait ruiné si elle ne faisait pas cette acquisition. La Reine refusa de nou-

veau, l'engagea à diviser le collier et à en vendre les pierres séparément, et lui défendit de lui reparler de cette affaire.

Tout semblait terminé depuis assez longtemps, quand, le 3 août 1785, Bœhmer vint réclamer à Mme Campan l'argent du collier, que le cardinal de Rohan, grand aumônier de France, avait acheté au nom de la Reine. Marie-Antoinette, mise au courant de ce qui s'était passé par Bœhmer, alla aussitôt se plaindre au Roi, qui, le 15 août, jour de l'Assomption, à midi, au moment d'aller à la messe, fit appeler le cardinal dans son cabinet[1]. La Reine l'attendait aussi. Là eut lieu la scène suivante, dont nous empruntons le récit à Mme Campan.

Le Roi lui dit : « Vous avez acheté des diamants à Bœhmer ? — Oui, Sire. — Qu'en avez-vous fait ? — Je croyais qu'ils avaient été remis à la Reine. — Qui vous avait chargé de cette commission ? — Une dame appelée Mme la comtesse de Lamotte-Valois, qui m'avait présenté une lettre de la Reine, et j'ai cru faire ma cour à Sa Majesté en me chargeant de cette commission. »

Alors la Reine l'interrompit et lui dit : « Comment, Monsieur, avez-vous pu croire, vous à qui je n'ai pas adressé la parole depuis huit ans, que je vous choisissais pour conduire cette négociation et par l'entremise d'une pareille femme ? — Je vois bien, répondit le cardinal, que j'ai été cruellement trompé ; je paierai le collier. L'envie que j'avais de plaire à Votre Majesté m'a fasciné les yeux ; je n'ai vu nulle supercherie et j'en suis fâché. »

Alors il sortit de sa poche un portefeuille dans lequel était la lettre de la Reine à Mme de Lamotte pour lui donner cette commission. Le Roi la prit, et la montrant au cardinal, dit : « Ce n'est ni l'ecriture de la Reine ni sa signature ; comment un prince de la maison de Rohan et un grand-aumônier de France a-t-il pu croire que la Reine signait *Marie-Antoinette de France ?* Personne n'ignore que les reines ne signent que de leur nom de baptême. Mais, Monsieur, continua le Roi en lui présentant une copie de sa lettre à Bœhmer, avez-vous écrit une lettre pareille à celle-ci ? » Le cardinal, après l'avoir parcourue des yeux : « Je ne me souviens pas, dit-il, de l'avoir écrite. — Et si l'on vous montrait l'original signé de vous ? — Si la lettre est signée de moi, elle est vraie. — Expliquez-moi donc, continua le Roi, toute cette énigme ; je ne veux pas vous trouver coupable, je désire votre justification. Expliquez-moi ce que signifient toutes ces démarches auprès de Bœhmer, ces assurances et ces billets. »

Le cardinal pâlissait alors à vue d'œil, et s'appuyant contre la table : « Sire, je suis trop troublé pour répondre à Votre Majesté

[1] Salle 130.

d'une manière..... — Remettez-vous, monsieur le cardinal, et passez dans mon cabinet[1] ; vous y trouverez du papier, des plumes et de l'encre ; écrivez ce que vous avez à me dire. »

Le cardinal passa dans le cabinet du Roi, et revint un quart d'heure après avec un écrit aussi peu clair que l'avaient été ses réponses verbales. Le Roi lui dit alors : « Retirez-vous, Monsieur. »

Le cardinal sortit avec M. de Breteuil, qui donna l'ordre à un officier des Gardes de l'arrêter et de le conduire à la Bastille. A la porte du salon d'Hercule, le cardinal écrivit un mot au crayon et dit à son heiduque de le porter à l'abbé Georgel, son grand vicaire. Ce billet ordonnait à l'abbé de brûler toute la correspondance de Mme de Lamotte et en général toutes ses lettres. Ce fut ainsi que disparurent les preuves écrites de l'escroquerie de Mme de Lamotte et de l'innocence absolue de la Reine dans cette odieuse machination, qui n'avait d'autre but que de voler le cardinal, en se servant du nom de la Reine pour le tromper.

Le 22 août, Marie-Antoinette écrivait à son frère Joseph II la lettre suivante :

Vous aurez déjà su, mon très-cher frère, la catastrophe du cardinal de Rohan. Je profite du courrier de M. de Vergennes pour vous en faire un petit abrégé. Le cardinal est convenu d'avoir acheté en mon nom et de s'être servi d'une signature qu'il a cru la mienne, pour un collier de diamants de 1,600,000 francs. Il prétend avoir été trompé par une Mme Valois de Lamotte. Cette intrigante du plus bas étage n'a nulle place ici et n'a jamais eu d'accès auprès de moi. Elle est depuis deux jours dans la Bastille, et quoique par son premier interrogatoire elle convienne d'avoir eu beaucoup de relations avec le cardinal, elle nie fermement d'avoir eu aucune part au marché du collier. Il est à observer que les articles du marché sont écrits de la main du cardinal ; à côté de chacun le mot *approuvé* de la même écriture qui a signé au bas *Marie-Antoinette de France*. On présume que la signature est de la dite Valois de la Motte. On l'a comparée avec des lettres qui sont certainement de sa main ; on n'a pris nulle peine pour contrefaire mon écriture, car elle ne lui ressemble en rien, et je n'ai jamais signé *de France*. C'est un étrange roman aux yeux de tout ce pays-ci, que de vouloir supposer que j'ai pu vouloir donner une commission secrète au cardinal.

[1] Salle 131.

Tout avoit été concerté entre le Roi et moi ; les ministres n'en ont rien su qu'au moment où le Roi a fait venir le cardinal et l'a interrogé en présence du Garde des Sceaux et du baron de Breteuil. J'y étois aussi, et j'ai été réellement touchée de la raison et de la fermeté que le Roi a mise dans cette rude séance. Dans le moment que le cardinal suppliait pour n'être pas arrêté, le Roi a répondu qu'il ne pouvoit y consentir ni comme roi ni comme mari. J'espère que cette affaire sera bientôt terminée, mais je ne sais encore si elle sera renvoyée au Parlement, ou si le coupable et sa famille s'en rapporteront à la clémence du Roi ; mais dans tous les cas je désire que cette horreur et tous ces détails soient bien éclaircis aux yeux de tout le monde.

Le 5 septembre, d'après le désir du cardinal, l'affaire fut déférée au Parlement par Louis XVI. Les cinq accusés étaient le cardinal, Mme de Lamotte, le charlatan Cagliostro, la D'Oliva, « une barboteuse des rues », selon l'expression de Marie-Antoinette, et un ancien gendarme, Réteaux de Villette, ami des Lamotte.

Le cardinal, prélat sans religion, mais en revanche sot et vaniteux à l'excès, de mœurs relâchées, couvert de dettes malgré ses immenses revenus, avait été trompé par une audacieuse coquine, Mme de Lamotte-Valois, descendante d'un bâtard de Henri II. Elle s'était servi du cardinal de Rohan pour avoir le collier, qu'elle devait remettre à la Reine, mais que son mari avait été vendre aussitôt à Londres. C'est donc en un vol, compliqué d'escroquerie et d'odieux mensonges, que consiste toute l'affaire.

Le cardinal avait été l'un des ennemis les plus déclarés de la Reine, soit à Vienne, pendant qu'il y était ambassadeur, soit à Versailles. La Reine ne lui avait jamais adressé la parole, et le traitait en toute occasion avec une froideur extrême. A cette époque (1784), le cardinal désirait rentrer dans les bonnes grâces de la Reine et gagner la confiance du Roi. Mme de Lamotte, avec qui il était en relations, lui en offrit bientôt le moyen. Elle lui avait persuadé, ainsi qu'à bien d'autres, que la Reine lui accordait une certaine faveur. Le cardinal lui ayant parlé de son désir, Mme de Lamotte lui promit de le faire connaître à la Reine. Elle avait vu tout de suite le parti qu'elle pourrait tirer de l'inconcevable crédulité de son protecteur. Quelques jours après, en effet, elle lui montrait une prétendue

lettre de Marie-Antoinette, dans laquelle il y avait quelques mots de bonté pour lui. Bientôt le cardinal reçut des lettres de la Reine qui lui promettaient une audience prochaine. Toutes ces lettres étaient fabriquées par l'ancien gendarme, Réteaux de Villette. Quand le cardinal demanda l'audience avec instance, et qu'il ne fut plus possible de la reculer, Mme de Lamotte l'accorda, mais ce fut la D'Oliva qui fut chargée de recevoir le cardinal.

Marie Leguay d'Oliva était une femme galante, âgée de vingt-quatre ans, qui avait une certaine ressemblance avec Marie-Antoinette. M. et Mme de Lamotte la gagnèrent en lui faisant croire qu'ils agissaient au nom de la Reine, en lui promettant 15,000 livres, et, de plus, un riche cadeau de S. M., si elle consentait à faire ce que la Reine lui demandait. La D'Oliva accepta pour être agréable à Marie-Antoinette. En conséquence, elle partit pour Versailles, alla loger à l'hôtel de la Belle-Image[1], s'y habilla de blanc à la façon de la Reine, une thérèse sur la tête et reçut ses instructions. « Je vous conduirai ce soir dans le parc, lui dit Mme de Lamotte ; un grand seigneur s'approchera de vous ; vous lui remettrez cette lettre et cette rose en lui disant : « Vous savez ce que cela veut dire. » C'est tout ce que vous aurez à faire. » Le cardinal, prévenu du rendez-vous, se trouvait dans le bosquet d'Apollon[2], attendant la Reine. Réteaux de Villette, M. et Mme de Lamotte et la D'Oliva arrivèrent à leur tour, vers les dix heures du soir, chacun ayant son rôle à jouer. La D'Oliva était seule dans l'ombre ; Mme de Lamotte joignit le cardinal, et l'amena à la D'Oliva. Le cardinal s'inclina jusqu'à terre, dit quelques mots auxquels la prétendue Marie-Antoinette répondit en lui offrant la rose et en disant : « Vous savez ce que cela veut dire. » Au même moment, Mme de Lamotte, qui faisait le guet, accourut en s'écriant : « Venez vite, » pen-

[1] Place Dauphine, aujourd'hui place Hoche, n° 8 (Le Roi).

[2] On ne sait pas au juste où a eu lieu l'entrevue : les uns disent au bosquet de Vénus (bosquet de la Reine), d'autres sur la terrasse. D'après les mémoires de M. de la Motte, qui devait être bien instruit, c'est le bosquet des bains d'Apollon qui fut le théâtre de cette odieuse supercherie. — Les mémoires manuscrits de M. de la Motte sont aux Archives nationales, F. 7. (Renseignements communiqués par M. Ch. Vatel.)

dant que Réteaux de Villette ajoutait : « Voici Madame et Mme la comtesse d'Artois, » et chacun des acteurs de cette ignoble farce disparut dans les sombres allées du bosquet.

Après cette entrevue, qu'il avait la niaiserie de prendre pour une audience de la Reine, le pauvre cardinal exprima à Mme de Lamotte toute sa joie d'être rentré dans la faveur de sa souveraine. Ce fut alors que Mme de Lamotte, à qui il devait cet heureux résultat, résolut d'exploiter largement la niaiserie et la bourse de sa dupe. Elle lui remit des lettres de la Reine, qui lui demandait 150,000 livres pour donner à des gens auxquels elle s'intéressait. Le cardinal remit l'argent à Mme de Lamotte, qui acheta aussitôt une maison de 20,000 fr. à Bar-sur-Aube, puis des diamants, et mena un grand train, parlant toujours et à tout le monde, de la faveur qu'elle avait auprès de la Reine.

Un individu de l'entourage des Lamotte, un sieur Achet, faiseur d'affaires, connaissait Bœhmer et savait combien il était désespéré de ne pas pouvoir vendre son fameux collier. Il amena Bossange, l'associé de Bœhmer, chez Mme de Lamotte, et tous les deux prièrent la comtesse d'essayer encore de persuader à la Reine d'acheter le collier. Avec le flair particulier aux escrocs, Mme de Lamotte vit aussitôt un coup à faire, et promit au joaillier de parler pour lui quand l'occasion s'en présenterait (29 décembre 1784). Trois semaines après (21 janvier 1785), Mme de Lamotte pria Achet et Bossange de passer chez elle ; elle leur annonça que la Reine s'était décidée à acheter le collier; mais que, ne voulant pas traiter directement avec les joailliers, elle chargeait un grand seigneur de faire l'acquisition ; elle leur recommanda de prendre toutes leurs sûretés vis-à-vis de ce seigneur, les pria surtout de ne pas parler d'elle dans toute cette affaire, et refusa noblement de recevoir le cadeau qu'on lui offrait en témoignage de reconnaissance. Le 24 janvier, le cardinal de Rohan allait voir le collier chez Bœhmer et Bossange, à Paris, rue de Vendôme, commençait la négociation, s'occupait du prix et du mode de paiement, et déclarait qu'il n'achetait pas pour lui et qu'il allait rendre compte à la personne intéressée. Le 29, Bœhmer et Bossange étaient mandés à l'hôtel de Strasbourg, à Paris, chez le cardinal, qui leur annonçait que l'acquisition était faite au prix

de 1,600,000 francs. On convint du mode de paiement ; on paierait 400,000 francs au mois d'août et pareille somme tous les quatre mois. Le traité, écrit de la main du cardinal, fut signé par les parties, et le 1er février les joailliers lui apportaient le collier.

Les orfèvres étaient volés. Il restait à voler le cardinal ; ce fut fait le même jour. Le soir, en effet, le cardinal apportait le collier à Versailles chez Mme de Lamotte, rue Dauphine, où un homme de confiance de la Reine devait venir le prendre. L'homme, c'était Réteaux de Villette, arriva et remit une lettre à Mme de Lamotte, qui lui confia le collier. Le cardinal, qui avait vu la scène derrière les vitres d'une alcôve, crut reconnaître dans Réteaux l'un des garçons de la chambre de la Reine. On ne pouvait y mettre plus de complaisance.

Le collier tombé entre les mains de ces filous, Lamotte, sa femme et Réteaux cherchèrent aussitôt à le vendre. Ils le démontèrent, vendirent à vil prix quelques diamants à Paris et attirèrent l'attention de la police. Alors M. de Lamotte partit pour Londres, où il vendit bon nombre de belles pierres aux joailliers Gray et Jefferyes ; puis il revint vivre à Paris avec les produits de son vol.

Pendant ce temps on faisait de nouveaux mensonges au cardinal et aux joailliers ; on obtenait d'eux un rabais de 200,000 francs sur le prix d'acquisition ; en revanche, ils devaient toucher 700,000 francs, au lieu de 400,000 au 1er août. Bœhmer écrivait à la Reine pour la remercier, et était stupéfait de la réponse qu'elle lui faisait transmettre par une de ses femmes de chambre : « Je n'y comprends rien. » Informé de cette réponse, le cardinal pressa Bœhmer d'aller voir la Reine pour avoir une explication ; mais, fatiguée de ses importunités, elle ne voulut pas le recevoir. Invité par un ministre, M. de Breteuil, ennemi déclaré du cardinal, à venir s'expliquer à Versailles, Bœhmer, suivant les instructions du cardinal, lui déclara qu'il s'agissait de quelques bijoux qu'il voulait vendre à S. M. Ajoutons qu'on faisait croire au cardinal que la Reine était amoureuse de lui, et on le rendait amoureux fou de Marie-Antoinette.

Enfin, le 1er août, date du premier paiement, approchait. Le 31 juillet, Mme de Lamotte remit au cardinal une nouvelle

lettre de Marie-Antoinette, toujours écrite par Réteaux, dans laquelle la Reine disait au cardinal qu'elle ne pouvait pas payer les 700,000 francs avant le 1er octobre. Le cardinal fut encore la dupe de Mme de Lamotte, et, pour faire taire les joailliers, il leur affirma qu'il avait traité directement avec S. M. Le 3 août, Bœhmer venait réclamer son argent à Mme Campan ; Marie-Antoinette le recevait enfin le 9, et apprenait alors une partie de la vérité ; le 15, le cardinal était arrêté, et des lettres de cachet étaient lancées contre les filous qui avaient volé le collier. Par une raison inconnue, on n'arrêtait pas M. de Lamotte, qui put s'enfuir.

Nous croyons que le Roi eut tort de faire arrêter et juger le cardinal, plus dupe encore que coupable. Il fallait, ce me semble, connaître plus amplement l'affaire avant de prendre le parti de l'envoyer à la Bastille, et le punir, pour ses folles espérances, qui étaient un outrage à la Reine, et les fautes graves qu'il avait commises dans cette affaire, en lui enlevant sa charge, qu'il était indigne d'exercer plus longtemps, et en l'exilant. A notre avis, les fautes dont il s'était rendu coupable n'étaient pas du domaine de la justice, et on ne devait pas l'envoyer devant le Parlement, qui ne pouvait le condamner, lui victime de l'escroquerie, comme complice des escrocs.

C'est ici que l'on trouve la douloureuse application du mot de Marie-Thérèse : « La Reine court à sa perte. » Jamais Mme de Lamotte et ses complices n'auraient osé mettre Marie-Antoinette en relations de galanterie avec le cardinal, si son manque de tenue n'avait permis de le faire ; et le cardinal, si infatué et si bête fût-il, n'aurait pu croire et espérer, même au prix d'un collier, devenir l'amant de la Reine.

On lit dans les mémoires de M. Beugnot, qui brûla à Bar-sur-Aube les papiers de son amie, Mme de Lamotte : « C'est là qu'en portant mes regards sur une des mille lettres du cardinal, j'ai vu avec pitié quel ravage avoit fait chez ce malheureux homme le délire de l'amour exalté par celui de l'ambition. Ces lettres, de nos jours, un homme qui se respecte le moins du monde pourroit commencer de les lire, mais ne les achèveroit pas. »

Le procès terminé, le procureur général, Joly de Fleury,

posa ses conclusions ; il demandait que le cardinal implorât, devant la Cour, le pardon de Leurs Majestés pour avoir manqué au respect qui était dû à leurs personnes sacrées, en croyant à un rendez-vous nocturne faux et supposé sur la terrasse de Versailles, en faisant un marché avec Bœhmer et Bossange sans s'être assuré par lui-même des intentions du Roi et de la Reine, et en faisant auxdits Bœhmer et Bossange, après avoir reconnu la fausseté de la signature et des *approuvé*, un paiement de 30,000 livres dont il s'était fait donner quittance au nom de la Reine.

Beaucoup de membres du Parlement étaient hostiles à Marie-Antoinette. Ils firent rejeter ces conclusions, et, dans l'arrêt qui fut rendu le 31 mai 1786, le cardinal fut déchargé des plainte et accusation contre lui intentées. Dans l'état d l'opinion, et dans une affaire si mal engagée, et devenue si complètement une affaire personnelle entre la Reine et le cardinal, l'acquittement du cardinal était une véritable insulte à la Reine.

A cette nouvelle, Marie-Antoinette écrivit à Mme de Polignac la lettre suivante [1] :

Venez pleurer avec moi, venez consoler votre amie, ma chère Polignac. Le jugement qui vient d'être prononcé est une insulte affreuse. Je suis baignée dans mes larmes de douleur et de désespoir. On ne peut se flatter de rien quand la perversité semble prendre à tâche de rechercher tous les moyens de froisser mon âme. Quelle ingratitude ! Mais je triompherai des méchants en triplant le bien que j'ai toujours tâché de faire. Il leur sera plus aisé de m'affliger que de m'amener à me venger d'eux. Venez mon cher cœur.

Cagliostro fut aussi déchargé de l'accusation. La D'Oliva fut mise hors de cour [2]. M. de Lamotte contumace était condamné aux galères à perpétuité, à être marqué sur l'épaule droite,

[1] Le fac-simile s'en trouve dans l'ouvrage de M. Campardon, *Marie-Antoinette et le procès du collier*, p. 183.

[2] En matière criminelle, le *hors de cour* signifie qu'il n'y a pas assez de preuves pour asseoir une condamnation. Il y a une grande différence entre le jugement qui prononce un *hors de cour* et celui qui renvoie l'accusé absous et le décharge de l'accusation. Dans le premier cas, l'on peut dire qu'il manque quelque chose au rétablissement de son honneur. (Guyot, *Répertoire de jurisprudence*.)

et à la confiscation de ses biens. Réteaux était condamné au bannissement à perpétuité, et cependant il avait bien mérité les galères. Mme de Lamotte était condamnée à être battue de verges, marquée à l'épaule droite en place publique, et enfermée à perpétuité à l'hôpital général de la Salpêtrière ; ses biens confisqués également.

Mme de Lamotte, probablement avec la connivence du gouvernement, s'évada de la Salpêtrière et alla se réunir à Londres à son mari ; elle y publia ses odieux pamphlets contre la Reine, et mourut, dit-on, dans une orgie, jetée par la fenêtre par ses compagnons de débauche[1].

En 1786, Marie-Antoinette reçut la visite de son frère l'archiduc Ferdinand et de sa femme, voyageant incognito sous le nom de comte et comtesse de Nellenbourg (13 mai-17 juin). Quelque temps après, sa sœur, la duchesse de Saxe-Teschen et son mari, sous le nom de comte et comtesse de Bély, vinrent aussi à Versailles (29 juillet-28 août). Le 26 décembre de la même année, Haüy présentait au Roi ses jeunes aveugles[2].

En 1787, les Notables s'assemblèrent aux Menus-Plaisirs, le 22 février. Le 6 août, le Roi tenait un lit de justice pour faire enregistrer l'impôt du timbre et la subvention territoriale. Le 8 mai 1788, un nouveau lit de justice était tenu pour forcer le Parlement à enregistrer plusieurs ordonnances apportant des réformes dans l'organisation des tribunaux. Le 10 août, le Roi donnait audience, dans le salon d'Hercule, aux ambassadeurs du sultan de Mysore, Tippou-Saïb, notre allié dans l'Inde. Le 6 novembre, la seconde assemblée des Notables se réunissait dans la grande salle des Gardes.

En 1789, le 2 mai, les députés aux Etats-Généraux étaient présentés à Louis XVI dans le salon d'Hercule. Les Etats-Généraux s'ouvraient le 5 mai, la Révolution commençait le 20 juin, et il n'est pas inutile de reproduire ici une importante lettre de Marie-Antoinette.

Ce 20 juin 1789.

« Je ne sais comment je vous ferai parvenir cette lettre, si

[1] *Mémoires de l'abbé Georgel.*
[2] *Gazette*, 1787, p. 3.

B... ne revient pas aujourd'hui : alors ce sera pour moi que j'aurai écrit.

» Vous êtes instruit du terrible coup que le tiers-état vient de frapper : il s'est déclaré *Chambre nationale*. Le Roi est indigné de cette nouveauté, qui bouleverse toutes les notions reçues. On délibère ici, mais je suis au désespoir de ne voir rien aboutir ; tout le monde est dans une grande alarme. Si on soutenait le tiers, la noblesse est écrasée à jamais, mais le royaume sera tranquille ; si le contraire arrive, on ne peut calculer les maux dont nous sommes menacés : voilà ce qui se dit autour de nous. Celui qui est au-dessus de moi garde le silence au milieu de tous ces discours. J'avoue que le plus sage et le plus habile ne peut avoir une opinion sur le moment présent, devenu la plus importante crise où se soit jamais trouvé le royaume ; on se hait, on se déchire dans la société ; aux combats près, la guerre civile existe, et de plus le pain manque. Dieu veuille seconder notre cœur ! »

Enfin, au 6 octobre, la Cour quittait Versailles pour aller à Paris. Le château avait cessé d'être le séjour de la royauté et le siège du gouvernement.

CHAPITRE VII

LE CHATEAU DEPUIS 1789

I

LA REVOLUTION ET LE CONSULAT — 1789-1805

Après le départ de Louis XVI et de la Cour, au 6 octobre 1789, le château fut démeublé en partie, pour meubler, aux Tuileries, les appartements du Roi, de la Reine et de la famille royale, et après le 10 août, il fut question de le vendre et de le démolir.

Il est nécessaire, pour mettre de l'ordre dans l'histoire assez confuse du château pendant la Révolution, de distinguer et de traiter séparément trois choses : le palais et le parc, qui ont été conservés, — le mobilier, qui a été vendu, — les tableaux du cabinet du Roi, qui ont été portés au Louvre.

Dès que les habitants de Versailles virent la monarchie renversée, ils comprirent que l'intérêt de la ville exigeait impérieusement la conservation du château ; ils formèrent aussitôt un projet de musée, qu'il était facile d'établir au palais vec les admirables tableaux que possédait le cabinet du Roi[1], parmi lesquels figuraient la Joconde, le Saint-Michel, les belles toiles du Titien, d'André del Sarte, de Paul Véronèse, de Rubens, de Van Dyck, du Dominiquin, etc., que nous admirons

[1] Le cabinet était à la Surintendance.

aujourd'hui au Louvre. Ils soumirent ce projet de musée au ministre Roland. Mais, le 19 septembre 1792, aux derniers jours de son existence, l'Assemblée législative décréta que les tableaux et autres objets d'art placés dans les maisons royales seraient transportés au nouveau musée du Louvre[1].

A cette nouvelle, les administrateurs et les habitants de Versailles envoyèrent à Roland une adresse, dans laquelle ils lui exprimaient leur douleur de voir enlever au château tous les objets d'art avec lesquels ils comptaient fonder un musée, destiné à réparer en partie les pertes que la ville avait éprouvées depuis 1789[2].

La Convention, qui venait de se réunir, donna gain de cause aux pétitionnaires et suspendit, le 27 septembre 1792, le transport des objets d'art du palais de Versailles à Paris[3].

Quelques jours après, le 20 octobre, le ministre Roland étant venu demander à la Convention l'autorisation de vendre les meubles du palais, aussitôt Manuel profita de l'occasion et proposa de mettre *la maison* en vente ou en location. La Convention autorisa la vente du mobilier, et renvoya la proposition de Manuel au Comité d'aliénation, qui la rejeta, et, le 8 juillet 1793, sur la proposition de Barrère, le Comité de Salut public décréta l'établissement, dans le palais de Versailles, de l'Ecole centrale du département, d'un conservatoire de tous les objets d'art extraits des maisons des émigrés, d'une bibliothèque publique, d'un musée français pour les peintures et les sculptures[4], et d'un cabinet d'histoire naturelle. Le château était sauvé.

[1] Le musée du Louvre, commencé en 1775 par M. d'Angivilliers, a été définitivement constitué par les décrets de la Législative en date des 26 mai et 26 août 1791, et par le décret de la Convention en date du 27 juillet 1793. (Voir l'excellente notice historique de M. Villot, placée en tête du Catalogue des tableaux du Louvre).

[2] Pièce manuscrite de la Bibliothèque de Versailles. — Le principal promoteur de l'établissement du musée était M. Duval, qui adressa son projet à la Convention le 3 novembre 1792. Il demandait que Versailles fût le musée des Ecoles étrangères et des Antiques (ce qu'est le Louvre), et que le Louvre fût le musée de l'Ecole française. On fit juste l'inverse de ce qu'il demandait, mais on fit un musée à Versailles.

[3] *Moniteur universel*, p. 1132. — Ce décret fut confirmé par celui du 27 juillet 1793, qui s'appliquait aussi aux deux Trianons.

[4] Le Directoire du département de Seine-et-Oise rendit un arrêté, le

De nouveaux décrets de la Convention, en date du 4 juin 1794 et du 24 décembre 1795, confirmèrent le décret de juillet 1793. Ils attestent la persistance de ceux qui voulaient faire démolir le château ; il fallait, encore à deux reprises, déclarer que Versailles ne serait pas vendu, parce qu'il était destiné à des établissements publics.

Ce grand résultat était dû à l'intelligence et à l'action énergique des habitants de Versailles et des administrations locales. Un article du *Journal du département de Seine-et-Oise*, de 1802 [1] met bien en lumière l'esprit et les efforts des habitants de la ville à cette époque :

On lit dans le feuilleton du *Journal des Débats*, du 25 de ce mois [2], une notice sur le Muséum de Versailles ; la description qu'en fait le rédacteur est précédée d'un éloge ironique *des bons Versaillais* dont *le bon esprit* a su, au milieu des tourmentes révolutionnaires, conserver ce palais à très-peu près dans le même état où il était avant la Révolution. Quel caprice du hasard, dit-il, a préservé ce palais marqué partout au sceau de la destruction révolutionnaire ?

Nous répondrons que ce n'est point le caprice du hasard qui a produit cette merveille étonnante aux yeux de l'auteur de cet article, mais *le bon esprit des Versaillais*, qui, quoique divisés, comme partout, d'opinions, étaient d'accord cependant sur ce point, que le château et ses dependances devaient être sacrés ; et cet esprit, qui était l'esprit général, n'en déplaise au feuilleton, était encore celui des magistrats nommés par le peuple, même celui de la société populaire, qui n'a jamais cloué ses banquettes sur les parquets du salon d'Hercule, mais sur les planches de l'Opéra ; et cette société, qui en général était composée d'énergumènes, n'a cependant commis aucune dégradation dans ce superbe monument. Les seules mutilations qu'on remarque dans l'ensemble du château ne sont nullement des exploits *des bons Versaillais*, mais des Parisiens ou d'auttres étrangers à la ville ; c'est à coups de fusil que, les 5 et 6 octobre 1789, l'armée parisienne mutila les deux figures qui sont à l'entrée de la grille principale ; c'est avec des piques et des bayonnettes que cette même armée cassa les glaces de la grande galerie en poursuivant les Gardes du corps pour les massacrer [3].

24 novembre 1793, pour l'établissement de ce *musée spécial de l'Ecole française*.

[1] 1er fructidor an X (19 août 1802).

[2] 25 thermidor an X (13 août 1802).

[3] Ajoutons encore une statue dans le parc, un Jupiter antique, brisée à

Une grande partie du mobilier royal : meubles richement décorés, objets d'art, bronzes ciselés, porcelaines, tapisseries, avait été enlevée de Versailles et portée à Paris, comme nous venons de le dire, pour meubler les appartements de la famille royale aux Tuileries [1] ; une autre partie avait été déposée au Garde-meuble de Versailles ; une troisième partie fut vendue à Versailles, en 1793, avec le mobilier ordinaire du palais.

Que sont devenus ces beaux meubles? Le plus grand nombre a été détruit ou vendu à l'étranger ; quelques-uns seulement se retrouvent au Garde-meuble, dans les palais nationaux et au Louvre [2]. C'est une perte regrettable, dont la Révolution est responsable en partie, mais dont la responsabilité incombe bien davantage au mauvais goût de l'époque et à l'école de David, sous l'influence desquels on a détruit pendant plus de cinquante ans une foule d'objets et de meubles précieux, par la seule raison qu'ils n'étaient pas de style gréco-romain [3].

Le 25 août 1793, commençait la vente du mobilier de *la ci-devant liste civile*, en exécution du décret de la Convention du 10 juin 1793. Elle se fit aux Petites-Écuries [4] et finit le 11 août 1794. Le procès-verbal de la vente conservée aux Archives de Seine-et-Oise se compose de 35 cahiers et nous donne le détail des 17,182 lots qui furent vendus en présence des Représentants du peuple Joseph-Mathurin Musset et Charles Delacroix. Les objets vendus sont surtout des articles de literie (lits, matelas, couvertures), en très-grand nombre, des articles de ménage, des ustensiles de cuisine,

coups de fusil, et la destruction de la grille qui séparait la cour Royale de la cour des Ministres, que les bandes du 6 octobre détruisirent pour faire des piques, et l'on aura la liste à peu près complète des dégradations subies par le château pendant la tourmente révolutionnaire.

[1] Archives de Seine-et-Oise A 15.

[2] On peut admirer à la salle des dessins et des pastels le secrétaire à cylindre du comte de Provence (Louis XVIII) et des commodes de Marie-Antoinette, trois chefs-d'œuvre de l'ébénisterie du XVIIIe siècle.

[3] La destruction systématique des objets d'art du Moyen-Age, de la Renaissance, des XVIIe et XVIIIe siècles n'a fini que vers 1845, grâce aux efforts du Comité des arts et monuments.

[4] La vente commença cependant à l'appartement de la princesse de Lamballe, au rez-de-chaussée de la cour des Princes.

des meubles ordinaires, des glaces, pendules, chenets, lustres, flambeaux, bras, girandoles, poëles, du linge, des rideaux de damas ou en gros de Tours, des fleurs artificielles, des voliges, planches, voitures, des vins de Madère, Malvoisie, Tokay, Malaga, du vin du Cap, du muscat de Corinthe, du café en grains, quelques porcelaines de Sèvres, quelques groupes en biscuit, quelques gravures, gouaches et dessins, et quelques beaux meubles; mais les véritables choses d'art sont en petit nombre dans cette vente colossale.

Nous avons dit qu'une partie des beaux meubles du palais fut déposée au Garde-meuble de Versailles. Ils furent vendus le 22 ventôse (12 mars) et le 8 floréal (27 avril) an IV (1796), par les ordres du ministre des finances. Les procès-verbaux de ces ventes se trouvent à la Bibliothèque de Versailles [1]. Les meubles qui sont décrits devaient être de la plus grande beauté, et vaudraient aujourd'hui des sommes folles. Ce sont des commodes, des secrétaires, des coffres, des guéridons, tables, bureaux, armoires, encoignures, en bois d'acajou, en bois satiné, en bois de rose, en bois de citron, plaqués de laques de Chine, ornés de bronzes ciselés et dorés au mat ou d'or moulu, décorés de médaillons d'oiseaux et de papillons, de médaillons en camées de porcelaine bleue et blanche, de panneaux en porcelaine fond blanc à paysages et figures d'après Watteau, de dessus de porcelaine de Saxe, de médaillons en porcelaine ou en biscuit de Sèvres, etc. On trouve indiqués dans ces procès-verbaux, un meuble de tapisserie de Beauvais dont les sujets sont les Saisons et les quatre parties du monde, des feux, des candélabres, flambeaux, girandoles, lustres, de belles pendules de Robin et de Sotian. Ce beau mobilier provenait des appartements du Roi et de la Reine, de ceux de Monsieur, du comte d'Artois et de *Victoire Capet*.

La République devait d'assez fortes sommes à Abraham Alcan et Compagnie, fournisseurs généraux des subsistances militaires de l'armée de Rhin-et-Moselle; elle le paya en objets mobiliers. Alcan vint choisir au Garde-meuble ce qui lui convenait; il fit une estimation, qui fut adoptée par le

[1] Mss. I L j 12. F c.

ministre. On donna au citoyen Alcan pour 89,620 francs (valeur métallique) de meubles, pour 27,582 francs de porcelaines de Sèvres[1], pour 31,169 francs de glaces, pour 13,189 francs de pièces d'étoffes, de brocarts d'or, de galons, enfin pour 20,000 francs une tapisserie de Beauvais emblématique de la révolution d'Amérique.

On a un autre exemple de créanciers de l'Etat payés avec des meubles et autres objets précieux. « On les donnait en échange ou en paiement, dit M. Davillier[2], à des fournisseurs, par exemple à un certain Lanchère, qui avait été le continuateur de l'abbé d'Espagnac, pour l'exploitation des convois et transports militaires.

Le Comité de Salut public lui avait fait délivrer, en paiement de ses premiers services, de fortes parties du mobilier de Versailles, en pendules, en tapis, en statues de marbre, en commodes, secrétaires et consoles du meilleur goût et du plus grand prix. Lanchère père, originairement cocher de fiacre à Metz, mais d'une activité merveilleuse, et secondé par les talents de sa femme en affaires, était resté avec sa vaste entreprise l'homme le plus simple du monde. Il avait encombré de tout ce mobilier de Versailles l'hôtel de Flamarens, faubourg Saint-Germain, dont il était propriétaire, ce qui faisait l'effet d'un garde-meuble à déménager[3].

« Paris, continue M. Davillier, regorgeait, à la suite de la vente du château de Versailles, de meubles et d'objets précieux qui encombraient les magasins des revendeurs. Les journaux du temps sont remplis d'annonces où ils sont offerts au public. C'est ainsi que nous lisons dans les *Affiches, Annonces*, etc., du 3 pluviôse an II : « Magasin de *beaux meubles* provenant de la *Liste civile*, rue Helvétius, 53; et à côté, Magasin de la citoyenne Mauduit, vente à prix fixe de meubles de Versailles et de Trianon. »

Les établissements d'utilité publique fondés à Versailles, et dont l'installation amena définitivement le salut du château et de ses dépendances, furent : au château, une Ecole centrale, le conservatoire des arts et des sciences, devenu plus tard le

[1] Déjeuners, tasses, vases, cassolettes, etc.

[2] Ch. Davillier, *La vente du mobilier de Versailles pendant la Terreur*, Paris, Aubry, 1877, brochure in-8°.

[3] *Souvenirs de M. Berryer*, Paris, 1839, in-8°, II, 338.

musée de l'école française et le cabinet d'histoire naturelle, une bibliothèque, une école du modèle vivant, une école de musique, une succursale des Invalides, — au Potager, le jardin botanique de l'école centrale, — à Trianon, les pépinières, — au Grand-Commun, une manufacture d'armes, — à la Ménagerie, une école rurale, — à Saint-Cyr, un hôpital militaire.

Les *Ecoles centrales*, instituées par le décret de la Convention du 25 février 1795 et sur le rapport de Daunou, étaient destinées à remplacer les anciens collèges ; à leur tour elles furent remplacées, en 1805, par les lycées de l'Université impériale. Chaque Ecole centrale devait être pourvue d'une bibliothèque, d'un cabinet d'histoire naturelle et d'un cabinet de physique. L'Ecole centrale de Versailles fut établie dans l'aile septentrionale des Ministres[1] ; elle avait un cabinet de physique, où le professeur faisait un cours public ; au cours de dessin était annexée une collection d'antiques moulés en plâtre ; elle avait un jardin botanique au Potager, une bibliothèque dans l'aile méridionale des Ministres, et un cabinet d'histoire naturelle au rez-de-chaussée du palais. Le programme des études comprenait le dessin, l'histoire naturelle, les langues anciennes, les mathématiques, la physique et la chimie, la grammaire générale et les belles-lettres, l'histoire, la législation et la morale[2].

La *bibliothèque*, composée de 30,000 beaux volumes, provenant en grande partie des bibliothèques du Roi, des Princes et de Mesdames, fut installée dans l'aile méridionale des Ministres[3]. Elle y resta jusqu'en 1799, époque à laquelle le local où elle était établie fut affecté aux Invalides. On la plaça alors dans l'ancien hôtel des Affaires étrangères, où elle est encore.

Le *cabinet d'histoire naturelle* fut formé des collections rassemblées au conservatoire des arts et sciences, et provenant

[1] *Cicerone de Versailles.*

[2] Voir à la Bibliothèque de Versailles (ILj 18) une brochure intitulée : « *Aux pères et aux mères de famille habitant le département de Seine-et-Oise, les professeurs de l'Ecole centrale établie à Versailles.* Ils y exposent un excellent plan d'études.

[3] *Cicerone de Versailles.*

des propriétés nationales du département et de la belle collection réunie par M. Fayolle, commissaire de la marine, pour l'éducation des enfants du comte d'Artois. Le ministre Bénezech ayant créé, en l'an VII, le musée spécial de l'Ecole française, les collections du conservatoire des arts et sciences se partagèrent en deux parties : le musée spécial de l'Ecole française, et le cabinet d'histoire naturelle. Le cabinet, placé sous la direction de M. Fayolle, fut établi, au rez-de-chaussée du château, dans l'ancien appartement de Mesdames ; il occupait neuf pièces, et on y entrait par le vestibule de la chapelle. La première pièce renfermait les fossiles ; la seconde, les animaux terrestres ; la troisième, les animaux de l'air (oiseaux, papillons, insectes, nids, œufs) ; la quatrième, les animaux de la mer (cétacés, poissons, coquillages, madrépores) ; la cinquième, l'histoire naturelle de l'homme (anatomie, myologie, etc.) ; la sixième, les minéraux ; la septième, les végétaux (graines, bois) ; la huitième, des costumes, des armes, des idoles et divers objets provenant des peuples sauvages[1] ; la neuvième, diverses curiosités, un sauvage du Canada, des modèles de vaisseaux, des médailles et pierres gravées, le plan en relief du château et du parc de Bellevue, une très-belle Annonciation en ambre jaune provenant de Saint-Cyr, etc.

Le *jardin botanique* de l'école fut planté au Potager par les soins d'Antoine Richard avec les débris du jardin botanique de Trianon.

Il nous reste maintenant à parler des tableaux du cabinet du Roi et du *musée de l'Ecole française*. Après une longue lutte entre Versailles, qui voulait conserver les tableaux du cabinet du Roi, et le Louvre, qui voulait les avoir, Versailles fut vaincu, et les tableaux du cabinet du Roi ainsi que les antiques furent transportés au Louvre, en 1794, pour compléter le musée que la Convention y organisait. Mais en échange des admirables tableaux des écoles étrangères qu'on enlevait à Versailles, on y créa un très-beau musée de l'Ecole française. Le Louvre lui donna toutes les toiles des artistes français

[1] La collection canadienne est aujourd'hui à la Bibliothèque de Versailles.

qu'il possédait, depuis Jean Cousin jusqu'aux artistes vivants.

Ce fut en l'an V (mai 1797), sous le Directoire, que M. Bénezech, ministre de l'Intérieur[1], donna enfin au nouveau musée son organisation définitive. On sut l'établir alors sans dévaster le palais. Il fut placé dans les grands appartements, dont les plafonds et la décoration faisaient de ces salles d'exposition un splendide musée. On y entrait par le vestibule de la tribune de la chapelle, et la première pièce du musée était le salon d'Hercule[2].

Le musée comprenait aussi la Grande-Galerie et le premier étage de l'aile du Nord du côté des jardins.

On y avait exposé les œuvres de Baptiste, Blanchard, Boulogne aîné et cadet, Sébastien Bourdon, Philippe de Champagne, Chardin, Jean Cousin, Noël et Antoine Coypel, Desportes, Doyen, Drouais, Fragonard, Fréminet, Greuze, Jouvenet, les deux Lagrenée, Largillière, Lebrun, Lemoine, Lenain, Lesueur (vie de Saint-Bruno), Claude Lorrain, (8 tableaux), Mignard, Natoire, Oudry, Parrocel, Peyron, Poussin (23 tableaux), Prud'hon, Regnault, Rigaud, Hubert Robert, Roslin, Santerre, Stella, Subleyras, Suvée, Taunay, Tocqué, Valentin, Carle Vanloo, Van Spaendonck, Joseph Vernet (11 tableaux), Vien, Vouet, Vertmuller, etc. En fait de tableaux étrangers, il y avait la galerie de Rubens et deux Paul Véronèse. On avait donné aussi au musée de Versailles la collection des morceaux de réception des membres de l'ancienne Académie royale de peinture et de sculpture[3]. Le nombre des tableaux fut à un moment d'environ 600. Les sculptures étaient beaucoup moins nombreuses; elles se composaient d'œuvres d'Allegrain, Coysevox, Girardon, Julien, Puget, Sarazin, Vassé, de bustes en porphyre et en bronze, de l'Amour de Bouchardon enlevé à Trianon; mais les statues et les groupes du parc faisaient partie du musée,

[1] M. Bénezech se montra constamment favorable à Versailles.

[2] *Cicerone* de 1804.

[3] Cette précieuse collection, que la Révolution avait su conserver réunie, est aujourd'hui dispersée à l'Ecole des Beaux-Arts, au Louvre, à Versailles et dans les musées de province. Les autres peintures du musée de Versailles sont presque toutes au Louvre.

et formaient un bel ensemble de la sculpture française du XVIIe siècle.

Dès l'année 1800, on enlevait au musée de Versailles les Vernet et les Rubens pour orner la galerie du palais du Luxembourg affecté au Sénat [1], et beaucoup de tableaux et de statues pour décorer le palais de Saint-Cloud, résidence du Premier Consul [2].

M. Denon, directeur général du musée du Louvre, donnait la Phèdre de Guérin à Versailles, en 1803 [3], et en 1804 le portrait de Mme de Pompadour par Latour, une suite de gouaches représentant des vues d'Italie et des tableaux sur porcelaine peints à Sèvres. Devenu *musée impérial de Versailles*, le musée de l'Ecole française se vit enlever peu à peu presque tous ses tableaux, et cessa d'attirer les visiteurs. De 1806 à 1812, le ministre des cultes donna l'ordre au conservatoire de livrer 90 tableaux originaux et 38 copies à diverses églises ou maisons religieuses de Paris et du département de Seine-et-Oise, au Louvre et au musée de Lyon. Le Saint-Louis et Saint-Thibault de Vien fut envoyé au Petit-Trianon; le Paralytique de Jouvenet, la Vierge implorant la Trinité de Simon Vouet, l'Adoration des Mages du même furent donnés à Saint-Cyr le 12 mai 1812 [4]. A la fin de l'Empire, le musée n'existait plus.

Quand M. Bénezech créa le musée de Versailles, il organisa en même temps (mai 1797) une *Ecole de musique* placée sous la direction de Bèche, ancien musicien de la Chapelle, et, en février 1798, une *Ecole du modèle vivant*, que des artistes de Versailles avaient fondée l'année précédente (an V). L'Ecole de musique était établie dans la galerie basse de l'opéra; on y enseignait le solfège et le chant. L'Ecole du modèle vivant était établie dans la galerie basse de la chapelle; on y faisait un cours d'ostéologie [5].

A la fin du Directoire (1799), les chefs des différents éta-

[1] *Journal du département de Seine-et-Oise*, 1800, p. 350.
[2] *Idem*, 1801, p. 536.
[3] *Idem*, 1803.
[4] Pièce de la Bibliothèque de Versailles, n° 69.— Ces trois tableaux sont indiqués sur cette pièce comme des copies.
[5] *Cicerone* de 1806.

blissements du palais de Versailles étaient : M. Leroy, architecte du palais; M. Pérudon, inspecteur des pépinières; M. Fayolle, conservateur du cabinet d'histoire naturelle; M. Buffy, conservateur des dépôts littéraires; M. Bèche, directeur de l'école de musique; M. Gibelin, président de l'administration du musée de l'Ecole française, assisté de trois administrateurs : MM. Duplessis, Dardel et Huvé.

Malgré ces nombreux établissements, qui semblaient avoir une durée assurée, les vandales de la bande noire reparlaient encore, à l'occasion, de morceler et de vendre le palais.

Le 24 nivôse an VI (13 janvier 1798), le Directoire envoya aux Conseils un message, dans lequel il insistait sur la nécessité de prendre une détermination relativement à Versailles : « Une très-petite partie du *ci-devant château*, disaient les Directeurs, renferme un dépôt littéraire, qui pourrait être mieux placé; d'autres salles sont occupées par un muséum spécial de l'Ecole française; la somptueuse galerie et les appartements sont vides. En général, les bâtiments, l'Orangerie et les jardins sont bien entretenus. Mais le Grand-Canal est en prairie, et certaines parties des bâtiments exigent des réparations urgentes, qui iront en croissant chaque année... Ce serait à regret que le gouvernement verrait le vandalisme voter l'anéantissement de cet ensemble de chefs-d'œuvre [1].

Ce fut aussi pour empêcher les vandales de réussir dans leurs projets, que M. Luneau de Boisjermain publia en l'an VI une excellente brochure sur le château [2]. Il proposait d'y établir les Conseils et le Directoire, et de les soustraire ainsi à la « turbulence parisienne [3]. »

Les choses restèrent en l'état jusqu'au Consulat, et dès 1801 on commença à faire quelques réparations urgentes à la grille du Dragon, au bassin d'Apollon et au réservoir de Trianon [4].

[1] *Moniteur universel*, p. 459.

[2] *Idées et vues sur l'usage que le gouvernement actuel de la France peut faire du château de Versailles*, in-8°.

[3] Déjà en 1795, Dumont avait proposé d'installer à Versailles l'un des deux Conseils (*Moniteur universel*, p. 1340).

[4] *Journal du département de Seine-et-Oise*, p. 376.

Le Premier Consul vint visiter les travaux et créa un directeur général, le citoyen Goulard, pour la régie du domaine de Versailles et de Trianon[1]. En 1803, un arrêté de Bonaparte fixait les dépenses de Versailles pour cette année à 187,470 francs[2].

L'*Almanach de Versailles* pour l'an X nous apprend qu'alors la Galerie était décorée de vases et de bustes placés sur des tables, tandis qu'aujourd'hui elle est absolument vide.

Au commencement de l'année 1800, le Premier Consul établit à Versailles une succursale de l'hôtel des Invalides. Nos soldats mutilés dans les glorieuses campagnes de la Révolution étaient installés au nombre de 2000 dans le palais[3]. La nouvelle de l'arrivée de ces braves soldats effraya les habitants de Versailles ; ils avaient peur que ces nouveaux hôtes ne dégradassent le palais et le parc, qui avaient conservé, à travers les désastres de la Révolution, une grande magnificence et qui « appelaient encore l'étranger[4]. » Le Premier Consul ne tint pas compte de ces doléances. On logea les Invalides dans les appartements de Louis XV et dans les ailes du midi sur le jardin et sur la cour des Ministres ; et, quand les Invalides quittèrent Versailles, après deux ans de séjour, le *Journal de Seine-et-Oise*[5] constatait qu'ils n'avaient pas commis « la plus légère dégradation. »

Pendant cette période, quelques pièces du château avaient été attribuées à divers services. La grande salle des Gardes, l'une des salles du Musée, servait aux expositions annuelles des œuvres des artistes de Versailles[6]. Le salon d'Hercule fut mis souvent à la disposition du public. Les assemblées primaires s'y réunissaient ; on y faisait les distributions de prix de l'Ecole centrale, de l'Ecole du modèle vivant et des pensions de Versailles sous la présidence du maire de la ville[7]. En 1800, le collège électoral, présidé par le général

[1] *Journal du département de Seine-et-Oise*, p. 396.
[2] *Moniteur universel*, 1803, p. 910.
[3] *Journal du département de Seine-et-Oise*, an VIII, p. 327. An IX, p. 155.
[4] *Idem*, an VIII, 20 nivôse (10 janvier 1800).
[5] 1802, p. 462 (an X, 19 messidor ; 8 juillet 1802).
[6] *Journal de Seine-et-Oise*, an VIII, 20 vendémiaire.
[7] Encore en 1807.

Canclaux, s'y réunit pour nommer deux candidats pour le Sénat.

Le citoyen Jauffret fit plusieurs conférences dans ce magnifique salon. Absolument inconnu aujourd'hui, cet excellent homme, formé à l'école de Bernardin de Saint-Pierre et de Bonnet, a joué un certain rôle à l'époque du Consulat. Il était secrétaire perpétuel d'une société qui n'a laissé aucune trace derrière elle ; elle s'appelait la *Société des observateurs de l'homme*. Jauffret avait fait l'ouverture de ses séances par une promenade dans les bois de Saint-Cloud, le 6 prairial an VIII (26 juin 1800). Le but de la société était d'étudier l'histoire naturelle pour la faire concourir au perfectionnement de la morale, et, par des promenades à la campagne, de donner aux jeunes gens une idée du bonheur qui peut résulter pour l'homme de l'étude de lui-même et de la contemplation de la nature. On joignait aux promenades la lecture des éloges de Bonnet, de Pluche et d'autres écrivains du même genre, dont Jauffret cherchait à se faire le continuateur [1]. Le 27 floréal an X (17 mai 1802), l'abbé Sicard prononça un éloge de l'abbé de l'Epée, qui eut un très-grand succès ; on visita ensuite le parc, l'Orangerie et Trianon. Ces beaux jardins excitèrent l'admiration de tous les visiteurs, et cet enthousiasme n'était pas inutile pour assurer leur conservation [2].

Il nous reste, pour finir l'histoire du château pendant la Révolution, à parler des fêtes patriotiques de cette époque. Que leur nombre ait été exagéré, que l'intervention des choses antiques, si à la mode alors, ait été absolument ridicule, je n'ai pas à m'étendre sur ce sujet, qui a été si souvent traité, et il suffit de parler seulement de ce qui intéresse le château et le parc.

Un autel de la Patrie avait été dressé, à la pièce d'eau des Suisses, au dessous de la statue de Curtius. C'était le lieu le plus ordinaire des fêtes de la République ; on y célébra la fête de la Fédération, celle de l'anniversaire du Dix-Août, etc.

Le 2 pluviôse an VI (21 janvier 1798) on planta solennelle-

[1] *Journal du département de Seine-et-Oise*, an IX.

[2] Jauffret a publié, en 1803, un volume in-18 intitulé : *Promenades de Jauffret à la campagne*.

ment un arbre de la liberté dans la cour du château, là où est placée aujourd'hui la statue de Louis XIV. Les détails de cette fête sont curieux.

L'administration du musée spécial de l'Ecole française ayant obtenu du ministre de l'Intérieur l'autorisation d'accomplir « cet acte de civisme, » invita l'administration du Département, celle de la Municipalité et le commandant de la force armée « à solenniser de leur présence cet acte intéressant pour tout bon Français. »

Les invités réunis, on alla au Jeu-de-Paume prêter serment de haine à la royauté et à l'anarchie, et attachement inviolable à la République et à la Constitution de l'an III.

Le cortège se rendit ensuite dans l'une des principales salles du *ci-devant château des rois,* où le président du Département, « après quelques paroles d'exécration, brisa en mille morceaux un sceptre et une couronne préparés à cet effet. »

Puis on alla dans la cour se réunir autour du jeune chêne, orné de rubans tricolores. Une musique remplissait les airs « d'une douce mélodie républicaine ». Enfin le président du musée, Gibelin, prononça un discours qui commençait ainsi :

Citoyens, vous venez de célébrer l'anniversaire de l'une des plus grandes époques de la Révolution, celle de la mort du dernier tyran des Français. Il vous reste encore à faire un acte solennel; c'est d'en consacrer ici la mémoire à jamais, par la plantation de l'Arbre de Liberté, symbole consolant d'une existence digne de nous.

Cette terre, si longtemps souillée par la présence des despotes, qui la foulaient avec tant d'orgueil et de pompe, va donc enfin être purifiée! Elle va nourrir dans son sein les racines vivaces de l'Arbre chéri des peuples libres. L'Arbre sacré de Liberté dominera seul désormais sur le fastueux sommet de Versailles; et sa tête sublime, s'élevant un jour jusqu'aux nues, frappera les regards de tous les peuples de la terre...

La cérémonie finit aux cris répétés de : Vive l'Arbre chéri, Vive la République, et aux sons éclatants « des instruments guerriers [1] ».

[1] Pièce in-4°, à la Bibliothèque de Versailles.

II

L'EMPIRE ET LA RESTAURATION — 1805-1830

Avec l'empire, Versailles et les Trianons rentrèrent dans le domaine de la Couronne, et Napoléon Ier ordonna aussitôt d'y faire les réparations nécessaires. La salle de spectacle de l'aile Gabriel fut mise à la disposition des « comédiens français de S. M. l'Empereur, » qui vinrent y donner des représentations. Le Canal, qui était devenu une prairie marécageuse, fut restauré et rempli d'eau le 7 avril 1808. Le parc fut remis dans son ancien état; les cultures et les arbres fruitiers plantés par Richard disparurent. Les baraques qui encombraient les abords du palais furent démolies [1]. Les peintures de la Galerie et des grands appartements furent restaurées par le peintre Ch. de Boisfremont, ancien chevalier de Malte et page de Louis XVI [2].

En 1810 et 1811, les travaux et réparations du palais étaient poussés avec activité. Il n'est pas hors de propos de signaler la coalition formée par les ouvriers pour faire hausser le prix de la journée. A la suite de troubles sérieux, neuf d'entre eux furent traduits devant le tribunal correctionnel et jugés le 11 juin 1810; huit furent condamnés à la prison, et le procureur impérial se pourvut devant la cour d'appel pour obtenir des condamnations plus sévères [3].

De 1810 à 1814, M. Dufour, architecte du palais, restaura, à la façon des architectes de cette époque, c'est-à-dire en la détruisant à peu près, la balustrade du comble du château sur les jardins. La balustrade fut refaite à neuf, mais les trophées et les vases ne furent pas remplacés. Les avant-corps des façades sur le jardin étaient en mauvais état; leur

[1] *Journal du département de Seine-et-Oise*, 9 avril 1807.
[2] Eckard, p. 101.
[3] *Journal du département de Seine-et-Oise*, 21 juin 1810.

soubassement et leur socle menaçaient ruine : on les refit en conservant les colonnes en place pendant l'opération. Le soubassement formant le rez-de-chaussée fut repris en sous-œuvre sur plusieurs points. La façade exposée au midi fut refaite dans toute sa hauteur. Les combles furent restaurés partout. Les parements des façades, généralement en mauvais état, furent remis à neuf, et l'on badigeonna les parties neuves pour leur donner le ton des parties anciennes [1].

M. Dufour répara aussi les façades du château du côté de la cour. Ce fut en 1814 qu'il détruisit les colonnes accouplées des quatre avant-corps de la cour de Marbre, que l'on voit indiquées sur le plan de Silvestre de 1674. Elles étaient en mauvais état ; on les fit disparaître. M. Dufour remit le grand vestibule central de l'aile du midi dans son état primitif. Les colonnes étaient coupées par un plancher d'entre-sol, qui fut abattu, et perdues dans un labyrinthe de cloisons, qui disparurent. Les colonnes furent dégagées et le vestibule rétabli [2]. M. Dufour, enfin, détruisit la petite salle de spectacle située au fond de la cour des Princes, et la remplaça par le vestibule actuel conduisant de cette cour aux jardins ; les colonnes actuelles datent de cette époque.

Après cette énumération des travaux exécutés à Versailles par l'empire, il nous faut parler avec quelques détails du projet de reconstruction du palais, qui, de 1807 à 1811, préoccupa Napoléon. L'histoire de ce projet remonte à Louis XV. Elle est racontée dans l'ouvrage de M. Fontaine intitulé *Résidences des souverains* (1833, in-4°). Cet architecte méprisait le château de Versailles, qu'il appelle (page 116) « un nain difforme, dont les membres gigantesques, plus difformes encore, augmentent la laideur. » Il ne faudra pas s'étonner si, dès 1807, nous le trouvons partisan de la reconstruction et de la transformation du palais.

Déjà au XVIII° siècle, on attaquait vivement le style de son architecture, la disposition des appartements et le goût de la décoration. Nous avons déjà dit que Louis XV avait

[1] *Journal du département de Seine-et-Oise*, 1811, p. 908.

[2] *Idem*, p. 909. — Ces articles sont la reproduction d'un travail fort curieux inséré dans le *Journal officiel de l'Empire*.

adopté les idées de Gabriel et avait ordonné une restauration générale, dont l'exécution commenca en 172 par la construction de l'aile neuve du côté de la chapelle (aile Gabriel). Le style des nouveaux bâtiments, à colonnes et frontons, était celui que les novateurs, partisans de l'antique, avaient mis à la mode. Suspendu par la mort de Louis XV, le projet de refaire le château, et de replanter son parc dans le goût anglais, fut repris par Louis XVI. En 1780, le Roi demanda aux plus célèbres architectes du temps, Peyre aîné, Peyre jeune[1], Boullé, Heurtier, Pâris[2], Huvé, Potain, Mique[3], des projets pour restaurer, c'est-à-dire pour refaire entièrement, du côté de la ville, le château dont les parties datant de Louis XIII étaient en ruines, et celles de Louis XV[4] abandonnées sans avoir été achevées.

Ces projets ne purent être exécutés faute d'argent, et restèrent dans les bureaux du comte d'Angivilliers, directeur hénéral des Bâtiments. Ils furent repris sous l'empire et leur exécution ne fut empêchée que parce qu'elle aurait causé de trop grandes dépenses.

En 1807, Napoléon voulut aussi restaurer le château de Versailles, mais le restaurer dans le sens du mot à cette époque, c'est-à-dire le détruire et le reconstituer tout autrement. L'architecte Gondouin fit un projet, qu'il présenta à l'Empereur à Fontainebleau. Gondouin demandait 50 millions. Napoléon ne voulut pas dépenser une pareille somme et se contenta de faire faire de simples travaux de réparation et de conservation à la couverture, aux façades et aux

[1] Le projet de Peyre jeune est gravé dans les *Œuvres d'architecture d'Ant.-Fr. Peyre*, publiées par Percier et Fontaine, 1818, in-folio.

[2] Les projets mss de Heurtier et de Pâris sont dans les archives de l'architecte du palais de Versailles (*Atlas Dufour*, 1809-1823).

[3] Fontaine oublie de mentionner le nom de Leroy, alors inspecteur du château. Le projet mss. de Leroy, en cinq grands plans et daté de 1783, est à la Bibliothèque de Versailles.

[4] L'aile Gabriel.

[5] En l'an XII (1803), l'architecte J.-J. Huvé appelait l'attention du public sur la nécessité de faire les parties du château donnant sur les cours, qui tombaient en ruines : « la suppression du vieux, disait-il, donnerait plus de dignité à l'ensemble », et il exposatt tout un plan de reconstruction, pour faire au Premier Consul un palais digne de lui (*Journal du département de Seine-et-Oise*, 5 vendémiaire an XII).

grands appartements, travaux dont nous venons de parler.

Avec des architectes de l'école de ce temps, cet ordre suffit pour faire détruire toute l'ornementation de la balustrade du comble du côté des jardins, fâcheuse destruction qui rend cette façade lourde et monotone.

En 1811, après la paix de Vienne, Napoléon revint à l'idée de reconstruire Versailles [1]. Il chargea M. Fontaine de faire les projets et les devis de cette *restauration*. Napoléon vint à Versailles, de Trianon où il résidait, étudier la question avec M. Fontaine. Le projet de Peyre le jeune lui paraissait excellent, mais, devant la nécessité de dépenser des sommes immenses pour le mettre à exécution, l'Empereur ajourna encore une fois sa décision.

« C'est à cette époque [2], qu'après avoir visité les appartements jusque dans les plus petites pièces, effrayé du désordre et de la confusion de cette immense distribution, et surtout des difficultés qui s'opposaient à ce que l'on pût jamais arriver à rien faire de bien avec une telle discordance de choses : « Pourquoi, s'écria-t-il, la Révolution qui a tout détruit n'a-t-elle pas démoli le château de Versailles ? Je n'aurais pas aujourd'hui *un tort de Louis XIV* sur les bras, et un vieux château mal fait, comme ils l'ont dit, un favori sans mérite, à rendre supportable. »

Ce que Fontaine ne dit pas dans son livre, c'est qu'il y eut alors une sorte de concours pour la reconstruction du palais. L'atlas Dufour, dont nous parlions tout à l'heure, renferme 14 projets de cette époque mêlés à ceux du temps de Louis XVI. Nous y trouvons le projet de Gabriel corrigé par M. Fontaine (3 plans différents) et ceux de Fontaine, Gondouin, Potain, Pâris et Dufour (7 projets). Tous, sans hésiter, détruisent tous les appartements de Louis XV, la salle du Conseil, la chambre de Louis XIV, l'Œil-de-Bœuf, l'aile de Lemercier. Ils ne conservent que les grands appartements du Roi et de la Reine, la Galerie et ses deux salons, la chapelle, l'Opéra ; tout le reste du château est impitoya-

[1] Le *Journal du département de Seine-et-Oise* (1811, p. 1027) confirme les dires de M. Fontaine.

[2] FONTAINE, p. 121.

blement détruit et remplacé par les combinaisons les plus étranges. C'est en voyant cette collection de projets qu'on se félicite que l'œuvre de Mansart ait échappé à la pioche des architectes impériaux.

Mais il faut reprendre l'analyse de l'ouvrage de M. Fontaine. L'Empereur ne voulait pas dépenser plus de 6 millions, et avec cela avoir un appartement pour lui et un pour l'Impératrice, 6 appartements de princes et 50 autres. « Alors, disait-il, on pourra habiter Versailles et y passer un été[1]. » Les désastres de 1812 et la chute de l'Empire sauvèrent le château de ce nouveau danger.

« Le Roi Louis XVIII étant remonté, en 1814 après la chute de Napoléon, sur le trône de ses pères, voulut de suite faire mettre le château de Versailles en état d'être habité ; on donna à ce sujet les ordres les plus pressants. »

Fontaine fut chargé des travaux ; il proposa, pour arriver promptement au but désiré, un projet qui fut adopté, interrompu un moment par les Cent-Jours, et terminé en 1820, après une dépense de 6 millions. On restaura la Galerie, les grands appartements et tout ce qu'avait fait Louis XIV ; on acheva, du côté de Paris, la façade commencée par Gabriel sous Louis XV ; on fit, dans les intérieurs, diverses modifications « en détruisant tous les petits arrangements de complaisance ; » on nettoya, on simplifia et on rendit commodes tous les abords. Les peintures qui ornent les plafonds des grands appartements, et les dorures furent restaurées ; le pavillon correspondant à celui bâti par Gabriel fut élevé par M. Dufour, et toutes les dépendances furent remises en état[2]. Tous ces travaux furent faits avec beaucoup de soin.

On peut ajouter quelques détails à ceux donnés par M. Fontaine, par exemple le délabrement dans lequel était tombé le palais. On lit dans une lettre de Ducis, que deux peintres, dont l'un était le neveu du poëte, furent chargés, en 1814, de la restauration des plafonds. « Quand ils sont sur leurs échafauds, s'il leur arrive d'éternuer, de se moucher ou de tousser un peu fort, il leur tombe des Vénus, des Mars, des Re-

[1] Fontaine, page 131.
[2] Fontaine, pages 122-123.

nommées avec leurs trompettes, et toute la gloire de ce grand siècle de Louis XIV, obscurcie de poussière et enveloppée de toiles d'araignée[1]. » La cour de Marbre était dans le même état de dégradation; elle fut restaurée en 1816[2]. La chapelle fut aussi réparée, et, le 18 avril 1820, le prince de Croy, évêque de Strasbourg, la bénissait à nouveau. En 1817, on faisait disparaître l'*étang Puant*[3].

L'histoire du palais pendant la période 1805-1830 ne compte pas un grand nombre de faits et n'offre que peu d'intérêt. Devenu palais impérial, le château voit disparaître peu à peu tous les établissements que la République y avait installés et qui lui donnaient la vie : cabinet d'histoire naturelle, écoles, musée. Napoléon avait eu l'idée de l'habiter; Louis XVIII eut la même pensée en 1814; mais ni l'un ni l'autre ne réalisèrent leur projet, et le château, devenu vide, n'était plus, à la fin de la Restauration, qu'un bâtiment inutile et d'un entretien dispendieux. Son existence pouvait être encore une fois remise en question, mais n'anticipons pas sur les événements.

Le 3 janvier 1805, le Pape Pie VII vint à Versailles. Il fut d'abord conduit à la cathédrale, où il assista au salut célébré par l'évêque; il se retira ensuite dans l'appartement qui lui avait été préparé à l'évêché et y reçut toutes les autorités de la ville. Après, il alla, accompagné de M. Denon, directeur général des musées, visiter le château. Puis, revêtu de ses ornements pontificaux, il se plaça au balcon du milieu de la Grande-Galerie et donna la bénédiction solennelle à la foule qui couvrait les terrasses du jardin, et qui fit retentir l'air des cris de Vive le Saint Père, vive l'Empereur ! Le Pape visita ensuite l'Orangerie, alla dîner à l'évêché et repartit pour Paris[4]. Deux jours après, les officiers de la garnison de Versailles donnaient, dans le salon d'Hercule, un grand bal en réjouissance du couronnement de l'Empereur ; l'orchestre était dirigé par le célèbre Julien[5].

[1] Lettre citée par M. Délerot dans *Ce que les poètes ont dit de Versailles*, page 61.
[2] *Journal du département de Seine-et-Oise*, 1816, p. 235.
[3] *Idem*.
[4] *Idem*, 1805, p. 101.
[5] *Idem*, p. 160.

Versailles était déjà ce qu'il est aujourd'hui, l'objet de la curiosité des princes étrangers, et leurs visites sont à peu près les seuls faits dont il y ait à parler. Nous mentionnerons parmi ces illustres visiteurs : en 1807, la reine de Westphalie, et en 1809, le roi de Saxe. Napoléon fit aussi quelques visites au château, avec promenades dans le parc et l'Orangerie en 1808 et 1810.

En 1814, apparaissent à Versailles les chefs de la coalition victorieuse, à qui les folies de Napoléon Ier ont ouvert l'entrée de la France épuisée. Le 11 mai, Versailles est visité par le czar Alexandre et ses deux frères, et par le roi de Prusse Frédéric-Guillaume III et ses deux fils, parmi lesquels se trouvait le futur empereur d'Allemagne, qui devait, grâce aux folies de Napoléon III, revenir à Versailles, encore vainqueur, en 1870. Le 9 août, Louis XVIII vint à son tour visiter le château, et le 17 août, la duchesse d'Angoulême vint revoir le premier séjour de sa jeunesse et y rechercher les souvenirs de sa mère.

Louis XVIII avait eu l'idée, en 1814, de fixer sa résidence à Versailles ; il renonça à ce projet en 1815, et se contenta de loger au château un certain nombre d'émigrés et de serviteurs auxquels le gouverneur, M. le marquis de Vérac, était obligé de défendre de faire sécher leur linge aux fenêtres. On assure même que quelques-uns des locataires installèrent des vaches et des chèvres sur les toits et dans les galetas[1], pour avoir leur lait à portée.

La duchesse d'Angoulême revint à Versailles le 14 août 1815, accompagnée de son mari et du duc de Berry. Le 25 juin 1816, Louis XVIII et les princes visitèrent encore Versailles. En 1818, ce fut le tour de Wellington.

En décembre 1821, une épidémie de fièvre typhoïde éclata parmi les 300 élèves de l'école militaire de Saint-Cyr[2]. L'insalubrité des locaux ayant été démontrée, le ministre de la Guerre décida, avec l'approbation du Roi, que l'Ecole serait provisoirement transférée au château. Le ministre de la Maison du Roi fut invité à désigner la partie du château

[1] Pièces des combles.
[2] Il en mourut environ 40, à l'Ecole et dans leurs familles.

dans laquelle pourraient être installés les élèves, et fit mettre à la disposition de l'Ecole l'aile méridionale des Ministres.

L'emménagement se fit dans la première quinzaine de février 1822; la terrasse du château, entourée de palissades, servait de cour de récréation. L'Ecole fut réinstallée à Saint-Cyr à la fin du mois de mai suivant[1].

Devenu roi, Charles X vint à Versailles le 6 août 1826. Ce fut la dernière fois que les princes de la branche aînée de la maison de Bourbon visitèrent l'ancienne résidence de Louis XIV.

III

LE MUSÉE — 1830-1880

Presque toutes les personnes qui logeaient au château pendant le règne de Charles X, le quittèrent après la révolution de juillet 1830. Encore une fois le palais de Versailles, vide, abandonné, donna lieu à cette redoutable question : qu'en fera-t-on ?

L'opinion générale fut qu'on devait y transférer les Invalides. Heureusement cette opinion fut repoussée par le nouveau roi, qui tenait à ce que Versailles et les Trianons fissent partie de la dotation de la Couronne, et par la Commission chargée d'étudier le projet de loi de la nouvelle liste civile.

Le 28 décembre 1831, le rapporteur de cette Commission, M. de Schonen, lisait à la Chambre des Députés son rapport[2].

La dotation de la Couronne du nouveau roi, disait-il, comprendra le Louvre, les Tuileries, Versailles, Trianon, Marly, Meudon, Saint-Cloud, Saint-Germain, Fontainebleau, Compiègne, Rambouillet et Pau.

[1] Renseignements communiqués par M. A. Taphanel.
[2] *Moniteur universel*, 29 décembre 1831, p. 2542.

Versailles a surtout été l'objet d'un examen particulier, et nous avons recherché à quel genre de service public on pourrait employer ses vastes bâtiments. La majorité de la Commission a reconnu que le transport des Invalides dans ce palais était un projet chimérique, dont l'exécution entraînerait des frais immenses pour, en résultat, ne loger ni convenablement, ni sainement ces vétérans de la gloire française. Elle a pensé que Versailles ne pouvait servir qu'à un Conservatoire de musées, recueillis dans ses magnifiques galeries, et elle croit devoir signaler cet usage, ainsi que la création d'une école des Beaux-Arts qui y serait attachée.

Nous avons tous été frappés de l'accumulation de ces châteaux dans un rayon peu étendu, et nous nous sommes demandé quel était le moyen d'en réduire le nombre et sur quelles habitations tomberait notre choix. Saint-Cloud sera nécessairement la demeure du Roi pendant l'été; Meudon n'en est qu'un pavillon détaché; le château de Marly n'existe plus. Quant aux deux Trianons, ils sont situés au milieu du parc de Versailles; si on ne les conserve pas, il faut les démolir, car qui les achèterait? 93 a reculé devant cette insulte aux Beaux-Arts, et ce serait nous, au XIXe siècle, qui nous chargerions volontairement de cette destruction? Non, Messieurs, nous ne laisserons qu'au temps, je l'espère, le soin d'accomplir son œuvre et le plus tard possible. D'ailleurs, le Roi est le père d'une jeune et nombreuse famille; des dotations seront bientôt à former; ces châteaux, ces parcs qui les environnent pourront être concédés par la sollicitude paternelle. Les dotations seront alors moins fortes, et la famille ne sera point séparée.

Ainsi Versailles et Trianon étaient compris dans la dotation de la liste civile, à la condition qu'un musée et une école des Beaux-Arts seraient établis dans le palais.

Dès le mois de septembre 1833, M. de Montalivet, intendant général de la Liste civile, adressait à Louis-Philippe un rapport sur l'établissement du musée projeté [1]. Mais il ne parlait pas du rapport de M. de Schonen et laissait croire, par ce silence, que le musée historique qu'on allait créer était entièrement dû à la généreuse initiative du Roi. M. de Montalivet commençait ainsi son rapport :

Sire, il était digne de Votre Majesté de s'occuper du palais de Versailles, et de lui donner une destination qui remplaçât celle que le changement de nos mœurs et de nos institutions lui a fait perdre

[1] *Moniteur universel* du 5 septembre 1833, p. 2043.

depuis plus de quarante ans. Ce bel édifice, qui atteste avec tant d'éclat et la grandeur de la France et la splendeur de la couronne que le vœu de la nation vous a appelé à porter, a heureusement peu souffert de l'abandon dans lequel il a été laissé si longtemps ; il a échappé à cette déplorable manie qui a privé la France de tant de monuments, soit pour réaliser la mince valeur de leurs matériaux, soit pour épargner la dépense de leur entretien. Votre Majesté a senti que le meilleur moyen de conserver les établissements qui subsistent encore était de leur assigner une destination qui prouvât par ses avantages, que leur destruction aurait été une calamité nationale.

Versailles, qui réunit à des localités si somptueuses des richesses d'art qu'on ne saurait déplacer sans les détruire, et des souvenirs historiques si précieux à conserver, présentait de grandes difficultés pour déterminer le nouveau parti qu'il convenait d'en tirer ; c'était une sorte de problème jusqu'à présent non résolu, malgré les nombreux projets qu'il avait fait naître, et dont il était réservé à Votre Majesté de donner la plus digne et la meilleure solution.

Lors de votre dernière visite à Versailles, Sire, vous avez daigné développer devant les personnes qui vous accompagnaient le plan que vous avez formé. Vous nous avez dit que, sans priver le Louvre de la collection des chefs-d'œuvre de peinture et de sculpture, et des objets d'art anciens et modernes que la Couronne y possède aujourd'hui, vous vouliez que Versailles présentât à la France la réunion des souvenirs de son histoire, et que les monuments de toutes nos gloires nationales y fussent déposés, et environnés ainsi de la magnificence de Louis XIV.

Pour réaliser cette grande pensée, vous m'avez ordonné, Sire, de faire préparer les plans des travaux qui devront être exécutés dans le palais de Versailles ; et M. Nepveu, votre architecte, s'est efforcé de s'identifier avec elle dans l'étude du projet dont Votre Majesté lui a donné le programme.

Venait ensuite l'exposé du projet : 1° *A l'aile du midi*, on devait construire une grande galerie, dans laquelle on placerait des tableaux de batailles depuis Tolbiac jusqu'à la prise de la citadelle d'Anvers ; c'était la création principale du projet. Dans les salles du rez-de-chaussée de cette aile, on devait mettre des peintures, et, dans la galerie de pierre, des bustes et des statues. — 2° *Au principal corps du château*, le rez-de-chaussée était destiné à des suites de portraits ; au premier étage, dans les appartements, on devait placer encore des tableaux de batailles et d'autres tableaux qui s'y trouvaient autrefois. — 3° *L'aile du Nord* devait

subir une importante transformation et contenir aussi des tableaux.

Pour remplir toutes ces salles et galeries, les peintures et les sculptures anciennes étant insuffisantes, le rapport annonçait aux artistes de nombreuses commandes. M. de Montalivet proposait enfin de commencer les travaux immédiatement ; ce qui fut approuvé par Louis-Philippe.

Nous n'avons pas ménagé les critiques aux fondateurs du Musée, quand nous nous sommes trouvés en présence de destructions ou de mutilations dont ils auraient pu et dû s'abstenir. Il faut reprendre ici cette question et l'étudier dans son ensemble.

Versailles était, en 1833, quand commencèrent les travaux, tel que l'avait laissé Louis XVI en 1789. Outre les grands appartements, c'était un labyrinthe infini de logements, quelques-uns plus ou moins grands, beaucoup très-petits, tous destinés aux princes, aux grands seigneurs, aux officiers des Maisons du Roi, de la Reine et des princes, et à une partie de la domesticité haute et basse[1]. « J'ai vu, dit M. Saint-Marc Girardin[2], quelques parties de ce labyrinthe ; cela me faisait l'effet d'une ruche ayant mille et une cellules. »

Il fallait absolument faire disparaître ce dédale de petites pièces, d'entre-sols, d'escaliers et de corridors, et tout le monde est d'accord pour reconnaître qu'il était nécessaire d'opérer la transformation de ces réduits en belles et grandes salles de musée.

Mais, dans cette démolition générale, pourquoi avoir partout détruit les lambris sculptés, les cadres de glaces sculptés, les cheminées ornées de bronzes, les cuivres ciselés-dorés, qui se trouvaient dans les appartements occupés par les princes, au lieu de conserver les plus beaux de ces échantillons de l'art décoratif du XVIIIe siècle, car ce sont

[1] En 1789, le château renfermait 288 logements de 1252 pièces à cheminée et de plus de 600 sans cheminée. Dans ce nombre ne sont pas comprises les 152 pièces occupées par le Roi, la Reine et les princes et princesses (*Mss. de la Régie*).

[2] *Journal des Débats* du 19 octobre 1862, article nécrologique sur M. Nepveu.

les œuvres d'art du XVIIIe siècle qui ont été surtout anéanties sans pitié [1].

Ce que nous avons blâmé, et ce que nous blâmons encore, c'est la destruction absolument inutile d'une partie de la décoration de la chambre de la Reine ; c'est la destruction presque complète de l'appartement de Mme de Maintenon ; c'est la destruction de la décoration des appartements du Dauphin fils de Louis XV, de Mesdames et de Mme de Pompadour. Ce que nous blâmons, c'est d'avoir placé dans la cour du château les statues colossales du pont de la Concorde, qui sont hors de proportion avec la hauteur des bâtiments ; c'est d'avoir manqué de goût et des connaissances nécessaires à l'accomplissement de l'œuvre.

Quoi qu'il en soit, et quelques regrets qu'on puisse avoir sur certaines fautes graves, le palais fut transformé, de 1833 à 1837, en un vaste musée de « toutes les gloires de la France, » qui obtint auprès du public et des étrangers un immense succès. Ajoutons que cette transformation sauva le palais.

Le musée de Versailles est l'œuvre personnelle de Louis-Philippe.

Pendant plusieurs années, dit M. de Montalivet [2], le Roi y a consacré à la fois tous les loisirs que lui laissait la politique et presque toutes les ressources de sa liste civile. Lui-même, il a discuté et tracé le plan de toutes les salles, de toutes les galeries, qui contiennent plus de 4000 tableaux ou portraits, et environ 1000 œuvres de sculpture. Il a désigné lui-même la place qui devait être attribuée à chaque époque, à chaque personnage. Dans ce vaste classement de tous les souvenirs glorieux pour le pays, le royal ordonnateur ne reculait devant aucun acte de l'impartialité même la plus hardie. Du haut d'un esprit libre de toutes passions et de tous préjugés, Louis-Philippe décida, dès le début, que tout ce qui était national devait être mis en lumière, que tout ce qui était honorable devait être honoré...

Tous les détails relatifs à l'exécution de cette œuvre immense, tous les faits qui constatent l'intervention active et incessante du Roi, sont consignés dans une collection de 398 procès-verbaux des

[1] Il nous semble qu'on aurait dû conserver tous les principaux appartements, en les décorant de tableaux, portraits, bustes et autres objets d'art se rapportant aux divers personnages qui les avaient habités et aux faits qui s'y étaient passés.

[2] *Le roi Louis-Philippe et sa liste civile*, 1850, in-12, p. 38.

visites royales ; M. Nepveu, l'habile architecte du palais, les adressait régulièrement au directeur des Bâtiments de la Couronne [1]. Dans les premiers mois de 1833, le Roi avait fait à Versailles trois courses préliminaires ; mais la première visite vraiment sérieuse, celle qui eut pour but de donner aux travaux une direction précise, remonte au 2 décembre de la même année ; la dernière, c'était la trois-cent quatre-vingt-dix-huitième, eut lieu le 10 décembre 1847.

M. de Montalivet donne le total des sommes dépensées à Versailles et aux Trianons ; elles s'élèvent à 23,494,000 francs et se répartissent ainsi :

Entretien, réparations, travaux neufs.....	15,059,000 fr.
Œuvres d'art achetées et restaurées.....	6,625,000 fr.
Acquisition et restauration de mobilier....	1,810,000 fr.

Pour compléter et populariser son œuvre, Louis-Philippe fit faire le grand ouvrage intitulé *Galerie historique du palais de Versailles* par M. Gavard, recueil de gravures qui malheureusement n'a que peu de valeur au point de vue de l'art.

On ne saurait sans injustice ne pas dire ici quelques mots d'éloge sur M. Nepveu. C'était un très-honnête homme, plein d'esprit et de franchise, que Louis-Philippe aimait beaucoup. Souvent d'un avis contraire à celui du Roi, il soutenait son opinion et ne cédait pas. « Mais, M. Nepveu, lui dit un jour Louis-Philippe, impatienté de ses contradictions, vous êtes obstiné, sachez donc que j'ai beaucoup fait bâtir. — Et moi, Sire, répondit M. Nepveu, j'ai beaucoup bâti moi-même. » Le Roi ayant un peu d'humeur, nnit, ce jour-là, sa visite sans parler davantage à M. Nepveu. Cependant comme il ne voulait pas laisser mécontents et tristes ceux qu'au fond il aimait, il s'arrêta dans un des vestibules, cherchant à dire quelque chose à M. Nepveu qui ne ranimât pas la querelle, car M. Nepveu était homme à la recommencer. Il y avait au plafond des peintures que le Roi avait vues plus de cent fois mais il en demanda l'explication à M. Nepveu. « Quelle est donc, lui dit-il, cette figure dans l'angle à gauche ? — Sire, dit M. Nepveu, c'est une figure allégorique : c'est ce qu'on

[1] Ces procès-verbaux forment 5 volumes in-4° ; ils doivent se trouver parmi les Archives de l'ancienne liste civile.

appelle la persévérance dans un roi, et l'obstination dans un pauvre architecte[1] ».

L'inauguration du musée eut lieu le 10 juin 1837.

Le Roi, lisons-nous dans le *Moniteur*[2], avait convié à cette grande solennité les membres de la Chambre des Pairs, de la Chambre des Députés, du Conseil d'Etat, de la Cour de cassation, de la Cour des comptes, de la Cour royale de Paris, les tribunaux de première instance et de commerce de la Seine et de Seine-et-Oise, le Conseil royal de l'Instruction publique et un grand nombre de membres des cinq académies qui composent l'Institut de France.

La ville de Paris était représentée par le Préfet de la Seine, par un certain nombre de membres du Conseil général et du Conseil de préfecture, et par les douze maires de Paris. La garde nationale de la Seine avait pour représentant son commandant en chef, le maréchal comte de Lobau, le général Jacqueminot, chef d'état-major, les colonels et lieutenants-colonels des dix-sept légions de Paris et de la banlieue. Le Roi avait également invité à cette fête nationale le Préfet, les principales autorités et les officiers supérieurs des gardes nationales du département de Seine-et-Oise.

L'armée était représentée par les maréchaux de France, les amiraux, un grand nombre de lieutenants-généraux, de maréchaux de camp, de vice-amiraux, de contre-amiraux, d'officiers généraux en retraite; par les états-majors de la 1re division militaire des places de Paris et de Versailles; par les colonels et lieutenants-colonels des régiments qui forment la garnison de ces deux villes, enfin par l'état-major et les officiers supérieurs de l'Ecole royale militaire de Saint-Cyr.

Indépendamment des membres de l'Institut de France, le Roi avait bien voulu inviter un grand nombre d'hommes de lettres, d'artistes, et particulièrement les peintres et les sculpteurs qui avaient concouru par leurs travaux à enrichir le nouveau musée.

Le Roi et la Reine sont partis à trois heures de Trianon pour se rendre au palais de Versailles....

Depuis dix heures du matin toutes les salles du musée de Versailles étaient ouvertes aux personnes invitées, qui avaient pu les parcourir en attendant l'arrivée du Roi.

Leurs Majestés ont été accueillies par des témoignages du plus vif dévouement ; elles se sont rendues aux galeries du premier étage par l'escalier de Marbre, ont traversé la grande salle des Gardes, aujourd'hui salle de Napoléon, la salle de 1792, les quatre salles consacrées aux campagnes de 1793, 1794, 1795 et 1796 ; elles sont entrées ensuite dans la grande galerie des Batailles, où

[1] Saint-Marc Girardin, *loc. cit.*
[2] *Moniteur universel* du 12 juin.

l'on voit, retracés sur la toile, tous les hauts faits de la valeur française depuis la bataille de Tolbiac jusqu'à celle de Wagram. La foule des invités qui se pressait autour du Roi ne pouvait se lasser d'admirer les belles proportions, les riches ornements de cette galerie entièrement nouvelle.

Après avoir parcouru d'autres salles, parmi lesquelles on a surtout remarqué la salle des Etats-généraux, la salle de 1830, où figurent les principaux événements de la révolution de juillet, Leurs Majestés ont traversé la galerie des sculptures et se sont arrêtées dans la chambre du lit de Louis XIV, pour examiner toutes les parties de l'ancien ameublement restaurées avec une grande magnificence.

Le banquet royal auquel quinze cents personnes étaient conviées a eu lieu dans la grande galerie de Louis XIV et dans les salons de la Guerre, d'Apollon, de Mercure, de Mars, etc. La table du Roi était de 600 couverts et offrait l'aspect le plus splendide. Les princes présidaient aux autres tables, aussi magnifiquement servies que celle du Roi. Un ordre admirable a régné dans le service.

Après le dîner on s'est répandu de nouveau dans les galeries pour les visiter en détail, en attendant l'heure du spectacle.

Leurs Majestés sont entrées dans la salle de spectacle à huit heures, et se sont placées à l'amphithéâtre au-dessus du parterre. Le Roi occupait le milieu, ayant à sa droite la Reine et à sa gauche la reine des Belges, Mme la duchesse d'Orléans et la princesse Marie. La Reine avait à sa droite le roi des Belges, Mme la grande-duchesse douairière de Mecklenbourg, Mme la princesse Adélaïde, et la princesse Clémentine. Le Prince Royal (duc d'Orléans) occupait un siège derrière Mme la duchesse d'Orléans; M. le duc de Nemours, M. le prince de Joinville, M. le duc d'Aumale et M. le duc de Montpensier avaient pris place derrière le Roi et la Reine.

La salle éblouissante de lumières, et décorée avec une magnificence que rien ne saurait égaler, était presque entièrement pleine avant l'arrivée du Roi. L'entrée de Leurs Majestés a été saluée par les plus vives acclamations.

A huit heures le spectacle a commencé par le *Misanthrope*, joué avec les costumes du temps, par Mlle Mars et les principaux acteurs de la Comédie française. Les acteurs de l'Académie royale de musique ont ensuite exécuté des fragments du troisième et du cinquième acte de *Robert-le-Diable*. Leurs Majestés ont plus d'une fois daigné applaudir au talent de Duprez, de Levassor et de Mlle Falcon. Le spectacle a été terminé par un intermède de M. Scribe, destiné à célébrer l'inauguration du musée et à mettre en parallèle une fête donnée à Versailles par Louis XIV avec la fête toute nationale donnée en ce jour même par le Roi des Français [1].

[1] Voir le chapitre *Salles de spectacle*.

L'assemblée tout entière a témoigné le plus vif enthousiasme au moment où l'art du décorateur a fait succéder à l'aspect du vieux Versailles celui de Versailles rendu à son antique splendeur, et consacré par Louis-Philippe à toutes les gloires qui honorent le pays. Le spectacle s'est terminé à minuit et demi. Quand le Roi a quitté sa place, les acclamations ont éclaté avec une nouvelle force. Alors a commencé la promenade aux flambeaux dans les vastes salles du palais et dans la grande galerie des Batailles. Le Roi était précédé de valets de pied portant des torches, suivi de sa famille et de toutes les personnes qui avaient pris part au banquet ou à la représentation.

Leurs Majestés sont reparties pour Trianon à deux heures du matin[1].

Le musée de Versailles renferme aujourd'hui 5600 œuvres d'art. Sur ce nombre il y a trop de toiles médiocres qu'il est regrettable d'y rencontrer. Pressé d'achever son œuvre, le roi Louis-Philippe a fait trop de commandes à la fois, et, il faut le dire, plusieurs des artistes auxquels il s'est adressé n'ont pas fait ce qu'on était en droit d'attendre de leur talent. Mais ces toiles médiocres laissées de côté, le musée renferme de très-belles œuvres d'art, et en grand nombre, et des collections précieuses pour l'histoire. Nous citerons particulièrement les *tableaux* d'Alaux, Bacler d'Albe, Hippolyte Bellangé, Léon Cogniet, Auguste Couder, David, Delacroix, Paul Delaroche, Gérard, Girodet, Gros, les deux Hallé, Hue (peintre de marines), Isabey père (dessins), Isabey fils (marines), Eugène Lami, Larivière, Lebrun, P. Lenfant, le chevalier de Lespinasse (gouaches), J.-B. Martin, Parrocel, Pils, Portail, (gouaches), Regnault, Hubert Robert, Rouget, Taunay, Van der Meulen, J.-B. Vanloo, Carle, Horace et Joseph Vernet, Yvon.

Les *statues*, *bustes et bas-reliefs* constituent le plus beau musée de la sculpture française. On y trouve les œuvres de François Anguier, Bosio, Bouchardon, Michel Bourdin, Caffieri, Cartellier, Clodion, Guillaume et Nicolas Coustou, Coyzevox, David d'Angers, Duret, Foyatier, Girardon, Simon Guillain, Houdon, Le Hongre, Pajou, Germain Pilon, Pradier, Barthélemy Prieur, Puget, Rude, Jean Varin, Tuby.

[1] M. Emmanuel Bocher possède une charmante aquarelle d'Eugène Lami représentant l'inauguration du musée dans la Galerie des batailles.

Ajoutons à cette liste la princesse Marie d'Orléans, pour sa Jeanne d'Arc, et plusieurs œuvres de Bartolini, du Bernin et de Canova.

La *collection de portraits* réunie dans les attiques est unique au monde, tant au point de vue historique qu'au point de vue artistique. Elle comprend 2000 portraits de souverains, princes et princesses, généraux, artistes, savants, littérateurs, femmes célèbres, etc. Elle commence avec quelques portraits de la fin du XVe siècle, de l'école burgondo-flamande, renferme un grand nombre de portraits du XVIe siècle, de l'école ou des imitateurs des Janet, et se compose surtout de portraits des XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles. Parmi leurs auteurs nous citerons : Aved, Beaubrun, Nicolas-Alexis Belle, Louis et Jules Boilly, Bonnat, Boucher, Sébastien Bourdon, Callet, Philippe de Champagne, Antoine et Noël Coypel, David, Paul Delaroche, Achille Devéria, Hubert Drouais, François Detroy, Gérard [1], Girodet, Gros, Mme Guiard, Ferdinand Helle, Lajoue, Largillière, Larivière, Charles Lebrun, Mme Lebrun, Claude Lefebvre, Robert Lefèvre, Lemoine, Pierre Mignard, Natoire, Nattier, Ollivier, Parrocel, François Porbus, Jean Restout, Rigaud, Santerre, Louis de Silvestre, Subleyras, Taunay, Tocqué, Carle, J.-B. et Michel Vanloo, Joseph Vivien (pastels), Winterhalter. Parmi les maîtres étrangers qui sont représentés dans ces galeries, nous pouvons nommer : Bacicio, Camuccini, Lucas Cranach, Gaspard de Crayer, Kettle, Théodore de Keyser, Godfried Kneller, Laurence, Lély, Carle Maratte, Raphaël Mengs, Mirevelt, Gaspard Netscher, Reynolds, Roslin, Van der Verf et Van Dyck. Quelques copies ont été faites par nos meilleurs artistes modernes : Hippolyte Flandrin et Meissonnier.

A cette collection il convient d'ajouter plus de 400 portraits qui se trouvent au rez-de-chaussée, dans les salles des rois de France, des amiraux, des maréchaux et des connétables, et dans les appartements du premier étage.

Il faut encore mentionner, parmi les richesses du Musée :

[1] Le Musée possède la collection des esquisses de tous les portraits peints par Gérard.

la *collection des gouaches* de Van Blarenberghe représentant les principaux événements militaires du règne de Louis XV, — la *collection des aquarelles* de Bagetti, Jung, Siméon Fort et Dauzats, représentant les événements militaires de la République, de l'Empire et du règne de Louis-Philippe, — la *collection des portraits des généraux* de l'armée d'Egypte, dessinés à la pierre noire par Dutertre, artiste de grand talent trop peu connu, — la *collection des tableaux* de Cotelle, Pierre-Denis et Jean-Baptiste Martin, Etienne et Gabriel Allegrain, Van der Meulen et Hubert Robert, représentant les vues des châteaux et bosquets de Versailles, Marly, Trianon, Clagny, Saint-Hubert, Saint-Cloud, Meudon, Madrid, Fontainebleau, Chambord, Saint-Germain et Vincennes, et des vues du Paris des XVIIe et XVIIIe siècles par Parrocel, de Machy, Hubert Robert, etc., — la *collection des tableaux-plans*, provenant du château de Richelieu, représentant les principaux faits de l'histoire militaire du règne de Louis XIII, — une *collection de moulages* de tombeaux, de bustes et de statues de Saint-Denis, des Célestins, de Saint-Germain des Prés, des cathédrales de Chartres et de Tours, de N.-D. de Brou, etc.

On a reproché au musée élevé à toutes les gloires de la France d'être exclusivement le musée de l'*histoire-bataille* Le reproche est fondé, mais la cause paraît devoir en être attribuée à la révolution du 24 février, qui a empêché le fondateur d'achever son œuvre.

De nouveaux plans, dit M. de Montalivet, avaient été dressés par l'ordre du Roi pour compléter l'œuvre dans un sens conforme au caractère particulier de son règne. La gloire militaire, les victoires des armées françaises sur terre et sur mer, occupaient la totalité des salles et des galeries du palais successivement ouvertes au public. Le Roi voulut que des galeries nouvelles fussent consacrées à la gloire politique et aux vertus civiles. Déjà l'emplacement de ce musée nouveau était désigné dans la partie du palais qui s'étend parallèlement à la grande aile du midi, sur l'un des côtés de la rue de la Bibliothèque, lorsque la révolution de février vint opposer un fatal obstacle à la réalisation de cette patriotique pensée.

Après les fêtes de l'inauguration du Musée, le palais de Versailles fut encore le théâtre de nouvelles fêtes en 1840 et 1844.

Le 4 mai 1840, il y eut un banquet royal dans la galerie de Louis XIII, le jour de la fête du Roi. Après le dîner, Louis-Philippe, la reine Marie-Amélie, la famille royale et les ducs de Saxe-Cobourg et de Wurtemberg visitèrent aux flambeaux toutes les galeries historiques du palais.

Le 9 juin 1844, Louis-Philippe offrait, dans la salle de l'Opéra, une grande représentation aux principaux industriels dont les produits figuraient à l'exposition ouverte le 1er mai précédent aux Champs-Elysées.

Les invitations annonçaient le spectacle pour six heures, et disaient en outre que pendant la journée les galeries seraient ouvertes aux invités [1].

A cinq heures et demie, la cour du palais de Versailles s'emplissait de voitures et aussi de beaucoup de gens à pied venus par les chemins de fer.

Dans la journée, quelques-uns des invités sont venus visiter les galeries. A six heures et demie, la foule remplissait le *salon d'Hercule;* à sept heures les ministres ont été au-devant de la famille royale, venue de Neuilly; on s'est rendu ensuite à la salle de spectacle, qui a été aussitôt envahie par les spectateurs.

Le Roi a pris place à l'amphithéâtre; à ses côtés se sont assis la Reine, Mme la princesse Adélaïde, Mme la princesse de Montléar, mère du roi de Sardaigne, le duc de Nemours, le prince de Joinville, le duc de Montpensier, le prince Paul et le duc Alexandre de Wurtemberg, et le comte de Syracuse. Derrière se tenaient les ministres, les bureaux des deux Chambres et le Corps diplomatique; une partie de la première galerie était occupée par les femmes des ministres et des membres du jury. Les dames du Corps diplomatique offraient, aux premières loges de face, le coup-d'œil le plus gracieux et le plus éblouissant.

La salle de spectacle de Versailles, fort habilement restaurée, est étincelante quand elle brille sous la clarté de son éclairage de gala; la lumière jaillit de toutes parts, d'une infinité de girandoles, candélabres, lampes aux reflets mats et aux lueurs éclatantes; les galeries en retraite des loges sont rayonnantes, et des glaces placées partout multiplient à l'infini ces foyers flamboyants. L'or, les

[1] « M. Duchâtel, le ministre de l'Intérieur, avait reçu huit cents invitations mises à sa disposition pour les *exposants;* pour se tirer d'embarras, il a imaginé de disposer de ces billets en faveur des médailles des deux dernières expositions 1834 et 1839. Il s'est trouvé des invités qui étaient à deux cents lieues de la fête à laquelle on les conviait, d'autres qui habitent le monde transatlantique, d'autres enfin qui, depuis dix ans, sont morts. On aperçoit tout de suite ce qu'un pareil procédé avait d'ingénieux. »

vives couleurs, les balustres, les reliefs, les plafonds intérieurs et le grand plafond, les colonnes doriques des galeries et la magnifique ordonnance corinthienne qui sépare la scène de la salle présentent un ensemble magique.

Le spectacle a commencé à sept heures et quelques minutes ; il se composait de deux actes d'*Œdipe à Colone,* d'un acte de *la Favorite,* d'un divertissement et de deux actes de *la Muette;* il a fini à minuit.

Tout s'est admirablement passé ; le Roi et la famille royale ont été salués d'unanimes acclamations à leur entrée et à leur sortie.

Le Roi a souvent donné lui-même le signal des applaudissements, notamment dans les morceaux pathétiques où Mme Stoltz s'est fait admirer. Mlle Maria a joué le personnage de Fenella avec un goût et une intelligence gracieuse ; la danse a été bien accueillie.

On a distribué beaucoup de rafraîchissements.

L'orchestre a été conduit par M. Habeneck ; M. Battu, le sous-chef, n'a pris sa baguette qu'au dernier acte de *la Muette.*

On s'est séparé à minuit ; la famille royale est retournée à Neuilly [1].

Après la chute de Louis-Philippe, le nouveau chef de l'Etat, le prince Louis-Napoléon, président de la République, vint visiter le musée, le 1er septembre 1849. Devenu empereur sous le nom de Napoléon III, il revint à Versailles trois jours après son mariage, le 1er février 1853, accompagné de l'impératrice Eugénie, qui se fit montrer tous les portraits de Marie-Antoinette, à laquelle elle témoignait un intérêt tout particulier.

En 1855, le 21 août, la reine d'Angleterre Victoria, accompagnée du prince Albert, du prince de Galles, de la princesse royale d'Angleterre et de l'Empereur, visita le château et assista au jeu des grandes eaux. Le 25, l'Empereur lui offrit une grande fête de nuit dont l'organisateur fut M. Questel.

La grande cour du château resplendissait comme en plein jour. Le profil imposant et sévère de cette grande et belle architecture se dessinait en lignes de feu.

Leurs Majestés sont entrées par l'escalier de Marbre, tandis que les invités montaient par l'escalier des Princes. Des salons d'attente et de repos, des boudoirs tendus de damas bleu et remplis de jardinières élégantes avaient été disposés pour la reine d'Angle-

[1] *La Chronique.*

terre et le prince Albert dans les petits appartements de Marie-Antoinette.

La galerie des Glaces offrait le plus éblouissant coup-d'œil. Aux quatre angles s'élevaient quatre orchestres. Des guirlandes pendaient de la voute et se reliaient entre elles, formant la plus légère et la plus charmante décoration; des milliers de lustres, de girandoles, de torchères, réflétés à l'infini par les glaces versaient des torrents de lumière sur les brillants costumes des invités.

Le grand parterre d'eau était encadré sur toutes les faces d'une éclatante série de portiques, style Renaissance, se découpant sur le fond du parc en feux de couleurs et reliés par des treillages émeraude. Au centre s'élevait un portique de deux tiers plus grand que les autres, en guise d'arc de triomphe, surmonté du double écusson de France et d'Angleterre. Aux deux coins de droite et de gauche s'arrondissaient deux autres portiques ornés des monogrammes étincelants de Leurs Majestés. Sous ces arches brillantes l'eau s'élançait en gerbes et retombait en cascades. Les deux bassins ne formaient qu'une vaste nappe embrasée sur laquelle nageaient des dauphins d'or montés par des amours portant des torchères à globes et des guirlandes vénitiennes.

A dix heures, les portes des grands appartements se sont ouvertes, et Leurs Majestés suivies de toute la Cour ont fait leur entrée dans la galerie des Glaces. La reine d'Angleterre donnait le bras à l'Empereur, l'Impératrice au prince Albert, la princesse Mathilde au prince de Bavière, la princesse Royale au prince Napoléon [1].

Le feu d'artifice fut tiré au bout de la pièce d'eau des Suisses. Tout est si grand à Versailles, que malgré l'énorme dimension de la pièce principale, qui représentait le château de Windsor, elle parut trop petite. Après le feu, l'Empereur ouvrit le bal avec la reine d'Angleterre. A onze heures, la Cour se rendit pour le souper dans la salle de l'Opéra. La table de LL. MM. avait été dressée dans la loge d'honneur d'où l'on dominait l'orchestre et le parterre transformés en salle de festin. Les loges et les galeries étaient remplies de femmes aux élégantes et riches toilettes.

Je ne mentionnerai pas toutes les visites, si nombreuses, faites par les souverains et les princes étrangers, visites qui attestent la célébrité méritée du palais et du musée dans le monde entier, je parlerai cependant de celles que fit, le 31 mai, le 3 et le 8 juin 1857, le roi de Bavière, dont l'enthou-

[1] *Moniteur universel.*

siasme fut tel, qu'il s'est fait construire depuis, dans ses Etats, un palais de Versailles absolument semblable au nôtre, dans l'ensemble et les détails [1].

Le 21 août 1864, l'Empereur donna une nouvelle fête à Versailles, cette fois au roi d'Espagne don François d'Assise. Après les grandes eaux, il y eut spectacle à l'Opéra. On représenta *Psyché* de Molière et Corneille, un pas de *Gisèle* et le divertissement des *Saisons* des Vêpres siciliennes. Après le spectacle, on se rendit dans le parc, dont la décoration était fort originale. Un double cordon de feux dessinait la configuration des pièces d'eau, des gazons et des charmilles. Les arbres étaient chargés de globes transparents de couleur orange, qui transformaient le parc en un vaste jardin des Hespérides. Les eaux des pièces principales jouaient, teintées de toutes nuances par la lumière électrique ; des feux de résine brûlaient dans les vases sculptés, et des feux de Bengale teignaient tour à tour les bosquets en pourpre ou en vert clair. Le faîte de la façade du château était illuminé en entier.

Après le feu d'artifice, qui fut tiré derrière le bassin d'Apollon, un souper fut servi dans la galerie des Glaces [2]. L'organisateur de la fête fut M. Alphand.

Au mois de septembre 1870, le château devint un hôpital pour les blessés. Une ambulance internationale hollandaise de 15 lits fut établie, dans la galerie de l'Empire, au rez-de-chaussée. Arrivés à Versailles, les Allemands organisèrent à leur tour une grande ambulance de 400 lits, qui occupa la plus grande partie du château [3]. L'ambulance hollandaise fut alors transportée dans la galerie de Louis XIII et les salles des Maréchaux. Pendant les belles journées, les blessés, couchés dans leur lit, étaient portés sur la terrasse.

La transformation du musée en hôpital militaire n'occasionna heureusement aucun dégât grave, et il suffit après

[1] Ce Versailles bavarois ne comprend que le corps principal du château.
[2] *Moniteur universel*, 22 août 1864.
[3] Les attiques, les salles de Constantine, de la Smala et du Maroc, l'Œil-de-Bœuf, la chambre de Louis XIV, la salle du Conseil, les petits appartements de Louis XV et ceux de Marie-Antoinette ne furent pas occupés par l'ambulance.

l'évacuation, d'un nettoyage complet pour remettre les salles en état.

L'événement grave qui a signalé la présence des Allemands à Versailles, a été la proclamation de l'empire d'Allemagne, qui eut lieu dans la galerie des Glaces le 18 janvier 1871.

Nous avions à Versailles la douleur de voir, après la défaite de la France, s'organiser sous nos yeux, dans le palais même de Louis XIV, un empire militaire destiné à peser sur nos frontières mutilées ; nous assistions à la proclamation de l'unité allemande, qui n'avait pu se faire que grâce à l'unité italienne, créée par nous-mêmes, et qui était le résultat d'un ensemble de fautes sans précédents dans notre histoire.

On lit, dans le *Moniteur officiel du gouvernement général du nord de la France et de la préfecture de Seine-et-Oise*, journal prussien publié à Versailles, ce qui suit :

Versailles a été aujourd'hui le théâtre historique d'un des événements les plus considérables des temps modernes. Dans une cérémonie qui a eu lieu dans la galerie des Glaces du château, S. M. le roi de Prusse a solennellement accepté la couronne de l'empire d'Allemagne.

Le 18 janvier est l'anniversaire du couronnement du premier roi de Prusse, et pour perpétuer le souvenir du jour mémorable où, il y a cent soixante-dix ans, Frédéric Ier a ceint la couronne royale, la *fête des Ordres* est célébrée chaque année au château royal de Berlin.

Dès dix heures du matin les députations des différents corps de troupes, ainsi que les illustrations militaires et civiles à Versailles et des environs se sont assemblées dans les grands appartements de Louis XIV. Au centre de la galerie et adossé aux fenêtres qui donnent sur le parc, un autel [1] avait été dressé. Le fond de la galerie des Glaces, du côté du salon de la Guerre, était orné d'une estrade sur laquelle se trouvèrent les porte-drapeaux avec les drapeaux et les étendards de tous les régiments de la troisième armée.

Sa Majesté le roi, précédé de S. Exc. M. le comte de Pückler, grand-maréchal de la Maison et de la Cour, et de M. le comte de Perponcher, maréchal de la Cour, et suivi des princes de la Maison royale, des princes souverains et non souverains de l'Allemá-

[1] L'autel était recouvert d'un drap rouge sur lequel se détachait la croix de fer de Prusse.

gne, ainsi que des princes héréditaires, est entré à midi et a pris place en face de l'autel. Aussitôt le service divin a commencé, et M. le prédicateur de division Rogge a fait une allocution dans laquelle il a, avec une éloquence remarquable, relevé le caractère à la fois religieux et historique de la cérémonie. Après le service divin, S. M. le roi s'est avancé jusqu'au fond de la galerie et a pris place sur l'estrade.

On remarque alors à côté du Roi S. A. R. le prince Royal, S. A. R. le prince Charles de Prusse, frère du roi, grand-maître de l'Ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, Feldzeugmester général en chef de l'artillerie, S. A. R. le prince Adalbert, amiral, S. A. R. le grand-duc de Saxe-Weimar, S. A. R. le grand-duc d'Oldenbourg, S. A. R. le grand-duc de Bade, S. A. le duc de Koburg, S. A. le duc de Saxe-Meiningen, S. A. le grand-duc de Saxe-Altenburg, LL. AA. RR. les princes Luitpold et Othon de Bavière, LL. AA. RR. le prince Guillaume de Wurtemberg et le duc Eugène de Wurtemberg, LL. AA. RR. les grands-ducs héréditaires, S. A. le prince héréditaire Léopold de Hohenzollern, S. A. le duc de Holstein, etc., etc.

Les princes de la Maison royale, les grands-ducs, les ducs et les autres princes se sont tenus à droite et à gauche de Sa Majesté.

M. le comte de Bismarck, chancelier, a pris place à droite de l'estrade, le chef d'état-major général, comte de Moltke, le chef de l'état-major de la 3e armée, général de Blumenthal, ainsi que les généraux commandants, les membres de l'état-major, les officiers de tous grades, les conseillers du ministère des affaires étrangères et une foule de personnages illustres se sont trouvés du même côté de l'estrade, sur toute la longueur de la galerie. S. Exc. M. le baron de Schleinitz, ministre de la Maison du roi, S. Exc. M. Delbrück, président de la chancellerie fédérale, S. Exc. M. de Fabrice, gouverneur-général des départements du nord de la France, M. le général de Voigts-Rhetz, commandant de Versailles, M. de Nostiz-Walwitz, commissaire civil, M. de Brauchitch, préfet de Seine-et-Oise, étaient également au nombre des assistants.

S. M. le roi, entouré, par ses ordres, des drapeaux du 1er régiment de la garde, s'est adressé aux princes en prononçant l'allocution suivante :

« Illustres Princes et Alliés !

» D'accord avec tous les Princes allemands et les Villes libres, vous vous êtes associés à la demande qui M'a été adressée par S. M. le roi de Bavière de rattacher à la couronne de Prusse, en rétablissant l'empire d'Allemagne, la dignité impériale allemande pour Moi et Mes successeurs. Je vous ai déjà, Illustres Princes, ainsi qu'à Mes hauts Alliés, exprimé par écrit, Mes remerciements pour la confiance que vous M'avez manifestée, et Je vous ai fait

part de Ma résolution de donner suite à votre demande. J'ai pris cette résolution dans l'espoir qu'avec l'aide de Dieu Je réussirai à remplir, pour le bonheur de l'Allemagne, les devoirs attachés à la dignité impériale. Je fais part de Ma résolution au peuple allemand, par une proclamation, en date d'aujourd'hui, que j'ordonne à Mon Chancelier de lire. »

S. Exc. le comte de Bismarck, chancelier, a ensuite lu la proclamation adressée par Sa Majesté au peuple allemand :

« Au Peuple allemand,

» Nous, Guillaume, par la grâce de Dieu, Roi de Prusse, savoir faisons :

» Après que les Princes allemands et les Villes libres Nous ont adressé l'appel unanime de renouveler, en rétablissant l'empire d'Allemagne, la dignité impériale allemande qui n'a pas été exercée depuis soixante ans, et après que dans la constitution de la Confédération allemande des dispositions y relatives ont été prévues, Nous avons considéré comme un devoir envers la patrie de donner suite à cet appel des Princes et des Villes alliées, et d'accepter la dignité impériale allemande.

» Conformément à ces dispositions, Nous et Nos successeurs, porterons désormais, rattaché à la couronne de Prusse, le titre impérial dans toutes Nos relations et affaires de l'Empire allemand, et Nous espérons en Dieu qu'il sera donné à la nation allemande de mener la patrie, sous l'enseigne de son antique puissance, vers un avenir heureux.

» Nous acceptons la dignité impériale dans la conscience de Notre devoir de protéger, avec la fidélité allemande, les droits de l'Empire et de ses membres, de sauvegarder la paix, de défendre l'indépendance de l'Allemagne appuyée sur la force réunie de son peuple. Nous l'acceptons dans l'espoir qu'il sera permis au peuple allemand de jouir de la récompense de ses luttes ardentes et héroïques dans une paix durable et protégée par des frontières capables d'assurer à la patrie des garanties contre de nouvelles attaques de la France et dont elle a été privée depuis des siècles.

» Quant à Nous et à Nos successeurs de la couronne impériale, puisse la divine Providence Nous accorder d'être le « toujours Auguste » de l'Empire, non pas en conquérant, mais en prodiguant les dons et les richesses de la paix sur le terrain du bien-être, de la liberté et de la morale !

» GUILLAUME. »

S. A. R. le grand-duc de Bade, après avoir salué le Roi, a alors acclamé Sa Majesté comme Empereur d'Allemagne. L'assemblée entière a répété trois fois l'acclamation. A ce moment l'émotion

était à son comble. Tout près du Roi se trouvait le drapeau du bataillon des fusiliers du régiment des grenadiers du Roi, traversé par les balles à la bataille de Wissembourg. L'Empereur d'Allemagne a embrassé le Prince Royal et les autres membres de la famille royale et a donné cordialement la main aux princes. Sa Majesté impériale, du haut de l'estrade, a ensuite reçu les hommages de toute l'assemblée. Précédé des grandes charges de sa Cour et suivi de tous les Princes, Elle a passé devant le front des différentes députations en adressant les paroles les plus gracieuses et les plus encourageantes aux personnes de mérite et jusqu'au simple soldat. La musique militaire a exécuté l'hymne national et des marches triomphales pendant que l'assemblée s'est séparée sous l'impression d'avoir assisté au plus grand événement du siècle.

L'Allemagne, qui allait nous enlever le Rhin, l'Alsace, la Lorraine allemande, Strasbourg et Metz, et détruire l'œuvre de notre vieille monarchie, constituait son unité dans le palais même de Louis XIV! Tels étaient les résultats de l'inepte politique des nationalités adoptée par le second Empire, et substituée à la politique traditionnelle de Henri II, de Henri IV, de Richelieu, de Mazarin et de Louis XIV, qu'il appelait dédaigneusement une politique arriérée!

Après le départ des Prussiens (12 mars 1871), arriva de Bordeaux l'Assemblée nationale. Les Députés ne purent pas tous se loger dans la ville; les logements manquaient, ou ceux qui étaient vacants ne pouvaient être loués qu'à des prix honteusement excessifs. Beaucoup de députés vinrent donc s'installer dans la galerie des Glaces, qui fut, pendant une quinzaine de jours, un grand dortoir, où l'un couchait sur une banquette, l'autre sur un canapé, les plus heureux sur un lit; quelques-uns se firent des espèces de réduits avec des paravents ou des rideaux.

L'insurrection de la Commune de Paris au 18 mars, força les ministères à venir se réfugier à Versailles, et le palais devint à la fois le siège du gouvernement et le centre de toutes les administrations. Nous donnons leur emplacement, dans le tableau suivant, au mois de mars :

La Guerre, au rez-de-chaussée de l'aile sud des Ministres.

La Marine, au premier étage de l'aile sud des Ministres. Après le départ du ministère de la Guerre, qui alla s'installer à l'hôtel de la subdivision militaire, la Marine occupa le rez-de-chaussée de l'aile sud des Ministres.

L'Instruction publique, au vestibule de l'escalier de la Reine (38) et dans les salles des Amiraux (41-47); plus tard ce ministère s'installa à la Surintendance.

Les Affaires étrangères, dans les grands appartements de la Reine (115-118). Après le retour des Finances à Paris, les Affaires-Etrangères s'établirent dans les salles des Guerriers célèbres (54-59).

Le Commerce et l'Agriculture, dans les salles du Sacre, de 1792 et de 1793 (140, 143, 144).

La Justice, dans la salle des Gardes, l'antichambre du Roi, l'Œil-de-Bœuf et les petits appartements de Marie-Antoinette (120-123). Plus tard, ce ministère alla occuper le premier étage de l'aile nord des Ministres.

L'Intérieur, au rez-de-chaussée, dans la galerie Louis XIII et les salles 32, 48, 49, 50, 51, 52, 53. Plus tard il occupa toute l'aile sud des Ministres.

La Préfecture de police prit toute la vieille aile; au rez-de-chaussée les sergents de ville; au premier étage, dans les salles des aquarelles (146), et à l'étage au-dessus, les bureaux.

La Préfecture du département de la Seine, quelques salles du troisième étage du pavillon de Monsieur.

Les Travaux publics, au rez-de-chaussée, dans les salles des Tableaux-plans (26-31); — *la direction générale des chemins de fer,* dans les salles des anciennes résidences (34-37); — *Le secrétaire-général,* chez Mme Dubarry.

Les Finances, au rez-de-chaussée dans les salles des Guerriers célèbres (54-59); — *le Trésor,* au premier étage de l'aile du Midi, dans la galerie de pierre contiguë à la galerie des Batailles; — *la direction générale des Postes,* dans la galerie des Batailles et les salles de l'Empire, au rez-de-chaussée de l'aile du Midi (67-79). — Le ministère des Finances retourna de bonne heure à Paris, et son départ fut le signal de nombreux changements dans les locaux affectés aux divers services. Après le départ des bureaux du ministère, le cabinet du ministre fut installé dans les petits appartements de Marie-Antoinette.

La Banque de France, à l'attique Chimay.

La Caisse des Dépôts et Consignations, dans la salle de Marengo (80), au rez-de-chaussée de l'aile du Midi.

Le Conseil d'Etat, dans l'attique du Midi, salles 164-168.

L'Etat-major des gardes nationales de la Seine, à l'attique du Midi, dans les salles des Résidences et des grands dignitaires de l'Empire (169-172).

La Légion d'Honneur, au premier étage, dans la salle de 1830 (149).

L'Imprimerie du Journal officiel, à la cour du Maroc, dans les cuisines du palais.

L'Etat-major-général du maréchal de Mac-Mahon, dans quelques salles du troisième étage du pavillon de Monsieur.

La caserne des marins de la division Bruat, à la galerie basse de l'aile du Midi.

Le restaurant Chevet, établi plus tard pour les députés, dans les galeries de l'Empire, au rez-de-chaussée de l'aile du Midi.

Les bureaux de la Justice militaire, chargés de juger les communards, ne trouvant plus de place à la Grande-Ecurie, furent installés à la galerie de pierre du rez-de-chaussée de l'aile du Midi.

M. Thiers avait fixé sa résidence à l'hôtel de la Préfecture, et quelques administrations parisiennes s'étaient établies dans la ville : *l'Assistance publique,* par exemple, rue de l'Orangerie.

Il faut terminer cette longue nomenclature en se félicitant que le palais n'ait pas souffert d'un pareil encombrement et des nombreux déplacements des ministères, dont je n'ai cru devoir signaler que les plus importants.

Pendant ce temps, M. de Joly et M. Questel transformaient rapidement la salle de l'Opéra en salle de séance pour l'Assemblée nationale, qui siégeait la première fois le 20 mars. Ils appropriaient aussi toute l'aile du Nord aux nombreux services de l'Assemblée. L'attique fut affecté aux commissions [1]. Quant au président de l'Assemblée, il prit pour logement les petits appartements de Louis XV.

En 1875, M. de Joly construisit la salle des séances de la Chambre des députés, et appropria toute l'aile du Midi aux divers services de l'Assemblée et à la demeure de son président. La salle de l'Opéra, l'aile du Nord, et les petits appartements de Louis XV restaient affectés au Sénat, aux divers services de cette Assemblée et au logement de son président. Enfin, le 2 août 1879, les Chambres tinrent leur dernière séance au château. Le musée redevint dès lors à peu près ce qu'il était avant les événements de 1870.

Le 22 octobre 1878, le président de la République, maréchal de Mac-Mahon, offrait aux princes et aux industriels étrangers qui avaient pris part à l'exposition universelle une fête au château. Cette fête fut fort belle; les grandes eaux du parterre du Nord éclairées à la lumière électrique, le par-

[1] La célèbre commission des marchés tenait ses séances dans la salle des Académiciens (152).

terre lui-même illuminé en verres de couleur, le tapis vert éclairé par vingt appareils Jablochkof, un feu d'artifice dont le bouquet fut splendide, la galerie des Glaces ruisselant de lumière, un bal qui, pour n'être pas exclusivement aristocratique, n'en fut pas moins très-brillant et très-animé, un buffet plantureux, charmèrent les 12,000 invités. Malheureusement, de mauvaises mesures avaient été prises pour la sortie et la disposition du vestiaire; elles amenèrent un désordre prodigieux à la fin de la fête. Le lendemain on trouvait rassemblés en un tas gigantesque : 1532 pardessus ou paletots, 544 pelisses, sorties de bal, pèlerines et cache-nez, 315 chapeaux d'hommes, un grand nombre de parapluies. 17 chignons, 9 perruques et 1 paire de bottes.

CHAPITRE VIII

LES AILES

Les deux ailes du château servaient à loger les princes, quelques grands seigneurs et les courtisans.

L'*aile du Nord* se composait : 1° d'une suite d'appartements sur les jardins et d'une galerie ou long corridor[1], parallèle aux appartements et destinée à leur servir de dégagement ; — 2° d'un bâtiment élevé le long de la rue des Réservoirs, et séparé du précédent par une cour coupée en deux par un troisième bâtiment.

L'*aile du Midi* se composait aussi d'une suite d'appartements sur les jardins, d'un bâtiment sur la rue de la Surintendance, séparé du précédent par une cour, au milieu de laquelle étaient deux corps de logis séparés l'un de l'autre par un grand degré[2]. L'escalier des Princes servait à monter au premier étage de cette aile[3].

Les appartements des deux ailes ont été complètement

[1] Ces corridors, convertis aujourd'hui en galeries de sculptures, étaient éclairés avant 1747 par des lanternes avec des bougies jaunes. En 1747 on y plaça des lampes à huile, qui coûtaient 3 sols par jour et duraient beaucoup plus longtemps que les bougies (Luynes, VIII, 95).

[2] Voir les plans de Blondel. — C'est par ce degré, situé en face du Grand-Commun, que se faisait le service de la Bouche du Roi.

[3] La très-belle voûte de l'escalier des Princes était unie et sans ornements ; elle a été détruite par Louis-Philippe pour faire la salle des Résidences (169) et donner accès de l'attique du midi à l'attique du principal corps (Chimay, etc.). Le plafond actuel de l'escalier des Princes est laid, lourd, et date de Louis-Philippe.

détruits par Louis-Philippe et remplacés par des galeries ou de grandes salles. Il n'y a pas trop à regretter cette transformation, les appartements de cette partie du palais étant, sauf quelques belles pièces, composés d'entre-sols et de cabinets sans valeur artistique.

Je ne veux indiquer ici que deux appartements, ceux de Dangeau et de Saint-Simon, les deux historiens du château. Dangeau demeurait dans l'aile du Midi, du côté du jardin et au second étage, sur l'emplacement occupé aujourd'hui par l'extrémité de la galerie des portraits (salle 167), par la salle 168 (portraits anglais) et par la voussure de la galerie des Batailles, du côté de l'escalier des Princes.

Saint-Simon était logé dans l'aile du Nord, au premier étage, sur l'emplacement des salles 100 et 101.

Je n'ai pu retrouver où était le logement de Racine. Louis XIV lui avait donné, le 20 juin 1695, celui du marquis de Gesvres; quand Racine mourut, son logement passa à Mlle de Charolais, princesse de la maison de Condé (27 octobre 1699), ce qui prouve que l'appartement du poëte devait être assez beau.

La Dauphine de Bavière occupa, en 1682, à l'extrémité de l'aile du Midi, un appartement remplacé aujourd'hui par la salle 149[1] et une partie de la galerie des Batailles. C'est là qu'elle mit au monde, le 6 août 1682, le duc de Bourgogne. Nous croyons devoir reproduire la relation qu'a donnée le *Mercure* de cette naissance et des manifestations de joie auxquelles elle donna lieu.

Le mardi, quatrième du mois d'août, après que Mme la Dauphine eut soupé, elle commença à sentir quelques douleurs dans les reins. Elle le dit à la Reine et la pria de n'en point parler. Cette princesse étant toujours du caractère que je vous ai dépeint dans la relation de son mariage, avoit trop de fermeté pour vouloir, sur de légères douleurs, mettre tout le monde dans cette espèce de trouble qu'elle savoit bien que devoit causer la première connoissance que l'on auroit de son mal. Il étoit tard, et elle aimoit mieux souffrir un peu sans se plaindre, que d'exposer toute la Cour à passer la nuit sans aucun repos. Cependant ce mal ayant redoublé à une heure après minuit, le bruit en fut répandu quelque temps après. Monseigneur

[1] Ou salle de 1830.

demeura toujours auprès de Mme la Dauphine, et ne voulut point sortir de sa chambre de toute la nuit. Tout Versailles apprit ce qui se passoit. Jugez de l'agitation qui parut alors dans une aussi grande Cour que celle de France. Tout y fut en mouvement. Les princes et les princesses du sang qui n'étoient point encore couchés se rendirent aussitôt chez Mme la Dauphine. Les autres ayant été éveillés, y vinrent un peu après. Des courriers partirent en diligence pour avertir ceux qui étoient à Paris. On envoya des relais sur le chemin. Il fut éclairé comme si le jour eût déjà paru par la quantité de flambeaux que faisoient porter ceux qui alloient et venoient; et toute la Cour réveillée à ce grand bruit accourut dans les antichambres de l'appartement de Mme la Dauphine, et dans la galerie par où l'on passe pour y aller.

Comme il n'y avoit aucune apparence qu'elle dût accoucher sitôt, on ne voulut point aller éveiller le Roi. Enfin, sur les cinq heures du matin, on jugea à propos de lui apprendre l'état où étoit cette princesse. Il se leva aussitôt, et au lieu d'aller chez elle et de paroître alarmé, il usa de la prudence et de la modération qui lui sont ordinaires. Il crut que dans une journée où les prières étoient nécessaires pour attirer le secours du ciel, la première chose qu'il devoit faire étoit d'entendre la messe. Il la fit dire, et environ à six heures du matin il alla voir en quel état les choses étoient. La Cour grossissoit à tous momens. Les moins diligens se rendoient de toutes parts aux environs de l'appartement de Mme la Dauphine, et l'on voyoit sans cesse arriver ceux à qui des courriers avoient été dépêchés. On eût dit que toute la Cour, et toute la noblesse de France, environnoit l'appartement de la princesse malade. On n'en pouvoit approcher, tandis que le reste du château paroissoit désert. Il y eut, et le même empressement et la même foule jusqu'à neuf heures, que le Roi, voyant que les douleurs de Mme la Dauphine étoient fort diminuées, sortit de chez cette princesse pour aller au Conseil.

La plupart des princes et des princesses qui avoient veillé toute la nuit allèrent prendre quelques heures de repos. Cependant il arrivoit toujours du monde nouveau, et quoiqu'un nombre infini de personnes de qualité se fussent retirées, l'affluence paroissoit toujours égale, et je crois même pouvoir assurer qu'elle étoit plus grande et qu'elle augmentoit toujours.

La Reine passa toute cette matinée, ou en prières, ou auprès de Mme la Dauphine. Le Conseil ne fut pas plutôt fini, que le Roi revint chez cette princesse. Il la trouva dans un assez bon état et y demeura quelque temps. Il la fit manger, et sortit ensuite avec la Reine, chez laquelle il vint dîner, accompagné de toute la Maison royale. Ce prince ayant su, sur la fin de son dîner, que Mme la Dauphine étoit en repos, jugea que sa présence ne lui étoit point encore nécessaire. Ainsi, après avoir remené la Reine jusqu'en son appartement, il alla travailler comme de coutume. Vous savez, Madame,

que tous les jours, au sortir de table, ce monarque se renferme dans son cabinet et qu'il s'y applique jusques au soir à ce qui regarde le bien de l'Etat, pendant que toute la Cour n'a point d'autre soin que de choisir les plaisirs qu'elle prendra les après-dînées.

Outre les courriers dépêchés aux princes, on avoit envoyé en divers endroits, à Paris et à Versailles, pour ordonner des prières. Des sommes considérables furent délivrées en même temps pour des aumônes. Le Roi en fait beaucoup d'inconnues. Quantité de malheureux s'aperçurent dans cette rencontre du redoublement de ses libéralités.

Sur la fin de l'après-dînée, Mme la Dauphine sentit des douleurs très-violentes. Le Roi n'en eût pas été plutôt averti, qu'il vint auprès de cette princesse. La plus grande partie des ambassadeurs, des envoyés et des résidens des princes étrangers, ayant appris ce qui se passoit, se rendirent à Versailles, afin de savoir la nouvelle de l'accouchement dans le même instant qu'on la publieroit, et d'en faire part sur l'heure à leurs Maîtres. Le chemin fut de plus en plus couvert de ceux qui alloient de Paris à Versailles, ou qui revenoient de Versailles à Paris. Ce n'étoient que courriers et carrosses en relais. La même chose s'est remarquée sur ce chemin plusieurs jours après la naissance de Mgr le duc de Bourgogne, tout ce qu'il y a de personnes d'une qualité distinguée dans le royaume en ayant été témoigner leur joie à Leurs Majestés.

Celles qui arrivèrent le mercredi au soir n'avoient pas encore sujet d'en faire paroître. L'abattement et la consternation avoient commencé à prendre la place de la joie que l'on avoit ressentie à la première nouvelle que Mme la Dauphine étoit en travail. On l'avoit d'abord laissée échapper, parce qu'il y avoit longtemps que l'on attendoit l'heureux moment où cette princesse accoucheroit, et qu'on le croyoit tout proche; mais les choses changèrent bien, lorsque la longueur du travail eût fait envisager le péril. Les soins et les prières de la Reine redoublèrent. La piété de cette vertueuse princesse est connue, et il n'y a personne qui ne sache combien elle a toujours fait paroître d'amour aux princes et aux princesses ses enfants. Le Roi tâchoit cependant à donner de la consolation à Mme la Dauphine. Il se servoit pour cela de cet air tout engageant et de ces manières qui enchantent, lorsqu'il descend de la majesté à laquelle les rois sont assujettis, et qu'ils ne peuvent presque jamais se dispenser de garder.

La Reine et les princesses du sang agissoient sans cesse pour rendre à Mme la Dauphine toutes les sortes de services que les femmes peuvent rendre dans une occasion de cette nature. Le Roi et Mgr le Dauphin n'oublièrent rien de leur côté et soutinrent Mme la Dauphine, qui eut besoin de se promener dans la chambre. Comme ses douleurs ne cessèrent point, ils y passèrent la nuit, sans que l'un ni l'autre voulût se déshabiller. Pendant cette soirée du mercredi, la nuit du mercredi au jeudi, et la journée du jeudi jusques à

l'heure de l'accouchement de Mme la Dauphine, il n'y a rien de si tendre que ce qui se passa entre le Roi et cette princesse. La douleur donne de la grâce aux choses qu'on dit, et fournit des expressions vives et naturelles. Jugez de ce que se peuvent dire des personnes qui ont de l'esprit infiniment et qui se parlent en ces temps-là.

Pendant que Mme la Dauphine souffroit le plus, elle dit au Roi qu'il lui étoit fâcheux d'avoir connu un si bon prince et d'avoir eu un si bon père et un si bon mari, pour les quitter sitôt. Le Roi, qui de son côté renchérissoit sur ces marques de tendresse, lui dit qu'il seroit content qu'elle eût une fille, pourvu qu'elle souffrît moins et qu'elle fût plus tôt délivrée. Cette princesse dit à Sa Majesté dans un autre temps, que son embarras ne venoit ni de ses douleurs ni de la crainte de la mort ; qu'elle oublieroit volontiers ses peines et qu'elle étoit prête de mourir, pourvu qu'en mourant elle laissât un prince qui obligeât le Roi et Mgr le Dauphin à se souvenir d'elle. Elle dit encore dans ses douleurs les plus violentes, que ce qui causoit sa plus grande peine, c'étoit d'en donner au Roi et de voir que la bonté qu'il avoit pour elle le faisoit souffrir lui-même en le faisant compâtir trop fortement à son mal. Quoiqu'elle ait souffert longtemps, elle a conservé le même caractère de grandeur, et son esprit a paru toujours égal.

Le jeudi matin, le Roi alla à la messe, et quoiqu'il eût veillé, il ne laissa pas de tenir conseil à son ordinaire. Ainsi ce prince a partagé deux jours et presque deux nuits, entre ses prières, les soins de l'Etat et sa tendresse pour Mme la Dauphine...

Quoique la chambre fût remplie des princes et des princesses du sang, et d'un assez grand nombre d'autres personnes dont la présence y étoit nécessaire pour le service, le Roi jugeant que le moment de l'accouchement étoit proche, et se servant de cette présence d'esprit qui ne l'abandonne jamais, reconnut d'un coup d'œil, malgré le nombre de tant de personnes pressées dans la chambre, que M. le prince de Conty n'y étoit pas. Il ordonna aussitôt qu'on l'allât chercher... La chambre étoit alors remplie de LL. MM., de Mgr le Dauphin, de Monsieur, de Madame, de Mlle d'Orléans et des princes et princesses du sang qu'on avoit mandés à cet accouchement, suivant le droit que leur naissance leur donne d'y être présens. Il y avoit encore plusieurs dames de la première qualité, à qui leurs charges acquièrent le privilège d'y demeurer, et dont le service étoit nécessaire à la princesse. Quoiqu'on fût sans mouvement, chacun faisoit voir une impatiente attente de ce qui arriveroit. Un murmure bas et inquiet étoit entendu dans toute la chambre. Une tristesse mêlée de joie y régnoit. Une attention curieuse s'y faisoit distinguer.

Cependant les pressantes douleurs de l'accouchement redoublèrent à Mme la Dauphine. On craint, on a l'esprit en désordre. Le sieur Clément, qui devoit accoucher cette princesse, avoit beaucoup plus lieu de se troubler que les autres. Il devoit craindre

pour elle et pour lui. La présence de Sa Majesté le devoit intimider, et la crainte de mal faire pouvoit l'empêcher de réussir. Aucune de ces choses ne lui fit impression. Il oublia, et le lieu où il étoit, et le rang de la personne qui attendoit son secours ; et en s'acquittant de ce qui le regardoit, il se posséda si bien, que le Roi a dit depuis qu'il avoit remarqué qu'il étoit sage. Chacun étant attentif, comme je viens de le marquer, Mme la Dauphine accoucha à dix heures et un quart, cinq à six minutes.

Le Roi, qui est prévoyant et judicieux en toutes choses, avoit craint que Mme la Dauphine accouchant d'un prince, l'excès de sa joie ne fût dangereux pour elle, si elle l'apprenoit dans le même instant. Ainsi Sa Majesté étoit convenue avec le sieur Clément de quelques paroles par lesquelles il lui feroit entendre d'abord de quel enfant cette princesse seroit accouchée. Le sieur Clément les prononça ; mais le ton de sa voix et ses yeux en dirent trop. Monsieur comprit le mystère. Il dit à demi ce qu'il avoit découvert, et n'acheva point. Sa Majesté annonça aussitôt cette nouvelle et nomma le prince duc de Bourgogne...

Tout ce qui se passa alors dans la chambre où ce prince venoit de naître ne sauroit être décrit, et il seroit impossible d'en exprimer tous les mouvemens. Ceux mêmes qui y étoient ignorent ce qu'ils ont fait et ce qu'ils ont dit, et l'on peut connoître par là qu'ils ne peuvent rapporter fidèlement ce qu'ont fait les autres. Ce qui suivit est encore plus surprenant. Il passe tout ce qu'on s'en peut imaginer. On entr'ouvrit deux portes dans le même temps pour annoncer la grande nouvelle, qui n'étoit encore sue que de ceux qui étoient dans la chambre de Mme la Dauphine. Le Roi en ouvrit une et dit aux princesses, aux duchesses et aux autres dames du premier rang : « C'est un prince. » La dame d'honneur apprit la même chose aux hommes qui étoient dans une autre antichambre. L'éclat qui se fit alors est inouï, et le mouvement presque incroyable... Les uns tâchoient de percer la foule pour aller publier partout l'heureuse nouvelle qu'ils venoient d'apprendre ; et les autres, sans bien savoir où ils alloient, ni ce qu'ils faisoient, tant ils étoient transportés, forcèrent la porte de la chambre de Mme la Dauphine... Chacun embrassoit ceux qui étoient les plus proches, sans distinction de qualité. On ne voyoit que larmes de joie, et ceux qui se haïssoient oublioient leurs démêlés pour se réjouir ensemble de la naissance du prince. Plusieurs valets se trouvèrent, sans savoir où ils étoient, ni comment ils y avoient été portés, dans l'antichambre avec les princes et les dames de la première qualité. Le Roi défendit qu'on chassât personne et dit qu'ils n'avoient pas été maîtres de leur joie... Rien n'égala le zèle et l'activité de M. d'Ormoy. Il traversa plusieurs fois les antichambres, descendit les escaliers et les remonta, publiant toujours qu'on avoit un prince; et il s'enroua tellement, qu'il demeura longtemps après cela sans qu'on pût l'entendre parler...

Je reviens à la chambre de Mme la Dauphine. Mgr le duc de Bourgogne y fut ondoyé par M. le cardinal de Bouillon, grand aumônier de France, qui étoit avec l'étole, en camail et en rochet. La cérémonie se fit en présence de M. le curé de la paroisse de Versailles; et sitôt qu'elle fut faite, on alla remuer le prince dans le cabinet de Mme la Dauphine, d'où on le rapporta un peu après pour le faire voir à cette princesse. Ensuite, Mme la maréchale de la Motte étant entrée dans une chaise à porteurs, on le mit sur ses genoux, et il fut ainsi porté jusque dans l'appartement qu'on lui avoit préparé. M. le marquis de Seignelay, secrétaire d'Etat et trésorier de l'Ordre, y vint aussitôt de la part du Roi et lui apporta la croix du Saint-Esprit, parce que les fils de France naissent avec l'Ordre[1]...

Enfin, après tant de soins, d'inquiétudes, de fatigues et d'alarmes pendant deux jours et deux nuits, il étoit temps de laisser Mme la Dauphine en repos, et que le Roi en allât prendre. Il falloit pour cela sortir de la chambre de cette princesse et essuyer des transports de joie dont un prince moins affable que le Roi n'auroit pu s'accommoder. Il falloit passer au milieu de tout ce qui compose la Cour de France, grands seigneurs et autres. Ces tendres transports dont tout le monde étoit possédé firent oublier à plusieurs ce qu'ils étoient. Chacun se jeta à ses pieds et embrassa ses genoux; et tel qui dans un autre temps n'auroit osé en approcher de bien loin, animé par l'excès de sa joie, se mêloit parmi les autres, sans faire réflexion sur sa témérité. L'exemple l'autorisoit, et chacun servoit d'exemple à l'autre. La foule empêchoit que l'on distinguât personne. Quelques incommodités qu'en reçût le Roi, il les souffroit d'un air si engageant, que la hardiesse de ceux qui auroient dû être les plus timides en prenoit de nouvelles forces.

Imaginez-vous que depuis l'appartement où Mme la Dauphine est accouchée jusques chez la Reine, où LL. MM. allèrent souper, il y a une antichambre, la salle des Gardes de Mme la Dauphine, une très longue galerie[2], le pallier d'un grand escalier[3], avec des retours, diverses salles[4], la salle des Gardes de la Reine[5] à traverser, et que tous ces lieux étoient tellement remplis de monde, qu'on peut dire que ce prince fut porté à table depuis la chambre de Mme la Dauphine jusqu'au lieu où il soupa[6].

Pour Mgr le Dauphin, ce qu'il avoit vu souffrir à Mme la Dauphine et les choses tendres qu'elle lui avoit dites l'avoient pénétré d'une douleur qui le tint longtemps tout abattu. Joignez à cela l'accable-

[1] Voir le tableau de Dieu (n° 2094), dans la salle 115, et le catalogue de M. Soulié.
[2] Galerie n° 150, dans l'aile du Midi.
[3] L'escalier des Princes (147).
[4] La salle des Marchands (n° 145), les salons n°s 144 et 140.
[5] N° 118.
[6] Dans l'antichambre de la Reine, salle 117.

ment où ses veilles l'avoient mis. Aussi quand d'un excès de tristesse il fallut passer à la grande joie, il eut de la peine à la soutenir. Ce fut pour lui un si vif saisissement, qu'il ne put d'abord bien reconnoître l'état où il se trouvoit. Il baisa toutes les femmes qui étoient dans la chambre de M^mo la Dauphine...

Il faut maintenant vous dire ce qui se passa dans les cours et dans la place du château, ainsi que dans tout Versailles. Un garde du Roi dormoit sur une paillasse[1], dans le moment que M^mo la Dauphine accoucha. Il entendit l'extraordinaire éclat que l'épanouissement de la joie fit faire et que je n'ai décrit qu'imparfaitement. Il se réveilla en sursaut à ce grand bruit, et ayant compris, quoique dormant encore à demi, qu'il venoit de naître un prince, il mit sa paillasse sur son dos, et, sans rien dire à personne, courut le plus vite qu'il lui fut possible jusqu'à la première cour. Là il mit le feu à cette paillasse, et presque au même moment un nombre infini d'autres feux furent allumés, sans qu'on en eût préparé aucun. On voyait chacun voler. Les uns s'empressoient à chercher du bois; et les autres, dans l'ardente passion d'être des premiers à marquer leur zèle, prirent tout ce qu'ils trouvèrent, brûlèrent des bancs et des tables et mirent au feu plusieurs autres meubles.

Ceux qui étoient couchés se relevèrent, et il y eut plusieurs danses où des personnes de qualité se mêlèrent avec les bas officiers et le peuple. Ces réjouissances eurent à peine commencé, qu'on vit couler des fontaines de vin aux deux côtés de la première grille du château. Toutes celles des cours jetèrent aussi du vin au lieu d'eau. On en envoya plusieurs muids à la geole et aux ateliers, afin que le grand nombre d'ouvriers qui sont à Versailles ne fît point de confusion en se mêlant avec les soldats de la Garde françoise et de la Garde suisse, qui célébrèrent cette naissance avec des emportemens de joie qui passent tout ce qu'on s'en peut imaginer. Ils firent du feu de tout, et brûlèrent même quantité de choses dont on ne leur auroit pas permis de disposer dans un autre temps[2].

Le Roi vit en passant tout cet agréable désordre et dit : « Il les faut laisser faire, pourvu qu'ils ne nous brûlent pas. »

Un des domestiques de M. Bontemps[3] voyant éclater la joie de tout le monde, et principalement celle de son maître, en fut pénétré si vivement, que, s'étant déshabillé, il jeta tous ses habits dans le feu. Il ne s'en repentit point, et loin d'avoir du chagrin de les voir brûler, sa joie fut toujours également forte. Sa Majesté sut ce qu'il avoit fait et lui fit donner un très-bel habit avec 50 louis.

On fit aussi des feux et l'on défonça quantité de tonneaux devant les hôtels de MM. les ministres; et M. de Montausier fit connoître

[1] Les Gardes couchaient dans les salles sur des paillasses; de là l'expression : *être de paillasse*, pour *être de garde*.

[2] Par exemple, des parquets.

[3] L'un des premiers valets de chambre du Roi.

sa joie par les plus éclatantes marques qu'il lui fut possible d'en donner en si peu de temps.

Ces réjouissances ont duré plusieurs jours et ont toujours augmenté. Il y a eu des illuminations de toutes sortes de manières, et l'on n'a point épargné l'artifice... et tous les feux de Versailles donnant un nouvel éclat à l'or dont le château est couvert, il ne s'est peut-être jamais rien vu de si brillant.

C'est dans l'aile du Midi, au milieu de la cour de la Surintendance, que M. Edmond de Joly, architecte de l'Assemblée nationale, a construit, en 1875, la salle des séances de la Chambre des Députés, en même temps qu'il appropriait aux divers services de la Chambre toute l'aile du Midi.

Les travaux commencés le 31 mai 1875 furent menés avec la plus grande activité et terminés le 1er décembre ; on avait travaillé nuit et jour. En septembre, on paya 16,000 journées d'ouvriers et 20,914 en octobre. Les dépenses se sont élevées à 2,652,000 francs pour la construction de la salle, l'appropriation de l'aile entière aux divers services, et la restauration de toutes les façades de l'aile, qui étaient presque partout en assez mauvais état.

La salle est éclairée par un plafond en verre, qui est suspendu à quatre fermes en fer, pesant ensemble près de 100,000 kilogrammes et reposant sur quatre grosses piles de briques.

Les peintures décoratives du plafond et de la salle sont de MM. Rubé et Chapron ; celles du plafond représentent la Guerre, l'Agriculture, le Commerce et l'Industrie, et la Paix. Le tableau placé au-dessus du Président est de Couder et a pour sujet l'Ouverture des Etats-Généraux de 1789. Les deux tapisseries qui se trouvent à droite et à gauche du tableau de Couder ont été exécutées aux Gobelins sur les dessins de Lebrun et représentent des Maisons royales.

La salle contient 565 places numérotées, et au fond, sur le pourtour, il y a encore 300 places.

Le logement de la Présidence est établi au pavillon de Provence ou de Monsieur, dont il occupe le second et le troisième étage (du côté de la cour) ; il comprend aussi la salle de Marengo (salle 80), qui forme le grand salon de réception.

Le cabinet où l'on devait mettre aux arrêts les députés ré-

voltés contre l'autorité du Président, est situé au premier étage, sur la cour des Princes, et occupe une partie de l'ancien appartement de la duchesse de Luynes, dame d'honneur de Marie Leczinska. On y entre par la porte qui est à gauche de la statue de Louis XIV par Warin, sur le palier de l'escalier des Princes.

La Chambre des Députés a tenu sa première séance dans cette salle le 8 mars 1876 ; le Congrès s'y est réuni pour la nomination de M. Grévy à la présidence de la République le 30 janvier 1879.

La loi du 22 juillet 1879, qui ordonnait que les Chambres cesseraient de siéger à Versailles à partir du 3 novembre 1879, décida en même temps que les locaux du palais de Versailles alors occupés par le Sénat et la Chambre des Députés conserveraient leur affectation, et que les séances du Congrès se tiendraient dans la salle de la Chambre des Députés. Ainsi le château reste le Palais du Parlement à Versailles.

La dernière séance de la Chambre des Députés a eu lieu le 2 août 1879.

CHAPITRE IX

LA CHAPELLE

Nous avons déjà dit[1] que la première chapelle du château, celle de Louis XIII, occupait, au premier étage, l'emplacement du vestibule de l'escalier de la Reine, et qu'elle fut détruite en 1671, lors de la construction de cet escalier. En attendant l'achèvement de la chapelle qui devait la remplacer, et que l'on élevait sur l'emplacement actuel du vestibuble de la cour de la Chapelle et du salon d'Hercule, on établit une chapelle provisoire qui fut bénite en 1672.

Il était d'usage à la Cour d'avoir deux stations par an, au Carême et à l'Avent, et quelques sermons à la Pentecôte. Les prédicateurs les plus autorisés venaient prêcher au Louvre, au Palais-Royal, à Saint-Germain, quelquefois aux Tuileries ou à Fontainebleau[2]. De 1662 à 1669, Bossuet se fit souvent entendre au Louvre et à Saint-Germain, mais il ne prêcha jamais à Versailles, quoi qu'en dise M. Vatout. Nous avons déjà dit que l'historiographe de Louis-Philippe attribuait à Bossuet le *Dieu seul est grand, mes frères*, admirable début de l'oraison funèbre que Massillon prononça, à Paris, à la mort de Louis le Grand en 1715! Ajoutons que Bossuet ne prononça aucune de ses oraisons funèbres à Versailles.

[1] Tome Ier, page 203.

[2] L'abbé Hurel, *les Orateurs sacrés à la cour de Louis XIV*, 1872, 2 vol. in-8°. — Nous nous sommes beaucoup servi de cet excellent ouvrage, ainsi que de Dangeau, pour la rédaction de ce chapitre.

Les prédicateurs qui montèrent dans la chaire des anciennes chapelles de Versailles furent le P. Bourdaloue, qui prêcha, de 1669 à 1697, six Carêmes et sept Avents à Versailles. Tout le monde sait quel fut l'enthousiasme soulevé par les brillantes improvisations du célèbre Jésuite, dont les sermons forment un vivant tableau des désordres de la Cour. On se figure difficilement qu'un prédicateur ait osé tenir un langage aussi sévère devant le Roi et les courtisans. Il leur reproche, en effet, d'adorer l'idole de la Fortune; il attaque vertement leur ambition, leur luxe, leur faste, leur manque de conscience, de charité et de religion, leurs débauches qu'ils cherchaient à déguiser en leur donnant le nom de galanteries, leur passion pour le jeu, leur oisiveté amollissante; il les accuse même de ne payer ni leurs créanciers ni leurs gens de service.

Bourdaloue a donc prêché dans l'ancienne chapelle de Louis XIII.

La chapelle provisoire entendit Dom Cosme, général des Feuillants (carême de 1671), le P. Bourdaloue (carême de 1672), l'abbé de Saint-Martin, aumônier du Roi (avent de 1677), M. de Grignan, coadjuteur d'Arles (1678), le P. Bourdaloue (carême de 1680), l'abbé des Alleurs, aumônier du Dauphin (avent de 1680), et, en 1682, l'abbé Fléchier.

La troisième chapelle, celle qui était sous le salon d'Hercule et au vestibule de la cour de la Chapelle, fut bénite devant Leurs Majestés, le 30 avril 1682, par l'archevêque de Paris [1]. Elle occupait le salon d'Hercule et le vestibule situé au dessous. A la hauteur du premier étage, il y avait une grande tribune et deux lanternes dorées, en face de l'autel, et une rangée de tribunes à droite et à gauche. L'autel était sur le côté nord ; il était décoré de deux anges en bois peint et doré, qui sont placés aujourd'hui dans l'église de Marly. Cette chapelle est représentée sur deux tableaux du Musée ; le sujet du premier [2] est le mariage du duc de Bourgogne ; le second [3], peint par Antoine Pezey et gravé par Sébastien

[1] *Gazette*, 1682, p. 262.
[2] N° 2095, placé dans la chambre de la Reine.
[3] N° 164, placé dans la salle n° 9.

Leclerc [1], représente Louis XIV recevant le serment du marquis de Dangeau comme grand maître de l'ordre de Saint-Lazare [2]. On retrouve encore cette chapelle sur plusieurs gravures du temps : l'Almanach de 1698 (mariage du duc de Bourgogne), — l'almanach de 1707 (le cardinal Gualterio recevant la barrette), et sur deux petites vignettes de l'*Imitation de Jésus-Christ* traduite par l'abbé de Choisy [3].

L'acte le plus important qui se soit accompli dans cette chapelle est le mariage de Louis XIV avec Françoise d'Aubigné, marquise de Maintenon. « Probablement dans la nuit du 12 juin 1684, sept personnes se réunissaient mystérieusement dans la chapelle de Versailles ; c'étaient, outre Louis le Grand et Françoise d'Aubigné, le Père de la Chaise qui dit la messe, l'archevêque de Paris [4] qui donna la bénédiction, les marquis de Louvois et de Montchevreuil qui furent les témoins, et le valet de chambre Bontemps qui prépara l'autel et servit la messe [5]. »

Cette troisième chapelle vit aussi le mariage du duc de Bourgogne le 7 décembre 1697.

Les prédicateurs qui s'y firent entendre furent : le P. Bourdaloue (1684, 1686, 1689, 1691, 1693, 1697), qui prononça, le 16 décembre 1691, son fameux sermon sur l'hypocrisie, « le plus beau sermon du monde », dit Dangeau, dans lequel il prenait à partie Molière et blâmait le *Tartufe* avec une rigueur non justifiée ; — le P. Soanen, de l'Oratoire (1686, 1688, 1695) orateur d'une rare éloquence et d'une sévérité telle, que Louis XIV appelait ses sermons « la trompette du ciel. » C'est lui qui dit un jour aux bâtards du Roi et de Mme de Montespan : « Avez-vous jamais pensé que cette origine dont vous vous glorifiez avec tant d'insolence et de hauteur ne fut peut-être que le fruit de l'intrigue, de l'intérêt et, ce que je n'ose dire, du crime d'une mère infidèle à ses devoirs ; de sorte que les passions les plus honteuses purent contribuer à vous

[1] La planche est conservée aux Archives nationales.
[2] Dangeau, 1695, 18 décembre.
[3] Paris, 1692, in-12.
[4] Harlay.
[5] Lavallée, *Mme de Maintenon et la maison royale de Saint-Cyr*, p. 33, d'après les mémoires des Dames de Saint-Cyr.

donner le jour. » Viennent ensuite : l'abbé Roquette, l'un des originaux du Tartufe, qui dut prêcher le jeudi saint de l'année 1688 et s'excusa ; — le P. Gaillard, jésuite (1688, 1690, 1698, 1699, 1702) ; — l'abbé Denise (1690) ; — le P. de la Roche, oratorien (1690, 1692) ; — l'abbé Boileau, qui prononça, le jour de la Cène, en 1694, un sermon sur l'humilité qui obtint les plus grands applaudissements [1] ; — l'abbé Riquetti (1694) ; — Mascaron (1694) ; — le P. Séraphin, capucin (1696), dont le Roi trouvait les sermons « le plus de son goût de tous ceux qu'il avait entendus [2] ; » — l'abbé Brigaut (1696) ; — le P. Massillon, de l'Oratoire, le grand orateur de la fin du règne, qui fit son début à la Cour le 1er novembre 1699, avec son sermon sur le Bonheur des Justes, et auquel le Roi dit, à la fin de la station : « Mon Père, quand j'ai entendu les autres prédicateurs, j'en ai été fort content. Pour vous, lorsque je vous entends, je suis très-mécontent de moi-même. » Massillon prêcha aussi en 1701 et en 1704. Le sermon du jour de Pâques de 1704 avait pour sujet les causes ordinaires de nos rechutes, et offrait un sévère tableau des mœurs et des vices de la Cour.

Après Massillon nous avons encore à citer : le P. Maure, de l'Oratoire, le rival de Massillon (1700 et 1704) ; — le P. Bonneau, jésuite (1701) ; — Dom Jérôme, feuillant (1702) ; — le P. Lombard, jésuite (1703) ; — l'évêque d'Angers, Poncet de la Rivière (1707) ; — le P. Quinquet, théatin (1708) ; — le P. Pallu, jésuite.

Dès 1698, il est question de la construction d'une nouvelle chapelle. Dangeau nous apprend [3] que le Roi veut achever de bâtir *la grande chapelle*. « On va mettre, dit-il, les ouvriers en besogne ; on change quelque chose au premier dessin qu'on avait fait, et on abattra une partie de ce qu'il y a de bâti. » On lit à ce sujet dans La Martinière :

« Ce monument de la piété de Louis XIV fut d'abord élevé avec des massifs de pierre, pour être entièrement revêtu de marbre jusqu'à la voûte ; on en avoit fait une forte provision ; les colonnes devoient être pareillement en marbre. Le Roi, au

[1] *Mercure Galant*, 1694, avril, p. 255.
[2] Dangeau, 1696, 2 février, 11 mars, 22 avril.
[3] 1698, 22 décembre.

mois de mars 1699, fit réflexion qu'un bâtiment en marbre causeroit une trop grande fraîcheur et une trop grande humidité; il fit démolir ce qu'on avoit commencé, pour la construire dans l'état où on la voit aujourd'hui. On choisit pour cet effet la pierre de taille la plus blanche et la plus pleine, afin d'en bien traiter toute l'architecture et les ornemens de sculpture dont elle est si magnifiquement ornée. Tout cet ouvrage est du dessin du grand Mansart, alors surintendant des Bâtimens et premier architecte. »

En 1710, elle était achevée. Le Roi, le 25 avril, y faisait chanter un motet pour voir l'effet qu'y ferait la musique[1]; le 22 mai, il l'examinait en détail et faisait chanter un nouveau motet. Enfin, le 5 juin, le cardinal de Noailles, archevêque de Paris, bénissait « la chapelle neuve », et le 7 juin, Louis XIV et la duchesse de Bourgogne y faisaient leurs dévotions[2]. Le 6 juillet, on y célébrait le mariage du duc de Berry[3].

Dès le 8 juin, Dangeau écrivait : « La vieille chapelle est présentement renversée ; on n'y a laissé que la tribune, qui sert de passage pour aller à la nouvelle.

La chapelle neuve, commencée par Mansart, qui s'était inspiré certainement de la Sainte-Chapelle de Paris, fut achevée par Robert de Cotte[4]. Les connaisseurs admirent l'art et le soin avec lesquels est fait l'appareil des pierres. La longueur de l'édifice est de 39 mètres ; sa largeur, de 20 mètres ; sa hauteur, de 26 mètres. L'extérieur est décoré de statues et de bas-reliefs. Le comble était orné de plombs dorés et surmonté d'une lanterne, détruite en 1765.

A l'intérieur, la décoration est très-riche et d'un goût excellent; les marbres, les bronzes, les cuivres dorés, encore d'une étonnante fraîcheur, les bas-reliefs et les peintures s'y mêlent sans profusion. Les grandes peintures du plafond sont l'œuvre de Jouvenet, de Noël Coypel et de Delafosse. Le premier a peint, au-dessus de la tribune du Roi, la Descente

[1] Dangeau.
[2] Dangeau.
[3] *Gazette.*
[4] Voir au Cabinet des Estampes (*Topographie, Versailles*, t. IX), de très-beaux dessins de Robert de Cotte.

du Saint-Esprit ; le second a représenté, au centre, le Père Eternel dans sa gloire, au milieu d'un fond d'architecture peint par Meusnier ; le troisième a représenté, au cul-de-four, la Résurrection du Christ. Les huit petits plafonds des tribunes à droite ont été peints par Boulogne l'aîné. Les cinq plafonds des tribunes de gauche et les peintures de la chapelle de la Vierge sont l'œuvre de Boulogne le jeune.

Les vitraux, sur lesquels étaient le chiffre de Louis XIV et les armes de France, furent peints par Michu.

Le maître-autel, du plus beau style, est de marbre et de bronze doré ; il est surmonté d'une Gloire céleste, sculptée par Van Clève. Le bas-relief de l'autel, œuvre de G. Coustou, représente le Christ mort sur les genoux de la Vierge[1].

La tribune du Roi est en face du maître-autel, et s'étend dans toute la largeur de la nef. Les parties circulaires des angles supportaient autrefois deux lanternes en bois doré, garnies de glaces, qui servaient d'oratoires au Roi et à Mme de Maintenon. Le Roi se plaçait dans celle de gauche, et Mme de Maintenon dans celle de droite. Le Roi assistait aux offices dans sa tribune, et ne descendait dans le bas de la chapelle que lorsqu'un évêque officiait.

Les portes de la chapelle, chargées de sculptures dorées, sont d'une perfection de travail qu'on ne se lasse pas d'admirer ; les serrures, en cuivre ciselé et doré, sont aussi fort belles ; on remarque surtout celle qui est décorée des armes de France et de la Couronne supportée par deux Amours.

Les prédicateurs qui se firent entendre dans la nouvelle chapelle furent : le P. Quinquet (1711), le P. Canappeville et le P. de la Rue, jésuites (1712), le P. Eon, jésuite (1713), l'abbé Le Prévost (1714), et l'évêque d'Angers Poncet de la Rivière, qui prêcha le carême de 1715 et fut le dernier orateur sacré entendu par Louis XIV.

[1] Trente-sept sculpteurs ont été employés, sous Louis XIV et Louis XV, à exécuter les sculptures décoratives, les bas-reliefs et les statues qui se voient à l'intérieur et à l'extérieur de l'édifice : Adam l'aîné, Adam le cadet. Armand, Barrois, Bertrand, Bouchardon, Bourdict, Cornu, G. Coustou, Dedieu, Defer, Dumont, Flamen, François, Frémin, Garnier, Grettepin, Hurtrel, Ladatte, Lapierre, Le Lorrain, Lemoine, Lepautre, Manière, Offement, Poirier, Poultier, Raon, Rousseau de Corbeil, M.-A. Slodtz, Théodon, Thierry, Tuby, Van Clève, Vigier, Vinache, Voiriot.

Parmi les prédicateurs du règne de Louis XV, on cite le P. Boyer, théatin (carême de 1726), le P. Julien (carême de 1737), le P. La Neuville, jésuite (avent de 1737 et carême de 1740), le P. Beauvais, jésuite (avent de 1744), l'abbé Josset, qui le premier avait donné le nom de Bien-Aimé à Louis XV [1] (1748), l'abbé Poulle (avent de 1750), le P. Griffet, savant jésuite (carême de 1751) et le P. Dumas (carême de 1752, qui se montrèrent sévères sur les amours du Roi, le P. Laugier (carême de 1754), qui parla surtout de la soumission que les rois devaient aux lois [2], le P. Elisée (1766), qui blâma sévèrement la conduite de Louis XV [3].

Sous Louis XVI, l'abbé Maury prêcha en 1775, en 1781 et en 1785.

Les principaux mariages célébrés à la chapelle depuis la mort de Louis XIV, sont : le premier mariage du Dauphin fils de Louis XV avec la Dauphine d'Espagne, le 23 février 1745 [4] ; le second mariage du Dauphin avec la Dauphine de Saxe, le 9 février 1747 ; le mariage du Dauphin (Louis XVI) avec Marie-Antoinette, le 16 mai 1770 ; le mariage du comte de Provence, le 14 mai 1771, et le mariage du comte d'Artois, le 13 novembre 1773.

Le 30 novembre 1736, Marie Leczinska recevait dans la chapelle la Rose d'Or, que le Pape Clément XII lui avait donnée. Nous empruntons à la *Gazette* le récit de cette cérémonie :

Le 30 novembre, jour destiné pour la présentation de la Rose d'Or que le Pape a envoyée à la Reine, S. M. accompagnée de Mlle de Clermont, princesse du sang, et des dames de sa Cour, se rendit à midi dans la chapelle du château. L'abbé Lercari, nommé par Sa Sainteté son commissaire apostolique pour apporter à la Reine la Rose d'Or, fut conduit dans la chapelle par le chevalier de Sainctot, introducteur des ambassadeurs, et il fut placé près de la Reine à la gauche du prie-Dieu. La messe fut dite par le cardinal de Fleury, grand aumônier de la Reine, lequel après la communion descendit de l'autel pour prendre sa chape et sa mitre. Lorsqu'il fut remonté à l'autel, l'abbé Lercari présenta à la Reine

[1] Luynes, IX, 147.
[2] D'Argenson, VIII, 266, 269, 275.
[3] Bachaumont, 1766, 30 mai.
[4] Voir la gravure de Cochin (Chalcographie, n° 2978).

le bref du pape, et S. M. le remit au sieur de Balagny, secrétaire de ses commandemens, qui en fit la lecture à haute voix. La Reine monta ensuite à l'autel, où s'étant mise à genoux, le cardinal de Fleury, debout, récita l'oraison *Accipe Rosam*, à la fin de laquelle l'abbé Lercari donna au cardinal de Fleury la Rose d'Or, qui pendant la messe avoit été posée sur l'autel du côté de l'Evangile. La Reine reçut la Rose d'Or des mains du cardinal de Fleury, la baisa et la remit à l'abbé de Chevrier, son aumônier en quartier, qui la porta devant S. M. depuis la chapelle jusque dans l'oratoire de la Reine, où elle fut mise. Le cardinal de Fleury et l'abbé Lercari accompagnèrent la Reine au retour de la chapelle. Le Roi, Mgr le Dauphin et Mesdames de France entendirent la même messe dans la tribune et virent la cérémonie.

Le premier évêque qui fut sacré dans cette chapelle est l'évêque de Limoges, Mgr d'Argentré (14 janvier 1759) ; le dernier est l'abbé Ardin, aumônier du château nommé évêque d'Oran (1er mai 1880). Plusieurs cardinaux y reçurent la barrette, entre autres le cardinal de Bernis (30 novembre 1758).

Le Dauphin, fils de Louis XV, fit construire par Gabriel, dans la chapelle du château, la première chapelle qui ait été consacrée au nouveau culte du sacré cœur de Jésus. Elle ne fut terminée qu'en 1772. On plaça sur le tabernacle un Christ en ivoire de 1m,10, que l'électeur de Saxe avait donné au Dauphin, son gendre. Les beaux bronzes dorés de cette chapelle ont été faits par Dessouches[1], peut-être sur les modèles des frères Adam.

Le service religieux à la Cour avait pour officiers, en 1712, un grand aumônier de France, un premier aumônier, un maître de l'Oratoire, le confesseur du Roi, huit aumôniers servant par quartier, un chapelain ordinaire, huit chapelains servant par quartier, qui étaient pour dire tous les jours une messe basse devant le Roi, huit clercs de chapelle pour servir la messe du Roi, deux sommiers de chapelle et un sacristain de la chapelle[2].

La musique de la chapelle comprenait : un maître de la chapelle-musique, quatre maîtres de musique servant par quartier, quatre organistes servant aussi par quartier, six

[1] *Comptes des Bâtiments*, 1772, 1773.

[2] Le service de la chapelle se trouve décrit dans tous ses détails, dans un manuscrit de la Bibliothèque de Versailles.

pages pour la musique, quatre-vingt-dix chantres ecclésiastiques et laïques, dix-neuf musiciens ou symphonistes, deux fourriers pour les voyages, un imprimeur, un noteur, et deux maîtres pour montrer à jouer du luth aux pages.

Avant d'entrer dans quelques détails sur le service religieux à la Cour de Louis XIV, il est curieux de lire le jugement que porte la Palatine sur la religion du Roi : « C'est quelque chose d'inconcevable, dit-elle, comme le grand homme est simple en fait de religion, car, pour le reste, il ne l'est pas. Cela vient de ce qu'il n'a jamais rien appris des choses de la religion, n'a jamais lu la Bible, et croit tout bonnement ce qu'on lui débite à ce sujet. D'ailleurs, quand il avait une maîtresse qui n'était pas dévote, il ne l'était pas non plus. Maintenant qu'il est devenu amoureux d'une femme qui ne parle que de pénitence, il croit tout ce qu'elle lui dit, à tel point que le confesseur et la dame sont souvent en désaccord, car il croit plutôt la dame que le confesseur. Mais il ne veut pas se donner la peine de rechercher par lui-même ce que c'est, à proprement parler, que la religion. »

Tous les jours le Roi entendait la messe à la chapelle. « Le Roi nous a dit, écrit Dangeau dans son journal, le 24 novembre 1685, que le Pape lui avoit accordé la permission d'entendre la messe jusqu'à deux heures, et le permet aussi à Monseigneur et à Mme la Dauphine ; c'est une ancienne tradition que les rois en France ont ce droit-là ; cependant S. M. nous a dit qu'elle en avoit voulu avoir la confirmation du Pape, ne sachant pas sur quoi cette tradition-là étoit fondée[1]. » Quand le Roi prenait médecine, il faisait dire la messe dans sa chambre, et l'entendait de son lit. Lorsque le Roi faisait « son bon jour », c'est-à-dire communiait à l'une des quatre « bonnes fêtes », Pâques, Pentecôte, Toussaint et Noël, il touchait les malades. Le 16 mai 1698, veille de la Pentecôte, il en toucha 3000. Le 28 mai 1689, il fut malade des suites de la cérémonie, et cependant il n'en avait touché que 900[2]. A Noël, le Roi entendait les trois messes de minuit. Aux quatre bonnes fêtes, on lui chantait une grande messe.

[1] Dangeau, II, 216 et VIII, 179.
[2] Dangeau.

Pendant la Semaine sainte, il y avait, le jeudi, la Cène[1] et Ténèbres ; le Vendredi, sermon de la Passion et Ténèbres ; le samedi, il faisait son bon jour.

Les cérémonies de l'ordre du Saint-Esprit[2] avaient lieu régulièrement le jour de l'an, à la Chandeleur et à la Pentecôte. Elles commençaient par une procession des chevaliers en grand costume, dans la cour, puis on tenait le chapître, et enfin on assistait à une grande messe.

Les processions de la Fête-Dieu et de la petite Fête-Dieu étaient d'une grande magnificence. En 1677[3], Bontemps donna l'ordre à Bérain, dessinateur du cabinet du Roi, de préparer tout ce qui regardait la pompe de ces deux grandes journées. Toutes les richesses du cabinet du Roi, les pièces les plus rares et les plus curieuses, entre autres une couronne de 2 pieds de diamètre, ornaient le plus riche reposoir qu'on ait jamais vu. La cour du château, dans laquelle on avait dressé ce reposoir, était décorée des plus belles tapisseries du Roi, que le sieur Coquino, garde des meubles de la Couronne, avait envoyées à Versailles[4]. Huit jours après, la cour du château fut ornée de riches tapis de Perse à fond d'or, et de caisses d'orangers.

En 1688[5], la procession partit de la Paroisse, traversa l'avant-cour et la cour du château, en sortit pour passer devant les Ecuries et revint à la Paroisse. Le Roi suivait la procession tête nue ; il était accompagné de plus de mille pages de la Chambre, de la Grande et de la Petite-Ecurie, des Cent-Suisses, des Gardes du corps, tous portant un flambeau de cire blanche, de toute la Cour, de tous les aumôniers de la Maison royale, enfin des Pères de la Mission et des

[1] Voir t. Ier, p. 205.

[2] Cet ordre avait été créé par Henri III en 1578.

[3] *Mercure Galant*, 1677, V, 66.

[4] Ces tapisseries se composaient : des Actes des Apôtres, de la Psyché et des Grotesques, de Raphaël, — du Grand Scipion, de Jules Romain, — le *Fructus belli*, qui était au roi d'Espagne, — le Grand Constantin, de Rubens, — les Douze mois de l'année, qui étaient au duc de Guise, — la Chasse, attribuée à Holbein, en réalité œuvre de Bernard Van Orley, — l'Histoire du Roi, les batailles d'Alexandre, les vues des maisons royales, les Muses, les Saisons et les cinq sens, de Lebrun.

[5] *Mercure Galant*, 1688, mai, p. 5.

Récollets. La procession revenue à la Paroisse, le Roi y entendit une grande messe et revint au château en carrosse.

Après le départ du Roi pour Paris, au 6 octobre 1789, le comte d'Angivilliers, directeur général des Bâtiments, profita de ce que l'on croyait être une absence de la Cour, pour faire regratter l'intérieur de la chapelle et restaurer ses peintures [1].

Pendant la Révolution, la chapelle, appelée le *Temple du palais national*, servit, dans quelques cas, de théâtre aux fêtes nationales, notamment à la fête de l'Agriculture, en l'an IV.

En 1802, on lava les marbres, on fit revivre les dorures, on reposa les grilles du chœur et on recommença à y célébrer le service divin [2]. En 1803, les autorités civiles assistèrent à la procession, qui vint à la chapelle [3]. En 1815, l'architecte du palais, M. Dufour, restaura la chapelle ; on en fit une nouvelle bénédiction, et on y dit la première messe le 6 septembre [4]. Les travaux n'étaient pas complètement achevés cependant. En 1816-1817, les peintures furent restaurées, et, en 1817, Monsieur comte d'Artois félicitait M. Dufour de la restauration de la chapelle et des grands appartements, dont on admirait avec raison la perfection des dorures [5]. En 1819, M. Dufour réparait les marbres du pavage [6], et, en 1820, il travaillait encore à la chapelle [7].

Malgré la restauration de M. Dufour, il fallut, en 1874, entreprendre de grands travaux pour assurer la conservation de l'édifice. Lors de la construction de la chapelle, la couverture des bas-côtés avait été faite à l'italienne, c'est-à-dire avec des dalles de pierre. Les gelées et les pluies avaient disjoint ces dalles ; on les avait recouvertes de plomb, mais le mal était fait. L'entablement et les chapiteaux extérieurs, pourris par l'humidité, tombaient en ruine ; les peintures du pla-

[1] *Cicerone.*
[2] *Journal officiel de l'Empire* cité dans le *Journal de Seine-et-Oise*, 1811, p. 1319. — *Almanach de Versailles*, an X, pages 12 et 28.
[3] *Journal de Seine-et-Oise*, 1803, p. 304.
[4] *Journal de Seine-et-Oise.*
[5] *Journal de Seine-et-Oise*, 1817, p. 267.
[6] *Cicerone.*
[7] *Moniteur universel*, 1815, p. 1009 ; 1817, p. 982 ; 1820, p. 530.

fond étaient détériorées par les infiltrations. L'Assemblée nationale vota, en 1874, une somme de 600,000 francs, et la restauration dirigée par M. Questel fut terminée en 1878. M. Claudius Lavergne a refait les vitraux [1]; M. Bocquet, la sculpture d'ornements ; M. Croisy, la statuaire. MM. Maillot frères ont nettoyé et reverni les peintures du plafond; M. Camille Berson a restauré avec beaucoup de goût les plombs du comble, et a mérité, pour ce beau travail artistique, une récompense spéciale que lui a décernée le Congrès des architectes.

[1] Exécutés par Michu, les vitraux avaient déjà été restaurés par Huvet ou Huvé, en 1746 (*Comptes des Bâtiments*), et par les artistes de Sèvres, en 1852.

CHAPITRE X

LES SALLES DE SPECTACLE

I

SALLE DU VESTIBULE DE LA COUR DES PRINCES

On a vu, dans le récit des Fêtes de Versailles, que les diverses pièces qui furent représentées eurent pour théâtre, ou des salles de verdure construites dans le parc par Vigarani, ou même la cour de Marbre. Le château n'avait pas, à l'origine, de salle de comédie, et c'est l'un des reproches que lui adresse Saint-Simon. Quand Versailles devint la résidence permanente de Louis XIV et de sa Cour, on y joua régulièrement la comédie française ou les farces italiennes, mais il n'est pas possible de savoir où se trouvait la salle qui servait à ces représentations. Ce n'est que dans les dernières années du règne que nous trouvons une salle de comédie établie sur l'emplacement actuel du vestibule de la cour des Princes [1]. Elle est indiquée sur les plans de Blondel ; le théâtre était au nord ; la salle, au midi. On entrait dans la salle par le vestibule de l'aile du midi (66), et, dans le théâtre, par le petit

[1] On ignore la date exacte de sa construction. Dangeau parle, le 31 octobre 1700, d'une salle de comédie, et, le 5 février 1706, il annonce la construction prochaine d'une nouvelle salle. Laquelle des deux dates s'applique à la salle du vestibule ?

corridor qui conduit du vestibule de la cour des Princes à la cour du château.

Sans vouloir faire l'histoire de la comédie à Versailles, je ne puis passer sous silence quelques faits assez importants. D'abord, l'excellence du répertoire contemporain que venaient jouer les acteurs de la Comédie française, et qui se composait principalement de pièces de Corneille, de Racine et surtout de Molière. On jouait aussi quelques pièces de Scarron. En 1703, le 10 octobre, on représenta à Fontainebleau, devant la Cour, le *Jodelet* de l'ancien mari de Mme de Maintenon, ce qui montre combien on a tort de croire que, pour avoir prononcé le nom de Scarron devant Mme de Maintenon, Racine tomba en disgrâce.

La comédie française alternait avec la comédie italienne, dont le principal acteur fut Dominique Biancolelli dit Arlequin, merveilleux improvisateur, et de plus homme sérieux, studieux et fort instruit. Il mourut en 1688, laissant 100,000 écus de bien. Les comédiens italiens furent chassés et renvoyés en Italie par Louis XIV en 1697. Ces bouffons licencieux, qui se croyaient tout permis, avaient déjà été avertis qu'on les renverrait s'ils n'étaient pas plus sages ; ils ne tinrent pas compte de cette menace et, à la fin, ils furent assez fous pour oser jouer Mme de Maintenon. Dans l'instant leur affaire fut faite [1]. Louis XIV fut loué d'avoir pris cette mesure, et, longtemps après, Massillon l'en félicitait encore [2] : « La licence d'un théâtre étranger, où, à la honte des mœurs publiques et de la politesse de la nation, les plus grossières obscénités assembloient les Grands et le Peuple ; où le vice parloit un langage dont notre langue même rougit, et où le sexe lui-même venoit publiquement applaudir à des indécences qui étoient comme des insultes solennelles faites à sa pudeur, cette licence fut proscrite ; et les débris de cette scène impure élevèrent à la piété de Louis XIV un monument plus immortel que les murs renversés de tant de villes conquises n'en avoient élevé à sa gloire. »

Le Roi se montra non moins sévère envers les comédiens

[1] Addition de Saint-Simon au journal de Dangeau, VI, 117.
[2] Oraison funèbre de Madame duchesse d'Orléans.

français. Ils avaient joué, le 2 janvier 1703, une petite pièce licencieuse devant la duchesse de Bourgogne. Le Roi leur fit dire qu'il punirait leur insolence et que, si jamais ils retombaient dans la même faute, il les casserait sur-le-champ.

On a du théâtre de Louis XIV d'assez nombreux documents qui attestent la richesse des décors et des costumes de la scène royale de Versailles : nous mentionnerons le décor de 1685, publié dans *Le XVIIe Siècle*, dont l'esquisse originale appartient à M. Didot, — les dessins des décorations des ballets représentés dans les bosquets de Versailles, qui sont conservés à la bibliothèque de l'Opéra, et dont plusieurs sont faits d'après Jean Bérain et Louis Chauveau, — les estampes qui se trouvent dans les opéras de Lulli, volumes assez rares que la bibliothèque de Versailles possède dans sa belle collection musicale. On y voit, en tête de l'opéra de *Thésée*, une jolie gravure de Scotin d'après Gilleau, le maître de Watteau, qui représente les jardins et la façade du palais de Versailles. On trouve ensuite, pour le décor du premier acte, le temple de Minerve ; pour l'acte second, le palais d'Egée ; au troisième acte, un désert avec des animaux fantastiques lançant des flammes ; au quatrième acte, une île enchantée ; au cinquième acte, un palais avec les apprêts d'un festin. Les gravures de ces opéras donnent aussi les costumes des acteurs, dont l'étrangeté est encore plus remarquable que la richesse.

Sous Louis XV, les Italiens revinrent à Versailles, et l'hiver il y avait deux fois par semaine comédie française et comédie italienne une fois. De temps à autre, la comédie française était remplacée par l'opéra ou l'opéra-comique.

Pendant le carnaval de 1763, on donna dans la salle de spectacle le bal du Mai, dont une charmante gravure de Martinet, exécutée sur le dessin de M.-A. Slodtz a conservé le souvenir [1].

Sous Louis XVI, la salle dont nous nous occupons servit de salle de spectacle aux Enfants de France. A la Révolution, elle fut occupée par une société dramatique d'amateurs ; on y donna aussi quelques concerts [2].

[1] Chalcographie, n° 3629.
[2] *Cicerone*, 1806.

Enfin, en 1810, elle fut détruite par M. Dufour, qui a établi le vestibule actuel[1].

L'usage était de remettre au Roi un exemplaire de la pièce de théâtre qu'on jouait devant lui. La bibliothèque de Versailles possède une remarquable collection de tragédies, de comédies, de ballets, d'opéras, de tragi-comédies, d'opéras-comiques, de parodies, jouées au théâtre de la Cour pendant les règnes de Louis XIV, Louis XV et Louis XVI. La plupart sont reliés en maroquin aux armes du Roi.

II

L'OPÉRA

La salle de l'Opéra fut commencée en 1753 par Gabriel. Après une assez longue interruption, les travaux furent repris en 1767, par les ordres de M. de Marigny, et dirigés par l'inspecteur Leroy. La salle était achevée en 1770, quand eurent lieu les fêtes du mariage du Dauphin (Louis XVI) avec Marie-Antoinette, archiduchesse d'Autriche.

La salle, entièrement construite en menuiserie, était peinte en marbre vert antique ; tous les ornements, corniches, chapiteaux et bases des colonnes, guirlandes, etc., étaient dorés en or mat ; les loges étaient garnies de velours bleu ; le fond de la galerie était décoré d'arcades revêtues de glaces. On peut difficilement imaginer une plus belle salle de spectacle, et une décoration plus riche, mais avec mesure.

Pour les fêtes, la scène se changeait en une seconde salle, avec loges et galerie, absolument semblable à la première, et se joignait à celle-ci par une charpente mobile. On avait ainsi pour les bals parés et les banquets une grande salle d'une incomparable beauté[2].

Toutes les sculptures furent exécutées par Pajou et Guibert.

[1] *Journal du département de Seine-et-Oise*, 1811, p. 908.
[2] *Cicerone* et *Almanach de Versailles*, an X.

Le plafond, représentant Apollon préparant des couronnes aux hommes illustres dans les arts, était l'œuvre de Durameau, qui peignit aussi, aux plafonds des secondes loges, des Amours portant les attributs des douze dieux. Un peintre, nommé Tousé, fit deux tableaux pour le salon de l'Opéra : l'amour des arts et une tête de Flore. Les dorures de la salle furent exécutées par Brancourt et Vernet[1].

Pendant ce temps, on avait construit à Paris une salle d'Opéra qui n'avait pas eu de succès. Aussi Bachaumont écrivait-il, le 26 février 1770 : « Si l'on est mécontent de la nouvelle salle de l'Opéra, les curieux vont s'en dédommager en foule à Versailles et y admirer la magnifique salle qu'on vient d'y construire. Indépendamment du beau coup d'œil qu'elle présente, de sa coupe avantageuse et de la magnificence de son ensemble, le mécanisme de son intérieur offre des détails immenses et admirables à ceux qui s'y connoissent. On peut en faire également et promptement une salle de spectacle, une salle de banquet royal et une salle de bal. Le Roi veut que cela ait lieu dès le premier jour. Toute cette partie du travail appartient au sieur Arnoux, ci-devant machiniste de l'Opéra, mais qui, malheureusement trop occupé de la salle de Versailles, n'a pu donner ses lumières pour celle de Paris, qui ne se ressent que trop de son absence. »

Le 17 mai 1770, les spectacles ordonnés pour le mariage du Dauphin commencèrent par l'opéra de *Persée*, de Quinault et Lulli, rajeuni par un M. Joliveau. « *Persée* a été réduit en quatre actes, dit Bachaumont[2], et c'est M. Joliveau, ci-devant secrétaire perpétuel de l'Académie royale de musique, aujourd'hui l'un de ses directeurs, qui s'est chargé du soin de réformer le poëme de l'immortel Quinault. On se doute bien que la musique de Lulli ne sera point épargnée, et qu'il faudra renforcer de toutes parts cet ouvrage tombé en vétusté. On a déjà fait sur le théâtre des Menus quelques répétitions de ce dernier opéra.... Malgré toutes les précautions qu'on a prises, ajoute Bachaumont[3], pour renforcer la musique de Lulli, il

[1] *Comptes des Bâtiments*, 1770. — Ce Vernet (Louis-François) était un frère de Joseph Vernet (voir Jal et *Mercure de France*, août 1770.)

[2] 1770, 25 février, — V, 69.

[3] 1770, 18 mai, — V, 113.

a paru singulier que pour début on assomme Mme la Dauphine, dont l'oreille n'a entendu jusqu'ici que les meilleurs ouvrages des grands maîtres d'Italie, d'un récitatif françois, que l'on sait être insupportable pour ceux qui n'y sont pas faits. » En effet, « joué avec toute la pompe et toute la magnificence du spectacle, continue Bachaumont, *Persée* n'a point eu de succès. On a trouvé mauvais que le sieur Joliveau se fût avisé de changer le poëme de Quinault, ou plutôt de le profaner par ses corrections sacrilèges. On sait d'ailleurs qu'il est essentiellement triste, et l'on a fort censuré le goût de ceux qui ont assisté au choix des spectacles d'avoir préféré celui-ci, qui a répandu un ennui général sur toutes les physionomies. On a déjà observé que le genre de la musique ne pouvoit affecter que désagréablement les oreilles de Mme la Dauphine, accoutumées jusqu'à présent seulement à la vivacité et à la légèreté de la musique italienne. On n'a pas trouvé que les ballets réparassent ce qui manquoit d'ailleurs, et les machines, qu'on avoit extrêmement vantées, n'ont pas produit l'effet merveilleux qu'on s'en promettoit. En tout, l'exécution a été plus que médiocre. »

Le 23 mai, la Comédie française représenta *Athalie*. Mlle Clairon, qui avait renoncé au théâtre, reparut sur la scène.

« Il y a eu ces jours derniers, dit Bachaumont, sur l'ancien théâtre de la Comédie françoise (à Paris), une répétition d'*Athalie*, telle qu'elle doit être exécutée à Versailles, c'est-à-dire avec les chœurs. Le bruit qui couroit depuis quelque temps sur Mlle Clairon s'est réalisé. Mme la duchesse de Villeroy a réinstallé elle-même dans ses fonctions l'actrice qu'elle avoit amenée avec elle, et les spectateurs ont vu avec la plus grande satisfaction reparoître cette divinité de la scène. On assure que, dans cet essai très-informe, elle a paru plus héroïque que jamais, et qu'elle a développé une majesté théâtrale qui en a imposé à toute l'assemblée. »

Le 22 mai, il y eut une nouvelle répétition, cette fois à Versailles.

« M. le duc de Richelieu et Mme la duchesse de Villeroy ont présidé à la répétition d'*Athalie*, faite à Versailles sur le théâtre de la Cour avec toute la chaleur que peuvent prendre

des sujets zélés pour les plaisirs de leur maître. Mme la duchesse de Villeroy s'est spécialement distinguée ; elle entroit dans les plus petits détails, et n'épargnoit pas même Mlle Clairon, de quelque vénération qu'elle soit pénétrée pour le jeu de cette actrice ; elle lui reprochoit plusieurs défauts ; mais celle-ci, douée d'une forte dose d'amour-propre, sembloit ne pas tenir grand compte des avis de Mme la Duchesse et alloit son train en lui déclarant qu'il n'étoit pas possible que cela fût autrement, que cela n'auroit pas le sens commun, etc., en sorte qu'un spectateur neuf auroit pris la première pour l'actrice, et l'autre pour la Duchesse ou la Reine, ce qu'elle étoit au surplus dans ce moment [1]. »

Dans une seconde note sur cette répétition, Bachaumont [2] ajoute : « On a fait hier à Versailles la répétition d'*Athalie*, dans toute sa pompe et telle qu'elle doit être exécutée aujourd'hui. C'étoit depuis quelque temps un problème si ce seroit Mlle Dumesnil ou Mlle Clairon qui feroit le rôle. La dernière l'a emporté enfin, malgré l'énormité de cette injustice ; mais on ne sait si la première ne sera pas bien vengée par l'indignation générale du public contre sa rivale, qui, au demeurant, a déclamé plus que senti son rôle. On n'en a nullement été content. On est partagé sur les chœurs, qui font un merveilleux effet au gré d'une partie des spectateurs, et qui refroidissent et affoiblissent l'action, suivant d'autres amateurs. On se réunit plus complètement sur le spectacle et sur les décorations, qu'on assure être de la plus grande beauté et d'une vérité d'imitation admirable ; surtout le dernier tableau a fait un effet prodigieux : cinq cents hommes sur la scène, débouchant par quatre côtés sur dix de front, ont présenté le coup d'œil le plus imposant et le plus terrible. »

Le 9 juin, on joua l'opéra de *Castor et Pollux*, de Rameau, paroles de Gentil Bernard [3]. « Il n'a pas répondu en tout au grand succès qu'on s'en promettoit, et le sieur Legros a crié plutôt que chanté, ce qui a gâté infiniment la beauté de la

[1] Bachaumont, XIX, 185.
[2] V, 114-115.
[3] Cet opéra avait été joué pour la première fois en 1737.

scène. Les décorations, les ballets, l ensemble de la salle, tout cela formoit le plus magnifique coup d'œil et a paru plaire beaucoup à Mme la Dauphine [1]. »

Le 13 juin, on donna une seconde représentation de *Castor et Pollux*, qui fut encore plus mal exécutée que la première. Legros continua à crier ; Larrivée se trouva mal au premier acte et fut remplacé par un autre acteur qui était loin de le valoir ; les ballets n'eurent pas leur succès ordinaire [2].

Le 20 juin, les spectacles finirent avec *Tancrède*, tragédie de Voltaire, et une féerie appelée *la Tour enchantée*. Mlle Clairon joua le rôle d'*Aménaïde*, qui avait toujours été son triomphe ; elle espérait se relever de l'espèce de chute qu'elle avait éprouvée lors de la représentation d'*Athalie*. Elle y réussit mieux, sans parvenir cependant à enlever l'unanimité des suffrages qu'elle méritait autrefois et qu'elle arrachait toujours. Lekain, hors d'état de jouer, fut remplacé par Molé dans le rôle de Tancrède. « La pompe de la scène présentoit des situations superbes ; on a surtout admiré la scène du conseil, où se trouvaient cinquante chevaliers avec autant d'écuyers formant un demi-cercle, et présentant le coup d'œil le plus imposant [3]. »

La Tour enchantée avait exigé de nombreuses répétitions, dirigées par la duchesse de Villeroy, qui se donna beaucoup de mouvements pour faire réussir ce spectacle, sinon de son invention, duquel au moins elle avait donné le canevas, et qui s'exécutait entièrement sous ses auspices. Cette pièce, féerie ou ballet, était un drame à machines, dans un goût tout nouveau. Le sujet était une princesse enfermée dans une tour .avec la reine sa mère par un génie malfaisant, amoureux de la princesse ; un chevalier français, amoureux de la prisonnière, arrive à son secours, tue le mauvais génie et célèbre sa victoire par une fête.

« Les paroles de ce divertissement, très-médiocres, sont du sieur Joliveau. Les morceaux de musique sont tirés de différens opéras qu'on ne joue plus ; il y en a de Rameau, de

[1] Bachaumont, V, 120.
[2] Bachaumont, XIX, 190.
[3] Bachaumont, XIX, 193.

Rebel et de Francœur ; le surplus est du sieur Dauvergne, surintendant de la musique du Roi. Les danses, dont ce ballet est entremêlé, sont de la composition du sieur de Laval, maître des ballets de S. M. Quant à l'exécution, la partie des décorations, de la plus grande richesse, a manqué par la hâte avec laquelle on a précipité la représentation, qui a été telle qu'on travailloit encore à cet ouvrage le matin. Les chars attelés de vrais chevaux provenant des Ecuries du Roi n'ont pas réussi comme on l'espéroit, et les coursiers effrayés ont dérangé l'ordonnance du spectacle. Du reste, un luxe étonnant dans les habillemens, une multitude d'acteurs, au point qu'on prétend avoir compté sur la scène plus de 800 personnes[1]. »

Les costumes et les décors qu'on admira dans ces représentations étaient l'œuvre de Boquet, peintre décorateur et dessinateur des habits, artiste plein de talent et de goût, — de Machy, pour l'architecture, — de Canot, pour la figure et les gloires en nuages, — de Boquet fils, pour les plafonds en tableaux de coloris, — de Bandon père et fils, pour le paysage, — de Sarazin et Sabrant, pour la trace et les dégradations perspectives de l'architecture[2].

En 1771, aux fêtes du mariage du comte de Provence, on joua, le 17 avril, l'opéra de *la Reine de Golconde ;* le 20, il y eut bal paré ; le 29, on exécuta le ballet des *Projets de l'Amour ;* le 31, on représenta la tragédie de *Gaston et Bayard.* En 1773, pour le mariage du comte d'Artois, on joua, le 18 novembre, l'opéra d'*Isménie ;* le 19 novembre et le 9 décembre il y eut bal paré.

En 1777, pendant le séjour de l'empereur Joseph II, on exécuta, le 5 juin, l'opéra de *Castor et Pollux*[3].

Il existe à la bibliothèque de Versailles un superbe volume in-folio, relié en maroquin rouge, dans lequel on trouve le plan de la scène et de l'orchestre de l'opéra de Versailles avec la disposition des chœurs, des chanteurs et des musiciens ;

[1] Bachaumont, XIX, 192-193 ; V, 125.

[2] *Recueil des fêtes et spectacles donnés devant Sa Majesté, etc.*, 1770, in-8°, I, 63.

[3] *Correspondance de Mercy-Argenteau*, III, 61.

les chœurs sont rangés sur un rang tout autour de la salle. Le même volume renferme aussi la disposition des musiciens de la chapelle. Nous ne manquerons pas de signaler la beauté de l'aquarelle qui sert de titre à ce volume; elle est de Metoyen, musicien du Roi, aquarelliste aussi distingué qu'inconnu.

Le 30 janvier 1782, les Gardes du corps offrirent une fête à Louis XVI et à la Reine dans la salle de l'Opéra. M. de Belleval, qui y assista, en donne la description suivante dans ses Souvenirs.

Il y avoit un bal paré où toute la Cour se trouvoit : le luxe des costumes, les riches uniformes en faisoient un coup-d'œil enchanteur. Il commença à cinq heures du soir et finit à onze. Le bal masqué étoit non moins beau et le monde y étoit plus considérable. Il dura depuis une heure après minuit jusqu'à sept heures du matin. Le Roi et la Reine circulèrent dans les deux, où chacun eut la liberté de les voir et de les approcher à son aise. La Reine étoit dans tout l'éclat de sa beauté; sa démarche étoit imposante et elle avoit un port de tête rempli de majesté : c'étoit véritablement une belle reine et une belle femme. Le Roi, trop gros, est pris d'un embonpoint qui défigure les traits des Bourbons qu'il a fort prononcés ; il a les yeux gris et saillants ; il marche mal et sans grâce, et l'on auroit dit qu'il ne savoit que faire de sa personne. Il n'avoit point non plus cet air gracieux allié à une grande majesté qui frappoit tous ceux qui avoient eu l'honneur d'approcher de S. M. Louis XV. Il avoit l'air ennuyé et triste, bien qu'il fît l'honneur de témoigner sa satisfaction aux officiers des Gardes du corps comme aux simples Gardes. Quant à la Reine, son air ne démentoit point ses paroles affables. Elle voulut même, pour donner aux Gardes une plus grande marque de considération, ouvrir le bal avec l'un d'eux. Ce fut M. Dumoret de Tarbes, de la compagnie de Noailles, qui eut l'honneur de danser avec Sa Majesté. Il étoit transfiguré de joie, et ses camarades eurent bien de la peine à ne pas crier : *Vive le Roi !* tant ils sentoient combien cet honneur fait à un rejaillissoit sur tout le corps. L'ordre fut si parfait, que malgré la foule on pouvoit se mouvoir à l'aise.

Le 1er octobre 1789, l'Opéra servit aussi au banquet que les officiers des Gardes du corps donnèrent aux officiers des régiments de Flandre et des Trois-Evêchés, que Louis XVI avait appelés à Versailles pour les opposer à la Révolution.

Nous reproduisons le récit de Gorsas, député Girondin, récit qui fut écrit au moment même des événements.

MM. les Gardes du corps du Roi ont traité avant-hier tous les officiers des corps militaires qui sont à Versailles. Une table de 240 couverts a été dressée à cet effet dans la grande salle de l'Opéra. MM. les Gardes du corps étoient au nombre de 120; les officiers du régiment de Flandre, tous les officiers du régiment de dragons, des Gardes suisses, des Cent-Suisses, des gardes de la prévôté, de la maréchaussée, tout l'état-major de la garde bourgeoise, M. d'Estaing à leur tête, deux capitaines, deux lieutenants, deux sous-lieutenants, deux sergents et deux fusiliers, ont assisté à ce banquet dont on ne prévoit point les suites.

La salle étoit illuminée comme dans les plus superbes fêtes. Les plus jolies femmes de la Cour et de la ville donnoient d'agréables distractions et formoient un coup d'œil le plus attrayant et le plus enchanteur.

Pendant le dîner, on a porté plusieurs santés, celle du Roi, de la Reine, de Mgr le Dauphin, de toute la famille royale. (Je ne me rappelle pas cependant qu'on ait porté celle de M. le comte d'Artois, ou peut-être étois-je distrait, je ne m'en suis pas aperçu.) Pendant les santés, la musique du régiment de Flandre a exécuté des morceaux plus intéressants les uns que les autres, et tous analogues aux circonstances.

A la santé du Roi, la salle a retenti de l'air : *O Richard, ô mon roi!* Une allemande nouvelle ou ancienne a été donnée pour la santé de la Reine, etc. Au milieu de toutes ces santés, se sont présentés dix à douze grenadiers du régiment de Flandre ; il a bien fallu boire de nouveau à la santé du Roi. Cette santé a été portée avec les honneurs de la guerre, le sabre nu d'une main et le verre de l'autre. Un instant après arrivent les dragons ; même accueil, même cérémonie ; un instant après entrent les grenadiers suisses ; même accueil, même cérémonie ; un instant après suivent les Cent-Suisses du Roi ; même accueil, même cérémonie. Tout jusqu'alors est gai, piquant. Mais des scènes autrement intéressantes se préparent.

Le Roi, la Reine, Mgr le Dauphin, Madame, sont venus pour jouir de ce spectacle : tout à coup la salle a retenti de cris d'allégresse. La Reine, tenant son fils par la main, s'est avancée jusqu'à la balustrade du parquet; au même moment les grenadiers suisses, ceux du régiment de Flandre, les dragons sautent dans l'orchestre. Le Roi et sa famille, accompagnés par MM. les Gardes du corps, sont reconduits chez la Reine, en traversant toutes les galeries, aux cris répétés de *Vive le Roi!* etc.

Tout paraissoit fini. Tout à coup, comme de concert, la table joyeuse et la musique s'est portée à la cour de Marbre et devant le balcon de Sa Majesté. Alors on s'est mis à chanter, à danser, à crier de nouveau *Vive le Roi!* Le balcon s'est ouvert ; un Garde du corps, par je ne sais quel moyen, y monte comme à l'assaut. Un dragon, un suisse, un garde-bourgeoise le suivent ; en un instant

e balcon est rempli. Lorsqu'on y pensoit le moins, le Roi et la Reine arrivent au milieu de ce groupe ; les cris d'allégresse ont redoublé.

Le Roi s'est retiré ; on s'est porté sur la terrasse où l'on est resté fort tard à danser, à faire des folies et de la musique. On observera que le Roi arrivoit de courre le cerf et qu'il a paru en habit de chasse.

Un historien fidèle ne doit rien oublier : quelques officiers, en versant du vin à leurs soldats, leur disoient : « Allons, enfants ! buvez à la santé du Roi, de votre maître et n'en reconnoissez point d'autre ! » Un autre officier a crié fort haut : « A bas les cocardes de couleur ! *que chacun prenne la noire, c'est la bonne !* »

(Apparemment que cette cocarde noire *doit* avoir quelque vertu, c'est ce que j'ignore).

P. S. — Un dragon grimpant au balcon est tombé ; il s'est cru déshonoré par cette chute ; il a voulu se percer de son sabre, et ensuite d'un couteau ; on lui a arraché l'un et l'autre, et on l'a gardé à vue.

Tous ces détails sont parfaitement exacts, tous, jusqu'à l'article de la *Cocarde*.

Ce tumulte souleva Paris et amena l'invasion du château au 6 octobre, le départ du Roi et de l'Assemblée pour Paris, et le triomphe décisif de la Révolution.

Pendant la Révolution, l'Opéra servit de salle de réunion à la Société populaire,

En 1837, Louis-Philippe restaura la salle et la fit peindre en marbre rouge. Le 10 juin, en l'honneur de l'ouverture du Musée, on y donna une représentation théâtrale à laquelle assistèrent le Roi et la famille royale. L'orchestre était dirigé par Habeneck, l'incomparable chef d'orchestre des concerts du Conservatoire. Il exécuta l'ouverture d'*Iphigénie en Aulide*, de Gluck ; puis on joua le *Misanthrope*. Louis-Philippe avait fait faire pour cette représentation des costumes Louis XIV, la Comédie française jouant encore Molière en costumes Louis XV [1]. La pièce fut admirablement interprétée par une troupe incomparable, qui se composait de Perrier, Provost, Samson, Firmin, Menjaud, Monrose et Régnier, de Mlles Mars, Mante et Plessy. Après, on exécuta quelques frag-

[1] C'est à partir de cette représentation que la Comédie française prit, pour ne plus les quitter, les costumes Louis XIV pour jouer Molière.

ments du troisième acte et le cinquième acte de *Robert le Diable* de Meyerbeer, qui furent chantés par Duprez, Levasseur, Serda et Mlle Falcon.

La soirée se termina avec les *Fêtes de Versailles*, intermède par Scribe, qui ne sut pas sortir du vulgaire, ni même échapper toujours au ridicule. La musique était d'Auber, et le ballet de Coralli. L'intermède se divisait en deux parties : une fête sous Louis XIV, — une fête en 1837.

Dans la première partie, on assiste à un ballet magnifique préparé par Lulli. Louis XIV et sa Cour voient danser un menuet, un passepied et une sarabande, et défiler une marche composée de Molière et des acteurs du *Misanthrope*, de Corneille et des acteurs du *Cid*, et de Racine et des acteurs d'*Athalie*. La jolie Léontine Fay, alors Mme Volnys, Mlle Anaïs et Mme Paradol, étaient dans cette dernière troupe. Après le défilé, tous se groupaient autour de la statue du grand roi, en agitant des couronnes et des branches de lauriers.

Pendant l'entr'acte, on joua une symphonie allégorique. On entendit d'abord des airs vifs et joyeux, qui représentaient la Régence ; puis une musique légère, élégante et voluptueuse, qui indiquait le règne de Louis XV, et à laquelle se mêlaient rarement et de loin en loin quelques sons guerriers, qui rappelaient le canon de Fontenoy et de quelques autres victoires. Pendant ce temps, des nuages encore clairs et transparents commencent à descendre sur la scène ; ce sont les symptômes précurseurs de la Révolution. Peu à peu l'horizon s'obscurcit, les nuages s'amoncèlent ; voici une nuit profonde, et bientôt la tempête qui mugit. Une symphonie large et imposante peint le désordre de tous les éléments confondus. De temps en temps, au milieu de l'orage, des chants de guerre et de victoire se font entendre et rappellent les victoires de nos armées républicaines. A la lueur des éclairs qui, pendant quelques instants, dissipent les nuages, on voit paraître un aigle qui porte la foudre et se perd dans les cieux. C'est l'Empire. La tourmente semble un moment s'apaiser. Ce calme indique la Restauration. L'orage s'éloigne, mais on l'entend encore gronder à l'horizon. Lentement il se rapproche ; il augmente ; il éclate dans toute sa force, et l'orchestre fait entendre des airs de triomphe et des chants po-

pulaires, qui représentent les glorieuses journées de juillet 1830. Alors le ciel s'éclaircit, les nuages se dissipent et laissent percer des rayons de soleil. Une musique calme et majestueuse peint la paix qui revient et la tranquillité qui renaît, grâce à la royauté de Louis-Philippe, « la meilleure des républiques. »

L'entr'acte fini, on représenta la seconde partie de l'intermède, une fête en 1837. Ce fut un splendide ballet, où figurèrent les plus excellentes danseuses et en même temps les plus charmantes. Mlles Noblet et Fitz-James dansèrent, avec huit coryphées, le *pas des Folies ;* — Mlles Fanny et Thérèse Essler dansèrent, avec dix coryphées, un pas de deux ; — Mlles Pauline Leroux, Maria et Blangy, le pas de trois d'Ali-Baba ; — M. Mazillier et Mme Dupont, un pas styrien avec douze coryphées ; — enfin, Mlle Fanny Essler dansa la cachucha, que cette jolie et élégante personne exécutait à ravir.

Dans un dernier tableau, le Génie de la France apparaissait entouré de toutes les gloires militaires de la France, des poëtes, des savants et des artistes qui l'ont illustrée.

Le 25 juillet 1855, jour de la fête offerte à Versailles par Napoléon III à la reine d'Angleterre, on servit dans la salle de l'Opéra le souper qui termina cette fête si brillante. On avait dressé, dans la loge d'honneur, une table à laquelle prirent place l'Empereur, l'Impératrice, la reine d'Angleterre, le prince Napoléon, la princesse Mathilde, le prince Albert, le prince de Galles, la princesse royale d'Angleterre et le prince de Bavière.

La dernière représentation donnée dans cette salle eut lieu le 21 août 1864. On y joua la *Psyché* de Molière et Corneille devant l'Empereur, l'Impératrice et le roi d'Espagne.

Le 20 mars 1871, l'Assemblée nationale, d'abord réunie à Bordeaux pour signer la paix avec la Prusse, tenait sa première séance dans la salle de l'Opéra, disposée pour sa nouvelle destination par M. Questel [1].

La Constitution républicaine de 1875 ayant établi deux Chambres, le Sénat occupa la salle de l'Opéra et y siégea

[1] Le plafond avait été enlevé et remplacé par un vitrage.

du 8 mars 1876 au 2 août 1879, époque à laquelle il fut transféré à Paris, la salle restant toujours affectée à cette Assemblée, en cas de retour à Versailles.

III

SALLE DE COMÉDIE DE L'AILE GABRIEL

Lorsque Gabriel eut construit, en 1772, l'aile du château qui porte son nom, on commença à y construire un grand escalier qui devait remplacer l'escalier des Ambassadeurs, détruit vingt ans auparavant. Mais, dès les premières années du règne de Louis XVI, Marie-Antoinette voulut faire établir, dans l'aile Gabriel, une salle de spectacle. Le projet date de 1774 [1], mais les travaux ne commencèrent que plus tard. On détruisit les naissances des voûtes destinées au grand escalier, et on construisit, sur les dessins des Inspecteurs des Menus-Plaisirs, la salle de spectacle que désirait la Reine.

Elle occupait le premier et le second étage [2], avait deux rangs de loges et un grand foyer [3], qui servait d'entrée aux spectateurs. Les acteurs et le service entraient par la cour, la porte étant pratiquée au rez-de-chaussée du pavillon Gabriel. L'intérieur fut peint, dans le genre arabesque, par Deleuze, sur les dessins de Robert et de Lagrenée [4].

Nous savons par le journal de Louis XVI [5], que la première représentation eut lieu le 4 janvier 1784.

En 1794, cette salle de spectacle fut mise à la disposition du directeur du théâtre de la ville [6], et en 1800 elle fut cédée à la Comédie française par le ministère de l'intérieur ; elle

[1] Archives nationales, carton O^1 1784. — Le projet s'y trouve avec la date et divers dessins assez élégants.
[2] Voir les plans conservés au bureau de l'architecte du palais.
[3] Salle 139.
[4] *Cicerone*.
[5] Page 80.
[6] *Cicerone*.

prit alors le nom de *Théâtre du palais national de Versailles.*

On lit dans le *Moniteur* du 14 vendémiaire an IX (6 octobre 1800), que le Gouvernement, cherchant à consoler l'intéressante commune de Versailles des pertes que lui a causées la Révolution, vient d'ajouter aux divers établissements publics qu'il y a établis (Musée, bibliothèque, école centrale), le bienfait d'un spectacle français vraiment digne de ce nom. Le *Moniteur* annonce que la salle du petit théâtre du château vient d'être accordée aux comédiens français sous la condition d'y jouer deux fois par décade ; que, le 15 vendémiaire (7 octobre), ils en feront l'ouverture, en présence du ministre de l'Intérieur, par la tragédie de *Zaïre ;* que le citoyen Larive jouera le rôle d'Orosmane ; que celui de Zaïre sera rempli par une élève de la Comédie française, âgée de quatorze ans et qui n'avait encore paru sur aucun théâtre.

La jeune actrice, douée d'une belle voix et d'un grand talent, était Mlle Volnais, qui eut beaucoup de succès dans le rôle de Zaïre, et bientôt après un nouveau triomphe dans *Britannicus*, où elle remplissait le rôle de Junie. Parmi les débutants les plus célèbres qui se firent connaître à Versailles, il faut citer Mlle Duchesnois, dans le rôle de Phèdre, la belle Mlle Georges, qui joua le rôle de Rodogune, Mlle Raucourt faisant Cléopâtre. A cette représentation (19 avril 1801), toutes les loges avaient été louées par les Parisiens, et il n'y eut pas de place pour les amateurs de Versailles. La beauté de Mlle Georges fit plus d'effet que son talent ; on la trouva un peu froide. En 1805, Michelot débuta dans *Britannicus.* Toutes les célébrités de la Comédie française : Lafond, Talma, Saint-Prix, Monvel, Mlle Raucourt vinrent jouer sur cette scène les plus belles pièces de Corneille, de Racine et de Voltaire ; mais, vers la fin de 1805, faute de recettes suffisantes, la Comédie française ne vint plus à Versailles, et le théâtre fut fermé [1].

La salle a été détruite par Louis-Philippe, et l'emplacement u'elle occupait est complètement vide depuis lors.

[1] *Journal de Seine-et-Oise*, 1805, 26 décembre.

DEUXIÈME PARTIE

DÉPENDANCES DU CHATEAU

CHAPITRE I

LE GRAND-COMMUN

Le Grand-Commun, construit par Mansart de 1682 à 1685, porta d'abord le nom de *Grand-Carré des offices communs du Roi, de la Reine, de Monseigneur et de Mme la Dauphine.* Ce vaste bâtiment était éclairé par 500 fenêtres, renfermait 32 appartements au premier étage et 34 au second pour divers officiers de la Maison du Roi, et un grand nombre de logements pour des gens de service; en tout, 1000 pièces, grandes ou petites, entre-solées ou non, et au moins 1500 habitants. Il y avait aussi une chapelle[1].

Au rez-de-chaussée se trouvaient les cuisines, où se préparait *la Viande du Roi* et la nourriture des nombreuses personnes qui avaient *bouche à cour.* Les cuisines nous amènent naturellement à parler du service de la table du Roi, ou, comme on disait alors, de la « Bouche du Roi. »

Ce service relevait du grand maître de la Maison du Roi, et était dirigé : 1° par le premier maître d'hôtel, assisté de douze maîtres d'hôtel, servant par quartier, et portant alors en signe de leur autorité un bâton garni d'argent vermeil ; 2° par le grand pannetier ; 3° par le grand échanson ; 4° par le grand écuyer-tranchant. Mais ces trois derniers officiers

[1] On comprend qu'une maladie épidémique venant à se déclarer au milieu d'une population si entassée, elle sévissait cruellement. En décembre 1705, le pourpre et la petite-vérole firent de tels ravages au Grand-Commun, que l'on accorda aux officiers qui y logeaient la permission d'aller demeurer dans la ville. (Dangeau, X, 490.)

ne figuraient qu'à de certaines cérémonies solennelles, au sacre, par exemple ; à l'ordinaire, leurs fonctions étaient remplies par les 36 gentilshommes servants du Roi, qui servaient aussi par quartier. Voici, d'après l'*Etat de la France* de 1712, l'ordre du dîner du Roi, quand il mange en public.

L'huissier de salle ayant reçu l'ordre pour le couvert du Roi, va à la salle des Gardes du corps, frappe de sa baguette sur la porte de leur salle, et dit tout haut : « Messieurs, au couvert du Roi, » puis avec un garde il se rend au Gobelet. Ensuite le chef du Gobelet apporte la nef [1] ; les autres officiers apportent le reste du couvert. Le Garde du corps et l'huissier marchant proche la nef, et l'huissier de salle marchant devant eux la baguette en main, et le soir tenant aussi un flambeau, porte les deux tabliers ou nappe. Etant tous arrivés au lieu où la table du Prêt [2] est dressée, l'huissier de salle étale seul une nappe ou tablier sur le buffet ; puis le chef du Gobelet et l'huissier de salle étalent dessus la table du Prêt la nappe ou tablier, dont cet huissier de salle reçoit un des bouts, que l'officier du Gobelet, qui en retient l'autre bout, lui jette adroitement entre les bras. Après, les officiers du Gobelet posent la nef et préparent tout le reste du couvert. Puis, le gentilhomme servant qui est de jour pour le Prêt, coupe les essais de pain déjà préparés au Gobelet, fait faire l'essai au chef de Gobelet, du pain du Roi et du sel ; il touche aussi d'un essai les serviettes qui sont dans la nef, et la cuillère, la fourchette, le couteau et les cure-dents de Sa Majesté, qui sont sur le cadenas [3], et donne pareillement cet essai à manger à l'officier du Gobelet, ce qu'ils appellent *faire le Prêt*. Et le gentilhomme servant ayant ainsi pris possession de la table du Prêt, continue de la garder.

Ce Prêt étant fait, les officiers du Gobelet vont à la table où doit manger le Roi, la couvrent de la nappe ou tablier, de la même façon ci-dessus exprimée. Ensuite un des gentilshommes servants y étale une serviette, dont la moitié déborde du côté de Sa Majesté, et sur cette serviette il pose le couvert du Roi, savoir : l'assiette et le cadenas sur lequel sont le pain, la cuillère, la fourchette et le couteau ; et pardessus est la serviette du Roi bâtonnée, c'est-à-dire proprement pliée à gaudrons et petits carreaux. Puis ce gentilhomme servant replie sur tout le couvert la serviette de dessous qui déborde. Il pose aussi les colliers ou porte-assiette, et

[1] *Nef*, pièce d'orfévrerie en forme de navire, qui contenait la salière, les serviettes enfermées entre des coussins de senteur, les tranchoirs ou grands couteaux. Toutes les personnes qui passaient devant la nef du Roi, même les princesses, lui devaient le salut, comme au lit.

[2] Prêt ou essai.

[3] Coffret d'or contenant les objets que nous venons d'indiquer.

le tranchant ou couteau, la cuillère et la fourchette dont il a besoin pour le service; ces trois dernières pièces étant pour lors entourées d'une serviette pliée entre deux assiettes d'or ; puis il se tient tout proche de la table, pour garder le couvert de Sa Majesté.

Pendant tout ce temps, l'huissier de salle est retourné à la salle des Gardes, où ayant frappé de sa baguette contre la porte de leur salle, il dit tout haut : « Messieurs, à la Viande du Roi ; » puis il va à l'office-bouche, où il trouve le maître d'hôtel qui est de jour, le gentilhomme servant et le contrôleur qui s'y sont rendus.

Ici, l'*Etat de la France* s'arrête pour reproduire l'article 26 des Ordonnances de la Maison du Roi, renouvelées par le Roi le 7 janvier 1681.

La Viande de Sa Majesté sera portée en cet ordre :

Deux de ses gardes marcheront les premiers, ensuite l'huissier de salle, le maître d'hôtel avec son bâton, le gentilhomme servant-panetier, le contrôleur général, le contrôleur clerc-d'office et autres qui porteront la Viande, l'écuyer de cuisine, et le garde-vaisselle ; et derrière eux deux autres gardes de Sa Majesté qui ne laisseront personne approcher de la Viande. Et les officiers ci-dessus nommés, avec un gentilhomme servant seulement retourneront à la Viande à tous les services [1].

Après que le ser-d'eau a donné à laver dans l'office, appelé la Bouche, au maître d'hôtel, au gentilhomme servant et au contrôleur, l'écuyer-bouche range les plats sur la table, et présente deux essais de pain au maître d'hôtel qui fait l'essai du premier service, et qui, après avoir touché les viandes de ses deux essais de pain, en donne un à l'écuyer-bouche, qui le mange, et l'autre est mangé par le maître d'hôtel. Ensuite le gentilhomme servant prend le premier plat, le second est pris par un contrôleur, et les autres officiers de la Bouche prennent les autres.

En cet ordre, le maître d'hôtel ayant le bâton en main, marche à la tête, précédé de quelques pas par l'huissier de salle portant une baguette (qui est la marque de sa charge), et le soir ayant un flambeau, et la Viande, accompagnée de trois Gardes du corps, leurs carabines sur l'épaule, étant arrivée, le maître d'hôtel fait la révérence à la nef; le gentilhomme servant qui tient le premier plat,

[1] La *Viande* partait du Grand-Commun, traversait la rue, entrait au château par la porte située en face du Grand-Commun, montait un escalier, (détruit par Louis-Philippe, et sur l'emplacement duquel se trouve aujourd'hui la chambre des Députés) traversait divers corridors et salles, et arrivait enfin à la table du Roi, dressée ordinairement dans la chambre du Roi (salle 124).

le pose sur la table où est la nef, et ayant reçu un essai du gentilhomme servant qui fait le Prêt, il en fait l'essai sur lui, et pose son plat sur la table du Prêt. Le gentilhomme servant, qui fait le Prêt, prend les autres plats des mains de ceux qui les portent et les pose sur la table du Prêt, en faisant faire l'essai à ceux qui les ont apportés, ces mêmes plats étant après portés par les autres gentilshommes servants sur la table du Roi.

Le premier service étant sur table, le maître d'hôtel, précédé de l'huissier de salle, qui tient la baguette en main, et qui tient encore le soir le flambeau devant lui, va avertir le Roi, ce maître d'hôtel portant pour marque son bâton ; et Sa Majesté étant arrivée à la table, le maître d'hôtel présente au Roi la serviette mouillée à laver dont il a fait faire l'essai à l'officier du Gobelet en la prenant de ses mains.

Voilà pour le premier service. Le gentilhomme servant qui fait le Prêt continue de faire faire l'essai aux officiers de la Bouche et du Gobelet, de tout ce qu'ils apportent à chaque service, que les autres gentilshommes servants viennent prendre pour le service devant Sa Majesté quand Elle l'ordonne....

Celui qui sert d'échanson, lorsque le Roi a demandé à boire, aussitôt crie tout haut « à boire pour le Roi », fait la révérence à Sa Majesté, vient au buffet prendre des mains du chef d'Echansonnerie-Bouche la soucoupe d'or garnie du verre couvert, et des deux carafes de cristal pleines de vin et d'eau, puis revient précédé du chef et suivi de l'aide du Gobelet-Echansonnerie-Bouche. Alors étant tous trois arrivés à la table du Roi, ils font la révérence devant Sa Majesté, le chef se range de côté, et le gentilhomme servant verse des carafes un peu de vin et d'eau dans l'essai ou petite tasse de vermeil doré, que tient le chef du Gobelet. Ensuite ce chef du Gobelet reverse la moitié de ce qui lui a été versé dans l'autre essai ou petite tasse de vermeil, qui lui est présenté par son aide. Pour lors ce même chef de Gobelet fait l'essai, et le gentilhomme servant se tournant vers le Roi le fait après ; ayant remis entre les mains dudit chef de Gobelet la tasse avec laquelle il a fait l'essai, ce chef les rend toutes deux à l'aide.... L'essai fait à la vue du Roi de cette sorte, le gentilhomme servant fait encore la révérence devant Sa Majesté, lui découvre le verre, et lui présente en même temps la soucoupe où sont les carafes. Le Roi se sert lui-même le vin et l'eau, puis ayant bu et remis le verre sur la soucoupe, le gentilhomme servant reprend la soucoupe avec ce qui est dessus, recouvre le verre, fait encore la révérence devant le Roi, ensuite il rend le tout au même chef d'Echansonnerie-Bouche, qui le rapporte au buffet.....

Celui qui fait la fonction d'écuyer-tranchant, ayant lavé les mains et pris sa place devant la table, comme il est dit, présente et découvre tous les plats au Roi, et les relève quand Sa Majesté lui dit ou lui fait signe, et les donne au ser-d'eau ou à ses aides.

Il change d'assiettes au Roi de temps en temps, et de serviette à l'entre-mets, ou plus souvent s'il en étoit besoin [1], et coupe les viandes, à moins que le Roi ne les coupe lui-même....

Le ser-d'eau, comme nous l'avons dit, reçoit tous les plats de la desserte de la table du Roi, qui sont portés à l'office (ou autrement à la salle des Gentilshommes servants) appelé le *ser-d'eau*, où il sert ces plats aux mêmes gentilshommes servants et à ceux qui mangent avec eux ou qui ont ordinaire à la même table. Sous ce ser-d'eau sont encore d'autres garçons qui servent à cet office ; et les valets des gentilshommes servants mangent après eux de leur desserte [2].

Un manuscrit de la bibliothèque de Versailles [3] nous permet de savoir quel était le menu de la table du Roi « à 2 plats, 2 assiettes et 5 services, et les hors d'œuvre. » Nous transcrivons :

Potages : 2 chapons vieux pour potage de santé ; — 4 perdrix aux choux.

Petits potages : 6 pigeonneaux de volière pour bisque ; — 1 de crêtes et béatilles.

Deux petits potages hors-d'œuvre : 1 chapon haché pour un ; — 1 perdrix pour l'autre.

Entrées : 1 quartier de veau et une pièce autour ; le tout de 20 livres ; 12 pigeons pour tourte.

Petites entrées : 6 poulets fricassés ; — 2 perdrix en hachis.

Quatre petites entrées hors-d'œuvre : 3 perdrix au jus ; — 6 tourtes à la braise ; — 2 dindons grillés ; — 3 poulets gras aux truffes.

Rôt : 2 chapons gras ; — 9 poulets ; — 9 pigeons ; — 2 hétoudeaux [4] ; — 6 perdrix ; — 4 tourtes.

Le manuscrit ne parle pas du *fruit* ou dessert [5] ; mais l'*Etat de la France* nous apprend que le fruit de S. M. se composait de 2 bassins de porcelaine remplis de fruit cru, 2 autres

[1] Les serviettes étaient dans la nef, couvertes d'un coussinet de senteur. C'était l'aumônier qui, dans ce cas, découvrait et recouvrait la nef.

[2] Les pérégrinations de *la Viande du Roi* n'étaient pas encore terminées. Une partie de la desserte était vendue par les garçons du ser-d'eau aux bourgeois de la ville. Ce marché, appelé les *baraques du ser-d'eau*, était établi dans le haut de la rue de la Chancellerie, à côté de la caserne des Gardes françaises.

[3] Etat et menu général de la dépense de la chambre aux deniers du Roi, année 1683, in-12.

[4] Jeunes chapons ou poulets sur le point d'être chaponnés.

[5] Dessert était le nom bourgeois.

remplis de confitures sèches et 4 compotes ou confitures liquides.

Le souper n'est pas moins plantureux; on sert en effet à Sa Majesté :

Potages : 2 chapons vieux ; — 12 pigeons de volière.

Deux petits potages hors-d'œuvre : 1 perdrix au parmesan ; — 4 pigeons de volière.

Deux petites entrées : 6 poulets; — 8 livres de veau.

Quatre petites entrées hors-d'œuvre : 3 poulets gras ; — 1 faisan ; — 3 perdrix; — 8 livres de veau. — On ajouta deux autres entrées : savoir : 4 perdrix à la sauce à l'espagnole et 2 poulets gras en pâté grillés.

Rôt : 2 poulardes grasses; — 4 hétoudeaux ; — 9 poulets ; — 8 pigeons ; — 6 perdrix (qui furent réduites à 4) ; — 4 tourtes. — Le rôt fut augmenté de deux petits plats, savoir : un chapon, 2 bécasses et 2 sarcelles ; — 5 perdrix [1].

Il faut encore ajouter :

Nota qu'il sera servi en hors-d'œuvre selon les temps et les saisons : des saucisses, boudins blancs, casseroles, salpicon [2], miroton et autres choses que l'on sert ordinairement sur la table du Roi suivant les menus qui seront faits tous les samedis au bureau [3].

Les jours de poisson ou jours maigres, le Roi a toujours un bouillon fait avec un chapon *viel*, 4 livres de bœuf, 4 livres de veau et 4 livres de mouton. On lui présente à dîner :

Potages : 1 carpe de pied 2 doigts ; — 1 cent d'écrevisses ; — 1 potage au lait.

Petits potages : 2 tortues ; — 1 potage aux herbes [4].

Deux petits potages hors-d'œuvre : 1 sole ; — 1 oille à l'eau.

Entrées : 1 grand brochet ; — 4 truites de pied 4 doigts.

Petites entrées : 3 perches ; — 4 moyennes soles.

Quatre petites entrées hors-d'œuvre : 2 perches ; — 2 soles ; — 1 cent d'huitres ; — 6 vives.

Rôt : demi-grand saumon ; — 6 soles.

[1] Une note placée à la fin du rôt dit simplement : 40 de veau ; 28 de mouton.

[2] Composé de volaille, de gibier ou de poisson avec truffes, foies gras et champignons, le tout coupé en petits morceaux.

[3] On parlera plus loin de ce bureau.

[4] C'est ce que nous appelons les plats de légumes : petits pois, asperges, etc. Le potage est un plat et non pas la soupe d'aujourd'hui, que nous appelons si improprement potage.

A souper :

Potages : 2 carpes de pied 2 doigts ; — 1 potage aux herbes.
Deux petits potages : 1 perche ; — 1 potage aux herbes ou autre.
Deux petites entrées : 1 brochet de pied et demi ; — 3 perches.
Quatre petites entrées hors-d'œuvre : 3 soles pour deux (entrées) ; — 1 truite de pied quatre doigts ; — 2 macreuses.
Rôt : demi-grand saumon ; — 1 grande carpe.

Le Roi dînait de bonne heure, généralement vers dix heures. Le dîner était toujours *au petit couvert,* c'est-à-dire que le Roi mangeait seul[1]. Le souper, au contraire, était toujours *au grand couvert,* c'est-à-dire que le Roi mangeait avec la *Maison royale*[2]. « Il ne fait manger avec lui, dit Dangeau, les princesses du sang que dans les grandes cérémonies[3]. Ces soupers étaient d'une tristesse désespérante : « Le soir, dit la Palatine[4], je soupe avec le Roi ; nous sommes cinq ou six à table ; chacun s'observe comme dans un couvent, sans proférer une parole ; tout au plus un couple de mots dit tout bas à son voisin. » Mais pour avoir le tableau complet, il ne faut pas se contenter de cette esquisse, il faut le demander au grand peintre de cette époque.

Je ne parlerai point, dit Saint-Simon, de la manière de vivre du Roi quand il s'est trouvé dans ses armées. Ses heures y étoient déterminées par ce qui se présentoit à faire, en tenant néanmoins régulièrement ses conseils ; je dirai seulement qu'il n'y mangeoit soir et matin qu'avec des gens d'une qualité à pouvoir avoir cet honneur. Quand on y pouvoit prétendre, on le faisoit demander au Roi par le premier gentilhomme de la Chambre en service. Il rendoit la réponse, et dès le lendemain, si elle étoit favorable, on se présentoit au Roi lorsqu'il alloit dîner, qui vous disoit : « Monsieur, mettez-vous à table. » Cela fait c'étoit pour toujours, et on avoit après l'honneur d'y manger quand on vouloit, avec discrétion. Les grades militaires, même d'ancien lieutenant-général, ne suffisoient pas. On a vu que M. de Vauban, lieutenant-général si distingué depuis tant d'années, y mangea pour la première fois à la fin du siège de Namur, et qu'il fut comblé de cette distinction ; comme

[1] Par exception le Roi dîna au grand couvert le 31 novembre 1691 ; aussi Dangeau mentionne-t-il le fait.
[2] Fils et filles de France, petits-fils et petites-filles de France.
[3] Dangeau, 7 septembre 1707.
[4] 3 mars 1707, édition G. Brunet.

aussi les colonels de qualité distinguée y étoient admis sans difficulté. Le Roi fit le même honneur à Namur à l'abbé de Grancey, qui s'exposoit partout à confesser les blessés et à encourager les troupes. C'est l'unique abbé qui ait eu cet honneur. Tout le clergé en fut toujours exclu, excepté les cardinaux et les évêques pairs, ou les ecclésiastiques ayant rang de prince étranger. Le cardinal de Coislin, avant d'avoir la pourpre, étant évêque d'Orléans, premier aumônier et suivant le Roi en toutes ses campagnes, et l'archevêque de Reims, qui suivoit le Roi comme maître de sa chapelle, y voyoit manger le duc et le chevalier de Coislin, ses frères, sans y avoir jamais prétendu. Nul officier des Gardes du corps n'y a mangé non plus, quelque préférence que le Roi eût pour ce corps, que le seul marquis d'Urfé par une distinction unique, je ne sais qui la lui valut en ces temps reculés de moi ; et du régiment des Gardes, jamais que le seul colonel, ainsi que les capitaines des Gardes du corps.

A ces repas tout le monde étoit couvert ; c'eût été un manque de respect dont on vous auroit averti sur le champ de n'avoir pas son chapeau sur sa tête ; Monseigneur même l'avoit : le Roi seul étoit découvert. On se découvroit quand le Roi vous parloit, ou pour parler à lui, et on se contentoit de mettre la main au chapeau pour ceux qui venoient faire leur cour le repas commencé, et qui étoient de qualité à avoir pu se mettre à table. On se découvroit aussi pour parler à Monseigneur et à Monsieur, ou quand ils vous parloient. S'il y avoit des princes du sang, on mettoit seulement la main au chapeau pour leur parler ou s'ils vous parloient. Voilà ce que j'ai vu au siège de Namur, et ce que j'ai su de toute la Cour.... Quoique à l'armée, les maréchaux de France n'y avoient point de préférence sur les ducs, et ceux-ci, et les princes étrangers, ou qui en avoient rang, se plaçoient les uns avec les autres comme ils se rencontroient, sans affectation. Mais duc, prince ou maréchal de France, si le hasard faisoit qu'ils n'eussent pas encore mangé avec le Roi, il falloit s'adresser au premier gentilhomme de la Chambre. On juge bien que cela ne faisoit pas de difficulté. Il n'y avoit là-dessus que les princes du sang exceptés. Le Roi seul avoit un fauteuil ; Monseigneur même, et tout ce qui étoit à table, avoient des sièges à dos de maroquin noir, qui se pouvoient briser pour les voiturer, qu'on appeloit des perroquets. Ailleurs qu'à l'armée, le Roi n'a jamais mangé avec aucun homme, en quelque cas que ç'ait été [1], non pas même avec aucun prince du sang, qui n'y ont mangé qu'à des festins de leurs noces, quand le Roi les a voulu faire...

Le dîner étoit toujours au petit couvert, c'est-à-dire seul dans sa chambre, sur une table carrée vis-à-vis la fenêtre du milieu. Il

[1] Ceci nous indique le cas qu'il faut faire de l'anecdote relative à Molière, invité à déjeuner par Louis XIV.

étoit plus ou moins abondant ; car il ordonnoit le matin petit couvert ou très-petit couvert. Mais ce dernier étoit toujours de beaucoup de plats, et de trois services sans le fruit. La table entrée, les principaux courtisans entroient, puis tout ce qui étoit connu, et le premier gentilhomme de la Chambre en année alloit avertir le Roi. Il le servoit si le grand chambellan n'y étoit pas....

J'ai vu, mais fort rarement, Monseigneur et Messeigneurs ses fils au petit couvert, debout, sans que jamais le Roi leur ait proposé un siège. J'y ai vu continuellement les princes du sang et les cardinaux tout du long. J'y ai vu assez souvent Monsieur, ou venant de Saint-Cloud voir le Roi, ou sortant du conseil de dépêches, le seul où il entroit. Il donnoit la serviette et demeuroit debout. Un peu après, le Roi voyant qu'il ne s'en alloit point, lui demandoit s'il ne vouloit point s'asseoir ; il faisoit la révérence, et le Roi ordonnoit qu'on lui apportât un siège. On mettoit un tabouret derrière lui. Quelques momens après le Roi lui disoit : « Mon frère, asseyez-vous donc. » Il faisoit la révérence et s'asseyoit jusqu'à la fin du dîner, qu'il présentoit la serviette. D'autrefois, quand il venoit de Saint-Cloud, le Roi en arrivant à table demandoit un couvert pour Monsieur, ou bien lui demandoit s'il ne vouloit pas dîner. S'il le refusoit, il s'en alloit un moment après sans qu'il fût question de siège. S'il l'acceptoit, le Roi demandoit un couvert pour lui. La table étoit carrée ; il se mettoit à un bout, le dos au cabinet. Alors le grand chambellan, s'il servoit, ou le premier gentilhomme de la Chambre, donnoit à boire et des assiettes à Monsieur, et prenoit de lui celles qu'il ôtoit, tout comme il faisoit au Roi ; mais Monsieur recevoit tout ce service avec une politesse fort marquée. S'ils alloient à son lever, comme cela leur arrivoit quelquefois, ils ôtoient le service au premier gentilhomme de sa Chambre et le faisoient, dont Monsieur se montroit fort satisfait. Quand il étoit au dîner du Roi, il remplissoit et égayoit fort la conversation. Là, quoiqu'à table, il donnoit la serviette au Roi en s'y mettant et en sortant ; et en la rendant au grand chambellan, il y lavoit. Le Roi, d'ordinaire, parloit peu à son dîner, quoique par-ci par-là quelques mots, à moins qu'il n'y eût de ces seigneurs familiers avec qui il causoit un peu plus, ainsi qu'à son lever.

De grand couvert à dîner, cela étoit extrêmement rare : quelques grandes fêtes [1], ou à Fontainebleau quelquefois quand la reine d'Angleterre y étoit. Aucune dame ne venoit au petit couvert. J'y ai seulement vu très-rarement la maréchale de la Mothe, qui avoit conservé cela d'y avoir amené les Enfans de France, dont elle avoit été gouvernante. Dès qu'elle y paroissoit on lui apportoit un siège, et elle s'asseyoit, car elle étoit duchesse à brevet.

[1] A la Pentecôte, par exemple, le Roi dînait en public avec la famille royale. — Le jour de la Saint-Louis, les vingt-quatre violons jouaient pendant le dîner.

Au sortir de table, le Roi rentroit tout de suite dans son cabinet.

Quelquefois, les jours qu'il n'y avoit point de conseil, qui n'étoient point maigres, et qu'il étoit à Versailles, il alloit dîner à Marly ou à Trianon avec Mme la duchesse de Bourgogne, Mme de Maintenon et des dames, et cela devint beaucoup plus ordinaire ces jours-là les trois dernières années de sa vie. Au sortir de table, en été, le ministre qui devoit travailler avec lui arrivoit, et quand le travail étoit fini, il passoit jusqu'au soir à se promener avec les dames, à jouer avec elles, et assez souvent à leur faire tirer une loterie toute de billets noirs, sans y rien mettre; c'étoit ainsi une galanterie de présens qu'il leur faisoit au hasard, de choses à leur usage, comme d'étoffes et d'argenterie, ou de joyaux ou beaux ou jolis, pour donner plus au hasard. Mme de Maintenon tiroit comme les autres, et donnoit presque toujours sur-le-champ ce qu'elle avoit gagné. Le Roi ne tiroit point, et souvent il y avoit plusieurs billets sous le même lot. Outre ces jours-là, il y avoit souvent de ces loteries quand le Roi dînoit chez Mme de Maintenon [1]. Il s'avisa fort tard de ces dîners, qui furent longtemps rares, et qui sur la fin vinrent à une fois la semaine avec les dames familières, avec musique et jeu. A ces loteries, il n'y avoit que des dames du palais et des dames familières, et plus de dames du palais depuis la mort de Madame la Dauphine; mais il y en avoit trois, Mmes de Lévy, Dangeau et d'O, qui étoient familières. L'été, le Roi travailloit chez lui, au sortir de table, avec les ministres, et lorsque les jours s'accourcissoient, il y travailloit le soir chez Mme de Maintenon...

A son souper, toujours au grand couvert, avec la Maison royale, c'est-à-dire uniquement avec les fils et les filles de France et les petits-fils et petites-filles de France, étoient toujours grand nombre de courtisans et de dames tant assises que debout, et la surveille des voyages de Marly toutes celles qui vouloient y aller. Cela s'appeloit se présenter pour Marly. Les hommes demandoient le même jour le matin, en disant au Roi seulement : « Sire, Marly. » Les dernières années le Roi s'en importuna. Un garçon bleu écrivoit dans la galerie les noms de ceux qui demandoient et qui y alloient se faire écrire. Pour les dames, elles continuèrent toujours à se présenter.

Les jours de médecine, qui revenoient tous les mois au plus loin, il la prenoit dans son lit, puis entendoit la messe où il n'y avoit que les aumôniers et les entrées. Monseigneur et la Maison royale venoient le voir un moment ; puis M. du Maine, M. le comte de Toulouse, lequel y demeuroit peu, et Mme de Maintenon venoient l'entretenir. Il n'y avoit qu'eux et les valets intérieurs

[1] C'est en 1712 que le vieux Roi, fatigué lui-même de la vie solennelle, commença à faire porter son dîner chez Mme de Maintenon (Dangeau).

dans le cabinet, la porte ouverte. Mme de Maintenon s'asseyoit dans le fauteuil au chevet du lit. Monsieur s'y mettoit quelquefois, mais avant que Mme de Maintenon fût venue, et d'ordinaire après qu'elle étoit sortie ; Monseigneur toujours debout, et les autres de la Maison royale un moment. M. du Maine, qui y passoit toute la matinée et qui étoit fort boiteux, se mettoit auprès du lit sur un tabouret, quand il n'y avoit personne que Mme de Maintenon et son frère. C'étoit où il tenoit le dé à les amuser tous deux, et où souvent il en faisoit de bonnes. Le Roi dînoit dans son lit, sur les trois heures, où tout le monde entroit, puis se levoit, et il n'y demeuroit que les entrées. Il passoit après dans son cabinet, où il tenoit conseil, et après il alloit à l'ordinaire chez Mme de Maintenon, et soupoit à dix heures au grand couvert.

Le Roi n'a de sa vie manqué la messe qu'une fois à l'armée, un jour de grande marche, ni aucun jour maigre, à moins de vraie et très-rare incommodité. Quelques jours avant le carême, il tenoit un discours public à son lever, par lequel il témoignoit qu'il trouveroit fort mauvais qu'on donnât à manger gras à personne, sous quelque prétexte que ce fût, et ordonnoit au grand prévôt d'y tenir la main, et de lui en rendre compte. Il ne vouloit pas non plus que ceux qui mangeoient gras mangeassent ensemble ni autre chose que bouilli et rôti fort court, et personne n'osoit outre-passer ses défenses, car on s'en seroit bientôt ressenti. Elles s'étendoient à Paris où le lieutenant de police y veilloit et lui en rendoit compte. Il y avoit douze ou quinze ans qu'il ne faisoit plus de carême. D'abord quatre jours maigres, puis trois, et les quatre derniers de la semaine sainte. Alors son très-petit couvert étoit fort retranché les jours qu'il faisoit gras ; et le soir au grand couvert tout étoit collation, et le dimanche tout étoit en poisson ; cinq ou six plats gras tout au plus, tant pour lui que pour ceux qui à sa table mangeoient gras. Le vendred saint, grand couvert matin et soir, en légumes, sans aucun poisson, ni à pas une de ses tables.

Le Roi ne mangeait que des pains à la Reine, ce que nous appelons aujourd'hui des pains au lait. Jusqu'en 1694 il but des vins de Champagne (non mousseux) ; à cette époque, Fagon, son premier médecin, le décida à ne plus boire que des vins vieux de Bourgogne. En tout temps il buvait de l'eau à la glace.

Louis XIV avait un appétit énorme. « Il mangeoit si prodigieusement, dit Saint-Simon, et si solidement, soir et matin, qu'on ne s'accoûtumoit point à le voir. » On lit dans le *Journal de la santé du Roi*[1] les plus curieux détails sur cet

[1] Par Vallot, Daquin et Fagon, ses trois premiers médecins. Ce pré-

appétit féroce. On y voit Louis XIV se bourrant de petits pois, de gibier, de poisson, de ragoûts de bœuf aux concombres, d'aliments et de sauces d'un haut goût très-prononcé, de salades, de fromage, de figues, de raisin muscat, de fraises surtout. Cette nourriture trop abondante et trop succulente rend malade, à chaque instant le Grand Roi, qui aurait absolument besoin de se modérer ; car, malgré sa vigueur, il est lymphatique. « Sa peau est blanche, au delà de celle des femmes les plus délicates, et mêlée d'un incarnat merveilleux [1]. » Il est sans cesse soumis à des vapeurs, sortes de migraine, à des mélancolies, à des vertiges ou tournoiements de tête, à des étourdissements qui le tourmentent cruellement. Il a la goutte, la gravelle. Fagon lutte avec obstination pour obtenir du Roi qu'il mange moins ; mais aussitôt qu'il a obtenu quelque chose, les *goulus de la Cour* [2] murmurent, le blâment et veulent que le Roi mange davantage.

Fagon a un mot bien vrai pour expliquer ces repas gigantesques que le Roi faisait malgré la Faculté : « La tentation l'empêche de se contraindre ; » La Quintinie l'emporte sur le premier médecin. Un jour que l'impitoyable Fagon avait obtenu de Louis XIV, très-souffrant, qu'il mangeât fort peu à son souper, le Roi se contenta de quatre ailes, de quatre cuisses et de quatre blancs de poulet [3]. A Versailles, Fagon était à peu près le maître ; à Marly, Louis XIV était plus libre ; il y avait grand couvert matin et soir, et de forts festins. Aussi le Roi aime les Marlys, mais il s'y rend toujours malade.

Constipations, indigestions, vapeurs, étourdissements continuels exigent une médication constante ; et il a fallu un grand talent à Fagon pour avoir amené Louis XIV à ses soixante-dix-sept ans. Mais aussi, que de saignées pour prévenir l'apoplexie sans cesse menaçante, et surtout que de purgations pour remettre en état un estomac et des in-

cieux manuscrit de la Bibliothèque nationale a été publié par M. Le Roi, 1862, in-8°.

[1] Fagon, *Journal*, année 1693.

[2] Fagon, *Journal*, p. 278.

Journal, 1708, p. 394.

testins sans cesse surmenés. Et quel puissant sentiment du devoir chez Fagon pour lui faire étudier avec tant de soins ce que contenaient les bassins de la chaise de S. M. après les purgations, qui avaient lieu à peu près régulièrement toutes les six semaines. Le *Journal* donne les analyses les plus consciencieuses du résultat des médecines.

Pour être complet, le tableau exige le portrait du savant et dévoué médecin.

« Le docteur, écrit la Palatine, est une figure dont vous aurez peine à vous faire une idée. Il a les jambes grêles comme celles d'un oiseau, toutes les dents de la mâchoire supérieure pourries et noires, les lèvres épaisses, ce qui lui rend la bouche saillante, les yeux couverts, la figure allongée, le teint bistre et l'air aussi méchant qu'il l'est en effet ; mais il a beaucoup d'esprit. »

Mais il faut revenir au Grand-Commun. C'était le centre des sept offices chargés de la préparation des mets et des boissons destinés à la table du Roi et des princes de sa Maison. Ces sept offices se composaient du Gobelet du Roi, divisé en Panneterie-Bouche et Echansonnerie-Bouche, — de la Bouche du Roi ou Cuisine-Bouche, « qui sont seulement pour la personne du Roi, » — de la Panneterie-commun, — de l'Echansonnerie-commun, — de la Cuisine-commun, — de la Fruiterie, — de la Fourrière.

Les fonctions des officiers de Panneterie-Bouche consistent à préparer tout ce qui regarde le couvert du Roi, le pain, le linge de table et le fruit de S. M. Les officiers d'Echansonnerie-Bouche sont pour le vin et l'eau du Roi.

Tous les jours, avant le lever de Sa Majesté, deux chefs de Gobelet, l'un de panneterie-Bouche, l'autre d'échansonnerie-Bouche, portent au cabinet du Roi, un pain, deux bouteilles de vin, deux bouteilles d'eau, deux serviettes et de la glace, dont ils garnissent la cantine de Sa Majesté, qui reste dans le cabinet du Roi en cas que Sa Majesté demandât promptement à boire. Ces officiers du Gobelet font devant le premier valet de chambre l'essai de ce qu'ils apportent.

Le matin, le chef de Panneterie-Bouche apportait le déjeuner du Roi, composé d'un pain, et d'un bouillon si le Roi le demandait.

Les officiers du Gobelet figuraient à tous les repas du Roi et aux collations servies au retour de la chasse. Dans la journée, ils apportaient des eaux de liqueur ou du vin quand le Roi était au Conseil ou occupé d'une autre manière, et demandait à boire ; ils assistaient aux communions, à la cérémonie de toucher les malades, à la Cène, pour présenter au Roi les serviettes dont il avait besoin.

Au service du Gobelet appartenait le coureur de vin et le conducteur de la haquenée.

Le coureur de vin est pour porter à la chasse, et partout où le Roi va, la collation de Sa Majesté. Cette collation est enfermée dans un baudrier, ou valise de drap rouge (qui est la livrée de la Chambre), galonné d'or, et aux deux bouts les armes du Roi, où il y a des serviettes, du pain, des biscuits, du fruit et des confitures sèches, du vin et de l'eau dans deux flacons d'argent et un essai.

Le conducteur de la haquenée du Gobelet fait porter par la campagne, sur un cheval de bât, du linge, du pain, du fruit, des confitures, une tasse pour le Roi et une tasse à faire l'essai, un couteau, du sel et le couvert du dîner et souper de Sa Majesté, de crainte que les sommiers et charrois ordonnés pour cet effet n'arrivent pas à temps [1]. Pour plus grande intelligence, voici le menu de ce que l'on donne à ces deux officiers derniers nommés.

Menu de ce que l'on donne pour la collation du coureur de vin, quand le Roi sort :

Les officiers du Gobelet fournissent 2 oranges de Portugal, 2 citrons, 2 limes douces, 6 pommes d'api ; et au printemps, ou autres saisons, des bigareaux, pêches ou autres fruits, pour quoi leur est compté 40 sols.

Le pâtissier-Bouche fournit 2 grands biscuits, 8 prunes de perdrigon, 6 abricots à oreilles et 2 lames d'écorce de citron ; et pour cela lui est compté 50 sols.

Menu de ce qui se donne au conducteur de la haquenée, quand le Roi s'en sert.

6 pains, 11 sols ; 6 bouteilles de vin, 4 livres 8 sols 1 denier.

[1] Le 13 novembre 1698, Louis XIV revint tout d'une traite de Fontainebleau à Versailles. Parti à dix heures du matin, il arriva avant la nuit. Il mangea des viandes froides en carrosse, sans s'arrêter (Dangeau). — Il faut lire dans Saint-Simon ce qu'il dit de ces repas en voiture : « Dans le carrosse, lors des voyages, il y avoit toujours beaucoup de toutes sortes de choses à manger : viandes, pâtisseries, fruits. On n'avoit pas fait sitôt un quart de lieue que le Roi demandoit si on ne vouloit pas manger. Lui jamais ne goûtoit à rien entre ses repas, non pas même à aucun fruit, mais il s'amusoit à voir manger, et manger à crever. » (XIII, 46).

Le pâtissier-Bouche donne 20 grands biscuits à 8 sols pièce, 8 livres ; 6 douzaines de petits choux, 3 livres. Les officiers de panneterie-Bouche donnent 6 paquets de confitures sèches de 3 livres, 6 paquets de pastilles de 3 livres, 6 oranges de Portugal de 30 sols.

Les jours maigres, le pâtissier augmente un pâté de poires de bon-chrétien de 40 sols ; une pâté d'œufs brouillés, 40 sols ; 2 grandes tourtes de fromage à la crème, 3 livres ; 2 grands gâteaux de crème, 40 sols ; 24 talmouzes, 48 sols ; 24 brioches, 48 sols. On porte encore 6 douzaines de pains et 6 douzaines de bouteilles de vin sur deux chevaux fournis par les boulangers et par les marchands de vin.

La Cuisine-Bouche préparait le manger du Roi. Les principaux officiers de ce service étaient l'écuyer, chef du service ; le maître-queux, qui avait la charge des entrées ; le hâteur, celles du rôt ; le potager, celle des potages.

Les enfants de cuisine ou galopins sont obligés de piquer les viandes. Le soir, le potager leur donne la viande pour le bouillon du Roi ; ils la font cuire la nuit ; puis, le matin, le potager reprend d'eux le bouillon fait, qu'il met entre les mains de l'écuyer de jour pour servir à Sa Majesté. — Les porteurs apportent le bois et l'eau et fournissent le charbon. Ils fournissent aussi et entretiennent la batterie ordinaire. Ils sont obligés d'aller querir le bois à la fourrière, de mettre de l'eau chauffer la nuit pour faire le bouillon du Roi, et de coucher de garde, aussi bien que l'enfant de cuisine, pour garder le bouillon. — Le sommier du garde-manger porte pour un repas la Viande du Roi allant par pays. — Le sommier de chasse ordinaire fait porter sur un cheval de bât qui lui est fourni les viandes froides pour le Roi, et les sert lui-même à Sa Majesté. — L'avertisseur est donné pour suivre le Roi à la campagne et venir avertir quand il arrive, et l'heure qu'il veut dîner ou souper.

Menu de ce qu'on donne au sommier de chasse, quand il sert : 4 douzaines de pains, 4 livres 8 sols ; un quartier de veau de 18 livres et un quartier de mouton de 12 livres en tranches dans du pain ; 7 livres de bœuf salé et jambon dans du pain, 3 livres ; un quartier de veau entier de 16 livres, 4 livres ; un quartier de mouton de 12 livres, 3 livres ; un pâté de 2 dindons chaud, 6 livres 15 sols ; un pâté de 3 perdrix, 6 livres 15 sols ; 8 gibiers piqués dans du pain, 14 livres.

Pour un jour maigre, 4 douzaines de pain, 4 livres 8 sols ; 3 cents d'œufs durs, 12 livres.

La Fruiterie fournissait les palmes pour le jour des Rameaux, les bougies de cire pour les lustres, le bougeoir, les

flambeaux de la chambre et les girandoles de la table. Elle avait le service du fruit dans ses attributions. C'était encore un service spécial à la personne du Roi.

Les autres offices apprêtaient et fournissaient le boire et le manger pour les officiers de la Maison qui avaient « bouche à cour. » Quant à la fourrière, elle fournissait le bois de chauffage et le charbon qui se brûlaient dans toute la maison du Roi. C'étaient les officiers de ce service qui, le matin, allumaient le feu dans la chambre du Roi, avant qu'on éveillât S. M. ; ils faisaient et entretenaient tous les feux de l'appartement du Roi pendant toute la journée.

Leur service n'était pas une sinécure. On sait par le Journal de Fagon que, pour se défendre contre le froid dans ces salons si vastes, on y faisait de grands feux ; et malgré tout, il faisait froid dans la chambre de Louis XIV, ce qui était contraire à sa santé, le Roi transpirant toutes les nuits. A Marly, sa chambre était trop chaude, et cette grande chaleur l'incommodait.

Les sept offices occupaient 324 personnes portées sur l'*Etat de la France* de 1712 : chefs, aides, contrôleurs, sommiers, sommiers des broches, lavandiers, coureurs de vin, conducteurs de la haquenée, sommiers de chasse, garçons, pâtissiers-bouche, écuyers ordinaires, maîtres-queux, hâteurs, potagers, galopins de cuisine, porteurs, gardes-vaisselle, huissiers, avertisseurs, porte-fauteuil et table-bouche, ser-d'eau, délivreurs, maîtres des caves, verduriers, falotiers, tournebroches, sans compter les gens de service d'ordre inférieur dont on ne parle pas.

Mais il faut s'arrêter et renvoyer pour le surplus des détails à l'*Etat de la France* et au manuscrit de 1683 qui serait à reproduire en entier.

Cette administration compliquée était surveillée par le *Bureau du Roi*[1], composé du premier maître d'hôtel, du maître d'hôtel ordinaire, des maîtres d'hôtel de quartier, des maîtres de la chambre aux deniers[2], du contrôleur général

[1] *Etat de la France*, I, 79-88.

[2] Cette chambre avait dans ses attributions les dépenses de la Maison du Roi et des princes.

et du contrôleur ordinaire de la Bouche, etc. Le bureau était chargé de solliciter les fonds pour la dépense de la Bouche de la Maison du Roi et de payer les officiers pour telle dépense. Le contrôleur général était chargé de recevoir les viandes et poissons, d'en surveiller l'emploi, d'avoir l'œil sur toutes les dépenses du Gobelet et de la Bouche, et de tenir registre de toutes les nouveautés de viandes pour le Roi, fruits, confitures, vins de liqueur, etc.

La Reine avait aussi au Grand-Commun ses sept offices, comme le Roi ; le Dauphin avait les siens, la Dauphine également.

Le *Petit-Commun* était une cuisine établie en 1664 pour servir la table du grand maître et celle du grand chambellan; elle se composait de deux maîtres d'hôtel, de quatre écuyers du Petit-Commun et de deux aides ordinaires[1]. Il était établi dans le sous-sol du pavillon occidental de l'aile sud des Ministres, à côté du Grand-Commun[2].

Rien ne fut changé sous Louis XV dans l'organisation du service officiel de la Bouche[3]. Seulement le Roi s'affranchissait le plus qu'il pouvait de ce cérémonial, en mangeant hors de Versailles ou dans ses petits cabinets.

En 1793, le 23 août, la Convention ayant décrété la levée en masse et la création de nombreux ateliers d'armes pour produire à bref délai la plus grande quantité d'armes et de poudre, Bénezech, alors commissaire du département au Comité central des habillements, campements et armements militaires, établit une manufacture d'armes au Grand-Commun ; Boutet, arquebusier distingué de Versailles, en fut nommé le chef. Il eut bientôt sous ses ordres 1200 ouvriers, dont beaucoup venus de Liège ; et, grâce à l'habileté de son directeur, la manufacture de Versailles devint, pour les armes de guerre et de luxe, un établissement célèbre dans toute l'Europe. Ses fusils, carabines et pistolets ciselés, sculptés, damasquinés ou gravés, étaient donnés par le gouvernement

[1] *Etat de la France*, 1749, I, 216.
[2] Etat des logements en 1789, manuscrit de la Régie.
[3] Voir à la bibliothèque de Versailles le manuscrit I L C 2, *Etat et menu général de la dépense ordinaire de la Chambre aux deniers*, 1758.

en récompense de services militaires éclatants et, plus tard, en cadeaux aux puissances alliées.

En 1814, Boutet, renvoyé du Grand-Commun, alla s'établir rue de la Pompe, n° 1, à l'hôtel de Noailles. En 1815, les Prussiens dévastèrent ses ateliers.

Après le départ de Boutet, et pendant la Restauration, on établit au Grand-Commun une école modèle d'enseignement mutuel, des écoles de dessin et de musique, une institution pour les enfants pauvres. Ce fut à cette époque que l'on construisit le petit étage au-dessus de la corniche principale, ce qui dénatura complètement le bâtiment et le transforma en cette masse lourde que nous voyons aujourd'hui. Enfin, en 1832, le Grand-Commun devint ce qu'il est encore actuellement, un hôpital militaire.

CHAPITRE II

LES ÉCURIES DU ROI[1]

Avant la construction des écuries de Mansart, les chevaux et les carrosses du Roi étaient placés rue de la Pompe, n° 7, à l'ancien pavillon de La Vallière[2]. Ce ne fut qu'en 1679 que l'on commença à bâtir la Grande et la Petite-Ecurie, qui ne furent achevées qu'en 1682[3].

Le *Mercure Galant*[4] nous apprend qu'en décembre 1682, Louis XIV, accompagné de Monseigneur et de la Dauphine, alla visiter les nouvelles écuries. On admira leur grandeur, leur magnificence, leur extrême propreté et la beauté des nombreux chevaux étrangers qui s'y trouvaient réunis pour les carrosses du Roi ; mais ce n'est qu'en 1686, à propos de la

[1] Les chevaux de la Reine et ceux de la Dauphine formaient des écuries séparées (Luynes, X, 369).

[2] Après l'achèvement des nouvelles écuries, celles de la rue de la Pompe devinrent les écuries de la Reine, de la Dauphine et de la duchesse de Bourgogne.

[3] Toutefois, Mansart ne construisit le manège de la Grande-Ecurie qu'en 1685, et agrandit notablement la Petite-Ecurie la même année. Disons encore que le manège de la Grande-Ecurie a été reconstruit en 1855 par M. Questel. — La dépense générale de la Grande-Ecurie s'éleva à 1,451,440 livres, et celle de la Petite-Ecurie à 1,601,981 livres, ce qui fait pour les deux bâtiments 3,053,281 livres, en comptant 12,000 livres de gratification données aux entrepreneurs de maçonnerie « en considération de la précipitation et frais extraordinaires pour rendre les ouvrages et finis et parfaits dans le temps que S. M. l'avoit ordonné ». (Le Roi, t. II, p. 117, d'après les *Comptes des Bâtiments*.)

[4] 1683, janvier, p. 148.

visite des ambassadeurs de Siam à Versailles, que le *Mercure* fit des nouvelles constructions une description complète, que nous reproduisons.

Ce sont deux grands corps de bâtimens séparés l'un de l'autre, regardant le château en face. Ils sont situés entre les trois avenues qui forment une patte d'oie, par laquelle on arrive à Versailles [1]. Ces écuries font partie de la clôture de la grande avant-cour ou place d'Armes. Elles consistent chacune en cinq cours, dont la grande, plus étroite à l'entrée que dans le fond, n'est fermée devant que par une grille de 32 toises de long [2]; et les pavillons de 9 toises, qui flanquent les ailes de 37 toises de long, retournent vers le fond de la cour pour la terminer en demi-lune par deux portions de cercle d'ouverture, de 34 toises, qui se vont joindre à un grand avant-corps où est la principale porte. Après sont les deux moyennes cours entourées de bâtimens de 20 toises sur 12. Aux côtés du dehors paroissent les deux petites cours pour les fumiers, de 20 toises de long sur 9 de large, fermées par devant d'un mur de clôture, de la hauteur du premier étage.

Toute la décoration du dehors n'est que de bossage ou de pierres de refend. Les croisées des rez-de-chaussée sont bombées et prises dans des arcades, et celles du premier étage sont carrées-longues en hauteur. Il y a des tables de briques dans les trumeaux des ailes. Les combles sont d'une belle proportion, et les lucarnes qui éclairent l'étage en galetas sont de plomb. Ces bâtimens sont assez bas pour ne point empêcher la vue du château ; ainsi le niveau des faîtes répond à peu près au pavé de marbre de la petite cour; outre qu'il n'y a point de souches de cheminées apparentes au dehors. Le plan des grilles est aussi cintré, en sorte que de quelque aspect qu'on regarde les Ecuries, on voit les quatre pavillons des ailes.

Voilà ce qui concerne la décoration des dehors qu'elles ont commune. Quant à la distribution du plan, il est différent en ce que ces deux écuries ont leur usage particulier. La plus grande renferme les chevaux de main. De la grande arcade qui est au fond de la cour et dans le milieu de l'avant-corps, on entre dans un grand manège couvert, de 20 toises sur 8, aux côtés duquel sont deux écuries. Derrière l'écurie est un grand manège pour les joûtes et tournois, au-devant duquel est le Chenil. La sculpture de l'avant-corps du milieu renferme de grands bas-reliefs, des trophées

[1] La Grande-Ecurie, construite sur l'emplacement de l'hôtel de Noailles est entre l'avenue de Saint-Cloud et l'avenue de Paris ; — la Petite-Ecurie, située sur l'emplacement des hôtels de Lauzun et de Guitry, est entre les avenues de Paris et de Sceaux.

[2] Les grilles actuelles datent de la Restauration; les anciennes étaient décorées de trophées dorés et fort belles.

d'armes, des harnois et autres ouvrages de cette nature [1], et dans les pilastres de la grille de devant sont les épées du grand écuyer.

Quant à la Petite-Ecurie, les remises des carrosses sont dans les arcades de la demi-lune du fond de la cour, au nombre de huit à neuf de chaque côté. De la porte de l'avant-corps du milieu [2] on entre dans la plus large écurie à deux rangs, chacun de 25 chevaux, entre lesquels on passe; et au bout est une grande coupe ou voûte sphérique, de 12 toises de diamètre, qui sépare les deux autres écuries où les chevaux de chacune sont sur deux rangs de 34 chevaux chacun. Les rateliers sont le long des piliers qui la séparent en deux berceaux,et laissent encore assez d'espace derrière les chevaux pour y pouvoir aller en carrosse; et en retour, au bout de celle-ci sont deux écuries à un rang, chacun de 47 chevaux. Le dôme est porté sur quatre pendentifs; il est voûté de pierres et éclairé par un jour au milieu, dont le châssis de fer, un peu cintré, porte les vitres.

Derrière cette écurie est encore une entrée principale au milieu d'un grand avant-corps environné d'un fronton triangulaire, dans lequel est un bas-relief qui représente Alexandre qui dompte Bucéphale. Ce bas-relief est de M. Girardon.

Derrière cette écurie sont deux autres grandes écuries de 54 chevaux chacune; et dans la cour qui est interposée entre cette augmentation et le corps de la Petite-Ecurie, est un petit manège.

Outre ces écuries il y a une cour derrière, où est l'infirmerie des chevaux; ce sont de petites écuries de 2, de 4, et de 6 chevaux.

Les ambassadeurs entrèrent dans la Petite-Ecurie par la grille et furent reçus, à la porte de l'écurie, par M. le marquis de Beringhen [3], premier écuyer du Roi. Il étoit suivi de M. de Cabanac et de deux autres écuyers, du gouverneur des pages, avec la plus grande partie de cette noblesse, le reste étant au rendez-vous de chasse avec Monseigneur. Il y avoit aussi beaucoup de valets de pied et un nombre presque infini de personnes de livrée.

Après que les ambassadeurs et M. de Beringhen se furent saluës, et que les complimens de civilités eurent été faits, on entra dans le double rang, où l'on fit voir d'abord aux ambassadeurs cinq attelages à 10 chevaux, entre lesquels ils remarquèrent : ceux d'Espagne, de poil noir ; — les Brandebourg, de poil bai, qui viennent de la Prusse ducale et dont M. l'Electeur de Brandebourg fit présent au Roi il y a environ cinq ans ; — les gris de perle, qui sont

[1] Ces sculptures sont de Granier, Raon et Mazière.

[2] Le fronton, sculpté par Lecomte, représente des chevaux conduits par un cocher du cirque.

[3] On prononçait Bélingan.

de très-nobles chevaux sortis du haras du comte d'Oldenbourg ; — les tigres, qui viennent du côté de Pologne ; — les feuilles-mortes, qui sont d'un poil très-rare et très-beau, et qui viennent du même pays que les gris-perle.

Les ambassadeurs n'admirèrent pas seulement la fierté de tous ces chevaux ; mais encore la beauté et la diversité de leur poil. Ils passèrent de là au rang des montures de Monseigneur, où ils virent un fort grand nombre de très-beaux chevaux, tant de France [1] que d'Angleterre. Ils étoient tous en bridons blancs, avec des rubans couleur de feu à la tête, ainsi que les chevaux de carrosse qu'ils avoient déjà vus, et dont les queues étoient pareillement garnies de rubans.

Ils allèrent ensuite à la sellerie de Monseigneur, dans laquelle sont cinq grandes armoires à deux battans. Dans celle du milieu sont toutes les lances, les dards, toutes les brides d'argent et de vermeil doré, et tout ce qu'il y a de plus riche dans ces sortes de harnois. Celles qui sont à droite et à gauche de cette armoire, sont remplies de housses, de croupes et de chaperons de pistolets, très-riches. Au haut des mêmes armoires sont encore quantité de selles enrichies de toutes sortes de broderies [2]. Dans la quatrième armoire, et qui est à droite, sont les selles à l'angloise, avec leurs petites housses ; elles sont aussi propres que riches. Dans la cinquième, et qu'on trouve à gauche, sont toutes les housses en souliers. Elles sont d'une très-grande richesse, et servent pour les cavalcades et promenades avec les dames.

Dans le pourtour du reste de la sellerie, sont des poteaux triangulaires, sur lesquels les selles des chevaux de Monseigneur sont toujours en état, et sur le bout de chaque poteau est le nom du cheval auquel doit servir la selle.

Au-dessous de ces poteaux règne encore un cordon d'autres poteaux ronds, sur lesquels on met les brides dans le même ordre ; et comme elles ne suffisent pas pour les remplir, on voit sur ceux qui restent quantité de harnois neufs qu'on tient tout prêts pour le besoin que les chevaux de monture de Monseigneur en peuvent avoir. Il y a encore une autre sellerie pour les chevaux de suite.

Les ambassadeurs furent ensuite conduits dans le rang des attelages, qu'ils n'avoient pas encore vu. Ce rang étoit tout rempli de très-beaux chevaux. Leur grandeur et leur épaisseur les surprirent tellement, qu'ils en mesurèrent quelques-uns, et particulièrement de ceux de l'attelage qui ne sert qu'aux entrées des ambassadeurs avec un carrosse très-riche qui n'est destiné qu'à ce seul

[1] Monseigneur avait un haras en Basse-Normandie (*Mercure Galant*, 1697, juin, p. 255).

[2] Le musée des voitures à Trianon possède un tableau de Van der Meulen représentant 4 selles à la française.

usage. Le dedans est d'un velours cramoisi, brodé d'or, d'un très-beau travail. Le dehors est peint et doré dans tous les endroits qui peuvent souffrir la peinture et la dorure. L'attelage de ce carrosse est de 12 chevaux.

Les autres qu'ils mesurèrent, et qu'ils trouvèrent très-beaux et très-grands, furent les chevaux du Corps, qu sont gris et pommelés.

Après qu'ils eurent passé dans tous les rangs d'attelages, on les mena dans celui des montures de Sa Majesté, où tous les chevaux étoient aussi en bridons et en rubans. Il est de pareille longueur que celui de Monseigneur et tient 48 places. La plupart de ces chevaux de monture sont de France et d'Angleterre.

Ils allèrent après dans la sellerie du Roi ; elle est grande et fort belle, et toute lambrissée de menuiserie. Il y a quantité d'armoires très-grandes qui en occupent toute une face. Dans celle du milieu sont les housses en souliers, qui sont très-belles et en très-grand nombre. Il y en a une fort remarquable et tout-à-fait singulière. Le fond est d'un velours violet, enrichi d'un travail d'acier plus beau et plus délicat que la plus belle et plus fine broderie. Dans les autres armoires sont les housses en bottines, avec les fourreaux et les custodes de pistolets extrêmement riches, et dont le nombre est fort grand.

Dans une autre sont les housses en broderie, qui servent aux dames lorsqu'elles montent à cheval. La dernière est remplie de housses, de croupes et d'équipages à la persane. Le reste du contour de la sellerie est garni de porte-selles triangulaires, sur lesquels sont les selles des montures, avec le nom des chevaux auxquels elles servent. Les rateliers sont au-dessous et tout tournés ; ils sont remplis d'une grande quantité de brides garnies d'argent et d'or moulu, qui servent aux montures, sans compter un fort grand nombre d'autres brides toujours en état de servir.

Il y a encore deux autres selleries dont je ne parle point. On y met tous les équipages du reste des chevaux qui sont à la Petite-Ecurie. Les ambassadeurs virent aussi les montures de tous les officiers à qui le Roi en fournit ; les chevaux persans[1] et les chevaux découplés, dont on fit même sortir quelques-uns, ainsi qu'ils le souhaitèrent, afin qu'ils les pussent mieux voir.

On compte plus de 600 chevaux dans tous les lieux qui forment la Petite-Ecurie. Le nombre des carrosses, calèches, soufflets et calèches nommées diligentes à cause de leur vitesse, est grand à proportion, et tout cela est fort riche. Il y en a pour le Roi, pour Monseigneur, pour Mgr le duc de Bourgogne, et pour leur suite. Entre les calèches, on en voit une pour le Roi, à trois bancs, dans

[1] Ces chevaux avaient été amenés à Louis XIV en 1685, par un Persan nommé Roupli (Dangeau, 31 décembre 1685).

laquelle il y a place pour seize personnes. Il y a aussi un carrosse de parade pour Sa Majesté, d'une magnificence extraordinaire, tout brodé dedans et dehors, dont le train est très-beau et les harnois extrêmement riches. Elle a encore beaucoup d'autres carrosses en divers endroits, et particulièrement dans les remises de Paris et de Vincennes [1].

Les ambassadeurs allèrent le même jour à la Grande-Ecurie. M. le comte de Brionne, reçu en survivance de la charge de grand-écuyer que possède M. le comte d'Armagnac son père, les y reçut. Il étoit accompagné de ses écuyers, sous-écuyers, gouverneurs des pages, de plusieurs autres officiers, de 50 à 60 pages et valets de pied, d'un très-grand nombre d'autres gens de livrée servant aux carrosses et aux chevaux, et d'autres qui ont diverses fonctions dans les écuries. Ils furent d'autant plus surpris de voir tant de personnes vêtues de livrée, qu'ils en venoient de voir à la Petite-Ecurie un nombre qui leur avoit paru infini. Cependant ils auroient été moins étonnés, s'ils avoient su que plusieurs voyageurs ont remarqué, et même fait imprimer dans les livres de voyage qu'ils ont donnés au public, qu'il y a peu de souverains en Europe, même parmi les plus puissans, dont la Maison soit composée d'autant d'officiers que le roi de France a seulement de personnes de livrée à son service. Les ambassadeurs remarquèrent d'abord la beauté du bâtiment, dont ils s'entretinrent avec M. le comte de Brionne. Ils firent le tour des écuries et virent plus de 200 chevaux de manège, attachés aux rateliers avec des bridons à l'angloise. Ces chevaux avoient des rubans comme ceux de la Petite-Ecurie. Parmi ce nombre il y en avoit beaucoup des haras du roi d'Espagne, d'autres d'Italie et des Barbes de différent poil, des plus beaux qu'il y ait au monde, que Sa Majesté entretient, tant pour sa personne dans le temps de guerre, que pour faire apprendre à ses pages à monter à cheval. Ils virent ensuite 100 très-beaux coureurs anglois [2] que le Roi entretient pour la chasse.... On leur montra aussi la sellerie. Je ne vous en dis rien, parce que je viens de vous en décrire deux. Vous pouvez par là vous représenter cette dernière ; elle est au Roi, et toutes les choses qui appartiennent à ce monarque sont également belles.

[1] On peut voir la représentation de ces carrosses sur divers tableaux de Van der Meulen : l'entrée de Louis XIV et de Marie-Thérèse à Douai, en 1667, une vue du château de Versailles (nos 2078 et 2145 du Musée de Versailles), un tableau du musée des voitures à Trianon, etc. Le musée de Cluny possède aussi plusieurs carrosses anciens. — Des artistes d'une certaine valeur peignaient les panneaux de ces riches voitures, par exemple Lucas Augé, mort en 1765 (voir Mariette, *Abecedario*).

[2] Le 11 juillet 1691, Louis XIV mena le roi et la reine d'Angleterre voir les Ecuries. Le roi d'Angleterre dit qu'il n'avait jamais vu tant de beaux chevaux anglais ensemble (Dangeau).

Les écuries du Roi et le haras royal de Saint-Léger[1] étaient sous les ordres du grand écuyer de France, successeur des anciens connétables (*comes stabuli*), et qu'on appelait tout court Monsieur le Grand. Il avait sous ses ordres : le premier écuyer de la Grande-Ecurie, les 3 écuyers ordinaires et les 3 écuyers cavalcadours, les porte-épées de parement, 30 hérauts d'armes, poursuivants d'armes, porte-manteaux, porte-cabans, 46 pages, leur gouverneur et leur précepteur, 42 grands valets de pied, 8 fourriers, des cochers, des maréchaux de forge, 40 palefreniers, des chevaucheurs, 12 grands hautbois et violons, 12 trompettes, 8 joueurs de fifres ou tabourins, 6 hautbois et musettes de Poitou, 6 cromornes et trompettes-marines, plusieurs saqueboutes et cornets, qui servaient en différentes cérémonies « pour rendre la fête plus célèbre ; » venaient ensuite : les médecins, apothicaires et chirurgiens des écuries, des tireurs d'armes, des voltigeurs, des courretiers, des cuisiniers et autres officiers de bouche et de sommellerie, des lavandiers, des tailleurs, 1 sellier, 1 éperonnier, 1 brodeur, 1 charron, 1 bourrelier, 1 menuisier, 1 garde-meuble, 1 garde-malade, etc.

Le grand écuyer réglait toutes les dépenses de la Grande-Ecurie ; il recevait le serment de tous ceux qui dépendaient de son service. Un de ses principaux privilèges était de marcher devant le Roi, portant l'épée royale dans le fourreau de velours bleu fleurdelisé d'or, et pendue au baudrier de même étoffe, son cheval caparaçonné de même, lorsque le Roi faisait une première entrée à cheval dans les villes de son royaume. Il portait aussi l'épée royale aux pompes funèbres. A la mort du Roi, tous les chevaux de l'écurie et du haras devenaient sa propriété.

La Grande-Ecurie renfermait 300 chevaux : chevaux de main du Roi et des princes, et coureurs[2].

Le premier écuyer, qu'on appelait tout court Monsieur le Premier, commandait la Petite-Ecurie ; il avait dans son

[1] Près de Montfort-l'Amaury. Ce haras figure dans les *Comptes des Bâtiments* dès 1666. Il fut transféré en 1715 au Buisson d'Exmes et Terres du Pin situés en Normandie (*Etat de la France*).

[2] On trouve aux Archives nationales 6 cartons contenant les achats et noms de chevaux de 1613 à 1792 (O^1 895-900).

service les carrosses, les calèches, les chaises roulantes, les chaises à porteurs. Il était sans cesse en lutte avec M. le Grand, qui prétendait avoir la haute direction de la Petite-Ecurie ; aussi les Archives nationales renferment-elles deux cartons relatifs aux contestations entre le grand et le premier écuyer [1].

Le personnel de la Petite-Ecurie se composait de 20 écuyers pour accompagner le Roi à la guerre et à la chasse, ou le suivre quand il allait en carrosse, de 3 écuyers de la Petite-Ecurie, de 32 pages, de 15 valets de pied, de 12 maîtres palefreniers, de 4 maréchaux de forge, de 4 porte-chaises, de 4 cochers du Corps, de cochers des carrosses, et de postillons. En 1712, le Roi avait 25 beaux attelages, chacun de 10 chevaux.

Le nombre des chevaux sous Louis XV était, en 1750, de 2200, dans la Grande et la Petite-Ecurie, sans compter les 300 chevaux de la Vénerie [2].

Les pages de la Chambre du Roi et ceux des deux écuries appartenaient tous à la noblesse. Ils étaient instruits à toutes sortes d'exercices, à monter à cheval, à *voltiger*, à tirer des armes, aux exercices de guerre, à la danse, gymnastique du temps. Ils avaient un gouverneur et des précepteurs, des maîtres, comme on disait alors, pour les mathématiques, le dessin, l'histoire et la géographie. Les fonctions des pages auprès du Roi étaient nombreuses ; ils accompagnaient S. M. à la guerre et étaient attachés à son service et à celui des aides de camp du Roi. Le soir, ils éclairaient le Roi en portant un flambeau de poing en cire blanche.

Quand le Roi va tirer, quatre pages de la Grande-Ecurie sont détachés pour être auprès de S. M., et on les appelle les quatre Ordinaires. Ils suivent le Roi et lui portent ses chiens sur des coussins. Six pages de la Petite-Ecurie suivent aussi. Si quelques dames, pour aller avec le Roi, montoient des coureurs de la Grande-Ecurie, des pages de la Grande-Ecurie accompagneroient ces dames.

Lorsque le Roi donne à manger à quelques seigneurs ou à quelques dames en public, les pages de la Grande et de la Petite-Ecu-

[1] O[1] 856-857.
[2] Luynes, X, 369.

rie, en nombre égal, servent ces dames et ces seigneurs; mais les princes et princesses de la Maison royale sont servis par des officiers du Gobelet du Roi. Quand il arrive que les princes du sang mangent avec le Roi, ces mêmes pages ont encore l'honneur de les servir [1].

Quand le Roi va tirer, six pages de la Petite-Ecurie et le porte-arquebuse ont seuls l'honneur de porter les fusils de S. M. Le gibier que le Roi tue est ramassé par l'ancien page, qui l'apporte dans le carnier [2] jusqu'au cabinet de S. M., qui a la bonté de lui en donner quelques pièces pour lui et pour ses camarades. Dans les autres chasses, quand il y a des dames montées sur des chevaux de la Petite-Ecurie, on donne un page de la Petite-Ecurie pour accompagner chaque dame.

Ces pages vont seuls aux chasses avec Mgr le Dauphin, et il y en a un d'eux qui est destiné particulièrement pour la chasse du loup. Leur nombre n'est pas fixé dans les autres chasses ; et Mgr le Dauphin en a même quelquefois douze ou quatorze.

Que si le Roi marche de nuit en campagne en carrosse à 6 ou 8 chevaux, comme en revenant de Marly à Versailles, ordinairement quatre pages de la Petite-Ecurie éclairent autour du carrosse du Corps pour le Roi, et autant autour du carrosse pour Mgr le Dauphin, pour Mgr le duc de Bourgogne et pour Mgr le duc de Berry ; et deux autres pages de la Petite-Ecurie, pour chaque carrosse qui les suit [3].

Louis XIV aimait à montrer ses écuries. En 1691, il y conduisit le roi d'Angleterre; le 11 juin 1697, la princesse de Savoie, qui allait être bientôt la duchesse de Bourgogne, le Nonce et plusieurs ambassadeurs ; en mai 1704, ce fut le tour du duc de Mantoue. On y admirait chaque fois la beauté des chevaux et leur nombre, la richesse des selleries et l'habileté que déployaient les écuyers en faisant manœuvrer leurs chevaux dans les manèges.

La Grande-Ecurie fut le théâtre de nombreuses fêtes depuis 1682 jusqu'à la Révolution.

« Le jeudi 21 mai 1682, le Dauphin courut un défi à la

[1] *Etat de la France*, 1712, I, 560.

[2] « Le carnier est composé de deux poches à l'antique en manière d'escarcelles, plus larges par le bas, qui tiennent ensemble ; le dessous est de cuir, et le dessus à jour par réseaux, afin que le gibier ait de l'air. » (*Etat de la France*, 1712, I, 588.)

[3] *Etat de la France*, 1712, I, 587-88. — Il y aurait, avec les documents conservés aux Archives nationales (O^1 953-976) et aux Archives de la Préfecture de Seine-et-Oise, à faire une intéressante étude sur les Pages.

bague dans la carrière de la Grande-Ecurie. Dans ces courses, sortes de combats, il y avait deux partis. Le Dauphin avait de son côté le duc de Vendôme et M. de Brionne ; et de l'autre se trouvaient le prince d'Harcourt, M. de la Feuillade et le comte de Marsan. Ils coururent six fois, et chaque fois le parti du Dauphin fut vainqueur. Ce qui rendait ces courses intéressantes, outre l'avantage du prix que l'on pouvait remporter, c'était la présence des dames devant lesquelles chacun des cavaliers cherchait à montrer le plus de grâce et d'adresse. Ainsi à la course du Dauphin assistaient la Reine, la Dauphine, Madame, Mademoiselle et une grande partie des dames de la Cour.

» Cette course n'était que le prélude d'une autre beaucoup plus belle qui se fit dans le même lieu le dimanche suivant 24. Pour celle-ci on nomma deux juges, les ducs de Saint-Aignan et de Gramont. Les coureurs furent divisés en deux quadrilles. A la tête de la première se trouvait le Dauphin, et il avait pour chevaliers MM. de Brionne, de Marsan, de Turenne, de Vendôme, de Soyecourt et de Mailly ; la seconde avait pour chef le prince de la Roche-sur-Yon, et pour chevaliers MM. de Commercy, de Tingry, de Molac, de Monaco, d'Harcourt et de Roussy.

» Le Roi, la Reine, la Dauphine, les princes et princesses et un grand nombre de dames de la Cour étaient dans une tribune élevée sur un des côtés de la carrière. Chacun des joûteurs, stimulé sans doute par la présence du Roi et de tout ce que la Cour renfermait de plus hauts personnages, mit une telle habileté dans ses exercices, qu'il fut impossible de proclamer un vainqueur.

» Au mois de juillet 1682, le manège de la Grande-Ecurie fut transformé en salle de spectacle pour y exécuter l'un des meilleurs opéras de Lulli.

» Il n'existait dans le château, sous Louis XIV, qu'un très-petit théâtre occupant le vestibule actuel de la cour des Princes. Le Roi désirait voir le nouvel opéra de *Persée*, dont Quinault avait fait les paroles et Lulli la musique. Il fut alors décidé que l'on dresserait un théâtre dans la cour de Marbre. Le temps, qui depuis plusieurs jours était mauvais, s'étant tout à coup mis au beau, on en profita pour travailler active-

ment à la construction de la salle ; mais, le jour même de la représentation, il tomba une pluie tellement abondante, que l'on dut renoncer à l'achever. Le Roi avait déjà ordonné que l'on remît ce spectacle à une autre époque, quand les ordonnateurs de la fête, voyant combien ce contre-temps contrariait Louis XIV, lui promirent que le soir même un autre théâtre serait dressé dans le manège de la Grande-Ecurie, et qu'on pourrait y jouer l'opéra de Lulli. En effet, à huit heures du soir, le manège, dans lequel à midi on faisait des exercices d'équitation, était transformé en une salle d'un éclat éblouissant. Théâtre, orchestre, dais pour le Roi, tribunes pour les spectateurs, rien n'y manquait. Le fond du théâtre représentait une véritable forêt formée d'orangers et d'arbres de toute espèce ; des figures de Faunes et de divinités complétaient cette décoration, éclairée par une immense quantité de lustres et de girandoles.

» L'opéra fut parfaitement exécuté ; le Roi, ravi de la musique, dit à Lulli qu'il n'en avait pas encore entendu qui lui eût paru plus également belle partout. Il donna aussi des éloges à Mlle Le Rochois, la cantatrice la plus parfaite qu'eût encore possédée l'Opéra, et à Pécourt, danseur célèbre [1]. »

Le 8 janvier 1685, « on représenta pour la première fois l'opéra de *Roland* (de Quinault et Lulli), dans le manège de la Grande-Ecurie qu'on a accommodé pour cela. Le Roi y alla à six heures, et n'en sortit point qu'à dix heures. Au retour, il donna à souper chez lui à toute la maison royale et à quelques dames [2]. » On joua cinq fois l'opéra de Roland [3], et le 5 mars on exécuta l'opéra d'*Armide*, de Quinault et Lulli, que le Roi n'avait jamais vu, parce qu'il avait été représenté dans l'année de la mort de la Reine ; le Roi le trouva fort beau [4].

En 1685, les 4 et 5 juin, il y eut un grand carrousel dans le Manège, dont la relation fut publiée la même année en un

[1] Le Roi, *Histoire de Versailles*, II, 117-119, d'après le *Mercure Galant* de 1682, juin, p. 296, et juillet, p. 354.

[2] Dangeau.

[3] A la troisième représentation, le 24 janvier, le Roi avait convié l'archevêque de Paris d'y aller (Dangeau).

[4] Dangeau, I, 131. — Voir la gravure d'une scène d'*Armide* dans l'édition de Ch. Ballard, 1713.

volume in-4° avec figures. Il nous suffira de reproduire le récit de Dangeau, l'un des acteurs.

Le Roi et Mme la Dauphine dînèrent un peu de meilleure heure, et en sortant de table le Roi et Monseigneur montèrent en carrosse; Mme la Dauphine les suivit dans le sien avec beaucoup de dames. Ils trouvèrent dans la cour des secrétaires d'Etat, tous les chevaliers du carrousel en deux haies; les pages et les estafiers y étoient aussi. Monseigneur et M. le duc de Bourbon étoient chacun à la tête de sa quadrille. Le Roi s'alla placer sur les échafauds qui lui étoient préparés....

Les chevaliers firent d'abord une marche dans les cours du château, passèrent sous les fenêtres du duc de Bourgogne, qui était au balcon, passèrent par l'avenue de Paris, et entrèrent dans le Manège par une porte qu'on avait fait faire exprès, à l'endroit le plus proche du Chenil.

Puis, continue Dangeau, nous tournâmes à gauche, et, après avoir passé devant les échafauds, nous entrâmes dans le Manège où nous fîmes la comparse [1], qui fut trouvée fort belle et fort bien ordonnée, aussi bien que la marche. La comparse finie, nous marchâmes chacun à nos postes, qui étoient aux quatre coins du Manège, ayant nos vingt chevaliers à chaque coin avec leurs pages et leurs estafiers derrière eux, et des timbales et des trompettes dans les angles par delà la barrière. Monseigneur commença ensuite à courre avec M. le duc de Bourbon, et fit courre avec lui MM. de Vendôme et de Brionne pour faire la figure. Mais les courses de ces deux Messieurs n'étoient point comptées. Le sujet du carrousel étoit pris des guerres de Grenade : c'étoit les Abencérages et les Zégris. Monseigneur étoit chef des premiers, et M. de Bourbon des autres. On avoit joint aux Abencérages les Gazuls, les Alabèzes et les Almoradis, et aux Zégris les Vanègues, les Gomèles et les Maces; ainsi, quoiqu'il n'y eût que deux partis, il y avoit huit troupes distinguées par les couleurs.

M. le duc de Saint-Aignan étoit maréchal de camp général; le duc de Gramont commandoit les Alabèzes et les Almoradis, et je commandois les Abencérages et les Gazuls; le duc d'Uzès et le marquis de Tilladet, étoient maréchaux de camp des Zégris, et en commandoient chacun vingt. Il y eut une course pour les dames, et ensuite on courut trois courses pour le prix. Le prince Camille de Lorraine le gagna : il fit onze têtes dans ses trois courses, et personne ne disputa avec lui; il étoit des Gazuls. Le prix est une fort belle épée de diamants, qu'il vint recevoir à cheval des mains

[1] Entrée des quadrilles.

du Roi, qui étoit sur son échafaud. Après les courses finies, nous rentrâmes tous dans le Manège par les quatre coins où nous étions postés, et fîmes une petite comparse devant le Roi, que S. M. trouva fort bien entendue, et ensuite nous remarchâmes jusque dans la grande cour du château, dans le même ordre que nous étions venus. M. de Saint-Aignan, MM. de Gramont, d'Uzès, de Tilladet et moi saluâmes le Roi de l'épée; tous les chevaliers que nous conduisions marchoient la lance à la main.

Le mardi 5, on recommença le carrousel; on fit la même marche, et, malgré le vilain temps qui nous incommoda fort, le Roi trouva le spectacle encore plus beau que le premier jour. On retrancha la course des dames. Le marquis de Plumartin, qui étoit Alabèze, du parti des Abencérages, sous le duc de Gramont, emporta les douze têtes dans les trois courses; personne ne lui disputa le prix, et il vint le recevoir des mains du Roi; c'étoit une épée de diamants fort bien mise en œuvre, et à peu près de même valeur que celle du prince Camille.

Les ambassadeurs moscovites, qui n'avoient point vu la fête le jour d'auparavant, étoient sur les échafauds de la droite, d'où les spectateurs se retirèrent fort vite durant la pluie; mais, dès qu'elle fut passée, toutes les places furent bientôt reprises.

L'année suivante, les 28 et 29 mai 1686, il y eut un nouveau carrousel.

On courut les têtes, dit Dangeau. MM. de Murcé, de Nesle, le Grand-Prieur, le petit Duras et Nangis disputèrent le prix. On l'avoit couru en deux courses, et ils avoient chacun sept têtes; M. le Grand-Prieur et Nesle demeurèrent longtemps à disputer, emportant chacun les quatre têtes. M. de Saint-Aignan vint dire au Roi tout haut que ces Messieurs demandoient à partager. Le Roi répondit que, non-seulement il ne vouloit pas, mais qu'il trouvoit la proposition si mauvaise, que ni l'un ni l'autre n'auroit le prix, et qu'il le rendroit demain à tous les chevaliers pour le courre. Le pauvre marquis de Nesle n'avoit nulle part à cette proposition-là, et M. le Grand-Prieur même prétend que M. de Saint-Aignan n'avoit pas bien entendu ce qu'il lui avoit dit, et qu'ainsi il avoit eu tort de demander pour lui une chose qu'il n'avoit nulle intention de faire.

Le mercredi 29, le Roi alla à la Grande-Ecurie sur les cinq heures; Mme la Dauphine l'y suivit. Dès qu'ils furent arrivés, Monseigneur se mit en marche avec tous les chevaliers et toutes les dames du carrousel. Après la comparse, on recourut les têtes; il n'y eut point de courses de dames, et il fut réglé qu'on ne courroit que deux courses. Le comte de Brionne emporta les huit têtes, et personne ne lui disputa. Monseigneur en avoit sept. Après les têtes, on recourut la bague pour le second prix. M. le Grand-Prieur

et M. de la Châtre le disputèrent, et ce dernier le gagna. Les courses finies, le Roi donna les deux prix, qui étoient deux épées de diamants, et le premier beaucoup plus beau que le second.

La salle du Manège s'était trouvée excellente pour la musique. Pendant tout le règne de Louis XV elle servit aux représentations des opéras que l'on jouait devant la Cour. En 1745, lors du mariage du Dauphin avec l'Infante d'Espagne Marie-Thérèse, on y donna plusieurs fêtes, dont le maréchal de Richelieu, premier gentilhomme de la Chambre, fut l'ordonnateur.

Le 23 février, on représenta le ballet de la *Princesse de Navarre*, dont les paroles étaient de Voltaire, et la musique de Rameau. Voltaire avait consacré dix mois à composer, remanier et retoucher cette pièce que lui avait demandée son ami le maréchal de Richelieu. « Orphée-Rameau », avec son caractère intraitable avait sans cesse imposé au poëte les exigences les plus invraisemblables. « Ce Rameau, écrivait Voltaire, est un aussi grand original que grand musicien : il me mande que j'aie à mettre en quatre vers tout ce qui est en huit, et en huit tout ce qui est en quatre. »

Le ballet devoit commencer à six heures ; mais il y avoit tant de monde dans la salle du Manège, que l'on fut obligé d'en faire sortir une partie, et comme on ne pouvoit en venir à bout, il y eut une voix qui cria : « Bourrez », terme qui fut bien entendu et fort remarqué. Tout ce dérangement fut cause que le Roi n'arriva qu'à sept heures au Manège. Le coup d'œil de la salle et du spectacle étoit admirable [1].

Nous pouvons en juger par la belle gravure de Cochin [2], qui nous donne aussi la vue de la salle, avec sa décoration, ses loges, son plafond en style Louis XV, décoration nouvelle à coup sûr, et qui avait remplacé celle du règne précédent.

Le ballet ne finit qu'à dix heures. Il paroît que la musique a été fort approuvée ; les divertissemens ont été trouvés très-agréables. La pièce a été très-critiquée par quelques-uns de ceux qui l'ont entendue ; car l'immensité de la salle faisoit qu'on ne l'entendoit pas trop bien. On a trouvé que le sujet étoit absolument inventé ;

[1] Luynes, VI, 318.
[2] Chalcographie, n° 2617.

que d'ailleurs tout étoit trop à l'avantage de la France et pas assez à celui de l'Espagne, qu'il y avoit une expression singulière : Vos suivantes[1] et vos dames du palais ; qu'enfin la représentation des monts Pyrénées étoit ridicule. L'Amour les aplanit à la fin de la pièce pour ne faire plus qu'un royaume[2].

Nous ne comprenons pas cette dernière critique. Voltaire avait évidemment voulu faire allusion à ce mot prêté à Louis XIV : « Il n'y a plus de Pyrénées », et il nous semble que l'occasion était bien choisie de le mettre au théâtre. « En effet, dit le *Mercure de France*[3], le théâtre représente les Pyrénées. L'Amour descend sur un char, son arc à la main, et chante ces paroles :

De rochers entassés amas impénétrable,
Immense Pyrénée, en vain vous séparez
Deux peuples généreux à mes lois consacrés ;
Cédez à mon pouvoir aimable ;
Cessez de diviser les climats que j'unis ;
Superbe montagne obéis ;
Disparaissez, tombez, impuissante barrière,
Je veux dans mes peuples chéris
Ne voir qu'une famille entière.
Reconnaissez ma voix et l'ordre de Louis ;
Disparaissez, tombez, impuissante barrière.

la montagne s'abîme insensiblement et il se forme à sa place un vaste et magnifique temple consacré à l'Amour, au fond duquel est un trône que l'Amour occupe. »

Malgré les critiques nombreuses des ennemis de Voltaire, la *Princesse de Navarre* avait réussi. « Le Roi en a été très-content, écrivait le maréchal de Saxe à Mme du Châtelet, et même il m'a dit que l'ouvrage n'étoit pas susceptible de critique. »

Le lendemain, il y eut bal paré, au Manège, à six heures. « Toutes les loges de la salle avoient été ôtées[4] ; on avoit mis

[1] Voltaire changea aussitôt le vers et le remplaça par :

Vos premiers officiers, vos dames du palais.
(Acte II, scène XI.)

[2] LUYNES, VI, 320.

[3] Février 1745, second volume, page 110.

[4] M. de Richelieu, écrit le duc de Luynes, m'a dit que ce qui l'avoit occupé le plus dans l'arrangement de la salle avoit été de trouver le moyen

des gradins sur le théâtre, et c'étoit là qu'étoit l'orchestre, qui étoit de près de 150 musiciens.... Le bal ne finit qu'à neuf heures et demie ou dix heures[1]. »

On y consomma 1500 bouteilles de vin[2].

Le 27 février, on rejoua la *Princesse de Navarre*. « Il y avoit fort peu de monde, » dit le duc de Luynes[3], et il ne manque pas d'ajouter que le Roi dit à son souper « qu'il y avoit bien 200 places de vides. » Le 1er mars, la Cour alla entendre l'opéra de *Thésée*, par Quinault et Lulli.

Comme la Dauphine est très-accoutumée à la musique italienne et qu'elle n'en a jamais entendu d'autres, on voulut la prévenir sur l'opéra de *Thésée*, et on lui dit que si elle pouvoit prendre goût à la musique françoise on se flattoit qu'elle seroit contente de celle de cet opéra, et que les paroles en étoient fort bien écrites. Mme la Dauphine dit : « L'auteur qui a fait ces paroles n'est donc pas celui qui a fait celles du ballet, car il m'a paru qu'il y avoit bien des plaisanteries et des expressions plates. » Ce jugement est très-juste en effet ; car quoiqu'il y ait de fort beaux vers dans la *Princesse de Navarre*, que les caractères en soient bien soutenus et que la pièce même soit bien conduite en certaines parties, il y a trop de plaisanteries et d'expressions communes ; outre que le sujet est presque entièrement inventé comme je l'ai déjà marqué. Voltaire a beaucoup d'esprit et de talent, mais ce n'est pas pour le style lyrique, c'est beaucoup plus pour l'héroïque. Il dit pour sa justification qu'on ne lui a demandé qu'un canevas pour amener des fêtes, et qu'il ne doit pas être mécontent de son ouvrage puisque les fêtes ont réussi[4].

Le 10 mars 1745, on joua au Manège le ballet héroïque ou opéra de *Zaïde*, œuvre assez faible de La Marre et de Roger, représenté pour la première fois en 1739[5]. Le 31 mars, on représenta pour la première fois l'opéra bouffon de *Platée*, par Autreau et Rameau. « Il ne paroît pas, dit notre chroniqueur ordinaire[6], que l'on en ait été fort content ; la musique, qui est de Rameau, a été trouvée singulière ; il y a cependant

qu'en vingt-quatre heures les loges fussent ôtées et la salle décorée pour le bal. et c'est ce qui a été parfaitement exécuté (*Note du duc de Luynes*).

[1] Luynes, VI, 322. — Voir aussi pages 333 et 340.

[2] Luynes, VI, 339.

[3] Luynes, VI, 333.

[4] Luynes, VI, 338.

[5] *Gazette de France* et Léris, *Dictionnaire des théâtres*.

[6] Luynes, VI, 381.

des morceaux agréables, mais en tout ce divertissement a paru trop long et trop uniforme. M. de Richelieu avoit proposé au Roi de le faire exécuter encore le lendemain ; il lui en parla trois fois sans que le Roi lui répondît rien. »

Le 27 novembre, au retour de sa campagne de Flandre, illustrée par la victoire de Fontenoy, Louis XV assistait, au Manège, à la représentation du *Temple de la Gloire*, ballet à grand spectacle que Voltaire venait de composer et dont Rameau avait fait la musique. « C'est, dit l'agréable et savant historien de Voltaire [1], un concours de conquérants et de héros, c'est Bélus, c'est Bacchus, le dominateur de l'Inde, c'est Trajan, qui se présentent tour à tour à la déesse, les deux premiers sanguinaires ou voluptueux, souillant leurs conquêtes par leurs cruautés ou leurs vices. Trajan, comme eux, a livré et remporté des batailles ; mais les pleurs que ses triomphes ont fait verser sont effacés par ses bienfaits et ses vertus. C'était là le héros à l'approche duquel le temple devait s'ouvrir et devant lequel il s'ouvrit en effet. L'allégorie était transparente, et le poëte s'était flatté qu'elle serait saisie. »

Ce ballet à grand spectacle fut représenté avec un luxe de mise en scène prodigieux, qui fut très-goûté; il n'en fut pas de même des paroles.

Le spectacle et les décorations, nous dit le duc de Luynes [2], m'ont paru être approuvés. La musique est de Rameau; on a trouvé plusieurs morceaux qui ont plu, et le Roi même, à son grand couvert le soir, en parla comme ayant été content. Les paroles sont de Voltaire; elles sont fort critiquées. Voltaire étoit le soir aussi au souper du Roi, et le Roi ne lui a dit mot.

« On a raconté, dit M. Desnoiresterres [3], que Voltaire après la représentation, s'étant approché de Louis XV, lui dit avec cette assurance du courtisan qui sait avoir bien mérité du maître : « Trajan est-il content ? » Mais le silence du Roi, un regard glacé, le rappelèrent du ciel sur la terre. On a même prétendu qu'il s'était oublié au point de saisir le prince dans

[1] Desnoiresterres, *Voltaire à la Cour*, p. 29.
[2] VII, 132.
[3] Page 30.

ses bras, et qu'à cette démonstration insensée, les Gardes s'étaient emparés de lui, et l'eussent entraîné, si Louis XV n'avait ordonné de ne le pas inquiéter [1]. Cela est tout simplement absurde. Reste l'interjection du poëte, qui, il faut en convenir, est bien dans le ton et l'allure de son esprit.... Tout en faisant justice des absurdités qui furent débitées plus tard, La Harpe la maintient. « La vérité est, j'en suis parfaitement sûr, que Voltaire vint après le spectacle à la loge du Roi, qui était fort entourée, et que, se penchant jusqu'à l'oreille du maréchal, qui était derrière le Roi, il lui dit assez haut pour que tout le monde l'entendît : « Trajan est-il content ? » Le maréchal ne répondit rien, et Louis XV, qu'on embarrassait aisément, laissa voir sur son visage son mécontentement de cette saillie poétique. » Ainsi présentée l'aventure est au moins vraisemblable. Ce n'est plus d'ailleurs au Roi lui-même que l'auteur du *Temple de la Gloire* s'adresse, c'est à Richelieu ; et si le Roi ne s'accommode point d'une aussi délicate flatterie, tant pis pour le Roi. »

Les fêtes continuèrent. Le 11 décembre, on représenta l'opéra ou ballet de *Jupiter vainqueur des Titans*, dont les paroles étaient de M. de Bonneval, intendant des Menus, et la musique de M. de Blancourt de Bury, son gendre [2]. On finit l'année avec *Armide*. « Il y avoit vingt-deux ans que cet opéra n'avoit été joué ; il fut très-bien exécuté. Il y avoit une foule si prodigieuse, que M. le Dauphin même eut de la peine à entrer [3]. »

Le 3 et le 10 mars 1746, on représenta l'opéra de *Zélisca*, comédie-ballet en trois actes mêlée d'intermèdes. « Cette pièce, dit Léris, a été faite exprès pour la Cour par de La Noue, comédien françois ; la musique des intermèdes est du fameux Jéliotte, de l'Opéra ; c'est un sujet de féerie, et elle fut fort applaudie ; aussi est-elle remplie de traits naïfs et délicats. » Le 16 et le 24 mars, on joua le ballet de la *Félicité*, pa-

[1] *Vie privée de Louis XV*, II, 314. — On a raconté, dit la Harpe, qu'en faisant cette question, il tira le Roi par la manche, et que le maréchal de Richelieu avertissant Voltaire, par le même geste, de l'indiscrétion qu'il se permettait, celui-ci lui répondit : « Vous me tirez bien la mienne. »

[2] Luynes, VII, 150.

[3] Luynes, VII, 158.

roles de Roy, musique de Rebel et Francœur. Mais la mort de la Dauphine vint interrompre les fêtes, qui ne recommencèrent qu'au mariage du Dauphin avec la princesse Marie-Josèphe de Saxe, le 9 février 1747.

Le jour même du mariage, à six heures, il y eut au Manége un grand bal paré, auquel le Roi et toute la Cour assistèrent.

Mme la Dauphine avoit mal au pied, dit le duc de Luynes [1], et ne put pas danser ; ce fut M. le Dauphin qui ouvrit le bal avec Madame Henriette ; il dansa ensuite avec Madame Adélaïde ; Madame Adélaïde avec M. le duc de Chartres ; Mme la duchesse de Chartres ne dansa point, parce qu'elle est grosse. Il n'y avoit pas une seule duchesse qui dansât. Après les princesses, la première femme que le Roi ordonna de prendre fut Mme de Turenne ; et après les princes, le premier homme fut M. le duc de Fitz-James, et ensuite M. le duc de Boufflers. Le Roi étant instruit par M. de Verneuil qu'il y avoit quelques étrangers qui désiroient danser, eut l'attention de les nommer [2]. Il y en avoit trois : M. de Loss le fils [3], M. le prince Colonne et un italien qu'on appelle M. de Somaglia, neveu du nonce qui est ici.... On dansa une vingtaine de menuets ; ensuite il y eut une grande collation, après laquelle on dansa deux contredanses.

La salle étoit parfaitement belle et fort éclairée, remplie de beaucoup de beaux habits. La foule étoit si grande à la porte, que le Roi même eut de la peine à entrer.... Il étoit près de huit heures trois quarts quand le bal finit. Au retour, il y eut festin royal dans l'antichambre de la Reine.

Il se passa à ce bal une scène amusante, dont Sa Majesté daigna rire de bon cœur. Un masque en domino jaune venait sans cesse au buffet, et y mangeait et buvait d'une façon prodigieuse. A peine parti, il revenait et mangeait tout autant. Beaucoup de gens ayant observé ce nouveau Gargantua, il devint l'objet de l'attention universelle, ce qui ne l'empêchait pas de manger, de boire, de s'en aller et de

[1] T. VIII, p. 113.

[2] M. de Verneuil alla leur faire la leçon et les instruire « des usages qui s'observent dans ces sortes de bals » ; il leur apprit « le moment de se lever pour venir danser », la manière de danser vis-à-vis le Roi « sans lui tourner le dos dans le premier tour », et le moment « de recevoir l'ordre du Roi après le menuet pour prendre celle que Sa Majesté ordonne. » (LUYNES.)

[3] Son père était ambassadeur de l'électeur de Saxe, roi de Pologne.

revenir aussitôt. Le Roi le fit suivre et apprit que les Cent-Suisses de garde ce jour-là avaient un domino dont chacun d'eux s'affublait à son tour.

Le 13 février, on donna au Manège l'*Année galante*, ballet du poëte Roy, musique de Mion. Il y avait des morceaux charmants, mais les partisans de Rameau déclaraient cette musique peu travaillée, ce qui faisait probablement son charme. « Mion, dit le duc de Luynes[1], est protégé par Mme de Pompadour, et par conséquent on peut croire que le Roi est disposé à approuver sa musique. » Le 15 mars, ce fut le tour de Rameau à faire jouer un ballet intitulé les *Fêtes de l'Hymen et de l'Amour*, dont les paroles étaient de M. Cahusac[2].

La dernière fête donnée au Manège fut celle du lundi gras 1775. Monsieur et le comte d'Artois offrirent à l'archiduc Maximilien, l'un des frères de la Reine, un grand bal, « où les gens de Paris, surtout les femmes, n'ont pas joué un rôle brillant[3]. »

La construction de la salle de l'Opéra, au château, enleva à la salle du Manège son privilège d'être le théâtre des grandes fêtes de la Cour, et la Révolution ne tarda pas à disperser les attelages, les carrosses et toutes les richesses des Ecuries royales.

Après la Révolution, l'an IX, on établit dans la Grande-Ecurie une école de trompette. Pendant l'Empire et la Restauration, on y installa de nouveau les pages, et on y logea divers officiers des Ecuries de l'Empereur ou du Roi. De 1830 à 1848, elle servit de magasins et de logements à quelques employés du château. En 1849, la Grande-Ecurie devint le siège de l'Institut agronomique, excellente école créée, le 3 octobre 1848, par une loi de l'Assemblée nationale, et qui avait le domaine de Versailles tout entier pour théâtre de ses cultures et de ses expériences. L'Institut agronomique fut détruit le 17 septembre 1852, par M. Fould, ministre du prince Louis-Napoléon, président de la République; la cause minime, quoique principale, de cette

[1] T. VIII, p. 116.
[2] Luynes, VIII, 144.
[3] Bachaumont, t. XXIX, p. 355.

déplorable destruction, était de reprendre les chasses du parc de Versailles. La Grande-Ecurie servit alors de caserne aux Cent-Gardes, et un peu plus tard on y installa l'Ecole et le *mess* des officiers de l'artillerie de la Garde. En 1871, on y établit une partie des bureaux de la justice militaire et des conseils de guerre chargés de juger les communards. Aujourd'hui enfin, on y trouve, sur l'emplacement des anciens manèges, une caserne d'artillerie, bâtie sous Napoléon III ; les bureaux de la subdivision militaire de Seine-et-Oise et ceux de la place de Versailles, et on y a établi de grands ateliers de construction d'affûts pour l'artillerie. Il m'est permis, je crois, de déplorer, au point de vue de l'art, la malencontreuse cheminée d'usine qui se dresse, dans toute sa laideur, au-dessus de ces beaux édifices de la place d'Armes.

La Petite-Ecurie avait eu, sous l'ancienne monarchie, une existence moins brillante que sa sœur. Nous ne trouvons guère à mentionner dans son histoire que le fait suivant : L'illustre Goldoni était devenu, grâce à la protection de la Dauphine de Saxe, qui aimait ses comédies, lecteur et maître de langue italienne de Mesdames, filles de Louis XV. En 1763, on lui donna un logement à la Petite-Ecurie, où il mourut le 8 janvier 1793.

A la Révolution, la Petite-Ecurie devint une caserne de cavalerie. Pendant l'Empire et la Restauration, on y plaça les voitures de gala de la Cour, le carrosse du mariage de Napoléon et celui du sacre de Charles X. Ces belles voitures restèrent à la Petite-Ecurie jusqu'au moment où l'on créa le musée des voitures de Trianon, dont elles sont le plus bel ornement. La Petite-Ecurie est aujourd'hui affectée à l'école régimentaire du 1er régiment du Génie, à ses ateliers de construction, et sert de caserne à une partie des soldats de ce beau régiment.

CHAPITRE III

LA VÉNERIE

La chasse était le premier des « plaisirs du Roi ». Aussi le service de la vénerie tenait-il une place très-importante dans la Maison de Sa Majesté. Il avait quatre principaux chefs : le grand veneur, le capitaine général des toiles, le grand fauconnier et le grand louvetier.

Le grand veneur avait sous ses ordres 16 lieutenants et sous-lieutenants, 48 gentilshommes de la vénerie, des pages, plus de 100 valets de chiens et de limiers, 4 petits valets de chiens couchant avec les chiens, 2 maréchaux-ferrants, des fourriers, des piqueurs, un châtreur de chiens et guérisseur de la rage, qui se déclarait de temps à autre parmi les meutes, une compagnie de gardes à cheval des chasses et plaisirs du Roi pour la conservation des bêtes fauves et gibiers, un aumônier, 6 trésoriers contrôleurs, 1 argentier. « Tous les habits des officiers de la vénerie, dit le *Mercure*[1], sont garnis d'un même galon plus ou moins riche, suivant les degrés de leur charge. »

L'hôtel du grand veneur fut bâti en 1670 ; il est aujourd'hui détruit et remplacé par le tribunal civil[2]. Le Chenil, bâti en

[1] 1686, décembre, 2e partie, p. 19.

[2] En 1790, on y avait établi l'administration départementale ; en 1800 on y installa le tribunal. — Le tribunal de commerce a été construit en 1828 ; la Cour d'assises date de 1838 ; la prison de 1844.

1685[1], se trouvait sur l'emplacement de la Préfecture[2], d'une partie de la rue Saint-Pierre et de la place des Tribunaux. Dès le 12 mars 1686, le Chenil était terminé, car ce jour-là Monseigneur alla le visiter. « Monseigneur, dit Dangeau, s'est longtemps promené à voir les écuries, les cours différentes pour les chiens, et toute la maison qu'il a trouvée magnifique. Ensuite on a fait la curée[3] devant lui aux flambeaux, puis il est rentré dans le salon, où M. de la Rochefoucauld[4] lui a donné un très-bon et très-grand souper; nous n'en sommes sortis qu'à neuf heures. » Les ambassadeurs de Siam visitèrent le Chenil en 1686[5].

Les équipages pour la chasse du cerf étaient au Chenil. Mais il y avait encore : l'hôtel du Vautrait[6] pour la chasse du sanglier, la louveterie du Roi[7], la louveterie de Monseigneur[8]. Sous Louis XV, on créa un nouvel équipage, celui des chiens verts, qui était sous les ordres d'un chef particulier, indépendant du grand veneur. Les chiens verts tiraient leur nom de la couleur de l'habillement des piqueurs[9].

Tout le monde sait que la chasse a deux grandes divisions : la chasse à courre ou à bruit, qui comprend la chasse du cerf, la principale, et celles du daim, du chevreuil, du sanglier, du loup, du lièvre et du renard. L'autre division est la chasse à tir, pour le menu gibier ; elle se divise en chasse au chien d'arrêt ou au chien couchant, au chien courant et au rabat. Venait enfin le vol. Chacune de ces chasses exigeait un service et des équipages particuliers.

[1] Dangeau, I, 116. — Il coûta au moins 200,000 écus.

[2] Sous Louis-Philippe l'emplacement de la Préfecture actuelle était occupé par l'Ecole normale primaire; sous Napoléon III par des casernes. La Préfecture actuelle date de 1863.

[3] Avant d'aller visiter le Chenil, Monseigneur avait couru le cerf.

[4] Grand Veneur.

[5] Voir le *Mercure Galant*, 1686, décembre, 2e partie, page 11. On y trouve une longue description du Chenil et de ses cours.

[6] Rue du Vautrait, n° 2.

[7] Rue Saint-Pierre, n° 2.

[8] Rue du Bel-Air, n° 12 et rue du Chenil (aujourd'hui rue Jouvencel) nos 9, 11 et 13. — En 1722 les deux louveteries du Roi et du Dauphin n'en formèrent plus qu'une.

[9] Les chiens verts étaient à l'avenue de Saint-Cloud, nos 89 et 91. — Luynes, VI, 153, année 1744.

Le Roi et les princes chassaient dans les bois des environs de Versailles, de Marly et de Meudon, dans les parcs de ces châteaux, dans la forêt de Saint-Germain, dans la plaine Saint-Denis, qui était alors très-giboyeuse et dans laquelle Monseigneur, accompagné du grand veneur, tua, le 9 août 1689, plus de 1200 pièces de gibier, dans la plaine de Créteil, dans le bois de Boulogne, où le duc de Bourgogne courait le daim en 1701, dans le bois de Vincennes, dans la garenne de Rocquencourt où l'on prenait des renards, à Choisy, et de temps à autre à Chantilly, Rambouillet, Fontainebleau, Compiègne, Saint-Léger, etc.

Les dégâts occasionnés par les chasses du Roi étaient remboursés aux paysans.

Quand on chasse dans le parc de Versailles, dit la Palatine [1], on ne traverse ni landes, ni terres labourées ; mais quand on chasse ailleurs, on passe fort bien par les champs. S'il y a des dégâts, les paysans remettent une réclamation par écrit, on en fait l'estimation et on les paye.

Déjà fort nombreuses pendant le temps que M. de la Rochefoucauld était grand veneur, les meutes augmentèrent encore quand le comte de Toulouse le remplaça. Vers la fin du XVIIe siècle, les plus belles meutes étaient celles du Roi, de Monseigneur, du duc de Vendôme, de son frère le Grand-Prieur, du chevalier de Lorraine, de M. de Bouillon, du duc du Maine et du comte de Toulouse. Ce dernier avait en 1698 une meute célèbre ; on appelait ses chiens « les sans-quartier, » parce qu'ils couraient tout ce qu'ils lançaient. Réunies, ces meutes formaient un total de plus de mille chiens. Monseigneur se servait de toutes, sans jamais se lasser et sans faire attention aux jalousies violentes qui existaient entre elles.

Quelques-uns de ces chiens avaient le privilège d'être commandés par un capitaine. On cite en effet le capitaine des chiens écossais « chassant le lièvre pour les plaisirs du Roi », le capitaine des levrettes de la Chambre. D'autres étaient plus heureux encore ; c'étaient les « petits chiens de la Cham-

[1] T. II, p. 68, édition Jaeglé.

bre, » auxquels le pâtissier-bouche délivrait chaque jour sept biscuits, et les chiennes couchantes du cabinet du Roi. Ce n'est plus le pâtissier-bouche qui leur donne des biscuits, c'est Louis XIV lui-même qui leur distribuait force biscotins, que Sa Majesté, à son fruit, avait mis dans ses poches[1]. Louis XIV, ce n'est pas moi qui l'en blâmerai, aimait beaucoup ses chiennes ; il se plaisait à chasser avec quatre ou cinq chiennes bien dressées, qui allaient toutes ensemble au même arrêt[2]. Le 28 décembre 1690, étant à Marly, le Roi cessa de chasser, parce que le froid était si grand et la terre si dure, que ses chiennes s'estropiaient[3].

On a les portraits, peints par Desportes, de quelques-unes des chiennes de Louis XIV. Ces belles peintures, autrefois placées à Marly et aujourd'hui au Louvre, nous donnent exactement le type de notre ancienne race normande qui recrutait toutes les meutes royales de ce temps[4]. Les noms de ces jolies bêtes, généralement de robe blanche, ou blanche et noire, étaient : Diane et Blonde[5], Bonne, Nonne et Ponne[6], Folle et Mitte[7], Tane[8], Zette[9]. Desportes les a représentées arrêtant des faisans ou des perdrix. D'autres chiens, offrant également de très-beaux types des races de ce temps, sont représentés sur les tableaux du Louvre, nos 175, 176, 177, 178, 179 et 181, peints aussi par Desportes et ayant appartenu comme les précédents à Louis XIV ; mais leurs noms n'ont pas été conservés à la postérité.

Sous Louis XV, Desportes peignit encore plusieurs chiens du Roi, notamment Pompée et Florissant, que nous voyons au Louvre[10]. Et puisque nous en sommes aux tableaux, indiquons quelques peintures, à l'aide desquelles on assiste

[1] Saint-Simon.
[2] Dangeau, 1695, 29 avril.
[3] Dangeau.
[4] Luynes, I, 197. — Le Roi avait aussi des levriers de Champagne et quelques chiens écossais.
[5] Musée du Louvre, n° 168 de l'Ecole française.
[6] *Idem*, n° 169.
[7] *Idem*, n° 170.
[8] *Idem*, n° 171.
[9] *Idem*, n° 172.
[10] Numéro 174.

aux différentes chasses de Louis XIV et de Louis XV, et qui nous montrent les costumes, les meutes et les chevaux de l'époque. Ces tableaux sont : au Louvre, ceux de Desportes (164-167), de Van der Meulen (314-315), d'Oudry (384-387), de Carle Vanloo (329 [1]) et une chasse du prince de Condé [2]; — à Versailles, un tableau de Martin (746); — à Compiègne, un tableau d'Oudry ; — à Fontainebleau [3], plusieurs toiles de Parrocel, de Carle Vanloo, d'Oudry et de Desportes. Celui qui verra ces charmantes peintures me pardonnera l'aridité de cette liste.

Les trois grands chasseurs du règne de Louis XIV furent le Roi, Monseigneur et le duc de Berry, après lesquels il faut ajouter la Palatine, qui avait vu prendre plus de mille cerfs et fait vingt-six chutes à la chasse.

Louis XIV, dit Saint-Simon, aimoit fort l'air et les exercices, tant qu'il en put faire. Il avoit excellé à la danse, au mail, à la paume. Il étoit encore admirable à cheval à son âge. Il aimoit à voir faire toutes ces choses avec grâce et adresse. S'en bien ou mal acquitter devant lui étoit mérite ou démérite. Il disoit que de ces choses qui n'étoient point nécessaires, il ne s'en falloit pas mêler si on ne les faisoit pas bien. Il aimoit fort à tirer, et il n'y avoit point de si bon tireur que lui, ni avec tant de grâces. Il vouloit des chiennes couchantes excellentes; il en avoit toujours sept ou huit dans ses cabinets, et se plaisoit à leur donner lui-même à manger, pour s'en faire connoître. Il aimoit fort aussi à courre le cerf, mais en calèche [4], depuis qu'il s'étoit cassé le bras en courant à Fontainebleau, aussitôt après la mort de la Reine. Il étoit seul dans une manière de soufflet, tiré par quatre petits chevaux, à cinq ou six relais, et il menoit lui-même à toute bride, avec une adresse et une justesse que n'avoient pas les meilleurs cochers, et toujours la même grâce à tout ce qu'il faisoit. Ses postillons étoient des enfans depuis neuf ou dix ans jusqu'à quinze, et il les dirigeoit.

[1] Cette belle peinture, qui représente une halte de chasse, en 1737, a été gravée par Hédouin.

[2] Cette peinture est placée au second étage du Louvre, dans l'aile dite de Saint-Germain-l'Auxerrois.

[3] A l'escalier de la Reine et dans l'appartement des Chasses.

[4] Ou en soufflet. — Le Dictionnaire de Trévoux dit : « *Soufflet* est une espèce de voiture ou de chaise roulante sur deux roues et fort légère, où il n'y a place que pour une ou deux personnes, dont le dessus et le dedans sont de cuir ou de toile cirée, qui se lèvent et se plient comme un soufflet pendant le beau temps, et qui s'étendent pour défendre de la pluie. » C'était une espèce de cabriolet.

C'était en sortant de la messe que le Roi allait chasser ou tirer [1]. Il était accompagné de pages et de porte-arquebuses qui lui mettaient le fusil entre les mains. Quelquefois il permettait de tirer à quelques personnes de sa suite, à Monsieur le Grand, au grand veneur, au grand maître, au chevalier de Lorraine [2], etc. Le temps le plus mauvais, le froid, la chaleur, rien n'empêchait Louis XIV de chasser ou de sortir. « Rien ne l'incommode », dit Dangeau [3]. Notre chroniqueur mentionne cependant, dans son précieux journal, que le Roi resta tout un mois (janvier 1691) sans chasser, à cause du froid et du mauvais temps. Lors du terrible hiver de 1709, pendant lequel le thermomètre descendit jusqu'à 23°, il cessa de se promener, d'aller à Trianon ou à Marly, quand il vit que ses gardes et les officiers qui le suivaient souffraient trop du froid [4]. Monseigneur, que rien n'incommodait aussi, renonça à chasser pendant cet hiver ; son troisième fils, le duc de Berry, continua. « Mgr le duc de Berry alla tirer malgré le froid excessif, et un des pages qui lui porte ses fusils a eu la main si gelée, qu'on croit que l'on sera obligé de lui couper les doigts [5]. » Comme on le voit, le duc de Berry était un enragé chasseur. Le 30 juillet 1706, il tira 700 coups de fusil dans la plaine Saint-Denis, et Dangeau observe que c'était chose sans exemple. Le 6 août de la même année, le duc de Berry retourna dans cette plaine et tua 288 pièces sur 1600 qui furent abattues.

Quant à Monseigneur, toujours occupé à courre le loup, il en tua tant, qu'il en débarrassa tous les environs de Versailles, et nous devons lui en savoir gré.

Louis XIV avait fait faire beaucoup de routes à Marly, à Saint-Germain et aux environs de Versailles, afin de pouvoir courre le cerf facilement ; c'étaient les seules de France qui fussent bien entretenues.

La chasse préférée était, avons-nous dit, celle du cerf. Quelques dames qui montaient à cheval, comme la Palatine

[1] Dangeau, 1686, 10 janvier.
[2] Dangeau, 1684, 29 décembre.
[3] 1709, 8 janvier.
[4] Dangeau, 8 janvier 1709.
[5] Dangeau, 1709, 10 janvier.

et Madame la Duchesse, se mêlaient aux chasseurs ; d'autres suivaient en calèche découverte. La duchesse de Bourgogne, toujours élégante et vive, prenait un grand plaisir à l'exercice du cheval et suivait volontiers la chasse. Le 3 novembre 1711, le Roi, la duchesse de Bourgogne, le duc de Berry et plusieurs dames allèrent courre le cerf à Marly par un temps horrible ; tous revinrent mouillés et crottés comme si on les eût trempés dans la boue [1]. On connaît le nombre des cerfs pris par Louis XV et par Louis XVI ; on ne sait pas combien Louis XIV en a forcé. Dangeau nous apprend toutefois qu'au voyage de Fontainebleau de 1714, on prit plus de soixante cerfs.

Après la chasse venait la curée, grand spectacle auquel on se plaisait à assister. A Versailles, elle se faisait, sous Louis XIV, dans la cour des Cerfs ; les chasseurs la voyaient du balcon. Dangeau mentionne dans son journal deux curées comme les plus belles auxquelles il ait assisté. La première eut lieu en juin 1714, à Rambouillet. C'était la meute du maréchal de Tallard, composée des plus beaux chiens du monde, qui, au milieu d'un grand nombre de sonneurs et de flambeaux, avait les honneurs du triomphe. Trois mois plus tard, en septembre 1714, la seconde se fit à Fontainebleau dans la grande allée. Le comte de Toulouse à la tête de tous les chasseurs et de plus de 200 chiens, escorté de plus de 100 flambeaux, sonna la première fanfare et fit lâcher les chiens.

Le Roi Louis XV se plaisoit quelquefois dans sa jeunesse à voir les curées qui se faisoient à la maison au retour des chasses. Lorsque Sa Majesté avoit fait savoir ses intentions à ce sujet, tous les veneurs, avec leur trompe et en habit d'équipage, se trouvoient à l'endroit où la curée devoit se faire. A l'arrivée du Roi, qui avoit aussi son habit d'équipage, le grand veneur, qui avoit reçu deux gaules du commandant, en donnoit une à Sa Majesté et gardoit l'autre. Les chiens alors commençoient par manger la mouée [2] ; après quoi on les tenoit sous le fouet autour de la carcasse et des membres du cerf, jusqu'à ce que le grand veneur, d'après l'ordre du Roi, eût fait signe de la gaule de leur laisser toute liberté; alors

[1] Dangeau.
[2] La soupe pour les chiens.

le commandant sonnoit et les autres veneurs ensuite ; les uns et les autres, pendant la curée, parloient de temps en temps aux chiens en criant : *Hallali, valets, hallali, hallali.* En les tenant sous le fouet avant la curée, on leur dit : *Derrière, chiens, derrière.* La curée faite, c'est-à-dire les os bien nettoyés, le dernier valet de chiens prenoit le forhu [1], appeloit les chiens en criant : *tayau, tayau,* en les menant du côté du chenil, et lorsqu'ils étoient près de la porte, le valet de chiens jetoit au milieu d'eux ce forhu, qui étoit avalé dans la minute ; à cet instant les fanfares redoubloient et on finissoit en sonnant la retraite. Le Roi pour lors rendoit sa gaule au grand veneur, lequel à la tête de tous les veneurs accompagnoit Sa Majesté jusqu'à son carrosse [2].

C'était toujours le cerf qu'on courait le 3 novembre, à la Saint-Hubert, à Marly, à Fontainebleau ou ailleurs.

La chasse du sanglier dépendait du capitaine général des toiles de chasse et de l'équipage du sanglier ou vautrait [3].

Cet officier était chargé de prendre avec ses toiles [4], dans toutes les forêts de France, les cerfs, biches et faons, et autres animaux [5] pour repeupler les parcs des maisons royales. Il avait sous ses ordres : 8 lieutenants et sous-lieutenants, 8 gentilshommes, 4 piqueurs, 6 valets de limiers, 8 gardes-lévriers, 6 valets de chiens dont quatre couchant au chenil, 20 archers des toiles, 1 châtreur de chiens et guérisseur de la rage, 15 petits officiers, 16 gardes des toiles de chasse, 1 commissaire et 1 rabilleur des toiles, et 40 chiens. Il avait la direction de la chasse du sanglier, soit qu'on l'attaquât dans l'enceinte des toiles, soit qu'on le chassât avec le vautrait.

L'attaque dans les toiles était préférée. Le 30 octobre 1707, il y eut à Fontainebleau une grande chasse de ce genre.

[1] La panse du cerf vidée, lavée et mise au bout d'une fourche.

[2] *Traité de Vénerie*, par D'YAUVILLE, 1788, in-4°, p. 15. (M. d'Yauville avait été commandant de la Vénerie de Louis XV.) — Sous Louis XV la curée ne se fit plus au château, mais au chenil.

[3] Equipage de vautres, c'est-à-dire de chiens destinés à la chasse du sanglier et se vautrant comme eux dans la boue.

[4] En vénerie, on appelle *toiles* les filets destinés au sanglier. — En 1737, le fond des toiles était de 200 pièces de 20 à 25 aunes, environ 5 à 6000 mètres (LUYNES, I, 212).

[5] En 1700, Louis XIV fit venir d'Angleterre 150 daims pour repeupler les parcs de Marly et de Saint-Germain. (DANGEAU, 6 juin 1700.)

Les toiles étoient tendues, dit le *Mercure Galant*, dans les ventes de Bombon. Il y avoit dans l'enceinte un grand nombre de sangliers et d'autres bêtes fauves, savoir : des cerfs, des biches, des chevreuils et des renards. La Cour s'y rendit, et le Roi, la reine d'Angleterre, le roi son fils, la princesse sa sœur, Mme la duchesse de Bourgogne et Madame étoient dans le même carrosse, et toutes les princesses et les dames suivoient dans les carrosses et dans les calèches du Roi et de Mme la duchesse de Bourgogne, et un grand cortège de seigneurs à cheval suivis d'un grand nombre de carrosses. Il y avoit plusieurs chariots préparés dans l'enceinte en manière de plate-forme, garnis de sièges couverts de tapis pour les dames, et des dards. Il y avoit aussi un grand nombre de chevaux de main, prêts pour les seigneurs qui voudroient aller à coups d'épée sur ces animaux. Le roi d'Angleterre et Mgr le duc de Berry en dardèrent plusieurs. On en tua seize des plus considérables [1] et quelques renards. Cette chasse donna beaucoup de plaisirs à Leurs Majestés Britanniques, aussi bien que le spectacle qui accompagne toujours ces chasses, à cause de la multitude des gens qui environnent les toiles et de la grande quantité de peuple que la curiosité fait monter sur les arbres et qui forme une tapisserie admirable par sa diversité, partout où la vue peut s'étendre.

Quand on chassait le sanglier avec le vautrait, celui qui tuait le sanglier avait la hure et en apportait l'oreille au Roi, au bout de son sabre, à la manière de Perse [2].

Le service de la chasse du loup était dirigé par le grand louvetier, qui avait sous ses ordres 2 lieutenants et sous-lieutenants, 10 piqueurs, 11 valets de limiers [3], 8 valets de chiens courants, 4 gardes de grands lévriers, une écurie de chevaux pour le loup. Le grand louvetier avait aussi sous ses ordres 6 lieutenants de louveterie dans les provinces.

Monseigneur aimait sur toutes choses courre le loup. Il se levait à cinq heures du matin ; il poursuivait son loup jusqu'à dix lieues de Versailles ; il courait dix heures de suite, et, s'il le fallait, il ne revenait au château qu'à onze heures du soir. Un jour, il arriva au château d'Anet, à dix heures du soir, demander l'hospitalité au duc de Vendôme, stupéfait de cette visite inattendue. Le 5 mai 1698, « Monseigneur

[1] Le 19 octobre 1703, on en tua 43.

[2] Dangeau, I, 407.

[3] L'un s'appelait en 1712 la Vigueur, un autre Bat-la-terre. Comme les soldats, les valets avaient des noms de guerre.

courut le loup, dit Dangeau, et le manqua ; il a déjà couru ce loup huit fois sans pouvoir le prendre. » Une des plus belles chasses de Monseigneur fut celle du 7 avril 1699, à Meudon ; il l'avait faite avec les chiens du duc de Vendôme. Cette chasse était demeurée célèbre.

Monseigneur et ceux qui avaient l'honneur de l'accompagner à ces furieuses parties de plaisir avaient un costume particulier. « Monseigneur ordonna que tous les gens qui le voudroient suivre à la chasse du loup fussent vêtus de la même manière ; il veut qu'ils aient tous des habits de drap vert avec du galon d'or [1]. » En 1688, Monseigneur changea ce costume ; il fit faire 25 nouveaux justaucorps pour lui et pour les seigneurs qui l'accompagnaient ordinairement [2]. Cette, fois le justaucorps était de drap bleu chamarré d'un gros galon d'or et d'argent moucheté de noir et d'incarnat. Le costume comprenait aussi une veste fort riche dont le fond était rouge ; des gants à frange d'or, un chapeau bordé d'or avec une plume blanche ; un couteau de chasse, un ceinturon et une housse de cheval. Les habits des gentilshommes de la vénerie du loup étaient aussi fort riches. Le fond était bleu, et la chamarrure de gros galons d'or [3].

Monseigneur avait une écurie spéciale pour sa chasse de prédilection. Le 7 février 1688, il alla, accompagné de beaucoup de courtisans, visiter les chevaux. Dangeau indique simplement le fait, mais le *Mercure* complète ce renseignement par trop concis. Il est vrai que souvent le *Mercure* pèche par un excès contraire et se noie dans des longueurs.

En France, on ne voit que des loups pour tous animaux féroces ; il n'y en a plus guère présentement aux environs de Paris ; Mgr le Dauphin les en a purgés. La chasse continue toujours à faire un de ses plaisirs. Il a quatre-vingts coureurs qui sont les plus parfaits de l'Europe, et peut-être du monde. Il n'y a point d'exemple que jamais aucun prince en ait tant eu, ni de si beaux [4].

[1] Dangeau, 1686, 15 juin. — Le *Mercure* nous apprend que ce galon prit le nom de *galon du loup ;* il était tout plat et fort léger, et fait d'un cordonnet d'argent avec deux lames au bord.

[2] Dangeau, 1688, 23 mars.

[3] *Mercure* d'avril 1688, p. 281.

[4] C'était M. Dumont, écuyer ordinaire de Monseigneur, qui avait le soin de cette admirable écurie.

Le 2 mai 1709, Monseigneur courant le loup trouva dans la campagne beaucoup de monde, et surtout des femmes, qui criaient misère et se plaignaient de la cherté du pain qui enchérissait tous les jours. On sortait du grand hiver de 1708-9 ; la famine et la misère l'avaient remplacé. Monseigneur fit jeter beaucoup d'argent à tous ces malheureux [1].

La volerie, si à la mode avant Louis XIV, était peu du goût du Grand Roi [2]. Il y allait quelquefois, mais prenait plus souvent le prétexte du mauvais temps pour ne pas aller voler. Au début du règne, quand le Roi volait, il était à cheval, ainsi que les dames qui l'accompagnaient. Plus tard il allait à la volerie en calèche. En 1698 [3], il abandonna au duc de Bourgogne la direction de la volerie et plaça le grand fauconnier sous ses ordres. Le 24 avril de la même année, le Roi alla cependant voler dans la plaine du Vésinet, en compagnie du roi d'Angleterre et du prince de Galles. Madame, qui ne manquait aucune occasion, y était à cheval, ainsi que Mme la Duchesse. « On prit un milan noir, et le Roi fit expédier une ordonnance de 600 écus pour le chef du vol ; il en donne autant tous les ans au premier milan noir qu'on prend devant lui. Autrefois il donnoit le cheval sur lequel il étoit monté et sa robe de chambre [4]. »

L'Electeur de Bavière, qui était passionné pour cette chasse, trouva magnifiques, en 1713, les équipages de la volerie [5].

La volerie se composait du service du grand fauconnier et du vol du cabinet.

Le grand fauconnier dirigeait les neuf vols suivants : 2 vols pour milan ; 1 vol pour héron ; 2 vols pour corneille ; 1 vol pour les champs, c'est-à-dire pour la perdrix ; 1 vol pour rivière, c'est-à-dire pour le canard ; 1 vol pour pie ; 1 vol pour lièvre. Les oiseaux de chasse étaient le gerfaut, le tiercelet, le sacre, le faucon, le lanier, l'allet, l'autour, l'épervier, l'émérillon et le marot. Des lévriers et des épagneuls

[1] Dangeau, 1709, 2 mai.
[2] Louis XV n'aima pas davantage la volerie.
[3] Dangeau, 17 mars.
[4] Dangeau.
[5] Dangeau, 1713, 21 avril.

étaient attachés, les premiers au vol pour héron, les seconds au vol de la perdrix.

Le grand fauconnier avait sous ses ordres : 8 capitaines, 7 lieutenants, 25 gentilshommes de la fauconnerie, 6 maîtres fauconniers, 56 piqueurs, 3 porte-duc, 2 valets d'épagneuls et de limiers, 1 garde-perche, 1 secrétaire, 1 maréchal des logis, 2 fourriers, 1 chirurgien et 1 apothicaire.

Le vol du cabinet, indépendant du grand fauconnier, était placé sous les ordres d'un capitaine, assisté de 4 lieutenants, 4 maîtres fauconniers, 13 piqueurs, 1 porte-duc, 4 garde-perche, 1 valet d'épagneuls. Il commandait à 5 vols : pour corneille, pour pie, pour les champs, pour émérillon et pour lièvre. Il entretenait 40 oiseaux et 18 épagneuls.

Il y avait enfin, dans le parc de Fontainebleau, une chasse spéciale, celle du cormoran[1].

On peut croire que les accidents étaient fréquents dans un monde dont une grande partie de la vie se passait à la chasse à courre. En lisant Dangeau, qui mentionne seulement les accidents arrivés aux princes et princesses, on est frappé de leur nombre, et plus étonné encore que ce nombre n'ait pas été plus grand. Louis XIV fut le plus heureux de tous ; aussi était-il le plus adroit et n'allait-il qu'en calèche. On ne trouve que trois accidents à son avoir. Il se cassa le bras, à Fontainebleau, en 1666. Le 15 mars 1706, « à la fin de la chasse, le cerf étant aux abois vint droit à la calèche du Roi, qui lui donna un coup de fouet ; le cerf sauta entre les deux chevaux de derrière de la calèche, et emporta les rênes que le Roi tenait à la main[2]. » Le 23 mars 1713, « un des chevaux de la calèche du Roi s'abattit dans une descente et dans un endroit assez dangereux ; mais le Roi, qui est fort adroit et qui mène mieux qu'homme du monde, porta les trois autres chevaux du côté où il n'y avoit rien à craindre. Madame, dont la calèche suit toujours celle du Roi, dit qu'il auroit été en grand danger s'il eût été moins adroit[3]. »

Monseigneur figure aussi pour trois accidents dans ce

[1] Voir, sur toutes les chasses et la volerie, l'*Etat de la France* en 1712.
[2] Dangeau, XI, 57.
[3] Dangeau, XIV, 370.

compte général. Il faillit être tué, à Marly, le 29 septembre 1689, par un sanglier qu'il avait blessé. « Voyant un gros sanglier qui étoit dans une mare, il mit pied à terre pour le tirer mieux. Dès que le sanglier vit Monseigneur, il vint à la charge droit à lui ; Monseigneur le tira et le perça de deux balles. Le sanglier n'en vint que plus furieux à la charge, et comme il étoit fort près, Monseigneur lui mit le bout de son fusil dans la gueule et le détourna un peu. Le sanglier emplit l'habit et la chemise de Monseigneur de boue, mais il ne le blessa ni ne le renversa. Monseigneur eut beaucoup de présence d'esprit, sans quoi il auroit été dangereusement blessé[1]. » Le 3 avril 1698, en courant le loup, Monseigneur tomba, son cheval sur lui. « Il est un peu froissé, mais ce ne sera rien », dit Dangeau. Une autre fois, en courant le loup, Monseigneur fit une rude chute, « mais heureusement il s'en porte fort bien », ajoute l'impassible Dangeau.

Le duc d'Orléans, le futur Régent, fit une chute, le 3 novembre 1710, à la saint Hubert. Voici ce que sa mère, la Palatine, écrivait à ce sujet, le 6 novembre :

Je vous dirai, ma chère Louise, que mercredi dernier, comme nous avions été tous célébrer la saint Hubert, que nous avions déjà pris un cerf, et que nous en courions un autre, je vois quelqu'un qui tombe de cheval. Je crus d'abord que c'était un piqueur qui nous accompagnait, et je voyais bien qu'il était gravement blessé, car il avait de la peine à se relever. Lorsqu'on le releva et que je pus voir son visage, je reconnus que c'était mon fils ; pensez combien je fus saisie. Je le pris dans ma calèche, mais la douleur était affreuse ; nous ne pouvions savoir si le bras était cassé ou seulement démis. Il s'est trouvé qu'il n'était que démis, mais c'était près de l'épaule où mon fils a été deux fois blessé, et où on lui a coupé des nerfs ; voilà pourquoi il a tellement souffert.

La Palatine était une chasseresse intrépide ; tous les jours elle courait le loup ou le cerf avec Monseigneur ou le Roi. « Je sais bien, dit-elle en 1706, ce que c'est de s'exposer à la chasse à un soleil brûlant. Il m'est arrivé bien des fois de rester à la chasse depuis le matin jusqu'à cinq heures du soir, et en été jusqu'à neuf heures ; je rentrais rouge comme une écrevisse et la figure toute brûlée. »

[1] Dangeau, II, 478.

« Je suis tombée, dit-elle encore, vingt-quatre ou vingt-cinq fois de cheval, mais cela ne m'a pas effrayée. » Elle écrit en 1683 :

Dans la dernière chasse que nous avons suivie à Fontainebleau, il aurait pu m'arriver un grand malheur si, me souvenant à propos de mes anciens sauts, je ne me fusse lestement élancée de mon cheval. Une biche effrayée par la chasse et de plus par la rencontre d'un cavalier qui me précédait, s'élança droit sur moi avec une telle violence que, malgré tous mes efforts pour retenir mon cheval, je ne pus l'arrêter assez court pour éviter le choc de la bête, qui vint en bondissant frapper ma monture à la bouche, et brisa les branches, le mors et la bride. Mon cheval eut si peur, qu'il ne savait plus ce qu'il faisait ; il soufflait comme un ours et se jeta de côté. Mais quand je vis qu'il ne tenait plus le mors, je lui tournai la bride dans la bouche, et m'élançant à terre, je le tins ferme jusqu'à ce que mes gens accourussent à mon aide. Si je n'avais pas fait cela si lestement, mon cheval m'aurait infailliblement cassé le col. Cette aventure a fait un tel bruit à la Cour que, pendant deux jours, on n'a pas parlé d'autre chose. Ici on transforme la moindre bagatelle en une grosse affaire.

En 1697, il lui arriva un accident plus grave, à Fresne.

Je vais vous raconter, écrit-elle, ce qui m'est arrivé. Il y a un mois, je fus avec M. le Dauphin à la chasse du loup. Il avait plu, le terrain était glissant. Nous avions cherché un loup durant deux heures, et, ne le trouvant pas, nous nous rendîmes dans une autre enceinte où nous comptions en trouver un. Au moment où nous suivions un sentier, il en part un presque devant mon cheval qui s'emporte et se dresse sur ses deux pieds de derrière ; il glisse et s'abat sur le côté droit ; mon coude rencontre une grosse pierre et je me démis l'os.

On conduisit aussitôt la pauvre duchesse chez un habile rebouteur du voisinage. Il lui remit le bras sans difficulté, et la Palatine revint à Saint-Cloud presque sans souffrir. Aussitôt arrivée, les chirurgiens examinèrent son mal, lui attachèrent le bras et la firent tant souffrir, qu'un mois, après sa main était encore enflée, qu'elle ne pouvait remuer le poignet, ni porter la main à la bouche. « Je crois, dit la Palatine, qu'ils éprouvaient un peu de jalousie de ce que le pauvre paysan avait si bien opéré. »

Le 9 août 1704, à Marly, le duc de Bourgogne se blessa

grièvement à la main, et sans son gant la pierre à fusil lui aurait coupé le tendon.

Le 30 octobre 1713, l'Electeur de Bavière, notre allié alors réfugié à la Cour de Versailles, fut renversé par son cheval, et le pommeau de son épée lui enfonça une côte[1].

Je ne parle pas des chutes de la duchesse de Berry, il me tarde de finir par l'accident le plus grave de tous. Le duc de Berry qui s'était déjà blessé trois fois[2], et qui avait crevé un œil à Monsieur le Duc[3], se blessa de nouveau en 1714 et en mourut.

Un peu avant sa mort, le pauvre duc de Berry, écrit la Palatine, qui l'aimait beaucoup, a avoué que c'était lui-même qui en était cause ; car le jeudi précédent, c'est-à-dire huit jours auparavant, comme il chassait au bois dont une petite pluie fine avait rendu le terrain humide, son cheval glissa des pieds de devant. Il le retint avec force, et le cheval se releva si brusquement, que le pommeau de la selle atteignit le duc de Berry entre la poitrine et l'estomac. Il ressentit sur le coup une vive douleur, mais il ne dit rien. Le même soir il fit du sang, et défendit à son valet de chambre d'en parler... et le samedi il alla à la chasse. Ce même jour, un paysan, qui avait vu le coup que le prince avait reçu, demanda à un des gens du Roi : « Comment se porte M. le duc de Berry ? — Fort bien, répondit l'autre, car il court le loup, aujourd'hui. — Si cela est qu'il se porte bien, dit le paysan, il faut que les princes aient les os plus durs que nous autres paysans, car je lui vis recevoir un coup jeudi à la chasse, en relevant son cheval, dont trois paysans en seroient crevés[4]. »

Louis XV allait à la chasse, sans l'aimer de passion comme l'aimait Louis XIV ; et dans la seconde moitié de son règne, ce plaisir passa au second rang. On sait pourquoi. En mars 1746, nous le voyons courre le cerf avec Mesdames et la Pompadour[5]. Le Dauphin, fils de Louis XV, n'avait aucun goût pour la chasse. Mesdames y trouvaient quelque plaisir, Madame Adélaïde surtout, qui était bien faite, avait l'air

[1] Dangeau.

[2] Le 7 juin 1704, le 9 août de la même année, et le 18 septembre 1705 (Dangeau).

[3] Le 30 février 1712.

[4] En français dans l'original. — *Lettres nouvelles et inédites de la princesse Palatine*, édition A. Rolland, p. 370.

[5] Luynes.

léger et était parfaitement bien à cheval[1]. De 1732 à 1749, Louis XV prit toutefois 3000 cerfs. Un autre document nous apprend que, de 1743 à 1774, il prit 6400 cerfs ; en 1748, il en avait forcé 181.

Le duc de Luynes donne, en 1737, de curieux détails sur la Vénerie de ce temps[2]. Elle coûtait alors plus de 200,000 livres. Le Roi avait trois meutes, ce qui lui permettait de chasser tous les jours ou de prendre, le même jour, toujours deux cerfs et quelquefois trois. Les chevaux venaient d'Angleterre et coûtaient 1000 livres pièce, tandis que du temps de M. de la Rochefoucauld on les achetait 3 ou 400 livres. « Il y avoit, continue le duc de Luynes, un marché pour des jeunes chiens de Normandie, avec un gentilhomme à qui le Roi donnoit 4000 francs. On lui envoyoit toutes les lices pleines, et il fournissoit tous les jeunes chiens. M. le comte de Toulouse vient de faire un marché à peu près semblable avec un gentilhomme de Normandie, mais seulement pour douze jeunes chiens ou lices à choisir tous les ans, pour lesquels le Roi lui donnera 1500 livres. »

En même temps, Louis XV fit bâtir par un de ses architectes, De l'Espée, sur le dessin de Gabriel, un chenil pour les jeunes chiens. Ce nouveau chenil était situé à l'entrée de Versailles, du côté de Sceaux.

Louis XV fit aussi construire par Gabriel, en 1756, le rendez-vous de chasse de Saint-Hubert, à 5 lieues de Versailles, entre la forêt de Rambouillet et celle de Saint-Léger[3]. Louis XVI aimait beaucoup cette maison. C'est encore à Louis XV qu'on doit les pavillons du Butard[4], de Verrières[5] et de Fausse-Repose. Louis XVI fit bâtir, en 1778, le pavillon des coteaux de Jouy, au-dessus du Pont-Colbert[6].

Louis XVI était un ardent chasseur. Il a tenu un journal très-succinct des faits principaux de sa vie, allant du

[1] Luynes, 1745, t. VI, p. 377.
[2] T. I, p. 195.
[3] Voir au Musée, le tableau de P.-D. Martin représentant le château de Saint-Hubert.
[4] Bâti en 1750.
[5] Bâti peu après 1750.
[6] D'Yauville, *Traité de la Vénerie*, 1788, p. 301.

1er janvier 1766 au 31 juillet 1792, dans lequel la chasse occupe une place importante. Nous y trouvons que, de 1774 à 1787, Louis XVI a tué 1274 cerfs et 189,251 pièces de gibier de toutes sortes [1]. Marie-Antoinette aimait à suivre la chasse à cheval.

Depuis la Révolution, les domaines de Versailles et de Marly n'ont plus été que les théâtres de simples chasses au rabat.

[1] Le journal de Louis XVI a été publié en 1873, en 1 vol. in-12, par M. Nicolardot.

TROISIÈME PARTIE

JARDIN, PARCS ET POTAGER

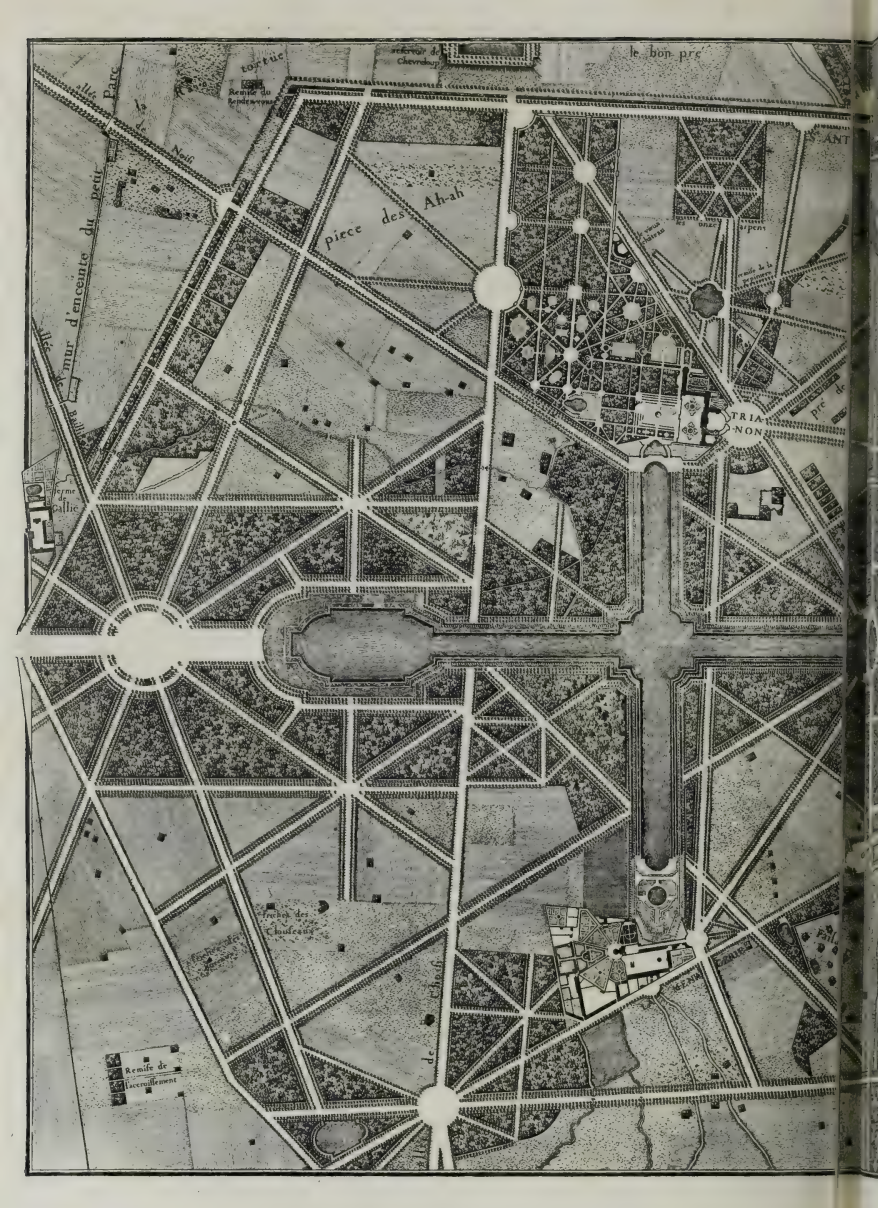
tortue
Remise du Renouvellement
le bon prc
Parc
Allée
Neuf
piece des Ah-ah
Allée
Neuf
mur d'enceinte du petit
Ferme
Gallie
Allée
Neuf
Allée
Neuf
Allée
Neuf

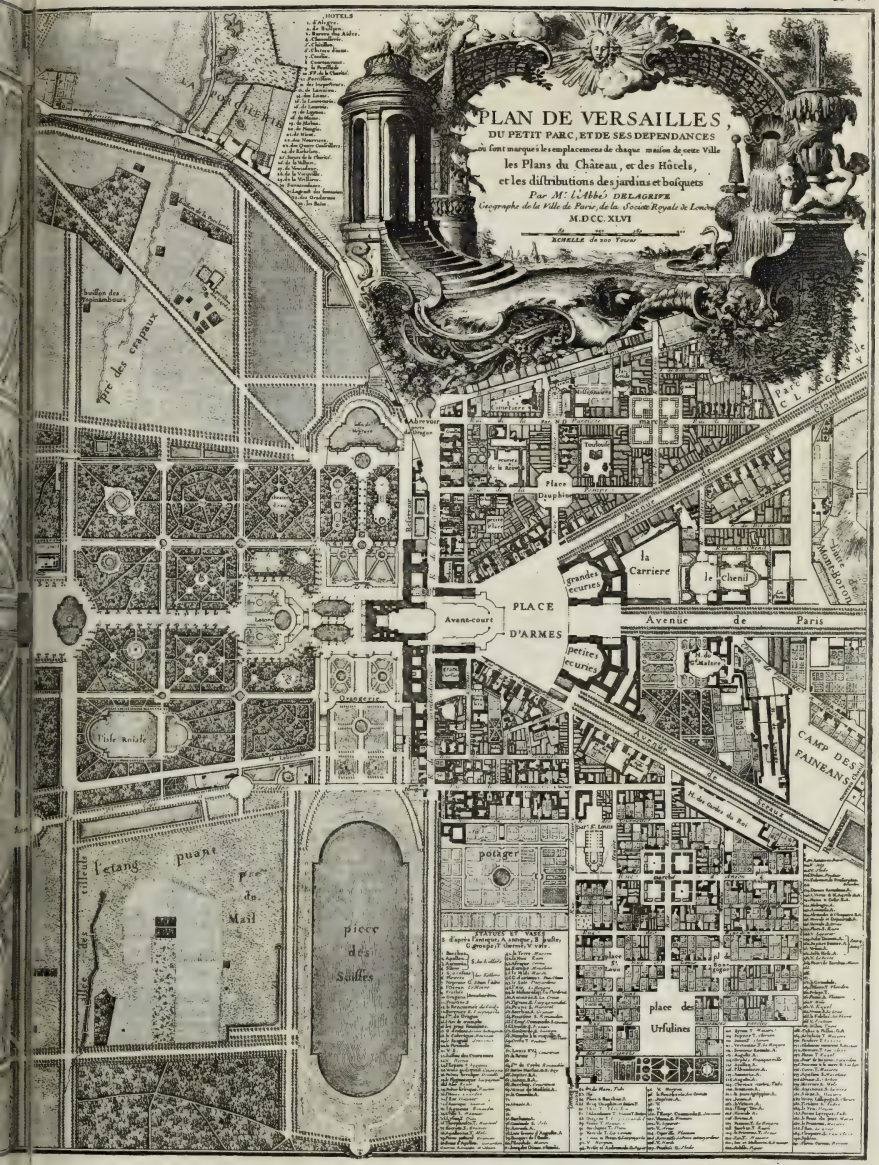
PLAN DE VERSAILLES,
DU PETIT PARC, ET DE SES DÉPENDANCES
où sont marqués les emplacemens de chaque maison de cette Ville
les Plans du Château, et des Hôtels,
et les distributions des jardins et bosquets
Par Mr. l'Abbé DELAGRIVE
Géographe de la Ville de Paris, de la Société Royale de Londres
M.DCC.XLVI
ECHELLE de 200 Toises
HOTELS
Bosquet des Dépendances
Fossé des cerfs
Parterre d'Eau
Tapis Vert
Tiede Boisée
Bosquet de l'Etoile
Bosquet de la Colonnade
Bosquet de l'Arbre sec
Bosquet de la Salle de Bal
Bosquet de l'Obelisque
Bosquet de l'Arc de Triomphe
Bosquet de la Pyramide
Bosquet de la Rotonde
Bosquet de la Salle de Verdure
Bosquet de la Colonnade
Bosquet des Dômes
Bosquet des Cabinets
Bosquet des Bains
Abreuvoir
Bosquet de l'Ile
Bosquet de l'Etoile
Bosquet de la Colonnade
Bosquet de l'Arc de Triomphe
Bosquet de la Pyramide
Bosquet de la Rotonde
Bosquet de la Salle de Verdure
Bosquet de la Colonnade
Bosquet des Dômes
Bosquet des Cabinets
Bosquet des Bains
Bosquet de l'Etoile
Bosquet de la Colonnade
Bosquet de l'Arc de Triomphe
Bosquet de la Pyramide
Bosquet de la Rotonde
Bosquet de la Salle de Verdure
Bosquet de la Colonnade
Bosquet des Dômes
Bosquet des Cabinets
Bosquet des Bains
Place Dauphine
Tuileries
Place de la Carriere
Place de la Carriere
Place de la Carriere

CHAPITRE I

LE JARDIN

I

HISTOIRE

Nous avons déjà dit que le dessin du jardin[1] de Versailles n'était pas, comme on le répète sans cesse et sans preuve, de Le Nôtre; que le plan était de Lemercier et de Jacques Boyceau. Leur œuvre si remarquable fut conservée par Louis XIV, qui se contenta de la compléter et de la rendre plus belle encore par de nouvelles fontaines richement décorées de groupes de marbre ou de bronze, et par la création de bosquets de formes élégantes et variées, ornés de sculptures, de balustrades de fer doré, de vases et d'eaux jaillissantes.

Dès 1662, le Roi commença les travaux d'embellissement du jardin[2]. La grotte de Thétis, œuvre de Pierre de Fran-

[1] Sous Louis XIII on appelait *Parc* ou *Petit parc* l'ensemble des douze massifs boisés contenus dans le jardin.

[2] Nous avons, pour suivre l'histoire de la formation du jardin, quatre documents authentiques qui nous sont donnés par les plans de la Chalcographie. Le n° 2973, sans date, est le plus ancien et est certainement de 1664 ou 1665; — le n° 2972, par Lapointe est de 1668 (j'ai trouvé cette date dans les *Comptes des Bâtiments*), et il est semblable à un plan manuscrit de 1668 conservé au Cabinet des Estampes; — le n° 2975 est de 1674 et a été gravé par Israël Silvestre; — le n° 2970 est de 1680 et est aussi d'Israël

cine [1], et le petit château de la Ménagerie me paraissent être les premiers ouvrages entrepris. Claude Perrault, architecte habile quoi qu'en dise Boileau, dessina en 1664 *le parterre du Nord*. En 1666, on faisait subir au *Fer-à-cheval* la plus heureuse transformation, en remplaçant ses allées en pente par un grand perron et deux escaliers [2]. C'est une des premières œuvres de Le Nôtre qui, dès 1667 [3], était contrôleur général des Bâtiments du Roi [4].

André Le Nôtre mérite d'arrêter notre attention. Louis XIV le trouva avec Levau, Lebrun et La Quintinie chez Fouquet, au château de Vaux, dont il avait dessiné le jardin ; il le prit à son service et lui confia le soin d'embellir ses jardins de Versailles. Jusqu'à l'invasion du goût chinois, dit genre anglais, les jardins de Le Nôtre à Versailles, Trianon, Clagny, Saint-Cloud, Marly, Chantilly, Meudon [5], Sceaux, au palais des Tuileries, la terrasse de Saint-Germain et le parterre du Tibre à Fontainebleau jouirent d'une célébrité aussi éclatante que méritée. Le Nôtre avait fait du jardin français un modèle qu'on imitait partout. Lorsqu'il alla en Italie, en 1678-79, où Louis XIV l'envoyait chercher de nouvelles inspirations, Le Nôtre dessina à Rome les jardins de la villa Ludovisi et ceux du Quirinal, du Vatican et de la Villa Albani, qui

Silvestre. — Viennent ensuite : le plan de Girard, gravé en 1714, les plans manuscrits, à grande échelle, du géomètre Dubois, de 1732 ; les plans de l'abbé de la Grive (Chalcographie, n°s 2971 et 3039), de 1746 et 1753, le plan de J.-B. Bourdin (1768), charmante aquarelle dédiée à Madame Victoire et conservée à la Bibliothèque de Versailles.

Le premier de ces plans donne la disposition du jardin faite par J. Boyceau, en 19 grands bocages ou massifs, et une orangerie ; les suivants indiquent les diverses transformations des bosquets et des parterres, et la création successive des fontaines.

[1] Intendant de la conduite et mouvement des eaux et fontaines du Roi.

[2] L'estampe de Silvestre gravée en 1674 (n° 2544 de la Chalcographie) et représentant la vue du château de Versailles du côté des jardins, donne un projet de décoration du mur de soutènement du Fer-à-cheval, où l'on devait pratiquer dix-sept niches ornées de sculptures et de jets d'eau.

[3] Voir tome Ier, page 90.

[4] Les *Comptes des Bâtiments* mentionnent plus d'une fois les gratifications de 3000 livres que Le Nôtre recevait pour « ses soins à la conduite des jardins », et « en considération des services qu'il a rendus. »

[5] Les jardins de Meudon sont l'une des œuvres les plus parfaites de Le Nôtre ; en effet, il avait eu toute liberté pour les faire (Voir DANGEAU, 5 juin 1695).

augmentèrent encore sa réputation. Il travailla non seulement à Rome, mais il fit le dessin du jardin d'Oranienbourg pour l'électeur de Brandebourg, et celui du parc de Kensington en Angleterre.

De toutes les appréciations que l'on a faites du talent et du goût de Le Nôtre, celle que nous trouvons dans l'excellent opuscule de M. Délerot[1] nous paraît la plus juste. Après avoir parlé du changement que l'architecte anglais Kent avait mis à la mode dans le tracé des jardins au XVIIIe siècle, M. Délerot dit : « C'est une lettre de la *Nouvelle Héloïse* qui donna le signal public de cette transformation du goût, favorisée par les dispositions du temps pour l'imitation de l'Angleterre. Longtemps l'Angleterre avait, elle aussi, eu le culte de la symétrie, qu'elle avait même poussé bien plus loin que nous. Ce qu'on reproche toujours avec le plus d'ironie à Le Nôtre, c'est d'avoir taillé arbitrairement des ifs et des buis ; le reproche est bien injuste, car, au contraire, Le Nôtre, sur ce point, a été un réformateur ; il a exclu sévèrement de ses jardins les fantaisies de ce genre. Dans toute l'Europe on trouvait les arbres verts découpés en oiseaux, en chasseurs, en navires, en instruments de musique, etc. Ces puérilités remontaient à la plus haute antiquité. Pline les avait admises dans ses domaines. Le goût pur de Le Nôtre les fit disparaître. Son génie a en effet les qualités qui recommanderont toujours l'art de son siècle : il aime la régularité, l'unité majestueuse, la richesse, mais aussi le bon sens et la raison. Le Nôtre a exactement les mérites de Boileau. »

Louis XIV aimait le talent de Le Nôtre, et surtout l'homme modeste, honnête, franc, dévoué et enthousiaste de son art ; il l'ennoblit et lui donna l'ordre de saint Michel[2]. Quelque temps après, Le Nôtre donnait au Roi son cabinet, c'est-à-dire sa belle collection de tableaux et de bronzes, dont Seignelay avait offert autrefois 80,000 livres. Le cabinet de Le Nôtre fut placé dans la petite galerie de l'appartement du Roi, au milieu des « raretés » les plus précieuses de la collection royale[3].

[1] *Ce que les poëtes ont dit de Versailles*, in-12, 1870.
[2] Dangeau, 20 avril 1693.
[3] Dangeau, mai 1693, et *Mercure Galant*, mai 16, p. 296.

Pour compléter l'éloge de Le Nôtre, il faut encore lire quelques lignes de Saint-Simon et de Dangeau.

« Le Nôtre mourut en 1700, après avoir vécu quatre-vingt-sept ans dans une santé parfaite, avec sa tête et toute la justesse et le bon goût de sa capacité ; illustre pour avoir le premier donné les divers dessins de ces beaux jardins qui décorent la France, et qui ont tellement effacé la réputation de ceux d'Italie qui, en effet, ne sont plus rien en comparaison, que les plus fameux maîtres en ce genre viennent d'Italie apprendre et admirer ici. Le Nôtre avoit une probité, une exactitude et une droiture qui le faisoit estimer et aimer de tout le monde[1]. » — « Le Roi aimoit à le voir et à le faire causer. Il y a environ un mois qu'il vint ici (à Marly); le Roi le fit mettre dans une chaise roulante comme la sienne. Il le promena par tous les jardins, et M. Le Nôtre disoit : « Ah ! mon pauvre père, si tu vivois et que tu puisses voir un pauvre jardinier comme ton fils se promener en chaise à côté du plus grand roi du monde, rien ne manqueroit à ma joie[2]. »

La Font de Saint-Yenne[3] raconte ainsi les premières relations de Louis XIV avec Le Nôtre.

Louis XIV ayant enfin choisi Versailles pour son séjour ordinaire, je destinai[4] les sieurs Mansart et Le Nôtre à en faire une habitation digne de nos rois. Dès que ce dernier eut tracé ses idées sur ce terrain ingrat, il engagea Louis XIV à venir sur les lieux pour juger de la distribution de ses principales parties et de leurs ornemens. Il commença par les deux pièces d'eau qui sont sur la terrasse au pied du château et leurs magnifiques décorations. De là il lui expliqua son idée pour la double rampe en forme de fer à cheval qui est en face du milieu du bâtiment, ornée d'ifs et de statues, et lui détailla toutes les pièces qui devoient enrichir l'espace qu'elle renferme. Il l'amena ensuite par l'allée du tapis vert à cette grande place où se voit la tête du canal dont il lui exposa la longueur terminée par une croisée, aux deux extrémités de laquelle il plaça Trianon et la Ménagerie.

[1] Saint-Simon, II, 426.

[2] Dangeau, 13 septembre 1700. — Le Nôtre avait un logement aux Tuileries, et, à Versailles, un bel appartement au Grand-Commun (Dangeau, VIII, 141). Il fut remplacé comme contrôleur général des bâtiments et dessinateur des jardins de Sa Majesté par son neveu Desgots. Le Nôtre mourut en septembre 1700, âgé de quatre-vingt-sept ans.

[3] *L'ombre du Grand Colbert*, 1752, in-12, p. 55-57.

[4] C'est Colbert qui est censé parler.

Louis XIV, à chaque grande pièce dont Le Nôtre lui marquoit la position et décrivoit les beautés qui lui étoient destinées, l'interrompoit en lui disant : « Le Nôtre, je vous donne vingt mille francs. » Cette magnifique approbation fut si souvent répétée, qu'elle fâcha cet homme dont la grande âme étoit aussi noble et aussi désintéressée que celle de son maître étoit généreuse. Il s'arrêta à la quatrième interruption, et lui dit brusquement : « Sire, V. M. n'en saura pas davantage, je la ruinerois. »

On se souvient que Louis XIII n'avait fait que les deux *bosquets du Dauphin* et *de la Girandole;* le reste du jardin se composait de ces massifs boisés qui déplaisaient à Le Nôtre[1] et que nous trouvons indiqués, ainsi que les allées qui les séparent, sur le tableau n° 765 et sur le plan de Lapointe. Dès 1667, Le Nôtre commença à transformer ces « forêts » en bosquets[2].

Les premiers, le *Théâtre-d'Eau* (1667-73), le *Labyrinthe*, avec ses animaux en couleur représentant les fables d'Esope (1667-74), et l'*Etoile* (1667-68), étaient assez avancés, en 1668, pour pouvoir servir à la fête donnée par le Roi en cette année[3]. En 1667, Jacques Houzeau sculptait les premiers termes du jardin. La même année, on commença, à creuser le *Grand-Canal*, achevé en 1674, quoiqu'on ait encore travaillé plusieurs années après aux embellissements de ses extrémités. Le tableau n° 765, qui est de 1667, et peut-être de 1668, nous montre le Canal ayant déjà la forme d'une croix, alors assez petite.

En 1668, Claude Perrault fit l'*Allée-d'Eau* avec la *Cascade* et la *Pyramide*, décorées de plombs dorés. L'allée fut bordée d'ifs plantés dans des vases de cuivre, et de fontaines ornées de groupes d'enfants en bronze, fondus par Duval, le fondeur le plus célèbre avant les Keller. Si l'on veut juger de l'effet de

[1] On lit dans le *Mercure Galant* (septembre 1700, p. 278-281) : « Il ne laissoit pas autant de couvert dans les jardins dont il ordonnoit qu'auroient souhaité de certaines gens; mais il ne pouvoit souffrir les vues bornées, et ne trouvoit pas que les beaux jardins dussent entièrement ressembler à des forêts. »

[2] A l'exception de la *Colonnade*, de l'*Obélisque* et des *seconds Bains d'Apollon*, œuvres de Mansart, tous les bosquets, à la mort de Louis XIV, étaient de Le Nôtre.

[3] Voir le plan manuscrit conservé au cabinet des Estampes, *Topographie, Versailles*, vol. X.

cette allée splendide, comprise entre les *bassins de la Sirène* et *du Dragon*, de ses fontaines et de ses eaux, il faut voir la gravure de Sylvestre [1]; il est impossible, croyons-nous, de pousser plus loin l'élégance d'une décoration, qu'on essayerait vainement de décrire. En 1668, on élargit la *Grande-Allée* ou *Allée-Royale*, et on la borda d'ifs, de vases et de statues de marbre (1674-87). Le Nôtre y planta de grands arbres venus de Compiègne, ce qui ne s'était encore jamais vu [2]; aussi, en parlant de ce fait et des nombreux orangers plantés en terre, le *Mercure* était-il autorisé à dire que Le Nôtre faisait « des miracles dans ces superbes jardins ». La même année, Gaspard et Balthazar Marsy commencèrent les figures du *bassin de Latone*, et Tuby le groupe du *Char d'Apollon* ou du *Soleil* (1668-70).

Le soleil était partout représenté à Versailles et tenait la première place dans ce nouvel Olympe. C'était le symbole de Louis XIV, qui finit, à force d'orgueil de son côté, et de servilité de la part des courtisans, par devenir une sorte de demi-dieu et l'objet d'une espèce de culte. Deux poëmes, œuvres de Denis et de Monicart, sont au nombre des plus curieux témoignages de cette adoration du Grand Roi, qui s'était établie peu à peu et avait succédé à l'antique respect qu'on rendait à la majesté royale. Denis était le directeur des eaux du jardin, le commandant des fontaines, comme on disait alors, et l'adjoint de Francine ; devenu vieux, il crut devoir consacrer ses derniers jours à décrire Versailles, Trianon et leurs jardins. Il composa donc un poëme descriptif, détestable en tant que poésie, mais très-précieux comme source de renseignements exacts. Ses vers, quelquefois boiteux et toujours plats, expriment une adulation prodigieuse, que la sincérité de l'auteur et son dévouement à la gloire du Roi peuvent seuls justifier [3]. Quant à Monicart, il se donna la tâche de composer 12 volumes de 10,000 vers chacun ; mais

[1] N° 2546 de la Chalcographie.

[2] *Mercure Galant*, 1673, I, 121. — Saint-Simon.

[3] Le poëme de Denis est resté manuscrit et se trouve à la bibliothèque nationale ; la bibliothèque de Versailles en possède une copie. — Voir aussi la *Description du parc* par le P. Bouhours, dans : *Recueil de vers choisis*, 1701, in-12, p. 310-322.

les deux premiers seuls ont été publiés, avec traduction latine et de nombreuses gravures, sous le titre de *Versailles immortalisé.* Monicart destinait son ouvrage à former un cours complet de mythologie et d'histoire à l'usage du jeune roi Louis XV.

Pendant ce temps, Pierre de Francine et son adjoint Denis plaçaient les conduites d'eau pour le service des bassins, des bosquets, des cascades et des jets d'eau, qui furent au nombre de 1400 après l'achèvement du jardin, et dont la plus grande partie jouaient tous les jours de dix heures du matin à huit heures du soir. Toutes les eaux n'allaient à la fois que rarement [1].

Le *Mercure Galant* de 1673 [2] nous apprend aussi que Francine faisait faire aux eaux des choses qui surpassent l'imagination, témoins le *Marais*, l'*Arbre*, la *Montagne d'eau,* le *Théâtre*, « où les changemens de décorations d'eau sont aussi fréquens que ceux des pièces de machines qui en sont les plus remplies. » Chaque année le Roi dépensait des sommes considérables pour les conduites et les fontaines ; en 1675, Francine recevait 12,000 livres de gratification « pour les soins particuliers qu'il avoit pris des fontaines de Versailles. »

L'eau était alors fournie aux réservoirs du jardin par l'étang de Clagny, qui arrivait jusqu'au pied de ces réservoirs ; quatre pompes faisaient monter l'eau de l'étang. Ce système fut remplacé plus tard, après l'achèvement des rigoles et des aqueducs établis sur le plateau Satory-Rambouillet pour amener à Versailles les eaux de pluie et des étangs recueillies sur le plateau.

Les fontaines achevées par les maçons, les glaises posées par Jean Bette [3], les ciments appliqués par Duez, autre ouvrier très-habile, arrivaient les marbriers avec les beaux marbres des Pyrénées, du Languedoc, d'Italie et de Grèce, puis les sculpteurs, les fondeurs, les doreurs, le rocailleur

[1] Blondel, *Architecture françoise,* IV, 104.

[2] Tome Ier, page 121.

[3] Très-bon ouvrier flamand qui a fait tous les ouvrages de Versailles ; il mourut en 1677, laissant son nom, altéré il est vrai, à l'un des bassins du parc (*réservoir des Gimbettes*). — Voir *Lettres, Instructions et Mémoires de Colbert,* V, 379.

Berthier, le serrurier Delobel, qui exécutait les ouvrages de serrurerie décorative en fer ciselé et doré, les ferblantiers Gascoin et Guillois, qui faisaient les roseaux, les bouquets en feuilles de cuivre et les autres ouvrages de laiton et de fer-blanc destinés à l'ornement des fontaines, et Bailly, qui peignait ces ornements [1].

En 1670-76, on fit le *bosquet du Marais*, dont le dessin fut donné par Mme de Montespan. En 1671, ce fut le tour des bosquets de l'*Amphithéâtre* ou *Théâtre-d'Eau* (le Rond-Vert), et de la *Salle-des-Festins* (1671-78), dans laquelle on planta 5000 érables [2]. La *Montagne-d'Eau* fut établie dans l'*Étoile*. On créa ensuite les *bassins de Cérès* et de *Flore* (1672-75), le *Miroir* (1672), et le *parterre d'Eau* (1672-82) [3]. Ce parterre était établi entre la terrasse du château et le grand perron qui conduit à Latone, sur l'emplacement occupé actuellement par les deux bassins ornés des bronzes de Keller. Il se composait d'un vaste bassin entouré d'une large broderie aux contours intérieurs irréguliers ; c'est bien un parterre, suivant le nom de l'époque, avec un mélange de broderies et d'eau qui justifie son nom. On le voit représenté sur une gravure d'Israël Silvestre, datée de 1682 [4]. Le parterre avait 5 jets d'eau ; il était bordé de vases en cuivre chargés de fleurs ; on avait placé un grand globe dans l'un de ses rentrants du côté du perron, et on avait fait exécuter, de 1674 à 1684, 24 figures de marbre blanc par vingt sculpteurs pour décorer ce parterre. Mais à peine achevé, Louis XIV le remplaça par les bassins actuels.

Des 1673 à 1677, Le Nôtre construisit le *bassin de Bacchus ;* de 1674 à 1683, on fit *l'Ile-Royale* [5] ; de 1675 à 1679, le bassin de *Saturne ;* en 1675 et 1676, la *fontaine d'Encelade*, dont les

[1] Bailly était aussi chargé de l'entretien de ces peintures.

[2] C'est aujourd'hui l'*Obélisque* ou les *Cent-Tuyaux*.

[3] Le *parterre d'Eau* de 1672 remplaça un autre *parterre d'Eau*, composé d'un grand bassin cantonné de quatre petits bassins, et qui est représenté sur le tableau n° 727 du musée de Versailles.

[4] Cette estampe de la Chalcographie porte le numéro 2548 et a pour titre *Vue du château de Versailles et des deux ailes du côté des jardins.*

[5] Aujourd'hui le *jardin du Roi.*

rochers de grès furent amenés, en 1676, de Grosrouvres[1]. En 1677, on commença le *bosquet de l'Arc-de-Triomphe* et sa fontaine (1677-83), et le *bosquet des Trois-Fontaines*, dans lequel, par exception, il n'y avait pas de sculptures.

En 1678, Mansart commença la nouvelle orangerie, achevée en 1687.

En 1679, on fit les premiers travaux du grand bassin de *Neptune*, qui fut terminé en 1684, mais dont la décoration sculpturale, que nous voyons aujourd'hui, ne date que de Louis XV.

Ce fut aussi en 1679 que l'on entreprit les travaux de la *pièce d'eau des Suisses*, terminée en 1683 ; cependant en 1687 on l'agrandit considérablement. Un grand étang couvrait alors la partie centrale de l'emplacement de la pièce d'eau et le Potager actuel ; on combla la partie de l'étang où l'on devait établir le Potager avec les terres enlevées à la pièce d'eau. Ces grands travaux furent exécutés à prix d'argent par le régiment des Gardes suisses. La « grande pièce d'eau », comme on disait alors, fut bordée de beaux glacis de gazon et d'allées d'arbres ; à sa droite on dressa le Mail (1679-82), qui donne encore son nom à la plaine voisine.

On plaça en 1688, au bout de la pièce d'eau, la statue de Curtius se jetant dans les flammes.

Cette statue équestre, dernière œuvre du fameux sculpteur romain Le Bernin, représentait d'abord Louis XIV gravissant la montagne de la Gloire. Elle était arrivée à Paris sur un petit bâtiment hollandais, que tout le monde allait voir[2]. Quand elle fut à Versailles et que le Roi la vit, dans l'Orangerie, en 1685, il la trouva si mal faite, qu'il voulut la faire briser[3], mais il revint sur cette résolution, et Girardon fut chargé de modifier l'œuvre du Bernin. Il changea les traits du visage et sculpta des flammes dans la masse du rocher, de façon que Louis XIV devint un Curtius se précipitant dans un gouffre pour apaiser les dieux irrités. La statue ainsi transformée fut placée d'abord au pourtour du bassin de Neptune ;

[1] Village près de Montfort-l'Amaury. — En 1673 on avait amené des grès de Fontainebleau.

[2] Dangeau, 1685, 10 mars.

[3] Dangeau, 14 novembre 1685.

elle en fut enlevée et mise à la pièce d'eau des Suisses, en 1688, à l'arrivée de Rome de la Renommée de Guidi qui la remplaça.

En 1680, on commença la *Salle-de-Bal* (1680-83), dont les rocailles, récemment restaurées par les soins de M. Questel, étaient l'œuvre de Berthier. En 1683, on fit enlever à Vaux douze termes de marbre qui furent placés à Versailles ; ils avaient été exécutés par divers sculpteurs d'après les dessins du Poussin, et se trouvent aujourd'hui dans les deux quinconces.

En 1684, on fit les deux grands bassins du *parterre d'Eau* actuel, que l'on décora des belles statues de fleuves fondues par Keller[1] et de groupes d'enfants fondus par Bonvallet, Roger et Taubin (1688). En 1685, on acheta à Puget l'Andromède 14,500 livres, et on la plaça à l'entrée de l'Allée-Royale, où elle avait pour pendant le Milon de Crotone, autre œuvre excellente du Puget. Les Comptes des Bâtiments nous apprennent qu'on la faisait garder par un sergent nommé Cottard[2]. En 1688, Mansart termina *la Colonnade*, à propos de laquelle Le Nôtre lança une boutade à Louis XIV, qui lui montrait la nouvelle construction et lui demandait son avis : « Eh bien, Sire, que voulez-vous que je vous dise? D'un maçon vous avez fait un jardinier, il vous a donné un plat de son métier. « Le Roi se tut, ajoute Saint-Simon, et chacun sourit ; » et il étoit vrai que ce morceau d'architecture, qui n'étoit rien moins qu'une fontaine et qui la vouloit être, étoit fort déplacé dans un jardin. »

Mansart avait complètement remplacé Le Nôtre, et le jardin n'y avait pas gagné. « Le Nôtre, sur les fins, dit Dangeau[3], avoit eu sujet de se plaindre de M. de Louvois, qui lui avoit préféré Mansart. »

Enfin, vers 1688, après vingt-six ans d'efforts et de dépen-

[1] Keller faisait ses fontes à l'Arsenal ; il employait de la monnaie de Suède pour avoir de beau cuivre (*Comptes des Bâtiments*, 1686 et années suivantes).

[2] Les statues étaient sans cesse mutilées ou dégradées. Il me paraît probable que le sergent fut chargé de garder l'Andromède en attendant qu'elle fût placée sur son piédestal.

[3] T. V, p. 215, année 1695.

ses, le jardin était achevé et dans toute sa splendeur. Les étrangers étaient émerveillés de sa beauté et de ses eaux. Les ambassadeurs de Siam ne pouvaient croire qu'on eût pu mettre tant d'or, de bronze et de marbre dans un jardin. Lister, le médecin anglais qui accompagnait l'ambassadeur d'Angleterre, en 1698[1], écrivit dans sa relation : « Les jardins sont une province entière dessinée en allées, en promenades, en fontaines, en canaux, et de toutes parts ornée des chefs-d'œuvre de l'art ancien et moderne. »

A en juger par ce qui en reste encore, ce devait être alors une incomparable merveille, avec ses fontaines, ses 1400 jets d'eau, ses marbres, ses bronzes, ses plombs dorés, ses vases, ses gondoles dorées, dans tout l'éclat de leur nouveauté. On s'en fait à peu près l'idée en voyant les gravures du temps, les dessins du Cabinet des Estampes[2], les tableaux de Cotelle, d'Allegrain et des Martin, et en lisant les descriptions du *Mercure Galant*, de Félibien et de Piganiol de la Force, dont il faut bien se contenter aujourd'hui. Mais le jardin a déjà vécu deux siècles, et c'est aussi une merveille que, dans ce pays de destruction obstinée, il existe encore. Il a fallu qu'il ait été bien beau et bien somptueux, pour avoir frappé à ce point les esprits, que ni les révolutions, ni les architectes systématiques n'aient osé y porter leurs mains ravageuses.

Les allées étaient blanches, c'est-à-dire sablées, ou vertes, c'est-à-dire gazonnées avec un sentier à droite et à gauche. Elles étaient bordées de charmilles et de palissades de 15 à 20 mètres de hauteur[3], dans lesquelles on pratiquait des

[1] *Voyage de Lister à Paris en 1698*, in-4°, 1873 (Société des Bibliophiles).

[2] *Topographie, Versailles*, volumes XII et XIII. Ces volumes renferment un grand nombre des dessins, croquis et projets de l'Arc-de-Triomphe, des Trois-Fontaines, du Marais, des Dômes, du Théâtre-d'Eau, de l'Etoile, de l'Obélisque et de l'Orangerie. Quelques-uns de ces dessins, à la sanguine ou à l'encre de Chine, sont œuvres de maîtres.

[3] « Toutes les charmilles qui formoient les bosquets avoient péri en partie par le grand hiver de 1709 et par leur ancienneté ; elles auroient pu être rétablies. Mais après que Louis XV eut quitté les Tuileries pour Versailles, on les détruisit entièrement, soit par l'épargne de leur entretien, soit par l'amour du bon ordre et pour empêcher les indécences que l'épaisseur de ces charmilles occasionnoit. Ce changement a diminué considérablement la beauté et la variété du dessin de l'intérieur de ce jardin. » (La Font de Saint-Yenne, *l'Ombre du grand Colbert*, p. 51.)

niches où l'on plaçait des vases, des statues et des bancs[1]; elles étaient quelquefois percées en arcades et en portiques. Partout il y avait des décorations de verdure ; partout les arbres étaient taillés en formes diverses, en pyramides allongées, en caisses avec l'arbre en boule. Les bosquets étaient de petits bois percés d'allées disposées suivant diverses combinaisons, en étoile par exemple, avec une salle au milieu, bordée de charmilles, tapissée de gazon, décorée d'une fontaine, de jets d'eau, de statues et de mille ornements de marbre, de bronze, de cuivre, de fer doré, etc.

Dans les plantations du jardin, Louis XIV ne se contentait pas de n'avoir que de jeunes arbres ; sur certains points, il voulait obtenir un résultat immédiat et ne pas attendre de longues années. Plus d'une fois, en 1680 notamment, on transplanta de gros arbres ; on en fit venir de Compiègne ; on apporta de Flandre des ormes et des tilleuls ; des montagnes du Dauphiné, des épicéas ; des forêts de la Normandie, des ifs (1671); en 1688, on acheta, dans l'Artois, au prix de 16,949 livres, 25,000 arbres qui furent amenés en voiture, malgré les difficultés du transport sur des routes partout détestables et souvent défoncées. La même année on planta des marronniers d'Inde. Le directeur des plants d'arbres des avenues et parcs de Versailles était, en 1670, le sieur Ballon.

Une armée de sculpteurs avait été employée, sous la direction de Lebrun et de Mignard[2], à la décoration du jardin, qui était devenu un nouvel Olympe. La mythologie gréco-romaine s'y déployait pompeusement ; mais le bon sens populaire, doublé de son ignorance, a changé les noms de plusieurs groupes. Ainsi le char d'Apollon est devenu le *char embourbé ;* le groupe de Latone, la *reine des grenouilles ;* Encelade, le *géant.*

Vers 1684, la décoration sculpturale du jardin était à peu près terminée, car on lit dans Dangeau, à la date du 9 juin

[1] Girardon avait fait 180 consoles en liais pour porter les bancs, au prix de 10 livres chacune.

[2] En 1685, Mignard recevait 3000 livres de gratification en considération du soin qu'il avait pris de conduire les sculpteurs qui avaient travaillé pour le service de Sa Majesté en 1684. — En 1685, nous trouvons Legros exécutant une statue d'après un dessin de Mignard.

1684 : « A son retour de Chantilly, le Roi trouva beaucoup d'embellissemens nouveaux dans les jardins, surtout par un grand nombre de statues. »

Voici maintenant la liste des 95 sculpteurs qui ont travaillé au jardin ; la plupart d'entre eux sont au nombre des plus grands artistes du XVIIe siècle :

André,
Anguier (Michel),
Arcis (Marc d'),
Barrois,
Bertin l'aîné,
Bertrand,
Les Blanchard (Etienne et Jacques),
Bourelier,
Boutet,
Buirette (Jacques),
Buyster (Philippe),
Carlier (Martin),
Cassegrain,
Clérion (Jean-Jacques),
Collignon,
Cornu,
Coustou (Nicolas),
Coyzevox,
Dedieu,
Desjardins (Martin),
Devaux,
Dossier (Nicolas),
Drouilly,
Dugoulon ou Du Goulon,
Erard,
Fontelle (François),
Flamen (Anselme),
Francisque ou François,
Frémery (Martin),
Girardon,
Goi ou Gois,
Goupy,
Granet,
Granier (Pierre),
Grenoble (Alexandre),
Guérin (Gilles),
Hardy,
Herpin,
Houzeau (Jacques),
Hulot,
Hurtrelle,
Hutinot (Pierre),
Joly (Jean),
Jouvenet (Noël),
Lacroix,
Langlois, sculpteur-fondeur,
La Perdrix (Michel),
Lapierre,
Laviron (Pierre),
Le Comte,
Lefébure (Armand),
Legeret (Jean),
Legrand (Henri),
Legros (Pierre)
Lehongre (Etienne),
Lemoine,
Lepautre,
Lerambert (Louis),
Lespagnandel (Mathieu),
Lespingola (François),
Magnier ou Manière (Philippe),
Les Marsy (Gaspard et Balthazar),
Martin,
Masson (François),
Massou (Benoît),
Mazeline (Pierre),
Mazière (Simon),
Mélo (Barthélemy de),
Meusnier (Jean),
Monnier ou Mosnier, sculpteur-fondeur,
Petit,
Pinot,
Poirier,
Poissant,
Poultier (Jean-Baptiste),
Proust (Jacques),

Puget,
Raon (Jean),
Rayol,
Regnaudin (Thomas),
Robert,
Roger (Léonard),
Rousseau (Michel),
Sanson (Jacques),
Sibrayque,
Slodtz (Sébastien),
Taupin,
Tuby dit Baptiste,
Van Clève,
Van Opstal (Girard),
Vigier,
Vilaine,
Warin, sculpteur-fondeur.

Louis XIV ne se contenta pas des œuvres des sculpteurs vivants; il fit venir d'Italie des antiques. En 1679, arrivèrent de Rome 300 caisses de sculptures, antiques ou copies d'après l'antique, exécutées par les élèves de l'Académie de France. Le nu absolu de ces figures choqua sans nul doute les prudes de Versailles, car Fontelle, en 1687, était occupé à faire « des feuilles de sculpture pour mettre devant les nudités des figures du jardin. »

Le cavalier Bernin ne fut pas le seul étranger auquel le Roi demanda une statue. En 1688, le sculpteur Domenico Guidi envoya de Rome un groupe de la Renommée qui, arrivé par mer jusqu'à Rouen, fut amené en voiture de Rouen à Versailles et placé au nord du bassin de Neptune, en pendant au Curtius du Bernin.

Après les sculpteurs, les fondeurs. Les plus importants sont : Duval, Nicolas de Nainville (1685), Warin, Monnier, Langlois, Bonvallet, Roger, Taubin (1687-88), Keller, qui commença ses fontes à l'Arsenal dès 1683 pour les appartements, et pour le jardin, en 1687. Keller fit aussi des canons pour le vaisseau du Canal.

L'ingénieur chargé des eaux et fontaines était Pierre de Francine, avec ses adjoints Denis et Claude Denis, fils du précédent.

En 1672, on avait construit une grande *faisanderie* dans le parc, et Denis nous apprend qu'on y élevait beaucoup de faisans et de perdrix, qu'on les appelait au son du tambour pour leur donner à manger, et qu'en l'entendant elles quittaient leurs loges et venaient dans le milieu du parc pour y prendre leur nourriture. En 1684, le 20 juin, « le Roi, dit Dangeau, alla à deux de ses faisanderies voir 4000 faisandeaux

et 4000 perdreaux qu'il fait élever et qu'il fera lâcher dans son parc. » Un autre jour, le 16 août 1685, Louis XVI entra dans une faisanderie, d'où il fit partir 5000 perdrix et 2000 faisans à la fois [1].

Le jardin achevé, Louis XIV se plaisait à s'y promener et à le montrer aux étrangers.

A ses promenades, il faisait toujours couvrir les courtisans. Le 26 novembre 1700, parcourant les jardins de Marly avec le marquis de Bedmar, ambassadeur du roi d'Espagne, Louis XIV « commanda à ceux qui l'accompagnoient de mettre leurs chapeaux, honnêteté qu'il a toujours accoutumé d'avoir. Les Espagnols en furent un peu étonnés, et le Roi leur dit : « Messieurs, jamais on ne se couvre devant moi, mais aux promenades je veux que ceux qui me suivent ne s'enrhument point et n'aient aucune incommodité ; ainsi je leur fais mettre le chapeau. »

Louis XIV se promenait à pied, visitant ses fontaines, ordonnant des changements. Dans la belle saison, il y avait promenade pendant la soirée, quelquefois jusqu'à minuit, en compagnie de Monseigneur et de la princesse de Conty. Plus tard, le Roi eut un chariot, comme on le voit sur les tableaux de Cotelle et de Martin. En 1699, le grand duc de Toscane fit présent à Monseigneur d'un attelage de petits chevaux noirs pour mener les petites calèches dont on se servait quelquefois dans le jardin [2].

A l'origine, le public entrait dans le jardin et s'y promenait librement; il fallut bientôt faire cesser cet usage. « Le Roi, ne pouvant plus se promener dans ses jardins sans être accablé par la multitude du peuple qui venoit de tous les côtés et surtout de Paris, ordonna aux gardes de n'y plus laisser entrer que les gens de la Cour et ceux qu'ils mèneroient avec eux. La canaille qui s'y promenoit avoit gâté beaucoup de statues et de vases [3]. »

Parmi les visiteurs illustres auxquels Louis XIV fit l'honneur de montrer ses jardins, ses fontaines et l'Orangerie, il

[1] Dangeau.
[2] Dangeau, 1699, 30 novembre.
[3] Dangeau, 1685, 13 avril.

faut citer : Vauban (19 avril 1686), — Jacques II, avec lequel il marcha pendant trois heures et demie, le 18 février 1689, — la reine d'Angleterre, le 25 mai et le 19 juillet 1689 (la seconde fois, il lui donna le spectacle des grandes eaux et une collation au Marais et aux Trois-Fontaines), — la princesse de Savoie, le 11 novembre 1696, — Milord Portland, ambassadeur de Guillaume III, les 29 et 30 avril 1698, — et le 23 mai 1704, le duc de Mantoue, qui se promena en roulette.

Les roulettes, dit le *Mercure* [1], l'attendoient à la porte de l'appartement de M. le comte de Toulouse du côté du jardin. Ce que l'on appelle roulettes sont des fauteuils dans lesquels on se promène dans les jardins [2] ; ils sont suspendus, et tirés par un Suisse ; mais comme ils sont poussés par deux autres Suisses, ils vont aussi vite qu'on les veut faire aller. M. le duc de Mantoue monta dans une de ces roulettes, et les plus considérables personnes de sa suite montèrent dans dix-neuf autres. Il fut suivi par beaucoup de monde à pied, mais qui n'entra que sous ses auspices ou par le moyen des gens de sa maison, toutes les portes du petit parc ayant été interdites dès le matin à toutes autres personnes.

Dans les premières années du règne de Louis XV, on s'occupa assez sérieusement du jardin et de ses fontaines. On acheva la décoration du bassin de Neptune (1740). Pendant ces années, on voit le sculpteur Hardy restaurer les statues de marbre, Bailly repeindre les statues de plomb, Rousseau réparer les rocailles du jardin et restaurer les figures des Bains d'Apollon, Pajot remettre en état les sculptures en plomb des Dômes et du Labyrinthe, Warin père et fils, fondeurs-ciseleurs, restaurer les statues de bronze [3].

Pendant ce règne, le jardin fut le théâtre de quelques fêtes. Le 26 août 1739, il y eut illumination et feu d'artifice sur la terrasse, à l'occasion du mariage de Madame Elisabeth avec l'infant d'Espagne, Don Philippe [4]. En 1751, la naissance du

[1] *Mercure Galant*, 1704, mai, p. 413.

[2] C'est pour le service des roulettes qu'il y a, sur plusieurs degrés du jardin, des plans inclinés, en marbre comme les marches elles-mêmes. — Sous Louis XV, on appelait les roulettes *carrioles*, et les jours de grandes eaux elles servaient aux dames de la Cour (Luynes, 25 mai 1738).

[3] *Comptes des Bâtiments*, 1736, 1738, 1745, 4746.

[4] Cochin a gravé la vue et la perspective de la décoration élevée sur la terrasse pour cette fête.

duc de Bourgogne amena de nouvelles fêtes pour lesquelles on dépensa 320,000 écus, sans compter 400,000 livres de lustres et girandoles de cristal de Bohême pour garnir les appartements, qu'on était obligé de louer à chaque occasion. Le 30 décembre, on tira un feu d'artifice qui ne réussit que médiocrement[1].

Les fêtes recommencèrent vers la fin du règne, lorsque Louis XV maria ses trois petits-fils, le Dauphin (16 mai 1770), le comte de Provence (14 avril 1771) et le comte d'Artois (19 novembre 1773) ; ces fêtes se ressemblent toutes et se terminent toujours par un feu d'artifice tiré dans le jardin.

Mais le château de Louis XIV commençait à ennuyer ses habitants ; Louis XV n'y vivait que le moins possible. A la fin du règne, le jardin n'était plus soigné comme autrefois; les eaux de ses fontaines étaient sales et puantes ; les bassins étaient à demi secs[2] ; les fontaines se dégradaient; la mode abandonnait les jardins de Le Nôtre. J.-J. Rousseau avait commencé à changer l'opinion à leur égard ; il s'était moqué des allées droites : « N'est-il pas plaisant, avait-il dit, que les prétendus gens de goût, comme s'ils étoient déjà las de la promenade en la commençant, affectent de la faire en ligne droite pour arriver plus vite au terme ? » Et il continuait en opposant au Versailles régulier le charme des bosquets de Clarens, plantés par Julie : « Je suivois des allées tortueuses et irrégulières, bordées de bocages fleuris, couvertes de mille guirlandes de vigne de Judée, de vigne vierge, de houblon, de liseron, de clématite... Ces guirlandes sembloient jetées négligemment d'un arbre à l'autre, comme j'en avois remarqué quelquefois dans les forêts, et formoient sur nous des espèces de draperies..... Toutes ces petites routes étoient bordées et traversées d'une eau limpide et claire, circulant parmi l'herbe et les fleurs en filets presque imperceptibles. »

Les critiques s'amoncelaient sur ces jardins autrefois si vantés. Le P. Laugier déclarait qu'ils n'avaient rien qui pût

[1] Luynes, XI, 325, 327, 339.

[2] Marmontel, *Mémoires*. — Le P. Laugier, *Essai sur l'architecture*, p. 277.

« fournir au plaisir de l'âme, ni à l'amusement des yeux un agréable et riant spectacle », et qu'en s'y promenant, « on trouvoit de l'étonnement et de l'admiration d'abord, et bientôt après de la tristesse et de l'ennui. » Il ajoutait que la verdure y manquait de vivacité et de fraîcheur, et que tout y était d'une aridité extrême : « Dans les jardins de Versailles, il n'y a point d'eau, dit-il, et qu'est-ce qu'un jardin sans eau ? » Saint-Lambert, le marquis de Lezai-Marnezia, deux poëtes ennuyeux par excellence, déclaraient que Versailles était plein d'ennui. L'abbé de Bernis et l'abbé Delille mettaient Trianon bien au-dessus de Versailles. L'abbé de Voisenon, qui avait dit autrefois :

Célèbre qui voudra, sur les tendres pipeaux,
Et le bêlement des troupeaux,
Et le ramage des oiseaux,
Et le murmure des ruisseaux :
Je baille, quand je vois la nature naïve !

Voisenon, entraîné par le courant, « n'en fit pas moins, comme un autre, son épigramme obligée contre les jardins réguliers, se souciant peu de la symétrie de ses opinions [1]. »

De la théorie on passa à l'application. En 1775, on rasa le jardin. Le comte d'Angivilliers, directeur et ordonnateur général des Bâtiments, fit annoncer, le 20 novembre 1774, la vente de tous les bois de futaie, de ligne et de décoration, et des taillis en massifs des jardins de Versailles et de Trianon [2]. L'adjudication était fixée au 15 décembre. Tout fut abattu, et deux tableaux d'Hubert Robert [3] représentent le parc ainsi rasé. Les arbres étaient vieux, à moitié morts, et leur état de vétusté avait nécessité leur abattage. Toutefois, en rapprochant cette destruction complète des critiques lancées contre le jardin, et des projets de reconstruction du château, exécutés en partie sous Louis XV (de 1772 à 1774), on ne peut s'empêcher de soupçonner que l'abattage des arbres du jardin faisait partie aussi d'un grand plan de remaniement

[1] Délerot, *loc. cit.*, p. 44.
[2] La bibliothèque de Versailles possède un exemplaire de cette affiche.
[3] Nos 774 et 775 du Musée.

général du Versailles de Louis XIV, pour le mettre à la mode du jour.

Dulaure[1] nous apprend que « cette opération » fit beaucoup de peine. Delille écrivit quelques vers plaintifs sur la destruction de ces arbres « dont l'orgueil s'élançait dans la nue » et qui « avaient vu mourir Corneille et Turenne; » il affirma que « Vénus s'étonnait d'être nue. » La hache n'en continua pas moins son œuvre, et au mois de mai 1776, on commença la replantation. Elle fut dirigée par Lemoine, le jardinier du parc, qui conserva la disposition générale de Le Nôtre, en modifiant cependant quatre bosquets : les Bains d'Apollon, qui furent transformés par Hubert Robert, le Labyrinthe, qui devint le bosquet de la Reine, les bosquets du Dauphin et de la Girandole, changés en quinconces et plantés de marronniers. Les deux premiers bosquets furent dessinés, comme Trianon, dans le nouveau goût, ornés de beaux arbres étrangers et disposés avec beaucoup d'art.

Sous Louis XVI, le jardin dépourvu d'ombre est absolument abandonné; Trianon l'a remplacé. C'est là que Marie-Antoinette et sa cour aiment à résider, loin de l'étiquette de Versailles, et à jouer avec des houlettes, des agneaux enrubannés, des bergeries, des laiteries et des chaumières. Si Berquin et Florian sont les directeurs des amusements de Trianon, à Versailles ce sont les idées de Quesnay et des Economistes qui l'emportent. Au mois de mai 1785, Louis XVI fit établir sur la terrasse, le long de l'appartement du Dauphin, une sorte de jardin, dans lequel, la bêche à la main, le Roi donnait à son fils des leçons d'agriculture. On rapporte que les Economistes étaient ravis de ce spectacle, espérant que « l'héritier d'un grand empire agricole » prendrait ainsi « le goût d'un art qui doit en faire la richesse et le bonheur. »

En 1788, lorsqu'on voulut donner le spectacle des grandes eaux à Messieurs des Etats de Bretagne, beaucoup de jets manquèrent, à la Colonnade surtout[2].

En 1793, le jardin fut un moment menacé de destruction, comme le château. La Convention avait envoyé à Versailles

[1] *Nouvelle description des environs de Paris*, 1786, in-12, p. 282.
[2] *Journal du département de Seine-et-Oise*, 1811, p. 1319.

l'un de ses membres, Delacroix, en qualité de commissaire du gouvernement. Un jour il dit, en se promenant sur la terrasse : « Il faut que la charrue passe ici. » Aussitôt un de ses compagnons proposa de donner à la Convention tous les bronzes du jardin pour en faire des canons. Cette idée trouva de nombreuses approbations parmi les Sections de la ville de Versailles. La troisième cependant, dirigée par son président, M. Charbonnier, et surtout par M. Delaval, l'un de ses membres, s'opposa résolument à ce vandalisme et le fit échouer[1]. Antoine Richard, l'habile et savant directeur des jardins de Trianon, seconda les efforts de M. Delaval ; il fit un mémoire qu'il adressa à la Convention, dans lequel il proposait, « tout en conservant le parc tel qu'il était, de le transformer en jardin de rapport, en cultivant les parterres en légumes, et en les entourant d'arbres fruitiers ; puis, joignant l'exemple au projet, il s'empressa de planter des pommes de terre et des arbres fruitiers dans les deux parterres de Latone, les plus exposés aux regards[2]. » On ne parla plus de détruire le jardin, et quelques années après, les pommes de terre et les arbres fruitiers disparurent.

La tempête passée, le jardin, ou comme l'on commençait dès lors à l'appeler, le parc était devenu une sorte de désert. André Chénier, dégoûté des violences contre lesquelles il avait énergiquement lutté, et menacé par ses ennemis, était venu se réfugier à Versailles pour s'y faire oublier. Il écrivit alors son *hymne sur Versailles*, l'un de ses plus beaux chants, dont on ne s'étonnera pas de trouver ici les premières strophes :

O Versailles, ô bois, ô portiques,
Marbres vivants, berceaux antiques,
Par les dieux et les rois élysée embelli,
A ton aspect, dans ma pensée,
Comme sur l'herbe aride une fraîche rosée,
Coule un peu de calme et d'oubli.

Les chars, les royales merveilles,
Des gardes les nocturnes veilles,

[1] Le Roi, *Histoire de Versailles*, I, 254.
[2] Le Roi, *Histoire de Versailles*, II, 240.

Tout a fui !... Des grandeurs tu n'es plus le séjour :
Mais le sommeil, la solitude,
Dieux jadis inconnus, et les arts, et l'étude,
Composent aujourd'hui ta cour....

Ce fut en l'honneur du cardinal Consalvi, venu en France pour négocier le Concordat, que les eaux jouèrent pour la première fois depuis la Révolution, le 19 juillet 1801.

Le jour le plus beau, dit le *Journal du département de Seine-et-Oise*[1], a secondé les dispositions qui avoient été faites pour que ce jeu fût le plus complet possible, et s'il ne l'a pas été en totalité, c'est que la totalité des bosquets n'est et ne peut être, à défaut de fonds suffisants pour les faire réparer, en aussi bon état qu'il seroit à désirer ; mais il est impossible de se dissimuler que l'ensemble de ce jardin n'offre un coup d'œil qui prouve le zèle et les soins des personnes chargées de son entretien et de celui des eaux....

Ce spectacle a attiré à Versailles une si prodigieuse quantité d'étrangers et d'habitants de Paris, que les vieillards ne se rappellent pas d'en avoir vu de pareille, excepté peut-être aux époques des mariages des *anciens principaux habitants du château*. Les rues, les places, les avenues étoient couvertes de voitures, et le soir deux files ont garni la route, pour le retour, depuis huit heures jusqu'à une heure après minuit.

Le jeu des eaux a commencé vers les cinq heures et demie, à l'arrivée du Préfet, qui s'est rendu dans le jardin avec le maire de Versailles, le cardinal Consalvi, envoyé du Pape auprès du gouvernement, et Mrs Spina, archevêque de Corinthe, et le curé Bernier, l'un de ceux qui ont le plus contribué à la pacification des départements de l'ouest. On a distingué parmi les spectateurs le ministre de la guerre, Alexandre Berthier.

Le 3 juin 1804 les eaux jouèrent devant les autorités du département, qui visitèrent les bosquets[2]. Sous l'Empire, le parc restauré était redevenu le théâtre des promenades de la Cour. Le 17 juillet 1811, l'Empereur, l'Impératrice et le roi de Rome, porté sur les bras de sa nourrice, le visitaient en grand apparat. Napoléon décida en 1811, qu'à partir du 5 mai les petites eaux joueraient le premier dimanche de chaque mois de quatre à sept heures[3].

En 1850, M. Questel, l'architecte du château, refit les deux

[1] An IX, p. 483.
[2] *Journal du département de Seine-et-Oise*, 1804, p. 304.
[3] *Journal du département de Seine-et-Oise*, 1811, p. 122.

grands réservoirs souterrains du parterre d'Eau, dont les voûtes s'effrondraient, et en même temps il restaura les deux bassins de ce parterre et le bassin de Latone[1]. Une somme de 300,000 francs avait été votée par l'Assemblée nationale, sur le rapport de M. Rémilly, député de Seine-et-Oise, pour l'exécution de ces grands travaux. Le vote n'avait été ni marchandé, ni retardé. Un accident arrivé, le 3 février 1850, à l'un des membres de l'Assemblée, M. de Vergeron, avait amené la prompte exécution de l'affaire. Ce député se promenait avec un ami sur la terrasse du parterre d'Eau, quand tout d'un coup le sol s'effondra sous leurs pas ; les deux promeneurs tombèrent dans une excavation de 7 mètres, heureusement sans se blesser. On découvrit facilement la cause de l'accident : les réservoirs, dégradés et mal entretenus depuis longtemps, ne retenaient plus l'eau qui, en s'échappant, creusait le sol, le minait en tous sens, traversait les murs des terrasses et menaçait d'une destruction complète et prochaine toute la partie haute du jardin, et avec elle tout le système hydraulique de Francine. On se rendra compte de l'intensité du mal, en sachant que ces réservoirs contiennent 3436 mètres cubes d'eau et que, depuis vingt ans, ils se vidaient en six jours, tant leur maçonnerie était en mauvais état. C'était une rivière souterraine qui détruisait lentement mais sûrement le jardin de Versailles[2].

Le 25 août 1855, l'Empereur donna à la reine d'Angleterre une grande fête de nuit, au château et dans le jardin. L'ordonnateur de cette fête fut M. Questel. On a vu précédemment ce qui s'était passé dans le palais ; il n'y a à parler ici que de la décoration du parc.

Le grand parterre d'Eau, dit le *Moniteur*, était encadré sur toutes ses faces d'une éclatante série de portiques, style renaissance, se découpant sur le fond du parc en feux de couleur et reliés par des treillages émeraude Au centre s'élevait un portique de deux tiers plus grand que les autres, en guise d'arc de triomphe, surmonté du double écusson de France et d'Angleterre. Aux deux coins de droite et de gauche s'arrondissaient deux autres portiques ornés des mo-

[1] *Moniteur universel*, p. 2844.

[2] Remilly, *Le parc d'autrefois*, dans le *Courrier de Versailles et de Seine-et-Oise*, 1878.

nogrammes étincelants de Leurs Majestés. Sous ces arches brillantes l'eau s'élançait en gerbes et retombait en cascades. Les deux bassins ne formaient qu'une vaste nappe embrasée, sur laquelle nageaient des dauphins d'or montés par des amours portant des torchères à globes, et des guirlandes vénitiennes.

Le feu d'artifice, qui représentait le château de Windsor, fut tiré au bout de la pièce d'eau des Suisses.

Le 21 août 1864, l'Empereur donna une nouvelle fête ; cette fois ce fut au roi d'Espagne. La fête de nuit, dans le jardin, fut très-belle. Un double cordon de lumière dessinait la configuration des pièces d'eau, des gazons et des charmilles. Des milliers de globes transparents, de couleur orange, groupés dans les arbres, répandaient une lueur douce ; on eût dit un vaste jardin des Hespérides. Des feux de résine brûlaient dans les vases sculptés ; les eaux des pièces principales jouaient, teintes de toutes nuances par la lumière électrique. Le feu d'artifice fut tiré entre le bassin d'Apollon et la tête du Canal Dans les intervalles, des feux de Bengale teignaient tour à tour en pourpre ou en vert clair les bosquets les plus éloignés. La décoration était complétée par l'illumination de la façade entière du château [1]. L'ordonnateur de la fête était M. Alphand.

Il ne faut pas oublier de parler des fêtes de nuit que la Société des Fêtes versaillaises donne chaque année, depuis 1862, au bassin de Neptune [2], à 70 ou 80,000 spectateurs.

Un arc de triomphe tout éclatant de feux est dressé en haut de l'Allée-d'Eau, derrière la Pyramide. L'Allée-d'Eau est éclairée par une suite de portiques ; les bassins des Marmousets sont entourés d'une décoration de verres de couleur placés sur le sol. Une ligne de portiques de feux borde la demi-lune du Dragon et les deux bosquets de l'Arc-de-Triomphe et des Trois-Fontaines, lesquels sont éclairés par des feux de Bengale aux couleurs changeantes. Le bassin de Neptune, par ses effets d'eaux, de feux et de lumière électrique offre un spectacle vraiment féerique [3].

[1] *Moniteur universel.*
[2] La première fête eut lieu le 2 août 1862.
[3] C'est à la Société des Fêtes versaillaises que la ville doit ce charmant

En 1860, les arbres plantés en 1774 étaient déjà pour la plupart en très-mauvais état. Il fallait songer à refaire la plantation en entier, mais cette fois on procéda avec modération. M. Questel résolut de replanter le parc bosquet par bosquet. Commencée en 1860, la replantation est terminée aujourd'hui (1881), et l'on n'a pas eu le triste spectacle que nous offrent les tableaux d'Hubert Robert [1].

II

DESCRIPTION

Louis XIV a plus d'une fois fait changer pendant les trente-trois années de son séjour à Versailles les bosquets et les fontaines du jardin. Les sources qui nous serviront à les décrire et à faire l'historique de leurs transformations sont : 1° pour l'état primitif des bosquets : Félibien et les gravures de Pérelle et d'Aveline; — 2° pour l'état des bosquets et des fontaines en 1688 : les tableaux de Cotelle [2], les gravures de la Chalcographie exécutées par Chauveau, Sébastien Leclerc, Lepautre, Israël Silvestre et Simonneau [3], les gravures de

spectacle, organisé en 1862 par M. Jaime, avec le concours de M. Chabrié, pour les décorations lumineuses, et de M. Ruggieri, pour l'emploi combiné des eaux et des artifices.

[1] Le parc a beaucoup souffert du rude hiver de 1879-1880 ; bon nombre de beaux arbres ont été gelés.

[2] Jean Cotelle, né en 1645, mort à Paris le 24 septembre 1708, membre de l'Académie royale de peinture et de sculpture, fut chargé par Louis XIV de faire une série de tableaux représentant les bosquets de Versailles et destinés à orner la nouvelle galerie de Trianon. Cette précieuse collection est aujourd'hui au musée de Versailles (N°s 728-738, 766-773). Trois autres artistes, J.-B. Martin (N°s 751, 753, 754, 755, 758), P.-D. Martin (N°s 757 et 759) et Allegrain (N° 752), travaillèrent aussi à cette collection de 27 tableaux, qui nous permet de voir le parc de Louis XIV dans son état le plus brillant. Cotelle reçut 6025 livres pour ses tableaux (Jal).

[3] N°s 2565-2583, 2626, 2628, 2631, 2634-35, 2637. — Les gravures de Jean Rigaud (né en 1700, mort en 1764) donnent la vue des bosquets de Louis XIV, mais au temps de Louis XV, ce à quoi il faut faire attention, surtout pour la pièce de Neptune (N°s 2584, 2627, 2629-30, 2632-33, 2636 et 2638).

Thomassin et de Monicart, les descriptions du *Mercure Galant* (1686), de Piganiol de la Force, de la Martinière et de Blondel.

La terrasse qui est devant le corps principal du château, le parterre d'Eau, le parterre de Latone, le Tapis-Vert et le bassin d'Apollon avec sa demi-lune, forment *le jardin décoré servant aux promenades*[1] et coupent le jardin en deux grandes parties. Celle du nord renfermait la Grotte, le parterre du Nord et l'Allée-d'Eau avec la fontaine de la Sirène, la Pyramide, la Cascade, le bassin du Dragon et les Grandes-Cascades ou bassin de Neptune, les bosquets[2] de l'Arc-de-Triomphe, des Trois-Fontaines, du Théâtre-d'Eau, de l'Etoile, de la Salle-des-Festins (Obélisque), les bassins de Cérès et de Flore, le Marais (Bains d'Apollon), les bosquets du Dauphin et des Dômes, et l'Encelade. — La partie méridionale comprenait le parterre du Midi, l'Orangerie, au delà laquelle se trouve la pièce d'eau des Suisses, la Salle-de-Bal, le bosquet de la Girandole, la Colonnade, la Salle-des-Marronniers, les bassins de Bacchus et de Saturne, le Labyrinthe (bosquet de la Reine), le Miroir et l'Ile-Royale (jardin du Roi).

La Terrasse

La belle terrasse située devant le principal corps du château est décorée de quatre statues de bronze fondues par les Keller[3], un Bacchus, l'Apollon du Belvédère, un Mercure dit l'Antinoüs du Belvédère, et Silène portant Bacchus ; ces quatre bronzes sont d'après l'antique et fort beaux. On y remarque aussi deux grands vases de marbre. Celui du nord est de Coyzevox, et ses bas-reliefs représentent la défaite des Turks à Saint-Gothard, en Hongrie, et la prééminence de la France reconnue par l'Espagne. — Le vase du sud est de Tuby, et

[1] La Martinière.

[2] On entend, au XVIIe siècle, par bosquet le massif boisé compris entre les allées du jardin. Un bosquet renferme une ou plusieurs fontaines. Ainsi on dit le bosquet du Labyrinthe, le bosquet de l'Etoile, le bosquet renfermant la fontaine de l'Encelade, le bosquet renfermant la fontaine de la Colonnade, de l'Obélisque, etc.

[3] *Almanach de Versailles*, an X.

ses bas-reliefs représentent des allégories à la paix d'Aix-la-Chapelle et aux traités de Nimègue.

On a vu, à l'histoire de la Cour de Louis XVI, que la terrasse avait servi aux promenades du soir de Marie-Antoinette et de la Cour. Il suffit de rappeler ici le fait.

Le parterre d'Eau.

Après plusieurs changements, deux au moins[1], la décoration de la *terrasse du parterre d'Eau* devint en 1684 celle qui existe encore aujourd'hui[2]. Elle se compose de deux grands bassins bordés d'une tablette de marbre blanc entourée de gazon. Chaque tablette supporte quatre figures de fleuves, œuvres de Regnaudin, Tuby, Coyzevox et Lehongre, fondues par les Keller[3], « les deux plus habiles fondeurs, dit Blondel, que la France ait possédés. » Ces bronzes, lorsque le soleil couchant vient dorer l'émeraude de leur patine, sont d'une incomparable beauté. On voit aussi sur la tablette de chacun des bassins quatre groupes d'enfants représentant des Amours et des Génies, d'un dessin exquis, et quatre Nymphes couchées. Les groupes d'enfants, exécutés par Legros, Poultier, Van Clève et Lespingola, ont été fondus par Aubry, Roger, Bonvallet et Taubin, autres fondeurs de réputation. Les Nymphes ont été modelées par Raon, Lehongre, Magnier et Legros.

Le *Mercure Galant* de 1686 nous apprend que le Roi avait le projet de mettre au milieu des bassins du parterre d'Eau deux groupes en bronze représentant la naissance de Vénus et la naissance de Thétis. Sans doute la guerre de 1688 empêcha l'exécution de ce projet.

Les cabinets de Diane et du Point-du-jour.

La décoration du parterre d'Eau est complétée par deux

[1] Voyez page 202.

[2] Voir le tableau de Cotelle, n° 766.

[3] Les deux frères Keller, Jean-Balthazar et Jean-Jacques, étaient nés à Zurich. Le premier, inspecteur de la fonderie de l'Arsenal, est le plus célèbre comme artiste ; il mourut en 1702. Ces beaux bronzes ont été fondus de 1686 à 1690, ainsi qu'on le voit sur les bronzes eux-mêmes.

« cabinets de verdure à l'italienne, » situés à droite et à gauche du degré de Latone qui conduit au Fer-à-cheval. Ces deux cabinets ont été construits en 1684 et sont nommés : celui du nord, le cabinet ou fontaine de Diane; celui du sud, le cabinet ou fontaine du Point-du-Jour. Chacun d'eux renferme un bassin, de forme carrée, décoré de groupes d'animaux fondus par les Keller en 1687, et de statues de marbre. Des nappes d'eau et des gerbes lancées par les animaux concourent à faire de ces cabinets deux des plus belles fontaines de Versailles. Ils étaient, à l'époque de leur établissement, entourés de hautes charmilles et de grands épicéas.

Le *cabinet de Diane* est au nord. Il est orné de deux groupes d'animaux en bronze par Van Clève : un lion terrassant un sanglier, un lion terrassant un loup, et de trois statues de marbre : le Midi représenté par Vénus et sculpté par G. Marsy [1]; le Soir, représenté par une Diane chasseresse, œuvre charmante de Desjardins; l'Air, représenté par une femme soulevant une draperie au-dessus de sa tête. Cette belle statue, sculptée par Lehongre, est l'une des meilleures de l'école française du XVII° siècle [2].

Le *cabinet du Point-du-Jour* est au sud. Il est décoré, comme le précédent, de deux groupes d'animaux en bronze par Houzeau : un tigre terrassant un ours, un limier abattant un cerf, et de trois statues de marbre : l'Eau, par Legros; le Printemps, par Magnier; le Point-du-Jour, par Gaspard Marsy.

On voit avec quelle magnificence Louis XIV avait orné la terrasse, le parterre d'Eau et ses deux cabinets, en y réunissant tant d'œuvres de la plus grande beauté, auxquels il faut ajouter encore les vases des tablettes des parterres du Nord et du Midi pour avoir l'ensemble de cette décoration.

Bassin de Latone.

Le *degré de Latone* qui mène du parterre d'Eau au parterre de Latone, est l'un des endroits du parc d'où l'on voit le mieux l'effet général de la grande allée de promenade et des

[1] Cette statue est en marbre de Paros.
[2] Elle a été gravée par Edelinck (*Chalcographie*, n° 1431).

eaux qui l'animent. Le coup d'œil est merveilleux un jour de grandes eaux, par un beau soleil.

On arrive par trois degrés ou perrons[1], et par deux rampes douces ornées de statues et de vases, au parterre de Latone, compris entre le Fer-à-cheval et l'Allée-Royale.

Le *parterre de Latone* se compose de trois bassins. Le principal, qui existait déjà au temps de Louis XIII, est de forme ovale et renferme le groupe de Latone, qui se dresse sur un piédestal circulaire, placé sur un vaste soubassement à trois étages concentriques, d'où s'échappent des nappes d'eau sur tout leur pourtour. Latone, ayant à ses pieds ses deux enfants, Apollon et Diane, implore Jupiter contre les paysans de la Lycie qui l'ont insultée quand elle leur demandait à boire, et que le roi du ciel change en grenouilles. Sur les trois étages et dans le bassin, autour du soubassement, sont divisés en symétrie plus de 50 jets d'eau lancés par des grenouilles, par six « demi-grenouilles », c'est-à-dire par des hommes et des femmes ayant des têtes et des pattes de grenouilles, et par des tortues. Ces jets d'eau qui se croisent au-dessus de Latone produisent un bel effet. Le groupe de Latone est de marbre[2]; les autres figures sont de plomb, autrefois doré, ou, comme l'on disait alors, « bronzé en couleur d'or. » Toutes ces sculptures sont dues aux deux frères Marsy.

Le bassin de Latone n'a pas toujours été disposé tel que nous le voyons aujourd'hui. Une gravure de Lepautre[3], datée de 1678, le montre dans son état primitif. Toutes les figures étaient alors sur le même plan et se détachaient du bassin; Latone était placée sur un bloc entouré de rocailles et de roseaux[4]; les six demi-grenouilles sortant de l'eau entouraient Latone, et les vingt-quatre grenouilles étaient placées hors du bassin, sur la bordure de gazon qui l'entourait. Nous ne savons de quelle année date l'état actuel de cette fontaine.

[1] Un grand, le degré de Latone, et deux petits situés plus bas.
[2] Il a été terminé en 1670.
[3] Chalcographie, n° 2626.
[4] Les *Comptes des Bâtiments* de 1680 nous apprennent que ces roseaux, ouvrages de Guillois et de Gascoin, étaient en fer-blanc et en feuilles de cuivre.

Le bassin de Latone a été restauré en 1850 - 1851 par M. Questel.

Les deux petits bassins circulaires du parterre de Latone, appelés les *bassins des Lézards*, sont renfermés dans deux pièces de gazon bordées de plates-bandes de fleurs. Chacun est décoré de deux figures en plomb (autrefois doré) représentant aussi des paysans de la Lycie, dont l'un a une tête de grenouille. Ces figures sont encore des frères Marsy.

L'entrée du degré de Latone, les rampes du Fer-à-cheval et le pourtour du bassin sont décorés de vases et de statues de marbre en partie copiées d'après l'antique. Nous citerons la Vénus à la coquille, imitation de l'antique par Coyzevox ; cette belle statue est au bas de la rampe du nord[1].

Le Point de vue

A la sortie de l'allée qui est entre les deux pièces de gazon du parterre de Latone, on entre dans une vaste demi-lune qui précède l'Allée-Royale. Louis XIV faisait arrêter ici les visiteurs, afin qu'ils pussent admirer le *Point de vue*. Il avait dressé un itinéraire d'après lequel les officiers de sa Maison devaient conduire les personnes admises à voir le jardin[2]. Arrivé au bas de la rampe septentrionale du Fer-à-cheval, on allait au *Point de vue*, d'où l'on devait considérer le château et Latone d'un côté, l'Allée-Royale, l'Apollon et le Canal de l'autre côté, les gerbes des fontaines de Flore et de l'Obélisque, la gerbe de Saturne, enfin celles de Cérès et de Bacchus. Le Point de vue se trouve à la fin de l'allée du parterre de Latone, à l'intersection de l'axe du château et de l'Allée-Royale, et de l'axe des allées de Bacchus et de Cérès. Blondel[3] signale avec raison la belle vue que l'on a de cette place, et la donne comme preuve du concert qui a régné entre Mansart et Le Nôtre dans la décoration du château et la distribution des jardins.

[1] Elle vient d'être restaurée avec le plus grand soin.

[2] Le projet de cet itinéraire, écrit par Louis XIV lui-même, a été publié par M. Arthur Mangin dans ses *Jardins*, 1867, in-folio, p. 203.

[3] Page 107.

Demi-lune en avant du Tapis-Vert.

Le parterre de Latone se termine par une grande demi-lune sur laquelle s'ouvre le Tapis-Vert, et qui est décorée de 14 groupes ou statues en marbre. Autrefois l'Andromède et le Milon de Crotone du Puget marquaient l'entrée du Tapis-Vert ; on a transporté au Louvre, en 1850, ces deux chefs-d'œuvre, que l'humidité et la gelée auraient certainement détruits, et on les a remplacés par le groupe de Laocoon copié par Tuby d'après l'antique, et par le groupe d'Aria et Pætus, copié aussi d'après l'antique par Lespingola.

L'Allée-Royale ou Tapis-Vert.

L'*Allée-Royale*, appelée aussi, dit Blondel, la *Grande-Allée du Tapis-Vert*, est comprise entre le parterre de Latone et le bassin d'Apollon. C'est la plus belle et la plus fréquentée de toutes les allées du jardin. Sa longueur est de 335 mètres, sa largeur de 64. Autrefois elle était formée par une palissade de haute charmille[1] précédée d'arbres très-élevés, et décorée de 12 vases de marbre et de 12 statues, parmi lesquels nous signalerons la Vénus dite de Richelieu[2].

Bassin d'Apollon.

Au bout du Tapis-Vert se développe une grande demi-lune ornée de deux groupes[3] et de dix termes ou statues de marbre, puis le « *Grand-Bassin* » appelé aujourd'hui le *bassin d'Apollon*[4]. Ce bassin est octogone ; sa longueur est de

[1] Aujourd'hui la charmille n'a que 2 mètres et demi de hauteur, et les arbres qui la bordent ont été replantés en 1872 à la suite d'un violent coup de vent qui, en 1871, avait renversé la presque totalité des vieux arbres existant alors.

[2] Cette belle statue, de Legros, est une imitation d'un antique qui se trouvait au château de Richelieu.

[3] Ces deux groupes représentent Aristée et Protée, sculpté par S. Slodtz, et Ino et Mélicerte, sculpté par Granier, d'après les modèles de Girardon. Le premier porte la date de 1723, et cependant il figure sur le plan de Girard, gravé en 1714.

[4] Le bassin d'Apollon a été réparé en 1800 ; il y avait plus de vingt ans qu'une partie des jets ne fonctionnaient plus (*Cicerone*).

117 mètres sur 87 de large. Apollon y est représenté sur son char tiré par quatre chevaux ; autour de lui bondissent des Dauphins et des Tritons lançant des gerbes d'eau. Ce groupe a été exécuté par Tuby, de 1668 à 1670, sur les dessins de Lebrun ; il est en plomb, autrefois bronzé en couleur d'or, a été fondu à l'Arsenal et amené à Versailles en 1670 [1].

Enfin, au delà du bassin d'Apollon, douze statues, dont plusieurs sont des antiques, bordent la large allée qui conduit à la tête du Canal. Il y avait autrefois, parmi ces douze statues, un Orphée de Francheville, qui est aujourd'hui au Louvre.

En résumé, depuis la terrasse et le parterre d'Eau jusqu'au Canal, la grande allée du jardin comptait 125 groupes de bronze, statues et vases de marbre, sans parler des figures des bassins de Latone et d'Apollon. En se prolongeant par le Canal, elle ouvrait une splendide perspective, qu'il faut aller admirer dans la Galerie-des-Glaces.

Le Grand-Canal

Le *Grand-Canal* [2] a 1560 mètres de long sur 120 mètres, mais à son extrémité il s'élargit et forme une belle pièce d'eau de 195 mètres de largeur, entourée de glacis de gazon. Vers le milieu, il est coupé par la *traverse du Canal*, longue de 1013 mètres et allant de Trianon à la Ménagerie ; de sorte que l'ensemble a la forme d'une croix. Au delà, la perspective se continuait par la grande avenue de Villepreux [3].

On commença à le creuser en 1667-68, et on travailla d'abord à la partie du milieu et aux quatre bras à la fois [4], lesquels furent ensuite agrandis et prolongés pendant les

[1] Voyez la vue du bassin d'Apollon gravée par Rigaud (Chalcographie, n° 2567) et le tableau n° 757 du Musée.

[2] Voir au Musée le tableau de P.-D. Martin, n° 757. — La plupart des détails que nous donnons ici sont tirés des *Comptes des Bâtiments*.

[3] Le grand axe du jardin, entre le château et la grille de Galie (posée en 1678), a 3060 mètres ; avec l'avenue de Villepreux, la perspective avait 8 kilomètres. L'axe horizontal du jardin, entre les statues de Curtius et de la Renommée, a 1891 mètres.

[4] Le tableau n° 765 représente le Canal au moment de sa création, composé de quatre petits bras.

années 1670, 71 et 72. En 1673, on fit la grande pièce d'eau qui le termine à l'ouest. En 1674, on « régala » tout le tour du Canal. De 1675 à 1680, on acheva les extrémités du côté de Trianon et de la Ménagerie, et les divers ornements que le voisinage des deux palais rendaient nécessaires. Les deux allées parallèles qui le bordent furent plantées dès 1669-70 ; l'une a 26 mètres de largeur ; l'autre, 12. En 1678, on avait payé 482,000 livres pour les fouilles et le transport des terres. L'eau était fournie par les rus qui servaient de décharge aux divers étangs de Versailles [1].

La tête du Canal, du côté du bassin d'Apollon, forme une grande pièce hexagone et servait de port aux gondoles. On la décora en 1679 de deux chevaux marins sculptés par Tuby et placés sur des piédestaux élevés au milieu de l'eau [2]. Ajoutons que tout le pourtour était bordé d'une tablette de pierre à fleur de terre, supportée par un mur.

Dès 1669, Louis XIV eut sur le Canal des chaloupes ou galiotes construites par l'ingénieur Leroy, peintes, dorées et sculptées par d'habiles artistes [3]. Les banderoles de ces chaloupes étaient de damas façon de Gênes, rouge et blanc ; elles étaient ornées de tentures de soie frangées d'or ; leurs cordages étaient en fleuret [4] cramoisi et aurore. En 1670, le Roi voulut avoir un vaisseau sur le Canal ; ses 32 petits canons coûtèrent 20,599 livres et furent sculptés par Gaspard Marsy. En 1681-1686, M. de Langeron, l'un des principaux officiers de la marine royale, construisit un nouveau vaisseau, et Chabert, habile constructeur de Marseille, une galère. Philippe Caffieri [5] et Briquet sculptèrent les nouveaux bâtiments. Le Roi monta sur son vaisseau le 14 juin 1686 [6].

[1] En 1738, on détourna les égouts qui se jetaient dans le Canal ; ces travaux coûtèrent 600,000 livres ; on fit 3000 toises d'aqueducs, après l'achèvement desquels on nettoya le Canal (Luynes, II, 265).

[2] Ces chevaux furent détruits vers la fin du règne de Louis XV.

[3] Mazeline, Paul Jubitot, Caffieri, Briquet.

[4] Soie grossière.

[5] Les Archives du ministère de la Marine renferment un registre sur lequel Caffieri a dessiné plusieurs vaisseaux, barques et chaloupes du Canal. Le savant auteur de la biographie des Caffieri, M. J. Guiffrey, a donné une analyse de ce registre et publié la gravure de l'arrière du vaisseau de M. de Langeron (*Les Caffieri*, 1877, in-8°, p. 466).

[6] Dangeau.

On avait fait venir, dès 1669, des matelots du Havre et, pour ramer, quelques forçats[1]. Dès 1676 nous trouvons quatre gondoliers vénitiens, qui touchent 4800 livres de gages et 1600 livres de gratification. Deux avaient des vestes de brocart cramoisi, or et argent, avec boutons à queue et ornements en or, des jarretières de soie cramoisie, et des bas cramoisis ; les deux autres étaient habillés en damas et taffetas de même couleur. Tous étaient chaussés en escarpins[2]. Les autres matelots, moins richement vêtus, avaient tous cependant des habits fort propres, rouges et bleus. Le personnel du Canal, composé de matelots, charpentiers, calfats, était d'environ 60 hommes, coûtait 10,500 livres et avait pour capitaine un sieur Consolins, de Marseille. Les mariniers ordinaires n'étant pas assez nombreux pour les fêtes, on prenait alors des mariniers extraordinaires pour ramer et conduire les invités du Roi. Quand les mariniers ordinaires n'avaient rien à faire, ils arrachaient les herbes du Canal.

En 1685, le capitaine Consolins fut remplacé par le chevalier Paulin, et se retira avec une pension de 2000 livres. « Le Roi fait venir, dit Dangeau[3], les trois compagnies qui étoient en Flandre pour les frégates, et qu'on laissoit d'ordinaire à Condé. Ces trois compagnies font en tout 260 hommes..... Tous ces soldats-là savent ramer ; il y en aura 60 par jour qui seront toujours prêts quand le Roi ou les courtisans voudront s'embarquer sur le Canal. » Le chevalier Paulin et les deux autres capitaines avaient l'ordre d'être toujours avec leurs officiers subalternes à bord du Canal, et de mener les gens qui voulaient s'embarquer.

La première gondole fut donnée à Louis XIV par la république de Venise,

> Pour prendre dans l'été le divertissement
> Que peut à son esprit donner cet élément[4].

Elle arriva de Venise, toute dorée, en 1679; amenée par eau

[1] Les *Comptes des Bâtiments* de 1678 mentionnent deux forçats, dont chacun coûte 350 livres pour « sa nourriture ».
[2] *Comptes des Bâtiments* de 1685.
[3] 26 avril 1685.
[4] Denis, poëme manuscrit.

jusqu'à Rouen, elle fut voiturée de Rouen à Versailles. En 1685, on fit venir de Venise deux nouveaux gondoliers, deux charpentiers et douze paquets de rames. En 1687, le nombre des gondoliers vénitiens est de quatorze. Ce personnel vénitien logeait dans les bâtiments situés à la tête du Canal et qui portent encore le nom de la *Petite-Venise*[1]. D'autres mariniers demeuraient dans le pavillon qui est en face de la grille du jardin, dite grille de la Ménagerie.

Le Canal servait aux fêtes de Louis XIV, et de route pour aller agréablement à Trianon ou à la Ménagerie. Dans ces promenades, les galères et les gondoles qui accompagnaient celle qui portait les invités étaient remplies de musiciens, de trompettes et de timbaliers qui ne cessaient de jouer[2].

Souvent on mangeait dans le bateau. Le 23 juin 1686, le Roi soupa dans sa barque, Monseigneur et la Dauphine dans la leur. Le 18 mai 1697, la duchesse de Bourgogne, allant pour la première fois sur le Canal, fit collation dans sa gondole. Pendant les belles nuits d'été, la duchesse de Bourgogne et Mme la Duchesse montaient en gondole à deux heures du matin, avec leurs dames, et se promenaient jusqu'au lever du soleil[3]. D'autres fois la promenade se faisait en carrosse autour du Canal. En hiver, les jeunes ducs de Bourgogne et de Berry allaient glisser ou patiner sous les yeux de Mme de Maintenon et de la duchesse de Bourgogne[4]. Le duc de Bourgogne s'amusait à y pêcher[5], et le Roi à voir pêcher[6].

Pendant la régence, le 25 mai 1717, Pierre le Grand visita le parc et Trianon, et alla en gondole de Trianon à la Ménagerie. Mais, dès cette année, le Régent, trouvant la dépense trop considérable, licencia une partie de la marine du Canal ;

[1] Il y avait aussi à la *Petite-Venise* un grand magasin où l'on tenait tous les riches ornements des gondoles et les beaux habits des gondoliers. Aujourd'hui la *Petite-Venise* est encore occupée par un batelier employé au service des Eaux de Versailles, et le hangar, dont la charpente paraît dater du XVIIe siècle, abrite les bateaux de ce service. Le reste des bâtiments est moderne et sert de magasins au Musée ; on y trouve des bustes, des têtes et des vases qui ont été autrefois dans les bosquets aujourd'hui détruits.

[2] DANGEAU, 16 et 30 juin 1684. — *Mercure Galant*, novembre 1686.

[3] DANGEAU, 1699, 10 juillet.

[4] DANGEAU, 1704, 23 janvier.

[5] DANGEAU, 1706, 24 mai.

[6] DANGEAU, 1704, 19 juillet.

il renvoya à Venise les gondoliers, dont l'un était à Versailles depuis trente-quatre ans [1]. En 1736, le marquis d'Antin était commandant du Canal; il avait sous ses ordres : un capitaine des matelots, trois gondoliers, dix matelots et six charpentiers ou calfats [2]. Un sculpteur, Magnonais, est employé à la décoration des chaloupes, en 1730 [3].

Le goût des promenades en gondole n'existait plus. Ce n'est que par hasard, et au début du règne, qu'on trouve encore Louis XV se promenant sur une frégate, en 1726. Décidément, les plaisirs de la Cour de Louis XIV ne sont plus de mode.

Les courses en traîneaux se retrouvent cependant quelquefois. Le 2 février 1751, le froid et la neige permettant de faire usage des traîneaux, le Roi donna ordre à M. le Premier de les tenir prêts pour le lendemain. Mais il fallut exercer les chevaux à tirer ces sortes de voitures, et la course n'eut lieu que le 4. Il y avait 18 traîneaux : M. le Premier, le duc d'Ayen, le Roi et Madame, le Dauphin et Madame Adélaïde, Madame Victoire, Mesdames Sophie et Louise occupaient les six premiers ; les autres étaient remplis par des dames et des jeunes gens de la Cour. On partit de la terrasse et on fit le tour du Canal par la Ménagerie et Trianon.

L'année suivante, le 13 janvier 1752, il y eut une nouvelle course de traîneaux, cette fois encore autour et non pas sur le Canal. Tout le monde était en surtout et en habit fourré ; seul, M. de Flamarens était en habit noir, tête nue, sans gants et sans surtout [4].

Cette belle pièce d'eau, d'ordinaire toute pacifique, fut, en 1759, le théâtre d'expériences de guerre. Un joaillier, nommé Dupré, qui avait passé sa vie à faire des opérations de chimie, inventa un feu si rapide et si dévorant, qu'on ne pouvait ni l'éviter, ni l'éteindre. Ce terrible engin de guerre était liquide et renfermé dans des bouteilles de grès enveloppées de linge ou de papier auxquels on mettait le feu et qu'on lançait ensuite au moyen d'un mortier. On fit des expériences à

[1] Jal.
[2] *Comptes des Bâtiments*, 1736.
[3] *Comptes des Bâtiments*, 1730.
[4] Luynes, XI, 33, 372.

l'Arsenal et au Havre. Dans cette ville, on en jeta dans l'eau, où le liquide brûla comme sur terre ; on en jeta sur les galets qui « pétoient et sautoient comme dans la fournaise la plus ardente. » On répéta les expériences sur le Canal, devant le Roi, qui fit appeler Dupré dans son cabinet, lui acheta son secret moyennant 2000 livres de pension et un cordon de Saint-Michel, en lui ordonnant de ne jamais rendre publique sa terrible découverte [1]. On était cependant au plus fort de la guerre de Sept-Ans, et cette invention pouvait nous donner le moyen de détruire les flottes anglaises. Louis XV préféra l'humanité à la victoire ; qui oserait l'en blâmer ?

En 1783, la Reine, Madame, le comte d'Artois, Madame Elisabeth et quelques autres personnes s'amusèrent à pêcher à la ligne au Canal et à la pièce d'eau des Suisses [2].

Dès 1788, le Canal était en très-mauvais état, et les habitants de Versailles se plaignaient qu'il leur donnât la fièvre [3]. Après le départ du Roi, au 6 octobre 1789, le comte d'Angivilliers donna l'ordre d'exécuter les travaux de réparation, qui exigeaient un curage dangereux par ses exhalaisons [4] ; on commença alors la restauration du mur et de sa tablette. Suspendus par les événements, les travaux furent repris en 1812, et encore interrompus en 1814 ; aussi reste-t-il à réparer les deux bras de la Ménagerie et de Galie, dont le mur et la tablette sont effondrés.

Depuis 1789 jusqu'en 1808, le Canal fut à sec et à l'état de prairie plus ou moins fangeuse ; le 7 avril 1808, on y fit revenir l'eau.

Le 16 juillet 1811, Napoléon et l'Impératrice vinrent, en gondole, de Trianon à Versailles assister aux grandes eaux [5]. Le lendemain, de sept à huit heures, Leurs Majestés firent une nouvelle promenade sur le Canal, dont les bords étaient couverts de monde, et rentrèrent à Trianon, où elles résidaient alors.

[1] *Galerie de l'ancienne Cour*, III, 124. — *Revue rétrospective*, 2e série, t. IV. — Article Dupré, dans la *Biographie Didot*.
[2] Bachaumont, *Mémoires*, XXIII. 24 juillet 1783.
[3] *Journal du département de Seine-et-Oise*, 1811, p. 1319.
[4] *Cicerone*.
[5] *Journal du département de Seine-et-Oise*, p. 312.

L'Impératrice Eugénie retrouva la vieille galiote, qui avait servi à Napoléon Ier et à Marie-Louise, pour se promener quelquefois le soir sur le Canal. Mais aujourd'hui la galiote est immobile, et l'on ne voit plus sur le Canal que quelques pêcheurs à la ligne, immobiles sur ses rives, et en hiver de nombreux patineurs.

Enfin, en 1878-79, le Génie militaire a fait construire, au bout du bras de la Ménagerie, une école de ponts, dont les bâtiments ont été élevés sur les plans du capitaine Haffen.

La grotte de Thétis.

La *grotte de Thétis*[1], à laquelle nous arrivons, était la merveille des jardins de Versailles ; commencée vers 1662, par Pierre de Francine, elle fut achevée en 1668 ; mais on n'y plaça les groupes de Girardon et de Marsy que quelques années plus tard.

« Il n'y a point d'endroit, dit Félibien[2], dans toute cette royale maison, où l'art ait réussi plus heureusement que dans la grotte de Thétis. » Le sujet des groupes de sculpture qui la décoraient était le Soleil, qui, après avoir achevé son cours, descend chez Thétis, où six de ses Nymphes sont occupées à le servir et à lui offrir toutes sortes de rafraîchissements. La Grotte était située du côté de la Tour-d'Eau, sur l'emplacement actuel du vestibule de la Chapelle. C'était un massif de pierre taillée rustiquement et ouvert par trois grandes arcades fermées de grilles admirablement travaillées et dorées. L'intérieur était tout revêtu d'ornements en nacre de perle, en burgos, en corail, en pétrifications, en coquillages de toutes couleurs, en émaux et en or, représentant le Soleil, des fleurs de lys, des L jaunes sur fond bleu, des festons, lyres, dragons, Tritons, Sirènes, oiseaux, etc. Toute cette décoration était l'œuvre de Delaunay, le plus célèbre

[1] Thétis était la plus belle des Néréides; elle fut très-recherchée par Apollon. — Téthys était l'épouse de l'Océan. Etait-ce la grotte de Thétis ou de Téthys ? Tous les contemporains écrivent Thétis.

[2] *Description de la grotte de Versailles.*

rocailleur de l'époque, qui l'exécuta en 1665-66[1]. Les eaux jaillissaient de toutes parts.

Mais la Grotte devait son principal ornement aux groupes qui représentaient le Soleil au milieu des Nymphes de Thétis, et ses chevaux pansés par des Tritons. Ces belles sculptures étaient placées au fond de la Grotte dans trois grandes niches. Au milieu était le groupe principal, sculpté par Girardon et Regnaudin[2] et composé de sept figures : Apollon auquel les Nymphes de Thétis lavent les mains et parfument les cheveux. A droite et à gauche, les chevaux du Soleil soignés par des Tritons, œuvres des frères Marsy et Guérin[3]. Sur les côtés de la Grotte, on voyait les deux statues d'Acis et de Galatée, sculptées par Tuby. On ne peut qu'admirer la grâce, l'élégance et le beau style de Galatée et des Nymphes de Thétis, qui sont au nombre des meilleurs ouvrages de notre école de sculpture du XVIIe siècle.

La Grotte était construite, avons-nous dit, sur l'emplacement du vestibule de la chapelle actuelle ; elle fut détruite en 1686, lorsque Mansart construisit l'aile du Nord. Les groupes furent alors transportés au bosquet de la Renommée[4].

La fontaine de la Sirène[5].

Du parterre d'Eau une grande allée transversale conduit au bassin de Neptune. Elle commençait au bassin de la Sirène, traversait le parterre du Nord, renfermait la Pyramide, la

[1] Nous avons dit précédemment que les chandeliers furent faits par Berthier, qui devint le successeur de Delaunay.

[2] Girardon a sculpté Apollon, la nymphe à genoux qui va lui essuyer les pieds, celle qui verse l'eau sur les mains, celle qui porte un vase, et enfin celle qui, à genoux, tient une aiguière sur laquelle est représentée le *Passage du Rhin*. — Une lettre de Colbert à Louis XIV (V, 329) nous apprend que Girardon et Marsy firent sur place le modèle de leurs groupes.

[3] Nous savons par les *Comptes des Bâtiments* de 1677 qu'on paya à Girardon et Regnaudin 18,000 livres, aux Marsy 14,318 livres pour leurs groupes, et à Tuby 7750 livres pour Acis et Galatée.

[4] La Grotte est représentée en détail dans les gravures de la Chalcographie n°s 3038, 2574-82, 1418, 1423, 1460, 1474-75. Nous avons reproduit la gravure n° 2575.

[5] On disait au XVIIe siècle fontaine et non pas bassin.

Cascade, prenait ici le nom d'Allée-d'Eau et finissait en se déployant en demi-lune autour du bassin du Dragon. Au-delà était le grand bassin de Neptune et la Renommée, de Guidi.

La *fontaine de la Sirène* était ainsi appelée parce que la principale figure était une Sirène, qui jetait de l'eau par une grosse coquille qu'elle tenait à sa bouche ; un Triton soutenait la Sirène ; deux enfants, assis sur des dauphins, étaient à côté de ces deux figures. Le groupe, œuvre des frères Marsy, était en plomb doré [1]. On trouve dans les Comptes des Bâtiments de 1678, qu'on fit quelques réparations à cette fontaine ; mais on la détruisit quelque temps après [2].

Le parterre du Nord.

Le *parterre du Nord*, dessiné par Claude Perrault, en 1664, est formé de deux pièces de gazon bordées de fleurs et de vases ; sa tablette est décorée de 14 vases de bronze et de 2 grands vases en marbre d'Égypte.

Les vases de bronze ont été modelés par le célèbre orfèvre Ballin [3] et ont été fondus par Duval. Ceux qui sont placés entre la Vénus et le parc sont des répétitions des originaux, lesquels sont entre le Rémouleur et le château [4].

On descend au parterre du Nord par un degré de marbre blanc, à l'entrée duquel était la Vénus à la tortue, statue en marbre, faite à Rome d'après l'antique, en 1686, par Coyzevox, et le Rémouleur (*l'Arrotino*), copié aussi d'après l'antique par le sculpteur florentin Foggini, en 1674. La Vénus de Coyzevox, que les injures de l'air détruisaient, après avoir été transportée au jardin des Tuileries, en 1871, a été enfin

[1] Voir la gravure de Lepautre, *Chalcographie*, n° 1459.

[2] M. Clément de Ris croit avec raison que la Sirène a été détruite au moment où l'on a fait les deux bassins actuels du parterre d'Eau ; en effet, ce troisième bassin n'avait plus de raison d'être à partir de ce moment.

[3] Excepté le sixième (en partant du château) qui est du sculpteur Anguier. Les armes de France dont il était décoré ont été remplacées, pendant la Révolution, par un faisceau républicain auquel on a enlevé plus tard le bonnet phrygien.

[4] Le tableau d'Allegrain n° 752 représente les vases dorés ; on ne peut constater cependant aucune trace de dorure.

placée au musée du Louvre, en 1873 ; on l'a remplacée à Versailles par un bronze des Keller, fondu en 1688, représentant la Vénus de Coyzevox et qui était aux Tuileries. En même temps on a placé aussi aux Tuileries le marbre de Foggini, qu'on a remplacé à Versailles par un bronze des Keller, qui représente le Rémouleur.

Le parterre du Nord renferme les deux *bassins des Couronnes*. Chacun d'eux est orné d'un groupe de quatre Tritons et Sirènes. Chaque groupe soutenait une couronne royale à douze branches accompagnée de fleurs de lys et d'où il sortait 12 jets d'eau [1]. Ces groupes étaient en métal (plomb et étain) doré. Les couronnes ne paraissent pas avoir existé longtemps, car on ne les voit déjà plus sur les gravures de Thomassin, publiées en 1694 [2].

Du parterre du Nord on arrive à l'Allée-d'Eau, qui s'étend entre la fontaine de la Pyramide [3] et le bassin du Dragon, et qui sépare les deux bosquets de l'Arc-de-Triomphe et des Trois-Fontaines.

La Pyramide.

La *fontaine de la Pyramide* se compose de quatre vasques superposées. La plus petite est soutenue par de grosses écrevisses ; la seconde, par des dauphins ; la troisième, par de jeunes Tritons ; la quatrième, par des consoles en forme de pieds de lion et par quatre grands Tritons qui semblent nager dans le grand bassin. Toutes les sculptures de cette fontaine ont été exécutées sur les dessins de Claude Perrault (1668), par Girardon, qui y travaillait encore en 1671. Elles sont en plomb, autrefois doré [4].

[1] *Vie de Lehongre*, par Guillet de Saint-Georges, dans les *Mémoires inédits sur la vie et les œuvres des membres de l'Académie royale de peinture et de sculpture*, publiés par L. Dussieux, E. Soulié, etc., 1854, 2 vol. in-8°, Paris, Dumoulin. Ces mémoires abondent en détails relatifs aux sculptures du jardin.

[2] Elles ont dû disparaître en 1685. « Le Roi, dit Dangeau, vient voir les fontaines des Couronnes qu'il a fait changer et qui sont plus grosses et plus belles qu'elles n'étoient. » (7 juin 1685.)

[3] Vulgairement appelée le Pot bouillant.

[4] La Pyramide a été restaurée en 1822 (Vaysse de Villiers).

La Cascade.

Au-dessous de la Pyramide, on trouve la *Cascade*, appelée aussi les *Bains de Diane*, qui commence l'Allée-d'Eau. La Cascade est un petit bassin carré, où l'eau tombe en nappe. Les faces du bassin sont décorées de bas-reliefs, dont le principal est dû à Girardon et qui représente Diane et ses Nymphes au bain. Ce beau bas-relief est d'un goût très-français, gracieux et élégant, léger et spirituel, comme toutes les œuvres de nos grands artistes quand ils se dégagent des influences étrangères.

L'Allée-d'Eau.

L'*Allée-d'Eau*, appelée par Louis XIV l'*allée des Enfants*, et aujourd'hui l'*allée des Marmousets*, fut établie en 1668-69 ; elle tire son nom des 22 petits bassins en marbre blanc enfermés dans les plates-bandes de gazon qui la bordent. Chacun de ces bassins est orné d'un groupe en bronze, composé de trois enfants qui supportent une cuvette en marbre de Languedoc. Les groupes d'enfants sont extrêmement variés dans leur disposition et leurs ornements. Les premiers sont de jeunes Tritons portant des coquilles pleines de corail et de coquillages. Les suivants sont des enfants portant des fruits. Les troisièmes sont deux amours et une jeune fille soutenant une corbeille pleine de fleurs. Les quatrièmes portent des fruits ; les cinquièmes, tiennent des tambours de basque, des flûtes et des flageolets ; les sixièmes sont de petits Satyres qui ont sur leur tête des corbeilles remplies de fruits ; les septièmes sont de jeunes termes ; les huitièmes jouent avec des poissons ; les suivants sont trois enfants avec les attributs de la chasse ; les dixièmes, dit Piganiol, « semblent admirer l'eau qui tombe du bassin qui est sur leur tête » ; les onzièmes sont de jeunes filles qui jouent avec un perdreau.

Chacun de ces groupes est reproduit en double, à droite et à gauche.

Les premiers groupes furent fondus par Duval ; les der-

niers, par Warin, Monnier et Langlois[1]. La décoration de l'allée était complétée par des vases et des eaux jaillissantes, dont on voit l'effet sur une gravure d'Israël Silvestre, de 1676[2]. Les tapis de gazon étaient garnis, des deux côtés, par des ifs plantés dans des vases de cuivre doré, et de chaque bassin s'élevait un jet d'eau.

Le bassin du Dragon.

Au bas de l'Allée-d'Eau, on trouve le *bassin du Dragon*[3], de 40 mètres de diamètre, au milieu duquel était un dragon qui lançait un jet d'eau d'une grosseur et d'une hauteur surprenantes[4]. Quatre dauphins nageaient autour du monstre, que de petits amours montés sur des cygnes se proposaient de combattre avec leurs flèches. Tout le groupe, détruit depuis longtemps[5], était en plomb doré ; c'était l'œuvre de Gaspard Marsy.

Le bassin de Neptune.

Le *bassin de Neptune*, établi de 1679 à 1684, sur le dessin de Le Nôtre, s'appelait aussi, à cette époque, les *Grandes-Cascades*, et formait le complément de l'Allée-d'Eau. Le bassin de Neptune est bordé par une tablette de 160 mètres de longueur, supportant 22 vases de plomb richement ornés[6], de chacun desquels s'échappe un jet d'eau. La tablette est accompagnée dans toute sa longueur par un chéneau, duquel sort aussi un jet entre chaque vase ; ce qui fait en tout 44 jets d'eau,

[1] *Comptes des Bâtiments.*

[2] *Chalcographie,* n° 2546.

[3] Voir au musée le tableau de Cotelle, n° 770.

[4] A l'ordinaire, le jet s'élevait à $10^{m},70$; à la grande manière, c'est-à-dire, pour le Roi, il atteignait $27^{m},60$.

[5] Il n'est déjà plus reproduit sur une gouache de Portail (n° 2268 du Musée), non datée, mais qui est de 1730 à 1740.

[6] Ces vases qui pèsent plusieurs milliers de kilogrammes sont soutenus par une forte armature de fer. En 1879, M. Guillaume, l'architecte du palais, en a fait réparer deux, dont l'armature était complètement détruite par la rouille, et qui s'étaient affaissés sous leur propre poids. Cette restauration a été faite avec un soin digne de tout éloge. — Sous Louis XIV ces vases étaient dorés.

qui s'élèvent à une grande hauteur (21 m.). Six grosses gerbes s'élancent sur le devant du bassin, dont le fond est orné de 22 nappes d'eau tombant en cascades. La belle gouache de Portail que nous venons de citer et le tableau de Cotelle [1] nous montrent la fontaine de Neptune telle qu'elle était sous Louis XIV, avant qu'on y ait placé les groupes qui la décorent depuis Louis XV. Ce fut le 17 mai 1685 que les eaux du bassin de Neptune jouèrent pour la première fois devant le Roi, « qui en fut très-content [2]. »

En 1733-35, on rebâtit la tablette qui domine le bassin ; elle fut reconstruite avec plus de solidité, et on la décora d'ornements d'architecture et de sculpture qu'elle n'avait pas auparavant [3].

Nous voyons dans les Comptes des Bâtiments que Verberckt et Le Goupil travaillent aux sculptures en pierre du bassin de Neptune, en 1733 ; Senelle, en 1735 ; Hardy, en 1736 [4].

Ce fut en 1739 qu'on commença à placer les trois groupes en plomb que nous voyons aujourd'hui : à gauche, Protée assis sur une licorne marine, par Bouchardon (1739) ; — à droite, l'Océan étendu sur un monstre marin, par J.-B. Lemoine (1740) ; — au centre, Neptune et Amphitrite assis dans une grande conque, et entourés de Tritons et de monstres marins, par Lambert-Sigisbert Adam (1740). Le 14 août 1741, le bassin était achevé, et on fit jouer ses eaux, pour la première fois, devant le Roi [5].

Le pourtour du bassin est décoré de trois statues. Celle du milieu fut d'abord le Curtius du Bernin [6], qui fut remplacé en 1688 par la Renommée écrivant l'histoire de Louis XIV. Cette statue avait été exécutée à Rome par Domenico Guidi, sur le dessin de Lebrun [7].

A droite et à gauche de *l'Allée-d'Eau* se trouvaient deux

[1] N° 751 du musée de Versailles.
[2] Dangeau.
[3] Piganiol de la Force, 1738.
[4] C'est lui qui fait les vases et les coquilles en plomb.
[5] *Mémoires du duc de Luynes.*
[6] Voir le tableau d'Allegrain, n° 752 du Musée.
[7] Le Curtius fut alors transporté au vertugadin de la pièce d'eau des Suisses.

bosquets : entre le château et l'allée, l'Arc-de-Triomphe; au delà de l'allée, les Trois-Fontaines.

L'Arc-de-Triomphe.

Le bosquet de l'*Arc-de-Triomphe* [1] porta d'abord le nom de *Pavillon-d'Eau*. La fontaine du Pavillon était au milieu d'un cabinet de verdure ; on y trouvait 4 dauphins de bronze placés aux angles d'un grand bassin et lançant des jets d'eau qui, en se rassemblant par le haut au gros jet du milieu, formaient une espèce de pavillon. Ces cinq jets étaient accompagnés de quatre autres qui sortaient de quatre vases posés au milieu d'autant de bassins qui étaient aux angles du bassin principal. L'eau de ces jets allait se décharger dans le bassin du milieu par quatre masques de bronze qui la vomissaient dans des coquilles [2]. Louis XIV ne conserva pas longtemps le *Pavillon-d'Eau*. De 1677 à 1683 il fit faire par Le Nôtre un nouveau bosquet, qui prit le nom de bosquet de l'*Arc-de-Triomphe*, dans lequel on trouvait trois fontaines et un arc de triomphe.

A l'entrée, la *fontaine de la France* était décorée d'un groupe en plomb représentant la France triomphante assise sur son char et écrasant l'Espagne et l'Empire [3]. Ce beau morceau de sculpture, œuvre de Tuby et de Coyzevox, existe encore et mériterait d'être restauré [4]. En montant vers l'Arc de triomphe, on trouvait, à droite, la *fontaine de la Victoire*, dans laquelle la Victoire était représentée sur un globe orné de trois fleurs de lys. Les sculptures de cette fontaine étaient de Mazeline. A gauche, et vis-à-vis de la précédente, était la *fontaine de la Gloire ;* sa décoration, dessinée par Lebrun, était l'œuvre de Coyzevox. Un perron de marbre conduisait à l'arc de triomphe, précédé de quatre obélisques ou pyramides à jour et en fer doré, dans lesquels l'eau se

[1] Voir les tableaux de Cotelle, n°s 772 et 773 du Musée, et la gravure de Rigaud, *Chalcographie*, n° 2568.

[2] Félibien.

[3] La figure de la France était dorée (Piganiol).

[4] Il a été gravé par Thomassin, n° 129.

jouait et tombait en nappes de cristal. L'arc de triomphe, bâti à l'endroit le plus élevé du bosquet, en occupait le fond. Il était composé de trois portiques de fer doré, au dessus desquels étaient sept bassins, d'où s'élançaient des jets d'eau ; d'autres jets existaient aussi dans le milieu des portiques. Toutes ces eaux retombaient en nappes sur les gradins de marbre. Vingt-deux autres jets s'élançaient de vasques placées sur des piédestaux de marbre, qui bordaient à droite et à gauche la charmille du bosquet. « Certainement, dit Blondel, il est impossible d'imaginer, sans l'avoir vu, le merveilleux effet que produit cette décoration ; l'art y paroît poussé à son dernier période, et la nature semble à l'envi lui disputer la prééminence. »

Delobel était l'auteur des ouvrages de serrurerie de ce bosquet, dont les sculptures, en plomb doré, étaient dues à Coyzevox, Tuby, Mazeline, Houzeau, Legros et Masson.

Le bosquet, déjà restauré en 1732, était en état de réparation en 1787 et fermé depuis cette époque [1]. L'*Almanach spécial de Versailles* [2] dit qu'il a été détruit en 1801. La forme et les bois du bosquet existent seuls aujourd'hui avec le groupe de la France triomphante, mais à l'état d'abandon et de ruine.

Le plan de Dubois nous montre que le bosquet qui entourait les fontaines de l'Arc-de-Triomphe formait un labyrinthe compliqué ; il se composait d'une allée se repliant à chaque instant sur elle-même et en tout sens, et n'ayant qu'une seule issue. C'était le pendant du Labyrinthe des Fables d'Esope.

Les Trois-Fontaines.

Le *bosquet des Trois-Fontaines* porta d'abord le nom de *Berceau-d'Eau*. C'était une belle allée bordée d'arbres qui y « maintenoient une agréable fraîcheur », et dans laquelle une infinité de jets d'eau formaient un berceau sous lequel on se promenait sans être mouillé [3]. *Le Berceau-d'Eau* fut

[1] *Cicerone*, 1804.
[2] 1838, in-12.
[3] Il existe une gravure du Berceau-d'Eau.

transformé de 1677 à 1683 et devint alors les *Trois-Fontaines*. Il était bordé d'une palissade en treillage, au pied de laquelle étaient deux gradins de gazon, dont le plus élevé supportait des ifs plantés de distance en distance. On y voyait trois fontaines ou bassins entourés de rocailles fines, et de nombreux jets d'eau s'élançaient dans diverses directions. Le terrain étant assez en pente, la fontaine du milieu et celle du fond s'étageaient sur des gradins de marbre et de rocaille[1]. *Les Trois-Fontaines* étaient en ruines et fermées dès 1804[2]; aujourd'hui, il n'existe plus que l'emplacement du bosquet et la trace de ses bassins.

Le parterre du Midi[3].

En revenant au Sud, on trouve le *parterre du Midi* appelé autrefois le *parterre des Fleurs ;* il est établi en partie sur l'emplacement de l'orangerie de Louis XIII. Ce parterre de broderies, mêlées de plates-bandes de fleurs et d'enroulements de gazon, avait été détruit à une époque que j'ignore et ne se composait plus que d'un maigre tapis de gazon, lorsqu'il fut rétabli par M. Questel sous le règne de Napoléon III.

Le parterre du Midi est enveloppé de trois côtés par des terrasses, dont les tablettes de marbre supportent 30 vases de bronze. On descend de la terrasse du château au parterre par un perron de marbre blanc appelé le *degré des Sphinx*, qui tire son nom des deux sphinx en marbre blanc qui le décorent. Chacun des deux sphinx porte un amour en bronze tenant des guirlandes. Ces belles fontes de Duval sont d'un poli extraordinaire ; on les croirait en jaspe. L'auteur de ces charmantes sculptures est Lerambert[4].

[1] Voir au Musée les tableaux de Cotelle n°s 768 et 769, et la gravure d'Israël Silvestre, n° 2637 du catalogue de la Chalcographie.

[2] *Cicerone*, 1804.

[3] Voir pour le *parterre du Midi* les vues du château du côté du Potager et du côté des jardins, par Menant. Ces curieuses gravures sont à la Bibliothèque de Versailles.

[4] Les sphinx ont été gravés par Lepautre (Chalcographie, n°s 1450-51) et par Thomassin (n°s 83-84).

La tablette septentrionale du parterre du Midi, divisée en deux parties par le degré des Sphinx, supporte à droite et à gauche 12 vases de bronze fondus par Duval sur les modèles de Ballin et de Bertin [1]. La tablette occidentale et la tablette orientale sont également décorées de vases de bronze moulés sur ceux de Ballin et fondus en 1852 par Calla ; mais ce bronze noir et sans transparence est bien loin de valoir celui de Duval. Pendant la Révolution, on a changé les attributs de quelques-uns de ces vases, et on les a remplacés par le Glaive, la Balance ou l'Œil de la Justice.

Ce sont les marches de marbre blanc teinté de rose, de l'un des degrés de ce parterre [2], qui ont inspiré à Alfred de Musset une charmante poésie dont nous ne citerons que quelques vers :

Dites-nous, marches gracieuses,
Les rois, les princes, les prélats,
Et les marquis à grand fracas,
Et les belles ambitieuses,
Dont vous avez compté les pas ;
Celles-là surtout, j'imagine,
En vous touchant ne pesaient pas,
Lorsque le velours ou l'hermine
Frôlait vos contours délicats.
Laquelle était la plus légère ?
Est-ce la reine Montespan ?
Est-ce Hortense [3] avec un roman
Maintenon avec son bréviaire,
Ou Fontange avec son ruban ?
Beau marbre, as-tu vu La Vallière ?
De Parabère ou de Sabran,
Laquelle savait mieux te plaire ?...
Marches qui savez notre histoire,
Aux jours pompeux de votre gloire,
Quel heureux monde en ces bosquets !

L'Orangerie.

L'*Orangerie* actuelle remplaça celle de Louis XIII qui était

[1] Les six vases à la gauche du degré sont répétés à la droite.
[2] Ce degré est celui qui est à l'entrée de la terrasse orientale du parterre.
[3] Hortense Mancini, l'une des nièces de Mazarin.

trop petite. Dès 1678 et 1679, on creusa le sol de la butte [1], et le bâtiment fut élevé de 1684 à 1686, sur les dessins de Mansart, dont c'est le plus bel ouvrage [2]. Quand les ambassadeurs de Siam vinrent à Versailles, en 1686, ils visitèrent l'Orangerie et dirent que la magnificence du Roi était grande d'avoir fait un si superbe bâtiment pour servir de maison à des orangers, et qu'il y avait bien des rois qui n'en avaient pas de si belles [3].

L'Orangerie est située en contre-bas du parterre du Midi, dont elle soutient les terres à l'aide de murs de 4 à 5 mètres d'épaisseur. Elle est exposée au midi et consiste en une galerie centrale et deux galeries latérales, d'ordre toscan. La galerie du milieu a 156 mètres de long sur 12^{m},50 de large ; ses voûtes font l'admiration de tous les connaisseurs. Elle est éclairée par 12 grandes fenêtres cintrées qui sont dans l'ébrasement des arcades. Au milieu, est une statue colossale en marbre représentant Louis XIV vêtu à la romaine [4] ; elle fut donnée au Roi par le maréchal de la Feuillade, qui l'avait fait faire par Desjardins pour le monument de la place des Victoires. Aux deux extrémités, il y avait, dans de vastes niches, deux statues colossales d'Hercule et de Mercure [5].

Chacune des deux galeries latérales a 117 mètres et est cotoyée d'un grand escalier de 30 mètres de large, appelé les *Cent-Marches*, quoique le nombre exact soit de 103. Ces deux escaliers conduisent du parterre du Midi au parterre de l'O-

[1] Les soldats du régiment du Roi furent employés aux travaux de terrassement (*Comptes des Bâtiments* de 1685).

[2] Si l'on en croit La Font de Saint-Yenne (*L'Ombre du grand Colbert*, p. 59), l'invention du dessin de cet édifice serait de Le Nôtre. « Louis XIV, dit-il, n'étant pas satisfait des idées de ses architectes pour ce bâtiment, dit plusieurs fois à Le Nôtre d'y travailler. Il s'en excusa toujours sur ce que ses talens étoient bornés à la composition des jardins. Mais le Roi le pressant de nouveau d'y penser, une nuit cette idée l'éveilla, et il se leva pour la tracer. Le matin il la présenta à Sa Majesté ; elle en fut si satisfaite, qu'elle fit venir Mansart, et lui ordonna de la perfectionner et d'y faire travailler incessamment. »

[3] *Mercure Galant*, 1686, novembre, p. 131.

[4] La tête, détruite en 1793, a été refaite en 1816, par Lorta.

[5] Ces deux statues en pierre sont aujourd'hui dans les magasins du Musée. On ne sait ni l'époque ni la cause de leur déplacement. On se propose de les remettre prochainement en place.

rangerie et à la route de Saint-Cyr. L'entrée principale de l'Orangerie était par la porte Royale, située en face de l'allée de Bacchus et de l'entrée du Labyrinthe. C'était par cette porte que pénétraient les visiteurs qui obtenaient la permission « de se promener à l'ombre des orangers. »

Le *parterre de l'Orangerie* ou *parterre des Orangers*, comme disait Louis XIV, se compose de six pièces de gazon et d'un bassin rond. On dit qu'il a été dessiné par La Quintinie [1]. Dans la belle saison, c'est toujours une admirable forêt d'orangers, de grenadiers, de lauriers roses, de mirtes et d'arbres rares de la plus grande beauté, parfaitement soignés par le jardinier actuel, M. Thouvenin.

Lister nous apprend qu'à l'époque de Louis XIV, l'Orangerie renfermait 3000 caisses, dont 2000 d'orangers « aussi gros, dit-il, pour plusieurs centaines d'entre eux, qu'ils pourroient venir dans leur pays. » Aujourd'hui le nombre des orangers est de 1800, dont 500 gros.

« Louis XIV aimait particulièrement l'oranger, le plus bel arbre de nos jardins sans contredit par sa forme élégante, par sa verdure agréable, son parfum, ses fleurs et ses fruits. On compte encore aujourd'hui (1782), parmi les curiosités de Versailles, la magnifique orangerie qu'il y fit bâtir pour les conserver l'hiver.... Au printemps, quand la saison, devenue plus douce, permettait d'exposer à l'air ces arbres délicats, on les plaçait dans des charmilles basses, de roses, de chèvrefeuille, de jasmin, lesquelles, cachant les caisses et ne laissant paraître que l'arbre avec sa tête fleurie, offraient aux yeux le spectacle ravissant d'une forêt enchantée. Toutes les fois que le monarque donnait, dans ses jardins, de ces fêtes brillantes qui, chez l'étranger, rendirent son règne presque aussi célèbre que ses conquêtes, les ordonnateurs, pour lui faire leur cour, employaient toujours les orangers dans la décoration des portiques, des salles, de verdure et des autres embellissemens pareils. Un des principaux ornemens de la Grande-Galerie de Versailles était des orangers : chaque entre-deux de fenêtre en avait quatre, garnis chacun de leur caisse d'argent avec une base du même métal. Il y en avait

[1] *Curiosités de Paris et de Versailles*, II, 447.

autant dans la salle de billard. Enfin le monarque en faisait placer jusque dans ses appartemens ; et ses jardiniers, pour satisfaire son goût sur cet objet, avaient même trouvé le secret d'en avoir en fleurs toute l'année. Ils choisissaient pour cela quelques pieds d'orangers qu'ils laissaient dessécher faute d'arrosement. Quand les feuilles étaient tombées, on ranimait les arbres par un traitement particulier. Bientôt ils poussaient des feuilles nouvelles et des fleurs ; et alors on les portait chez le prince. Il ne s'agissait plus, pour lui en fournir de pareils toute l'année, que d'employer de quinze jours en quinze jours les mêmes procédés sur d'autres [1]. »

Dès 1685, Louis XIV fit venir des orangers de Saint-Domingue ; il en acheta 20, au prix de 2200 livres à la duchesse de la Ferté ; en 1687, il acheta 51 lauriers en Flandre et un assez grand nombre d'orangers ; on fit faire des caisses ; on fit venir de Fontainebleau les plus beaux orangers qui s'y trouvaient, entre autres le Grand-Bourbon, qui, selon la tradition, aurait été semé en 1421 par une princesse de Navarre. Offert en cadeau par Catherine de Foix, reine de Navarre, à Anne de Bretagne, en 1499, cet oranger devint ensuite la propriété du connétable de Bourbon, auquel François Ier le confisqua pour le placer à Fontainebleau. A son arrivée à Versailles, Louis XIV vint visiter le Grand-Bourbon qui, dit le *Mercure* [2], est âgé de cinq cents ans. Le *Mercure* se trompe ; en admettant l'exactitude de la tradition, ce bel arbre n'aurait aujourd'hui que 460 ans. Après avoir eu trois troncs soudés à la naissance de la tige, le Grand-Bourbon n'a plus actuellement qu'un seul tronc ; mais il est encore le plus bel oranger, le plus vert de la collection, et nous l'avons vu chargé de plus de 200 fruits.

Le parterre de l'Orangerie est fermé, à droite et à gauche, d'abord par les galeries latérales, puis par deux grilles posées en 1687 et soutenues par des piliers, au dessus desquels on avait placé en 1688 des corbeilles de fleurs sculptées par Lespingola et Pinot. En avant, sa fermeture consiste en un

[1] Le Grand d'Aussy, *Histoire de la vie privée des Français*, t. I, p. 200.
[2] *Mercure Galant*, 1687, juin, p. 330. — Dangeau, 7 juin 1687.

fossé qui baigne le pied du mur de terrasse, surmonté d'une balustrade, et par deux grilles très richement décorées, dont les piliers supportent 4 groupes représentant Zéphire et Flore, Vénus et Adonis, de Lecomte ; Aurore et Céphale, Vertumne et Pomone, de Legros [1].

On voit sur un tableau de Cotelle [2] qu'à chaque angle des deux pièces de gazon les plus rapprochées de l'Orangerie, il y avait une statue en bronze. On reconnaît très-bien l'Hercule terrassant l'hydre [3], une Diane chasseresse, et le Mercure et Psyché d'Adrien de Vriès [4], qui sont actuellement au Louvre ou aux Tuileries, et la Vénus de Médicis, qui est au bosquet de la Reine [5].

L'ouvrage de La Quintinie sur les jardins fruitiers et potagers [6] offre une jolie vue de l'Orangerie, avec les vases qui étaient placés sur les balustrades ainsi que les deux groupes de marbre qui ornaient le parterre et représentaient l'Enlèvement de Cybèle par Saturne et l'Enlèvement d'Orythie par Borée, le premier sculpté par Regnaudin, le second par Gaspard Marsy [7]. Pour terminer, disons que la Renommée de Guidi fut

[1] Peu de temps après 1848, M. Questel a refait les deux grands escaliers, les grilles et les corbeilles : ce qui existait a été scrupuleusement reproduit.

[2] Au Musée de Versailles, n° 750. — Voir aussi au Musée, salle 139, la belle gouache de Portail, n° 2267.

[3] Cette statue, de l'école de Francheville, venait du château de Richelieu, ainsi que plusieurs autres des jardins de Versailles. En 1741, date de la publication du Dictionnaire de la Martinière, l'Hercule n'était déjà plus à l'Orangerie ; en 1768, Dargenville le vit à Marly ; en 1813, on le retrouve à Saint-Cloud ; plus tard il est à Meudon ; il revient à Saint-Cloud en 1847, d'où il est enfin arrivé au Louvre en 1872.

[4] Adrien de Vriès, élève de Jean de Bologne, fit cette statue pour la ville de Prague sur l'ordre de l'empereur Rodolphe II. Prise par les Suédois, pendant la guerre de Trente ans, elle fut donnée par la reine Christine à Servien et placée dans son château de Meudon ; M. de Sablé, fils de Servien, en fit cadeau à Colbert, qui la plaça dans son château de Sceaux ; Seignelay l'offrit à Louis XIV qui la mit à l'Orangerie, puis l'envoya à Marly. En 1794, elle est au Louvre ; en 1802, à Saint-Cloud ; en 1850, elle revient au Louvre et en sort en 1872 pour aller à la terrasse des Feuillants, aux Tuileries. On ferait une curieuse histoire des voyages et pérégrinations des statues de Versailles. — Je dois ces renseignements à M. le comte Clément de Ris, conservateur du musée de Versailles.

[5] Ces quatre statues ne sont déjà plus à l'Orangerie en 1707 (Piganiol de la Force, 2e édition).

[6] T. II, p. 413.

[7] Ces deux groupes sont aujourd'hui dans le jardin des Tuileries.

d'abord placée en 1686, dans le parterre de l'Orangerie, entre l'Orangerie et le bassin, avant d'être transportée au pourtour du bassin de Neptune.

Quand on a dit que Louis XIV aimait à se promener dans l'Orangerie, et y venait assez souvent, on a fait l'histoire de l'Orangerie pendant ce règne. Sous Louis XV, le 16 avril 1750, le Roi, assisté du ministre de la Guerre, M. d'Argenson, des maréchaux de France, de généraux et d'officiers [1], se rendit au parterre de l'Orangerie, où il vit les différents exercices proposés pour l'infanterie, à laquelle M. d'Argenson voulait donner un exercice uniforme. Six projets, l'ancien exercice français, l'exercice prussien et quatre exercices proposés par MM. de Bombelles, de Maillebois le fils, de Wurmser et de Lujac, furent mis en pratique par autant de détachements de soldats soigneusement exercés. Le tir, le mouvement et les marches furent exécutés avec une rare perfection. « La balustrade qui règne autour de l'Orangerie étoit remplie de monde et faisoit d'en bas un fort beau spectacle [2]. »

Pendant les événements de juillet 1789, des troupes avaient été rassemblées à Versailles pour attaquer Paris. Pendant qu'on discutait au conseil sur les mesures à prendre et sur ceux des députés qui devaient être proscrits, la Reine et Mme de Polignac allaient à l'Orangerie animer ces troupes, faire donner du vin à ces soldats, étrangers pour la plupart, qui dansaient et formaient des rondes. On en était là quand la nouvelle de la prise de la Bastille et du triomphe de la Révolution arriva à Versailles (14 juillet).

En 1871, après la défaite de la Commune, une foule de prisonniers furent enfermés dans les galeries de l'Orangerie, dont le parterre était occupé par la Garde républicaine, qui y campait.

La pièce d'eau des Suisses.

La pièce d'eau des Suisses, qui fait pendant au bassin de

[1] Tous étaient en uniforme ce jour-là, par exception. On ne portait pas l'uniforme à la Cour.

[2] Luynes, X, 242.

Neptune, est située dans le Petit-Parc et vis-à-vis de l'Orangerie, dont elle est séparée par la route de Saint-Cyr. Nous avons déjà dit qu'il y avait jadis dans la partie centrale de ce vaste bassin un étang qui couvrait aussi l'emplacement du Potager actuel. Lorsque l'on creusa la pièce d'eau des Suisses, on employa les terres à combler la partie orientale de l'étang, et La Quintinie y établit le Potager. La partie occidentale de l'étang fut agrandie et devint la pièce d'eau actuelle. Les travaux de terrassement furent exécutés, de 1679 à 1683, par le régiment des Gardes suisses, dont le nom est resté à la « Grande pièce d'eau », que Louis XIV appelait déjà « le lac des Suisses. »

Après l'achèvement de l'Orangerie, en 1687, cette pièce d'eau fut considérablement agrandie. Elle a 682 mètres de long sur 234 de large. Elle est bordée de belles allées et de glacis de gazon, autour desquels régnaient autrefois une balustrade de bois ou lice, le long du chemin de Saint-Cyr, et, sur les autres côtés, une rangée de petits ifs taillés [1]. L'extrémité méridionale, qui se termine au pied du plateau de Satory, fut disposée en rampes plantées de sycomores et formant un grand vertugadin [2], au fond duquel on plaça le Louis XIV du Bernin transformé en Curtius.

C'est derrière cette statue, vulgairement appelée le Cavalier Bernin, que l'illustre bailli de Suffren, un de nos plus grands hommes de mer, sinon le plus grand, fut blessé mortellement en se battant en duel contre M. de Mirepoix, en décembre 1788 [3].

Les Comptes des Bâtiments de 1685 et de 1687 nous apprennent qu'il y avait sur la pièce d'eau des Suisses, de même que sur le Canal, des chaloupes et des barques décorées de sculptures, destinées à la promenade. En juillet 1783, la Reine et les princesses s'amusèrent à y pêcher à la ligne. C'était alors un beau bassin bordé d'une tablette de pierre qui régnait sur tout son pourtour et accusait nettement sa forme; tandis

[1] Voir au Musée : les tableaux de Cotelle (n°s 728, 729 et 750) et la gouache de Portail, n° 2267.

[2] Glacis de gazon en amphithéâtre, dont les lignes circulaires qui le renferment ne sont point parallèles (*Dictionnaire de Trévoux*).

[3] Jal, *Dictionnaire critique de biographie et d'histoire.*

qu'aujourd'hui, le mur dégradé et la tablette partout détruite, la pièce d'eau a plutôt l'air d'un étang que d'un bassin[1].

Une partie des terres enlevées de la pièce d'eau des Suisses fut employée à dresser *le Mail*, qui s'étendait à droite de la pièce d'eau sur toute sa longueur [2] et était planté de beaux arbres. Plus tard on établit un nouveau mail dans la grande allée verte qui est au sud du parc, entre les bosquets et la route de Saint-Cyr [3], et dans l'allée des ha-ha qui va jusqu'au bassin d'Apollon. Le mail était sous Louis XIV un jeu très à la mode ; Monseigneur y jouait volontiers, à Versailles et à Marly [4]. On avait fait aussi à Marly et à Trianon un petit mail pour la duchesse de Bourgogne et ses dames [5].

L'allée de l'ancien mail a servi de campement aux escadrons du train des équipages de 1871 à 1879. Les baraques établies dans cette allée et dans celle des Matelots ont été démolies en 1879. En 1871, on avait aussi établi, entre le mur du Potager la pièce d'eau, l'école de ponts du 1er régiment du Génie. Les explosions de torpilles, en dégageant les gaz méphitiques contenus dans les vases du fond de la pièce d'eau rendaient le voisinage inhabitable. L'école a été transportée au Canal en 1877, et les bâtiments démolis en 1878.

Le Théâtre-d'Eau.

Il nous faut maintenant décrire les fontaines renfermées dans les douze grands massifs ou bosquets du jardin.

Le premier que nous trouvons est le *Théâtre-d'Eau*, appelé aujourd'hui *le Rond-Vert* [6]. Ce bosquet, établi de 1671 à 1673,

[1] En 1781, lors de la naissance du Dauphin, fils de Louis XVI, on songea à donner une fête autour de la pièce d'eau des Suisses. Moreau le jeune fut chargé de présenter un projet pour cette fête. Son dessin fait aujourd'hui partie des collections de M. le comte de la Béraudière.

[2] Le Mail est indiqué sur le plan de Versailles qui se trouve dans l'édition de Thomassin publiée à la Haye en 1724, pet. in-4°.

[3] Voir les plans de Dubois et de Blondel.

[4] Dangeau, 1699, 23 juin.

[5] Dangeau, 1699, 22 juillet.

[6] Ou le *Rond des bonnes*, qui, en effet, s'y donnent rendez-vous pour y faire jouer les enfants.

était ainsi appelé, dit le *Mercure Galant*[1], « à cause des diverses figures que les jets d'eau dont il est rempli y représentent. Il offre d'abord à la vue trois allées d'eau qui font la patte d'oie, et qui sont plus élevées que le lieu d'où on les voit, parce que le terrain va en montant; elles sont bordées de treillages. Aux deux côtés de celle du milieu sont deux enfoncemens cintrés et treillissés qui la séparent des deux autres. Au devant de ces cintres, on voit deux bassins dans lesquels sont encore d'autres bassins plus petits et plus élevés, de manière que les jets d'eau qui en sortent, les remplissant trop, font des nappes d'eau tout autour. Il y en a encore de pareils par de là les deux autres allées; ainsi chaque allée en a à ses deux côtés. L'allée du milieu est plus élevée, et l'on y voit des cascades, qui font quatorze ou quinze nappes d'eau, les unes sur les autres; et ces cascades et ces nappes sont formées par un très-grand nombre de jets, puisque cette allée en a cinq dans sa largeur, qui continuant jusqu'au bout font paroître six allées d'eau. Au bas de cette allée est un grand bassin, qui occupe toute la face des cascades et qui en reçoit l'eau; et plus bas encore il y a un autre bassin rempli de six gros jets.

» Les allées des côtés ont chacune deux jets d'eau dans leur largeur, qui forment trois allées d'eau; ils sont dans un bassin qui continue tout le long de l'allée; et comme elle est en pente, et qu'on a mis d'espace en espace de quoi arrêter l'eau, elle forme des nappes tout le long de la même allée, et ces nappes forment des cascades qui accompagnent celle du milieu. Entre le treillage et les jets d'eau de ces trois allées, il y a six rangs de petits arbres[2], qui étant taillés de différentes manières représentent diverses figures.

» Je ne parlerai point du reste des ornemens qui embellissent ce lieu, mais comme il est fait pour les divers changemens des jets d'eau qui imitent les décorations de théâtre, je vous dirai qu'il y en a de cinq sortes. Les jets s'élancent d'abord en haut et demeurent droits; ensuite ils se courbent et font des berceaux en dedans et puis en dehors; après cela ils

[1] Novembre 1686, p. 180.
[2] Des ifs, généralement taillés en longues pyramides.

forment des cercles en avant, qui étant changés tout à coup paroissent en arrière. »

Le Théâtre-d'Eau était l'une des merveilles que les étrangers admiraient le plus parmi les fontaines du jardin. Nous n'avons plus aujourd'hui, pour nous en donner une idée que les deux tableaux de Cotelle[1] et la gravure de Simonneau[2]. Mais ce que le *Mercure* nous a décrit n'est qu'une partie du bosquet; et il faut compléter sa description avec Félibien.

« Le Théâtre est une grande place presque ronde, qui a environ 26 toises de diamètre. Elle est divisée en deux parties. La première contient un demi-cercle autour duquel sont élevées trois marches en forme de siège pour servir d'amphithéâtre, qui est environné d'allées couvertes d'ormes sur le devant et de palissades de charmes sur le derrière. L'autre partie, qui est élevée d'environ 3 à 4 pieds, est le Théâtre. Il s'élève dans le fond par un petit talus de gazon qui laisse des passages pour les acteurs. »

Le Théâtre occupait le milieu de la grande place, et derrière lui se trouvaient les trois allées d'eau dont nous avons parlé. Ce bosquet servit aux fêtes de 1671 et de 1674; mais il fut totalement détruit sous Louis XV[3]. Il n'en reste plus que le petit *bassin des Enfants*[4]. Le centre de ce bassin est occupé par un groupe de huit enfants qui se jouent dans l'eau. Ces charmantes figures, dont on ne connaît pas l'auteur, sont en plomb et étaient dorées autrefois.

Le Théâtre renfermait une statue qui a eu sa célébrité. C'était un Jupiter antique, en marbre de Paros, que l'on attribuait à Myron. On disait que Marc-Antoine l'avait apporté de Samos et l'avait mis au Capitole. Au XVIe siècle, Marguerite d'Autriche, duchesse de Camerino, le donna au cardinal Granvelle, qui le plaça dans ses jardins à Besançon. Quand Louis XIV s'empara de cette ville, les échevins lui offrirent le Jupiter. On l'amena à Versailles, où Drouilly

[1] Numéros 737 et 738 du Musée.
[2] Chalcographie, n° 2635, d'après Cotelle.
[3] Blondel, V, 108.
[4] Dubois l'appelle le *bassin d'Antin*, ce qui donne la date.

en fit un terme. A la Révolution, il fut brisé à coups de fusil[1].

L'Etoile.

Le *bosquet de l'Etoile*, qui servit à la fête de 1668 et qui fut complété en 1671-72, s'appelait aussi la *Montagne-d'Eau*, à cause de la masse d'eau qui jaillissait de son bassin en formant de gros bouillons, comme le dit Félibien et comme on le voit sur les anciennes gravures. Ce bosquet se compose de cinq allées aboutissant à un même centre et formant une étoile, et de deux allées circulaires qui entourent les cinq premières[2]. Sous Louis XIV, les allées de l'Étoile étaient bordées d'un treillage orné de pilastres, dont la corniche supportait des vases de porcelaine remplis de fleurs. Sur le treillage s'appuyaient de nombreux pieds de chèvrefeuille, et, de distance en distance, la palissade formait des niches dans lesquelles s'élevaient des jets d'eau. Le centre de l'Etoile était occupé par un bassin circulaire, bordé de rocailles, au milieu duquel s'élevait un massif de rochers et d'où s'échappaient des jets d'eau de hauteur différente, retombant en gros bouillons. Un tableau de Cotelle, exécuté en 1688[3], représente la Montagne-d'Eau ; mais les gros bouillons ont disparu, et ce tableau nous donne bien plus l'idée d'une montagne de rochers que d'une montagne d'eau. En effet, Dangeau nous apprend que, le 28 août 1684, Louis XIV avait ordonné quelques changements à la Montagne, et le tableau de Cotelle doit représenter la nouvelle fontaine. Le 17 juin 1695, Dangeau nous dit que le Roi ordonna de faire de nouveaux changements à la Montagne. Enfin, lors du remaniement qui se fit dans plusieurs bosquets en 1704 et 1705, la fontaine fut complètement détruite par Mansart, qui ne conserva que la disposition générale du bosquet.

[1] D'Argenville, *Voyage pittoresque des environs de Paris*. — Grégoire, *Rapport à la Convention*, 8 brumaire an III.

[2] C'est cette disposition qui a valu à l'*Etoile* d'être appelé aujourd'hui le *Labyrinthe* par certains promeneurs du parc.

[3] Numéro 736 du Musée.

La Salle-du-Conseil, appelée depuis **l'Obélisque.**

La *Salle-du-Conseil*, appelée quelquefois la *Salle-des-Festins*, était un bosquet établi de 1671 à 1678 sur l'emplacement actuel de *l'Obélisque*[1]. C'était une grande place environnée d'arbres et revêtue tout autour de gazon. « Le milieu, dit Félibien, étoit comme une île fermée d'un fossé d'eau. » Des huit bassins et des fossés[2] qui entouraient l'île jaillissaient 73 jets d'eau. Un tableau de J.-B. Martin[3] nous donne la vue de la Salle-du-Conseil. Mansart changea la décoration de cette salle en 1705[4], et établit la fontaine actuelle de l'*Obélisque*, ne conservant que les palissades du pourtour de la place.

« Dans le milieu du bassin de la fontaine on voit, dit La Martinière, le monstrueux effet d'eau qui a bien 15 pieds de diamètre (3 m.) par le bas, et s'élève en pointe à 75 pieds (25 m.); il forme en retombant une pyramide régulière. Cela se fait par un nombre de près de 400 ajustages de grosseurs différentes, dont ceux de la ceinture extérieure d'en bas s'élancent environ au quart de la hauteur; d'autres, dans l'épaisseur, se mêlant avec les premiers, s'élèvent environ aux deux tiers, et un nombre dans le milieu s'élancent en pointe dans le haut. Pour opérer ces effets, ces eaux viennent des trois réservoirs[5] qui fournissent à ces dégradations. Quand cela joue, il y a trois fontainiers partagés à chaque robinet, pour régler, en les ouvrant plus ou moins, les effets de chaque partie; en sorte qu'à moins d'un vent extraordinaire qui agite trop le haut, le tout retombe en figurant la forme d'un obélisque et d'une couleur blanche comme la neige. » Le Roi, dit Dangeau le 24 novembre 1706, alla voir une très-belle fontaine qui est à l'endroit où étoit la petite île qu'on appeloit la Salle-du-Conseil. »

[1] Ou les *Cent-Tuyaux*, ou encore *la Gerbe*.
[2] Faits et pavés en 1672.
[3] Numéro 754 du musée de Versailles.
[4] Cabinet des Estampes, Topographie, Versailles, t. XII.
[5] A niveaux différents.

Cette fontaine, en très-mauvais état aujourd'hui, doit être restaurée[1].

Bassins de Cérès et de Flore.

Les trois bosquets que nous venons de décrire sont séparés des trois suivants par une allée, dans laquelle se trouvent les deux *bassins de Cérès* et *de Flore* (1672-1675).

Dans la partie méridionale du jardin, une allée symétrique partage aussi les bosquets, et renferme les *bassins de Bacchus* et *de Saturne*. Deux allées perpendiculaires à celles-ci servent à partager les bosquets en douze parties. Les quatre bassins sont placés dans les carrefours de ces maîtresses allées, et sont appelés les *fontaines des Quatre-Saisons ;* leurs bassins sont entourés de gros cordons de marbre, et les groupes de plomb qui les décorent étaient autrefois dorés[2].

Le *bassin de Cérès* ou *de l'Eté* est octogone et décoré d'un groupe représentant Cérès avec ses attributs, exécuté par Regnaudin d'après Lebrun[3]. — Le *bassin de Flore* ou *du Printemps* est circulaire et renferme un groupe représentant Flore entourée de fleurs et de nombreux Amours qui lançaient autrefois 20 jets d'eau. Ce groupe a été exécuté par Tuby, d'après Lebrun. La gravure de Lepautre, faite en 1680[4], nous montre la ravissante bordure de ce bassin, décorée d'une suite de couronnes de fleurs, depuis longtemps détruite.

Le Marais, appelé depuis les Bains d'Apollon.

Après avoir traversé l'allée de Cérès, on arrivait au bosquet du *Marais* ou du *Chêne-Vert*, qui occupait l'emplacement actuel des *Bains d'Apollon*. Le projet du Marais avait été dessiné, dit Charles Perrault dans ses Mémoires, par

[1] Voir au Musée le tableau de P.-D. Martin, n° 757, et la gravure de Rigaud (Chalcographie, n° 2630).

[2] Les bassins de *Bacchus* et de *Saturne* ont été réparés récemment par M. Questel, et celui de *Cérès* par M. Guillaume en 1879.

[3] Gravé par Thomassin, n° 134.

[4] Chalcographie, n° 2573.

Mme de Montespan ; aussi ce bosquet fut-il regardé comme la merveille du jardin tant que dura la faveur de la marquise. Commencé en 1670, il ne fut terminé qu'en 1676, mais il put cependant servir aux fêtes de 1674. Le *Mercure Galant*[1] dit: « C'est un carré long qui a 12 toises (36 m.) de longueur et 8 (24 m.) de largeur[2]. Il y a un grand chêne[3] au milieu, environné de tout ce qui peut croître dans un marais. Les bords de ce carré d'eau sont remplis de roseaux[4], parmi lesquels sont des cygnes, dans les coins[5] ; et toutes les branches du chêne, toutes les herbes qui l'entourent, tous les roseaux et les cygnes qui en remplissent, ou plutôt qui en forment les bords, venant à jeter de l'eau tout ensemble, et un million de petits jets paroissant à la fois, dont les uns sont plus et les autres moins élevés, forment une pluie d'eau, qui lavant la verdure dont elle sort, lui donne un plus vif éclat et réjouit la vue.

» Au milieu des deux ailes de ce marais, dans deux enfoncemens élevés de quelques marches, sont deux tables de marbre, sur lesquelles on voit plusieurs choses qui peuvent servir à construire un buffet; mais comme la plupart de ces pièces n'ont que des cercles ou autres morceaux dorés, il seroit difficile à ceux qui n'auroient point encore ouï parler de ces buffets, de deviner à quels usages ils sont destinés. Lorsque l'eau vient à jouer, elle satisfait la curiosité des spectateurs, et en remplissant les vides qui sont entre ces pièces, elle forme des vases parfaits, dont le corps paroît d'un beau cristal enrichi d'ornemens dorés[6]. Je passe par dessus

[1] Novembre 1686, p. 185.

[2] Ce carré était bordé de banquettes de gazon et d'une palissade de petits ifs.

[3] On lit dans une lettre de Colbert au Roi, en date du 17 juillet 1672 : « La tige de l'arbre du Marais, qui est de fonte, est en place, et on y a soudé déjà plusieurs branches ; tous les feuillages sont redressés et en état d'être rejoints aux branches (V, 330).

[4] Goy peignit en or le chêne et les roseaux (1672) ; en 1680, Gascoin rétablit les roseaux qui étaient en fer-blanc et déjà détruits (*Comptes des Bâtiments*). Beaucoup de roseaux étaient peints en vert.

[5] Denis dit que les cygnes étaient d'une rare blancheur.

[6] Les *Comptes des Bâtiments* de 1686 mentionnent des vases de bronze doré fondus par Warin et Langlois, pour les buffets du Marais. Ce doit être ces parties de vases dont parle le *Mercure*. — Il y avait aussi au

les autres embellissemens de ce lieu et ne dis rien de divers rangs de porcelaines remplies de verdure, ni de tout ce que l'habileté du jardinier ajoute à tous ces endroits où l'art surpasse la nature. »

Cette description est complétée par le tableau de Cotelle[1] et par la gravure d'Israël Silvestre, faite en 1680[2].

En 1704, Mansart détruisit le Marais, qui devint un nouveau bosquet des *Bains d'Apollon*. Un tableau de P.-D. Martin[3] et une gravure de Rigaud[4] nous le représentent dans ce second état. Au fond, on voit les trois groupes d'Apollon de l'ancienne Grotte placés sous des baldaquins en plomb doré[5] destinés à les mettre à l'abri de la pluie et de la chute des feuilles.

Devant les soubassements des trois groupes se trouve un petit bassin demi-circulaire; en avant, une place carrée et sablée. Le pourtour du bosquet est en treillage avec une bordure de gazon. « Le 28 octobre 1705, le Roi, dit Dangeau, alla voir les embellissements qu'on a faits aux *Bains d'Apollon*, que l'on a couverts avec une magnificence extraordinaire. »

Le bosquet fut entièrement refait par Hubert Robert en 1778-79, et se composa de l'ancien Marais et du nouveau *bosquet du Dauphin* dont nous allons bientôt parler. Le tracé général est dans le goût nouveau et pittoresque; de beaux arbres y donnent partout une agréable fraîcheur. Le groupe principal de Girardon fut placé dans une grotte pratiquée au milieu d'un rocher construit en maçonnerie, ornée de colonnes à peine dégrossies, et figurant le palais de Thétis[6]. Les groupes de Guérin et de Marsy se trouvent un peu plus bas. Cette disposition, en somme, est excellente; cependant

Marais des tables à manger décorées de corbeilles de cuivre doré. Elles servirent à la collation que Louis XIV donna, le 3 juillet 1691, au roi et à la reine d'Angleterre (Dangeau).

[1] Numéro 767 du musée de Versailles.

[2] Chalcographie, n° 2628.

[3] Numéro 759 du musée de Versailles.

[4] Chalcographie, n° 2566.

[5] Exécutés par Manière, Lemoine et Frémin. Le modèle du baldaquin central, en cire dorée, existe encore; le mauvais état dans lequel il est, empêche qu'on ne puisse l'exposer dans une des salles du Musée.

[6] Ce rocher fut construit par Thévenin et Robert. (Fontaine, *Trianon*, page 14.)

la masse du rocher fait paraître un peu petites les belles sculptures qu'il renferme[1].

C'est dans ce bosquet qu'eut lieu probablement, à la fin du mois d'août 1784, la trop célèbre entrevue du cardinal de Rohan avec la demoiselle d'Oliva, qu'il croyait être Marie-Antoinette.

Le nouveau bosquet du Dauphin.

Le massif que renfermait le Marais contenait une autre fontaine dont Louis XIV avait ordonné la construction en 1684[2]; il voulait qu'elle fût plus magnifique que toutes celles qui étaient déjà faites. Le 18 janvier 1685, il alla voir le modèle de la nouvelle fontaine : « Elle ne peut être achevée que dans trois ans, lisons-nous dans Dangeau, et S. M. nous dit qu'elle coûtera 3 millions. » La nouvelle fontaine resta, pour des raisons que nous ignorons, un autre caprice sans doute, à l'état de projet. Dubois, en 1732, la désigne sur son plan, par le nom de *Bains de Diane.*

En 1736, son emplacement servit à Gabriel[3] pour y établir le *nouveau bosquet du Dauphin*, destiné à l'amusement du jeune fils de Louis XV. Ce bosquet se composait d'un pavillon[4] et d'un jardin. Sa forme était celle d'un fer-à-cheval, ou terrasse semi-circulaire à deux rampes en pente douce. Dans le vide de ce fer-à-cheval on avait tracé un parterre, au milieu duquel s'élevait un pavillon octogone, où l'on trouvait un grand salon, aux lambris richement sculptés, et un petit logement pour le concierge. Le pavillon avait été peint en dehors, ou plutôt doré, par Desauziers; toutes les sculptures, en pierre et en plomb surtout, étaient l'œuvre d'Antoine Rousseau et de Herpin[5].

Le musée de Versailles (salle 138) expose un très-beau dessin d'Hubert Robert, à la plume et à l'encre de Chine, représentant la grotte et deux de ses groupes.

[2] Dangeau, I, 39.

[3] Jacques-Ange Gabriel, contrôleur des château et jardins de Versailles, fils de Jacques Gabriel, premier architecte.

[4] Gravé par Scotin pour la 7e édition de Piganiol de la Force.

[5] *Comptes des Bâtiments*, 1736.

A droite et à gauche du pavillon étaient deux très-belles volières, décorées de paysages par Francisque Millet[1], et de sculptures de plomb exécutées par Rousseau[2]. Sur la même ligne que les volières étaient placées les statues du Roi et de la Reine sous les figures allégoriques de Jupiter et de Junon, la première par Nicolas Coustou, la seconde par Guillaume Coustou[3]. Le parterre renfermait un bassin, entouré d'une balustrade de fer, et au milieu duquel était un enfant sur un dauphin sculpté par Rousseau. Le bassin était rempli de canards au plumage éclatant; des tortues de terre peuplaient le parterre et vivaient des légumes que plantait le Dauphin. Le bois qui formait le bosquet était percé de nombreuses allées, et renfermait une fontaine ou cascade de rocaille artistement faite par le sculpteur Rousseau[4].

Le Dauphin donna, dans son bosquet, une petite fête au Roi et à la Reine le 22 août 1743[5].

En 1756, quand Blondel écrivait sa description de Versailles, le pavillon de Gabriel était déjà détruit depuis quelques années. Ce bosquet du Dauphin disparut complètement, ainsi que les anciens Bains d'Apollon, en 1778, quand Hubert Robert fit le bosquet actuel des Bains d'Apollon.

L'ancien bosquet du Dauphin, appelé depuis **le quinconce du Nord.**

L'*ancien bosquet du Dauphin* et celui de *la Girandole*, qui dataient de Louis XIII, étaient les moins beaux du parc de Louis XIV. Le *bosquet du Dauphin* se composait simplement d'un carré percé de six allées se croisant en diagonale; au centre il y avait un bassin décoré d'abord d'un dauphin, qui fut remplacé sous Louis XIV par un Faune. Louis XIV

[1] Fils de Jean Millet appelé aussi Francisque, et mort en 1732.

[2] *Comptes des Bâtiments*, 1738.

[3] Ces statues provenaient de Petit-Bourg. Quand Hubert Robert détruisit ce bosquet, en 1778, elles furent transportées à Trianon; en 1839, elles étaient au musée de Versailles. Elles furent transportées au Louvre en 1850, l'administration de ce temps étant trop disposée, selon nous, à enlever de Versailles tout ce qu'il y avait de beau.

[4] Piganiol de la Force, édition de 1764.

[5] Luynes.

plaça aussi dans ce bosquet 8 termes de marbre, dont six, exécutés sur les dessins du Poussin, avaient été enlevés au parc de Vaux en 1683[1].

Le bosquet des Dômes.

Le dernier des six massifs du Nord renferme le *bosquet des Dômes* et la *fontaine de l'Encelade*.

Le *bosquet des Dômes* porta d'abord le nom de *fontaine de la Renommée*, parce qu'au milieu du bassin il y avait une Renommée en plomb doré, debout sur un globe, qui, de la trompette qu'elle embouchait, lançait dans l'air un jet très-haut[2]. Ce bosquet fut commencé en 1676. En 1677-78, Mansart y construisit deux pavillons ou dômes en marbre blanc, décorés de colonnes en marbre rouge et de bas-reliefs en bronze doré, représentant des armes[3]. En 1684, le Roi voulant faire dans cet endroit quelque chose de plus magnifique, donna l'ordre d'enlever la statue de la Renommée[4]; et la grotte de Thétis ayant été démolie, on plaça, en 1686, entre les deux dômes, les trois groupes d'Apollon et les deux statues d'Acis et de Galatée. Le bosquet prit alors le nom de *fontaine des Bains d'Apollon*. Le tableau de Cotelle[5] et la gravure de Simonneau[6] nous représentent l'état de ce bosquet en 1688. On y voyait huit statues ; le Point du jour sous la figure d'un jeune homme qui tient un flambeau, par Legros ; Ino, par Rayol ; Acis et Galatée, par Tuby ; Flore, par Magnier ; une nymphe de Diane, par Flamen ; Amphitrite, d'après le modèle des Anguier ; Arion, par Raon. Galatée et Flore, Galatée surtout, sont deux charmantes statues, de notre bonne école française. Ces huit statues sont restées au bosquet des Dômes jusque sous le règne de Louis-Philippe, époque à laquelle sept furent transportées à Saint-Cloud et remplacées par les

[1] Voir sur les Termes du Poussin, les *Archives de l'art français*, 2e série, t. II, p. 267.
[2] Voir la gravure d'Israël Silvestre de 1682 (*Chalcographie*, n° 2621).
[3] *Lettres de Colbert*, V, 561.
[4] Dangeau, 7 juillet 1684.
[5] Au musée de Versailles, n° 734.
[6] Chalcographie, n° 2565.

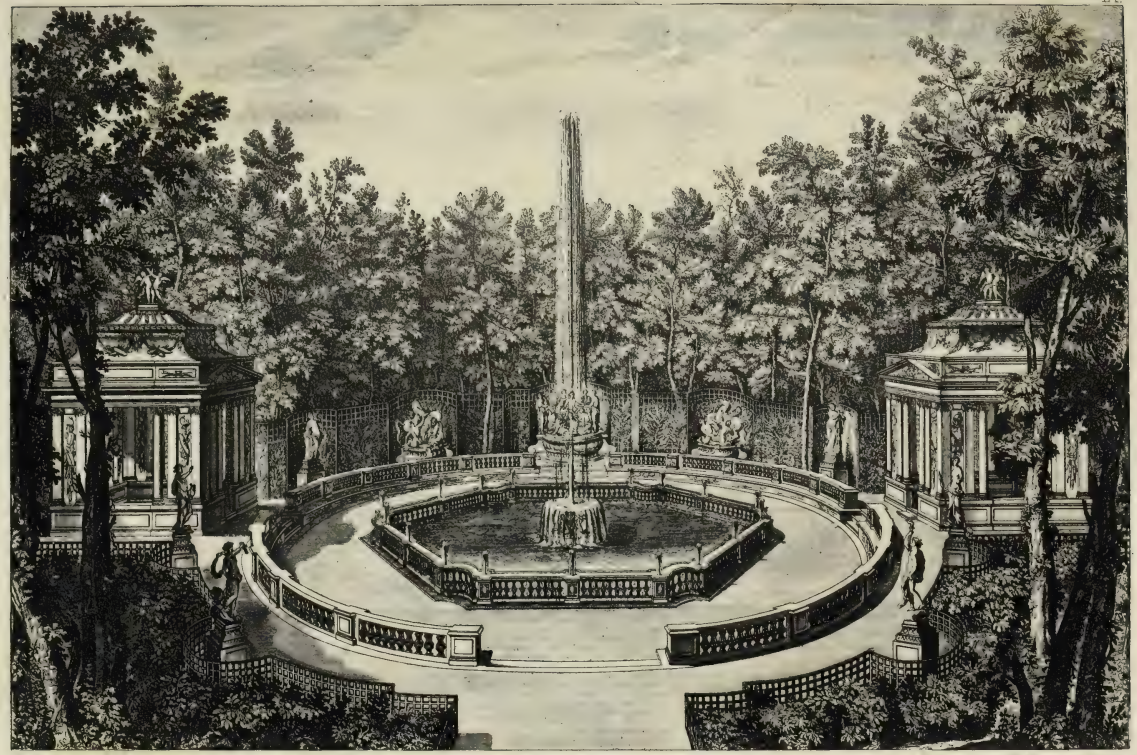

L. Simonneau 1686

Heliogr & Imp E Charreyre Paris

LES BAINS D'APOLLON.

(Bosquet des Dômes)

statues fort médiocres que l'on voit aujourd'hui[1]. La huitième, Arion, qui était en pierre, fut reléguée dans un coin désert du parc, où elle a été retrouvée en 1880.

« Le 16 mai 1685, dit Dangeau, il y eut un grand souper de dames chez Monseigneur, et en sortant de table, Madame la Duchesse remonta chez elle ; mais le Roi alla avec les dames dans les jardins, et nous trouvâmes les Bains d'Apollon allumés, et dans les pavillons, il y avoit des hautbois. On y dansa même, et Mademoiselle de Nantes[2] finit le bal par y danser une dame gigonne le plus joliment du monde. »

Dangeau nous apprend encore un autre fait relatif à l'histoire de cette fontaine. « Le 24 avril 1699, dit-il, le Roi avoit ordonné qu'on mît la statue de la Renommée au milieu de la Colonnade, mais en la voulant enlever du lieu où elle étoit, une grue se rompit et elle tomba si bien, qu'il y aura beaucoup de petites choses à y raccommoder. » (24 avril 1699.) Le lendemain le Roi alla voir « l'accident arrivé à la belle statue de la Renommée. »

En 1704, Mansart enleva les groupes d'Apollon pour les placer au Marais, qui prit alors le nom de bosquet des Bains d'Apollon, tandis que l'ancien bosquet de la Renommée prenait encore un nouveau nom, celui de *bosquet des Dômes*. Le milieu était occupé par un bassin octogone, entouré d'une balustrade en marbre blanc dont les balustres étaient en fer doré. Le dessus de la balustrade supportait une goulette ou petit canal d'où sortaient de distance en distance des bouillons d'eau. Le bassin était entouré lui-même d'une balustrade extérieure de forme circulaire, coupée par quatre escaliers de trois marches, et reposant sur un soubassement formant banquette, laquelle servait de banc. Les balustres de cette seconde balustrade étaient aussi en fer doré[3]. Le soubassement et les pilastres de la balustrade sont décorés de

[1] On a rapporté de Saint-Cloud à Versailles, en 1871, les sept statues qui y avaient été placées vers 1840. Les huit sont en mauvais état et placées actuellement dans un des magasins du Musée.

[2] Une des filles du roi et de Mme de Montespan.

[3] Voir le tableau n° 734 et les *Comptes des Bâtiments*. — Une gravure d'Aveline présente un pavage en marbre de deux couleurs entre les deux balustrades.

44 bas-reliefs représentant les armes en usage chez les diverses nations, et quelques sujets, entre autres la Victoire de Brescia. On ne peut qu'admirer la perfection de travail des diverses sculptures de ce bosquet, œuvres de Buyster, Legros, Regnaudin, Jouvenet, Masson, Drouilly, Lespingola, Buirette, Girardon, Mazeline, Guérin, Rayol, Magnier, Raon, aussi bien que le soin extrême et le bon goût apportés dans les travaux d'exécution par Mansart, jusque dans les moindres détails.

Les balustres de fer doré étaient montrés spécialement aux visiteurs par l'ordre exprès de Louis XIV [1]. Plus tard, ils furent remplacés par les balustres de marbre que nous voyons aujourd'hui. Le bosquet des Dômes existait encore sous Louis XVI, si l'on en croit Dulaure [2]. Les Dômes, « qui étaient, dit le *Cicerone de Versailles*, dans un état de vétusté complet », furent détruits en 1820 ; c'était alors la manière ordinaire de restaurer. Les colonnes et les chapiteaux furent déposés dans les magasins du palais. Sous Louis-Philippe, ce bosquet était un amas de décombres ; vers 1840, on enleva les anciennes statues, et on déblaya la place des débris qui l'encombraient.

On ne voit plus aujourd'hui que l'emplacement des deux pavillons. La base de la balustrade du bassin existe encore, mais délabrée ; au milieu du bassin est une vasque ronde posée sur un piédestal octogone. La balustrade extérieure avec ses beaux bas-reliefs existe aussi, et nous espérons bien qu'on la restaurera prochainement.

La fontaine d'Encelade.

La *fontaine d'Encelade* a été construite et ornée en 1675-76. Au milieu du bassin, on voit le géant Encelade écrasé sous des blocs de rochers [3], d'où s'échappent quantité de bouillons et de gerbes ; de la bouche même du géant s'élance un jet de 78 pieds (25 m.). La tête et le bras droit sont les seules parties

[1] *Itinéraire* déjà cité.
[2] *Nouvelle description des environs de Paris*, 1786, in-12.
[3] On reproche avec raison à ces blocs d'être trop petits.

d'Encelade que l'on voie ; ils sont en plomb et ont été dorés autrefois. L'auteur de cette sculpture est B. Marsy [1].

La Salle-de-Bal.

La *Salle-de-Bal*, qui date de 1680-83, existe encore et a éte restaurée avec beaucoup de soin par M. Questel en 1876 [2]. Ce beau bosquet est de forme elliptique. « Dans le fond, dit Blondel, on voit une cascade de rocailles [3] artistement arrangée..., d'où tombent des nappes d'eau qui produisent un murmure agréable et un effet très-brillant aux lumières. Au dessus de cette cascade est un trottoir où se place l'orchestre. » En face de la cascade le sol était disposé en gradins, au nombre de cinq, où se plaçaient les spectateurs. « Au milieu, il y a une espèce d'arène sur laquelle on danse quand il plait à Sa Majesté d'y donner quelque fête [4]. »

Le 7 mai 1685, au retour d'une chasse au loup, « Monseigneur donna un grand souper à ceux qui l'avoient suivi à la chasse, dans la Salle-de-bal ; le repas fut fort gai. En sortant de table, il s'alla promener à pied, puis il s'embarqua sur le Canal [5]. » Le 12 juin 1691, après une longue promenade dans l'Orangerie, le Roi, Monseigneur, le roi et la reine d'Angleterre, Monsieur et Madame, les princesses et quelques dames de leur suite allèrent à la Salle-de-bal, où il y eut une collation magnifique, et ensuite on alla visiter plusieurs fontaines [6].

Les sculptures qui décorent la Salle-de-bal sont des vases en plomb (autrefois doré), des torchères destinées à recevoir des girandoles quand on dansait la nuit, et le Satyre Marsias qui apprend à jouer de la flûte à Olympe [7], groupe copié par Gois.

[1] Voir le tableau de Cotelle (n° 735 du Musée) et la gravure de Rigaud (*Chalcographie*, n° 2572).

[2] Elle l'avait déjà été, au commencement de ce siècle, par l'architecte Le Roy et les frères Boischard, sculpteurs (*Cicerone*, 1804).

[3] Ces rocailles avaient été faites par Berthier.

[4] Piganiol de la Force.

[5] Dangeau.

[6] Dangeau.

[7] Ce Marsias était placé au Rond-Vert. Il a été lui-même remplacé

Cotelle [1] a peint la Salle-de-bal et Rigaud [2] en a donné une bonne gravure.

Le bosquet de la Girandole, appelé depuis **le quinconce du Midi.**

Le *bosquet de la Girandole*, comme celui du Dauphin, datait de Louis XIII ; on l'appelait ainsi parce que les jets de la fontaine formaient une sorte de girandole. Il était disposé comme le bosquet du Dauphin, renfermait aussi 6 termes venus du parc de Vaux, et son bassin était décoré d'un Faune se mirant dans l'eau en riant. Le bassin avait été orné de bouquets en feuilles de cuivre faits par le ferblantier Gascoin [3]. Là eut lieu, le 22 avril 1745, l'assassinat de M. de Gal, âgé de vingt-deux ans, qui était venu à Versailles pour solliciter une cornette de cavalerie et qui venait de l'obtenir ; attiré dans la Girandole par des voleurs, il y fut tué [4]. Nous avons déjà dit que les deux bosquets du Dauphin et de la Girandole sont devenus les deux quinconces du Nord et du Midi.

La Colonnade.

La *Colonnade* [5] fut commencée vers 1685 et terminée en 1688. Elle a été construite sur l'emplacement de l'ancienne *fontaine des Sources* [6], d'après les dessins de Mansart, par Lapierre, sculpteur-marbrier. La Colonnade est de forme circulaire et a 32 mètres de diamètre. « Trente-deux colonnes

par un Ganymède qui était à l'Etoile ; le Ganymède a été remplacé par un Apollon de Coustou (1753), belle statue qui avait été apportée de Saint-Cloud en 1876. — Le groupe de Papire et sa mère, copié d'après l'antique, qui était autrefois à la Salle-de-bal, est aujourd'hui à la demi-lune qui précède le Tapis-Vert.

[1] N° 732 du Musée.

[2] N° 2632 de la Chalcographie.

[3] Cette fontaine était déjà détruite sous Louis XV (Blondel).

[4] Luynes.

[5] Voir le tableau de Cotelle (n° 733 du Musée) et la gravure de Rigaud (*Chalcographie*, n° 2569).

[6] Voir le plan d'Israël Silvestre de 1680 (*Chalcographie*, n° 2970) et le *Mercure Galant* de 1686, novembre, p. 157. — « Le 19 juin 1684, le Roi, dit Dangeau, ordonna une colonnade de marbre avec de grosses fontaines dans l'endroit où étoient *les Sources*. »

de marbre[1] de 18 pouces (0m, 48) de grosseur, avec autant de pilastres, composent la décoration d'un cirque, dont le sol est environné d'un perron de marbre de cinq marches, et dans le milieu duquel est un groupe de même matière posé sur un piédestal circulaire élevé sur deux gradins ; les colonnes, de la plus belle exécution, sont soutenues par autant de socles. Les bases sont antiques, et les chapiteaux modernes. Dans les vingt-huit entrecolonnemens sont placés autant de bassins, aussi de marbre, d'où s'élance un jet d'eau qui dans sa chute forme une nappe dans un chêneau de marbre qui sert de soubassement à toute cette architecture[2]. » De nombreux bas-reliefs représentant des Génies et des Amours, des têtes de Nymphes, de Naïades et de Sylvains, et sculptés par Coyzevox, Mazière, Granier, Lehongre et Lecomte, décorent la colonnade. Le groupe du milieu représentant l'enlèvement de Proserpine, et les bas-reliefs du piédestal où l'on voit Pluton emmenant dans son char Proserpine, sont au nombre des plus belles œuvres de Girardon, qui les a exécutés en 1699, d'après les dessins de Lebrun. Malheureusement ce beau morceau de sculpture a été fortement détérioré par l'intempérie des saisons[3]. Comme la plupart des bosquets, la *Colonnade* servait aux collations pendant les promenades de la Cour. Le 16 mai 1691, après une promenade sur le Canal, Monseigneur et les princesses vinrent souper à la Colonnade qui était fort éclairée[4].

La Galerie-d'Eau, appelée depuis la Salle des Marronniers.

Le *Cabinet des Antiques* ou la *Galerie-d'Eau* était une longue allée pratiquée dans le massif où se trouvait déjà la Colonnade. Il était bordé d'ifs taillés en caisses et en boules, de nombreux bassins avec jets d'eau et de 24 statues antiques ou copiées d'après l'antique. Le sol était dallé en marbre de

[1] Les colonnes sont de marbre bleu turquin, de marbre blanc et de marbre de Languedoc, c'est-à-dire de marbre rouge. On retrouve encore ici la décoration tricolore, aux couleurs de la maison de Bourbon.

[2] Blondel, p. 109.

[3] Le *Cicerone* nous apprend que la colonnade a été réparée en 1820.

[4] Dangeau.

deux couleurs. Le Cabinet des Antiques est représenté sur le tableau de J.-B. Martin [1]. En 1704, le 15 juillet, Louis XIV fit ôter toutes les statues qui étaient autour de la fontaine de la Galerie, et le 21 février 1706 il vint voir les nouvelles statues qu'il y avait fait mettre [2]. Le bosquet transformé était devenu la *Salle des Marronniers*, qui existe encore aujourd'hui. La gravure de Rigaud [3] la représente au temps de Louis XV, et sa légende nous dit que « la tranquillité et la fraîcheur dans les plus grandes chaleurs de l'été rendent ce bosquet un des plus charmants endroits du jardin de Versailles. » La Salle des Marronniers était alors enfermée par un magnifique treillage auquel s'attachaient des chèvrefeuilles ; elle était aussi décorée de nombreux bustes antiques, ou copiés d'après l'antique, que l'on y voit encore. A chaque extrémité de la salle se trouve un petit bassin circulaire, au milieu duquel est une vasque en marbre, seuls restes de l'ancienne *Galerie-d'Eau*.

Bassins de Bacchus et de Saturne.

L'allée qui sépare la Salle-de-Bal, la Girandole et la Colonnade, des trois bosquets suivants, renferme les deux bassins de Bacchus et de Saturne.

Le *bassin de Bacchus* ou *de l'Automne* (1673-77) est octogone et renferme un groupe en plomb autrefois doré, représentant Bacchus, autour duquel sont quatre petits Satyres. Ce groupe a été exécuté, sur les dessins de Lebrun, par les Marsy, auxquels on paya la somme de 13,400 livres [4].

Le *bassin de Saturne* ou *de l'Hiver* (1675-79) est circulaire et décoré d'un groupe en plomb autrefois doré, représentant Saturne entouré de quatre enfants, avec les attributs de l'hiver. Ce groupe a été exécuté, sur les dessins de Lebrun, par Girardon, auquel on paya 19,460 livres pour cette fontaine, en 1679.

[1] N° 758 du musée de Versailles.
[2] Dangeau.
[3] *Chalcographie*, n° 2633.
[4] Il a été gravé par Thomassin, n° 135.

Le Labyrinthe, appelé depuis **le bosquet de la Reine.**

Le *Labyrinthe*, construit de 1667 à 1674, occupait l'emplacement actuel du bosquet de la Reine. Ce charmant « bocage », dû à Le Nôtre, était « surtout recommandable par la nouveauté du dessin et par le nombre et la diversité de ses fontaines ». Il se composait « d'une infinité de petites allées, tellement mêlées les unes dans les autres, qu'il était presque impossible de ne s'y pas égarer ; mais aussi, afin que ceux qui s'y perdaient pussent s'y perdre agréablement, il n'y avait pas de détour qui ne présentât plusieurs fontaines en même temps à la vue, en sorte qu'à chaque pas on était surpris par quelque nouvel objet ». On avait choisi pour sujets de ces fontaines une partie des Fables d'Ésope, et elles étaient « si naïvement exprimées, qu'on ne pouvoit rien voir de plus ingénieusement exécuté. Les animaux en plomb colorié selon le naturel étoient si bien désignés (dessinés), qu'ils sembloient être dans l'action même qu'ils représentoient, d'autant plus que l'eau qu'ils jetoient imitoit en quelque sorte la parole que la fable leur a donnée. » Trente-neuf fables formaient le sujet d'autant de fontaines. L'explication de la fable était contenue dans un quatrain de Benserade, gravé en lettres d'or sur une plaque de bronze. « Le Labyrinthe, dit Lister, est en quelque sorte un commentaire des Fables d'Esope *ad usum Delphini.* »

Les animaux furent modelés par Mazeline, Masson, Legeret, Drouilly, etc. A en juger par les débris qui sont conservés dans un des magasins du musée de Versailles[1],

[1] Les restes du Labyrinthe, recueillis soigneusement par M. Soulié, consistent en : deux vasques en forme de coquille ; l'une est supportée par des singes, l'autre représente le renard et les raisins (Les raisins et les pampres sont peints en vert ; on voit encore quelques parties dorées) ; — 2 paons faisant la roue ; — un dindon faisant la roue ; — loups, renards, singes sur des boucs, cigognes, coq ; — la statue d'Esope, son bonnet encore peint en rouge (le bras droit est cassé) ; — la statue de l'Amour. Toutes ces figures, au nombre d'une trentaine, sont en plomb.

Ne pourrait-on pas replacer dans le bosquet de la Reine, en un endroit bien choisi, les restes les mieux conservés de cette ancienne décoration du Labyrinthe, et ne serait-il pas intéressant de mettre en évidence quelques

les animaux, de grandeur naturelle, étaient très-bien exécutés et d'un naturel d'autant plus exact, qu'ils avaient été peints, dit-on, par Desportes[1].

Les bassins étaient composés de rocaille fine et de coquilles brillantes ; Berthier avait exécuté ces belles rocailles en 1673. « Les bassins, dit le *Mercure Galant*, sont à moitié couverts et environnés de feuilles et de roseaux qui jettent de l'eau à la plupart sont de fer-blanc et d'autre matière propre à cet usage, aussi bien que les branches par où passe l'eau ; et le tout étant peint d'un vert qui imite le naturel passe pour une véritable verdure jusqu'à ce que l'on voie sortir l'eau. »

Deux tableaux du musée de Versailles[2] et un volume publié en 1677 par l'imprimerie royale avec les 39 gravures des Fables[3], peuvent seuls nous donner aujourd'hui la représentation de ces charmants groupes, des rocailles, des jets d'eau, des treillages et de l'infinie variété de leur disposition.

L'entrée du Labyrinthe s'ouvrait sur l'allée en pente qui longe l'aile occidentale de l'Orangerie, en face la porte Royale, et à l'angle de l'allée de Bacchus. On y avait placé deux statues : celle d'Esope par Legros, et celle de l'Amour, par Tuby.

L'aimable duchesse de Bourgogne visita ce bosquet pour la première fois le 5 mai 1697 ; mais la pluie abrégea sa promenade[4].

Le Labyrinthe a été détruit en 1775, lors de la replantation du parc, et le nouveau bosquet prit le nom de *bosquet de la Reine*. Il est orné de deux statues de bronze : le Gladiateur[5] et la Vénus de Médicis[6], et de 4 vases de bronze qui viennent de Fontainebleau. Deux des piédouches de marbre de Lan-

œuvres de sculpteurs d'animaux du XVIIe siècle, si remarquables par leur naturalisme intelligent ?

[1] Le peintre Bailly était chargé de *l'entretènement* des peintures et dorures des fontaines du Labyrinthe et de celles des bassins des Quatre-Saisons.

[2] N°s 730 et 731.

[3] Ces gravures in-8° font partie de la collection de la *Chalcographie*.

[4] DANGEAU.

[5] Fonte du XVIe siècle.

[6] Fonte du temps de Henri IV. — Cette statue fit appeler quelquefois le nouveau bosquet, *bosquet de Vénus*.

guedoc qui supportent les vases existaient déjà au Labyrinthe ; on les retrouve sur le tableau n° 731. On remarque dans le bosquet de la Reine de très-beaux arbres, des tulipiers et surtout un cèdre gigantesque.

L'Ile-Royale, appelée depuis **le Jardin du Roi**.

L'*Ile-Royale* se composait de deux pièces d'eau : le Vertugadin ou le Miroir (1672), et la Grande-Pièce (1674-83), séparées par une chaussée. L'*Ile-Royale* tirait son nom d'une petite île qui était autrefois au milieu de la Grande-Pièce et que l'on voit marquée sur le plan d'Israël Silvestre de 1680 [1].

Cette belle pièce d'eau, de 253 m. de long sur 117 de large, était entourée d'une palissade d'arbres percée de niches, et bordée de quelques statues. Le tableau de J.-B. Martin [2] nous donne la décoration de la pièce d'eau et de sa chaussée. La chaussée avait servi à l'établissement d'une cascade qui tombait dans la *Grande-Pièce*. Le pourtour du *Vertugadin* était décoré de 40 petites vasques d'où sortaient autant de jets d'eau. Le bord de la chaussée, au-dessus de la cascade, était orné de 12 petites vasques semblables aux précédentes, et la cascade était formée par 11 mascarons d'où sortait de l'eau qui tombait sur autant de coquilles, d'où elle retombait en nappes ; à droite et à gauche du tout, deux mascarons laissant échapper de l'eau dans deux coquilles.

Le massif qui enveloppe le *Miroir* est percé de cinq grandes allées qui aboutissent à la pièce d'eau, et forme un demi-cercle de haute verdure d'un admirable effet au soleil couchant.

Seul, le *Miroir*, avec les vases et les statues de son pourtour, existe encore. La Grande-Pièce, appelée depuis la fin du XVIIIe siècle l'*Ile-d'Amour*, ne tenait plus l'eau depuis longtemps ; elle était devenue un marais fangeux, couvert de roseaux, et qui, pendant les chaleurs de l'été, répandait des

[1] Le *Mercure Galant* de 1686 parle de cette petite île.

[2] N° 735 du Musée. — Voir aussi la gravure de Rigaud (*Chalcographie*, n° 2584).

exhalaisons fétides dans la partie basse du parc. On venait y jeter les décombres de la ville. Il fallait faire disparaître enfin un pareil foyer d'infection; pour occuper les ouvriers sans travail pendant le rude hiver de 1816, Louis XVIII chargea l'architecte du palais, M. Dufour, de transformer l'*Ile-d'Amour* en un jardin anglais. En 1817, le nouveau jardin était terminé, et méritait, par sa disposition, sa belle pelouse, ses beaux arbres et ses massifs de fleurs, l'approbation générale qui lui est toujours acquise.

Lorsque Louis XVIII vint, le 26 juin 1817, visiter le château et le parc, il félicita M. Dufour sur le nouveau jardin; le 3 juillet, M. Dufour reçut aussi des compliments du duc et de la duchesse d'Angoulême[1].

A droite et à gauche de l'entrée, on trouve deux salles de verdure plantées d'aubépines doubles, roses et blanches, qui au printemps développent une couronne de fleurs du plus charmant effet.

On a dit que le *Jardin du Roi* était la reproduction du jardin de la maison d'Hartwell qu'occupait Louis XVIII en Angleterre, mais c'est une erreur.

Observations sur les changements opérés dans le parc.

On aura remarqué certainement quels changements nombreux et considérables furent sans cesse apportés par Louis XIV à la presque totalité des bosquets et des fontaines du jardin, transformations telles, qu'en réalité le parc a été refait deux fois partout et, sur quelques points, trois fois, pendant le long règne de Louis XIV. A chaque instant on trouve dans Dangeau des phrases dans le genre de celles-ci : « Le Roi alla se promener dans les jardins, où il a trouvé beaucoup de changemens qu'il avoit ordonnés et dont il est très-content[2]. » — « Quelques fontaines n'alloient plus depuis longtemps, parce qu'on avoit bouleversé les jardins[3]. »

La Palatine écrivait en 1710 : « C'est un trait caractéris-

[1] *Journal du département de Seine-et-Oise*, 1817.
[2] 1706, 13 janvier.
[3] I, 144. 1685.

tique chez tous ceux qui aiment à bâtir ; ils aiment à changer et à recommencer. Notre Roi est ainsi ; il n'y a pas d'endroit à Versailles qui n'ait été modifié dix fois, et souvent il arrive que c'est tant pis. » Saint-Simon dit aussi, en parlant des jardins : « Ce chef-d'œuvre ruineux, où les changemens des bassins et des fontaines ont enterré tant d'or qui ne peut paroître. »

La passion de la construction et du changement qui dominait Louis XIV explique jusqu'à un certain point ces transformations ; mais il est juste de faire observer que les premières fontaines étaient décorées de colifichets très-fragiles, rocailles fines, coquillages, roseaux et bouquets en laiton et en fer-blanc, treillages, etc., et que le jeu continuel des eaux, avec l'action de la pluie et de la gelée, ont dû détraquer rapidement la plus grande partie de ces ornements, et exiger de fréquentes réparations, et au bout de quelques années une reconstruction. Il ne faut pas oublier non plus que Louis XIV a vécu trente-trois ans à Versailles.

A l'origine les bosquets furent entourés de grilles, que Louis XIV fit enlever, en 1704, afin que « tous les jardins et toutes les fontaines fussent pour le public[1]. »

Les vols et les mutilations devinrent dès lors d'une extrême fréquence, et Blondel nous apprend qu'on fut obligé de replacer les grilles en 1730. « Il eût été à désirer, dit-il, qu'on eût pris plus tôt ce parti ; bien des figures de marbre, mutilées aujourd'hui, auroient été conservées dans leur entier. D'ailleurs, celles de métal, les conduites de plomb, les robinets de cuivre, rien n'étoit en sûreté ; et malgré l'attention des fontainiers à cet égard, il est arrivé plus d'une fois que plusieurs pièces d'eau rendoient imparfaitement leur effet, la plupart des tuyaux qui étoient à découvert ayant été enlevés la veille. »

Les eaux.

« On ne peut rien voir, dit La Martinière, de plus surprenant que l'immense quantité d'eau que les effets élèvent et

[1] Dangeau, 1704, 14 novembre.

lancent lorsque le tout joue aux promenades du Roi, ou pour faire voir aux étrangers ; ces jeux seroient capables d'épuiser une forte rivière. » Et Blondel ajoute : « Les eaux jaillissantes des bosquets de Versailles dépensent un volume d'eau si considérable lorsqu'elles jouent toutes ensemble, qu'on se contente ordinairement durant l'été seulement, de faire jouer depuis dix heures du matin jusqu'à huit heures du soir, pendant le séjour du Roi à Versailles, les parterres d'Eau et quelques bassins qui s'aperçoivent du château et des terrasses ; en sorte que les grandes eaux ne jouent publiquement qu'aux fêtes de la Pentecôte et de Saint-Louis, ou bien lorsque quelque ambassadeur ou quelque étranger de la première considération viennent visiter cette maison royale. Ce spectacle alors dure environ deux heures et demie, et consomme la quantité de 35,292 muids d'eau. »

Aujourd'hui les jets d'eau sont au nombre de 607, et le service des grandes eaux exige 10,000 mètres cubes d'eau. Elles ont lieu le premier dimanche de chaque mois, de mai à octobre inclusivement, et dans quelques circonstances extraordinaires.

La canalisation en tuyaux de fonte ou de plomb ne mesure pas moins de 20 kilomètres. Ajoutons que tout le service de tuyauterie et de robineterie est neuf, ayant été complètement refait pendant les dernières années du second Empire [1].

Folichencourt.

A la grille du Mail, sur la route de Saint-Cyr, se trouve un bâtiment servant aujourd'hui de maison de portier, qu'on appelait autrefois *Folichencourt*, De cette maison dépendait une suite de jardins qui s'étendaient, entre la route de Saint-Cyr et l'allée du Mail, jusqu'à la grille qui termine, sur la route de Saint-Cyr, l'allée de l'Hiver ou de Saturne [2]. La duchesse de Bourgogne alla faire collation à Folichencourt, le 11 août 1709 [3].

[1] Sous le premier Empire on avait réparé tous les conduits, aqueducs, rigoles et réservoirs qui alimentent les bassins et les jets de Versailles (Fontaine, *Résidences des Souverains*, p. 134).

[2] Atlas de Dubois.

[3] Dangeau.

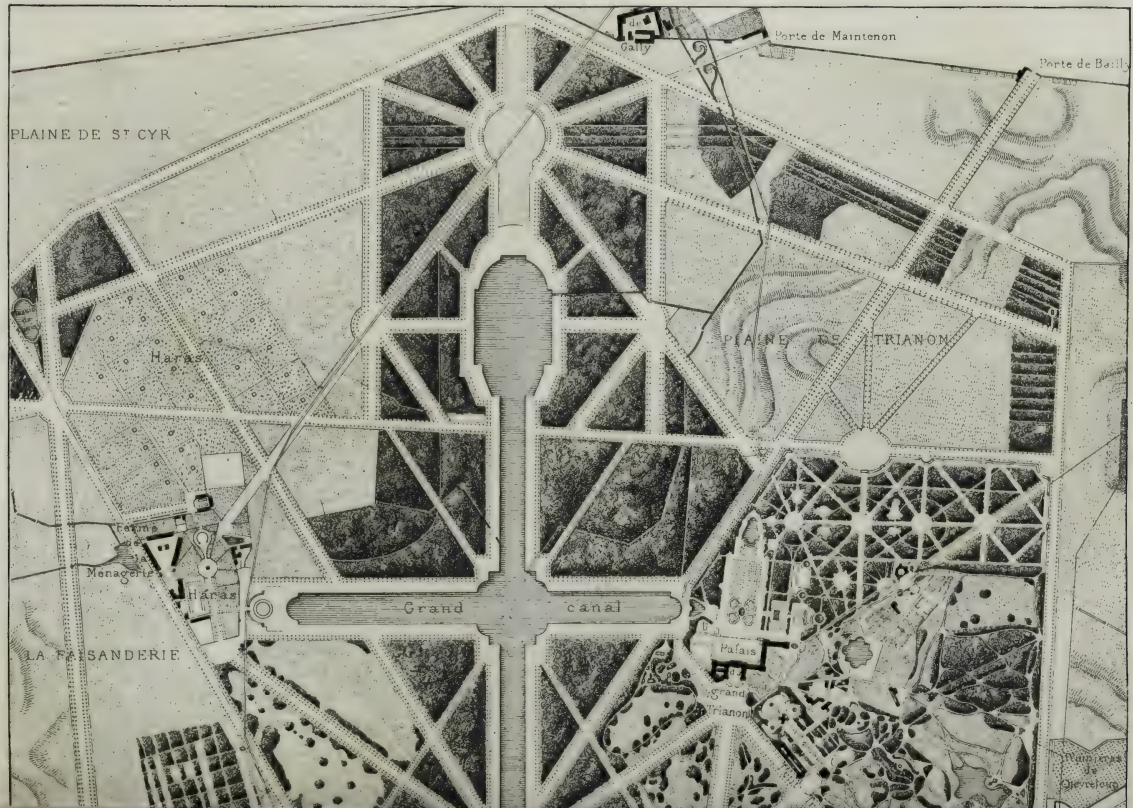
Porte de Maintenon
Porte de Bailly
PLAINE DE St CYR
Haras
PLAINE DE TRIANON
Ferme
Ménagerie
Haras
Grand canal
LA FAISANDERIE
Palais
Grand Trianon
Ruines de Chevelon
Faisanderie

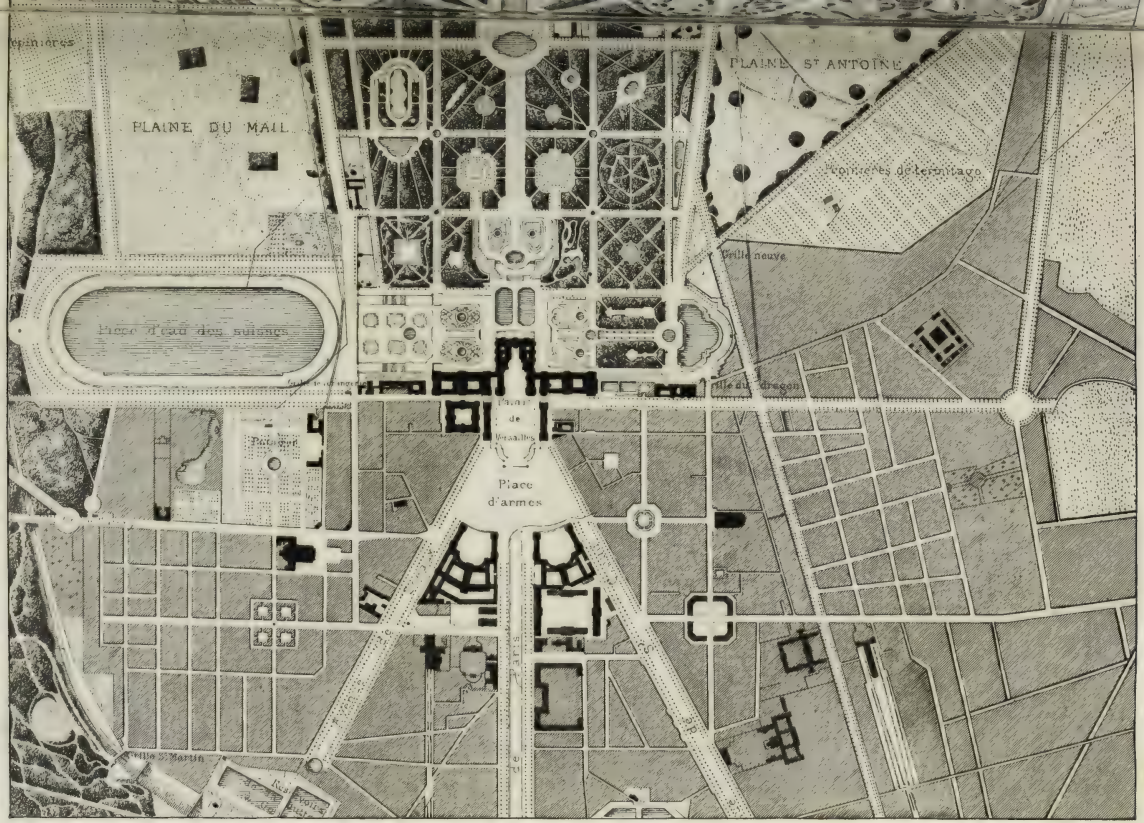

Héliogravure à Chaillot

PLAN DES PARCS DE VERSAILLES ET DE TRIANON

Époque actuelle d'après Mr Ch. Quenet.

CHAPITRE II

LE PETIT-PARC[1]

Le Petit-Parc de Louis XIV existe encore avec son mur percé de 16 portes ou grilles. Il renfermait la Ménagerie et sa ferme, le village de Choisy (détruit), la mare aux Bœufs, devenue le bassin de Choisy, le Grand-Canal, l'Etoile-Royale, au bout du Canal, d'où partaient la grande avenue de Villepreux et huit allées, la ferme de Galie, Trianon, le plateau, la ferme et les bois de Satory, le bois du Cerf-Volant et la pièce d'eau des Suisses. Sa contenance est de 5083 arpents et 50 perches, soit 1738 hectares[2].

On ne peut qu'admirer, en s'y promenant, le grand parti pris de son tracé et la beauté des allées qui le traversent. La route de Saint-Cyr, qui le coupe presque en deux, est bordée de bouquets d'arbres plantés vers la fin du règne de Louis-Philippe par les soins de M. Massey, directeur du Potager. On y remarque aussi une jolie maison de garde, vis-à-vis de la Faisanderie[3], construite par M. Questel.

Les fermes de Galie et de Chèvreloup avaient été vendues

[1] Voir le plan de l'abbé de la Grive publié en 1746, que nous reproduisons d'après la gravure de la *Chalcographie* n° 2971.

[2] D'après les calculs de Laseigne, géographe des Bâtiments du Roi en 1784, cités par Eckard, dans ses *Recherches historiques et biographiques sur Versailles*, 1836, in-8°, p. 88. — Le bureau de l'architecte du palais de Versailles possède un très-beau plan du Petit-Parc, fait en 1825 par le chevalier de Moléon, avec l'indication des tirés.

[3] La Faisanderie est depuis 1871 une caserne, occupée actuellement par deux sections d'infirmiers militaires.

pendant la Révolution, le 19 mars 1797, par les administrateurs du département de Seine-et-Oise ; elles furent rachetées, le 25 février 1806, par Napoléon Ier, représenté par le comte Daru, intendant général de la Maison de l'Empereur [1].

Le Petit-Parc a toujours servi aux chasses des rois ou des empereurs. L'abondance du gibier y était telle sous Louis XV, qu'en 1750 le Roi tua lui seul, en trois heures, 318 pièces, bien que cette année on ne comptât dans le Petit-Parc que le tiers de ce qu'il y avait de gibier dans une année abondante [2].

Aujourd'hui la guerre a remplacé la chasse. Un polygone, ou école de chemins de fer, a été établi, en 1875, à côté de la gare des Matelots, sur le chemin de fer de l'Ouest. On y trouve des docks renfermant le matériel nécessaire à l'instruction des hommes. C'est là que l'on forme les 4 compagnies d'ouvriers militaires de chemins de fer, fortes chacune de 600 hommes ; mais c'est à la gare civile des Matelots que se font les écoles d'embarquement de troupes de toutes armes.

Dès le règne de Napoléon III, la ferme de Satory fut cédée à la Guerre, qui construisit sur le plateau les docks du Génie. Ces docks renferment de vastes magasins, des ateliers de réparation et les parcs du Génie pour les 4e, 5e, 9e, 10e et 11e corps d'armée. En 1874, on créa les docks de l'artillerie, où se trouvent des ateliers de réparation et des parcs renfermant les affûts neufs destinés à former les batteries de réserve pour l'Ouest de la France. Aujourd'hui le plateau de Satory est occupé par un polygone d'artillerie, un autre pour le Génie, un troisième pour l'infanterie, une butte de tir pour toute la garnison, une butte d'école à feu pour l'artillerie, par l'ouvrage des docks qui défend le Haut-Buc, par la lunette de la porte du Désert et par la lunette de Bois-Robert.

Enfin, en 1878, le tir (*Stand*) de Versailles a été établi dans la plaine du Mail.

[1] *Archives de l'administration des Domaines*, à Versailles. — La ferme de Satory fut aussi rachetée par Napoléon Ier.

[2] Luynes, 22 août 1750.

CHAPITRE III

LE GRAND-PARC

On commença à créer le Grand-Parc et à le planter en 1668. L'année suivante, on continua les plantations et on *régala* les allées. Les genêts abondaient partout ; en 1675, on fut obligé d'arracher ceux qui couvraient les allées. En 1677, Louis XIV acheta de nombreuses terres pour compléter le Grand-Parc, et le fit entourer de murs [1], qui ne furent terminés, et les grilles posées, qu'en 1685 [2]. Le Grand-Parc avait 19,345 arpents et 62 perches, soit 6614 hectares, et environ 22,500 toises (43,800 mètres) de tour. Le mur était percé de 25 portes [3], dont plusieurs existent encore, notamment celle de Bièvre, qui est intacte. A chaque porte il y avait un pavillon servant de logement au Suisse qui la gardait.

Le mur longeait le bois des Gonards, qu'il renfermait [4] ; il passait près de Trou-Salé, des Loges, de Toussu, de Châteaufort, de Magny [5], de Voisins-le-Bretonneux, de Montigny, de

[1] « Le Roi alla faire le tour de son nouveau parc, et trouva les murailles à hauteur presque partout. » (Dangeau, 1684, 22 août). — Le 8 décembre 1685, Louis XIV s'enferma avec M. de la Rochefoucauld pour voir le plan de son Grand-Parc et y faire faire tout ce qui pouvait l'embellir pour la chasse (Dangeau).

[2] Les Suisses furent employés à ces travaux en 1679.

[3] Archives de Seine-et-Oise, A, 444, *Plan du Grand-Parc* par Matis, 1694.

[4] Les Gonards ont fait partie du parc jusqu'en 1777; alors Louis XVI les en a séparés par un mur (D'Yauville, *Traité de vénerie*, p. 301.)

[5] Port-Royal était un peu plus loin.

Trappes, des Clayes, de Valjoyeux, de Villepreux, de Saint-Nom-la-Bretesche.

A Marly, le mur séparait les deux parcs de Versailles et de Marly ; de là il arrivait à la Porte Saint-Antoine, bâtie en 1678, mais reconstruite par Mique, sous Louis XVI [1], en laissant en dehors Rocquencourt et le Chesnay.

Le Grand-Parc renfermait les villages de Bailly, de Bois-d'Arcy, de Bouviers, de Buc, de Fontenay-le-Fleury, de Guyancourt, de la Minière, des Moulineaux, avec une faisanderie plus grande que les jardins de Versailles, de Noisy, de Rennemoulin, de Saint-Cyr, avec la Petite-Normandie, de Trou, de Vauluceau, de Villaroy, et les étangs de Bois-d'Arcy et de Bois-Robert, aujourd'hui cultivés, et ceux de Trappes et de Trou [2]. Le Grand-Parc était percé de nombreuses avenues, parmi lesquelles il faut citer celle de Versailles à Marly. Il contenait plusieurs fermes, plusieurs pavillons de chasse, entre autres ceux de Fausse-Repose et des Butards [3].

Le Grand-Parc était rempli de buissons et de remises à gibier, qui y foisonnait. On y courait le cerf, le lièvre ; on y chassait à tir, et on y faisait aussi la chasse du vol avec les équipages entretenus par le Roi. Plusieurs grandes faisanderies étaient établies dans l'enceinte, aux Moulineaux, etc., et le nombre des faisans était prodigieux. Parlant de la chasse du 18 novembre 1707, Dangeau dit : « Jamais on ne vit tant de faisans en l'air ; le Roi en tua beaucoup et en donna à toutes les dames qui avoient suivi la duchesse de Bourgogne. »

Presque tout le Grand-Parc a été aliéné pendant la Révolution ; l'Etat n'a conservé que les bois et les dépendances du service des eaux, étangs et rigoles.

[1] *Cicerone*, 1804.

[2] Cassini, *Carte de France*, feuille n° 1, Paris.

[3] Le pavillon des Butards date de Louis XV et renferme une jolie salle à manger, dont les boiseries sculptées sont fort belles. Il a été réparé, en 1871, après le départ des Prussiens, qui l'avaient sali.

CHAPITRE IV

LE POTAGER[1]

La construction du Grand-Commun et l'établissement des rues de la Surintendance et des Récollets amenèrent la destruction du Potager de Louis XIII. La Quintinie, qui du service de Fouquet était passé à celui de Louis XIV, planta le nouveau jardin, de 1679 à 1682, à côté de la pièce d'eau des Suisses. La grande serre, la maison bâtie pour La Quintinie et les logements des jardiniers sont de 1683 ; la même année on posait à l'entrée principale du Potager, à la porte Royale ouvrant sur la pièce d'eau des Suisses, une belle grille exécutée par Alexandre Fordini[2]. Nous avons déjà dit que l'étang qui occupait le sol fut comblé avec les sables enlevés de la pièce d'eau ; on les recouvrit avec des terres apportées de la montagne de Satory et du Parc-aux-Cerfs[3] « pour les mettre en état d'y planter. » Mais ce ne fut qu'après de longs efforts et à l'aide de nombreux travaux de drainage que La Quintinie parvint à obtenir un sol cultivable.

Le Potager se composait alors d'un grand carré divisé en 16 compartiments, séparés par des allées bordées de contre-espaliers, et d'un bassin circulaire au milieu. Le grand carré était entouré d'une terrasse, de laquelle on descendait par quatre perrons. Les terrasses étaient elles-mêmes entourées

[1] Voir le plan du Potager dans le 1er volume de La Quintinie.
[2] *Comptes des Bâtiments*, 1683.
[3] *Comptes des Bâtiments*, 1679, 1680, 1681.

de 31 petits jardins[1], séparés par des murs, que La Quintinie avait multipliés pour avoir la plus grande surface possible d'espaliers. Les serres se trouvaient, comme aujourd'hui, dans les petits jardins du Nord. Plus tard[2] on ajouta au Potager un grand carré situé au Sud-Est et consacré à la culture des asperges.

Le Potager de La Quintinie a peu changé. Le *clos aux asperges* est devenu le *jardin botanique* de l'école d'horticulture qu'on a établie en 1874 ; les petits jardins ne sont plus qu'au nombre de 13, et les deux terrasses de l'Est et de l'Ouest, modifiées sous Louis XVIII, ont été remplacées chacune par deux rampes douces qui permettent aux voitures d'arriver du haut Potager au grand carré.

Le 24 décembre 1876, on a élevé à La Quintinie, sur la terrasse du nord, une statue en bronze exécutée par M. Cougny. « Dominant ce grand ensemble de cultures variées, elle rappelle aux jeunes élèves de l'école actuelle le cas que l'on fait de l'horticulture au milieu d'une nation éclairée, et les honneurs que peuvent y obtenir les hommes qui, par leurs travaux, savent faire progresser cet art utile entre tous[3]. »

Dès 1670, La Quintinie figure sur les Comptes des Bâtiments, avec 2000 livres d'appointements, en qualité de Directeur des jardins potagers et fruitiers des maisons royales; mais tant que durèrent les travaux, il reçut 4000 autres livres de gratification, en considération des soins qu'il apportait à ses fonctions[4].

Nous n'avons pas à faire ici la biographie ou l'éloge d'un homme si connu et si justement célèbre; il nous suffira de dire comment il fit du Potager royal un modèle de jardinage, dont la renommée dure encore.

A l'époque de la création de ce jardin, l'arboriculture commençait à être fort à la mode. Un des amateurs les plus distingués de l'époque, Arnaud d'Andilly, écrivait en tête

[1] *Mercure Galant*, 1686, novembre, p. 134.
[2] Avant 1732 toutefois. (Voir l'atlas de Dubois.)
[3] Michelin, *Visite à l'école nationale d'horticulture de Versailles*.
[4] Sous Louis XIV, l'entretien du Potager coûtait de 18 à 20,000 livres (Dangeau, 28 avril 1685).

d'un excellent traité qu'il publia en 1662[1] sur la manière de cultiver les arbres fruitiers : « Jamais on ne travailla tant après cette plus noble et plus agréable partie de l'agriculture, que l'on fait depuis quelque temps. Il n'y a personne qui ne parle de fruitiers ; il n'y a que ceux qui n'ont point de terre qui ne plantent point, et ceux-là même ne laissent pas d'en discourir et de se divertir en voyant les fruits et les arbres bien tenus dans les jardins des autres. On recherche toutes les curiosités imaginables qui y peuvent contribuer ; on va même jusque dans l'excès et dans le superflu, et notre siècle et notre pays ne réussissent pas moins maintenant à cet agréable divertissement, qu'il fait dans les hautes connoissances, ou dans les grands emplois des professions relevées, dans lesquelles il est autant éclairé qu'aucun autre qui ait jamais été. Ce qui me fait dire que si cet art ne mérite pas d'être mis au nombre des belles sciences et des principales occupations de l'esprit, il a néanmoins cet avantage qu'il a toujours gardé quelque proportion avec elles, et qu'il les a presque inséparablement suivies par tout le monde. »

La coutume était alors de disposer les arbres fruitiers en buissons, de les tailler à coups de serpe et de croissant, et de leur donner des formes de navires, d'animaux, d'hommes, etc. ; Arnaud fit cesser ces coutumes absurdes. C'est lui qui fit usage le premier des espaliers, ce qui a transformé l'arboriculture, en lui permettant de produire à Paris et aux environs les plus beaux et les meilleurs fruits, en même temps que, par ce procédé, on assurait la réussite des récoltes. Son jardin de Port-Royal devint un modèle ; ses méthodes furent adoptées quand on en vit les résultats. On sait que chaque année il offrait à la reine Anne d'Autriche des pêches magnifiques, que l'on trouvait excellentes malgré le jansénisme bien connu du jardinier.

La Quintinie suivit cette voie. Ses méthodes pour la culture et la taille des arbres fruitiers ont été modifiées ou perfectionnées, et il en reste peu de chose. Où il a été surtout novateur, c'est par les soins intelligents qu'il donna à la production et à la beauté des fruits. Ce qui a fait la grande

[1] Sous le nom de Legendre, curé d'Hénonville.

réputation qu'il a eue à la Cour de Louis XIV, c'est la culture des primeurs. Il avait voyagé en Italie et observé que ce pays obtenait naturellement ses fruits et ses légumes avant le temps où ceux de notre climat peuvent se récolter. Pour hâter ce moment, La Quintinie établit les cultures forcées sous châssis et en serres chaudes. Il donna au Roi des asperges et de l'oseille nouvelle en décembre; des radis, des laitues pommées, des champignons, en janvier; des choux-fleurs, en mars; des fraises, dès les premiers jours d'avril; des petits pois, en avril; des figues et des melons, en juin. Parlant des asperges de primeur, La Quintinie dit : « Il n'appartient guères qu'au Roi de goûter ce plaisir; et peut-être ce n'est pas un des moindres que son Versailles lui a produit par le soin que j'ai l'honneur d'en prendre. »

On ne cultivait à Versailles que la pêche pavie. Ce fruit du Midi est assez médiocre dans nos climats. Les jardiniers de Montreuil, dès 1600, produisaient au contraire des pêches excellentes; mais leurs méthodes restaient secrètes. Vers 1675, La Quintinie décida Nicolas Pépin, l'un d'eux, à venir à Versailles. Bien que Pépin ne lui ait fait connaître qu'une partie des procédés en usage à Montreuil, La Quintinie obtint de bonnes pêches dans les jardins du Roi. Mais le figuier était la principale culture du Potager, Louis XIV aimant beaucoup ses fruits. Il y en avait en espalier; on en comptait 700 en caisses[1], que l'on forçait en janvier dans les serres chaudes. Les espaliers du Potager donnaient, outre les pêches et les figues, des cerises précoces, des abricots, des poires, des prunes, du raisin muscat et du chasselas. Le sol des jardins était planté de légumes de pleine-terre. On ne cultivait aucun fruit exotique[2].

La Quintinie donnait aussi beaucoup de soins à ses « fruiteries », destinées à conserver les fruits pendant l'hiver. Louis XIV, qui était très-friand de raisin muscat, en avait ainsi presque toute l'année.

Les produits du Potager n'étaient pas pour le Roi seul; la coutume, qui s'est conservée longtemps, était d'en distribuer

[1] Lister, 1698.
[2] La Palatine, édition Jaeglé, I, 325.

une partie au public. Pour cela, il existait au bout du grand magasin [1], touchant à la rue du Potager, ce qu'on appelait *le Public*, c'est-à-dire deux petits cabinets pour serrer les herbes qu'on distribuait au public par une porte qui s'ouvrait sur la rue du Potager [2]. « Tout est en ce lieu, dit *le Mercure*, dans une telle abondance, qu'on ne refuse pas d'herbages à tous ceux qui en viennent demander ; et même il y a des gens entretenus, dont le principal emploi est d'en donner [3].

Louis XIV aimait, dans les grands repas, à voir sa table couverte de fleurs. Au mariage de sa fille, Mlle de Blois, avec le prince de Conty, en janvier 1680, la table était décorée de 19 corbeilles d'argent garnies d'anémones, de jacintes, de jasmin, de fleurs d'oranger. Il aimait non moins y voir des fruits. C'était alors l'usage de former de hautes pyramides en plaçant des vases de porcelaine remplis de fruits crus ou confits sur des gradins. Mais on n'osait guères toucher à ces édifices d'apparat, de peur de les détruire. Louis XIV et La Quintinie modifièrent la coutume ; ils conservèrent la pyramide, « l'œuvre », mais ils imaginèrent les « hors d'œuvre », c'est-à-dire les corbeilles pleines de fruits excellents qu'on mangeait, tandis que ceux de l'œuvre n'étaient que pour les yeux des convives.

La Quintinie mourut en 1688. « C'étoit, dit Dangeau, un homme fort distingué pour son habileté dans tout ce qui regardait les jardinages. » On raconte que Louis XIV dit à sa veuve : « Madame, nous venons de faire une perte que nous ne pourrons jamais réparer. » Le Roi aimait à s'entretenir avec son jardinier, qui était fort instruit ; il se plaisait à façonner un arbre de sa main. La Quintinie profitait de cette faveur méritée pour faire sa cour à Louis XIV, qui l'anoblit en 1687 [4].

La liste des étrangers de distinction qui ont visité le Potager de La Quintinie est longue ; nous nous contenterons de mentionner les premiers : le Doge de Gênes, le 18 mai 1685 ; les ambassadeurs de Siam, en octobre 1686. Louis XIV vint

[1] Qui tombe aujourd'hui en ruine.

[2] La porte a été remplacée par une fenêtre avec grille. Les deux cabinets ne sont détruits que depuis quelques années.

[3] Novembre 1686, 2e partie, p. 138.

[4] Pluche, *Spectacle de la nature*, t. II.

se promener plusieurs fois dans le jardin de La Quintinie. Dangeau nous le montre, le 31 août 1684, permettant à ceux qui le suivaient de cueillir et de manger du fruit. Nous l'y retrouvons le 3 octobre 1689. Louis XV visita une fois le Potager.

Sous son règne, les cultures s'augmentèrent de celle de l'ananas. Le Roi avait reçu deux œilletons de cette plante et les avait remis à Louis Lenormand, jardinier en chef[1], qui les cultiva, en obtint de beaux fruits et les présenta à Louis XV le 24 décembre 1733.

Les Comptes des Bâtiments de 1748 nous apprennent qu'il y avait au Potager deux voitures qui servaient à porter les fruits du Roi à Compiègne, Crécy, la Meutte et autres maisons royales où Louis XV était plus souvent qu'à Versailles. L'employé chargé du transport avait le titre de conducteur des fruits du Roi.

A la Révolution, le Potager courait le risque d'être vendu comme propriété nationale. Le ministre Bénezech le sauva en y établissant à l'usage des élèves de l'Ecole centrale un jardin botanique qui fut planté et dirigé par Antoine Richard[2]. En même temps on créait une pépinière nationale dans le clos des asperges; on cédait à la Société d'agriculture de Versailles six petits jardins pour y faire toutes les expériences qui pouvaient intéresser l'économie rurale ou la physiologie végétale; on lui donnait aussi pour tenir ses séances l'ancienne serre des figuiers, où la Société se construisit une salle[3]. La manufacture d'armes du Grand-Commun[4] obtint aussi un jardin pour y établir son banc d'épreuve, dont la butte existe encore en partie.

Sous l'Empire, le Potager rentra dans le domaine de la Couronne et redevint ce qu'il était sous la monarchie. En 1848,

[1] Il fut remplacé par son fils, qui était son adjoint dès 1742.

[2] Arrêté du 8 floréal an III. — Cet arrêté ne fut cependant exécuté que le 10 germinal (30 mars 1799). La cérémonie de l'ouverture fut complétée par la plantation d'un arbre de la liberté, en face de la principale entrée, et par la plantation des premiers végétaux de la collection, qui compta bientôt 2000 plantes classées selon la méthode de M. de Jussieu.

[3] C'est là que se trouvent aujourd'hui les salles d'étude et de collections de l'école d'horticulture.

[4] Voir page 153.

il fut annexé à l'Institut agronomique, après la destruction duquel il fit partie de la liste civile du nouvel empereur.

Une loi de l'Assemblée nationale, votée le 16 décembre 1873, a transformé l'ancien Potager de Louis XIV en une école d'horticulture, dont la direction a été confiée à M. Hardy, à l'obligeance duquel je dois une partie des renseignements qui m'ont permis de rédiger ce chapitre.

Le Potager renferme aujourd'hui de belles serres, des espaliers de vignes, pêchers, poiriers, etc., des contre-espaliers de poiriers, des cordons horizontaux de pommiers et de poiriers, 1100 variétés d'arbres fruitiers, 200 variétés de fraisiers, un jardin botanique, des collections de graines, de bois, de fruits moulés, etc., déjà importantes. Bien qu'il ne soit plus un jardin de production, mais un jardin-école, le Potager continue à donner d'admirables produits en fruits et légumes de pleine-terre et de primeur; ses serres et ses espaliers sont toujours pleins de merveilles succulentes.

Les dépenses de l'Ecole d'horticulture s'élèvent à environ 56,000 francs, dont 6000 pour l'entretien des bâtiments. Le produit des cultures est de 35 à 40,000 francs.

Depuis que ce chapitre a été écrit, le cruel hiver de 1879-80 a presque complètement détruit le Potager. Au moment où le froid précoce et intense éclatait, en novembre, les arbres étaient encore en pleine sève, la nature froide et argileuse du sol permettant aux arbres de conserver très-tard leur végétation. Dans de telles conditions, la gelée a tué 9457 arbres fruitiers, c'est-à-dire plus des trois quarts de ceux qui existaient; 9018 mètres de cordons de pommiers, 2346 mètres de cordons de poiriers, 3885 mètres carrés d'espaliers de vignes, pêchers, poiriers, etc., et 10,858 mètres carrés de contre-espaliers de poiriers ont été détruits. Des neuf vieux poiriers de La Quintinie qui existaient encore, un seul a péri.

QUATRIÈME PARTIE

LES MAISONS ROYALES

CHAPITRE I

LA MÉNAGERIE

« Sous le feu roi Louis XIII, la Ménagerie étoit un édifice médiocre, destiné au rendez-vous des parties de chasse, et composé simplement d'un corps de logis et de deux ailes terminés par quatre pavillons accompagnés d'un parc et d'une ménagerie[1]. »

Dès 1663[2], Louis XIV commença à transformer la Ménagerie de Louis XIII. S'il me semble impossible de préciser quels furent les agrandissements ou modifications apportés aux bâtiments de Louis XIII, il me paraît certain que ce fut alors qu'on construisit cette espèce de tour octogone renfermant une grotte au rez-de-chaussée[3] et un salon au premier étage, ainsi que la galerie qui réunissait le salon au château. Les travaux furent menés activement ; en 1665, le curé permit de travailler le dimanche après la messe[4] ; en 1668, tout était terminé. Louis XIV avait un nouveau « petit château », décoré de peintures par Errard, de cuivres ciselés par Cucci, de rocailles par Delaunay ; les balustres en marbre de la tour octogone étaient l'œuvre du marbrier-sculpteur Jean Legreu[5].

[1] *Description de l'Univers*, par Allain-Manesson Mallet, 1683, in-4°.

[2] La date est donnée par les *Comptes des Bâtiments* de 1686. Cette année on paya à un charpentier 6000 livres qui lui étaient dues depuis 1663 pour les travaux qu'il avait faits à la Ménagerie.

[3] Les *Comptes des Bâtiments* de 1684 parlent de sa construction.

[4] *Lettres et Instructions de Colbert*, V, 325.

[5] *Comptes des Bâtiments*.

Mais la nouvelle Ménagerie fut remaniée plus tard, en 1698, et nous ne donnerons sa description qu'après avoir parlé de son entier achèvement.

Les animaux, les oiseaux surtout, que Louis XIII y avait rassemblés étaient déjà nombreux. Dès 1672, on en acheta de nouveaux, qu'on fit venir surtout du Levant[1]. Nous trouvons dans le poëme de Denis que la Ménagerie possédait : cygnes, tourterelles du Canada, volailles de toute espèce, poules sultanes, faisans, demoiselles, pélicans, canards d'Egypte, oiseaux de rivière, aigrettes, outardes, autruches, hérons, cigognes, grues, pélicans, paons, hérons, un corbeau blanc. La volière, la plus belle de France, avait un bassin qui régnait dans toute sa longueur. Le colombier renfermait 3000 pigeons. Viennent ensuite : moutons de Barbarie à grosse queue, vaches de Flandre et de Hollande, chevaux, sangliers, cerfs, biches, daims, gazelles, chèvres de Perse, porcs-épics, blaireaux, civettes, chameaux, un éléphant, un renard de Canada, le tout placé dans des loges ou dans des cours gazonnées et ornées de bassins avec jets d'eau. On ne trouve de bêtes féroces à la Ménagerie que plus tard. Denis nous apprend encore que la Ménagerie nourrissait, pour la Bouche du roi, des veaux avec du lait et des jaunes d'œuf.

On empaillait les animaux qui mouraient, pour en former une collection[2].

Avant l'achèvement complet des travaux, pendant les fêtes de 1664, Louis XIV mena toute la Cour, le 11 mai, à la Ménagerie, où l'on fut émerveillé du nombre d'oiseaux de toute sorte qui s'y trouvaient rassemblés. Le 10 juillet de la même année, le Roi y fit conduire le cardinal Chigi, nonce du Pape, qui admira aussi la grande diversité d'animaux qu'on lui montra[3]. Le 18 mai 1686, le Doge de Gênes visita la Ménagerie après une promenade sur le Canal[4].

Le petit château servait à faire collation. Monseigneur, la

[1] *Comptes des Bâtiments* de 1672, 1677, 1685, 1688.
[2] *Comptes des Bâtiments* de 1672 et 1680.
[3] *Gazette de France.*
[4] *Mercure Galant.*

Dauphine, la princesse de Conty y allaient en calèche ou en gondole. La princesse de Savoie, future duchesse de Bourgogne, y fit sa première collation le 8 avril 1697[1]. Le 23 juin, la princesse et Mme de Maintenon vinrent de Saint-Cyr y souper avant d'aller rejoindre le Roi à Marly. Le 19 mai 1698, « la duchesse de Bourgogne témoigna au Roi, dit Dangeau, avoir envie d'une ménagerie ; le Roi lui indiqua plusieurs maisons dans le parc qu'elle ira voir pour choisir celle qui lui plaira le plus, et le Roi veut bien faire la dépense de la faire accommoder comme elle le souhaitera. » Quelques jours après, la duchesse de Bourgogne ayant visité ces diverses maisons et n'en ayant point trouvé qui lui convînt, le Roi prit le parti de lui donner la véritable ménagerie. « On prendra, dit Dangeau, pour faire ses jardins quelques-unes des cours où il y a des bêtes présentement, et on lui accommodera et meublera la maison comme elle le désirera[2]. »

Dès le 25, la charmante princesse avait déjà disposé de tous les logements de la maison, et le Roi donna les ordres pour qu'on y fît les aménagements nécessaires.

La duchesse de Bourgogne aimait ce petit château ; elle s'y amusait en liberté, et on ne peut s'empêcher, en voyant tant de ressemblances entre elle et Marie-Antoinette, de dire que la Ménagerie fut son Petit-Trianon.

A peine maîtresse de son nouveau domaine, elle va quérir Mme de Maintenon à Saint-Cyr et l'amène souper à la Ménagerie avec elle et toutes ses dames[3]. Enfant justement chérie du Roi, la duchesse de Bourgogne cherchait toutes les occasions de lui plaire et de le divertir ; à la Cour, c'était par sa vivacité et son esprit ; à la Ménagerie, par un procédé assez original. Elle allait y traire les belles vaches de sa laiterie, et de leur lait faisait elle-même un beurre qu'on servait sur la table du Roi et que S. M. trouvait excellent[4].

Le 12 août 1698, Mansart fut appelé à la Ménagerie pour y recevoir les ordres de la duchesse « sur beaucoup de choses qu'elle y fait faire », notamment « à une petite ménagerie »,

[1] Dangeau.
[2] Dangeau, 23 mai 1698.
[3] Dangeau, 19 juin 1698.
[4] *Lettres de Mme Dunoyer*, citées dans Legrand d'Aussy, II, 52.

qu'elle établissait dans le bois. Dangeau, à la fois chevalier d'honneur et chroniqueur de la duchesse, nous apprend qu'on allait dépenser plus de 50,000 écus pour embellir la résidence favorite de la princesse[1]. On voit sur la cheminée de la salle 133 du musée de Versailles un rapport manuscrit de Mansart adressé le 8 septembre 1699 à Louis XIV[2], sur la décoration des salles de la Ménagerie. Le Roi y a fait de nombreuses annotations en marge ; nous en reproduirons une qui fait bien connaître le bon sens et le bon goût de son auteur. Mansart proposait de peindre les déesses Diane, Pomone, Thétis, Flore, Palès, Cérès, Vénus, Minerve et Junon. Le Roi écrit : « Il me paroît qu'il y a quelque chose à changer, que les sujets sont trop sérieux et qu'il faut qu'il y ait de la jeunesse mêlée dans ce que l'on fera. Vous m'apporterez des dessins quand vous viendrez, ou du moins des pensées. Il faut de l'enfance répandue partout. » Le Roi obtint ce qu'il demandait : Christophe, Simpol, Bertin, Ledieu, Hallé et Poerson firent dix tableaux représentant des jeux d'enfants.

Les travaux terminés, le 21 décembre 1700 le Roi et la duchesse de Bourgogne allèrent voir les appartements qu'on avait achevé de peindre et de dorer. Le Roi les trouva magnifiques et charmants, et ordonna tous les meubles qu'il y voulait faire mettre[3].

Le petit château de la Ménagerie avait sa principale entrée à l'extrémité du chemin qui venait de Versailles. Après avoir franchi la grille d'entrée et parcouru une assez longue avenue formée par les murs de clôture des jardins et plantée d'arbres, on arrivait à deux pavillons entre lesquels était une grille qui fermait la cour du château. La chapelle était dans le pavillon de droite.

Au fond de la cour se développait le château, dont la forme était celle d'un ⊥ renversé. Les bâtiments antérieurs se composaient de deux avant-corps, chacun de deux croisées, et d'une partie rentrante où se trouvait l'escalier qui conduisait au premier étage. La duchesse de Bourgogne y avait

[1] 1er août et 25 septembre 1698.
[2] Qui était alors à Fontainebleau.
[3] Dangeau.

deux appartements : celui de droite pour l'été, celui de gauche pour l'hiver; chacun se composait de cinq pièces ou cabinets. Au delà de l'escalier se développait perpendiculairement aux bâtiments que nous venons d'indiquer la partie postérieure du château, composée d'une galerie et d'un salon octogone, percé de sept fenêtres et terminé par un dôme. C'est dans ce salon que le Roi mangeait quelquefois, quand il allait se promener à la Ménagerie[1].

Les salles du rez-de-chaussée ne servaient qu'aux gardes. Au dessous du salon se trouvait une grotte à l'italienne, voûtée, décorée de rocailles et percée, à son pavé, d'une infinité de petits tuyaux imperceptibles, qui faisaient comme une pluie fine destinée à mouiller les visiteurs et à amuser ceux qui les regardaient.

Les pièces du premier étage, toutes fort petites, étaient revêtues de charmants panneaux de « menuiserie délicate », sculptés par Jules Dugoulon[2] et dorés. Le dedans des panneaux et les plafonds étaient peints de grotesques en coloris et de rehaussé d'or. Cette décoration, l'une des plus belles du temps, avait été exécutée, sur les dessins d'Audran[3], par les plus habiles artistes en ce genre. « Les cheminées, aussi délicates que de forme nouvelle, étaient des marbres les plus rares, ornées de bronzes dorés au feu, avec des glaces. Il y avait aussi des trumeaux avec des glaces dans des parties de lambris. Au dessus des portes, et dans quelques petits panneaux, il y avait plusieurs petits tableaux dans des cadres dorés. » Les chambres étaient encore décorées de paysages d'Allegrain, de jeux d'enfants, de sujets mythologiques peints par Boulogne l'aîné, Blanchart, etc. Le salon et la galerie devaient être décorés dans le même goût et la même richesse que le reste du château, mais la guerre de la succession d'Espagne empêcha la continuation des travaux ; on se contenta de les blanchir et de les décorer de tableaux de fleurs et d'animaux peints par Desportes[4].

[1] *Mercure Galant*, 1686, novembre, p. 112.
[2] *Comptes des Bâtiments* de 1701.
[3] Claude III Audran, qui excellait à peindre les ornements et les grotesques.
[4] Plus tard on y mit aussi des tableaux d'Oudry.

Parmi les merveilles de ce petit château, on citait la balustrade en fer doré de l'un des escaliers qui conduisaient du premier étage à la mansarde. Nulle part il n'y avait de lit, la Ménagerie n'étant qu'une maison à faire collation ou à souper.

Au premier étage régnait extérieurement, autour du château, sur toutes ses façades regardant l'Occident, un balcon permettant de voir à l'aise les animaux qui peuplaient les cours. Mlle de Scudéry parle de ce balcon dans la description qu'elle fait de la Ménagerie. « On entre, dit-elle, dans un grand cabinet à huit faces, qui a sept croisées et un corridor de fer doré au dehors qui règne tout à l'entour. De ce corridor on voit sept cours différentes[1], remplies de toutes sortes d'oiseaux et d'animaux rares. Leurs peintures sont dans le cabinet, comme pour préparer à ce qu'on va voir. »

Au temps de la duchesse de Bourgogne, il y avait une cour de moins ; la première, à droite, était devenue son jardin, au fond duquel on avait bâti la laiterie, qui est détruite, et deux jolis pavillons qui existent encore.

Venaient ensuite la cour de la volière, la cour des pélicans avec un grand bassin plein de poissons, la cour du Rond-d'Eau (abreuvoir), la cour de l'autruche et la cour du puits. Au delà de ces cours symétriques, on trouvait les cours des cerfs, du lion et des belles poules, les loges des animaux féroces, des jardins, un colombier, la ferme avec ses écuries et ses étables[2], et divers bâtiments servant de logements[3].

Disons, pour terminer cette description, qu'on avait établi,

[1] Ces cours étaient disposées en éventail autour de la cour octogone qui entourait la grotte ; elles étaient séparées de cette cour, et entre elles, par des grilles de fer.

[2] La ferme actuelle occupe exactement l'emplacement de l'ancienne.

[3] Ces détails nous sont fournis par la légende qui se trouve sur le plan de Dubois. — Le seul plan gravé de la Ménagerie que nous connaissions est celui qui se trouve dans le recueil de gravures publié en 1724 par N. de Fer sous le titre de : *Les beautés de la France*, in-4° oblong. — Les archives de Seine-et-Oise possèdent deux grands et très-beaux plans de la Ménagerie, par Demarne. Le plan n° 483 est surtout remarquable. Il faut encore ajouter que Pérelle et Aveline ont publié chacun une vue de la Ménagerie, et que la seconde nous paraît plus exacte et plus d'accord avec les plans.

à peu près au milieu de l'avenue du château, une grille qui permettait aux personnes venant à la Ménagerie par le Canal, d'y entrer sans faire de détour.

Louis XIV avait fait un agréable cadeau à la duchesse de Bourgogne ; elle allait se promener presque tous les jours à la Ménagerie, et souvent elle y soupait avec ses dames. Le 12 mars 1703, Louis XIV alla voir la maison favorite de la princesse ; le duc et la duchesse de Bourgogne, et le duc du Maine l'accompagnèrent dans cette visite. Le lendemain il y retourna avec le Dauphin, le duc et la duchesse de Bourgogne, et le duc de Berry ; il donna beaucoup d'ordres à Mansart sur les changements qu'il voulait faire à la Ménagerie, comme il en faisait sans cesse partout. Il y revint plusieurs fois, s'y amusait beaucoup, et dit en sortant, le 24 février 1704, qu'il y reviendrait souvent. Il vint en effet entendre le salut le 25 mai; mais nous ne le retrouvons à la Ménagerie que le 21 décembre 1705, s'y promenant par la neige et la pluie, — le 6 janvier 1707, faisant encore une promenade, — et le 10 août de cette année, montrant en détail ce petit château à la reine d'Angleterre, qui ne le connaissait pas encore; il y soupa avec la reine, son fils qu'on appelait à Versailles le roi d'Angleterre, sa sœur, la duchesse de Bourgogne et le duc de Berry. Ce fut la dernière fois que Louis XIV vint à a Ménagerie.

La duchesse de Bourgogne ne cessait pas d'y aller ; elle y recevait le Dauphin, Mme de Maintenon, le duc de Mantoue (1704), le roi d'Angleterre, sa sœur et des dames anglaises (1705) ; mais sa société ordinaire et préférée se composait du jeune duc de Berry, toujours gai, vif, aimable et aimant à s'amuser, et de ses dames parmi lesquelles se trouvait la jolie et sympathique Mme de Dangeau. Quelquefois le duc de Bourgogne, dévot et sérieux, venait prendre part aux amusements de la Ménagerie. La duchesse s'y livrait à toutes sortes de plaisirs ; elle pêchait dans le Canal, déjeunait, faisait collation, soupait, « dansait aux chansons », jouait aux jeux à la mode du moment, et montait à âne (1705), parce que le Roi lui avait défendu de monter à cheval, ce qu'elle aimait passionnément. Dans son petit palais, la duchesse donnait carrière à ses goûts, à ses ca-

prices, et méritait peut-être ce que dit d'elle la Palatine[1] : « La duchesse de Bourgogne a beaucoup d'esprit ; mais elle est comme toutes les jeunes filles à qui on laisse faire toutes leurs volontés, c'est-à-dire coquette et évaporée. »

La défense d'aller à cheval ayant été levée par le Roi, le 13 juin 1707, la duchesse donna rendez vous, à la Ménagerie, à Mmes de Lorges, de la Vallière, de Listenois et de Dreux, pour monter à cheval. Les ducs de Bourgogne et de Berry conduisirent la cavalcade, qui alla au galop jusqu'à la Bretêche ; en revenant, Mme de la Vallière fit une assez rude chute. On soupa à la Ménagerie. On recommença bientôt de nouvelles courses à cheval ; mais comme il y avait danger de tomber, le 28 août 1707, la duchesse et les dames invitées « essayèrent de monter à cheval, jambe deçà, jambe delà, pour se tenir mieux[2]. » Le 29, il y eut encore une grande cavalcade ; la duchesse et les dames allèrent à Chaville faire collation avec le Dauphin, la princesse de Conty et Madame la Duchesse.

Mais tout a une fin ; après la mort de la duchesse de Bourgogne (1712), la Ménagerie est abandonnée pour toujours, et toutes les terres des environs sont mises en culture[3].

Marie Leczinska alla visiter la Ménagerie le 4 décembre 1725[4] et y retourna quelquefois. En 1727, on y mit beaucoup d'animaux, que les demoiselles de Saint-Cyr venaient voir de temps en temps ; mais la Ménagerie avait perdu toute faveur.

Le duc de Luynes nous dit en 1750[5] : « La curiosité de voir la Ménagerie avoit totalement passé de mode. Un oiseau nouveau que M. Rouillé[6] a donné au Roi a fait naître l'envie de revoir cette maison royale, qui seroit plus digne que l'on en fît plus d'usage. On y a fait et on y fait encore les réparations les plus nécessaires, et l'on peut dire que dès à présent elle est très en état. Il y a même beaucoup d'animaux, entre autres un loup marin..., un pélican, deux tigres, deux

[1] 19 avril 1701.
[2] Dangeau.
[3] *Curiosités*.
[4] *Mercure de France*, p. 3154.
[5] 23 août.
[6] Ministre de la Marine.

ou trois lions, un dromadaire, etc.... Les appartemens de la Ménagerie, dont Mme la Dauphine (Savoie) faisoit grand usage pour des collations, sont encore en très-bon état ; les dorures, les peintures, les sculptures et les plafonds, qui sont charmants, s'y sont bien conservés ; ils sont des dessins du fameux Audran. »

La Ménagerie renfermait, avons-nous dit, plusieurs bâtiments, dont on donnait les logements à quelques protégés. En 1767, Ducis y habitait; c'est là qu'il composa sa tragédie d'*Hamlet*. « Je suis depuis assez longtemps à la Ménagerie, écrivait-il, dans une petite maison seule que j'appelle ma loge, où je travaille fortement à la composition de mon *Hamlet*. J'y goûte les plaisirs les plus doux dans le commerce d'une bonne et aimable sœur dont je suis très-sûr d'être aimé. Mon cher ami, on n'est heureux que par le cœur et par un travail qui vous plaise. Je l'éprouve tous les jours. Je te ferai voir à ton retour que je n'ai point été paresseux, et je paraîtrai à tes yeux tout fier de l'emploi de mon temps et d'avoir prévenu tes reproches[1]. »

Sous Louis XVI, en 1782, il était déjà question de transporter au Jardin des Plantes les animaux de la Ménagerie[2]. La Révolution mit ce projet à exécution.

En 1793, le ministre des Finances offrit les animaux de la Ménagerie au Jardin des Plantes. Bernardin de Saint-Pierre, alors intendant du jardin, se rendit à la Ménagerie et n'y trouva que cinq bêtes : un couagga du Cap, un bubale, un pigeon huppé de Banda, un rhinocéros de l'Inde, un lion du Sénégal et son chien. La Ménagerie avait été pillée ; on avait volé un dromadaire, les singes et les oiseaux ; d'autres animaux avaient été tués, faute d'argent pour les nourrir.

Bernardin envoya au Gouvernement et à la Convention un mémoire dans lequel il demandait qu'on établît une grande ménagerie au Jardin des Plantes, qui deviendrait ainsi un cabinet d'histoire naturelle complet. Le projet adopté, les animaux de la ménagerie de Versailles furent envoyés à Paris, moins les énormes rats de Java qui sont

[1] Lettre du 10 septembre 1767, adressée à M. de Vauchelle.
[2] Bachaumont, 1782, 23 juillet, t. XXI.

restés à Versailles et y pullulent ; et la belle ménagerie qui existe aujourd'hui à Paris fut créée avec les restes de celle de Versailles et les animaux des ménageries qui couraient les foires.

Pendant ce temps, le petit château de la Ménagerie, abandonné, était peu à peu dégradé, pillé et démoli ; une partie des ornements de la chapelle étaient vendus 49 livres en 1793 [1].

La ferme, qu'on avait proposé de vendre en 1796 [2], était devenue en 1799 une école rurale, ou plutôt une bergerie, dirigée par le citoyen Thiroux. On y entretenait un troupeau de moutons, alors composé de 242 têtes, dont on vendait les plus beaux béliers pour améliorer les races communes ; 27 taureaux et vaches de différentes espèces, notamment de la race sans cornes, « la privation de cette arme dangereuse donnant plus de sûreté pour les personnes qui les approchent » ; 13 boucs et chèvres d'Angora ; quatre bœufs [3].

Le gouvernement français, en signant la paix avec l'Espagne à Bâle (22 juillet 1795), avait fait mettre dans le traité que la France pourrait, en cinq ans, acheter 1000 béliers et 4000 brebis mérinos espagnols. Gilbert, l'un des membres du Conseil d'agriculture, fut chargé de faire ces acquisitions ; il eut à vaincre de nombreuses difficultés et ne parvint à faire sortir d'Espagne ses bêtes à laine que vers 1798 ; il mourut à la peine. 383 mérinos choisis dans les onze bergeries ou *cavagnas* les plus renommées (l'Escurial, Negrete, Paular, etc.) vinrent en France ; le plus grand nombre fut placé à Perpignan, où le gouvernement établit une bergerie nationale ; 40 furent envoyés à Rambouillet, augmenter le troupeau créé sous Louis XVI ; d'autres furent livrés aux agriculteurs qui s'étaient engagés envers Gilbert à les prendre. Le Gouvernement forma aussi au Raincy un troupeau destiné à améliorer nos races indigènes et à servir aux expériences de croisement. Du Raincy, le troupeau alla à

[1] *Procès-verbal de la vente des meubles du château de Versailles*, art. 3267 (Archives de la Préfecture de Seine-et-Oise).

[2] *Moniteur universel*, 1796, p. 1435, 1458.

[3] *Journal de Seine-et-Oise*, 20 fructidor an VII (6 septembre 1799).

Sceaux, vint à la Ménagerie et fut plus tard envoyé à l'Ecole vétérinaire d'Alfort.

Le 22 décembre 1799 (1er nivôse an VIII), la République, ou plutôt le Premier Consul, avait donné au citoyen Siéyès, à titre de récompense nationale, et comme témoignage éclatant de gratitude pour les grands services rendus par lui à la Patrie, le domaine national de Crosne[1]. Mais le 6 août 1800 (18 thermidor an VIII), Siéyès échangea le domaine de Crosne contre la ferme de la Ménagerie. Les registres de la Conservation des hypothèques de Versailles, à la date du 5 fructidor an VIII (23 août 1800), renferment la copie de l'acte de concession faite au sénateur Siéyès de la ferme de la Ménagerie.

Ce domaine national se composait : du corps de ladite ferme, comprenant la vacherie du Roi et la couverie, de 235 hectares 63 ares de terres labourables, prés, pâtures et friches, le tout presque d'un seul tenant, et du jardin de ladite ferme. La valeur du domaine était estimée à 280,000 francs, son revenu étant alors de 14,000 francs. En même temps on donnait à Siéyès : la maison des Douanes, à Paris, rue de Choiseul, valant 90,000 francs et rapportant 9000 francs de revenu, et la maison dite de Monaco, *rue Dominique, faubourg Germain*, valant 80,000 francs, son rapport étant de 8000 ; plus « son mobilier national et ses glaces », évalués à 10,071 francs.

L'année suivante, le 12 janvier 1801 (22 nivôse an IX), l'Etat, représenté par le Préfet de Seine-et-Oise, vendait[2] la ci-devant ménagerie des animaux de Versailles, bâtiments, serres, hangars, cours, basses-cours, abreuvoirs, jardins, etc., le tout comprenant 5 hectares 66 ares. Les glaces, cheminées, statues, bancs de marbre étaient exceptés de la vente, et ce qui pourrait se trouver encore de ces objets devait être vendu séparément comme effets mobiliers ; mais il est plus que probable qu'il n'y avait plus rien.

Le revenu de cette partie de l'ancien domaine royal de la Ménagerie était, en 1790, de 2816 francs ; la valeur était estimée à 112,673 francs, 20 centimes. Aux enchères il fut acheté 1,987,000 francs par le citoyen Jacques Bunout, qui devait

[1] Entre Paris et Corbeil, sur l'Yères.
[2] En exécution de la loi du 27 brumaire an VII (17 novembre 1798).

payer cette somme en bons de remboursement des deux tiers de la dette publique ou en effets équivalents, c'est-à-dire en papier plus ou moins déprécié.

Quelques parties de l'ancien domaine, qu'il ne m'a pas toujours été possible de préciser, avaient déjà été vendues par l'Etat et achetées par les citoyens Villers, Legriel et Macaire: ce dernier avait acquis la Faisanderie. M. Francastel acheta, le 12 février 1802 (23 pluviôse an X), à Bunout et à Villers, une partie de leurs terres ; Siéyès les lui racheta le 26 septembre 1802 (4 vendémiaire an XI). Il était aussi devenu possesseur de la Faisanderie, et il ne lui manquait, de l'ancien domaine royal de la Ménagerie, que 5 hectares de terres contenant quelques bâtiments situés à côté de la ferme, vendus par Francastel[1] à un nommé Fessart, et la Lanterne, ancien rendez-vous de chasse situé à côté de la Ménagerie.

Napoléon Ier, occupé de reconstituer le domaine de Versailles, acheta à son tour à Sieyès, le 11 mars 1809, les fermes de la Ménagerie et de la Faisanderie, ainsi que les pépinières du Mail[2]. La propriété de Siéyès avait alors 251 hectares, dont 201 hectares 73 ares de terres labourables, le reste en jardins, bâtiments, ruines de l'ancien château et des loges des animaux, grand abreuvoir, ancienne vacherie du Roi. Napoléon la paya 586,228 francs et l'afferma pour quinze ans à Fessart, qui possédait les 5 hectares et les quelques bâtiments dont nous parlions plus haut[3].

Ledit Fessart voulut les vendre à Charles X en 1825 ; mais il demandait 300,000 francs, et on lui offrait 80,000 francs. Le marché ne put se conclure. En 1835, M. Fessart, toujours fermier de la Ménagerie, fit de nouvelles propositions à Louis-Philippe qui, l'année suivante, se rendit acquéreur, j'ignore à quelles conditions, des 5 hectares.

Dans les dernières années du règne de Louis-Philippe, on

[1] Nous trouvons (*Journal de Seine-et-Oise*, 17 juillet 1806 et 4 juin 1807, 16 juin 1808 et encore en 1811) M. Francastel, ancien commissaire du gouvernement français en Espagne, propriétaire du troupeau de la Ménagerie, et vendant chaque année des béliers et des brebis mérinos.

[2] Les annonces du *Journal de Seine-et-Oise* (1807 et 1810) font savoir qu'on vendait à cette pépinière des arbres fruitiers greffés de toute espèce et des arbres d'ornement.

[3] *Archives de l'Administration des Domaines*, à Versailles.

créa à la Ménagerie, sous la direction de M. de Strada, un haras d'étalons arabes, qui fut supprimé en 1848.

La Ménagerie n'a plus rien de remarquable aujourd'hui que la belle culture de ses terres, la distillerie d'alcool de betterave qu'y a établie l'agriculteur distingué, M. Barbé, qui exploite la ferme, et les ruines de l'ancienne Ménagerie, dont on retrouve encore, mais à l'état de débris, toutes les anciennes dispositions. Le mur semi-circulaire de l'entrée principale du château est encore debout à gauche de cette entrée ; plus loin, à droite, un débris de mur rappelle l'ancienne chapelle ; la grotte est devenue une cave ; les piliers de la cour octogone, l'abreuvoir et le bassin des pélicans existent toujours ; les cours des animaux ont conservé leur forme, mais sont devenues des jardins ou des prés ; les loges des animaux féroces ont été transformées en bergerie, mais leurs piliers de pierre se détachent en jaune sur les plâtres modernes. La volière est rasée jusqu'au sol ; mais au moment de la floraison des prés, une plante à fleurs jaunes, qui se plaît sur les sous-sols pierreux, trace exactement le contour de la volière, d'une façon bien tranchée, au milieu des fleurs blanches et rouges qui couvrent le reste de la prairie. Les deux pavillons de la laiterie, avec leurs frontons sculptés sont les seules ruines assez bien conservées du séjour favori de la duchesse de Bourgogne.

Le degré sur le Canal a été refait en 1847 ; deux statues modernes de Nanteuil le décorent[1].

La *Lanterne* est un élégant rendez-vous de chasse construit sous Louis XVI. Ses façades sont décorées de guirlandes de fleurs et d'armes de chasse ; le jardin est petit, mais bien planté. Vendue à la Révolution, la Lanterne fut rachetée par Louis XVIII, le 26 mai 1818[2], « afin qu'un particulier peu délicat n'en devînt acquéreur, et de là ne fût à portée de détruire le gibier du Roi ». A la mort de Louis XVIII, la Lanterne, qui faisait partie du domaine privé du Roi, fit

[1] Les fermes de Galie et de la Ménagerie ont été louées en 1880 par le baron Hirsch, propriétaire du château de Beauregard et grand financier, pour en faire un parc de chasse à son usage.

[2] Aux héritiers Jouanne, qui l'avaient mise en vente.

retour au domaine de la Couronne en vertu de la loi du 15 janvier 1825[1]. La Lanterne a servi de résidence d'été aux généraux commandant l'École de Saint-Cyr pendant la Restauration.

[1] Voir aux archives du Domaine à Versailles, une lettre du 20 juillet 1832 adressée par M. Chambellant, régisseur des domaines de la Couronne à Versailles, à M. Empis, directeur général des domaines de la Couronne.

CHAPITRE II

CLAGNY

En 1665, pour agrandir son domaine de Versailles, Louis XIV acheta à l'hôpital des Incurables de Paris la terre et seigneurie de Clagny, et aux Religieux de Sainte-Geneviève la ferme de Clagny. Chacune de ces acquisitions fut payée 75,000 livres. Vers 1672, le Roi fit construire à Clagny une maison de ville pour sa nouvelle maîtresse, Mme de Montespan. « Elle n'en fut pas contente, dit au Roi que cela ne pouvoit être bon que pour une fille d'Opéra, la fit abattre et se fit bâtir le château de Clagny [1]. »

Louis XIV, qui était au plus fort de sa passion pour la marquise, chargea Mansart de faire les plans d'un palais qui satisfît l'orgueilleuse sultane : ce fut le début de Mansart dans la faveur du Roi. Le 22 mai 1674, Colbert envoyait les plans à Louis XIV, qui lui répondait : « Votre fils m'a remis le plan pour la maison de Clagny ; je ne réponds rien encore là dessus, car je veux savoir la pensée de Mme de Montespan. » Le 12 juin, le Roi écrivait à Colbert : « J'ai ordonné à votre fils de vous envoyer le plan de la maison de Clagny et de vous dire qu'après l'avoir vu avec Mme de Montespan, nous l'approuvons tous deux, et qu'il falloit commencer à y travailler. Je crois qu'on aura déjà commencé. J'approuve votre pensée sur ce que vous proposez de faire cette année par votre lettre du 5 ; vous la suivrez donc tout à fait et y

[1] Luynes, IX, 255.

ferez travailler sans perdre un moment de temps. Mme de Montespan a grande envie que le jardin soit en état d'être planté cet automne ; faites tout ce qui sera nécessaire pour qu'elle ait cette satisfaction et me mandez les mesures que vous aurez prises pour cela. »

Les travaux, commencés en 1674, marchèrent vite ; mais le château était très-grand, et il ne fut terminé qu'en 1680[1]. Pendant ce temps, Mme de Montespan demeura sans doute dans un petit bâtiment fort ancien qui existait à Clagny[2].

En 1675, Bossuet et Bourdaloue crurent avoir fait cesser le scandale des amours du Roi et de Mme de Montespan ; les deux amants se séparèrent.

Mme de Scudéry écrivait, le 16 avril, à son ami Bussy-Rabutin : « Le Roi et Mme de Montespan se sont quittés, s'aimant, dit-on, plus que la vie, purement par un principe de religion. On dit qu'elle retournera à la Cour sans être logée au château, et sans voir jamais le Roi que chez la Reine. J'en doute ou que du moins cela puisse durer ainsi, car il y auroit grand danger que l'amour ne reprît le dessus. » Et Bussy de lui répondre : « Je sais la retraite de Mme de Montespan, mais ce que je sais aussi, c'est qu'elle ne demeurera à la Cour que comme maîtresse ; car on ne remporte la victoire sur l'amour qu'en fuyant. »

En effet, Louis XIV, parti pour l'armée de Flandre, ne pensait qu'à Mme de Montespan et s'occupait sans cesse de Clagny. Ses lettres sont pleines de recommandations à Colbert à l'endroit de ce château, et de ce qu'il fallait faire pour donner satisfaction à toutes les exigences et à tous les caprices de la marquise. Le 28 mai 1675, il écrit du camp de Gembloux : « Mme de Montespan m'a mandé que vous avez donné ordre qu'on achète des orangers[3], et que vous lui demandez toujours ce qu'elle désire ; continuez à faire ce que je vous ai

[1] Une note écrite sur une gravure de Pérelle du Cabinet des Estampes, indique que les intérieurs n'étaient pas encore achevés en 1679. Les sculptures de la galerie, exécutées par Cornu, ne furent terminées et payées qu'en 1685 et 1686 (*Comptes des Bâtiments*).

[2] *Vie de Colbert*, Cologne, 1696, p. 41.

[3] On avait déjà, en 1674, acheté des orangers pour une somme de 38,175 livres (*Comptes des Bâtiments*).

ordonné là dessus comme vous avez fait jusqu'à cette heure. » — Le 5 juin, au camp des Latines : « Continuez à faire ce que Mme de Montespan voudra. » — Le 8 juin : « La dépense est excessive, et je vois par là que pour me plaire rien ne vous est impossible. Mme de Montespan m'a mandé que vous vous acquittiez fort bien de ce que je vous ai ordonné, et que vous lui demandez toujours si elle veut quelque chose : continuez à le faire toujours. » — Le 15 juin, au camp sur la hauteur de Nay : « Je suis très-aise que vous ayez acheté des orangers pour Clagny ; continuez à en avoir de plus beaux, si Mme de Montespan le désire. »

Mme de Montespan ne paraissait pas croire que la rupture fût définitive ; elle continuait à s'occuper de Clagny comme si elle eût été encore la maîtresse du Roi. « Elle s'amusoit fort à ses ouvriers », dit Mme de Sévigné. Monsieur, la Reine même allaient la voir à Clagny. « Il y a des dames qui ont été à Clagny, écrit encore Mme de Sévigné ; elles trouvèrent la belle si occupée des ouvrages et des enchantemens que l'on fait pour elle, que pour moi je me représente Didon qui fait bâtir Carthage : la suite de l'histoire ne se ressemblera pas. »

La campagne finie, le Roi revient à Versailles le 21 juillet ; Bossuet va au-devant de lui. A la vue du visage sérieux du prélat, Louis XIV se hâte de lui jeter ces mots : « Ne me dites rien ; j'ai donné mes ordres pour qu'on prépare au château un logement à Mme de Montespan. » Elle reparut en effet à la Cour et y vécut d'abord sur le pied d'amie du Roi, celui-ci assez résolu à persister dans cette affection innocente, Mme de Montespan chagrine de trouver le Roi si affermi [1]. Le jubilé, les fêtes de Pâques, un nouveau départ du Roi pour l'armée [2] et un voyage de Mme de Montespan aux eaux de Bourbon reculèrent la rechute inévitable jusqu'au retour du Roi. « Le Roi arrive ce soir à Saint-Germain, écrit Mme de Sévigné, le 8 juillet 1676, et par hasard Mme de Montespan s'y trouve aussi le même jour. J'aurois voulu donner un autre air à ce retour, puisque c'est une pure amitié. » Louis XIV alla ensuite voir Mme de Montespan à Clagny ;

[1] Mme de Sévigné, lettres du 31 juillet et du 11 septembre 1675.
[2] Le 16 avril 1676.

Mme de Richelieu y était toujours en tiers ; mais Mademoiselle de Montpensier remarque que « ce tiers ne dura pas longtemps ». Il faut laisser la spirituelle Mme de Caylus raconter la fin de cette séparation : « Le Roi vint donc chez Mme de Montespan, comme il avoit été décidé ; mais insensiblement il la tira dans une fenêtre ; ils parlèrent bas assez longtemps, pleurèrent et se dirent ce qu'on a accoutumé de dire en pareil cas ; ils firent ensuite une profonde révérence à ces vénérables matrones, passèrent dans une autre chambre, et il en advint Mme la duchesse d'Orléans [1], et ensuite le comte de Toulouse. »

Quand le château de Clagny fut achevé, il se trouva qu'on avait dépensé en achats de terres, en constructions, en marbres, sculptures, peintures et dorures, en orangers, jardins et potagers, une somme de 3 millions et demi de livres de ce temps, soit 17 ou 18 millions de francs [2].

La façade du château était juste à la hauteur des rues de Provence et du Parc-de-Clagny ; le milieu de la façade était au pont que l'on trouve aujourd'hui sur la voie du chemin de fer. L'aile gauche atteignait le boulevard de la Reine ; l'aile droite, la rue Berthier prolongée. Les jardins et parterres occupaient l'espace compris entre la rue de Provence et l'étang de Clagny. Cet étang, fort étendu, commençait à 125 mètres à l'Est de la rue Duplessis et se terminait à la rue Maurepas, couvrant tout l'espace compris entre la rue Berthier, au Nord, et la rue Neuve, au Midi. On entrait au château du côté de l'Est par une avenue qui débouchait sur le chemin de Versailles à Paris [3].

Clagny était presque aussi grand et aussi beau que Versailles ; mais rien n'était trop beau pour servir de demeure à l'incomparable divinité qui dominait Louis XIV. Il faut voir dans le recueil de plans publiés par Michel Hardouin [4], sur le

[1] Mlle de Blois, née le 4 mai 1677 ; — ce qui place cette scène au commencement d'août 1676.

[2] *Comptes des Bâtiments.*

[3] Avenues de Saint-Cloud et de Picardie.

[4] Livre de tous les plans, profils et élévations..... du chasteau de Clagny que Sa Majesté a fait bastir près Versailles et exécuté par Mgr Colbert..... du dessein du Sr Mansart, architecque du Roy..... et mis en lumière par

tableau de J.-B. Martin conservé au musée de Versailles[1] et sur les gravures de Pérelle et de Rigaud[2] quelles étaient la grandeur et la magnificence de ce palais.

Clagny était précédé d'une place semi-circulaire, sur laquelle s'ouvraient trois grandes avenues, comme à la place d'Armes. Une grande avant-cour, de 64 mètres de longueur et bordée de fossés à l'entrée, conduisait au château, qui avait la même forme que celui de Versailles, un grand avant-corps central, à un étage, et deux ailes n'ayant qu'un rez-de-chaussée, le tout présentant, en ligne droite, un développement de 170 mètres. Clagny avait une orangerie et une grande serre, des jardins, deux potagers[3], une pépinière, une ménagerie[4], des écuries, etc. Le sous-sol renfermait les caves, la boulangerie, quelques offices, les cuisines et le garde-manger. L'avant-corps contenait, au rez-de-chaussée et dans sa partie antérieure, un grand salon, les deux chambres à coucher du Roi et deux chambres de parade ; — dans la partie gauche, une splendide galerie de 70 mètres de long sur 8 et demi de large et occupant toute la hauteur du château ; — dans la partie droite, une chapelle, un grand vestibule et un escalier monumental. L'aile droite du rez-de-chaussée renfermait l'orangerie ; l'aile gauche, les offices. Au premier étage : chambres, anti-chambres, salons et cabinets. Tous ces appartements étaient décorés de sculptures, de peintures, de marbres et de dorures[5].

Les jardins et les bosquets dessinés par Le Nôtre ne purent

Michel Hardouin, l'un des entrepreneurs des bastimens de Sa Majesté au dit Clagny, — achevé d'imprimer pour la première fois le 16 mars 1680, — in-folio, s. l. n. d. Les gravures qui portent la date de 1678 sont signées de Michel Hardouin.

[1] N° 740.

[2] *Chalcographie*, n°s 2787 et 2788.

[3] L'un à Clagny, l'autre à Glatigny (*Comptes des Bâtiments*).

[4] Dargenville nous apprend que Bonnard avait peint à la ménagerie de Clagny une perspective représentant un vestibule ouvert, à travers lequel on voyait la continuation du jardin et un bois, et dans le lointain le prince de Dombes chassant le cerf. Ce Bonnard doit être Robert-François, professeur à l'Académie de Saint-Luc, vivant encore en 1759 (Herluison, *Recueil des actes concernant les artistes*).

[5] Leur description se trouve dans : le *Mercure Galant*, 1686, novembres p. 86 ; — les *Dictionnaires géographiques* de La Martinière et de Thomas Corneille ; — le *Voyage pittoresque des environs de Paris* de Dargenville.

avoir l'étendue nécessaire qu'après l'acquisition de la terre de Glatigny, qui fut achetée dans ce but au prix de 250,000 livres. « Le jardin, dit le *Mercure*, tire son plus grand ornement d'un bois de haute futaie, de plusieurs parterres en broderie et des boulingrins de diverses figures, ainsi que des bosquets de charmille et des cabinets de treillages ornés d'architecture. Il y a de très-belles palissades de myrtes qui sont assez garnies pour enfermer des caisses remplies d'orangers et d'autres arbrisseaux, de manière que les caisses n'étant point vues, il semble que les orangers soient nés dans les palissades. L'étang appelé de Clagny sert aussi de canal à la vue du château. »

« On vit pour la première fois dans ces jardins, des portiques, des treillages, des berceaux et des cabinets. Des Hollandais, habiles dans ces sortes d'ouvrages, et mandés par le Roi, y furent employés[1]. » Le parc, qui était en dehors, était percé de belles routes pour la chasse.

Mais c'est Mme de Sévigné qu'il faut suivre pour visiter ces beaux jardins.

Nous fûmes à Clagny : que vous dirai-je ? c'est le palais d'Armide ; le bâtiment s'élève à vue d'œil ; les jardins sont faits : vous connoissez la manière de Le Nôtre ; il a laissé un petit bois sombre[2] qui fait fort bien ; il y a un petit bois d'orangers dans de grandes caisses ; on s'y promène ; ce sont des allées où l'on est à l'ombre ; et pour cacher les caisses, il y a des deux côtés des palissades à hauteur d'appui, toutes fleuries de tubéreuses, de roses, de jasmins, d'œillets : c'est assurément la plus belle, la plus surprenante, la plus enchantée nouveauté qui se puisse imaginer : On aime fort ce bois[3].

En 1676, Mme de Sévigné parle de la ménagerie de Clagny. M. de Langlée avait fait un magnifique présent à Mme de Montespan, « une robe d'or sur or, rebrodé d'or, rebordé d'or, et par dessus un or frisé, rebroché d'un or mêlé avec un certain or. »

[1] Dargenville.

[2] Ce petit bois, fort ancien, se trouvait sur la terre de Clagny quand le Roi en fit l'acquisition (*Mercure*).

[3] Lettre du 7 août 1675.

Dangeau, dit-elle, a voulu donner des présens aussi bien que Langlée. Il a commencé la ménagerie de Clagny : il a ramassé pour plus de deux mille écus de toutes les tourterelles les plus passionnées, de toutes les truies les plus grasses, de toutes les vaches les plus pleines, de tous les moutons les plus frisés, de tous les oisons les plus oisons, et fit hier repasser en revue cet équipage, comme celui de Jacob, que vous avez dans votre cabinet à Grignan[1].

On a vu que Louis XIV avait deux chambres à coucher au château de Clagny. Au premier moment on s'étonne de ce fait, et on trouve au moins étrange que le Roi ait son appartement chez sa maîtresse, parce qu'on part de cette idée fausse que Clagny est à Mme de Montespan. On l'avait construit pour en faire sa demeure, mais il n'était pas à elle ; il appartenait à Louis XIV, qui y logeait sa maîtresse. Ce n'est qu'en 1685, après son mariage avec Mme de Maintenon, que Louis XIV, rompant toutes relations avec Mme de Montespan, lui donna Clagny et Glatigny.

J'appris, dit Dangeau[2], que Mme de Montespan avoit affermé Clagny et Glatigny 20,000 francs ; le Roi lui a donné ces deux terres, et la donation en a été expédiée au commencement de l'année ; elle a été enregistrée à la chambre des Comptes et à la cour des Aides. Ces terres sont substituées à M. le duc du Maine et à ses enfans mâles, et, s'il venoit à manquer, à M. le comte de Toulouse et à ses enfants mâles, à faute desquels ces terres sont reversibles à la Couronne. Le Roi ne se mêlera plus de l'entretènement de la maison, des jardins ni du parc. Avant cette donation, Mme de Montespan ne laissoit pas de jouir de ces deux maisons, mais elle n'en avoit pas le revenu.

En même temps Louis XIV assura un revenu de 3000 louis d'or par quartier à Mme de Montespan[3].

La disgrâce publique suivit de près la rupture de ces coupables relations. Le Roi malade dut aller à Barèges : ce fut à qui serait du voyage, lorsque le Roi fit savoir, le 21 mai 1686[4],

[1] C'étaient de petites figures d'hommes et d'animaux que l'abbé de Coulanges avait envoyées en 1675 à M. de Grignan pour orner son cabinet.

[2] 1685, 3 avril.

[3] Dangeau, 1707, 12 janvier. — A cette époque, la rareté de l'argent força Louis XIV à réduire la pension à 1000 louis par quartier.

[4] Dangeau.

qu'il partirait le lendemain des fêtes de la Pentecôte. « Mme de Montespan, n'ayant pu obtenir d'être du voyage, s'en alla de chagrin à Paris, où le dépit lui ayant donné de grandes vapeurs, les princes ses enfants s'y en allèrent en grande diligence; mais ils revinrent dès le soir, ayant appris la cause de son mal. De l'humeur dont elle étoit, il étoit bien difficile qu'elle digérât facilement une disgrâce aussi manifeste que celle-là, et elle ne pouvoit se résoudre à quitter la Cour, de quelque manière que ce pût être, encore moins par une disgrâce [1]. »

Supportée à la Cour à cause de ses enfants, surveillée de près par Mme de Maintenon, Mme de Montespan eut à subir de nombreux froissements d'amour-propre, et ne pouvant s'habituer à être au dernier rang là où elle avait si fièrement tenu le premier, elle se décida, en 1691, à se retirer à Paris, au couvent de Saint-Joseph. Elle donna son domaine de Clagny au duc du Maine, qui se maria, en 1692, à une princesse de Condé, Mlle de Charolais.

La duchesse du Maine était si petite, que, malgré ses hauts talons, elle n'était pas plus grande qu'un enfant de dix ans. Elle n'était pas jolie. « Quand elle ferme la bouche, dit la Palatine, elle n'est pas laide; elle a de vilaines dents et mal rangées. Elle n'est pas très-grosse; elle met horriblement de rouge; elle a de jolis yeux; elle est blanche et blonde. » Mais elle avait beaucoup de vivacité, de l'esprit, une physionomie très-mobile, et elle allait, dans quelques années, rendre la vie à Clagny, devenu désert depuis le départ de Mme de Montespan.

Saint-Simon, à la date de 1705, écrit dans ses Mémoires:

Mme du Maine depuis longtemps avoit secoué le joug de l'assiduité, de la complaisance et de tout ce qu'elle appeloit contrainte; elle ne se soucioit ni du Roi ni de M. le Prince, qui n'auroit pas été bien reçu à contrarier où le Roi ne pouvoit plus rien, qui étoit entré dans les raisons de M. du Maine. A la plus légère représentation il essuyoit toutes les hauteurs de l'inégalité du mariage, et souvent pour des riens, des humeurs et des vacarmes qui avec raison lui firent tout craindre pour sa tête. Il prit donc le parti de la

[1] *Mémoires du marquis de Sourches.*

laisser faire et de se laisser ruiner en fêtes, en feux d'artifice, en bals et en comédies qu'elle se mit à jouer elle-même en plein public, et en habit de comédienne, presque tous les jours à Clagny [1].

Dangeau parle du théâtre de Clagny pour la première fois le 21 décembre 1705 ; il dit que la duchesse du Maine joua la comédie devant le duc d'Orléans, la princesse de Conty et beaucoup de gens de la Cour. Un mois après, le 24 janvier 1706, on représenta la tragédie de *Joseph*, par l'abbé Genest, l'un des auteurs favoris de Mme du Maine. Beaucoup de dames et de courtisans, comme toujours, assistèrent à la représentation. La pièce fut jouée une seconde fois le 1er février ; une troisième fois, le 8, devant le duc et la duchesse de Bourgogne, et le duc de Berry. Le *Mercure Galant* rendit compte de cette soirée.

Vous savez que M. le duc et Mme la duchesse du Maine donnent tous les ans, pendant le carnaval, des divertissemens où la magnificence, quelque grande qu'elle soit, brille souvent moins que l'esprit, la galanterie et le bon goût. Ils ont ouvert cette année ces divertissemens par une pièce de théâtre de la composition de M. l'abbé Genest, de l'Académie françoise.... Celle qui a été représentée à Clagny sous le nom de *Joseph* n'a pas moins tiré de larmes qu'elle s'est attiré d'applaudissemens des auditeurs, et quoiqu'elle ait été représentée trois fois, la foule y a toujours été grande, les applaudissemens toujours égaux, et les larmes qu'elle a fait répandre ont toujours causé beaucoup de plaisir, puisqu'il n'en est point qui touche davantage et auquel on soit plus sensible qu'à celui qui est causé par les larmes de joie. M. l'abbé Genest a conservé dans cet ouvrage la fidélité de l'Ecriture et la simplicité majestueuse de l'écrit sacré qu'il a imité, dont l'expression paroît aussi dans la conduite du sujet. Mme la duchesse du Maine représentoit Azanesh, femme de Joseph, et quoique M. l'abbé Genest n'en ait trouvé que le nom dans le lieu où il a puisé son sujet, le caractère qu'il lui a donné a paru tout à fait convenable. Mme la duchesse du Maine joua ce rôle avec une noblesse délicate et un agrément qui l'a fait admirer. Mlle de Mérus représenta Thermasis, dame égyptienne, confidente d'Azanesh, et M. Baron le père, qui représentoit Joseph, joua ce rôle d'une manière qui ne peut être mieux imitée, et toute l'assemblée trouva qu'il n'avoit jamais mieux joué. M. de Malezieu [2] fit le per-

[1] T. V, p. 78.

[2] Ancien précepteur du duc du Maine, charmant esprit, qui était devenu l'ordonnateur des fêtes et plaisirs de la duchesse du Maine.

sonnage de Juda, et la force de son jeu lui attira de grandes louanges. Il fut imité par son fils dans le rôle de Ruben. Un de ses plus jeunes représenta Benjamin, et son air d'innocence et sa beauté touchèrent extrêmement. M. de Vernonselles, gentilhomme de M. le duc du Maine, représentoit Siméon, et ce gentilhomme ayant été obligé de partir pour s'embarquer avec M. le comte de Toulouse, M. le marquis de Roquelaure joua son rôle dans la troisième représentation, quoiqu'il n'eût eu que très peu de temps pour l'apprendre. Ce marquis, qui est lieutenant de gendarmerie, n'est pas moins distingué par sa valeur que par son esprit. Le jeu de M. le marquis de Gondrin [1] fut admiré dans le rôle de Pharaon; ce marquis a très-bonne mine; il est admiré de toute la Cour, et sa présence ne peut manquer de lui attirer des applaudissemens. M. d'Erlach, capitaine aux Gardes suisses, s'acquitta très-bien du rôle de l'intendant ou majordome de Joseph, et il entra parfaitement dans le rôle qu'il représentoit. M. de Rozeli [2] fit celui d'un vieil Hébreu que Joseph venoit de tirer d'esclavage, et qu'il arrêtoit auprès de lui dans la maison de Jacob. Tous ces messieurs, animés du désir de plaire à M. le duc et à Mme la duchesse du Maine, et par l'exemple d'une si grande princesse, ne négligèrent rien pour l'exécution de leur rôle, et l'on peut dire qu'il seroit difficile de trouver ailleurs des spectacles de cette nature mieux exécutés [3].

« Le 8 mars, la duchesse de Bourgogne alla le soir à Clagny, où elle avoit prié Mme la duchesse du Maine de jouer la comédie de *Fine mouche* [4]. » C'est encore le *Mercure Galant* qui va nous donner le feuilleton de la soirée.

Mme la duchesse de Bourgogne se rendit à Clagny sur les sept heures du soir, accompagnée de S. A. R. Madame et suivie de tout ce qu'il y a de plus distingué à la Cour. Mme la duchesse du Maine lui donna une comédie-ballet, intitulée la *Tarentole*, de la composition de M. de Malezieu. Il m'est impossible de vous faire ici le détail de tous les agrémens de ce spectacle : ce que je puis vous dire, c'est qu'il n'y a pas deux avis sur le mérite de cette pièce. Toute la Cour s'est récriée sur la conduite, sur l'invention et sur la nouveauté du sujet, qui amène naturellement la danse et la musique; l'esprit y brille partout. Les règles de l'art y sont observées dans la

[1] Fils de M. et de Mme de Montespan, depuis duc d'Antin.

[2] Excellent acteur, depuis longtemps retiré du théâtre. Baron avait aussi abandonné le théâtre depuis 1691.

[3] *Mercure Galant*, 1706, février, p. 265.

[4] Dangeau. C'est ainsi que notre chroniqueur appelle la *Tarentole*. Cette charmante pièce de M. de Malezieu avait déjà été représentée à Clagny dans le mois de février ; la musique était de Mathau, et les ballets de Ballon (Léris, *Dictionnaire des théâtres*).

dernière rigueur, et au lieu que dans la plupart des comédies-ballets on voit des gens qui dansent et qui chantent sans qu'on sache pourquoi, dans cette pièce le chant et la danse naissent tellement de l'intrigue, qu'elle ne pourroit subsister sans ces accompagnemens. M. Mathau, ordinaire de la musique du Roi, a fait voir en cette occasion de quoi il est capable. Pour répondre à l'intention de l'auteur, il falloit des airs de différens mouvemens; il en falloit dans le goût italien, enfin il en falloit de tous les caractères, et c'est ce qu'il a merveilleusement exécuté. M. Ballon ne s'est pas moins distingué par la beauté des ballets dont il a entremêlé ce spectacle et où il s'est fait admirer encore par l'exécution avec MM. Dumoulin. Mme la duchesse du Maine joua le rôle d'une suivante, qui a grande part à toute l'intrigue; cette princesse fit voir qu'elle n'étoit pas moins excellente actrice dans le comique que dans le sérieux. Mlle de Moras, qui représentoit la maîtresse et qui, pour tromper son père, contrefaisoit la muette et paroissoit avoir des mouvemens convulsifs, fit des merveilles dans son rôle, qui est d'une exécution fort difficile. M. Baron le père, sous le nom de M. de Pincemaille, jouoit le rôle du père de la malade; c'est un vieillard fort timide, fort avare et bègue. Il est impossible de rien dire d'assez fort pour donner une idée parfaite de l'excellence de son jeu, et peut-être n'a-t-on jamais rien vu de comparable à la manière dont il joua. M. de Malezieu, qui traitoit la malade en qualité de médecin empirique, s'en acquitta dans la dernière perfection. MM. ses fils, M. de Caramont et M. de Dampierre, gentilshommes de M. le duc du Maine, qui avoient des rôles de caractères fort différens et qui avoient grande part à l'intrigue, reçurent aussi de grands applaudissemens, et l'on rit autant à la *Tarentole* qu'on avoit pleuré à *Joseph;* et les vieux courtisans s'écrièrent plus d'une fois qu'on n'avoit rien vu de pareil depuis Molière, et que Mme la duchesse du Maine, sans sortir de sa maison, avoit trouvé le moyen de rappeler la mémoire de ces divertissemens où l'on voyoit toujours régner le bon goût, l'esprit et la magnificence [1].

La saison théâtrale de Clagny finit le 28 mars avec la quatrième représentation de *Joseph*, joué devant Monseigneur, la duchesse de Bourgogne et le duc de Berry [2].

Pendant l'hiver de 1707, la duchesse du Maine donna plusieurs bals à Clagny, la plupart en masques, où alla Mme la duchesse de Bourgogne. Mais, dit Saint-Simon [3]:

[1] *Mercure Galant*, 1706, mars, p. 260.

[2] *Joseph* donné au public, sur le théâtre français, le 19 décembre 1710, n'eut pas le même succès qu'à Clagny ; il ne fut joué que onze fois (Lériis).

[3] T. V, p. 348. — Voir aussi t. VI, p. 155.

Mme du Maine se mit de plus en plus à jouer des comédies avec ses domestiques[1] et quelques anciens comédiens. Toute la Cour y alloit ; on ne comprenoit pas la folie de la fatigue de s'habiller en comédienne, d'apprendre et de déclamer les plus grands rôles et de se donner en spectacle public sur un théâtre. M. du Maine, qui n'osoit la contredire de peur que la tête ne lui tournât tout à fait, comme il s'en expliqua une fois nettement à Mme la Princesse en présence de Mme de Saint-Simon, étoit au coin d'une porte, qui en faisoit les honneurs. Outre le ridicule, ces plaisirs n'étoient pas à bon marché.

Le 9 janvier, on joua les *Femmes savantes* devant Madame et beaucoup de dames et de courtisans. Le 22 janvier, ce fut la comédie des *Importuns de Châtenay*, par M. de Malezieu, qui eut les honneurs de la soirée. « Il y a à cette comédie, dit Dangeau, beaucoup de musique et d'entrées de ballet, qui furent dansées par les meilleurs danseurs de l'Opéra. Monseigneur, M. le duc de Berry, Madame et presque toutes les dames de la Cour y allèrent. » Le 21 février, on joua les *Importuns*, comédie de M. de Malezieu[2].

En 1708, nous trouvons encore trois représentations à Clagny, toujours fort suivies par la Cour. Le 7 mars, on joua l'*Hôte de Lemnos*, comédie de M. de Malezieu, ou plutôt imitation de la *Mostellaria* de Plaute. Le 23, on représenta l'*Avare*, et le 27, la *Mère coquette*, comédie de Quinault. Mais, à partir de cette année, Clagny est abandonné. La duchesse du Maine ne quitte plus son château de Sceaux, qui devient l'unique théâtre des fêtes et des plaisirs de toutes sortes dont la duchesse ne pouvait se passer, et qui conduisirent aux fameuses *Grandes Nuits*.

Le séjour de la Cour à Paris après la mort de Louis XIV et les troubles de la Régence, auxquels la duchesse du Maine prit une part assez active, firent de Clagny un désert. Après la conspiration de Cellamare, le duc du Maine, qui avait été captif pendant une année, se retira à Clagny pendant que la duchesse retournait à Sceaux. « Ce prince, dit Mme de Staal, mécontent d'avoir essuyé pendant une année entière une rude captivité pour une affaire où il n'étoit point entré, étoit

[1] Les personnes attachées à sa maison.
[2] Suivant le *Mercure*. Dangeau dit que l'on joua le *Menteur* de Corneille.

dans le dessein de rester à Clagny, et de ne pas voir Mme la duchesse du Maine. On lui avoit persuadé qu'en faisant éclater son ressentiment contre elle, on y verroit la preuve de sa propre innocence, qu'il avoit grand intérêt d'établir pour forcer le Régent à lui rendre l'exercice de ses charges et le rang dont il avoit été dégradé au lit de justice qui précéda sa prison. D'ailleurs il étoit chagrin du dérangement de ses affaires et des dépenses qui y donnoient lieu, et pensoit à régler une somme pour l'entretien de la maison de Mme la duchesse du Maine, et à prendre des arrangemens pour le paiement de ses dettes, et les moyens de n'en pas contracter de nouvelles. » Mais, au bout de quelque temps, vaincu par les sollicitations de la duchesse et de ses amis, il retourna à Sceaux, et Clagny retomba dans l'abandon.

En 1735-36, on dessécha l'étang [1], et en 1737 on construisit sur son bord méridional la rue Neuve. La Dauphine Marie-Josèphe acquit, par un échange, le château de Clagny des héritiers du duc du Maine; mais, deux ans après sa mort, M. d'Angivilliers fit raser le château, en 1769. L'exécuteur de cette sentence fut un architecte nommé Delondre [2]

Après la destruction du château, le parc devint une réserve pour le gibier, dans laquelle Louis XVI allait souvent chasser.

Le parc et la ferme furent vendus comme propriété nationale, le 21 floréal an II (10 mai 1794), à un M. Josse, qui les revendit le 14 ventôse an III (3 mars 1795) à un M. Béchet, lequel fit 33 lots de son acquisition et les revendit ensuite à divers particuliers [3].

[1] On le comble actuellement, dit le duc de Luynes le 27 décembre 1763 (I, 154).

[2] Archives de Seine-et-Oise, A 72.

[3] *Almanach de Versailles*, publié par MM. Cerf, 1875.

CHAPITRE III

TRIANON

I

LE TRIANON DE PORCELAINE

« Trianon, d'abord maison de porcelaine à aller faire des collations, agrandie après pour y pouvoir coucher, enfin palais de marbre. » C'est ainsi qu'en quelques mots, Saint-Simon esquisse l'histoire de ce palais, qui fut construit en 1670, dit Félibien, et « fut regardé d'abord de tout le monde comme un enchantement, car n'ayant été commencé qu'à la fin de l'hiver, il se trouva fait au printemps, comme s'il fût sorti de terre avec les fleurs des jardins qui l'accompagnoient. »

Le nouveau château que Louis XIV faisait construire en l'honneur de Mme de Montespan[1] fut bâti sur l'emplacement de diverses terres que le Roi avait achetées en 1662, au prix de 42,000 livres, du fief de Masseloup vendu 97,236 livres par les Lemaire[2] en 1663[3], et du petit village de Trianon[4], qui appartenait à l'abbaye de Sainte-Geneviève depuis le XIIe siècle. Ce fut ce pauvre village, qu'on démolit alors, qui donna son nom au nouveau palais, et bientôt à toutes les petites maisons

[1] Saint-Simon, VII, 74.
[2] Voy. t. I, p. 83.
[3] Archives nationales, carton O[1] 1762.
[4] *Triarnum*, en latin du Moyen-Age.

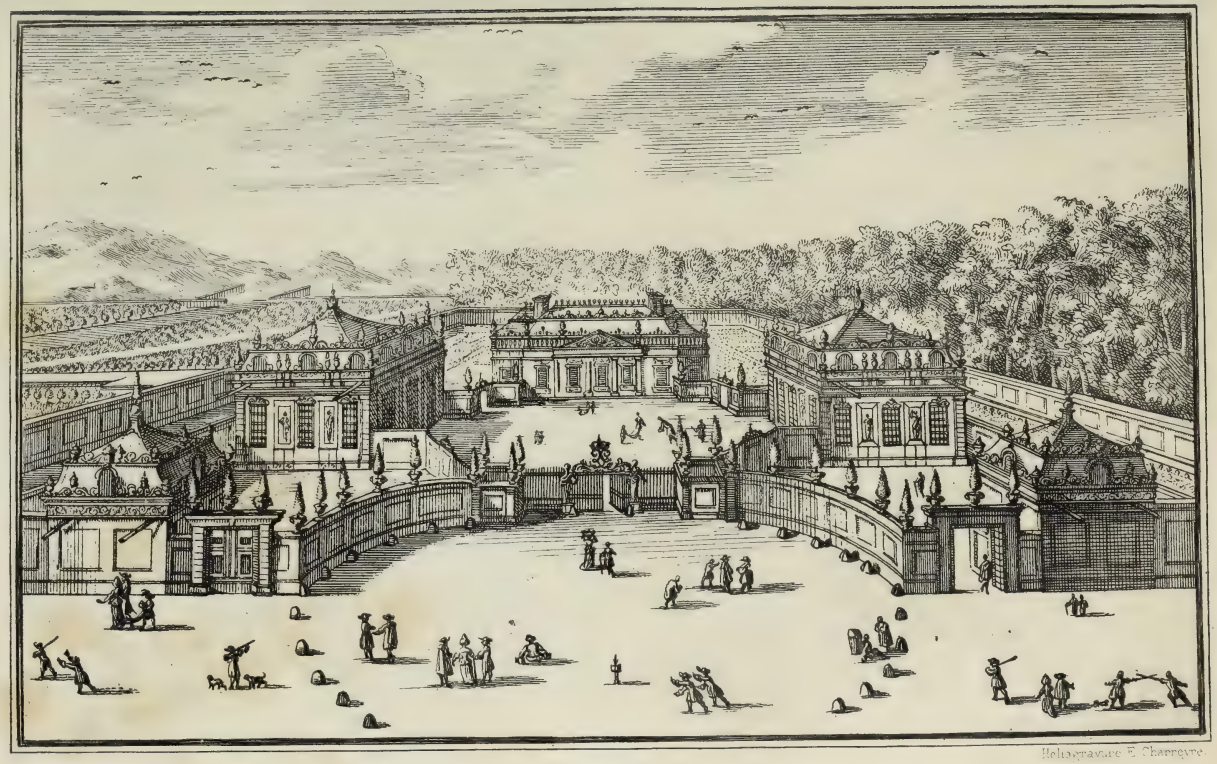

Héliogravure E. Charreyre

LE TRIANON DE PORCELAINE

de plaisance que l'on bâtissait dans un parc à quelque distance du château[1]. Les terres de Trianon et de Masseloup furent d'abord réunies au parc de Versailles; en 1666, on y fit un jardin[2]; en 1668, on démolit l'église du village; en 1670, on commença le château, et on y dépensa cette année 1,830,039 livres en maçonnerie, en marbrerie, en glaces, etc. On travailla aussi aux jardins; on y fit une cascade décorée de carreaux de faïence de Hollande et de rocailles exécutées par Berthier[3].

Le célèbre jardinier Le Bouteux père, qui avait donné le dessin de ces jardins[4], les couvrit de fleurs; on lui acheta des quantités de vases de faïence fabriqués à la manufacture de Saint-Cloud[5], pour mettre des fleurs et des orangers.

Le Bouteux créa aussi un beau jardin d'hiver, où les orangers étaient plantés en pleine terre.

En 1672 et 1673, les sculpteurs et les peintres achèvent de décorer cette jolie maison de plaisance. Les noms que l'on trouve dans les Comptes sont ceux des sculpteurs Jouvenet, qui fit les importantes sculptures des combles[6], Lehongre et

[1] « Le Trianon de Versailles avoit fait naître à tous les particuliers le désir d'en avoir; presque tous les grands seigneurs qui avoient des maisons de campagne en avoient fait bâtir dans leur parc, et les particuliers au bout de leur jardin; les bourgeois qui se vouloient épargner la dépense de ces petits bâtimens avoient fait habiller des masures en Trianon, ou du moins quelque cabinet de leur maison, ou quelque guérite. » (*Mercure Galant* de 1672). — Cet usage dura pendant tout le XVIIIe siècle. Blondel, en 1737, l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, en 1765, le disent formellement et répètent ce que disait le *Mercure*.

[2] *Comptes des Bâtiments*. — Tout ce qui suit est tiré de cette source.

[3] *Comptes des Bâtiments* de 1670, 1682, 1683.

[4] Voir un plan gravé du Trianon de porcelaine, dessiné par Le Bouteux fils, au cabinet des Estampes (*Topographie*, Trianon). Ce plan nous apprend que c'est Le Bouteux père qui a dessiné et planté les jardins. Les orangers en pleine terre y sont déjà.

[5] Les *Comptes des Bâtiments* attestent qu'il y avait à Saint-Cloud une fabrique de faïence dès 1670. Marryat (*Histoire des poteries et de la porcelaine*, trad. par le C. D'ARMAILLÉ et SALVETAT, II, 213) avait dit que longtemps avant Chicaneau, qui avait fondé la manufacture de porcelaine de Saint-Cloud, en 1695, il existait dans ce village un certain Morin qui fabriquait de la faïence émaillée. Les *Comptes des Bâtiments* confirment et précisent cette assertion; en effet, dès 1670, Morin fournissait des vases de faïence blanche et bleue à Louis XIV. — Les achats de vases et de carreaux de faïence sont considérables en 1671 et 1672.

[6] Achevés en 1674.

Houzeau, et du serrurier Delobel, que l'on voit travailler partout où il s'agit de faire de beaux ouvrages en fer forgé et doré.

En 1674, tous les travaux sont achevés. De 1676 à 1679, on établit les rampes qui conduisent du château au Canal. On décora les jardins de plusieurs fontaines et d'une cascade ornée, comme nous venons de le dire, de carreaux de faïence et de rocailles (1682-83). Pour que tout fût à l'unisson, palais et jardins, les caisses des orangers furent peintes en façon de porcelaine (1680), et les bancs des jardins couverts d'ornements bleus sur fond blanc (1685).

Dès 1670, pour avoir de l'eau, on construisit des moulins à vent qui élevaient l'eau de l'étang de Clagny et l'amenaient à Trianon.

Les gravures du temps et une aquarelle de la Bibliothèque de Versailles[1] nous permettent de donner une description exacte du Trianon de porcelaine. Il se composait d'un bâtiment principal, le château, et de quatre pavillons qui le précédaient. Le château et les pavillons n'avaient qu'un rez-de-chaussée mansardé.

On se représente volontiers ce premier Trianon, d'après le nom pittoresque que lui donne Saint-Simon, comme recouvert tout entier à l'extérieur de plaques de faïence imitant la porcelaine, et quelques vers de Denis, si on ne les interprète pas exactement, autorisent cette hypothèse :

> Considérons un peu ce château de plaisance ;
> Voyez-vous comme il est tout couvert[2] de fayance,
> D'urnes de porcelaine et de vases divers,
> Qui le font éclater aux yeux de l'univers.

La vérité est que les façades n'étaient pas le moins du monde revêtues de plaques de faïence. Çà et là seulement il y avait quelques ornements en faïence bleue. La façade principale du château était percée de sept fenêtres. Les trois du milieu ouvraient sous un portique de quatre colonnes surmontées d'un fronton, dont le triangle était décoré d'un écu

[1] Elle est de F. Simonet, architecte du temps de Louis-Philippe.
[2] Sur les combles et non pas sur les murs.

de France accosté de six drapeaux déployés (trois de chaque côté), le tout en faïence bleue. On arrivait au portique par un perron d'une dizaine de marches. Le dessus des fenêtres était décoré d'entre-lacs en faïence bleue.

Au-dessus de l'entablement régnait une balustrade en plaques de faïence bleue et blanche. De grands vases à anses, toujours en faïence bleue et blanche, étaient placés sur la balustrade. Les combles et la toiture du château, ainsi que ceux des quatre pavillons latéraux étaient complètement recouverts de plaques de faïence blanche, ce qui explique l'éclat dont parle Denis, et permettait aux dorures des faîtages et aux vases bleus de se détacher avec beaucoup de grâce et une incomparable légèreté.

Les combles présentaient d'abord une suite de mansardes entourées de sculptures en plomb doré, puis un second rang d'ornements en plomb doré et de vases bleus, qu'on retrouvait encore sur toute la longueur du faîtage du château.

Les deux pavillons les plus rapprochés du château étaient décorés à peu près de même, avec cette différence qu'il n'y avait qu'un grand vase bleu au sommet du toit, reposant sur un ornement en plomb doré, et que les trumeaux entre les fenêtres avaient une décoration particulière, c'est-à-dire des bustes de marbre blanc, dont les termes étaient ornés de faïence bleue.

Les deux pavillons d'entrée avaient deux rangées de vases sur les combles; mais la balustrade était remplacée par un entablement tout entier composé de plaques de faïence aux ornements bleus.

Les murs formant la clôture de l'avant-cour et ceux qui étaient entre les pavillons supportaient tous des vases. Le couronnement des cinq grilles était en fer doré. Les bâtiments étaient en pierre avec des cheminées de briques rouges, décoration qui rappelait le goût du Versailles de Louis XIII.

Les ornements en plomb doré des combles devaient représenter des Amours chassant divers animaux, exécutés par Jouvenet; il y avait aussi çà et là des oiseaux peints au naturel [1].

[1] Voir les *Comptes des Bâtiments*.

Un salon du château était entièrement revêtu d'un stuc très-blanc et très-poli avec des ornements d'azur. La corniche qui régnait autour de ce salon et le plafond étaient aussi décorés de diverses figures d'azur sur un fond blanc, « le tout travaillé à la manière des ouvrages qui viennent de la Chine, à quoi les pavés et les lambris se rapportent, étant faits de carreaux de porcelaine[1]. » Il existe encore, dans les magasins du musée de Versailles, quatre plaques de stuc de 1m,30 de hauteur, plus ou moins brisées, « qui se rapportent entièrement à cette description et proviennent évidemment de ce salon[2] ». Elles sont en stuc blanc, d'une finesse et d'un poli admirables, et décorées de peintures, d'un bleu tendre, représentant des faisans, des cygnes, des pigeons, des roseaux et des arbres, et travaillées à la manière des ouvrages qui viennent de la Chine[3].

De nombreuses glaces étaient partout appliquées sur les murailles. Les meubles étaient d'une grande richesse.

« Le nouveau château se ressentit du goût que les relations écrites par les missionnaires sur la Chine et sur l'Inde avaient fait naître à cette époque. Les laques, les porcelaines, les étoffes et les peintures chinoises étaient alors recherchées avec ardeur; la fameuse tour de porcelaine, située près de Nankin, passait pour la huitième merveille du monde; l'architecte Dorbay dut se conformer à la mode régnante en construisant le palais de Trianon, et, à défaut de porcelaine, la faïence et le stuc furent employés à le décorer[4]. »

Les jardins n'étaient pas moins beaux. Les parterres étaient remplis de fleurs parfumées : violettes, jasmins, héliotropes, jacinthes, narcisses, tubéreuses surtout, jetant une odeur si forte, qu'on pouvait à peine y rester. On y faisait de perpé-

[1] Félibien, *Description sommaire de Versailles*, p. 239.

[2] Soulié. *Notice sur le palais de Trianon*, p. VII. — Nous avons fait plus d'un emprunt à cet excellent travail.

[3] Si les peintures, au premier abord, semblent être de style Louis XVI, les bordures, certainement de style Louis XIV, donnent parfaitement raison à M. Soulié (*Note de M. Clément de Ris*).

[4] Soulié, *le Trianon de porcelaine*, dans le *Magasin pittoresque*, 1857, p. 171. A cet article sont jointes deux gravures représentant l'une une plaque de stuc, et l'autre un vase de faïence (p. 200).

tuels changements, dit le duc de Luynes[1], « à l'aide d'une quantité prodigieuse de fleurs, toutes dans des pots de grès que l'on enterroit dans les plates-bandes, afin de pouvoir les changer non seulement tous les jours, si on vouloit, mais encore deux fois le jour, si on le souhaitoit. On m'assura, continue-t-il, qu'il y avoit eu jusqu'à 1,900,000 pots tout à la fois, soit dans les plates-bandes, soit en magasin. »

Mais ce qu'il y avait de plus curieux à Trianon était l'Orangerie, grand jardin d'hiver planté par Le Bouteux. Voici la description qu'en donne Denis :

Mais ce qui me surprend, et qui doit vous surprendre,
C'est de voir un effet difficile à comprendre ;
Un printemps agréable, au milieu de l'hiver,
Aux plus grandes rigueurs incessamment ouvert.
Pendant que les frimas règnent dessus la terre,
On voit de belles fleurs briller en ce parterre ;
L'on y rencontre aussi plusieurs beaux espaliers,
Composés d'orangers, citronniers, grenadiers,
Qui, chargés de citrons, de grenades, d'oranges,
Font de fleurs et de fruits d'agréables mélanges,
Et, contentant l'esprit aussi bien que les sens,
Font goûter en ce lieu des plaisirs innocens.
Les arbres sont plantés comme dans la Provence,
Et sans caisses de bois, et sans pots de fayence,
Ils sont symétriés et tirés au cordeau,
Et l'on ne peut rien voir au monde de plus beau.
Mais ce qui me surprend, c'est leur maison de verre,
Qui fait que les frimas ne leur font pas la guerre ;
Et la pluie et le vent, quoique fort rigoureux,
Dans leurs rudes assauts ne peuvent rien sur eux ;
De sorte qu'on y peut, dans ce temps redoutable,
Trouver les plus beaux fruits d'un été favorable.
Le Bouteux, jardinier, heureux en ces travaux,
Efface tout l'éclat de ses plus grands rivaux,
Et, par ses nobles soins, dans l'hiver, fait produire
Et les fleurs et les fruits que tout le monde admire.

Les Comptes des Bâtiments de 1671, 1675 et 1680 confirment la description de Denis et nous permettent d'y ajouter quelques détails. Les *baraques* ou *couverts des orangers* étaient en bois et se posaient à l'entrée de l'hiver pour être démontés,

[1] T. I, p. 346.

et les châssis vitrés enlevés au retour de la belle saison [1] ; il en coûtait chaque année 900 livres. Le jardin d'hiver de Trianon, l'Orangerie comme on disait alors, renfermait une grande quantité d'orangers, de jasmins d'Espagne et de fleurs. Il y avait tant de fleurs à Trianon, même en hiver, qu'on l'avait surnommé le *Palais de Flore*, et le *Mercure Galant* disait en 1686 : « Ce lieu étant destiné pour y conserver toutes sortes de fleurs tant l'hiver que l'été, l'art y seconde si bien la nature qu'il en est rempli en toutes saisons. Tous les bassins sont ou paroissent être en porcelaine. On y voit des jets d'eau qui sortent du dedans de plusieurs urnes. Tous les pots dans lesquels sont des plantes de fleurs ou des arbrisseaux sont de porcelaine, et les caisses les imitent par la peinture. »

La seconde journée des fêtes de 1674 eut lieu, le 11 juillet, à Trianon. Au milieu d'une quantité prodigieuse de fleurs, disposées dans l'une des allées du jardin, on chanta l'*Eglogue de Versailles*, intermède de Quinault et Lulli ; puis on revint souper à Versailles. En 1675, « la Reine, écrit Mme de Sévigné le 12 juin, alla hier faire collation à Trianon ; elle descendit à l'église [2], puis à Clagny, où elle prit Mme de Montespan dans son carrosse et la mena à Trianon avec elle. » Le 12 juin 1684, Louis XIV, après s'être longtemps promené à Trianon, le trouva plus beau que jamais [3] ; le 15, il y donna un grand souper aux dames [4]. En 1686, les ambassadeurs de Siam visitèrent le palais. « Le cabinet des Parfums leur plut extrêmement, car ils aiment fort les odeurs, et ils admirèrent la manière de parfumer avec des fleurs [5].

[1] En hiver, on couvrait les baraques de fumiers.
[2] A Versailles.
[3] Dangeau.
[4] Dangeau.
[5] *Mercure Galant.*

II

LE TRIANON DE MANSART

Quand on lit dans Dangeau que le Roi a trouvé tel ou tel palais *plus beau que jamais*, il faut s'attendre à des changements prochains ; ce qui existe ne pouvant plus être embelli, on le détruit pour faire du nouveau. En effet, en 1687, Louis XIV démolissait le Trianon de porcelaine et faisait construire un nouveau Trianon par Mansart [1]. Les travaux marchèrent vite, car le Roi était pressé de voir le second Trianon achevé. Le marbre y fut prodigué [2]. Dès 1687, on travaillait aux sculptures des combles et des chapiteaux des pilastres en marbre de Languedoc, et aux sculptures en bois des appartements. L'armée de sculpteurs employée à Versailles fut envoyée à Trianon en 1687, et elle travailla deux ans à décorer le nouveau palais. Nous trouvons dans les Comptes des Bâtiments 56 sculpteurs [3] employés aux ornements des combles, aux groupes, urnes, cassolettes et statues qui décorent la balustrade, aux trophées sculptés au dessus des fenêtres, aux corbeilles de pierre et de plomb placées sur les murs et surtout

[1] Robert de Cotte fut ici un auxiliaire important de Mansart.

[2] Louis XIV avait fait faire d'immenses approvisionnements de marbres et de colonnes pour la décoration du nouveau palais. Une partie de ces marbres existait encore sous le premier empire, dans les magasins de la Couronne; c'est là qu'on a pris les colonnes de la galerie des tableaux, au Louvre, celles de l'ancien escalier du musée du Louvre, et celles de l'arc du Carrousel (Fontaine, *Résidences des souverains*, 1833, in-4°, p. 130).

[3] Barrois, Beaussieux, Belan, Besson, Bourlier, Boutet, Buirette, Caffieri, Carlier, Clérion, Coustou, Coyzevox, Dauphin, Dedieu, Drouilly, Dufour, Eloi, Flamen, François, Goy, Granier, Hanart, Hardy, Herpin, Hulot, Hurtrelle, Joly, les frères Jouvenet (Noël et Isaac), qui sculptèrent 15 chapiteaux pour 1400 livres, Jumelle, Lalande, Lecomte, Armand Lefebure, Legeret, Legrand, Legros, Lehongre, Lespingola, Magnier fils, Pierre Mazeline, les deux Mazière, Melo, Poultier, Proust, qui reçoit en 1688 une gratification de 400 livres « pour sa diligence au travail des chapiteaux », Raon, Regnard, Regnaudin, Robert, Rousselet, Slodtz, Tuby, Vaillant, Van Clève, Vigier, Vilaine.

aux chapiteaux des pilastres. Les sculptures des appartements, aux corniches, aux architraves des lambris, aux chapiteaux de la galerie, les sculptures des boiseries furent l'œuvre de 13 autres sculpteurs [1]. Domenico Cucci fit à Trianon tous les ouvrages en cuivre doré. Langlois, Monnier et Warin, sculpteurs et fondeurs, exécutèrent les chapiteaux de bronze. Les ouvrages de serrurerie furent forgés avec un soin infini et sur les plus beaux dessins ; nous citerons principalement la rampe que l'on remarque à l'escalier qui descend aux jardins.

Le nouveau Trianon, construit à l'italienne, n'a qu'un étage; il est tout entier couronné d'une balustrade, qui était surmontée, dans tout son pourtour, de statues, de groupes d'enfants et de vases [2] ; un péristyle à jour, œuvre de Robert de Cotte, dit-on, et décoré de colonnes du plus beau marbre vert-campan, réunit les deux corps de bâtiment latéraux.

Celui de droite est relié par une galerie à une aile en retour appelée le *Trianon-sous-bois*, à cause de son voisinage du *jardin des Sources*, formé « d'un petit bois coupé par de nombreuses rigoles et d'une délicieuse fraîcheur. »

La grande cour est bordée, à droite et à gauche, par deux bâtiments, et, au fond, par le péristyle. Le bâtiment de gauche servait, ainsi que les constructions qui entourent la *cour des cuisines*, aux offices et au logement des officiers. — Le bâtiment de droite renfermait d'abord la *salle de comédie*, détruite vers 1704 [3], puis l'appartement de Louis XIV, qu'on établit sur l'emplacement de cette salle et qui se composait d'une antichambre, d'une chambre à coucher, de 3 cabinets pour le service du Roi et du cabinet du Conseil [4]. Le nouvel appartement du Roi n'était pas encore meublé le 30 avril

[1] Briquet, Charmeton, Deville, Gautier, Guyon, Jacquin, Lange, Leguay, Lemaire, Mathée, Pineau, Régnier, Taupin, sculpteurs en bois et ornemanistes, auxquels il faut ajouter : Belan, Besson, Clérion, Coyzevox, Eloi, Hanart, Robert Lalande, Lecomte, Legeret, Mazière le jeune, Poultier, Van Clève, Vilaine et Tuby, que nous avons déjà cités parmi les artistes employés à la décoration extérieure.

[2] Toute cette décoration a été détruite depuis 1789.

[3] Certainement après 1702 et avant 1705.

[4] Voir le plan de Trianon publié par Demortain.

1705 [1]; il était achevé le 4 juin, et le Roi y alla passer six jours [2]. L'appartement de Louis XIV servit à Louis XV, qui le modifia en 1752 [3]. Louis-Philippe changea encore une fois, en 1836, la disposition intérieure de cet appartement, où l'on trouve aujourd'hui une petite galerie et trois pièces, que l'on désigne sous le nom d'*appartement de la reine Victoria* [4].

La partie du palais donnant sur les jardins comprend, à gauche du péristyle : le *salon des Glaces*, pour la décoration duquel on dépensa, en 1680, 10,500 livres en achat de glaces façon de Venise fabriquées à Paris, un *cabinet* et une *chambre*, qui composèrent l'appartement de Monseigneur [5]; — le *salon de la Chapelle*, dans un renfoncement duquel était placé l'autel [6]; — le *salon des Seigneurs*, aujourd'hui appelé le vestibule des appartements de l'aile gauche.

Après avoir traversé le *péristyle à jour*, qui servait de salle à manger d'été à Louis XIV [7], on trouve le *salon des Colonnes* ou *salon Rond*, aujourd'hui le vestibule des appartements de l'aile droite [8]; — le *salon de la Musique* [9]; — l'*antichambre des Jeux*; — la *chambre du Sommeil* [10]; — le *cabinet du Couchant* et le *salon Frais*.

Ces six pièces ont formé jusqu'en 1705 le premier appartement de Louis XIV [11]. — Derrière ces pièces, et formant un double, on trouvait : le *Buffet*, un *cabinet*, le *cabinet du Repos*, le *cabinet du Levant* et le *salon des Sources*, qui donnaient, comme le nouvel appartement de Louis XIV, sur le *jardin du*

[1] Dangeau.
[2] Dangeau.
[3] Luynes, XI, 406.
[4] Louis-Philippe, en 1846, avait fait disposer et meubler cet appartement pour la reine d'Angleterre, qui ne jugea pas à propos de répondre à l'invitation du roi des Français.
[5] Napoléon Ier et Louis-Philippe ont habité cet appartement.
[6] Ce renfoncement existe encore.
[7] Il a été fermé par des vitrages mobiles en 1805.
[8] Il a servi de chapelle sous Louis XV (Luynes, 1752, t. XI, p. 408) et sous Louis XVI.
[9] Aujourd'hui la *salle de billard*.
[10] Ces deux pièces ne forment plus aujourd'hui qu'un salon.
[11] Piganiol de la Force ; Plans de Trianon par Pérelle et par Nicolas de Fer (1705). — Quelques auteurs placent l'appartement de Louis XIV, à l'aile gauche, à l'endroit où demeurait Monseigneur.

Roi. Ces cinq pièces, appelées aujourd'hui les *Petits-Appartements*[1], ont été habitées par Mme de Maintenon[2], par Louis XV (1744), après la mort de Mme de Châteauroux, par Stanislas Leczinski et enfin par Mme de Pompadour. Napoléon Ier en avait fait ses cabinets de travail et de conseil[3].

Au salon Frais commençait la *Galerie*, décorée sous Louis XIV des tableaux de Cotelle, Allegrain et Martin représentant les vues de Versailles et de ses bosquets[4]. La Galerie aboutissait au *salon des Jardins*, d'où l'on entrait dans la *salle de Billard*, transformée sous Louis-Philippe en une chapelle, où la princesse Marie fut mariée le 17 octobre 1837 au duc Alexandre de Wurtemberg.

Là commence le *Trianon-sous-bois*, qui a un entre-sol. Il servit de logement, sous Louis XIV, à Monseigneur et à Monsieur, puis au duc et à la duchesse de Bourgogne et à la Palatine. En 1752, sous Louis XV, on y fit six appartements, pour Madame Adélaïde, la Reine, la duchesse de Luynes et ses dames d'honneur, le Dauphin et la Dauphine, et Mme de Brancas[5].

Le 13 novembre 1687, Louis XIV allait, en compagnie de Mme de Maintenon, voir son bâtiment de Trianon, « qu'il trouvoit fort avancé et fort beau[6] ». Le 5 décembre, il y retourna et se promena beaucoup dans les bâtiments, « dont il est très content à cette heure. »

Faut-il prendre ce mot de Dangeau pour une confirmation du mécontentement du Roi contre Louvois, à propos d'une fenêtre, mécontentement qui amena une scène célèbre, que Saint-Simon raconte ainsi :

Le Roi, qui aimoit à bâtir, et qui n'avoit plus de maîtresses, avoit abattu le petit Trianon de porcelaine qu'il avoit fait autrefois pour Mme de Montespan, et le rebâtissoit pour le mettre en l'état

[1] Cette partie de Trianon est entresolée.

[2] Qui couchait dans une petite pièce à l'entre-sol (Dangeau, juin 1705).

[3] La bibliothèque de l'Empereur était au salon des Sources.

[4] Aujourd'hui la Galerie est décorée d'un assez grand nombre de tableaux, parmi lesquels nous citerons, comme curiosité, une médiocre peinture de la reine Marie Leczinska, d'après un tableau d'Oudry (1753) qui est au Louvre.

[5] Luynes, XI, 407.

[6] Dangeau.

où on le voit encore. Louvois étoit surintendant des Bâtimens. Le Roi, qui avoit le coup d'œil de la plus fine justesse[1], s'aperçut d'une fenêtre de quelque peu plus étroite que les autres ; les trémeaux ne faisoient encore que de s'élever, et n'étoient pas joints par le haut. Il la montra à Louvois pour la réformer, ce qui étoit alors très-aisé. Louvois soutint que la fenêtre étoit bien. Le Roi insista, et le lendemain encore, sans que Louvois, qui étoit entier, brutal et enflé de son autorité, voulût céder.

Le lendemain le Roi vit Le Nôtre dans la Galerie. Quoique son métier ne fût guère que les jardins, où il excelloit, le Roi ne laissoit pas de le consulter sur ses bâtimens. Il lui demanda s'il avoit été à Trianon. Le Nôtre répondit que non. Le Roi lui ordonna d'y aller. Le lendemain il le vit encore ; même question, même réponse. Le Roi comprit à quoi il tenoit, tellement qu'un peu fâché, il lui commanda de s'y trouver l'après-dînée même, à l'heure qu'il y seroit avec Louvois. Pour cette fois, Le Nôtre n'osa y manquer. Le Roi arrivé et Louvois présent, il fut question de la fenêtre que Louvois opiniâtra toujours de largeur égale aux autres. Le Roi voulut que Le Nôtre l'allât mesurer, parce qu'il étoit droit et vrai, et qu'il diroit librement ce qu'il auroit trouvé. Louvois, piqué, s'emporta. Le Roi, qui ne le fut pas moins, le laissoit dire, et cependant Le Nôtre, qui auroit bien voulu n'être pas là, ne bougeoit. Enfin le Roi le fit aller, et ce pendant Louvois toujours à gronder, et à maintenir l'égalité de la fenêtre, avec audace et peu de mesure. Le Nôtre trouva et dit que le Roi avoit raison de quelques pouces. Louvois voulut imposer, mais le Roi à la fin trop impatienté le fit taire, lui commanda de faire défaire la fenêtre à l'heure même, et, contre sa modération ordinaire, le malmena fort durement.

Ce qui outra le plus Louvois, c'est que la scène se passa non-seulement devant les gens des Bâtimens, mais en présence de tout ce qui suivoit le Roi en ses promenades, seigneurs, courtisans, officiers des Gardes et autres, et même de tous les valets, parce qu'on ne faisoit presque que sortir le bâtiment de terre, qu'on étoit de plain-pied à la cour, à quelques marches près, que tout étoit ouvert, et que tout suivoit partout. La vesperie fut forte et dura assez longtemps, avec les réflexions des conséquences de la faute de cette fenêtre, qui, remarquée plus tard, auroit gâté toute cette façade et auroit engagé à l'abattre.

Louvois, qui n'avoit pas accoutumé d'être traité de la sorte, revint chez lui en furie et comme un homme au désespoir, Saint-Pouange, les Tilladet et ce peu de familiers de toutes ses heures en furent effrayés, et, dans leur inquiétude, tournèrent pour tâcher de savoir ce qui étoit arrivé. A la fin, il le leur conta, dit qu'il étoit perdu, et que, pour quelques pouces, le Roi oublioit tous ses ser-

[1] « Il avoit aussi le compas dans l'œil pour la justesse » (Saint-Simon, XII, 393, qui raconte deux fois cette anecdote).

vices qui lui avoient valu tant de conquêtes ; mais qu'il y mettroit ordre, et qu'il lui susciteroit une guerre telle, qu'il lui feroit avoir besoin de lui, et laisser là la truelle, et de là s'emporta en reproches et en fureurs. Il ne mit guère à tenir parole. Il enfourna la guerre par l'affaire de la double élection de Cologne ; il la confirma en portant les flammes dans le Palatinat, et en laissant toute liberté au projet d'Angleterre.

Quoi qu'il en soit des résultats de la fureur de Louvois, le 13 novembre 1688, Trianon était achevé [1] et magnifiquement meublé ; cependant l'ameublement ne fut complet qu'en 1691. A cette date, tous les lits étaient posés, et le Roi pouvait dorénavant coucher à Trianon quand il le voudrait [2]. Nous savons par les *Comptes des Bâtiments* que tout l'ameublement était en damas cramoisi broché d'or, dont on acheta pour 78,150 livres, et par le P. Bouhours [3] que l'on y voyait des tapis de Perse et de Turquie, des porcelaines de Chine et diverses curiosités de l'Inde.

Le nouveau palais fut décoré de nombreux tableaux exécutés par Allegrain, Cotelle et Martin [4], Bertin, Blain de Fontenay et Baptiste [5], Blanchard, les deux Boulogne, Corneille l'aîné, Antoine et Noël Coypel, Delafosse, Houasse, Jouvenet, Lebrun, Claude Lorrain [6], Mignard, de Sève, Toutin et Verdier.

Terminons la description du château de Trianon en disant que six tableaux du musée de Versailles représentent le Trianon de Louis XIV et ses jardins. Ces tableaux sont ceux de P.-D. Martin, d'Etienne Allegrain et de Cotelle [7].

[1] Voir aux Archives nationales, les cartons O[1] 1874-1887 renfermant des pièces relatives à la construction de Trianon et des plans.

[2] Dangeau, 1691, 12 juillet.

[3] *Recueil de vers choisis*, Paris, 1701, in-12, p. 310.

[4] Leurs vues de Versailles sont aujourd'hui au musée de Versailles.

[5] Il y avait à Trianon, surtout dans l'appartement de Louis XIV, un grand nombre de tableaux de fleurs et de fruits de ces deux grands artistes ; la plupart de ces tableaux sont encore à Trianon.

[6] Il y avait 4 paysages de ce maître dans la chambre de Monseigneur. Ces quatre tableaux : le Débarquement de Cléopâtre, David sacré roi, Ulysse remettant Chryséis à son père, Vue d'un port de mer, sont au Louvre n°s 223-226). Décidément Monseigneur avait bon goût.

[7] N°s 739, 756, 760, 761, 776 et 777.

Les jardins.

« Les dehors de ce palais enchanté répondent, disait Piganiol, à la propreté et à la magnificence du dedans, et après les jardins de Versailles et de Marly, rien au monde n'approche de l'arrangement et de la beauté de ceux de Trianon. Dans la saison des fleurs tout y est parfumé, et on n'y respire que violettes, oranges et jasmins. » Les fleurs abondaient en effet au Trianon de Mansart comme au Trianon de porcelaine. Nous savons par les *Comptes des Bâtiments* qu'on fit venir des montagnes du Piémont et de la Suisse beaucoup de plantes, et qu'on acheta des narcisses de Constantinople, des jacinthes romaines, des iris de Perse, des cardinales, des lotus albus et des jonquilles venant de Provence. Une note de 1693[1] nous apprend qu'il y avait alors à Trianon : 40,500 oignons de tulipes, 27,000 oignons de narcisses blanches, 13,500 oignons de jacinthes et 15,000 fleurs vivaces, telles que véroniques, juliennes, œillets de poète, œillets d'Espagne, coquelourdes, matricaires, giroflées, lis et valérianes. Avec ces documents, nous pouvons refaire les massifs et les plates-bandes de Trianon.

Les parterres, bosquets et fontaines du jardin[2] étaient : devant le château, plusieurs grands parterres à l'anglaise[3], bordés de berceaux de treillage ; — le *jardin du Roi*, dans l'angle formé par le bâtiment de son appartement et l'aile droite[4] ; ce petit parterre, qui avait un bassin au milieu, était rempli des fleurs les plus rares et les plus belles dans toutes les saisons[5] ; — le *bosquet des Sources*, dans l'angle formé par la Ga-

[1] Conservée au cabinet des Estampes, *Topographie, Trianon*.

[2] Voir le plan de Pierre Lepautre, gravé par Fonbonne et le plan de Nicolas de Fer.

[3] Ces parterres *à l'anglaise* sont à grands dessins bordés de buis taillés et à petites allées tortueuses. On les appelle aujourd'hui *parterres français*. Ils étaient venus de Hollande en Angleterre avec Guillaume III. On en voit encore à Broock près d'Amsterdam (*Renseignement communiqué par M. Clément de Ris*).

[4] Petits-Appartements d'aujourd'hui.

[5] *Curiosités*.

lerie et le Trianon-sous-Bois. La Palatine, qui était logée, comme nous l'avons dit, au Trianon-sous-Bois, écrivait le 21 juin 1705 :

Je suis bien logée; j'ai quatre chambres et un cabinet dans lequel je vous écris. Il a vue sur les *Sources,* comme cela s'appelle. Les Sources sont un petit bosquet si touffu, qu'en plein midi le soleil n'y pénètre pas. Il y sort de terre plus de cinquante sources qui font de petits ruisselets larges d'un pied à peine, et que, par conséquent, on peut tous enjamber ; ils sont bordés de gazon et forment de petites îles suffisamment larges pour y mettre une table et des chaises, de façon à pouvoir y jouer à l'ombre. Il y a, des deux côtés, de larges degrés, car tout est un peu en pente ; l'eau court aussi sur ces degrés et fait de chaque côté une cascade. C'est, comme vous voyez, un endroit très-agréable. De mon côté, les arbres entrent presque dans mes fenêtres ; aussi, appelle-t-on les corps de logis où sont la princesse de Conty, M. le Dauphin, moi et Mme la Duchesse, Trianon-sous-Bois [1].

Venaient ensuite les *parterres de fleurs*, entre le château et la tête du Canal, accumulation de fleurs en plates-bandes serrées, formant un grand massif; — la *Cascade* ou le *Buffet*, la plus belle des fontaines de Trianon, dessinée par Mansart ; c'est une sorte de grand escalier en marbre blanc et de Languedoc, avec ornements en bronze doré; le dessus supporte les statues de Neptune et d'Amphitrite; les faces des gradins sont décorées de bas-reliefs [2]. Le Buffet est aujourd'hui fort dégradé et mériterait d'être restauré [3]; — la *Petite-Gerbe ;* — la *pièce du Dragon ;* — la *salle d'Atalante;* — la *salle Triangulaire;* — la *salle de Zéphire et Flore;* — la *salle des Grands-Portiques;* — la *salle des Deux-Ronds,* où l'on voyait deux beaux vases de Girardon faits pour Colbert et donnés au Roi par Seignelay; — la *salle ronde des Quatre-Figures ;* — la *salle de Diane;* — la *salle de Mer-*

[1] *Lettres nouvelles et inédites,* publiées par M. Rolland. — Le charmant bosquet des Sources a été détruit, ainsi que le jardin du Roi, en 1775, lors de la replantation de Trianon.

[2] Les sculpteurs du Buffet sont Van Clève, Mazière, Garnier, Poirier, Le Lorrain, Lemoine, Hardy et Lapierre. — Les *Comptes des Bâtiments* nous apprennent que Hardy fit en 1701 les sculptures du modèle du *Buffet.*

[3] Le Cabinet des Estampes (*Topographie, Trianon*) possède une très-belle aquarelle du *Buffet* du temps de Louis XIV. Le volume contient aussi plusieurs aquarelles représentant diverses fontaines de Trianon.

cure ; — le *jardin des Marronniers*, grand parterre à compartiments de gazon, orné de bassins, de statues et de vases, où se trouvait le groupe de Laocoon copié par Tuby ; — la *salle ronde des Six-Figures.*

Ces beaux jardins avaient été dessinés par Mansart[1]. Les eaux jaillissantes y abondaient comme à Versailles[2].

Louis XIV s'amusait, à Trianon comme partout, à faire des « embellissements », c'est-à-dire à changer sans cesse ce qui existait, pour faire du nouveau. Il ordonna de construire de nouvelles fontaines en 1695[3]. En 1700, il ajouta au parc des bois qui augmentèrent beaucoup son étendue, et fit faire de nouveaux parterres[4]. En février 1701, il changea beaucoup de choses dans les celui, qui, en 1712, étaient d'une « grande beauté », surtout celui de l'appartement du Roi, que tout le monde allait voir par curiosité[5]. Le P. Bouhours[6] a donné des jardins de Trianon une agréable description, dont on lira quelques vers avec plaisir :

Par quel étonnant prodige
Me vois-je ici transporté ?
Surpris, je m'égare, où suis-je ?
Mon œil est-il enchanté ?
Est-ce en ce lieu qu'on révère
La déesse de Cythère ?
Est-ce Baye aux claires eaux ?
De Tibur est-ce l'ombrage ?
Tempé, sur ce vert rivage,
Voit-il couler ses ruisseaux ?
Objets, qui trompiez ma vue,
Enfin je vous reconnois :
O terre, je te salue,
L'amour du plus grand des Rois !
Terre de qui les merveilles
Seront l'objet de mes veilles,

[1] Piganiol. — Leur disposition est encore à peu près la même, mais les noms ont été changés.

[2] Les eaux des fontaines qui existent encore, comme le *Buffet*, sont parfaitement en état de jouer aujourd'hui, comme autrefois, depuis les grandes réparations qui ont été faites pendant le règne de Napoléon III.

[3] Dangeau, 15 novembre.

[4] Dangeau, 1700, 21 mars et 9 novembre.

[5] Dangeau, 1712, 4 juin.

[6] *Recueil de vers choisis*, 1701, in-12. p. 310.

Trianon délicieux,
Tu me parois plus aimable
Que ces jardins où la Fable
Peignit le charme des yeux.
Fontaines, sources riantes
Où Flore vient se mirer ;
Beaux jardins, plaines charmantes,
Qui de vous dois-je admirer ?
Est-ce vous, palais si rare,
Riche des marbres de Pare ?
Ou vous de pourpre couverts,
Murs, qui doublez dans les glaces
De vos brillantes surfaces
Ces appartemens divers[1] ?...

Il ne faut pas oublier de dire qu'à Trianon, comme partout, on plantait tous les ans de nouveaux arbres en présence du Roi, et que, devant lui, on les taillait sans cesse « d'une façon nouvelle », car il aimait beaucoup à être dans les lieux où il faisait travailler[2].

Histoire (1688—1789).

Louis XIV dîna pour la première fois à sa nouvelle maison de Trianon le 22 janvier 1688, en compagnie de Monseigneur, de M^mo^ de Maintenon et de ses amies Mmes de Noailles, de Guiche, de Montchevreuil, de Saint-Géran et de Mailly. Les dîners se succédèrent avec de nouvelles dames ; le 2 février, les invitées sont M^mos^ d'Harcourt, de Chevreuse, fille de Colbert, pour laquelle le Roi avait une amitié et une estime particulières, de Beauvilliers, de Gramont, de Mailly et la charmante marquise de Dangeau. Après le dîner, le Roi voulut voir toutes les dames travaillant à leurs ouvrages, et de temps en temps il se promena dans sa nouvelle maison et donna des ordres pour l'embellir[3]. Le 11 février, Louis XIV amena

[1] M. Soulié cite quelques lignes d'un *Panégyrique de Trianon* composé par le duc de Bourgogne, qui ne paraît être qu'une amplification de l'*Ode à Trianon* du P. Bouhours.

[2] Dangeau. — Le *Cicerone* de 1804 (p. 87) contient une bonne description des jardins de Trianon ; il nous apprend aussi qu'ils ont été remaniés en 1775 par l'architecte Le Roy.

[3] Dangeau.

la princesse de Conty, sa fille. Bientôt aux dîners s'ajoutèrent les grandes collations, les soupers, les ballets, la comédie, l'opéra et les bals, mais toujours le nombre des invités est fort restreint, afin d'être plus à l'aise. Le 7 février 1689, le roi et la reine d'Angleterre vinrent à Trianon.

A trois heures, raconte Dangeau, le Roi, Monseigneur et les princesses[1] allèrent à Trianon. Le roi et la reine d'Angleterre y arrivèrent bientôt après ; le Roi les reçut sur le perron du péristyle et leur fit voir la maison dont ils furent charmés ; ensuite les deux Rois causèrent ensemble, et la reine joua de moitié avec Monsieur contre Mmes de Ventadour et d'Epinoy. Mme la Dauphine arriva à cinq heures et demie, et l'on entra de bonne heure dans la salle du ballet. Le roi et la reine d'Angleterre les virent de la tribune où ils allèrent avec le Roi. La reine étoit assise entre les deux rois, et Mmes de Sussex, de Baucley et de Montecuculli étaient dans la tribune aussi avec Mmes de Maintenon, de Chevreuse, de Beauvilliers, de Montchevreuil et de Gramont.

Le 16 février, on représenta l'opéra de *Thétis et Pélée*, qui se jouait à Paris. Le Roi et la Dauphine furent fort contents de la musique et louèrent beaucoup Colasse qui en était l'auteur. On joua successivement à Trianon les opéras d'*Atys*, l'un des meilleurs ouvrages de Quinault et de Lulli, *Enée et Lavinie*, paroles de Fontenelle, musique de Colasse, décors et costumes de Bérain[2].

Dès 1693, après l'achèvement de Marly, Louis XIV alla moins souvent à Trianon; sa nouvelle maison avait toutes ses préférences, mais Trianon reprit faveur en 1701. Le Roi s'y trouvait alors mieux et plus commodément logé qu'en aucune autre de ses maisons[3]. En 1704 et 1705, il se fit faire un nouvel appartement, ordonna de nouveaux embellissements aux jardins et fit construire de nouveaux bâtiments[4]. Il répétait qu'il se plaisait fort à Trianon, et on put croire que Trianon allait remplacer Marly ; mais, en 1707, Marly redevint décidément la maison préférée. Le 3 juillet 1707, le Roi, après sa

[1] Les filles de Louis XIV.
[2] Dangeau, 1690, 8 et 15 novembre.
[3] Dangeau, 1701, 7 juillet.
[4] Dangeau, 1705, 18 août et 4 décembre. — Il s'agit bien probablement du Château-Neuf (aujourd'hui demeure du jardinier en chef des Pépinières, M. Briot).

promenade, « déclara qu'il iroit à Marly pour y faire un long séjour ; il trouve qu'il n'y a pas assez d'air dans ces jardins-ci[1]. » En effet, il alla passer un mois à Marly.

L'histoire de Trianon n'a pas l'importance de celle de Marly ; les séjours y sont plus rares et plus courts ; généralement, Louis XIV vient s'y promener et retourne aussitôt à Versailles. En 1694, il arriva une aventure aux trois princesses filles du Roi[2].

A un voyage de Trianon, ces princesses qui y couchoient, dit Saint-Simon, et qui étoient jeunes, se mirent à se promener ensemble les nuits, et à se divertir la nuit à quelques pétarades. Soit malice des deux aînées, soit imprudence, elles en tirèrent une nuit sous les fenêtres de Monsieur qui l'éveillèrent, et qui le trouva fort mauvais ; il en porta ses plaintes au Roi qui lui fit fort excuses, gronda fort les princesses, et eut grand'peine à l'apaiser.

Ces mêmes princesses, une autre fois, envoyèrent chercher des pipes au corps de garde des Suisses et se mirent à fumer chez elles ; mais la fumée avertit le Roi, qui les gronda vertement.

Le 20 juin 1695, on joua l'opéra de *Galatée* de Lulli. Le Roi avait à souper 55 dames avec la famille royale d'Angleterre, qui était de toutes les fêtes. La princesse de Savoie vint à Trianon pour la première fois le 12 décembre 1696, et le 17 décembre 1697, il y eut, en l'honneur de son mariage, une grande fête ainsi décrite par Dangeau.

Le Roi partit de Versailles sur les quatre heures pour aller à Trianon ; il avoit dans son carrosse Mgr le duc de Bourgogne et Mme la duchesse de Bourgogne. On y joua jusqu'à ce que le roi et la reine d'Angleterre arrivèrent ; dès qu'ils furent venus, le Roi les mena, par l'appartement de Mme de Maintenon, dans la tribune, où il n'y avoit que LL. MM. Mgr le duc de Bourgogne, Mme la duchesse de Bourgogne, Monsieur, les dames de la Reine et les dames du palais, Monseigneur, Madame et toutes les princesses étoient dans la salle de la comédie. Dès qu'ils y furent placés, on servit une magnifique collation en corbeilles ; ensuite l'opéra commença, qui étoit l'opéra d'*Issé*[3], dont le Roi fut fort content. Le spectacle fut fort beau.

[1] Dangeau, 1707, 3 juillet.
[2] La princesse de Conty, Mme la Duchesse, la duchesse de Chartres.
[3] Paroles de La Motte, musique de Destouches.

On lit dans Dangeau, à la date du 10 juillet 1699 :

Sur les six heures du soir, le Roi entra dans ses jardins de Trianon, et, après s'y être promené quelque temps, il se tint sur la terrasse qui regarde le Canal et y vit embarquer Monseigneur, Mme la duchesse de Bourgogne et toutes les princesses. Monseigneur étoit dans une gondole avec Mgr le duc de Bourgogne et Mme la princesse de Conty. Mme la duchesse de Bourgogne étoit dans une autre avec des dames qu'elle avoit nommées ; Mme la duchesse de Chartres et Mme la Duchesse séparément dans d'autres gondoles. Tous les musiciens du Roi étoient sur un yacht. Le Roi fit apporter des sièges au haut de la balustrade, où il demeura jusqu'à huit heures à entendre la musique que l'on faisoit approcher le plus que l'on pouvoit [1]. Quand le Roi fut rentré au château, on alla jusqu'au bout du Canal, et on ne rentra au château que pour le souper. Le Roi avoit d'abord résolu de s'embarquer; mais comme il a quelque disposition à un rhumatisme, M. Fagon ne lui conseilla pas, quoique le temps fût fort beau. Après le souper, Monseigneur et Mme la duchesse de Bourgogne se promenèrent jusqu'à deux heures après-minuit dans les jardins et sur la terrasse qui est au haut de la maison ; après quoi Monseigneur alla se coucher. Mme la duchesse de Bourgogne monta en gondole avec quelques-unes de ses dames, et Mme la Duchesse dans un autre gondole, et demeurèrent sur le Canal jusqu'au lever du soleil. Puis Mme la Duchesse s'alla coucher, mais Mme la duchesse de Bourgogne attendit que Mme de Maintenon partît pour Saint-Cyr; elle la vit monter en carrosse à sept heures et puis elle s'alla mettre au lit sans paroître fatiguée d'avoir tant veillé. Mgr le duc de Bourgogne, qui étoit retourné à Versailles, veilla de son côté, se promena dans les jardins jusqu'au jour et puis alla jouer au mail jusqu'à six heures.

En 1702, le 28 février, il y eut un grand bal dans la salle de comédie [2], et on avait fait ôter l'orchestre pour avoir plus de place. Le Roi était dans la tribune, et on avait mis des bancs sur le théâtre pour les étrangers. Les dames dansantes

[1] Dangeau n'a-t-il pas fait là un joli tableau de genre, et n'a-t-on pas tort de lui reprocher sans cesse la platitude de son style? — La *première vue du palais de Trianon*, gravée par Duparc d'après le dessin du chevalier de Lespinasse (*Voyage pittoresque de la France* par DE LABORDE) donne une vue charmante du lieu de cette scène ; on y voit la balustrade et la terrasse, les rampes ou escaliers qui conduisent de la terrasse du château au Canal, le mur en fer à cheval et en rocaille qui sépare les deux rampes, et le bassin qui est au milieu. Je n'ai trouvé nulle part cette belle partie de Trianon si bien représentée telle qu'elle était autrefois.

[2] Qui n'avait pas été détruite en 1699, comme on le dit quelquefois.

étaient : la duchesse de Bourgogne, Mme la Duchesse, Mlle de Melun, Mme de la Vrillière, la comtesse d'Ayen, la duchesse de Lauzun, la comtesse d'Estrées, toutes vêtues magnifiquement à l'espagnole. La parure de la duchesse de Bourgogne était superbe. Rien n'était plus galant que son habit; c'était sa sœur, la reine d'Espagne, qui le lui avait envoyé. « Tous ceux, dit le *Mercure*, qui ont vu cette princesse en ont été charmés[1]. »

Nous avons déjà dit qu'en 1705 Trianon était en grande faveur. Louis XIV y séjournait alors assez souvent ; les promenades sur le Canal, les soupers, les petits jeux dans le salon, les danses aux chansons étaient les principales distractions de ces séjours.

En juillet 1705, Mansart, rendant compte à Louis XIV de l'élection de Jouvenet à la charge de directeur de l'Académie royale de peinture, lui parla de quatre grands tableaux que le nouveau directeur venait d'achever et qui représentaient la Résurrection de Lazare, les Vendeurs chassés du temple, le Repas chez Simon le pharisien, la Pêche miraculeuse.

Le bien que M. Mansart dit au Roi de ses tableaux fit que S. M. souhaita de les voir, et M. Jouvenet reçut ordre de les faire porter à Trianon. Ce monarque les examina longtemps en parfait connoisseur et remarqua les grandes compositions, la distribution des lumières, la force du dessin et les expressions, et S. M. dit sur toutes ces parties son sentiment avec une justesse admirable et qui fut fort glorieuse à l'auteur. Ce prince lui dit qu'il étoit très-content, et qu'il les trouvoit beaux en toutes leurs parties. Monseigneur, qui les avoit déjà vus avec beaucoup d'application, les avoit aussi admirés, et les applaudissemens qui furent donnés à ces tableaux par la Maison royale furent suivis de ceux de toute la Cour[2].

Le *Mercure* aurait pu ajouter que Louis XIV avait ordonné

[1] *Mercure Galant*, février. — Dangeau, 1702, 28 février.

[2] *Mercure Galant*, 1705, août, p. 5 à 11. — Le Louvre possède deux originaux : *Lazare* et la *Pêche*, et deux répétitions : les *Vendeurs* et le *Repas*. — Le musée de Lyon possède deux originaux : les *Vendeurs* et le *Repas*, et deux répétitions ; *Lazare* et la *Pêche*. — Les quatre tableaux furent placés en 1706 au réfectoire de Saint-Martin-des-Champs ; les quatre répétitions restèrent aux Gobelins. Originaux et répétitions vinrent au Louvre à la Révolution, et les quatre tableaux du musée de Lyon lui furent donnés en 1811 (*Note communiquée par M. Clément de Ris*).

à Jouvenet de répéter ces tableaux pour être exécutés en tapisserie aux Gobelins[1].

Dans les dernières années, Louis XIV ne faisait plus de séjours à Trianon ; il se contentait de venir s'y promener ; sa dernière promenade eut lieu le 11 août 1715.

Pendant la Régence, Trianon fut abandonné. Mathieu Marais[2] dit que le jeune Louis XV se plaignait au maréchal de Villeroy de ne pas aller à Trianon : « Mon oncle, lui disait-il, me fait aller à Saint-Cloud, à Vincennes. D'où vient qu'il ne me mène pas à Versailles, à Trianon ? J'aime tant Trianon ! »

Le 24 mai 1717, Pierre le Grand, après avoir visité Versailles, alla à Trianon ; il y revint le 5 juin et y coucha « dans les appartements du corridor qui donne sur les goulottes[3] ».

Quand la Cour revint à Versailles, en 1722, Louis XV alla visiter Trianon le 6 juillet et y retourna plusieurs fois, mais sans y faire séjour. Le 8 mars 1723, il y chassa le daim ; et, le 28 décembre, l'Infante-Reine ayant la rougeole, il vint y coucher. En 1724, le 2 mai, Louis XV est à Trianon, où Cassini, directeur de l'Observatoire, lui explique les causes de l'éclipse totale de soleil, qui avait lieu à 7 heures du soir. En 1725, le 13 décembre, nous y voyons pour la première fois Marie Leczinska[4]. Mais il faut s'arrêter et ne pas fatiguer le lecteur par une liste monotone de visites et de dates.

Le roi de Pologne, Stanislas Leczinski et sa femme Catherine Opalinska étant venus voir et consoler leur fille, séjournèrent à Trianon en juin 1740[5]. Au mois d'août 1741, « le Roi déclara qu'il ne feroit aucun voyage cette année, ni Fontainebleau, ni Marly, ni Rambouillet ; qu'il n'iroit qu'une seule fois à la Meutte. On prétend que le voyage de Fontainebleau coûte un million d'extraordinaire. Un fait certain, c'est que la

[1] Quand Pierre le Grand vit ces tentures aux Gobelins, en 1717, il les trouva si belles, que le Régent lui en fit cadeau.

[2] I, 316. Juillet 1720.

[3] C'est-à-dire à Trianon-sous-Bois. — Les goulottes ou les sources. — *Gazette de France*. *Mercure de France*, 1717, juin, p. 186.

[4] *Gazette* et *Mercure de France*.

[5] Nous retrouvons Stanislas Leczinski à Trianon en août 1743, en avril 1747, en août 1748.

Reine, étant grosse de M. le Dauphin et voulant aller à Trianon pendant une absence du Roi, feu M. de Villacerf, alors premier maître d'hôtel, demanda 100,000 fr. pour la *transplantation* de Versailles à Trianon[1]. »

La Reine paraissant se plaire à Trianon, Louis XV lui donna ce palais[2]. En décembre 1744, après la mort de la duchesse de Châteauroux, Louis XV alla cacher sa honteuse douleur à la Meutte, en attendant que Trianon fût prêt à le recevoir. « Ce lieu, qui n'est point habité depuis longtemps, dit le duc de Luynes, a grand besoin de réparations ; autant il est agréable l'été et pendant les grandes chaleurs, autant est-il triste et froid pendant l'hiver. Il a donc fallu y faire dans la plus grande diligence les ouvrages absolument nécessaires... Malgré tous ces soins, Trianon ne pourra être en état que pour demain[3]. » Le Roi y arriva effectivement le 13 avec Mmes de Modène, de Boufflers et de Bellefonds, amies de Mme de Châteauroux, et, le 14, il y tint conseil. Quelques-uns de ses grands officiers, les ducs de Chartres et de Penthièvre, allèrent lui faire leur cour. Le duc de Chartres, qui était un peu parent, par les femmes, de Mme de Châteauroux, demanda au Roi la permission de porter le deuil de la défunte. Le Dauphin n'alla voir son père que le 16[4].

En 1749, avec Mme de Pompadour, Trianon change de caractère. La marquise, ne sachant comment amuser ou distraire le Roi, établit une vacherie à Trianon. Le duc de Luynes nous dit à la date du 24 novembre : « La ménagerie nouvelle est presque finie », et nous ne saurions ce que ces mots signifient si d'Argenson n'en avait donné l'explication.

On fait une nouvelle ménagerie à Trianon, mais une ménagerie d'utilité apparente plus que de curiosité, une grande laiterie, beaucoup de poules, quantité de belles vaches qu'on tire de Hollande, et la marquise de Pompadour, inventive pour les amusemens du prince, ne sachant plus à quoi l'amuser, évoque toutes ces inutilités qui peuvent le distraire de sa mélancolie[5].

[1] Luynes, III, 449. 3 août 1741.
[2] Luynes, III, 452. 17 août 1741.
[3] Luynes, VI, 182. 12 décembre 1744.
[4] Après la mort de Madame Henriette (10 février 1752), la famille royale se retira à Trianon ; la Reine s'installa au Trianon-sous-Bois (Luynes).
[5] D'Argenson, VI, 85. 8 décembre (édition Rathery).

Trianon revient à la mode. Dès le mois de novembre 1749, on « accommodait » plusieurs logements; il y en avait 19 tout meublés et en état d'être habités; on en préparait 12 ou 15 autres qui furent achevés en février 1750[1]. Le 16 mai 1750, d'Argenson écrivait[2] :

Le Roi prend grand goût à Trianon; il commence à se lasser de ses fréquens voyages, et il dit que son appartement de Trianon, comme on l'a accommodé, est le seul qu'il ait encore trouvé à sa fantaisie. Cet appartement communique de plain-pied avec celui de la marquise, qu'il voit par là à tous momens comme il souhaite. De Trianon il va à Versailles aux jours et heures de représentations, les dimanches au grand couvert, aux conseils s'il veut; ses ministres viennent travailler avec lui, et les affaires s'y suivent.

Barbier ajoute: « Trianon étoit abandonné auparavant et n'étoit fait même que pour quelques fêtes et pour faire collation après la promenade pour Mesdames. Mais à présent cela fait maison de campagne. On multiplie les voyages à Trianon autant qu'on peut, afin de diversifier les objets et les voyages, attendu que le Roi a une grande disposition à s'ennuyer partout, et c'est le grand art de Mme de Pompadour de chercher à le dissiper[3]. »

Mme de Pompadour et Louis XV firent bâtir, dès 1749, à Trianon, une *petite ménagerie*, qui coûta plus de 300,000 livres rien qu'en maçonnerie[4]; elle se composait de volières et de poulaillers. On lit dans le duc de Luynes[5] :

Le Roi et Mme de Pompadour s'amusent beaucoup des pigeons et poules de différentes espèces. Ils en ont partout, à Trianon, à Fontainebleau, à Compiègne, à l'Ermitage, à Bellevue, et même le Roi en a dans ses cabinets, dans les combles. M. de Gesvres[6], qui a ce même goût, est souvent appelé dans ces détails. M. le prince de Conty donna de beaux pigeons au Roi; on les porta dans les combles. Mme de Pompadour vint les voir.

[1] Luynes, 24 novembre 1749 et février 1750.
[2] T. VI, p. 199.
[3] 1750, mai. T. IV, p. 421.
[4] *Comptes des Bâtiments*, 1749-1753. — La ménagerie était presque terminée en décembre 1749 (Luynes, X, 42), mais on y fit des agrandissements les années suivantes.
[5] X, 439. Septembre 1750.
[6] Un des premiers gentilshommes de la Chambre.

Trois ans après[1], le duc de Luynes ajoute :

J'oubliois de parler des voyages de Trianon. Le Roi fait aussi un assez grand usage de cette maison de campagne, où il a fait ajouter en dehors, du côté de Versailles, un nouveau potager avec des serres chaudes pour toutes sortes de fruits, légumes et arbustes, tant de ce pays-ci que des pays étrangers. Au milieu de ce potager est un salon[2] avec toutes les commodités qu'on peut désirer pour y jouer et s'y tenir dans la belle saison. On a construit aussi auprès du potager un grand nombre de poulaillers aussi magnifiques qu'on en peut faire, dans lesquels sont rassemblées de belles espèces de poules.

En 1754, le caprice du Roi change. Sous l'influence du duc d'Ayen et de Le Monnier, médecin de ce courtisan et membre de l'Académie des sciences, Louis XV renonce aux poules et aux pigeons, et s'occupe d'agriculture et de botanique.

Le 2 avril, Louis XV assistait à des expériences du nouveau système d'agriculture de Duhamel[3]. En 1755, le 30 octobre, il vit faire par M. Tillet des expériences sur la cause de la corruption des blés[4]. A la même époque, Claude Richard, jardinier en chef de Saint-Germain et l'un des plus habiles botanistes du temps, appelé à Trianon, y construisit de belles serres à la façon de Hollande, ce qui était alors très-rare en France[5] ; on y plaça des plantes exotiques, et on y cultiva d'excellentes fraises dont le Roi était très-friand.

« Jamais fruits ne parurent meilleurs à Louis XV, dit M. de Gorse[6], que ceux de ce jardin, où il alloit deux fois la semaine dans la belle saison. Il en distribuoit aux personnes de sa suite; il falloit les manger en sa présence, les louer, les trouver délicieux, si on vouloit lui bien faire sa cour. »

Richard fonda aussi vers 1758 un célèbre jardin botanique[7].

[1] Le 14 janvier 1753. T. XII, p. 319.

[2] Le *Pavillon français*, dont nous reparlerons plus loin.

[3] *Gazette*, p. 167.

[4] *Gazette*, p. 539.

[5] La bibliothèque de Versailles (*Atlas des vues de Versailles*) possède un dessin en couleur de 1785, qui donne le plan et la vue de l'une des serres de Trianon, avec ses châssis peints en vert.

[6] *Souvenirs d'un homme de Cour*, II, 391.

[7] Le jardin botanique était situé sur l'emplacement du fleuriste actuel du Petit-Trianon, c'est-à-dire entre l'Orangerie et le bâtiment où demeure M. Charpentier, le jardinier en chef du Petit-Trianon.

On y réunit toutes sortes d'arbres et d'arbustes précieux et de plantes rares. « C'est là, dit le comte Jaubert[1], que Bernard de Jussieu fonda cette œuvre de génie des *Familles naturelles*, perfectionnée depuis par son neveu Antoine-Laurent de Jussieu, dans son livre immortel, le *Genera plantarum*, publié en 1789. Le jardin de Trianon reçut les témoignages d'admiration de Linnée, ami des Jussieu et qui se plaisait à proclamer Richard le plus habile jardinier de l'Europe. » Louis XV s'amusait à herboriser dans ce jardin.

Dès 1751, il avait fait construire, dans son nouveau potager, un salon pour jouer et causer à l'aise avec Mme de Pompadour. Nous appelons aujourd'hui ce salon le *Pavillon français*. Devant cette élégante construction, Richard planta un jardin en style français[2], que Dargenville appelle le *nouveau jardin du Roi*[3]. On voit sur la charmante gravure de Née, exécutée d'après le dessin du chevalier de l'Espinasse, ce qu'était alors ce joli parterre, ses portiques d'arbres, ses allées bordées d'orangers, ses bassins aux eaux jaillissantes et décorés de statues d'enfants dorés.

Ce fut alors qu'on donna le nom de *Petit-Trianon* ou de *nouveau jardin du Roi* au Pavillon français et à son jardin.

En 1766, Louis XV compléta son œuvre; il chargea Gabriel de lui bâtir un petit château, commode, élégant et agréable à habiter.

Le nouveau bâtiment, construit au bout du jardin du Pavillon français et vis-à-vis de ce pavillon, s'appela le *château du Petit-Trianon*, du nom que portait déjà l'ensemble des récentes créations de Louis XV.

Le Roi et tous les membres de la Maison royale étaient alors tourmentés du besoin d'avoir un chez eux confortable, de ne plus vivre presque en commun au milieu des splendeurs incommodes de Versailles, de se soustraire aux intolérables ennuis qui résultent forcément d'un grand nombre de personnes, même de sang royal, réunies dans le même bâtiment, et de s'affranchir de la gêne continuelle imposée par l'éti-

[1] *Inventaire des cultures de Trianon* (1876, in-8°), Introduction.
[2] C'est le jardin français actuel du Petit-Trianon.
[3] *Voyage pittoresque des environs de Paris*, TRIANON.

quette. Versailles les fatiguait tous, et on parlait déjà de rebâtir le palais.

Il est curieux de trouver en même temps : le Roi remplaçant le Grand-Trianon par le Petit; les d'Orléans préférant Bagnolet à Saint-Cloud; les Condé ajoutant à Chantilly, leur royale demeure, Saint-Maur, Vanvres, Villeginis ; les Conty s'en allant à Issy, puis à l'Isle-Adam; Mesdames, à Bellevue; le comte d'Eu abandonnant Clagny. Mme de Pompadour, qui suivait le Roi partout, avait l'Ermitage; Mme Dubarry aura Louveciennes. Quelques années plus tard, l'émigration de Versailles redoublera : Madame Elisabeth s'en ira à sa maison de l'avenue de Paris; Monsieur, à Brunoy; Madame, à Montreuil; la comtesse d'Artois fera construire Bagatelle. L'apparat et le faste dont Louis XIV aimait à s'entourer et les châteaux de Mansart, si beaux mais si peu agréables à habiter, fatiguaient tout le monde.

Louis XV habita dès lors le Petit-Trianon.

L'ancien palais fut encore le théâtre d'une fête donnée, le 28 novembre 1764, aux jeunes princes fils du Dauphin. On joua devant eux un divertissement compose par Poinsinet et exécuté par Mlle Fel, de l'Opéra, Préville, de la Comédie française, et Clairval, de la Comédie italienne. La fête se termina, comme toujours, par un feu d'artifice [1]. — Le 6 décembre 1768, le roi de Danemark visita Trianon [2]. — En 1775, on abattit les arbres du parc. En 1776, l'architecte Le Roy fit la replantation et supprima le jardin du Roi et le bosquet des Sources. — Le 9 août 1788, les ambassadeurs de notre allié Tippou-Saïb, roi de Mysore, couchèrent à Trianon afin d'être le lendemain à l'audience du Roi. Je crois que c'est le dernier fait un peu important qui se soit passé au Grand-Trianon avant la Révolution. Le Petit-Trianon l'avait remplacé dans la faveur royale.

[1] *Mercure de France*, janvier 1765, p. 173.
[2] *Gazette*, p. 797.

III

LE PETIT-TRIANON — 1766-1789

Le Petit-Trianon est un élégant hôtel du XVIIIe siècle, comme on en construisait tant à Paris à cette époque. Sa disposition intérieure se prête aux commodités de la vie ; sa décoration est charmante ; sa situation est bien choisie. Louis XV aimait à l'habiter. Mme Dubarry embellit bientôt ce riant séjour.

Parmi les amusements honnêtes qui divertirent Louis XV au Petit-Trianon, nous parlerons d'une surprise que l'on fit au Roi le 29 novembre 1771. Après le souper, Louis XV trouva dans le jardin, au devant de l'Orangerie, une inscription brillamment illuminée, portant à droite et à gauche de son chiffre : *Vive le Roi — le Bien-Aimé*. Les lettres avaient six pieds de haut et étaient formées de marguerites blanches se détachant sur un fond de marguerites rouges et violettes[1], le tout placé sur des gradins. Cette jolie décoration, ouvrage des deux jardiniers de Trianon, Richard père et fils, fut renouvelée l'année suivante[2].

Le Roi aimait les fleurs ; mais souper en tête à tête avec Mme Dubarry et quelques intimes, sans valets indiscrets, lui plaisait davantage. Il s'était déjà fait faire pour Choisy une *table volante ;* il en commanda une seconde pour Trianon. Le 31 mai 1769, Bachaumont mettait dans son journal :

On voit au Louvre une table volante, merveilleuse pour sa construction ; elle doit être placée à Trianon, et est bien supérieure à celle de Choisy par la simplicité du mécanisme. Elle s'élève, comme celle-là, du fond du parquet, couverte d'un service, avec quatre autres petites tables appelées *servantes*, pour fournir aux convives les ustensiles dont ils ont besoin et se passer d'officiers subalternes

[1] Toujours les couleurs du Roi : bleu, blanc, rouge.

[2] *Gazette*, 1771, et DUCHESNE, *Sur la formation des jardins*, broch. in-8°, 1779, p. 48.

autour d'eux. Elle redescend avec la même facilité, et dans l'intervalle où on la recouvre, des feuilles de métal remplissent le vide et forment une rose très-agréable au coup d'œil. Cette machine est du sieur Loriot, artiste connu par plusieurs secrets, et surtout par celui de fixer le pastel [1].

La disposition actuelle du parquet de la salle à manger, au premier étage, indique encore exactement la partie de ce parquet qui s'ouvrait [2].

Le mercredi 27 avril 1774, au matin, sonnait l'heure que Dieu avait marquée pour annoncer la fin de ce triste règne.

Le Roi étant à Trianon de la veille, dit le duc de la Rochefoucauld-Liancourt [3], se sentit incommodé de douleurs de tête, de frissons et de courbature. La crainte qu'il avoit de se constituer malade, ou l'espérance du bien que pourroit lui faire l'exercice, l'engagea à ne rien changer à l'ordre qu'il avoit donné la veille. Il partit en voiture pour la chasse; mais, se sentant plus incommodé, il ne monta pas à cheval, resta en carrosse, fit chasser, se plaignit un peu de son mal et revint à Trianon vers les cinq heures et demie, s'enferma chez Mme Dubarry, où il prit plusieurs lavemens. Il n'en fut guère soulagé, et quoiqu'il ne mangeât rien à souper et qu'il se couchât de fort bonne heure, il fut plus tourmenté pendant la nuit des douleurs qu'il avoit ressenties pendant le jour, et auxquelles se joignirent des maux de reins.

Lemonnier [4] fut éveillé pendant la nuit; il trouva de la fièvre. L'inquiétude et la peur prirent au Roi; il fit éveiller Mme Dubarry. Cependant cette inquiétude du Roi ne paroissoit encore point fondée, et Lemonnier, qui connoissoit sa disposition naturelle à s'effrayer de rien, regardoit cette inquiétude plutôt comme un effet ordinaire d'une telle disposition que comme le présage d'une maladie. Il voyoit avec les mêmes yeux les douleurs dont le Roi se plaignoit, et en rabattoit dans son esprit les trois quarts, toujours par le même calcul. Voilà ce qui arrive toujours aux gens douillets; ils sont comme les menteurs; à force d'avoir abusé de la crédulité des autres, ils perdent le droit d'être crus quand ils devroient réellement l'être. Mme Dubarry, qui connoissoit le Roi comme Lemonnier, pensoit comme lui sur la réalité des douleurs dont le Roi se plaignoit et s'inquiétoit, mais regardoit comme un avantage pour

[1] Loriot obtint en récompense de ses tables mécaniques un logement au Louvre, le 7 mai 1770 (*Nouvelles Archives de l'art français*, 1871, p. 97).

[2] On dit que c'est sous Louis XVI que le mécanisme de l'ascension de la table a été supprimé.

[3] *Relation de la dernière maladie de Louis XV*, manuscrit de la bibliothèque de l'Arsenal, publié par Sainte-Beuve dans ses *Derniers portraits*.

[4] Premier médecin ordinaire.

elle les soins qu'elle pourroit lui rendre, et l'occupation qu'elle pourroit lui montrer avoir de lui. La bassesse de M. d'Aumont [1] la servit parfaitement dans cette circonstance. Ce plat gentilhomme de la Chambre, au mépris de son devoir, renonça au droit qu'il avoit d'entrer chez le Roi, d'en savoir des nouvelles lui-même, de le servir, pour empêcher d'entrer ceux qui avoient le même droit que lui, et pour laisser le Roi malade passer honteusement la journée à un quart de lieue de ses enfants, entre sa maîtresse et son valet de chambre....

Cependant il étoit trois heures, et personne n'avoit encore pu pénétrer chez le Roi. On n'en savoit qu'imparfaitement des nouvelles, et par celles qui transpiroient on jugeoit le Roi seulement incommodé d'une légère indisposition. Mme Dubarry en avoit fait part à M. d'Aiguillon, qui étoit à Versailles, et avoit, d'après ses conseils, formé le projet de faire rester le Roi à Trianon tant que dureroit cette incommodité. Elle passoit par ce moyen plus de temps seule auprès de lui, et plus que tout encore elle satisfaisoit son aversion contre M. le Dauphin, Mme la Dauphine et Mesdames, en écartant le Roi d'eux, et rendoit vis-à-vis de lui leur conduite embarrassante. L'incertitude où étoit Lemonnier de la suite de cette incommodité, l'embarras dont étoit, dans une chambre aussi petite, le service du Roi, le scandale et l'indécence dont ce séjour prolongé devoit être, rien ne pouvoit déranger Mme Dubarry de ce projet déraisonnable et indécent, conçu pour narguer la famille royale. M. d'Aumont s'y prêtoit de toute sa bassesse, et n'avoit même mandé à personne l'état du Roi, pour faciliter à cette femme le parti qu'elle voudroit prendre.

La famille royale, instruite de la maladie du Roi, n'osait pas aller à Trianon sans y être appelée ; La Martinière, premier chirurgien, n'hésita pas. Habitué à traiter Louis XV avec une franchise et une brusquerie extraordinaires, il arriva à Trianon résolu à faire son devoir, sans tenir aucun compte de la Dubarry, qu'il n'aimait pas. Il trouva Louis XV voulant rester à Trianon, et le décida à revenir à Versailles. M. de la Rochefoucauld rapporte un mot de la conversation qui eut lieu entre le malade et le médecin. Parlant de sa maladie et de la diminution journalière de ses forces, le Roi dit à son chirurgien : « Je sens qu'il faut enrayer. — Sentez plutôt, lui répliqua La Martinière, qu'il faut dételer. »

Cependant les voitures étoient arrivées, et le Roi s'étoit laissé

[1] Le duc d'Aumont, premier gentilhomme de la chambre, qui était d'*année*.

porter dans son carrosse, se plaignant toujours beaucoup de mal de tête, de maux de reins, de maux de cœur. Ses plaintes continuelles, ses inquiétudes, sa profonde tristesse, confirmèrent M. de Beauvau et les autres dans l'opinion qu'ils avoient de sa foiblesse et de sa peur; et il n'y avoit personne à Trianon ou à Versailles, qui imaginât encore que l'incommodité du Roi pût être le commencement d'une maladie. Cependant tout Paris fut averti que le Roi étoit resté dans son lit jusqu'à quatre heures, qu'il étoit revenu en robe de chambre et au pas de Trianon, et qu'il s'étoit couché en arrivant.

La petite vérole se déclara bientôt après le départ de Louis XV, qui mourut le 14 mai.

« Marie-Antoinette étant Dauphine avait témoigné son désir d'avoir une maison de plaisance à elle, où elle pût faire ce qu'elle voudroit ». Le nouveau roi, Louis XVI, lui a dit, il y a quelques jours : « Madame, je suis en état de satisfaire à présent votre goût. Je vous prie d'accepter pour votre usage particulier le Grand et le Petit-Trianon. Ces beaux lieux ont toujours été le séjour des favorites des Rois, conséquemment ce doit être le vôtre. » La Reine a été très-sensible à ce cadeau et surtout au compliment galant par où l'offre en a été terminée. Elle a répondu au Roi, en riant, qu'elle acceptait le Petit, à condition qu'il n'y viendrait que lorsqu'il serait invité [1]. » Echo des bruits vrais ou faux de la Cour, Bachaumont ajoute que Trianon a changé de nom et s'appelle maintenant le *Petit-Vienne* [2]. Mme Campan ne parle de ce fait que pour déclarer que jamais la Reine ne donna ce nom à son Trianon [3].

Le Petit-Trianon de Louis XV fut un peu modifié sous Louis XVI, qui changea la décoration de la salle à manger, du petit salon, du grand salon et du petit cabinet qui vient après. Ces quatre pièces sont en style Louis XVI, fort élégant. Tout le reste du château est en style Louis XV : lambris sculptés, cuivres ciselés, cheminées, et partout le goût le plus parfait a dirigé cette charmante ornementation. Les sculptures des lambris n'étaient pas dorées, mais peintes en

[1] Bachaumont, 1774, 28 mai. — Mercy (II, 162) confirme le fait.
[2] Ou *Petit-Schœnbrunn*.
[3] I, 112.

vert clair sur fond blanc ; elles sont aujourd'hui badigeonnées à la colle grise, selon le détestable système adopté sous l'empire et sous Louis-Philippe par les architectes dits classiques.

A peine maîtresse de son nouveau domaine, Marie-Antoinette voulut y avoir un jardin anglais. « La Reine est maintenant tout occupée d'un jardin à l'anglaise qu'elle veut faire établir à Trianon. Cet amusement serait bien innocent, s'il laissait place en même temps aux idées sérieuses[1]. » Le 31 juillet, revenant sur cette question, M. de Mercy nous apprend que le Roi a donné des ordres pour agrandir le jardin de Trianon et y joindre un terrain qu'on entourera de murs, et pour y faire tous les travaux avec rapidité. « Les plans, ajoute-t-il, ont été formés par un comte de Caraman, officier général, qui a beaucoup de goût et qui a fait arranger un jardin en ce genre attenant à son hôtel de Paris[2]. La Reine a voulu voir ce jardin, et cela a été l'objet d'une visite que S. M. a faite en ville vendredi 29. » Mme du Deffand, amie de M. de Caraman, a raconté cette visite dans une lettre à Walpole. La Reine avait été accompagnée par Madame, par les princesses Clotilde et Elisabeth, par Mademoiselle et Mmes de Durfort et de Pons ; elle avait charmé tout le monde par sa grâce et son amabilité.

Le 15 février 1775, Gabriel, premier architecte du Roi, donna sa démission et se retira avec 20,000 livres de pension. Il fut remplacé par Mique[3]. Le nouvel architecte, secondé par le peintre Hubert Robert, le sculpteur Deschamps et le jardinier Antoine Richard, se mit à l'œuvre et créa le jardin anglais, rêve de la Reine. Les parcs à l'anglaise étaient alors en pleine vogue ; J.-J. Rousseau avait fait croire qu'ils représentaient la nature, qui elle-même était devenue chère « aux âmes sensibles ». Malheureusement, pour créer le nouveau

[1] Mercy, II, 193 (1774, 2 juillet).

[2] L'hôtel Caraman était rue Saint-Dominique-Saint-Germain, près de Saint-Joseph.

[3] Richard Mique, né à Nancy, avait été le directeur des bâtiments de Stanislas Leczinski ; il périt sur l'échafaud en 1794, avec son fils, pour avoir voulu sauver Marie-Antoinette. Il avait pour dessinateur adjoint, son élève, Hurtault (Maximilien-Joseph), né en 1765, mort en 1824.

jardin, on détruisit une grande partie du jardin botanique ; mais Antoine Richard sut employer avec beaucoup d'art les richesses qu'il renfermait pour décorer le nouveau parc de groupes d'arbres magnifiques, qui sont encore le plus bel ornement de ce charmant jardin. Le sol fut creusé pour avoir des lacs et une rivière, ou surélevé pour produire des mouvements de terrain. Mique et Hubert Robert construisirent un pavillon, un temple, un hameau, une vacherie, des ponts, pour animer le paysage.

Au moment de la création du parc, « le chevalier Bertin, poëte et capitaine écuyer du comte d'Artois, protégé de Marie-Antoinette, consacrait au Petit-Trianon toute une *Elégie*. La Fontaine, dans *Psyché*, nous a tracé un croquis du jardin de Louis XIV à son origine ; Bertin, dans son *Elégie*, nous a laissé de même un dessin complet de Trianon, pris d'après nature, quand ce jardin était dans toute sa fraîche nouveauté. A ce titre, cette pièce est curieuse, elle forme comme le pendant, à un siècle de distance, des descriptions de La Fontaine, et elle mérite, au moins en partie, d'être reproduite ici [1]. »

J'ai vu ce désert enchanté
Dont le goût même a tracé la peinture,
J'ai vu ce jardin si vanté,
Où l'art, en l'imitant, surpasse la nature !
O Trianon, puissiez-vous des hivers
Ne ressentir jamais les glaces rigoureuses !
Aimable Trianon, que de transports divers,
Vous inspirez aux âmes amoureuses !...
J'ai cru voir, en entrant sous vos ombrages verts,
Le séjour des ombres heureuses.
Quel magique pouvoir de sites gracieux
A décoré soudain ces fertiles campagnes,
Et dans un cadre étroit, pour le plaisir des yeux,
A creusé des vallons, élevé des montagnes,
Et fait naître un palais de leurs fronts sourcilleux ?
Disparaissez, fabuleuses retraites
D'Alcinoüs et de Sémiramis,
Prodiges nés du cerveau des poëtes
Et dans leurs vers menteurs jusques à nous transmis !

[1] Délerot, *Ce que les poètes ont dit de Versailles*. Nous nous sommes bien souvent servi de cet excellent petit livre.

Disparaissez, monuments du génie,
Parcs, jardins immortels que Le Nôtre a plantés !
De vos dehors pompeux l'exacte symétrie
Etonne vainement mes regards attristés :
J'aime bien mieux le désordre bizarre
Et la variété de ces riches tableaux
Que disperse l'Anglais d'une main moins avare !
Du haut du belvéder mon œil au loin s'égare
Et découvre les bois, la verdure et les flots.
Là, parmi des rochers d'inégale structure,
Que Neptune a produit d'un coup de son trident,
Un torrent écumeux tombe et roule en grondant,
Et forme au pied des monts un lac en miniature.
Ce lac, ces monts sacrés sont au dieu de Délos.
Voici le frais Hémus et le riant Ménale ;
De ce nouveau Tempé le tortueux dédale
Sert d'asile à l'enfant qui règne dans Paphos.
O vous qui craignez son empire,
Fuyez, fuyez ; l'amour anime ces beaux lieux :
Dans ce vallon délicieux
C'est lui qu'avec l'air on respire !...
Vois ce ruisseau qui, dans sa pente
Mollement entraîné, murmure à petit bruit,
Se tait, murmure encor, se replie et serpente
Va, revient, disparaît, plus loin brille et s'enfuit,
Et, se jouant dans la prairie,
Parmi le trèfle et les roseaux,
Sépare à chaque instant ces bouquets d'arbrisseaux
Qu'un pont officieux à chaque instant marie.
Quel art a rassemblé tous ces hôtes divers,
Nourrissons transplantés des bouts de l'univers :
La persicaire rembrunie
En grappes suspendant ses fleurs ;
Le tulipier de Virginie
Etalant dans les airs les plus riches couleurs ;
Le catalpa de l'Inde, orgueilleux de son ombre ;
L'érable précieux, et le mélèze sombre,
Qui nourrit les tendres douleurs ?...
De cent buissons fleuris chaque route bordée
Conduit obliquement à des bosquets nouveaux ;
L'écorce où pend la cire et l'arbre de Judée,
Le cèdre même y croît au milieu des ormeaux ;
Le cityse fragile y boit une onde pure,
Et le chêne étranger, sur des lits de verdure,
Ploie, en dais arrondi, ses flexibles rameaux.
O champs aimés de Flore, ô douce promenade,
Que vous flattez mon cœur, mon esprit et mes yeux !...

O champs aimés de Flore, ô douce promenade,
Oui, vous êtes l'asile et l'ouvrage des dieux !
Mais à travers ces bois religieux,
Quelle élégante colonnade
En marbre blanchissant s'élève dans les cieux ?...
C'est le *temple d'Amour*, c'est l'enceinte sacrée
Que réserve à son fils *la Reine de ces lieux !*
Deux saules chevelus en défendent l'entrée
A tout mortel audacieux !...
De l'enfant sur l'autel respire la statue...
C'est lui-même !... On le voit, foulant un bouclier
Et le casque d'Alcide et sa lance rompue,
Courber en arc poli sa noueuse massue,
Et d'un souris malin déjà nous défier.
A l'approche du sanctuaire,
Saisi d'un tremblement heureux,
Trois fois du marbre saint j'ai baisé la poussière,
Et fait fumer trois fois un encens précieux :
Puis, couronnant ses beaux cheveux
D'un feston de myrte et de lierre,
Aux pieds du dieu charmant j'ai déposé mes vœux
Et fait tout bas cette prière :
Amour, amour, éternise mes feux !...

« Vénus-Antoinette, ajoute M. Délerot, avait succédé pour les poëtes de Versailles à Apollon-Louis. »

Le prince de Ligne, en 1781, faisait aussi l'éloge du Petit-Trianon. Après avoir déclaré que les Trois Grâces réunies en une seule divinité, qu'il juge à propos de ne pas nommer, ont travaillé au Petit-Trianon, il ajoute le trait essentiel : « On y respire l'air du bonheur et de la liberté, on se croit à cent lieues de la Cour..... Je ne connois rien de plus beau, continue-t-il, et de mieux travaillé que le temple et le pavillon. La colonnade de l'un et l'intérieur de l'autre sont le comble de la perfection, du goût et de la sculpture. Le rocher et les chutes d'eau feront un superbe effet dans quelque temps, car je parie que les arbres vont se presser de grandir pour faire valoir tous les contrastes de bâtisse, d'eau et de gazon. La rivière se présente à merveille dans un petit mouvement de ligne droite vers le temple. Le reste de son cours est caché ou vu à propos. Les massifs sont bien distribués et séparent les objets qui seroient trop rapprochés. Il y a une grotte parfaite, bien placée et bien naturelle. Les montagnes

ne sont pas des pains de sucre ni de ridicules amphithéâtres. Il n'y en a pas une qu'on ne croiroit avoir été là du temps de Pharamond. Les plates-bandes de fleurs y sont placées partout agréablement... »

Arthur Young ne devait pas manquer de visiter Trianon; il le vit effectivement en 1787. Juste et sévère dans son jugement, il trouve que « cela sent plus le faste que le bon goût », quoique « plusieurs parties soient très-jolies et très-bien exécutées ». — « Mais, dit-il, la gloire du Petit-Trianon, ce sont les arbres et arbrisseaux exotiques. Le monde entier a été heureusement mis à contribution pour l'orner. »

De ces impressions des contemporains, il faut arriver à la description actuelle du Petit-Trianon.

Le parc renferme : au bout du grand lac, un *Hameau*, construit par Mique et Hubert Robert, de 1782 à 1786, et qui se compose du Moulin, du Boudoir, de la Maison du Bailly, du Presbytère, de la Laiterie, où la crême était mise dans des vases de porcelaine placés sur des tables de marbre blanc[1], de la Tour de Marlborough, dont les escaliers étaient couverts de fleurs, de la Ferme, où la Reine avait un superbe troupeau de vaches suisses qui pâturaient sur les prairies environnantes, de la Porte du Hameau et du Vieux-Château. C'est là que la Reine et sa société, le Roi et ses frères s'amusaient à jouer des bergeries de Florian ou de Berquin; — un *temple de l'Amour*, élégante construction, décorée de charmantes sculptures et d'une statue du dieu par Bouchardon[2], ombragée de grands arbres et entourée de massifs de rosiers et d'arbustes odoriférants; — le *pavillon de Musique* ou *du Déjeuner*, autre construction aussi jolie que la précédente, ornée à l'extérieur de fines sculptures de Deschamps et à l'intérieur de

[1] On a publié récemment la gravure en couleur d'un étrange vase de la laiterie de Trianon, le *bol-sein*. C'est une coupe représentant exactement le sein d'une femme et posée sur un trépied. Ce vase, dit la note explicative, fut fabriqué à Sèvres et adopté à Trianon ; l'original appartient à Mme la princesse Mathilde. S'il est vrai que le *bol-sein* fût en usage à Trianon, ce que j'ignore absolument, il faut convenir que la tenue y était peu sévère. Ajoutons que ces sortes de vases existaient avant Trianon et étaient employés ailleurs.

[2] L'original est au Louvre. La statue qui se voit à Trianon n'est qu'une répétition.

peintures représentant des instruments de musique ; — la *Grotte,* toute tapissée de mousse, située sur le bord du petit lac. Hubert Robert y a pratiqué une crevasse qui permet de voir la prairie et ceux qui s'approchent; un escalier obscur conduit au sommet de la roche dans un bocage touffu. Il n'en fallut pas davantage pour que cette grotte, ces moyens d'observer et de se cacher devinssent le point de départ de mille calomnies[1] ; — la *salle de Comédie ;* — le *jeu de bagues*, placé près du château, dans un pavillon chinois[2], où l'or et l'azur réflétaient avec éclat les rayons du soleil[3].

Nous avons déjà dit que le parc renfermait de beaux arbres à fleurs et d'arbres rares ; parmi eux nous nommerons le Sophora Japonica, les cèdres, les pins du lord Weymouth, les sapins de diverses espèces et les mélèzes, les cyprès de la Louisiane qui bordent le grand lac, les tulipiers, les chênes rouges, les chênes à feuilles de saule, les chênes au kermès, etc. La plus grande partie avait été plantée sous Louis XV. Comme sous le règne précédent, le Trianon de Marie-Antoinette était couvert de fleurs et d'orangers.

La Reine, avec ses habitudes de simplicité et de bonhomie de la Cour de Vienne, avait eu l'idée d'ouvrir ses jardins tous les dimanches au public et d'y permettre de danser.

Elle avait, dans les jardins de Trianon, pendant l'été, dit le comte de Vaublanc[4], un bal tous les dimanches. Là, étaient reçues toutes les personnes vêtues honnêtement, et surtout les bonnes et les enfants. Elle dansait une contredanse, pour montrer qu'elle prenait part au plaisir auquel elle invitait les autres. Elle appelait les bonnes, se faisait présenter les enfants, leur parlait de leurs parents et les comblait de bontés. Ordinairement, presque toute la famille royale était avec elle. J'ai vu plusieurs fois ces bals, tels qu'on n'en avait pas encore vus en France, et j'avoue que je partageais les craintes de plusieurs personnes sur le danger de se familiariser ainsi.

[1] D'Hézecques, *Souvenirs d'un page de la Cour de Louis XVI*, p. 244.
[2] Aujourd'hui détruit.
[3] D'Hézecques. Le jeu de bague se voit sur l'une des gravures du *Voyage pittoresque* de De la Borde représentant le Petit-Trianon de Marie-Antoinette. Ces jolies gravures ont été exécutées d'après les dessins du chevalier de l'Espinasse, l'un des meilleurs artistes de ce temps.
[4] *Souvenirs*, I, 230.

La décoration du château est une des plus jolies œuvres du XVIIIe siècle; les sculptures de Guibert, les panneaux de menuiserie sculptés, les garnitures des cheminées et des fenêtres en cuivre ciselé et doré, la rampe de l'escalier en fer forgé et doré, sont de vraies merveilles. De fines peintures de Pater ornaient le salon et la salle à manger. On y voyait aussi deux tableaux envoyés par Marie-Thérèse en 1778[1] et représentant une scène d'un opéra de Gluck et une scène de ballet jouées par les archiducs et les archiduchesses pendant les fêtes du mariage de Joseph II en 1765[2].

Les dépendances du château pour le service et les écuries sont à gauche de la cour d'entrée. Là aussi se trouve la chapelle construite en 1773[3], décorée de sculptures de Rousseau et d'un tableau de Vien.

Nous avons déjà dit que Versailles était devenu pour tous les membres de la famille royale le séjour le moins agréable:

On ne se croyait chez soi, dit Mme Campan, que dans des demeures plus simples, embellies par des jardins anglais ; on y jouissait mieux des beautés de la nature ; le goût des cascades et des statues était entièrement passé.

La Reine séjournait quelquefois un mois de suite au Petit-Trianon[4], et y avait établi tous les usages de la vie de château ; elle entrait dans son salon sans que le piano-forté ou les métiers de tapisseries fussent quittés par les dames, et les hommes ne suspendaient ni leur partie de billard, ni celle de tric-trac. Il y avait peu de logements dans le petit château de Trianon. Madame Elisabeth y accompagnait la Reine; mais les dames d'honneur et les dames du palais n'y furent point établies : selon les invitations faites par la Reine, on y arrivait de Versailles pour l'heure du dîner. Le Roi et les princes y venaient régulièrement souper. Une robe de percale blanche, un fichu de gaze, un chapeau de paille, étaient la seule parure des princesses; le plaisir de parcourir toutes les fabriques du Hameau, de voir traire les vaches, de pêcher dans le lac, enchantait la Reine ; et, chaque année, elle montrait plus d'éloignement que jamais pour les fastueux voyages de Marly.

[1] Mercy, III, 152, 153, 162, 175.

[2] Il n'y avait pas que Marie-Antoinette, dans la famille impériale, qui aimât à jouer la comédie. — Ces deux tableaux ont été replacés à Trianon.

[3] *Comptes des Bâtiments*, 1773.

[4] Mercy nous apprend que, quand Marie-Antoinette était à Versailles, elle venait à Trianon presque chaque jour, soit le matin, soit le soir (III, 446).

Dans sa demeure préférée, la jeune Reine, affranchie de toutes les règles de l'étiquette, ne voyait que les personnes avec lesquelles elle se plaisait à vivre : la princesse de Guéménée, la princesse de Lamballe, la comtesse Jules de Polignac. Les autres membres de cette petite Cour étaient : la comtesse Diane de Polignac, Mmes d'Andlau, de Châlons, de Chimay et de Dillon, le comte d'Artois, M. de Guines, le duc et le comte de Coigny, MM. de Crussol, d'Adhémar, de Bezenval, de Lauzun, de Polignac, de Vaudreuil, de Guiche, de Polastron, d'Esterhazy. Le spirituel prince de Ligne et le duc de Dorset, ambassadeur d'Angleterre, étaient souvent admis à ce cercle d'intimes. Quelques étrangers de haut rang, Joseph II (1777), le prince de Hesse-Darmstadt (1780), le comte et la comtesse du Nord (1782), le roi de Suède (1784), le prince Henri de Prusse, l'archiduc Albert de Saxe-Teschen et l'archiduchesse Marie-Christine (1786) furent invités au Petit-Trianon.

Au milieu de ses familiers, la Reine aimait à vivre, dans son salon ou dans son parc, d'une vie simple et libre. On lisait, on causait, on travaillait à l'aiguille, on jouait sur le clavecin la musique de Gluck ou celle de Grétry, ou l'on s'amusait dans le parc, transformés en meuniers ou en laitières, à une berquinade ou à manger des fruits sur l'herbe, et encore à danser sur la pelouse. Plus de Cour, plus d'étiquette, plus de repas officiels si ennuyeux, plus de disgracieuses toilettes d'apparat en lourdes soieries de Lyon. L'étiquette est si complètement mise de côté, que la Reine va seule de Versailles à Trianon, une baguette à la main, suivie d'un valet de pied.

Tous les membres de ce cercle n'avaient pas été choisis avec le soin nécessaire, et quelques-uns ne méritaient pas de faire partie de l'entourage de la Reine. La princesse de Guéménée vivait séparée de son mari ; les mauvaises langues parlaient de ses relations avec M. de Coigny, comme de celles de M. de Vaudreuil avec la duchesse de Polignac. MM. de Lauzun et de Bezenval ne se gênèrent pas pour déclarer à la Reine les sentiments passionnés qu'elle leur inspirait. On paraît avoir manqué de tenue dans cette petite Cour. « Très-méthodique dans toutes ses habitudes, le Roi se couchait à onze heures

précises. Un soir, la Reine devait se rendre, avec sa société habituelle, à une réunion chez le duc de Duras ou chez la princesse de Guéménée. L'aiguille de la pendule fut adroitement avancée, pour hâter de quelques minutes l'instant du départ du Roi ; il crut réellement que l'heure de son coucher était arrivée, se retira, et ne trouva chez lui personne de réuni pour son service du soir. Cette plaisanterie circula dans tous les salons de Versailles et y fut désapprouvée [1]. »

L'histoire du Petit-Trianon ne se compose que d'une suite de fêtes et de représentations théâtrales.

Le 6 août 1776, « la Reine donna à souper au Roi, aux princes ses frères et à Madame ; il y eut illumination, spectacle [2] et des couplets chantés en signe de joie sur le rétablissement de la santé de Monsieur et de M. le comte d'Artois. Cette petite fête leur était dédiée ; elle se passa avec beaucoup de gaieté, beaucoup de grâce de la part de la Reine, beaucoup de marques de contentement de la part du Roi et de démonstrations d'une reconnaissance respectueuse de la part des princes. Mesdames assistèrent à cette fête ; la suite de la Cour était choisie et très-peu nombreuse [3]. »

A la fin de septembre, nouvelle fête. Celle-ci fut aussi charmante que la première. Il y eut opéra-comique, ballet et souper, où toute la famille royale se trouva réunie avec une suite peu nombreuse [4]. Le 22 avril 1777, Marie-Antoinette conduisit Joseph II, son frère, à Trianon ; ils y dînèrent ensemble, sans autre suite que Mmes de Mailly et de Duras.

Après le dîner, dit M. de Mercy, l'Empereur et la Reine se promenèrent seuls dans les jardins, où ils eurent une longue conversation. Le monarque reprit les objets essentiels relatifs à la Reine et dont elle lui avait parlé elle-même. Il développa ses réflexions, fit un tableau frappant de la position de la Reine, des écueils qui l'environnaient, de la facilité avec laquelle elle s'y laissait entraîner par l'appât trompeur des dissipations ; il en présenta les conséquences infaillibles et effrayantes pour l'avenir. Dans ce chapitre

[1] Mme Campan, I, 129.
[2] On joua la parodie d'*Alceste*, dont le Roi s'amusa beaucoup (Bachaumont, IX, 201).
[3] *Correspondance de Mercy*, II, 475.
[4] *Idem*, II, 502.

furent compris les articles de la négligence envers le Roi [1], des sociétés de la Reine, de l'abandon de toute occupation sérieuse, et de la passion pour le jeu. L'Empereur, prenant le ton de l'intérêt et de la sensibilité, mit une mesure si juste à ses remontrances, qu'elles n'effarouchèrent aucunement la Reine. Cette princesse lui fit des aveux plus étendus sur le Roi [2], sur ses entours ; elle convint des raisons de l'Empereur, en mettant cette restriction « qu'il viendrait un temps où elle suivrait de si bons avis. » La princesse de Lamballe avait fort déplu à l'Empereur ; la Reine convint que, par engouement, elle s'était trompée sur cette favorite et qu'elle était au repentir de l'avoir mise à la place qu'elle occupe. En revanche, la Reine vit avec plaisir que son auguste frère avait pris assez bonne opinion du duc de Coigny.

Le 13 mai, Marie-Antoinette donna une fête à son frère et à toute la famille royale. Après souper, on se rendit au spectacle. « Cette fête, écrit M. de Mercy qui était au nombre des invités, fut très-bien ordonnée et devint charmante par les grâces que la Reine y déploya envers un chacun. Le Roi y mit de la gaieté, et, autant que le comporte sa tournure, il parut attentif envers l'Empereur. »

Les bals, les fêtes se succèdent avec divertissements dans les bosquets et spectacles après le souper. « Le Roi, dit M. de Mercy, paraît se plaire à ce genre d'amusements, quoiqu'ils dérangent son heure de se coucher. »

Joseph II avait peu convaincu sa sœur. En 1779, la Reine, ayant la rougeole à Versailles, avait été soignée par les ducs de Coigny et de Guines, par le comte Esterhazy et le baron de Bezenval. Pour achever sa convalescence, elle partit pour son château favori, et logea toute sa suite au Grand-Trianon. Les quatre personnages que nous venons de nommer accompagnaient la Reine et devaient rester auprès d'elle comme gardes-malades. Ces Messieurs restèrent, en effet, tout le temps, dans la chambre de la Reine avec Madame, le comte d'Artois et Mme de Lamballe. Toutes les charges furent exclues et murmurèrent hautement. Le Roi avait donné son consentement à cette invraisemblable combinaison.

[1] Le Roi avait jusqu'alors bien autrement négligé la Reine, et on comprend qu'une femme jeune et jolie ait négligé un mari qui ne voulait pas l'être.

[2] Voir t. I, p. 498 et t. II, p. 40.

Il est bien vrai que le Roi, écrit M. de Mercy[1], accoutumé à ne se refuser à rien de ce qui peut plaire à son auguste épouse, avait approuvé que les ducs de Coigny et de Guines, le comte Esterhazy et le baron de Bezenval restassent auprès de la Reine ; mais ce consentement avait été provoqué par cette princesse, qui n'en sentit pas d'abord les conséquences. Elles aboutirent à toutes sortes de propos très-fâcheux, à de mauvaises plaisanteries tenues à la Cour même, où l'on mit en question de savoir quelles seraient les quatre dames choisies pour garder le Roi dans le cas où il tomberait malade. A peine les quatre personnages susdits furent-ils installés à leur poste, qu'ils prétendirent veiller la Reine pendant la nuit. Je m'opposai fortement à cette ridicule idée ; je fis intervenir le médecin Lassonne, qui, toujours faible et tremblant, n'ose s'opposer aux choses que son état le met en droit de contrarier. Enfin, je me donnai tant de mouvement avec l'abbé de Vermond[2], qu'il fut décidé que ces Messieurs sortiraient de la chambre de la Reine à onze heures du soir et n'y rentreraient que le matin.

Indépendamment du mauvais effet qu'une forme si inusitée devait produire, j'ai encore eu à m'affliger davantage de toutes les idées nuisibles suggérées à la Reine dans ses conversations avec ces quatre personnages ; des insinuations d'intrigues, des personnalités, des vues fausses en tout genre, rien n'a été omis pour induire la Reine en erreur. Elle avait exigé absolument, par attention pour le Roi, qu'il n'entrât pas chez elle. La société susdite osa critiquer l'acquiescement du Roi à cette volonté de la Reine, et elle prit de l'humeur contre son époux. Je tremblai des suites que cette tracasserie pouvait avoir, et le dixième jour de la maladie j'imaginai, de concert avec l'abbé de Vermond, de porter la Reine à écrire quelques lignes d'amitié au Roi. La proposition en fut d'abord reçue et rejetée avec une aigreur extrême. Je dois la justice à l'abbé de Vermond que ce fut lui seul qui ramena la Reine. Elle écrivit en peu de mots : « Qu'elle avait beaucoup souffert, mais que ce qui la contrariait le plus était de se voir privée encore pour plusieurs jours du plaisir d'embrasser le Roi. » Ce billet produisit tout l'effet que je m'en étais promis ; le Roi en fut enchanté ; il répondit sur l'heure très tendrement ; et cette correspondance s'est soutenue presque journellement ; elle fit aussi une grande sensation dans Versailles, et dès ce moment les propos se calmèrent.

Un mois après[3], M. de Mercy envoie une nouvelle lettre, et annonce la fin de la maladie de la Reine et de son séjour à Trianon. La présence à demeure des « quatre personnages

[1] Le 15 avril.
[2] Lecteur de la Reine.
[3] Le 17 mai.

externes qui avaient gardé la Reine » avait bien encore occasionné « des dégoûts et des propos » ; mais « la jalousie et l'envie » avaient été calmées par les invitations faites à la maréchale de Noailles-Mouchy, à la duchesse de Cossé et à quelques autres « femmes de cet étage ». Le 27 avril, la Cour était partie pour Marly.

En 1779, la famille royale se réunissait à souper chez la Reine, une fois par semaine ; ensuite on allait à la comédie, et au retour on jouait un peu pour finir la soirée. Le Roi prenait toujours grand plaisir à ces réunions [1]. En 1780, on y admit un peu plus de monde, même quelques gens de Paris [2].

Mais il était écrit sans doute que le Petit-Trianon devait voir souvent des choses singulières. Le 12 juin 1780, Bachaumont nous apprend que le comte d'Artois a appris en secret à danser sur la corde ; que ses maîtres ont été Placide et Petit-Diable, les héros du genre ; qu'il « travaille » tous les matins au Petit-Trianon, et qu'enfin il a montré ses talents à la Reine et à sa société.

La comédie fut le grand divertissement de la Reine à Trianon. Déjà sous Louis XV, Marie-Antoinette et ses deux belles-sœurs, les comtesses de Provence et d'Artois, s'amusaient avec leurs maris et M. Campan à jouer la comédie, en secret, devant Louis XVI alors Dauphin, seul spectateur. Bientôt on eut peur d'être découvert par Louis XV et on renonça à cet amusement [3]. Devenue reine, Marie-Antoinette put se livrer à son goût pour le théâtre, qui finit par l'emporter sur le jeu, la danse, les courses de chevaux et sur tout autre divertissement. Louis XVI aimait aussi beaucoup le théâtre, surtout les farces et les parodies.

La comédie de société était alors très à la mode. « L'idée de jouer la comédie, comme on le faisait alors dans presque toutes les campagnes, suivit celle qu'avait eue la Reine de vivre à Trianon dégagée de toute représentation. Il fut convenu qu'à l'exception de M. le comte d'Artois, aucun jeune

[1] Mercy, III, 321.
[2] Mercy.
[3] Mme Campan.

homme ne serait admis dans la troupe, et qu'on n'aurait pour spectateurs que le Roi, Monsieur et les princesses qui ne jouaient pas ; mais que, pour animer un peu les acteurs, on ferait occuper les premières loges par les lectrices, les femmes de la Reine, leurs sœurs et leurs filles : cela composait une quarantaine de personnes [1]. »

La première salle de comédie fut placée au rez-de-chaussée du Petit-Trianon, derrière l'escalier [2]. Cette petite salle devint bientôt insuffisante, et Mique construisit en 1779, à droite du jardin français, une vraie salle de spectacle, avec foyers des acteurs et des musiciens et des figurants. Un plafond de Lagrenée et d'élégantes sculptures décorent cette petite salle, qui est charmante et très-bien disposée [3]. Quand elle fut achevée, en 1780, la Reine y donna plusieurs représentations, dans lesquelles elle-même joua un rôle.

Je partage l'opinion de ceux qui ont blâmé Marie-Antoinette d'avoir joué la comédie. Une Reine jeune et séduisante ne doit pas se donner en spectacle, et faire applaudir ses charmes encore plus que son talent.

Marie-Thérèse écrivait à ce sujet à M. de Mercy : « Je crois bien que, malgré les soins que vous employez à faire mettre tout l'ordre et toute la décence possible dans les spectacles de Trianon, vous ne les goûtiez pas trop. Je suis de votre avis, sachant par plus d'un exemple que d'ordinaire ces représentations finissent ou par quelque intrigue d'amour ou par quelque esclandre [4]. » Il faut dire toutefois que les spectateurs étaient sévèrement réduits aux princes et aux princesses de la famille royale et aux gens de service, ce qui diminuait considérablement les inconvénients et les dangers de ces représentations.

Le théâtre de Trianon [5] fut entièrement dirigé par la Reine :

[1] Mme Campan, I, 229.

[2] Fontaine, *les deux Trianons*. — *Domaine de la Couronne*, 1837, in-4°. — Ce doit être de cette salle que parle Mercy en 1776 (II, 495).

[3] Elle a été restaurée sous Louis-Philippe, en 1836. On y joua alors, devant le roi de Naples, le *Pré-aux-Clercs* avec un divertissement dansé par l'Opéra.

[4] *Correspondance de Mercy*, III, 462. — Monsieur ne voulut jamais que Madame jouât la comédie, malgré le vif désir de la Reine (Bachaumont).

[5] Voir l'excellent travail de M. Ad. Jullien, *la Comédie à la Cour de*

choix des pièces, décors, police de la salle, impression des affiches sur satin blanc, tout dépendait d'elle. La troupe se composa de la Reine, de Madame Elisabeth, des duchesses de Guiche et de Polignac, de la comtesse Diane de Polignac, — du comte d'Artois, du comte Esterhazy et de MM. d'Adhémar, de Crussol, de Guiche et de Vaudreuil.

On ne représenta que des opéras-comiques et des comédies. Un acteur de la Comédie italienne, Michu, fut chargé de donner des leçons à la Reine [1], qui, au dire de Bachaumont, ne jouait pas très-bien [2]; il prétend même qu'une fois on aurait dit : « Il faut avouer que c'est royalement mal joué [3]. »

La première représentation de la troupe royale eut lieu le 1er août. On joua *le Roi et le Fermier*, opéra-comique de Sedaine et Monsigny, et *la Gageure imprévue*, comédie de Sedaine. Grimm va nous donner le compte-rendu de la soirée, feuilleton assez terne, mais qu'à défaut d'autre, nous reproduisons :

On n'a jamais vu, on ne verra sans doute jamais *le Roi et le Fermier* ni *la Gageure imprévue* joués par de plus augustes acteurs, ni devant un auditoire plus imposant et mieux choisi. La Reine, à qui aucune grâce n'est étrangère et qui sait les adopter toutes sans perdre jamais celle qui lui est propre, jouait dans la première pièce le rôle de Jenny, dans la seconde celui de la soubrette. Tous les autres rôles étaient remplis par des personnes de la société intime de Leurs Majestés et la famille royale. M. le comte d'Artois a joué le rôle de valet dans la première pièce, et celui d'un garde-chasse dans la seconde. M. le comte de Vaudreuil, le meilleur acteur de société qu'il y ait peut-être à Paris, faisait le rôle de Richard, Mme la duchesse de Guiche [4], dont Horace aurait bien pu dire : *Matre pulchrâ filia pulchrior*, celui de la petite Betzi; Mme la comtesse Diane de Polignac celui de la mère, et le comte d'Adhémar celui du Roi.

M. de Mercy écrivit à ce sujet quelques lignes à Marie-Thérèse :

Louis XVI, le théâtre de la Reine à Trianon d'après des documents nouveaux et inédits, Paris, Baur, 1875, in-8°.

[1] Bachaumont, 1780, 20 octobre.

[2] Bachaumont, 1780, 28 septembre. Mme Lebrun nous apprend cependant, que la Reine ne chantait pas très-juste.

[3] Bachaumont, 1780, 3 novembre.

[4] La fille de la duchesse de Polignac.

Depuis que mon très-humble rapport ostensible est écrit, dit-il, il y a eu une première représentation du spectacle de Trianon. M. le comte d'Artois y a exécuté un rôle, et la règle de n'admettre aucun spectateur a été strictement suivie. Le Roi s'y est fort amusé, et dans ces occasions il prolonge ses soirées et ne paraît nullement pressé de se retirer à son heure ordinaire.

Le 10 août, on joua *On ne s'avise jamais de tout*, opéra-comique de Sedaine et Monsigny, et *les Fausses infidélités*, comédie de Barthe. Un mois après, le 16 septembre, M. de Mercy rendit compte à Marie-Thérèse de la représentation.

Depuis un mois toutes les occupations de la Reine et tous ses amusements se sont concentrés dans le seul et unique objet de deux petits spectacles représentés sur le théâtre de Trianon. Le temps nécessaire à apprendre les rôles, celui qui a dû être employé à de fréquentes répétitions, joint à d'autres détails accessoires, a été plus que suffisant pour remplir les journées. Le Roi, en assistant fort assidûment à tous ces apprêts, a donné preuve du goût qu'il prend à ce genre de dissipation. Il ne s'est plus trouvé de moments pour le jeu, non plus que pour les promenades du soir, de manière que ces avantages semblent compenser quelques inconvénients qui tiennent à la nature de l'objet dont il est question.

La Reine a persisté invariablement dans la résolution de n'admettre d'autres spectateurs que les princes et les princesses de la famille royale sans personne de leur suite. Je sais par les gens de service en sous-ordre, les seuls qui aient entrée au théâtre, que les représentations s'y sont faites avec beaucoup d'agrément, de grâce et de gaieté, et que le Roi en marque une satisfaction qui se manifeste par des applaudissements continuels, particulièrement quand la Reine exécute les morceaux de son rôle. Ces spectacles, qui durent jusqu'à neuf heures, sont suivis d'un souper restreint à la famille royale et aux acteurs et actrices. Au sortir de table la Cour se retire, et il n'y a point de veillée.

Une manière d'amusement qui se borne à un si petit nombre de personnes devient un indice d'autant plus marqué de faveur pour ceux qui y sont admis, et par conséquent un motif de jalousie et de réclamation pour les exclus. La princesse de Lamballe, en raison de sa charge de surintendante, a cru pouvoir prétendre à une exception qu'elle n'a point obtenue. Les grandes charges et les dames du palais de semaine ont représenté que, d'après les usages établis, aucune circonstance ne devait les priver de l'avantage de faire leur service, lequel se trouvait réduit à paraître les jours de dimanche et de fête à la toilette de la Reine et aux offices de l'église : toutes pareilles instances, qui sont restées sans effet, ont causé des dégoûts et ont donné lieu à quelques propos qui de Ver-

sailles se sont répandus à Paris. Quoique cette légère effervescence ne puisse point avoir de suites, la Reine, pour en diminuer le motif, est restée toute cette semaine établie à Trianon avec la comtesse de Polignac, la duchesse de Guiche et la comtesse de Châlons. Il n'y a point eu de spectacles ; S. M. a permis aux grandes charges et aux dames du palais qui sont de semaine d'aller dîner et souper à Trianon. Le Roi s'y rendait régulièrement tous les matins et y retournait le soir. Les princes et princesses de la famille royale s'y rendaient à volonté dans les différents temps de la journée [1].

Les troisième et quatrième représentations eurent lieu en septembre. A la troisième, on joua l'*Anglais à Bordeaux*, comédie de Favart, et *le Sorcier*, opéra-comique de Poinsinet et Philidor [2]. A la quatrième représentation, on joua *Rose* et *Colas*, opéra-comique de Sedaine et Monsigny, et *le Devin du village*, paroles et musique de J.-J. Rousseau. La Reine avait invité cette fois M. de Mercy, pour lui faire voir par lui-même ce théâtre de Trianon, dont on faisait tant de bruit. Le 14 octobre, M. de Mercy écrivit à Marie-Thérèse :

La Reine daigna me dire qu'elle voulait que j'allasse au spectacle en question ; mais, en témoignant combien je sentais le prix de cette grâce, j'ajoutai qu'il était de mon devoir d'observer qu'après une exclusion absolue de tous spectateurs, bien des gens se formaliseraient que j'eusse été excepté, et qu'il pourrait s'en suivre des petits dégoûts. Cette remarque ne changea rien à la volonté de la Reine; elle me répondit que personne ne me verrait, que je serais placé dans une loge grillée, et conduit au théâtre par un homme qui me ferait éviter la rencontre de qui que ce soit. Cela s'exécuta en effet à l'heure marquée, et je vis représenter les deux petits opéras-comiques *Rose et Colas* et *le Devin du village*. M. le comte d'Artois, le duc de Guiche, le comte d'Adhémar, la duchesse de Polignac et la duchesse de Guiche jouaient dans la première pièce. La Reine exécutait le rôle de Colette dans la seconde, le comte de Vaudreuil chantait le rôle du Devin et le comte d'Adhémar celui de Colin. La Reine a une voix très-agréable et fort juste, sa manière de jouer est noble et remplie de grâce; en total, ce spectacle a été aussi bien rendu que peut l'être un spectacle de société.

J'observai que le Roi s'en occupait avec une attention et un plaisir qui se manifestaient dans toute sa contenance ; pendant les

[1] T. III, p. 464. 16 septembre 1780.
[2] Ad. Jullien, p. 21.

entr'actes il montait sur le théâtre et allait à la toilette de la Reine. Il n'y avait d'autres spectateurs dans la salle que Monsieur, Mme la comtesse d'Artois, Madame Elisabeth ; les loges et balcons étaient occupés par des gens de service en sous-ordre, sans qu'il y eût une seule personne de la Cour. Le théâtre, qui a été construit en petit sur les dessins du grand-théâtre de Versailles, est d'une forme très-élégante, et d'une richesse en dorures qui devient presque un défaut, et qui a été un objet de grande dépense.

Cette lettre si intéressante par la précision de ses détails met à néant tous les racontars de la Cour répétés par Bachaumont [1] : le Roi sifflant la Reine, et la Reine, ne voyant personne dans la salle, envoyant chercher les Gardes du corps de service, et leur adressant, à la fin du spectacle, une allocution pour leur exprimer ses regrets de n'avoir pu mieux faire pour les amuser.

A la première occasion, M. de Mercy reprit son rôle de Mentor et fit un sermon à la Reine, dont il envoya copie, le 14 octobre, à Marie-Thérèse.

A la première occasion, dit-il, que j'eus de paraître devant la Reine, après lui avoir fait mes très-humbles actions de grâce d'une marque de bonté si distinguée, j'en revins cependant au langage du vrai zèle, et j'exposai quelques remarques sur les inconvénients des spectacles de société par tout plein de petites circonstances que la Reine daigna elle-même me confier. Je lui fis voir combien ses alentours cherchaient adroitement à mettre à profit les occasions de mêler des choses très-sérieuses et de conséquence à des objets de pur amusement, et j'en revins à une vérité incontestable dans ce pays-ci, qui est que tous ceux qui approchent les souverains ont toujours quelque plan formé d'intrigue, d'ambition ou de vues quelconques, soit pour eux ou pour les leurs.... De semblables réflexions ne parurent point déplaire à la Reine; elle me dit qu'à l'époque du voyage de Marly il ne serait plus question de spectacles; qu'elle n'avait jamais pensé qu'à en faire un amusement très-passager, et que pendant l'hiver prochain elle s'était bien proposé de donner plus à la représentation et aux moyens de rendre la Cour nombreuse à Versailles.

Marie-Thérèse mourut sur ces entrefaites (29 novembre 1780), et sa mort mit fin à une surveillance qui devait être fort désagréable à Marie-Antoinette, mais qui nous a valu de bien précieux renseignements. En même temps la troupe royale

[1] 20 septembre et 6 octobre.

cessa de jouer. Les spectacles continuèrent à Trianon, mais, suivant l'expression de Mercy, « personne ne joue plus à ces spectacles ». Personne, c'est la Reine, et c'est tout ce que désire le fidèle serviteur de Marie-Thérèse. La Comédie française et la Comédie italienne furent dès lors chargées de jouer les pièces qu'on représentait; mais la Reine continua à diriger son théâtre; c'était elle qui faisait la liste des invités, qui les recevait à la porte et les faisait placer[1].

Le 3 août 1781, à la fête donnée au comte de Falkenstein (Joseph II) au Petit-Trianon, on joua l'*Iphigénie en Tauride*, de Gluck; ce chef-d'œuvre fut admirablement exécuté. Sacchini assistait à la représentation; la Reine et son frère lui firent le meilleur accueil et le placèrent à côté d'eux. Après le spectacle, il y eut bal, souper et illumination du parc[2]. « L'art avec lequel on avait, non pas illuminé, mais éclairé le jardin anglais, produisit un effet charmant; des terrines, cachées par des planches peintes en vert, éclairaient tous les massifs d'arbustes ou de fleurs, et en faisaient ressortir les diverses teintes, de la manière la plus variée et la plus agréable; quelques centaines de fagots allumés entretenaient, dans le fossé, derrière le temple de l'Amour, une grande clarté qui le rendait le point le plus brillant du jardin[3]. »

En 1782, la troupe royale se préparait à jouer de nouveau, lorsqu'une indisposition de la Reine retarda l'ouverture du théâtre[4]. Lorsque la Reine fut rétablie, on représenta le *Sage étourdi*, comédie de Boissy, et la *Matinée et la Veillée villageoise* ou le *Sabot perdu*, divertissement en deux actes et en vaudevilles par Piis et Barré, que l'on invita à Trianon. Marie-Antoinette, qui était remontée sur la scène, joua le rôle de Babet[5], l'un de ses meilleurs.

[1] Bachaumont, 1781, 3 août.

[2] Une gravure du *Voyage pittoresque* de De la Borde donne une vue du Temple de l'Amour illuminé. — Ces fêtes et illuminations du parc étaient organisées par M. Bonnefoi du Plan, concierge du château (De la Borde, *explication des planches*).

[3] Mme Campan, I, 185.

[4] *Lettre du chevalier de Lille*, capitaine au régiment de Champagne, au prince de Ligne, dans les *Tableaux de genre et d'histoire* publiés par Barrière, 1828, in-8°.

[5] M. Jullien a parfaitement établi que ce rôle de Babet n'est pas celui de l'opéra-comique de Dezèse, *Blaise et Babet* (p. 31).

Le 6 juin 1782, il y eut grande fête à Trianon en l'honneur du comte et de la comtesse du Nord. Les comédiens jouèrent *Zémire et Azor*, de Grétry, et la *Jeune française au Sérail*, ballet de Gardel. « L'opéra fut chanté dans la perfection; la Reine y tient la main[1]. » Après le souper, où trois cents personnes étaient invitées, on se promena dans le parc, qui était éclairé comme à la fête de l'année précédente.

Le cardinal de Rohan, qui n'était pas invité, se permit d'entrer dans le parc, grâce à la condescendance du concierge de Trianon. Toujours traité avec la plus grande froideur par la Reine depuis son retour de Vienne, il n'avait pas osé lui demander la permission de voir l'illumination; mais il avait obtenu la promesse du concierge de le faire entrer dans le parc aussitôt que la Reine serait partie pour Versailles. Il manqua à sa parole, passa une redingote, entra dans le parc et vit passer la famille royale, qui le reconnut aisément à ses bas rouges[2].

En 1783, le 6 juin, la troupe royale joua le *Tonnelier*, médiocre vaudeville d'Audinot, et *les Sabots*, opéra-comique de Sedaine et Duni, que la Reine aimait beaucoup. Peu de temps après, la même troupe joua encore *Isabelle et Gertrude*, comédie de Favart, et *les Deux Chasseurs et la Laitière*, vaudeville d'Anseaume et Duni[3].

En 1784, le 21 juin, Marie-Antoinette donna une fête brillante au roi de Suède Gustave III. « Il a lui-même décrit cette fête dans une de ses lettres. On y joua *le Dormeur éveillé*, de Marmontel et Grétry, avec grand appareil de décors et de ballet; puis on soupa dans les bosquets, pendant que le jardin anglais était illuminé. Marie-Antoinette avait ouvert le parc à de nombreux invités; toutes les dames étaient en blanc : « C'était, dit Gustave, une vraie féerie, un coup d'œil digne des Champs-Elysées[4]. » Le roi de Suède trouva le Petit-Trianon si charmant, qu'il pria Marie-Antoinette de lui donner les dessins et les plans de tout ce qu'il avait admiré dans

[1] Baronne d'Oberkirch, *Mémoires*, I, 272.
[2] Mme Campan, I, 245.
[3] Jullien, 32-34.
[4] Geffroy, *Gustave III et la Cour de France*, édit. in-12, I, 35.

ce beau lieu. Mique fut chargé d'en former aussitôt un atlas, à l'exécution duquel Fontaine eut quelque part avec Châtelet, Thibault et Baltard[1].

Le 25 septembre de la même année, les comédiens vinrent jouer à la Cour *le Barbier de Séville*, de Beaumarchais, mis en musique par Framery. On le joua une seconde fois, et, le 19 août 1785[2], la troupe royale le représenta sur le théâtre du Petit-Trianon, et devant Beaumarchais qu'on avait invité. Les répétitions de cette pièce, si difficile à jouer, avaient été dirigées par Dazincourt, de la Comédie-Française. Grimm écrivit quelques jours après :

C'était la Reine elle-même qui jouait le rôle de Rosine, M. le comte d'Artois celui de Figaro, M. de Vaudreuil celui du comte Almaviva ; les rôles de Bartolo et de Basile ont été rendus, le premier par M. le duc de Guiche, et le second par M. de Crussol. Le petit nombre des spectateurs admis à cette représentation y a trouvé un accord, un ensemble qu'il est bien rare de voir dans les pièces jouées par des acteurs de société ; on a remarqué surtout que la Reine avait répandu dans la scène du quatrième acte une grâce et une vérité qui n'auraient pu manquer de faire applaudir avec transport l'actrice même la plus obscure. Nous tenons ces détails d'un juge sévère et délicat, qu'aucune prévention de Cour n'aveugla jamais sur rien[3].

Rosine a bien joué, et le plaisir qu'elle a éprouvé de son triomphe a dû être vif. Mais la Reine n'avait-elle pas tort, devant le succès prodigieux du *Mariage de Figaro* à la Comédie-Française, et après l'opposition que Louis XVI avait faite à cette satire de l'ancien régime, d'accorder de telles faveurs à Beaumarchais, qui semblaient être un blâme à l'adresse du Roi ?

Le *Barbier de Séville* paraît être la dernière pièce jouée à Trianon. Le Roi venait d'acheter Saint-Cloud à la Reine, au prix de 6 millions et de 200,000 livres d'épingles pour la duchesse de Chartres[4]; de Saint-Cloud, la Reine allait facilement aux spectacles de Paris, et puis on était fatigué sans doute d'apprendre les rôles.

[1] Fontaine, *Résidences des souverains*, 1833, in-4°, p. 141.
[2] *Journal de Louis XVI*, cité par Jullien, p. 37.
[3] XI, 419.
[4] Bachaumont, 1784, 19 octobre.

Le goût du spectacle restait toujours très-vif chez la Reine, car nous lisons dans Bachaumont, à la date du 19 décembre 1785, que « le sieur Francastel, qui a un talent particulier pour les salles des petits spectacles et qui est l'auteur de presque toutes celles des boulevards, a été chargé d'en construire une portative pour la Reine; elle se monte et se démonte avec la plus grande facilité et suivra Sa Majesté dans ses différents voyages; en sorte qu'on pourra toujours jouir du spectacle et amuser la Cour. »

A partir de cette époque nous ne trouvons plus rien d'important à mentionner, si ce n'est que Mme Lebrun fit au Petit-Trianon, en 1787, le beau portrait de Marie-Antoinette avec ses enfants, que Mme Campan regardait, avec celui de Vertmuller[1], comme les seuls bons portraits de la Reine.

Marie-Antoinette avait réuni à Trianon une fort belle collection d'objets précieux : vases et gobelets en cristal de roche et en jaspe, laques du Japon, porcelaines chinoises bleu-céleste, cuvettes en jaspe, etc. Tous ces objets furent enlevés de Trianon, le 10 octobre 1789, et déposés chez Daguerre, bijoutier à Paris, où ils restèrent jusqu'au 30 brumaire an II (20 novembre 1793), époque à laquelle Daguerre les remit au gouvernement qui les envoya au Louvre[2].

Le 5 octobre 1789, la Reine était à Trianon, quand la nouvelle de l'arrivée des foules parisiennes lui fit quitter, pour aller à Versailles, son cher petit palais qu'elle ne devait plus revoir.

IV

LE GRAND ET LE PETIT-TRIANON — 1789-1880

Plus heureux que Marly, les deux Trianons ont survécu à

[1] Vertmuller avait fait, en 1785, à Trianon, un portrait de Marie-Antoinette, qui est aujourd'hui à Stockholm. Le musée de Versailles en possède une copie faite en 1867 par M. Eugène Battaille.

[2] *Inventaire de la collection d'objets d'art de Marie-Antoinette au Petit-Trianon*, publié par M. Ephrussi, dans la *Gazette des Beaux-Arts* de novembre 1879.

la Révolution; ni l'un ni l'autre même n'a subi de dégradations notables. En 1794, ils durent être vendus comme propriétés nationales; mais Antoine Richard, dont nous trouvons toujours le nom quand il s'agit de sauver les diverses parties du domaine de Versailles, intervint, et l'administration du District de Versailles obtint de la Commission exécutive de l'Instruction publique qu'il serait sursis provisoirement à la vente du Petit-Trianon. On avait invoqué, pour obtenir ce résultat, les richesses végétales contenues dans le jardin et les serres, richesses dont les unes ne pouvaient être déplacées dans la saison d'hiver où l'on était[1], et dont les autres étaient trop anciennes pour être transplantées. Le représentant du peuple en mission dans le département de Seine-et-Oise, Charles Delacroix, rendit, le 23 janvier 1795[2], un arrêté par lequel il suspendait la vente du jardin botanique et des serres chaudes placés sous la direction de Richard, afin de donner au Muséum d'histoire naturelle le temps de venir prendre, à la saison favorable, les richesses végétales de Trianon. Mais il entendait bien qu'après leur enlèvement, le Petit-Trianon, « repaire des débauches d'Antoinette et de son exécrable Cour », fût vendu et détruit. Il n'en fut rien. Le 12 mai (23 floréal an III), le nouveau représentant, André Dumont, qui avait remplacé Delacroix, rendit à son tour un arrêté par lequel il défendait de donner aucune suite à tout arrêté tendant à la vente du Grand et du Petit-Trianon, en totalité ou en partie, déclarant que les moyens d'existence des habitants de la commune de Versailles dépendaient de la conservation et de l'entretien des propriétés nationales que renfermait cette commune. En même temps il complétait son arrêté en décrétant l'établissement d'un poste d'invalides au Petit-Trianon à l'effet de veiller à la conservation des bâtiments, jardins et bois[3]. Les richesses végétales de Trianon servirent aux démonstrations du cours de botanique de l'Ecole centrale de Versailles. Puis, un café fut établi au Pavillon français, et un bal public installé dans le jardin;

[1] L'hiver de 1794-95 est célèbre par sa rigueur.

[2] 4 pluviôse an III.

[3] Les arrêtés de Delacroix et de Dumont sont conservés à la bibliothèque de Versailles.

on y dansait plusieurs fois par semaine. Le *Journal de Seine-et-Oise* du 30 messidor an VII (18 juillet 1799) raconte qu'à ce bal, quelques militaires et patriotes très-zélés « se sont opposés à ce que l'on exécutât la *danse anglaise*, mais qu'ils ont cédé devant le bon esprit du reste de l'assemblée. »

En 1805, Napoléon Ier, qui voulait reconstituer l'ancien domaine royal de Versailles, renvoya avec indemnité le cafetier du Pavillon français, et, le 22 mars, il vint, accompagné de Joséphine, visiter les bâtiments et les jardins de Trianon; il ordonna les travaux qui devaient être exécutés. « Le vestibule à jour du Grand-Trianon fut fermé avec des portes vitrées pour la commodité du service intérieur, les appartements furent remeublés, les jardins du Grand et du Petit-Trianon furent réunis par un pont jeté sur l'allée qui les séparait, et l'abord des deux palais fut régularisé par des avenues et des grilles d'entrée[1]. » L'Empereur revint encore à Trianon les 21 et 29 juillet 1805. La princesse Borghèse s'établit, en 1806, au Petit-Trianon, qui semblait destiné à servir de demeure aux plus jolies femmes de France.

En 1807, après le traité de Tilsit, Napoléon envoya à Trianon les beaux objets en malachite (coupe, candélabres, dessus d'armoires et de consoles) que le czar Alexandre lui avait donnés[2].

Le 16 décembre 1809, jour de la dissolution de son mariage avec Joséphine, Napoléon se retira à Trianon pendant que l'Impératrice se réfugiait à la Malmaison. Napoléon passa huit jours à Trianon « dans un désœuvrement inaccoutumé[3] ». Ses frères, les rois de Westphalie, de Hollande et de Naples, la reine de Naples et la princesse Borghèse se rendirent auprès de lui. Le 18, on alla courre le cerf dans la forêt de Saint-Germain, et le 19 on chassa à tir dans les bois environnant le Canal et le plateau de Satory. Le 20, l'Empereur présida le conseil des ministres. Le 25, il alla voir à la Malmaison l'Impératrice répudiée, et dîna avec elle et avec sa fille la reine Hortense. Le 26, il revint à Paris.

[1] Soulié, p. XIX.
[2] L'ancien *salon Frais*, qui renferme ces objets, contient aussi deux vases et une coupe en malachite achetés par Charles X au duc de Raguse.
[3] *Mémoires de M. de Menneval*, I, 232.

En 1810, le 21 juin, Napoléon et Marie-Louise vinrent de Saint-Cloud à Trianon ; l'Empereur s'assura que les travaux qu'il avait ordonnés aux deux palais marchaient avec la rapidité qu'il exigeait en toutes choses. Il résida à Trianon du 1er au 10 août. Le 28 août, accompagné de l'Impératrice, il vint chasser à tir dans la plaine de Galie et dîna à Trianon. En 1811, nouveau séjour de l'Empereur et de l'Impératrice, qui arrivèrent à Trianon le 11 juillet à dix heures du soir. Le 16 de ce mois, il y eut promenade en gondole sur le Canal, et ensuite promenade en calèche dans le parc de Versailles pour assister au jeu des grandes eaux. Le 17, « le roi de Rome fut promené en calèche dans les jardins de Versailles, et le soir l'Empereur et l'Impératrice se promenèrent encore en gondole. Le 25 août, jour de la fête de l'Impératrice, il y eut cercle à la Cour dans les grands appartements de Trianon ; toutes les lignes d'architecture du Grand-Trianon étaient illuminées en verres de couleur. A huit heures du soir, l'Empereur et l'Impératrice parcoururent la Galerie et se rendirent à neuf heures dans la salle de spectacle du Petit-Trianon, où l'on représenta les *Projets de mariage*, comédie d'Alexandre Duval, et une pièce de circonstance par Alissan de Chazet, qui avait pour titre : *la Grande famille* ou *la France en miniature ;* cette représentation fut suivie d'un ballet exécuté par les principaux artistes de l'Opéra. Après le spectacle, l'Empereur, le chapeau à la main, donnant le bras à l'Impératrice et suivi de toute la Cour, parcourut les jardins du Petit-Trianon, qui étaient entièrement illuminés ; ils se rendirent d'abord au temple de l'Amour, puis au hameau, où l'on avait préparé plusieurs scènes champêtres et mis en action un tableau flamand, et enfin au pavillon octogone, où des musiciens exécutèrent un chœur dont la musique était de Paër et les paroles d'Alissan de Chazet ; la fête se termina par un souper magnifique servi dans la grande galerie[1]. »

Napoléon avait été séduit par les agréments extérieurs de Trianon ; mais après les fêtes de 1811, il trouva cette résidence si incommode, qu'il n'y revint qu'en 1813[2]. Il y séjourna du

[1] Soulié, p. XX.
[2] Fontaine.

7 au 22 mars avec Marie-Louise, le roi de Rome et la reine Hortense. En 1815, la belle bibliothèque que Napoléon avait rassemblée à Trianon fut pillée par les Prussiens.

Il ne se passa rien de remarquable à Trianon pendant la Restauration. Le 25 juin 1816, Louis XVIII dîna au Petit-Trianon ; le 18 septembre, la duchesse d'Angoulême y vint faire une promenade à cheval. On retrouve, en 1817, Louis XVIII visitant cette résidence[1]. En 1818, Wellington y dîne avec les princes[2]. Le 31 juillet 1830, Charles X chassé de Paris s'y arrêta quelques heures avant de partir pour Rambouillet avec la duchesse de Berry et ses enfants.

Louis-Philippe, au contraire, s'occupa beaucoup de Trianon. Le palais du Grand-Trianon était d'une incommodité rare ; il n'y avait de dégagement nulle part ; tous les services avaient été établis au hasard. Dès 1837, Louis-Philippe fit faire par son architecte, M. Nepveu, de grands travaux destinés à rendre parfaitement habitable pour la famille royale les deux palais qui devaient remplacer Versailles transformé en musée.

L'appartement du Roi et de la Reine, à gauche du péristyle, fut agrandi en le prolongeant sur la partie en retour consacrée autrefois au service des cuisines. Cet appartement comprenait : la salle des huissiers (vestibule des appartements de gauche), le salon de la Reine, un cabinet, la chambre à coucher, le salon des Glaces, et, en retour, un cabinet, une chambre à coucher et la salle de bain. Une chapelle fut construite sur l'emplacement de l'ancienne salle de billard. La galerie fut transformée en salle à manger. De grands travaux permirent d'établir les cuisines et les offices dans le sous-sol, et un large corridor souterrain, mais bien éclairé, assura le service et le chauffage de tout le château, de façon à le rendre commode et agréable à habiter.

Madame Adélaïde fut logée à l'extrémité de l'aile gauche. Les appartements de réception furent établis à droite du vestibule et sur le jardin, et les appartements des princesses dans le double de cette partie du palais. Le Trianon-sous-Bois fut

[1] *Journal du département de Seine-et-Oise*, 1817, p. 406.
[2] *Moniteur universel*, p. 747.

affecté aux appartements des princes, et le Petit-Trianon au duc et à la duchesse d'Orléans.

De nombreux changements de détails furent faits partout, mais avec assez de soins pour que le palais ait conservé son caractère et son ancienne décoration. Le style du Grand-Trianon est celui de la fin du règne de Louis XIV et analogue à la décoration de la salle du Conseil à Versailles ; aussi est-ce Robert de Cotte qui a décoré les deux. Les salles sont ornées de glaces ou de lambris sculptés, de même que les gorges de leurs plafonds ; mais les dorures des lambris ont disparu sous le badigeon à la colle grise ; il ne reste des anciennes dorures que celle du cadre de la glace du Salon (ancienne chambre du Couchant). Comme à Versailles, les cheminées sont toutes faites avec les marbres les plus beaux.

Ce fut également sous Louis-Philippe que M. Massey, directeur du Potager, dessina et planta le beau jardin anglais qui est à gauche de l'entrée du Grand-Trianon.

Louis-Philippe restaura aussi le Petit-Trianon et apporta de nombreuses améliorations à l'appartement principal et aux logements accessoires. Les rochers, le hameau, la salle de spectacle, les eaux et les lacs furent remis en état.

Au mariage de la princesse Marie avec le duc Alexandre de Wurtemberg, mariage qui se fit à la chapelle de Trianon, le 17 octobre 1837, toute la famille royale et 30 maîtres purent être logés au palais, sans parler de 340 personnes de suite et de cour, 200 chevaux, 60 voitures, 50 cavaliers de garde et 240 hommes d'infanterie [1].

Souvent la famille royale vint résider à Trianon. Ce fut dans ce palais que Louis-Philippe vint faire une dernière halte dans sa fuite au 24 février 1848. Il y trouva son architecte, M. Nepveu, que le hasard de ses fonctions avait fait assister aux adieux de Fontainebleau en 1814, au départ de Charles X de Rambouillet en 1830, et à celui de Louis-Philippe en 1848.

En 1850, par suite du déplacement du Garde-meuble, à Paris, une collection de meubles historiques et d'objets précieux a été transportée dans les appartements des deux Trianons.

[1] Fontaine.

L'impératrice Eugénie, qui avait un culte tout particulier pour la mémoire de Marie-Antoinette, fit, au Petit-Trianon, pendant l'Exposition universelle de 1867, une exposition d'objets, meubles, portraits, bustes, etc., ayant appartenu à la Reine et provenant du musée des Souverains, ou des collections de l'Impératrice, du Garde-meuble, du marquis d'Hertford, de M. Double, de M. Charles Vatel, du marquis de Raigecourt, de M. Philippe de Saint-Albin, etc [1].

Pendant le règne de Napoléon III, les Trianons furent visités par d'illustres étrangers : la reine d'Angleterre (21 août 1855), le roi de Wurtemberg (9 mai 1856), le grand-duc Constantin (8 mai 1857). En 1862, on donna une fête de nuit, au Grand-Trianon, au roi et à la reine des Pays-Bas [2].

Après la chute du second Empire, la partie des jardins du Petit-Trianon appelée le *jardin de M. Charpentier*, fut la promenade favorite de M. Thiers, président de la République, qui venait y respirer un air pur, et boire le lait de l'une des ânesses de M. Charpentier, le jardinier en chef du Petit-Trianon.

Le Grand-Trianon a été le théâtre d'un procès célèbre. Le 6 octobre 1873, le maréchal Bazaine, détenu à l'entre-sol du Trianon-sous-Bois, comparaissait devant un conseil de guerre présidé par le duc d'Aumale, et, le 10 décembre, le maréchal était condamné à mort; mais une grâce, suivie bientôt d'une évasion assuraient l'impunité de ce grand coupable. La salle des séances avait été établie dans le péristyle.

Avant de terminer ce chapitre, il faut encore dire que les Trianons renferment un grand nombre de précieux objets d'art.

Au Grand-Trianon, nous mentionnerons les plus belles porcelaines de Chine qu'on puisse voir, presque toutes avec montures en cuivre doré de style Louis XV [3], — au Salon, un grand camée représentant un sacrifice au dieu Pan,— une belle

[1] Voir le catalogue dans : *les Palais de Trianon*, par M. de Lescure, in-12.

[2] *L'Illustration*, 1862, 17 mars.

[3] Potiche en céladon truité, potiche et cornets en blanc de Chine, potiches à pans avec ornements réticulés à jour, potiche en vert céladon, potiche en craquelé, vase en faïence ancienne de Chine.

table Louis XIV en bois doré sculpté, évidemment de Pierre Lepautre, — au Salon frais, une console Louis XVI en bois sculpté doré, d'une merveilleuse finesse, avec dessus en malachite, — dans la Galerie, une Vénus et une Géométrie de Jean de Bologne, bronzes florentins du temps, un Apollon (école de Vérone), bronze du xve siècle, le Moïse, le Milon de Crotone, deux vases de Sèvres décorés de fleurs des quatre parties du monde. Nous citerons encore l'Olympia d'Etex, le buste de Joséphine par Bartolini, les portraits de Louis XV et de Marie Leczinska par Carle Vanloo, quatre tableaux de Boucher (Vénus et Vulcain, Neptune et Amynome, la Pêche, la Diseuse de bonne aventure), le Saint-Claude de Dulin, Acis et Galatée d'Auger Lucas, un très-beau paysage d'Allegrain au Trianon-sous-Bois.

Au Petit-Trianon, il faut signaler les tableaux de Pater et de Vien, le buste de Louis XVI par Pajou, quelques bronzes de Gouthière, quelques meubles décorés de cuivres ciselés, d'une merveilleuse finesse, et surtout les cuivres ciselés-dorés qui ornent la cheminée de la chambre à coucher de Marie-Antoinette : pendule avec l'aigle impériale, tableaux représentant des tiges d'œillets, trépieds avec guirlandes, appliques à trois branches en cuivre émaillé bleu. Le bon goût de la composition et la perfection de l'exécution font de ces bronzes d'admirables œuvres d'art.

MUSÉE DES VOITURES.

Le musée des voitures est établi dans un bâtiment construit en 1851 par M. Questel, sur l'emplacement d'un ancien corps de garde.

On y voit 9 voitures de cérémonie, des chaises à porteurs et des traîneaux du temps de Louis XIV et de Louis XV, des selles et harnais, des armes et housses arabes, et 2 études de Van der Meulen représentant un carrosse et des selles. Ces divers objets proviennent des écuries de la Couronne et du Garde-meuble.

Les voitures sont : la *voiture du sacre de Charles X* (1825), qui a servi en 1856 au baptême du fils de Napoléon III. Cette

voiture est toute dorée et couverte de peintures de fleurs ; les armes de l'Empire y ont été partout substituées aux armes de France ; — la *voiture du baptême du duc de Bordeaux* (1821), qui a servi, en 1853, au mariage de Napoléon III ; — la *Topaze*, voiture du mariage de Napoléon et de Marie-Louise (1810) ; — 6 voitures pour le sacre de Napoléon Ier.

PÉPINIÈRES

Louis XV créa, au Grand-Trianon, des pépinières[1] qui renfermaient de très-beaux arbres forestiers et d'agrément. Elles ont été réorganisées pendant le règne de Charles X, par les soins du baron Mounier, intendant des bâtiments de la Couronne, et de leur directeur, le savant botaniste, M. Massey. Elles occupent aujourd'hui une surface de 28 hectares et se composent de trois parties : la pépinière de Trianon, voisine du Château-Neuf et dans laquelle se trouve le *bassin du Trèfle*, la pépinière de Chèvreloup et la pépinière de l'Ermitage. Leur directeur actuel est M. Briot.

[1] Elles sont marquées sur le plan de De la Grive.

CHAPITRE IV

MARLY

I

CONSTRUCTION

Louis XIV, dit Saint-Simon, lassé à la fin du beau et de la foule, se persuada qu'il vouloit quelquefois du petit et de la solitude. Il chercha autour de Versailles de quoi satisfaire ce nouveau goût. Il visita plusieurs endroits, il parcourut les coteaux qui découvrent Saint-Germain et cette vaste plaine qui est au bas, où la Seine serpente et arrose tant de gros lieux et de richesses en quittant Paris. On le pressa de s'arrêter à Lucienne, où Cavoie[1] eut depuis une maison dont la vue est enchantée ; mais il répondit que cette heureuse situation le ruineroit, et que, comme il vouloit un rien, il vouloit aussi une situation qui ne lui permît pas de songer à y rien faire.

Il trouva derrière Lucienne un vallon étroit, profond, à bords escarpés, inaccessible par ses marécages, sans aucune vue, enfermé de collines de toutes parts, extrêmement à l'étroit, avec un méchant village sur le penchant d'une de ces collines, qui s'appeloit Marly. Cette clôture sans vue, ni moyen d'en avoir, fit tout son mérite. L'étroit du vallon où on ne se pouvoit étendre y en ajouta beaucoup. Ce fut un grand travail que dessécher ce cloaque de tous les environs qui y jetoient toutes leurs voiries et d'y apporter des terres. L'ermitage fut fait. Ce n'étoit que pour y coucher trois nuits, du mercredi au samedi, deux ou trois fois l'année, avec une douzaine au plus de courtisans en charges les plus indispensables.

[1] Grand maréchal des logis de la maison du Roi, l'un des plus aimables courtisans de l'époque.

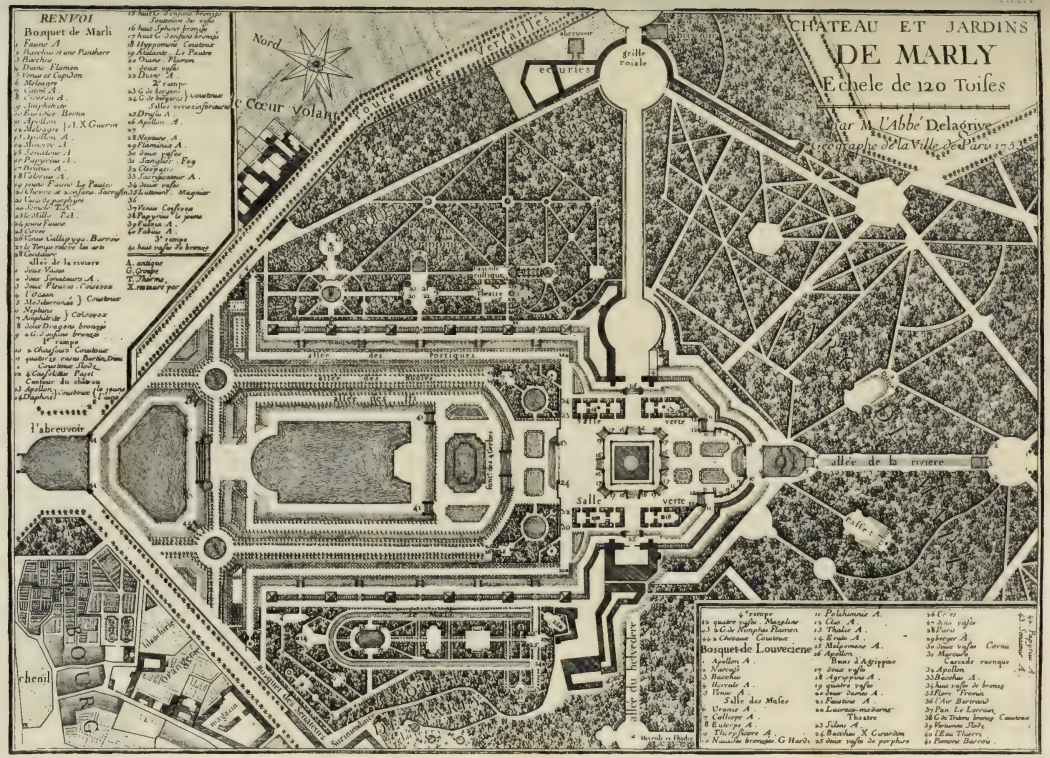
CHATEAU ET JARDINS
DE MARLY
Echele de 120 Toises
par M. L'Abbé Delagrive
Geographe de la Ville de Paris 1723
RENVOI
Nord
le Cœur Volant
ecuries
grille royale
l'abreuvoir
allée de la riviere
salle verte
chenil
Bosquet de Louveciene
Bosquet de Marly

Peu à peu l'ermitage fut augmenté ; d'accroissement en accroissement les collines taillées pour faire place et y bâtir, et celle du bout largement emportée pour donner au moins une échappée de vue fort imparfaite. Enfin, en bâtimens, en jardins, en eaux, en aqueducs, en ce qui est si connu et si curieux sous le nom de machine de Marly, en parc, en forêt ornée et renfermée, en statues, en meubles précieux, Marly est devenu ce qu'on le voit encore, tout dépouillé qu'il est depuis la mort du Roi. En forêts toutes venues et touffues, qu'on y a apportées en grands arbres de Compiègne, et de bien plus loin sans cesse, dont plus des trois quarts mouroient, et qu'on remplaçoit aussitôt ; en vastes espaces de bois épais et d'allées obscures, subitement changés en immenses pièces d'eau où on se promenoit en gondoles, puis remises en forêts à n'y pas voir le jour dès le moment qu'on les plantoit, je parle de ce que j'ai vu en six semaines ; en bassins changés cent fois ; en cascades de même à figures successives et toutes différentes ; en séjours de carpes, ornés de dorures et de peintures les plus exquises, à peine achevées, rechangées et rétablies autrement par les mêmes maîtres[1], et cela une infinité de fois ; cette prodigieuse machine dont on vient de parler, avec ses immenses aqueducs, ses conduites et ses réservoirs monstrueux, uniquement consacrée à Marly sans plus porter d'eau à Versailles ; c'est peu dire que Versailles tel qu'on l'a vu n'a pas coûté Marly.

Que si on y ajoute les dépenses de ces continuels voyages, qui devinrent enfin au moins égaux aux séjours de Versailles, souvent presque aussi nombreux, et tout à la fin de la vie du Roi le séjour le plus ordinaire, on ne dira point trop sur Marly seul en comptant par milliards.

Telle fut la fortune d'un repaire de serpents et de charognes, de crapeaux et de grenouilles, uniquement choisi pour n'y pouvoir dépenser. Tel fut le mauvais goût du Roi en toutes choses, et ce plaisir superbe de forcer la nature, que ni la guerre la plus pesante, ni la dévotion ne put émousser.

Dès le xe siècle, Marly était une petite seigneurie qui appartenait aux Montmorency. La branche qui la possédait s'étant éteinte au xive siècle, la terre passa successivement à diverses familles ; enfin Louis XIV l'acheta le 20 mai 1676.

Il commença à bâtir Marly, nous dit le duc de Luynes[2], en septembre 1677. « Le lieu étant couvert de forêts, on prit un nombre prodigieux de paysans pour couper ces bois[3]. » Il est

[1] Blain de Fontenay, entre autres.
[2] T. II, p 278.
[3] Le duc de Luynes tenait ces détails de Louis de Cotte, frère de Robert de Cotte, neveu et adjoint de Mansart.

à peine besoin de dire que ces paysans étaient de pauvres corvéables qui travaillaient pour rien, et que l'on employait toutes et quantes fois qu'on avait besoin d'eux. Mansart commença la construction du château en 1679 et le termina en 1684 [1]. Louis XIV alla à Marly le 13 juin 1684 et le trouva très-avancé, nous dit Dangeau. Dès le 23 juillet, il y donna une fête, et à celle du 10 septembre, la Dauphine invita 40 dames au concert, au bal et au souper que le Roi leur offrit [2].

Jamais Louis XIV ne s'arrêta dans ses constructions de Marly. Effrayée de ces dépenses continuelles, Mme de Maintenon hasarda quelques observations au maître. « Je n'ai pas plu, écrivit-elle au cardinal de Noailles [3], dans une conversation sur les bâtimens; et ma douleur est d'avoir fâché sans fruit. On fait encore ici un corps de logis de 100,000 francs. Marly sera bientôt un second Versailles. Il n'y a qu'à prier et à souffrir. Mais le peuple, que deviendra-t-il ? »

En 1699, au printemps, les quatre bataillons du régiment du Roi vinrent travailler à Marly [4]. Tout est embelli en 1699 : le salon, plus beau que jamais [5]; on y a fait quatre cheminées magnifiques [6]. En 1701, on pose, autour des terrasses du château, de belles balustrades de fer, dont les angles sont décorés de groupes d'enfants et de sphinx [7]. « Le Roi nous dit, rapporte Dangeau [8], qu'il n'imaginoit plus de pouvoir faire aucun embellissement à Marly, le lieu étant fort petit et aussi orné qu'il est. » Quatre jours après, Dangeau déclare qu'il n'y a dlus un homme qui travaille dans tout Marly, tous les travaux y étant terminés. Mais on lit, six mois après [9], que « les travaux sont très-avancés. »

Ce n'est donc pas encore fini. En effet, le 17 mars 1702, « le

[1] *Comptes des Bâtiments.*
[2] Dangeau.
[3] Le 19 juillet 1698, à Marly.
[4] Dangeau, 1699, 9 janvier et 18 mars.
[5] *Idem*, 1699, 29 octobre.
[6] *Idem*, 1699, 2 novembre.
[7] *Idem*, 1701, 27 avril. — Ces balustrades sont gravées dans le *Marly* de Guillaumot.
[8] 23 juillet 1701.
[9] Le 29 décembre 1701.

Roi fait voir à Mme de Maintenon tous les embellissements qu'il a fait faire cet hiver. » En novembre 1704, en avril 1708, en 1713, il est encore question de « nouveaux embellissements ». On voit que la date de 1684, donnée comme celle de l'achèvement de Marly, n'est qu'une date de fantaisie. Louis XIV s'occupa toute sa vie d'embellir ce « palais de fées. »

DESCRIPTION

Le château, dont on ne peut plus voir l'aspect que sur les tableaux de P.-D. Martin[1], était situé au milieu du parc, qui, comme à Versailles, était coupé en deux grands massifs par une suite de terrasses, de parterres et de bassins, composant une grande partie centrale, longue de 1800 mètres, entre le haut de la Cascade et la Grosse-Gerbe, large d'environ 300 mètres, et formant le jardin. Cette partie centrale commençait à la *Cascade* ou *Rivière*, la plus belle pièce d'eau des jardins de Marly, et se prolongeait, sur un sol incliné, par le bassin appelé la *Demi-Lune des Vents*. Elle contenait le *château*, flanqué à droite et à gauche des quatre *Salles-Vertes*, au milieu desquelles étaient les quatre *Bassins des Carpes*, et où on l'on admirait l'Hippomène de Coustou et l'Atalante de Lepautre[2] ; — un *Grand-Parterre* avec deux autres *Salles-Vertes*[3] et bassins ;

[1] Musée de Versailles, 741 et 762. — A ces peintures il faut ajouter les belles aquarelles et les dessins conservés au Cabinet des Estampes et aux Archives nationales, dont la plus grande partie a été gravée par M. Guillaumot dans son livre sur Marly. Ces aquarelles nous donnent un Marly encore vivant, avec sa couleur et sa magnificence. — Ajoutons le très-beau plan général de Marly conservé aux Archives nationales, et dont une excellente copie, faite par Loaisel de Trégoate, se trouve aux Archives de la Préfecture de Seine-et-Oise (A 106).

[2] Ces deux belles statues sont aujourd'hui dans le jardin des Tuileries.

[3] Les *Salles-Vertes* étaient aussi appelées les *Appartements-Verts*. L'été, les dames y travaillaient à l'ombre ; elles y faisaient medianoche ou s'y promenaient jusqu'à trois et quatre heures du matin (Dangeau, 1711, 14 juin).

— la pièce d'eau des *Quatre-Gerbes ;* — la principale pièce d'eau appelée *le Grand-Jet*, bordée à droite et à gauche de six pavillons destinés aux invités ; — une autre pièce d'eau appelée *les Nappes ;* — l'*Abreuvoir ;* — enfin, au-delà, une allée et un bassin circulaire nommé la *Grosse-Gerbe.* De distance en distance, des degrés pour racheter la pente du terrain.

Le jardin occupait le petit vallon, dans lequel Louis XIV avait fait construire son prétendu ermitage. Il était dominé de tous côtés par des collines boisées, où l'on avait établi le parc. La partie de ces hauteurs boisées située derrière le château, au midi, s'appelait spécialement *le Parc ;* au levant, elles portaient le nom de *Bosquet de Lucienne ;* au couchant, celui de *Bosquet de Marly.* La colline, située au nord-ouest, devant l'Abreuvoir, avait été rasée afin d'ouvrir une vue au château, et on avait creusé le bassin de la Grosse-Gerbe sur son emplacement.

La *Cascade* était la plus belle qu'il y eût. « C'étoit exactement, dit Piganiol de la Force, une rivière qui, en tombant de fort haut sur 63 marches ou degrés de marbre, formoit des nappes d'eau d'une beauté que rien n'égaloit en ce genre. » Elle fut détruite en 1728 par le cardinal Fleury, qui ne voulut pas consacrer à sa restauration l'argent nécessaire. On la remplaça par un tapis de verdure. La *Demi-Lune* ou *Pièce des Vents* était décorée du beau groupe de Coustou représentant la jonction des deux mers sous la figure de l'Océan et celle de la Méditerranée [1], et de deux groupes de Coyzevox représentant le triomphe de Neptune et celui d'Amphitrite.

Le château était carré et avait 42 mètres de chaque côté [2]. Ses façades étaient d'une belle architecture, qui augmenta justement la réputation de Mansart. Elles étaient, ainsi que les façades des pavillons, décorées de sculptures et de peintures à fresque, qu'il n'est pas toujours facile de distinguer les unes des autres sur les gravures. Ces peintures décora-

[1] Il est aujourd'hui au jardin des Tuileries.

[2] Voir les gravures du château par Blondel, Aveline, Rigaud et Guillaumot. — Avec ces vues d'ensemble, voir au Cabinet des Estampes de belles aquarelles représentant des balcons d'un goût excellent, décorés de doubles L, de soleils, de fleurs de lys d'or, etc., et peints en vert avec quelques parties dorées çà et là. M. Guillaumot a gravé presque tous ces précieux dessins.

tives furent exécutées sur les dessins de Lebrun, par Rousseau, et, après la révocation de l'édit de Nantes[1], par son élève Meusnier[2]. Le Louvre possède les dessins que Lebrun avait faits pour les pavillons de Vénus, de Mercure, de Diane et de l'Abondance[3]. En 1738, les peintures des façades de Marly furent réparées par Perrot[4].

Les sculptures des façades du château étaient l'œuvre de Coustou, Jouvenet, Lespingola et Mazeline.

A l'intérieur, on trouvait, outre les appartements royaux, un grand salon octogone[5], richement décoré de sculptures de Hurtrelle, Van Clève, Coustou, et de tableaux de Delafosse, Jouvenet, Noël Coypel, Boulogne le jeune. Un splendide buffet en bois sculpté[6] décorait un des côtés. Le salon occupait toute la hauteur du château, avec un balcon intérieur au premier étage, d'où le Roi assistait ordinairement aux fêtes qu'il donnait. Autour du salon, se trouvaient, au rez-de-chaussée et au premier étage, quatre petits appartements.

Les quatre appartements principaux, à l'origine, étaient meublés de velours rouge pour le Roi, de velours vert pour Monseigneur, de velours bleu pour Monsieur, de velours aurore pour Madame[7]. Un dessin du Cabinet des Estampes[8] nous montre le lit du Roi avec son dais aux draperies rouges et ses panaches de plumes blanches. Le cabinet du Roi renfermait une armoire pleine de bijoux d'or, d'argenterie et de beaucoup de choses curieuses, qu'il faisait jouer aux dames de temps en temps, sans qu'il leur en coûtât rien, et qu'il faisait remplir à chaque voyage[9]. Les vestibules étaient

[1] Rousseau était protestant et quitta la France.

[2] D'Argenville, III, *Vies de Rousseau et de Meusnier*.

[3] Nos 1865-1868 du Catalogue supplémentaire des dessins par M. de Tauzia. — Les pavillons tenaient leur nom des peintures à fresque qui couvraient les murs (Campan, I, 223).

[4] *Comptes des Bâtiments*, 1738.

[5] M. Guillaumot en a donné la vue et la coupe d'après les dessins des Archives nationales.

[6] Gravé dans Guillaumot, page 19. — Ce buffet, vieux et cassé, existait encore au salon, en 1797 (*Archives de Seine-et-Oise*).

[7] Dangeau, 1688, 18 février.

[8] Gravé dans Guillaumot.

[9] Dangeau, 1704, 6 janvier.

ornés de tableaux représentant les villes prises sous le règne de Louis XIV et peints par Van der Meulen et les deux Martin [1].

A gauche du château, en le regardant, se trouvaient la grille royale et la chapelle [2]; à droite, le pavillon des Seigneurs, en avant duquel était la célèbre *Perspective* de Rousseau [3].

Les douze pavillons étaient carrés comme le château, mais beaucoup plus petits et moins richement décorés [4]. Ils étaient reliés les uns aux autres par des berceaux de treillage qui se prolongeaient jusqu'au pied de la *Cascade*, derrière le château. Les pavillons bordaient le *Grand-Parterre*, les *Quatre-Gerbes* et le *Grand-Jet;* ils en étaient séparés, à droite et à gauche, par trois allées parallèles : l'*allée des Ifs*, du côté du *Grand-Jet;* l'*allée des Boules*, au milieu; l'*allée des Portiques*, du côté des pavillons [5].

Les *Quatre-Gerbes*, le *Grand-Jet* et les *Nappes* étaient du plus bel effet. C'est à l'extrémité des *Nappes* qu'on plaça, en 1702, les chevaux de Coyzevox, et ce fut à l'*Abreuvoir* qu'on posa sous Louis XV ceux de Coustou. L'Abreuvoir, fort délabré, est la seule chose qui reste du Marly de Louis XIV.

Le jardin de Marly avait 422 arpents (144 hectares); le parc, 2708 arpents (925 hectares); la forêt [6], 4440 arpents (1518 hectares [7]). On y trouvait 40 lieues (160 kilomètres) d'allées et de routes; aussi Dangeau dit-il [8] que « c'est présentement le plus beau lieu du monde pour courre le cerf. » Le Roi y avait fait placer en différents endroits de belles tables de marbre « pour y manger à l'ombre [9] ». La Palatine donne du parc de

[1] Une partie de ces tableaux se trouve aujourd'hui au Louvre et au musée de Versailles.

[2] Voir Guillaumot, planche 5.

[3] Elle fut achevée par Meusnier, lorsque Rousseau émigra après la révocation de l'édit de Nantes. La perspective, alors détériorée, fut détruite en 1706. Voir (Guillaumot, p. 21).

[4] Guillaumot, planches 6 et 7.

[5] Voir le plan de Marly, dans l'ouvrage de M. Guillaumot.

[6] « Le Roi décida que la forêt de Crouy s'appelerait la forêt de Marly. » (Dangeau, 1687, 29 décembre.)

[7] Note du Cabinet des Estampes (*Marly*).

[8] 1688, 19 mars.

[9] Dangeau, 1699, 19 juillet.

Marly une trop jolie esquisse pour ne pas la mettre sous les yeux de nos lecteurs : « L'on chasse ici dans le plus bel endroit du monde, car le parc est un véritable jardin. Toutes les haies sont en fleur et parfument l'air ; avec cela les rossignols et les autres oiseaux chantent si bien qu'on se console parfaitement en ce lieu[1]. » Une autre fois elle dit : « Je ne crois pas que dans le monde entier il soit possible de trouver un plus beau jardin que celui d'ici[2]. »

Nous avons décrit le jardin ; il nous reste à parler du parc. Il se divisait en trois parties : les *jardins hauts*, ou parc proprement dit, le *bosquet de Lucienne* et le *bosquet de Marly*.

Les jardins hauts étaient percés de plusieurs belles allées ; on y trouvait : un *belvédère* décoré de bronzes fondus par les Keller, de l'Hercule qui tue l'hydre[3] et d'une Diane d'après l'antique ; — la *Cascade*, — la *Ramasse*[4] et le grand réservoir de la Ramasse. Au-delà du parc, il y avait encore le grand réservoir du Trou-d'Enfer[5], bordé d'une allée et d'un canal, sur lequel d'élégantes gondoles servaient aux promenades en été ; en hiver, les gondoles étaient remplacées par des traîneaux[6].

Le bosquet de Lucienne contenait la *Cascade-Rustique*, toute en marbre blanc[7], — l'*Amphithéâtre*, bosquet formé de gradins de gazon et renfermant une rotonde décorée de guirlandes de fleurs peintes par Blain de Fontenay, — les *Bains d'Agrippine*, ainsi nommés à cause d'une statue antique de cette impératrice, — la *Salle des Muses*, ornée des statues des Muses et d'Apollon.

Le bosquet de Marly renfermait : la *Salle des Collations*, — le *Mail tournant*, achevé en 1701, — la *Fontaine de Diane*, — le *bosquet des Sénateurs*, décoré d'un grand bassin et de quatre

[1] Lettre de 1707, 22 mai, édit. Rolland. —Voir aussi une lettre de Diderot à Mlle Voland de 1762.

[2] Lettres traduites par Jaeglé, I, 301 ; 1702.

[3] Voir à l'Orangerie de Versailles, p. 245.

[4] Traîneau sur lequel on se fait ramasser, c'est-à-dire à l'aide duquel on descend sur la neige le long des montagnes. On voit qu'il s'agit ici d'une sorte de montagnes russes.

[5] Le Trou-d'Enfer était un lieu-dit auquel se trouvait une ferme royale qui existe encore. Le Roi y passait la revue des compagnies de cavalerie de sa Maison.

[6] Dangeau, 1697, 20 mai ; 1691, 7, 8 et 14 février.

[7] Voir la planche 15 de Guillaumot.

figures antiques représentant des sénateurs, — la *Glacière* et le *Dôme*.

Tous ces beaux jardins avaient été dessinés par Duruzé, que nous trouvons en 1701 contrôleur des Bâtiments du Roi à Saint-Germain et à Marly[1].

Les aquarelles du Cabinet des Estampes et les gravures de M. Guillaumot faites d'après elles nous donnent encore une certaine idée de ces jardins. Avec elles nous pouvons refaire çà et là un coin du Marly d'autrefois ; on y retrouve quelques cascades avec leurs eaux ; les cabinets aux grandes charmilles sont toujours en feuilles et forment encore de fraîches salles de verdure ; les bancs peints en vert semblent toujours attendre les promeneurs ; les arbres sont toujours taillés en forme de vases ou de boules, comme on les aimait alors. Ce n'est qu'après avoir vu les peintures, les dessins et les gravures qui nous représentent les merveilles de ces jardins, qu'il faut aller à Marly visiter ses ruines, où l'on retrouve la trace de ses bosquets, de ses bassins, de ses pavillons et du château ; c'est alors seulement que l'on peut apprécier l'immensité de la perte qu'a faite l'art français.

Les bosquets, les fontaines, les allées, les parterres étaient couverts de vases, de statues modernes ou antiques, de bronzes des Keller, de tables de marbre. Ce monde de statues avait été créé par un monde de sculpteurs, en tête desquels sont les deux Coustou, Coyzevox et Girardon.

Que sont devenues toutes ces sculptures ? je n'ai pu le savoir que pour quelques-unes ; le reste a été brisé ou dispersé. Nous retrouvons aujourd'hui :

Au jardin des Tuileries : Les chevaux de Coyzevox, « ce miracle pour le travail du marbre », dit Mariette, Hippomène, Atalante, copie d'après l'antique exécutée par Lepautre, l'Océan et la Méditerranée ou la Seine et la Marne, un Laocoon de bronze, une Flore et une Hamadriade de Coyzevox ; — *à l'entrée des Champs-Elysées :* les chevaux de Coustou ; — *au musée du Louvre :* Hercule terrassant l'Hydre, Diane d'après l'antique, statues de bronze placées à la salle des bronzes ; — Adonis se reposant de la chasse par Nicolas Coustou, un berger et un petit satyre, par Coyzevox, un Faune jouant

[1] D'Argenville, *Voyage pittoresque des environs de Paris*, éd. 1768, p. 178. — Lance, *Dictionnaire des architectes français*.

de la flûte, par Coyzevox, enlevés de Marly et placés au jardin des Tuileries pendant la Régence, sont aujourd'hui dans les salles de la sculpture moderne ; Atalante, statue antique, placée d'abord à Trianon, aujourd'hui au Louvre ; — *dans les magasins du Louvre :* l'Air par Bertrand, Pomone par Barrois, Flore par Frémin, Diane par Flamen ; ces statues avaient été apportées de Marly à la Malmaison, d'où elles sont revenues au Louvre ; — *au jardin des Plantes :* deux enfants jouant avec un bouc, une des plus charmantes œuvres de Sarrazin.

Pour en finir avec les sculptures de Marly, il faut ajouter qu'en 1700, Zéphirin Adam, sculpteur, fit des bouquets de feuilles de marbre pour cacher les nudités des statues des jardins et bosquets de Marly ; il toucha 52 livres pour son travail [1].

Il y avait pour s'amuser dans le parc : une ramasse, une escarpolette, un mail et une roulette. J'ai déjà parlé du premier de ces jeux ; je ne dirai rien du second, destiné à occuper de jeunes princesses oisives. Le mail était très à la mode en 1698 ; Monseigneur, la duchesse de Bourgogne et les dames y jouaient volontiers. Le Roi faisait venir à Marly de grands joueurs pour divertir Monsieur, autre ennuyé personnage dont toutes les distractions n'étaient pas, au dire de sa femme, aussi honnêtes que celle de voir jouer les grands joueurs. Le Roi se plaisait aussi beaucoup à les voir. La roulette était un beau traîneau roulant sur des rails, comme nous dirions aujourd'hui, à l'aide de petites roues ou galets. La roulette était dans le haut du parc, peut-être sur l'emplacement de la ramasse à laquelle elle avait succédé [2]. Dès l'année 1691 Dangeau parle de la roulette ; Monseigneur y va, le 11 septembre et le 4 novembre, avec la princesse de Conty et Mademoiselle. Le Roi y mène la duchesse de Bourgogne le 11 mai 1697 ; il l'y conduit souvent en 1699. En 1713 c'était le tour de l'électeur de Bavière et du prince de Transylvanie, Ragoczy, qui, après avoir soulevé son pays contre l'Empereur, s'était allié avec Louis XIV, avait été battu et s'était réfugié à la Cour de Versailles.

Mais celui qui s'amusait le plus dans le parc de Marly,

[1] *Notice historique sur la manufacture des Gobelins*, 1861, p. 67.
[2] Voir la gravure de la roulette dans Guillaumot, page 27.

c'était le Roi, qui plantait sans cesse de nouveaux arbres, et les taillait ou faisait tailler sans trève ni merci. Dangeau va nous donner le commentaire de Saint-Simon, sur cette passion de faire du nouveau qu'avait Louis XIV.

En 1689, Marly semblait achevé. Mais le 6 août 1689[1], « le Roi fait changer quelque chose à ses allées nouvelles. » Le 17 août « le Roi fait changer beaucoup de choses aux plans. » Les 20 et 23 du même mois : « S. M. s'amuse à faire planter de nouvelles allées. » Le 16 septembre, le Roi et Monseigneur plantent de nouvelles allées et font placer des statues. Le 31 septembre et le 1er octobre, ils s'amusent à tailler des arbres verts. En novembre et décembre, Dangeau mentionne neuf fois de nouvelles plantations[2]. En janvier 1690, on fait un nouveau parterre de gazon. Tous les hivers, Dangeau répète que le Roi fait de « nouvelles plantations, » et trop souvent pour le citer chaque fois, le Roi faisant sans cesse accommoder quelque chose dans ses jardins.

Les promenades sont continuelles, et les collations fréquentes. En 1695, Louis XIV trouvait Marly « plus aimable que jamais » ; il faisait faire les *Appartements-Verts* pour y être à l'ombre tout le jour ; la *fontaine de Diane*, où « les dames travailloient à leurs ouvrages », la *Cascade*[3], qu'il montrait à Monsieur, sans doute pour lui prouver que sa cascade de Marly était plus belle que celle de Saint-Cloud. Ce sont sans cesse de nouvelles fontaines, « toujours d'un goût nouveau », telle que la *Cascade-Rustique*[4], qu'il montre à Mme de Maintenon le 16 mai 1696.

Sans le paraître, et en vivant très-retirée comme partout[5], Mme de Maintenon était bien la reine de Marly ; on n'y venait que de son consentement. Elle s'y promenait quelquefois avec Louis XIV.

[1] Cette date et toutes les autres sont celles de Dangeau.

[2] En 1697 Louis XIV fait planter des arbres qui ont plus de vingt ans (Dangeau, 24 janvier).

[3] Dangeau, 1695, 29 octobre et 2 décembre.

[4] Dangeau, 1695, 2 décembre.

[5] « A Marly, dit Saint-Simon (XIII, 31), elle s'étoit fait accommoder un petit appartement qui avoit une fenêtre dans la chapelle..... Cela s'appeloit *le Repos*, et ce Repos était inaccessible, sans exception que de Mme la duchesse de Bourgogne. »

Ce qui étonnoit toujours, dit Saint-Simon, c'étoient les promenades qu'elle faisoit avec le Roi, par excès de complaisance, dans les jardins de Marly. Il auroit été cent fois plus librement avec la Reine, et avec moins de galanterie. C'étoit un respect le plus marqué, quoique au milieu de la Cour et en présence de tout ce qui s'y vouloit trouver des habitants de Marly. Le Roi s'y croyoit en particulier, parce qu'il étoit à Marly... Souvent le Roi marchoit à pied à côté de la chaise à porteurs de Mme de Maintenon. A tous momens il ôtoit son chapeau et se baissoit pour lui parler, ou pour lui répondre si elle lui parloit, ce qu'elle faisoit bien moins souvent que lui, qui avoit toujours quelque chose à lui dire ou à lui faire remarquer. Comme elle craignoit l'air dans les temps même les plus beaux et les plus calmes, elle poussoit à chaque fois la glace de côté de trois doigts, et la refermoit incontinent. Posée à terre à considérer la fontaine nouvelle, c'étoit le même manége. Souvent alors la Dauphine se venoit percher sur un des bâtons de devant, et se mettoit de la conversation, mais la glace de devant demeurant toujours fermée. A la fin de la promenade, le Roi conduisoit Mme de Maintenon jusqu'auprès du château, prenoit congé d'elle et continuoit sa promenade.

En 1696 on fit une nouvelle fontaine qu'on appela les *Bains d'Agrippine*, d'une statue antique qui y fut placée[1]. En même temps on construisait de nouveaux bâtiments, afin de pouvoir recevoir plus de monde, et encore une nouvelle cascade[2], qui prit le nom des *Grandes-Nappes* en 1699[3].

En 1698 les séjours de Louis XIV à Marly deviennent plus longs; les travaux ne cessent pas; on construit toujours des fontaines et le mail : « Le Roi veut que rien ne manque ici de tout ce qui peut divertir les courtisans. »

A la fin de l'année[4] on commença l'*Abreuvoir*, qui fut richement décoré. On voit, d'après les dates, comment se développent les travaux, toujours en avant et en descendant : après les Grandes-Nappes, l'Abreuvoir. Mais, arrivé ici, Louis XIV se trouve en présence d'une colline; il la rase. « Le Roi va faire aplanir les hauteurs qui sont par de là l'Abreuvoir[5]. «

[1] Dangeau, 1696, 4 août.— La statue d'Agrippine, placée depuis sur le palier du grand escalier des Tuileries, a été détruite dans l'incendie du palais en 1871.

[2] Dangeau, 1696, 13 et 14 décembre.

[3] Dangeau, 1699, 16 mai.

[4] Dangeau, 1698, 21 et 26 novembre.

[5] Dangeau, 1699, 9 janvier.

Son régiment eut l'ordre de venir à Marly pour exécuter ces travaux.

Pendant que le régiment du Roi abat la colline, « le Roi change toutes les fontaines [1] », et ordonne de faire encore de nouvelles routes dans le parc. » Le 11 septembre 1701, Louis XIV y courre le daim. « Son parc est présentement si beau, et il y a tant de routes commodes, dit Dangeau, qu'il est presque toujours à la queue des chiens dans sa calèche. » Mais les commencements de la guerre de la succession d'Espagne amenèrent un moment de relâche dans les travaux de Marly, qui furent suspendus ou très-ralentis en 1701.

En 1702, ce sont les carpes qui occupent le grand Roi. « Le 27 mai 1702, le Roi, Mme de Maintenon et la duchesse de Bourgogne s'amusèrent longtemps à voir les belles carpes que M. le Premier et M. Chamillart ont données au Roi. » Le 8 juin, Monseigneur envoie à Marly de fort belles carpes prises dans un étang de Meudon [2].

Dès cette année les travaux et les transformations recommencent. La Palatine est absolument d'accord avec Saint-Simon :

Ce matin, écrit-elle de Marly le 6 juillet, je suis allée me promener avec le Roi. On dirait que ce sont des fées qui travaillent ici, car là où j'avais laissé un grand étang, j'ai trouvé un bois ou un bosquet ; là ou j'avais laissé une grande place et une escarpolette, j'ai trouvé un réservoir plein d'eau, dans lequel on jettera ce soir cent et quelques poissons de diverses espèces et trente grandes carpes admirablement belles. Il y en a qui sont comme de l'or, d'autres comme de l'argent, d'autres d'un beau bleu incarnat, d'autres tachetées de jaune, blanc et noir, bleu et blanc, jaune d'or et blanc, blanc et jaune d'or avec des taches rouges ou des taches noires ; bref, il y en a de tant d'espèces que c'est vraiment merveilleux [3].

[1] Dangeau, 1700, 12 avril.

[2] Chamfort (*Caractères et anecdotes*, p. 173) raconte une anecdote bien peu vraisemblable, mais trop connue pour ne pas la reproduire ici. « Mme de Maintenon et Mme de Caylus se promenaient autour de la pièce d'eau de Marly. L'eau était très-transparente, et on y voyait les carpes dont les mouvements étaient lents, et qui paraissaient aussi tristes qu'elles étaient maigres. Mme de Caylus le fit remarquer à Mme de Maintenon qui répondit : « Elles sont comme moi, elles regrettent leur bourbe. »

[3] *Lettres nouvelles et inédites*, p. 243.

Le 2 août 1702, on pose devant le Roi le cheval ailé qui porte la Renommée, et le 8 août, le Mercure monté sur un cheval ailé [1]. En janvier 1703, les plantations recommencent. Le 25 de ce mois, Mansart reçoit l'ordre de changer la *Demi-Lune des Vents*, parce que cet ouvrage était trop magnifique pour un petit lieu comme Marly [2]. La collection des belles carpes s'augmente toujours, grâce aux dons de M. le Premier, du Chancelier et de M. le Prince [3].

Blain de Fontenay avait peint les fleurs en plomb qui formaient les bordures des bassins des carpes, et il était chargé de réparer ces peintures tous les ans [4].

Mais le Roi vint bientôt troubler le calme dont jouissaient ses carpes dans ce beau séjour ; il fit pêcher la grande pièce d'eau le 5 janvier 1706, et d'autres pièces d'eau les 12 et 13 octobre 1708. Cette dernière fois, « il ne fut pas content. »

Le 15 septembre 1705, Louis XIV, après une promenade, déclara encore une fois qu'il trouvait ses jardins si beaux et en si bon état, qu'il n'y avait plus rien à y faire. Cependant, dès le 21 mai 1706, il recommence les plantations et les continue en novembre 1706, en octobre 1708, en 1709 et en 1710. En 1711, « il fait toujours quelques petits changements pour s'amuser [5]. » En novembre 1712, il fait encore beaucoup planter. Le 5 avril 1714, il double le parc en prenant 10,000 toises sur la forêt, et le 3 novembre il célèbre, pour la dernière fois, la Saint-Hubert, dans son parc agrandi.

III

HISTOIRE

A peine achevé en 1684, Marly devint un théâtre de fêtes et

[1] Ces deux belles sculptures de Coyzevox furent placées au pont tournant des Tuileries, pendant la Régence.
[2] Dangeau. — Voir aussi au 1er février.
[3] Dangeau, 1703, 5 avril, 10 mai, 27 juin, 31 décembre.
[4] Guillaumot, page 8.
[5] Dangeau, 20 juin.

de plaisirs, d'autant plus agréables qu'on y était plus à l'aise qu'à Versailles.

La Palatine est indignée du sans-gêne qui règne à Marly. « On ne sait plus du tout qui on est : quand le Roi se promène, tout le monde se couvre ; la duchesse de Bourgogne va-t-elle se promener, eh bien, elle donne le bras à une dame, et les autres marchent à côté. On ne voit donc plus qui elle est. Ici, au salon et à Trianon, dans la galerie, tous les hommes sont assis devant M. le Dauphin et Mme la duchesse de Bourgogne ; quelques-uns même sont étendus tout de leur long sur les canapés. Jusqu'aux frotteurs, qui jouent aux dames dans cette galerie. J'ai grand'peine à m'habituer à cette confusion ; on ne se fait pas d'idée comme tout est présentement, cela ne ressemble plus du tout à une Cour [1]. »

Etre invité aux voyages de Marly fut bientôt le but de l'ambition de tous les courtisans. Il fallait le demander au Roi selon la formule consacrée : « Marly, Sire », et les heureux apprenaient leur bonheur quand le Roi montrait, à son souper, la veille du voyage, la liste des invités.

Les premières fêtes furent données le 23 juillet et le 3 septembre 1684. A celle du 21 août 1685, on joua, avant souper, le *Sicilien* de Molière, qui restait toujours l'auteur favori de Louis XIV. Après le souper, qui fut magnifique, il y eut un bal, où la duchesse de Bourbon, la princesse de Conty et la duchesse de Roquelaure dansèrent avec les bons danseurs et les bonnes danseuses de l'Opéra. Une nouvelle fête eut lieu le 5 janvier 1686.

Les séjours étaient alors peu fréquents et courts, deux fois par mois et trois jours ordinairement. Loteries ou blanques [2], musique, comédie, promenades, chasses, soupers où le Roi mangeait avec quarante dames, bals, danses, petits jeux, étaient les plaisirs ordinaires, comme à Versailles, mais avec moins de monde et moins d'étiquette.

C'est dans l'un de ces premiers séjours, le 23 septembre 1686, que Mme de Montespan, qui ne pouvait supporter « sa

[1] Traduction Jaeglé, I, 340.

[2] Les dames y gagnaient : bijoux, bracelets et colliers de perles, coulants et croix de diamant, argenterie, pierreries, étoffes magnifiques, rupans, cornettes, etc.

décadence », et qui ne se gênait pas pour faire sentir « ses humeurs altières » à Louis XIV, dit au Roi, l'après-dînée, « qu'elle avoit une grâce à lui demander durant le séjour de Marly, qui étoit de lui laisser le soin d'entretenir les gens du second carrosse et de divertir l'antichambre [1]. »

Dès 1687, les séjours deviennent plus fréquents, et l'on commence à jouer un jeu énorme. Marly va bientôt compléter la ruine de la haute noblesse, si bien commencée à Versailles, et achever de mettre tout ce monde de courtisans à la merci du Roi pour en obtenir de l'argent.

Louis XIV faisait venir Racine à Marly. « Vous ne sauriez croire, écrit le poëte à Boileau [2], combien cette maison est agréable ; la Cour y est, ce me semble, tout autre qu'à Versailles. Il y a peu de gens, et le Roi nomme tous ceux qui l'y doivent suivre. Ainsi tous ceux qui y sont, se trouvant fort honorés d'y être, y sont aussi de fort bonne humeur. Le Roi même y est fort libre et fort caressant. On diroit qu'à Versailles il est tout entier aux affaires, et qu'à Marly il est tout à lui et à son plaisir [3]. »

Le 4 septembre 1689, il y eut une loterie, et on joua, dans le salon, la comédie-ballet du *Bourgeois gentilhomme*, à laquelle le Roi assista placé sur le balcon d'en haut. Mme de Montespan était venue à la comédie, mais elle s'en retourna souper à Versailles, comme elle le faisait ordinairement. Le 29 novembre 1690, une autre ancienne maîtresse de Louis XIV, Mme de Soubise, fut invitée à Marly. Elle était encore plus habile que jolie, et sut rester en fort bons termes avec Mme de Maintenon en n'ayant jamais de particuliers ni de privances avec le Roi ; elle sut aussi tirer de lui, qui n'avait rien à lui refuser, tout ce dont son mari, « qui n'avoit jamais voulu s'apercevoir de rien », et sa famille avaient besoin pour s'enrichir. Aussi « il parvint de la sorte, de né gentilhomme avec 4000 livres de rentes, à mourir prince avec 400,000 francs [4]. »

Le 19 mars 1695, on joua la *Judith* de Boyer, qui était alors dans sa nouveauté et venait d'obtenir un grand succès. Le

[1] Dangeau et *Addition* de Saint-Simon.
[2] Le 24 août 1687.
[3] On retrouve Racine à Marly le 28 septembre 1689.
[4] Saint-Simon, *Addition* à Dangeau, III, 255.

30 novembre de la même année, le duc de Saint-Simon était invité pour la première fois à Marly. Nous y voyons Vauban le 1er mars 1696, grande récompense à un homme illustre. La duchesse de Bourgogne y vient le 23 novembre 1696.

Si quelques-uns s'amusent à de petits bals de contredanses, dans lesquels le Roi prend grand plaisir à voir danser ses filles, Mme de Chartres et Mme la Duchesse[1], d'autres jouent gros jeu. Monseigneur perd tant d'argent, que le Roi est obligé de payer pour lui[2]. La fureur du jeu devient de plus en plus grande : « On joue ici plus gros jeu et plus longtemps que jamais », écrit Dangeau le 9 janvier 1698. En même temps, les loteries, les bals et les mascarades se succèdent dans le grand salon de Marly. Les 4, 5 et 19 février 1699[3], les mascarades furent nombreuses, et le Roi y prit beaucoup de plaisir. Il avait fait apporter à Marly beaucoup d'habits de masque, et on n'en refusait pas à tous ceux qui voulaient se masquer. Je ne puis que choisir au milieu du grand nombre de fêtes qui se reproduisent sans cesse : je dirai seulement qu'en 1699[4], le duc et la duchesse de Bourgogne jouèrent une petite comédie en prose ; le duc d'Ayen et quelques dames du palais étaient les autres acteurs.

Le carnaval de 1700 fut très-gai à Versailles et à Marly. Les bals se succédaient sans relâche ; quand la duchesse de Bourgogne était épuisée d'avoir dansé et veillé, elle gardait le lit, et recommençait aussitôt que ses forces étaient revenues. Les 21 et 22 janvier, 4, 5 et 18 février, il y eut bal en masques. Le 4 février, il y eut une entrée d'Espagnoles et d'Espagnols où figurait la duchesse de Bourgogne, ravissante dans son costume. Le 5, la mascarade fut fort galante; « elle représentoit plusieurs faits de Don Quichotte de la Manche, le combat du chevalier des Miroirs, la princesse Doloride et les frayeurs de Sancho au sujet de l'écuyer au grand nez[5]. » Le 18, le bal commença à huit heures et débuta par une mascarade imaginée par le duc de Chartres.

[1] Dangeau, 25 et 26 janvier 1696.
[2] Dangeau, 1697, 9 mars.
[3] Voir les *Lettres de la Palatine*, traduction Jaeglé, I, 217.
[4] Le 18 décembre.
[5] *Mercure Galant*, 1700, février, p. 167.

Elle représentoit le Grand Seigneur dans sa ménagerie. Il étoit porté par des esclaves sur un palanquin, et précédé par un grand nombre d'animaux au naturel, comme des autruches, des demoiselles de Numidie, des singes, des ours, des perroquets et des papillons. A leur suite marchoient des officiers, des esclaves du sérail et des sultanes, qui tous ensemble avec les animaux dansèrent une entrée plaisante et nouvelle. M. le marquis d'Antin étoit le Grand Seigneur, et les officiers du sérail, Mgr le duc de Bourgogne, M. le duc de Chartres, M. le comte de Brionne, M. le Grand Prieur, M. le prince Camille, M. le marquis de la Vallière et quelques autres. Les sultanes étoient Mme la princesse de Conty et Mmes d'Epinoy, de Villequier et de Châtillon. Les habits étoient propres et on les avoit faits exprès. Ceux des animaux étoient faits d'après nature. Les singes, qui étoient de vrais sauteurs, firent merveilles [1].

Il fallait bien varier les divertissements. Aussi la musique devint-elle à la mode dès l'année 1700. Le 1er mai, les musiciens du Roi chantent chez Mme de Maintenon la musique d'*Esther*. Le 3 mai, toujours chez Mme de Maintenon, c'est la princesse de Conty qui chante un motet composé par le duc de Chartres.

Au milieu de ces plaisirs, le Roi gouvernait à Marly comme à Versailles, et travaillait presque tous les jours avec ses ministres. Le 21 mai 1700, il annonçait à Monsieur la conclusion du traité de partage de la monarchie espagnole entre la France, l'Angleterre et la Hollande. Un an après, le 9 juin 1701, le Roi quittait Marly, vers deux heures du matin, pour aller voir son frère qui se mourait d'apoplexie à Saint-Cloud. Il revint à Marly quand il n'y eut plus d'espoir, après avoir donné l'ordre à Fagon de ne revenir qu'après la mort de Monsieur. Fagon arriva à une heure. « Dès que le Roi le vit entrer chez Mme de Maintenon où il étoit, il lui dit : « Eh bien, M. Fagon, mon frère est mort ? — Oui, sire ; nul remède n'a pu agir. » Le Roi, fondant en larmes et ne pouvant cacher sa douleur, ne laissa pas de se mettre à table à son ordinaire en public et se contraignit, quoiqu'on le pressât fort de demeurer en repos et de manger un morceau chez Mme de Maintenon en particulier. Le dîner fut court et triste. Après dîner, il se renferma chez elle avec Mme la duchesse de Bourgogne et ses

[1] *Mercure Galant*, février, p. 222.

dames, et il lui échappa plusieurs fois de dire : « Je ne saurois m'accoutumer à songer que je ne verrai plus mon frère[1]. » Louis XIV joua son rôle jusqu'au bout ; dès le lendemain il voulut que la Cour de Marly reprît son train de vie ordinaire. Le duc et la duchesse de Bourgogne recommencèrent à jouer, et Monseigneur à courre le loup.

Ce fut à Marly, le 15 mars 1702, que Louis XIV signa les contrats de mariage du duc de Richelieu, âgé de soixante et dix ans, et de son fils, le duc de Fronsac, âgé de sept ans, qui devait être le trop célèbre maréchal de Richelieu.

A cette époque, les séjours s'allongent ; dès 1702 ils sont de quinze jours, et deviendront plus longs encore. La chasse, la promenade, les plantations, les embellissements, les bals, le jeu, les blanques, la musique donnent à chacun le plaisir qu'il préfère. La guerre semble ne toucher personne. Le 15 février 1703, la duchesse de Bourgogne se faisait admirer au bal par son air et par sa danse[2]. Le 17, Mlle de Charolais, âgée de dix ans, dansa fort bien ; le Roi lui fit beaucoup d'amitiés, et Mme de Maintenon parut un moment au bal pour la voir danser. Le 20, il y eut bal où l'on ne put entrer qu'en habits de masque ; le Roi lui-même dut mettre une robe de chambre de gaze sur son habit.

Le 7 juillet de cette année, Louis XIV fit placer dans les deux sixièmes pavillons, les deux globes du P. Coronelli, que le cardinal d'Estrées lui avait donnés, et quelques jours après, il en fit admirer les ornements à Mme de Maintenon et à la duchesse de Bourgogne[3]. En 1704, le 6 août, cette princesse qui venait de donner le jour au duc de Bretagne vint à Marly ; le Roi avait préparé une fête splendide en son honneur ; mais le mauvais temps gâta tout. Il put toutefois lui faire les plus riches présents : deux cabarets, l'un d'or, l'autre d'argent, merveilleusement travaillés, le portrait de la duchesse tenant son jeune fils sur ses genoux, pièces d'étoffes de Perse, de Chine et de France, cave à essences, robes de chambre toutes faites, tabliers, éventails, parasols, rouet de la

[1] Dangeau, 1701, 9 juin.
[2] *Mercure Galant*, février, p. 278.
[3] Les globes furent enlevés de Marly le 19 novembre 1712. Ils sont aujourd'hui à la Bibliothèque nationale.

Chine et ballots de soie, parce que la princesse aimait à filer. Le 12, les illuminations et le feu d'artifice qui avaient manqué le 6, recommencèrent, et cette fois réussirent à souhait, au milieu d'une musique bruyante exécutée par les tambours, les hautbois, les trompettes et les timbales ; la cascade bordée de feux produisait un admirable effet. « On avoit laissé entrer dans les jardins une infinité de gens venus de Paris et qui n'embarrassoient point pour la vue. »

A lire Dangeau, quand commencent les désastres de la guerre de la succession d'Espagne, on croirait vraiment que les calamités qui accablent la France ne touchent personne. Comme la vie ordinaire de la Cour et du Roi se continue toujours, et que notre chroniqueur s'abstient de toute réflexion, si on n'y faisait attention, on risquerait de croire que tout le monde de Marly manque absolument de cœur et n'aime que le plaisir. La Palatine nous donne la note vraie. Elle écrit de Marly le 16 mai 1705 : « Quoique à dîner nous soyons ici quatorze ou seize personnes à table, tout est plus calme que dans un réfectoire de religieuses : chacun se tient à part soi et ne dit pas un mot, et personne ne songe à rire. » Le Roi n'assiste qu'aux commencements des divertissements, concerts ou bals, et va ensuite travailler avec ses ministres jusqu'au souper, qui est toujours à dix heures. S'il chasse tous les jours, c'est que cet exercice est nécessaire à sa santé [1].

Le bal du 23 janvier 1705 eut une assez grande importance politique. La princesse des Ursins, disgraciée un an auparavant par Louis XIV, y figurait en triomphe. En avril 1704, Louis XIV mécontent de sa conduite auprès de Philippe V, exilait à Rome la princesse ; mais le Roi avait compté sans Mme de Maintenon, sans la duchesse de Bourgogne et sa sœur la reine d'Espagne, toutes les trois, la première surtout, fort dévouées à Mme des Ursins, et sans la princesse elle-même. Ces dames disposèrent leurs batteries avec art, gagnèrent du temps, laissèrent le mécontentement du Roi s'amortir, ne cherchèrent pas à lutter contre lui, et arrivèrent avec le temps à lui faire faire ce qu'elles voulaient, en lui laissant croire

[1] *Mercure Galant*, 1705, janvier, p. 396.

que c'était sa volonté. Arrivée à Bayonne, Mme des Ursins, au lieu de partir pour Rome, demanda la permission d'aller à Orléans ; le Roi répondit par un ordre formel de se rendre à Rome ; elle partit, mais s'arrêta à Toulouse d'où elle ne bougea plus, et obtint enfin, le 17 novembre, la permission de venir à Versailles. Mme de Maintenon avait réussi. Mme des Ursins ne se pressa pas et n'arriva à Paris que le 4 janvier 1705 ; le 11, elle eut une audience du Roi, qui l'écouta pendant deux heures et demie ; le 12, elle eut audience de Mme de Maintenon ; le 13, elle fut encore reçue par le Roi, et après par Mme de Maintenon. Sa justification fut complète ; « le Roi étoit content d'elle ». Le 15, elle est reçue par la duchesse de Bourgogne ; le 23, elle est à Marly. Elle y fait la plus grande figure au bal, au milieu des familles royales de France et d'Angleterre, qu'on a invitées pour que la fête fût plus brillante, et fait caresser à tout le monde, même à Louis XIV, son épagneul qu'elle avait amené avec elle.

Rien de pareil, dit Saint-Simon, à l'air de triomphe que prit Mme des Ursins, à l'empressement servile de tout ce qu'il y avoit de plus considérable auprès d'elle, à l'attention du Roi de la distinguer et de lui faire les honneurs de tout, comme à un diminutif de reine d'Angleterre, et dans sa primeur d'arrivée, et à la majestueuse façon dont le tout étoit reçu avec une proportion de grâce et de politesse dès lors effacée et qui faisoit souvenir des plus anciens temps de la Reine-Mère. Le Roi étoit admirable à donner du prix à tout et à faire valoir ce qui, de soi, n'avoit de prix d'aucune sorte. Mme de Maintenon et Mme la duchesse de Bourgogne n'étoient occupées que de Mme des Ursins, qui signala plus le prodigieux vol qu'elle prenoit par un petit chien sous son bras que par aucune autre distinction publique. Personne ne revenoit d'étonnement d'une familiarité que Mme la duchesse de Bourgogne même n'eût osé se donner, tant les bagatelles frappent quand elles sont hors de tout exemple. Le Roi, sur la fin d'un de ses bals, caressa le petit épagneul, et ce fut un autre degré d'admiration pour les spectateurs. Depuis cela, on ne vit plus guère Mme des Ursins au château de Marly sans ce petit chien sous le bras, qui devint la dernière marque de faveur et de distinction pour elle.

Après le bal, Mme des Ursins soupa à la table du Roi. Continuant son triomphe, elle fit rappeler le duc de Gramont, ambassadeur de France à Madrid (24 mars) et le fit remplacer par M. Amelot, qui était à sa dévotion. Elle revint à

Marly le 14 avril, prit congé du Roi le 15 juin, après en avoir obtenu 12,000 écus pour les frais de son voyage, 20,000 livres de pension, et revint toute-puissante en Espagne.

Il sembla un moment, en 1705, que Trianon allait remplacer Marly dans la faveur de Louis XIV; mais, en 1707, Marly avait repris son empire. « Le Roi, dit Dangeau[1], préfère Marly à Trianon; il y a plus d'air dans les jardins. »

Le 12 février 1706, le duc de Vendôme vint à Marly; il y avait quatre ans qu'il était à l'armée d'Italie et avait été partout victorieux. Les succès de Vendôme consolaient des défaites subies en Allemagne et aux Pays-Bas. On fit à l'heureux général le plus grand accueil. « Jamais triomphe, selon Saint-Simon, n'approcha de tous ceux de M. de Vendôme en ce voyage. »

M. de Vendôme arriva ici sur les sept heures. Dès qu'on sut qu'il arrivoit, tous les domestiques et les porteurs de chaises allèrent l'attendre sur son chemin, et dès qu'il fut entré dans sa chambre, tous les courtisans, à commencer par les princes du sang, allèrent le voir; il ne resta que les dames dans le salon. Après qu'il fut habillé, il vint au salon. Monseigneur fit cesser la musique quelque temps pour l'embrasser; ensuite le Roi, qui travailloit avec M. Chamillart chez Mme de Maintenon l'envoya querir, le vint recevoir dans le cabinet, et lui dit : « Je viens vous embrasser dans le même lieu où je vous dis adieu il y a quatre ans. » Ensuite il demeura quelque temps avec le Roi et M. de Chamillart; et jamais personne n'a été si bien reçu à la Cour[2].

Le 13, pendant le bal, Louis XIV travailla avec M. de Vendôme. Avant de quitter le salon, il avait ordonné de danser à la duchesse de Duras, qui en faisait difficulté étant en deuil de la mort de son père. « Perte de parens, dit Saint-Simon, ni d'amis, ni aucune bienséance ne dispensoient de quoi que ce fût à la Cour, et le Roi prenoit ces choses de façon que la mort dans le cœur et au scandale public, il falloit être non seulement des fêtes et des bals, mais aller même aux comédies. » La Cour, telle que Louis XIV l'a constituée, est un théâtre; chacun doit y jouer son rôle quand même; il n'y a jamais relâche, et le Roi en donna l'exemple lui-même à la

[1] 1707, 5 juillet.
[2] Dangeau, XI, 32.

mort de Monsieur. Mais Vendôme, auquel il faut revenir, était reparti pour l'Italie; il justifia la grande réception qu'on lui avait faite en gagnant le 19 avril la bataille de Calcinato.

Le 28 mai 1707, la nouvelle de la mort de Mme de Montespan arriva à Marly. « Le Roi, dit Saint-Simon[1], ne nomma jamais son nom, et ne montra pas la moindre sensibilité à sa perte, qui toute faite qu'elle étoit à son égard, ne laissa pas d'être une délivrance pour Mme de Maintenon. Les enfants du Roi ne reçurent aucun compliment en forme, et ne reçurent pas une petite mortification de n'oser porter aucune marque de deuil. » Quant au duc d'Antin, fils de M. et Mme de Montespan, il sentit que la mort de sa mère ouvrait pour lui l'ère de la faveur, et dit cyniquement : « Me voilà dégelé[2]. »

Le 6 mai 1708, Louis XIV écrasé sous le poids des revers, promenait le célèbre banquier Samuel Bernard dans ses jardins de Marly. Les finances étaient épuisées; le ministre Desmarets ne savait plus où trouver de l'argent. Il fallut pour en avoir que le Roi se résignât à flatter la vanité d'un traitant, du plus riche de tous il est vrai, pour le décider à lui prêter de l'argent.

Le Roi, sur les cinq heures, dit Saint-Simon, qui assistait à la promenade, sortit à pied et passa devant tous les pavillons du côté de Marly. Bergheyck[3] sortit de celui de Chamillart pour se mettre à sa suite. Au pavillon suivant, le Roi s'arrêta. C'étoit celui de Desmarets, qui se présenta avec le fameux banquier Samuel Bernard, qu'il avoit mandé pour dîner et travailler avec lui. C'étoit le plus riche de l'Europe, et qui faisoit le plus gros et le plus assuré commerce d'argent. Il sentoit ses forces, il y vouloit des ménagemens proportionnés, et les contrôleurs généraux, qui avoient bien plus souvent affaire de lui qu'il n'avoit d'eux, le traitoient avec des égards et des distinctions fort grandes. Le Roi dit à Desmarets qu'il étoit bien aise de le voir avec M. Bernard, puis, tout de suite, dit à ce dernier : « Vous êtes bien homme à n'avoir jamais vu Marly ; venez le voir à ma promenade, je vous rendrai après à Desmarets. » Bernard suivit, et pendant qu'elle dura, le Roi ne parla qu'à Bergheyck et à lui, et autant à lui qu'à d'autres, les menant partout et leur montrant tout également avec les grâces

[1] *Addition au journal de Dangeau*, XI, 382.
[2] *Idem*, p. 473.
[3] Le comte de Bergheyck, chargé des affaires d'Espagne dans les Pays-Bas.

qu'il savoit si bien employer quand il avoit dessein de combler. J'admirois, et je n'étois pas le seul, cette espèce de prostitution du Roi, si avare de ses paroles, à un homme de l'espèce de Bernard. Je ne fus pas longtemps sans en apprendre la cause, et j'admirai alors où les plus grands rois se trouvent quelquefois réduits.

Cinq jours après, le 11 mai, Mansart mourait à Marly, d'une indigestion de primeurs.

Le 2 mai 1709, M. de Torcy, ministre des Affaires étrangères, partait de Marly pour aller à la Haye négocier avec les Triumvirs, et revenait le 1er juin sans avoir réussi. En 1710, la misère générale était telle, que le Roi se vit réduit à réformer toutes ses dépenses. A Marly, il dîna au petit couvert, c'est-à-dire seul; il soupa avec douze personnes seulement, dont deux dames invitées; il ne nourrit plus les autres qui durent l'être par les princesses qui les amenaient. Le duc d'Antin, successeur de Mansart, fut chargé de faire aux cuisines ce qui était rendu nécessaire par ce changement[1].

Marly était triste. Le 15 janvier 1711, il fut un peu égayé par le jeune duc de Fronsac qui allait se marier dans quelques jours. Tout le monde admirait son esprit, et il fut très à la mode pendant ce voyage, nous dit Dangeau. « Il a été trouvé fort joli », écrit la marquise d'Uxelles. C'était le XVIIIe siècle qui apparaissait et séduisait aussitôt la vieille Cour.

Monseigneur étant mort à Meudon le 14 avril 1711, Louis XIV, accablé de douleur, se retira à Marly et y resta jusqu'au 14 juillet. Le duc et la duchesse de Bourgogne devenus Dauphin et Dauphine, le duc et la duchesse de Berry durent leur présenter le service, c'est-à-dire leur donner la chemise. Ne jugeons pas trop légèrement ces questions d'étiquette, futiles en apparence seulement. C'est en brisant l'amour-propre et la vanité des princes du sang qu'on les avait amenés à obéir à leurs aînés, qu'on avait fait cesser les révoltes d'autrefois et qu'on maintenait les rangs. La chemise fit événement en 1711.

M. le duc de Berry, dit Saint-Simon, se porta avec amitié et de la meilleure grâce du monde à présenter le service à M. le Dauphin, qui l'embrassa et le reçut de lui avec peine et tendresse ; Mme la

[1] Dangeau, 1710, 9 et 15 mai.

duchesse de Berry, qui devoit son mariage à Mme la Dauphine, différa tant qu'elle put à le lui présenter, et ne le fit que lorsqu'il lui fut impossible de reculer davantage. Mme la Dauphine n'en fit jamais semblant, et le reçut avec toutes les grâces qui étoient en elle.

Le jeu, pendant ces années sombres, avait cessé à Marly. Toutefois la duchesse de Bourgogne qui s'ennuyait, se mit à jouer à l'oie.

En avril 1711[1], l'empereur d'Allemagne mourut sans autre héritier que son frère l'archiduc Charles, auquel les coalisés avaient voulu jusqu'alors donner la couronne d'Espagne. Mais ce n'était pas le jeu de l'Angleterre de reconstituer la monarchie de Charles-Quint; aussi se sépara-t-elle bientôt des autres coalisés. Il n'y avait que le Hollandais Heinsius et le général anglais Marlborough, qui s'obstinassent à vouloir écraser la France au bénéfice de l'Autriche. Aussi la marquise d'Uxelles écrivait-elle le 1er mai : « La nouvelle de la mort de l'Empereur se confirme; de savoir ce qu'elle produira, c'est ce qui ne se peut, mais tout le monde dit que c'est le miracle qu'on a toujours observé arriver en faveur de la monarchie française », observation juste et qui est toujours vraie.

Le salut était arrivé; les désastres allaient finir, et la guerre bientôt. La satisfaction que cette situation meilleure avait produite à la Cour ne dura pas longtemps. Une épidémie de rougeole et l'ignorance par trop coupable des médecins amenèrent la mort de la duchesse de Bourgogne, à Versailles, le 12 février 1712, celle du duc de Bourgogne, à Marly, six jours après, le 18 février, celle de leur fils aîné, le duc de Bretagne, à Versailles, le 8 mars. Leur second fils, Louis XV, n'échappa à cette tuerie que grâce au bon sens et à l'énergie de la duchesse de Ventadour, qui l'enleva aux médecins et le soigna sans eux. Trois Dauphins étaient morts en une année. Le quatrième Dauphin était un enfant de deux ans.

Dans ces douloureux moments, le vieux maréchal de Villeroy, disgracié depuis sa défaite de Ramillies, revint à Marly le 18 février. Le Roi avait toujours eu pour lui une amitié

[1] La nouvelle arriva à Marly le 29.

sincère. Chamillart, disgracié un moment, était aussi revenu à Marly. Ces deux hommes et Mme de Maintenon consolèrent Louis XIV, et sa forte constitution lui permit de conserver assez d'énergie pour résister aux malheurs qui le frappaient comme père et comme roi. Il était cependant fort accablé et ne conservait sa santé qu'à l'aide de la promenade. Il continuait à travailler avec ses ministres : « Rien ne le détourne de son application aux affaires », dit Dangeau[1].

Le 16 avril, le Roi donna audience au maréchal de Villars, qu'il envoyait commander l'armée de Flandre. Villars nous a raconté dans ses mémoires cette entrevue :

La première fois que j'ai eu l'honneur de voir le Roi à Marly, après ces fâcheux événemens, la fermeté du monarque fit place à la sensibilité de l'homme : il laissa échapper des larmes et me dit, d'un ton pénétré qui m'attendrit : « Vous voyez mon état, monsieur le Maréchal, il y a peu d'exemples de ce qui m'arrive, et que l'on perde dans la même semaine son petit-fils, sa petite-belle-fille et leur fils, tous de très-grande espérance, et très-tendrement aimés. Dieu me punit : je l'ai bien mérité : j'en souffrirai moins dans l'autre monde. Mais suspendons mes douleurs sur les malheurs domestiques, et voyons ce qui peut se faire pour prévenir ceux du royaume. La confiance que j'ai en vous est bien marquée, puisque je vous remets *les forces et le salut de l'État*. Je connois votre zèle et la valeur de mes troupes : mais enfin la fortune peut vous être contraire. S'il arrivoit ce malheur à l'armée que vous commandez, quel seroit votre sentiment sur le parti que j'aurois à prendre pour ma personne ? »

A une question aussi grave et aussi importante, je demeurai quelques momens dans le silence ; sur quoi le Roi reprit la parole et dit : « Je ne suis pas étonné que vous ne répondiez pas bien promptement ; mais en attendant que vous me disiez votre pensée, je vous apprendrai la mienne. »

« Votre Majesté, répondis-je, me soulagera beaucoup. La matière mérite de la délibération, et il n'est pas étonnant que l'on demande permission d'y rêver.

» Eh bien, reprit le Roi, voici ce que je pense ; vous me direz après cela votre sentiment. Je sais les raisonnemens des courtisans : presque tous veulent que je me retire à Blois, et que je n'attende pas que l'armée ennemie s'approche de Paris, ce qui lui seroit possible, si la mienne étoit battue. Pour moi, je sais, monsieur le Maréchal, que des armées aussi considérables ne sont jamais assez défaites pour que la plus grande partie de la mienne

[1] 1712, 8 mars.

ne pût se retirer sur la Somme. Je connois cette rivière ; elle est très-difficile à passer : il y a des places qu'on peut rendre bonnes ; je compterois aller à Péronne ou à Saint-Quentin, y ramasser tout ce que j'aurois de troupes, faire un dernier effort avec vous, et périr ensemble ou sauver l'État : car je ne consentirai jamais à laisser approcher l'ennemi de ma capitale. Voilà comme je raisonne ; dites-moi présentement votre avis. »

» Certainement, répondis-je, Votre Majesté m'a bien soulagé ; car un bon serviteur a quelque peine à conseiller au plus grand Roi du monde de venir exposer sa personne. Cependant, j'avoue, Sire, que connoissant l'ardeur de Votre Majesté pour la gloire, et ayant déjà été dépositaire de ses résolutions héroïques, dans des momens moins critiques, j'aurois pris le parti de lui dire que les partis les plus glorieux sont aussi souvent les plus sages, et que je n'en vois pas de plus noble pour un Roi, aussi grand homme que grand Roi, que celui auquel Votre Majesté est disposée : mais j'espère que Dieu nous fera la grâce de n'avoir pas à craindre de telles extrémités, et qu'il bénira enfin la justice, la piété et les autres vertus qui règnent dans vos actions. »

Grâce aux indications de Louis XIV, le maréchal gagna la bataille de Denain qui sauva la France et amena la paix d'Utrecht avec l'Angleterre et la Hollande[1].

Le 21 novembre 1713, le duc de Fronsac arriva à Marly, envoyé par Villars pour porter au Roi la nouvelle de la prise de Fribourg. Ce grand succès obtenu sur l'Empereur allait amener la paix de Rastadt avec la maison d'Autriche ; aussi Louis XIV donna-t-il 4000 livres à l'heureux courrier qui apportait une si bonne nouvelle.

Le 4 mai 1714, le duc de Berry mourut à Marly. Le 3 novembre, M. de Torcy, ministre des Affaires étrangères, y apportait la nouvelle de la paix de Bade, en Argovie, avec les princes de l'Empire. L'Empereur rendait à nos alliés, les électeurs de Bavière et de Cologne, leurs Etats dont ils avaient été dépouillés pendant cette guerre fatale. Le 11 et le 15 novembre, les deux princes vinrent faire visite au Roi. A ce voyage, le gros jeu, les chasses, les plaisirs d'autrefois avaient recommencé. Mais en même temps la vieillesse commençait à se faire sentir. Pour la première fois, Louis XIV

[1] Voir dans le tome XIV de Dangeau, p. 296, toutes les pièces que j'ai publiées sur la part de Louis XIV dans les opérations terminées par la bataille de Denain.

se plaignait du froid, le 17 janvier 1715. « A son coucher, il nous dit, rapporte Dangeau, qu'il n'avoit jamais senti un pareil froid à celui qu'il avoit eu à sa promenade à Marly, et jamais nous ne l'avions entendu se plaindre de la rigueur du temps. »

Le 17 mai 1715, on jouait à Marly, chez Mme de Maintenon, *George Dandin*. C'était Molière qui avait inauguré les fêtes de Marly ; c'était encore lui qui les terminait.

La santé du Roi diminuoit à vue d'œil, dit Saint-Simon, quoiqu'il ne changeât rien à sa manière ordinaire de vivre ; mais il maigrissoit et changeoit tous les jours, et son appétit, qui étoit égal et fort grand, diminuoit infiniment. Les paris s'ouvrirent publiquement en Angleterre sur le peu de durée de sa vie, et beaucoup parièrent qu'il verroit à peine les premiers jours de septembre. Torcy, lisant au Roi en particulier quelques gazettes qu'il n'avoit point parcourues auparavant, vint à s'arrêter court, puis à reprendre comme un homme qui saute ce qui est embarrassé : le Roi s'en aperçut et le lui dit, et voulut tout voir. Torcy, ne pouvant s'en défendre, lut tout ; c'étoient des paris. Le Roi ne fit pas semblant d'en être touché ; mais il le fut profondément et ne put s'empêcher d'en parler en général, à son petit couvert, sans faire pourtant mention de gazettes. Cheverny, à qui il ne parloit guère, se trouva à ce dîner ; il crut que la parole s'étoit adressée à lui, et fit une assez longue et mauvaise rapsodie de pareils bruits sur la santé du Roi qui étoient venus de Vienne en Danemark, pendant son ambassade à Copenhague, il y avoit dix-huit ou vingt ans. Le Roi parut touché de ces bruits sur sa santé en homme qui ne le vouloit pas paroître, et il fit ce qu'il put pour manger et pour montrer qu'il mangeoit avec appétit ; mais on voyoit que les morceaux lui croissoient à la bouche[1].

Les parieurs allaient avoir raison. Dès le 11 juin, Dangeau constate que le Roi, un peu souffrant, s'est couché de meilleure heure ; que, le 12, il mange peu à son souper ; que, le 13, ayant eu la colique pendant la nuit, il ne va pas à la chasse ; que, le 14, il se lève un peu plus tard. La santé revint cependant pour un moment, et le Roi reprit son train de vie. Il passa la revue de son régiment, et, le 6 août, il reçut la princesse des Ursins, qui venait d'être brutalement chassée d'Espagne par la seconde femme de Philippe V. Louis XIV lui avait donné

[1] Ces bruits venaient d'un aide-de-camp de lord Stairs, ambassadeur d'Angleterre. Voir Dangeau, XV, 419.

40,000 livres de rentes viagères sur la ville de Paris, et, avant de se retirer à Rome, où elle mourut en 1722, la princesse était venue prendre son audience de congé et remercier le Roi. Le lendemain, Louis XIV se promena toute l'après-dînée dans ses jardins et vit poser de fort belles statues qu'on lui avait envoyées de Rome; le 9, il chassa et se fatigua, quoiqu'il fût en calèche; enfin, le 10 août, Louis XIV quitta Marly « et ne revit jamais cet ouvrage de ses mains ».

A peine Louis XIV est-il mort, que le Régent veut faire démolir Marly. Etrange pays, dans lequel, de tout temps et en toutes choses, le successeur n'a d'autre pensée que de détruire l'œuvre de son prédécesseur, ou de faire autrement que lui. Saint-Simon empêcha le duc d'Orléans de mettre ce projet de féroce économie à exécution; aussi convient-il de lui laisser nous raconter cette étrange histoire.

Une après-dînée, comme nous allions nous asseoir en place au conseil de régence, le maréchal de Villars me tira à part, et me demanda si je savois que l'on alloit détruire Marly. Je lui dis que non, et en effet je n'en avois pas ouï parler, et j'ajoutai que je ne pouvois le croire. « Vous ne l'approuvez donc pas », reprit le Maréchal. Je l'assurai que j'en étois fort éloigné. Il me réitéra que la destruction étoit résolue, qu'il le savoit à n'en pouvoir douter et que, si je la voulois empêcher, je n'avois pas un moment à perdre. Je répondis qu'on se mettoit en place, que j'en parlerois incessamment à M. le duc d'Orléans. « Incessamment, reprit vivement le Maréchal, parlez-lui en dans cet instant même, car l'ordre en est peut-être donné. »

Comme tout le conseil étoit déjà assis en place, j'allai par derrière M. le duc d'Orléans, à qui je dis à l'oreille ce que je venois d'apprendre, sans nommer de qui; que je le suppliois, au cas que cela fût, de suspendre jusqu'à ce que je lui eusse parlé, et que j'irois le trouver au Palais-Royal après le conseil. Il balbutia un peu, comme fâché d'être découvert, et convint pourtant de m'attendre. Je le dis en sortant au maréchal de Villars, et je m'en allai au Palais-Royal, où M. le duc d'Orléans ne disconvint point de la chose.

Je lui dis que je ne lui demanderois point qui lui avoit donné un si pernicieux conseil. Il voulut me le prouver bon par l'épargne de l'entretien, le produit de tant de conduites d'eau, de matériaux et d'autres choses qui se vendroient, et le désagrément de la situation d'un lieu où le Roi n'étoit pas en âge d'aller de plusieurs années, et qui avoit tant d'autres belles maisons à entretenir avec une si grande dépense, dont aucune ne pouvoit être susceptible de des-

truction. Je lui répondis qu'on lui avoit présenté là des raisons de tuteur d'un particulier, dont la conduite ne pouvoit ressembler en rien à celle d'un tuteur d'un roi de France ; qu'il falloit avouer la nécessité de la dépense de l'entretien de Marly, mais convenir en même temps que sur celles du Roi c'étoit un point dans la carte, et s'ôter en même temps de la tête le profit des matériaux, qui se dissiperoit en dons et en pillage ; mais que ce n'étoit pas ces petits objets qu'il devoit regarder, mais considérer combien de millions avoient été jetés dans cet ancien cloaque pour en faire un palais de fées, unique en toute l'Europe en sa forme, unique encore par la beauté de ses fontaines, unique aussi par la réputation que celle du feu Roi lui avoit donnée ; que c'étoit un des objets de la curiosité de tous les étrangers de toutes qualités qui venoient en France ; que cette destruction retentiroit par toute l'Europe avec un blâme que ces basses raisons de petite épargne ne changeroient pas ; que toute la France seroit indignée de se voir enlever un ornement si distingué ; qu'encore que lui ni moi pussions n'être pas délicats sur ce qui avoit été le goût et l'ouvrage favori du feu Roi, il devoit éviter de choquer sa mémoire, qui par un si long règne, tant de brillantes années, de si grands revers héroïquement soutenus, et l'inespérable fortune d'en être si heureusement sorti, avoit laissé le monde entier dans la vénération de sa personne ; enfin qu'il devoit compter que tous les mécontens, tous les neutres même, feroient groupe avec l'ancienne Cour pour crier au meurtre ; que le duc du Maine, Mme de Ventadour, le maréchal de Villeroy ne s'épargneroient pas de lui en faire un crime auprès du Roi, qu'ils sauroient entretenir pendant la régence, et bien d'autres avec eux lui inspirer de le relever contre lui quand elle seroit finie.

Je vis clairement qu'il n'avoit pas fait la plus légère réflexion à rien de tout cela. Il convint que j'avois raison, me promit qu'il ne seroit point touché à Marly, et qu'il continueroit à le faire entretenir, et me remercia de l'avoir préservé de cette faute. Quand je m'en fus bien assuré : « Avouez, lui dis-je, que le Roi en l'autre monde seroit bien étonné s'il pouvoit savoir que le duc de Noailles vous avoit fait ordonner la destruction de Marly, et que c'est moi qui vous en ai empêché. — Oh ! pour celui-là, répondit-il vivement, il est vrai qu'il ne le pourroit pas croire. » En effet, Marly fut conservé et entretenu ; et c'est le cardinal Fleury qui, par avarice de procureur de collège, l'a dépouillé de sa Rivière, qui en étoit le plus superbe agrément.

Je me hâtai de donner cette bonne nouvelle au maréchal de Villars. Le duc de Noailles qui, outre l'épargne de l'entretien et les matériaux dont il seroit demeuré à peu près le maître, étoit bien aise de faire cette niche à d'Antin, qui avoit osé défendre son conseil du dedans du royaume de ses diverses entreprises, fut outré de se voir arracher celle-ci. Pour n'en avoir pas le démenti complet, il obtint au moins, et bien secrètement de peur d'y échouer encore, que tous

les meubles, linges, etc. seroient vendus. Il persuada au Régent, embarrassé avec lui de la rétractation de la destruction de Marly, que tout cela seroit gâté et perdu quand le Roi seroit en âge d'aller à Marly ; qu'en le vendant, on tireroit fort gros et un soulagement présent ; et que dans la suite le Roi le meubleroit à son gré. Il y avoit quelques beaux meubles, mais comme tous les logemens et tous les lits des courtisans, officiers, grands et petits, garde-robes, etc., étoient meublés des meubles, draps, linges, etc. du Roi, c'étoit une immensité, dont la vente fut médiocre par la faveur et le pillage, et dont le remplacement a coûté depuis des millions. Je ne le sus qu'après que la vente fut commencée, dont acheta qui voulut à très-bas prix; ainsi je ne pus empêcher cette très-dommageable vilenie[1].

Il n'y a pas que les révolutions, comme on le voit, qui fassent des vilenies.

Marly était sauvé pour quelque temps ; mais on le laissa à l'abandon, et on le dépouilla de quelques-unes de ses plus belles sculptures. Le 7 janvier 1719[2], on plaça cependant au pont-tournant des Tuileries les chevaux de Coyzevox. En 1728, la Cascade ayant été détruite, fut remplacée par un tapis de verdure, au bas duquel on posa en 1738 le groupe de Coustou représentant la jonction des deux mers[3].

Pendant son voyage à Versailles en 1717, Pierre le Grand visita Marly le 6 juin ; il admira surtout la cascade d'Agrippine[4].

Sous Louis XV, comme sous Louis XIV, il y eut des voyages à Marly, mais bien moins fréquents, le plus souvent une fois par an. C'était un usage que l'on conservait, et, en lisant les Mémoires de d'Argenson et de Luynes, on voit que Marly était devenu monotone, ennuyeux, et que le jeu était le seul plaisir auquel on se livrait.

En 1725, Louis XV résida à Marly, du 15 mars au 7 avril ; il y passa toutes les fêtes de Pâques ; il y fit la Cène, il toucha les malades, et entendit le sermon de la Cène par l'abbé Charaud et celui de la Passion par le P. Quinquet.

[1] T. XIV, p. 198-201, éd. Hachette. — L'inventaire de cette vente est aux Archives nationales (*Chambre des Comptes*).

[2] *Inscriptions de la France*, publiées par M. de Guilhermy, II, 27.

[3] Luynes, II, 237. — Ce groupe fut payé 60,000 livres.

[4] *Mercure de France*.

Pendant ce temps, l'Infante d'Espagne quittait Versailles, le 5 avril, et le Roi y revenait le 7[1].

Chaque année on retrouve la Cour à Marly, surtout en hiver, bien que ce château fût peu habitable pendant cette saison. On y gelait; les cheminées fumaient. On y passait deux ou trois semaines, pendant lesquelles le Roi s'absentait souvent pour aller à Choisy. On y jouait un jeu « épouvantable, horrible », dit d'Argenson. La Pompadour coupait au lansquenet[2] et gagnait quelquefois plusieurs milliers de louis[3]. En 1749, le Roi gagna beaucoup, mais MM. de Soubise et de Luxembourg se ruinèrent[4]. En 1751, au mois de mai, on y passa vingt-cinq jours. Le salon de Marly était odieux à Marie Leczinska; elle écrivait à la duchesse de Luynes, en 1751 : « Je ne vous dirai rien du salon ; c'est la pénitence des sens. Il aveugle, il fatigue les oreilles[5], il rend les mains malpropres, l'odorat est infecté. » C'est à ce voyage que l'on vit Mme de Pompadour parée d'une robe en dentelle d'Angleterre, valant plus de 22,500 livres[6]. En 1754, il n'y eut pas de Marly, à cause de la Morphise, que le Roi n'aurait pas pu voir commodément[7]. En décembre 1759, pour ne pas mourir de froid, on brûla par jour 80 cordes de bois, soit 320 stères[8]. La tristesse de ce voyage fut complète. En mai 1761, le Marly fut de six semaines pour les invités, car le Roi allait sans cesse à Choisy, Bellevue, Saint-Hubert, etc. En 1769, la Dubarry y parut pour la première fois, peu de temps après sa présentation.

Le Roi s'étoit flatté que la communication plus rapprochée où l'on se trouve en ce lieu pourroit lier davantage à la Cour sa favorite; mais il n'en résulta pas ce que S. M. en attendoit. On y fut dans une grande tristesse. Le dames ne purent encore se faire à la nouvelle beauté qui brilloit et qui les éclipsoit sans contredit.... Mme Dubarry, dès ce remier voyage. n'avoit point eu de pavillon

[1] *Gazette* et Barbier.
[2] Luynes, IX, 174. 1748.
[3] D'Argenson, V, 162.
[4] D'Argenson, V, 489.
[5] Une autre fois la Reine écrit : « On y fait un bruit affreux. »
[6] D'Argenson, VI, 496.
[7] D'Argenson, VIII, 263.
[8] Barbier, VII, 216.

et logeoit au château dans un petit appartement ménagé exprès, qui joignoit à celui du Roi [1].

Outre les invités, il y avait aux voyages de Marly, sous Louis XV, les *Salonistes* ou *Polissons*, qui avaient permission de venir au salon, quoique n'étant pas du voyage [2] ; ils étaient en grand nombre et logeaient pour la plupart au village ou au Cœur-Volant. Les Polissons et les gros joueurs venaient à Marly pour jouer « un gros et horrible jeu [3], » au trictrac, au piquet, où l'on perdait 1000 louis en peu de temps, et surtout au lansquenet.

Après avoir parlé du jeu, il reste bien peu à dire sur Marly pendant le règne de Louis XV. Il se fit faire en 1738, un cabinet pour mettre son tour [4]. Au mois d'août 1745, on posa, à l'Abreuvoir, les chevaux de Coustou [5]. Le 6 décembre 1768, le roi de Danemark vint visiter Marly et la machine [6]. En 1771, le 13 février, le roi de Suède, Gustave III, sous le nom de comte de Gothland, vint à son tour voir Marly [7].

N'oublions pas de dire que ce fut en 1762, dans les jardins de Marly, que le Roi eut sa première entrevue avec Mlle de Romans [8].

Pendant le règne de Louis XVI, Marly resta ce qu'il avait été sous Louis XV : la Cour y allait quelquefois faire un séjour, et le gros jeu en était le plaisir officiel. Le premier voyage eut lieu aussitôt après l'inoculation du Roi et de ses frères, qui allèrent passer à Marly le temps de leur convalescence. Ce voyage fut assez gai. « On fit, dit Mme Campan, beaucoup de parties de cheval et de calèche. La Reine eut l'idée de se donner une jouissance fort innocente ; jamais elle n'avait vu le lever de l'aurore : comme elle n'avait plus d'autre permission à obtenir que celle du Roi, elle lui fit connaître son désir. Il consentit à ce qu'elle se rendît à trois

[1] *Anecdotes sur Mme la comtesse du Barri*, Londres, 1778, p. 120.
[2] Luynes, II, 144.
[3] D'Argenson.
[4] Luynes, II, 81. — A ce moment Louis XV tournait des étuis et des tabatières.
[5] Luynes, VII, 25.
[6] *Gazette*, 1768, p. 797.
[7] *Gustave III et la Cour de France* par Geffroy, I, 113.
[8] Barbier.

heures du matin, sur les hauteurs des jardins de Marly ; et malheureusement, peu porté à partager ses plaisirs, il fut se coucher. La Reine suivit donc son idée ; mais comme elle prévoyait quelques inconvénients à cette partie de nuit, elle voulut avoir avec elle beaucoup de monde, et ordonna même à ses femmes de la suivre. » Cette partie de plaisir fut en effet l'origine de calomnies nombreuses.

Au voyage de 1778, le désœuvrement et le besoin de s'amuser à n'importe quoi décidèrent la Reine et ses invitées à organiser et tenir un café [1]. Cette même année on commença à voler au jeu. Pour avoir de gros joueurs, on admettait au salon de Marly des gens de toute espèce, parmi lesquels il se trouva des filous.

Tout le monde, dit Bachaumont [2], a su l'événement arrivé au jeu de Marly, de ce rouleau de louis faux substitué à un véritable. C'est un mousquetaire réformé nommé Duluques qui était l'auteur de cette fraude ; il a été arrêté et enfermé. On assure qu'il avait été présenté le matin. Cette police est sans doute très-bien faite ; mais il serait à désirer qu'on l'étendît aux duchesses, qui journellement escroquent les joueurs crédules qui leur confient leur argent. Cette filouterie se pratiquait dès le temps du feu Roi, qui en avait pris plusieurs en flagrant délit et les avait averties ; mais comme il n'y a rien de si impudent qu'une femme de Cour, au moyen de l'impunité elles continuent. Dernièrement Madame disait à MM. de Chalabre et Poinçot, les banquiers du jeu de la Reine : « On vous friponne bien, Messieurs. — Madame, nous ne nous en apercevons pas, » lui répondirent-ils par décence ; mais ils s'en aperçoivent très-bien et n'osent le manifester.

24 novembre 1778. — Les banquiers du jeu de la Reine, pour obvier aux escroqueries et filouteries des femmes de la Cour qui les trompent journellement, ont obtenu de S. M. qu'avant de commencer, la table serait bordée d'un ruban dans son pourtour et que l'on ne regarderait comme engagé pour chaque coup que l'argent mis sur les cartes au delà du ruban. Cette précaution préviendra quelques friponneries, mais non celles exercées envers les pontes crédules qui confient leur argent aux duchesses et que plusieurs nient avoir reçu lorsque leur carte gagne.

Bachaumont nous cite encore, le 27 octobre 1780, un fait

[1] Bachaumont, 1778, 1er juin.
[2] 1778, 18 novembre.

qui achèvera de caractériser le ton de la société de Marly à cette époque.

Ces jours derniers l'on jouait au salon de Marly un petit jeu de société, fait pour occuper beaucoup de monde, qu'on appelle *la peur* et qui amuse assez la Reine. M. le prince de Montbarrey [1] en était. Il faut savoir qu'on y meurt et qu'on y revit ; les acteurs et surtout les dames faisant allusion à ces trois mots de *peur*, de *mort*, de *résurrection* et aux circonstances critiques où se trouve ce ministre, le désolèrent de tant de mauvaises plaisanteries, qu'il fut obligé de quitter, ne pouvant y tenir. Le public, spectateur de cette hardiesse des courtisans, a inféré que sa catastrophe n'était pas éloignée.

Qu'aurait dit Louis XIV, si par impossible il eût vu ses courtisans bafouer un de ses ministres, même le plus chancelant ?

La Reine finit par s'ennuyer des voyages de Marly ; le Roi trouvait que les dépenses en étaient trop considérables ; aussi, vers la fin du règne, Marly était à peu près abandonné.

Terminons en disant que ce fut à Marly que le joaillier Bœhmer vint offrir à Marie-Antoinette le fameux collier, dont on ne connaît que trop l'histoire.

Marly, comme la Ménagerie, allait disparaître à la Révolution. L'établissement d'un corps de garde de 25 invalides, qui fut supprimé le 28 août 1793, permet de croire qu'on avait dû largement piller au château et briser plus d'une statue [2]. Les jardins étaient complètement détruits avant la vente du mobilier [3], qui commença le 6 octobre 1793. L'affiche annonçant la vente se terminait par cette mention que les meubles pourraient être transportés à l'étranger en exemption de tous droits. Le 8 décembre, la vente du mobilier touchait à sa fin; la presque totalité des objets de luxe avait été vendue à vil prix. On donna à Sèvres quelques vases précieux ; de grandes

[1] Ministre de la Guerre, alors peu sûr de rester en place.

[2] Une lettre du 1er octobre 1793, conservée aux *Archives de Seine-et-Oise* (Marly), nous apprend que « les malveillants » ont culbuté et brisé une Vénus de Médicis. — Tout ce qui suit est tiré des *Archives de Seine-et-Oise*, sauf quelques pièces conservées dans les *Archives du bureau des Domaines à Versailles*, pièces que j'aurai soin de citer.

[3] Lettre du 27 novembre 1793 (7 frimaire an II).

quantités de fer et de plomb provenant des démolitions du parc furent livrées au ministère de la Guerre.

Les mutilations des statues et des vases continuant toujours, un charpentier de Marly, nommé Huzard, construisit deux « encaissements » pour préserver les chevaux de Coustou « des fureurs des malveillants[1] ». Le 18 janvier 1794 (22 nivôse an II), les représentants du peuple en mission dans Seine-et-Oise donnèrent l'ordre de transporter à Paris ces deux chevaux, et une pièce du 9 juillet 1794 (21 messidor an II), indique qu'on a dû les amener aux Champs-Elysées à ce moment[2].

Le représentant du peuple Delacroix, qui ne s'inquiétait guère des objets d'art, ayant ordonné de vendre par lots séparés le domaine de Marly[3], la Commission des arts adjointe au Comité d'Instruction publique et présidée par le savant Millin, invita le District de Versailles à faire placer dans les dépôts nationaux les statues et groupes en plomb qui décoraient le château de Marly, pour éviter que ces objets « qui doivent être conservés pour l'instruction, ne soient mutilés par des malveillants. » Je ne sais ce qu'il advint de cette recommandation.

D'après un arrêté des inspecteurs du Conseil des Cinq Cents, rendu le 5 août 1796 (18 thermidor an IV), le ministre des Finances ordonna de transporter au palais du Corps législatif[4] un certain nombre de statues de marbre et de bronze, ainsi que divers objets d'art conservés dans les dépôts de Marly et destinés à décorer le palais du Corps législatif, sa terrasse et son jardin[5].

Le Département de Seine-et-Oise écrivit, à ce sujet, à la municipalité de Marly le 28 novembre 1796. Sa lettre nous

[1] Le 4 juin 1794 (16 prairial an II), Huzard réclamait les 225 fr. qui lui étaient dus pour ses deux caisses.

[2] Voir la description des travaux exécutés pour le déplacement, transportation et élévation des groupes de Coustou, imprimée et gravée par ordre du Gouvernement, par Grobert, directeur de l'arsenal de Meulan, 1 vol. gr. in-4, obl. *avec 9 planches*.

[3] Ce qui ne s'exécuta pas.

[4] Palais Bourbon.

[5] Le nombre de ces objets, statues, vases, tables de marbre est de 48. La liste est aux *Archives de Seine-et-Oise*.

apprend que les statues de Marly devaient servir aussi « à la décoration des Tuileries, et que ce qui ne serait pas employé au Corps législatif et aux Tuileries devait appartenir au musée de Versailles[1]. »

Le 31 mars 1799, l'Etat vendit le domaine de Marly, château et bâtiments dépouillés, parc dévasté. Rien de plus obscur que cette vente, qui ne se fit qu'après de longues négociations. C'est un certain Cagnion, de Marly, qui achète et paye un à-compte de 77,000 francs en mandats territoriaux, valant en argent 5245 francs. Mais Cagnion avait acheté pour le compte de David Coste, lequel, à son tour, constitue Alexandre Sagniel pour son procureur général et spécial, pour accepter en son nom le contrat de vente du domaine de Marly qui va se passer, et payer le reste de ce qui est dû. De sorte que Sagniel ne paraît que lorsque les négociations pour l'achat sont terminées et après que la vente est accomplie. Je ne sais ce que cachent ces étranges manœuvres.

Le domaine, consistant en château, parc et dépendances, d'une contenance de 134 hectares 66 ares[2], fut vendu 412,361 francs 47 centimes, payables en mandats territoriaux, soit 28,145 francs en argent! L'acquéreur ne paya pas régulièrement aux échéances; le 2 juin 1799 (14 prairial an VII), il fit enlever tous les tuyaux de fonte et de plomb qui appartenaient à la machine et qui traversaient son parc; une autre fois il voulut vendre des bois qui n'étaient pas à lui; il prétendit qu'une partie du domaine vendue à un autre lui appartenait; il mit la main sur des effets mobiliers réservés par l'administration. A plusieurs reprises, le ministre des Finances fut obligé de le forcer à respecter la propriété ou les droits de l'Etat.

En 1800, Sagniel établit dans les dépendances du château

[1] Je ne crois pas que le musée de Versailles ait jamais possédé quelques-unes des statues de Marly. Pour finir ce qui regarde cette question, j'ajouterai ici que nous savons par une lettre du Directeur des Domaines nationaux, écrite le 24 juin 1800 (5 messidor an VIII), qu'à cette date il y avait encore dans le domaine de Marly des groupes qu'on allait vendre.

[2] Quelques petites parties de l'ancien domaine avaient été vendues à divers antérieurement à la vente faite à Sagniel. L'Abreuvoir ne fut pas vendu à Coste; la commune de Marly en avait pris possession comme objet d'utilité publique.

une filature de laine et une fabrique de draps, qui n'eurent pas de succès. Pour soutenir son industrie, Sagniel démolissait les bâtiments, et faisait de l'argent avec les marbres et les matériaux provenant des démolitions, avec les bois de haute futaie, avec les tuyaux de conduite, avec les plombs qui recouvraient les bâtiments, les belles grilles, les rampes en fer, etc. Puis il fit des emprunts, qui s'élevaient en 1806 à 1,100,000 francs. Malgré tout, l'ouvrage manqua à la fabrique et les ouvriers disparurent[1].

En 1806 Sagniel devait encore 50,000 fr. à l'Etat, et il continuait à démolir. Le maire de Marly avait prévenu le préfet de Seine-et-Oise de ce qui se passait, en lui demandant si Sagniel, étant encore débiteur de l'Etat, avait le droit de détruire le gage de sa dette (12 mars 1806). Pendant ce temps, Sagniel offrait à M. Daru, intendant général de la Maison de l'Empereur, de lui vendre le château de Marly, menaçant de le démolir si on ne lui donnait pas le prix qu'il demandait, et dans le délai par lui fixé. Une proposition faite sur ce ton ne pouvait être acceptée ; M. Daru la repoussa, et Sagniel continua à démolir.

Le 9 juin, les habitants notables de Marly adressèrent une pétition à l'Empereur pour le supplier d'empêcher la démolition du château. Le 14 juin, Fouché, ministre de la Police, donna l'ordre d'arrêter les travaux de démolition, mais Sagniel ne paraît pas en avoir tenu compte ; car, le 11 octobre, le maire de Marly prévient le préfet de Versailles qu'il a voulu s'opposer à la démolition, mais que Sagniel n'en continue pas moins son œuvre de destruction. Les négociations se rouvrirent entre Sagniel et M. Daru, qui était alors à Berlin avec l'Empereur. M. Daru écrivit au préfet de Seine-et-Oise, le 9 novembre, une lettre dans laquelle nous lisons que l'Empereur l'avait chargé une seconde fois d'acheter le château de Marly ; que Sagniel avait demandé un prix tellement élevé, que l'Empereur avait refusé de subir ses conditions, et que Sagniel avait rejeté les propositions qui lui avaient été

[1] Lettres du Directeur des Domaines de Versailles (14 avril 1806) et de son attaché, M. Leblanc (12 avril 1806) au Directeur général de l'administration des Domaines (*Archives du bureau des Domaines de Versailles*).

faites. Pendant ce temps, Sagniel avait payé les 50,000 francs qu'il devait à l'Etat, et Fouché dut retirer la défense de démolir qu'il lui avait signifiée.

Aussitôt Sagniel mit le château en vente et fit poser des affiches. Ne trouvant pas d'acquéreur, il accomplit son œuvre sauvage, malgré les efforts du maire de Marly, M. Deschamps[1], et vendit les matériaux à Paris.

Quand Sagniel eut tout démoli, tout vendu, quand cet impitoyable Vandale eut détruit un des plus exquis chefs-d'œuvre de l'art français, il vendit le sol, le 27 juillet 1810, 288,000 fr. à un M. Gandulphe Andryane, qui vendit à son tour à Napoléon Ier le domaine de Marly, le 2 septembre 1811, au prix de 400,000 francs pour le domaine, et de 21,000 francs pour les frais, que l'Empereur remboursait à M. Andryane. Le domaine de Marly est aujourd'hui une ferme de l'Etat, qui est louée 2500 francs.

Il ne reste plus rien du Palais des Fées que quelques débris çà et là, des creux marquant l'emplacement des bassins, et de belles avenues, qu'un employé d'administration, désireux de faire du zèle, proposa, en 1850, d'abattre pour en vendre les 1700 arbres. Les protestations des habitants de Marly réussirent à conserver à leur village ces avenues, qui forment encore de belles promenades.

La machine de Marly.

Marly était presque aussi célèbre par sa machine que par ses jardins. On voit cette machine représentée sur un tableau de P.-D. Martin, conservé au musée de Versailles[2]. Elle se composait d'un bâtiment construit sur la Seine, dans lequel étaient 14 roues à palettes plongeant dans la rivière, et faisant mouvoir 221 pompes et une multitude de chaînes de renvoi, qui, avec un bruit et des grincements prodigieux, faisaient arriver l'eau de la Seine au sommet d'une tour éloignée de 1256 mètres de la rivière et élevée de 154 mètres. Du haut de cette tour, l'eau coulait sur un aqueduc long de

[1] Lettre du 18 novembre au Préfet.
[2] Numéro 778.

660 mètres et, à l'aide de conduites, arrivait enfin dans les réservoirs qui la distribuaient à Marly et à Versailles.

La machine de Marly fut construite par un gentilhomme liégeois, Arnold De Ville, habile ingénieur, qui fut aidé dans son travail par un charpentier liégeois nommé Rennequin Sualem. De Ville avait pris modèle sur les machines d'épuisement employées dans les mines de Belgique et de Hongrie. On mit sept ans à construire la machine de Marly, de 1681 à 1687; elle coûta 3,953,561 livres[1].

En 1686, Louis XIV donna 100,000 livres de gratification à De Ville et une pension de 8000 livres; Rennequin eut une pension de 1500 livres[2]. Cette différence dans les récompenses décide, il me semble, la question de savoir quel fut le véritable inventeur de la machine de Marly, question fort débattue pendant longtemps. Louis XIV et ses ministres devaient savoir à quoi s'en tenir, et s'ils ont traité De Ville plus généreusement que Rennequin, c'est que l'ingénieur De Ville était bien l'inventeur, et que Rennequin ne fut que le très-habile exécuteur de ses projets.

A la fin du XVIIIe siècle, la machine était usée, détraquée et ne fournissait plus qu'une médiocre quantité d'eau. En 1804, par l'ordre de Napoléon Ier, un entrepreneur de charpente, M. Brunet, fut chargé de remédier à cet état de choses. A l'aide de puissantes pompes foulantes et aspirantes, mises en mouvement par une seule roue de l'ancienne machine, il fit monter l'eau d'un seul jet au sommet de la tour de Marly et doubla le volume fourni par la machine de De Ville. En 1817, on adapta à deux des anciennes roues de nouvelles pompes analogues à celles du système Brunet. En 1826, une machine à vapeur, construite par MM. Cécile et Martin, commença à fonctionner; elle brûlait pour 500 francs de charbon par jour et avait pour but de fournir de l'eau quand les crues de la Seine empêchaient les roues de fonctionner.

La dépense considérable occasionnée par la machine à vapeur et le peu d'eau fournie par tous ces vieux systèmes décidèrent, en 1854, Napoléon III à faire établir une nou-

[1] Voir aux Archives nationales les Cartons O[1] 1490-1513.
[2] DANGEAU, 1686, 3 juillet.

velle machine, établie sur les dernières données de la mécanique moderne. Ce fut M. Dufrayer, directeur du service des eaux de Versailles, qui fut chargé de la construire. Elle a été terminée en 1859 et a coûté 2 millions de francs. Elle se compose de 6 roues à palettes en fer forgé, dont chacune met en mouvement 4 pompes aspirantes et foulantes qui, en vingt-quatre heures et d'un seul jet, peuvent élever de 22 à 24,000 mètres cubes d'eau de la Seine à 156 mètres de hauteur, pour être ensuite distribués à Versailles, Saint-Cloud et autres communes du voisinage. Une conduite de $0^{m},60$ de diamètre amène directement l'eau aux réservoirs de distribution, en passant au pied de l'aqueduc, aujourd'hui devenu inutile.

CINQUIÈME PARTIE

LA VILLE

CHAPITRE I

VERSAILLES SOUS LOUIS XIV[1]

Le sol sur lequel est bâti Versailles était la propriété du Roi ; il le donnait ou le vendait à ceux qui voulaient y bâtir hôtels ou maisons. Quand la ville fut construite, elle conserva ce caractère de ville royale, de domaine du Roi, et fut administrée par un gouverneur nommé par le Roi, lequel gouverneur, assisté d'un bailliage, rendait aussi la justice. Deux premiers valets de chambre de Sa Majesté, Bontemps et Blouin, furent les premiers gouverneurs de Versailles; puis les Noailles leur succédèrent et conservèrent cette charge jusqu'en 1787, époque à laquelle Versailles devint une ville communale ayant une administration municipale.

Quand Louis XIV commença à habiter Versailles, ou au moins à y résider fréquemment, vers 1672, le village disparut, et une ville nouvelle s'éleva assez rapidement. La place d'Armes, bordée d'hôtels, les trois avenues qui conduisent aux Ecuries et au château, et de larges rues tirées au cordeau donnèrent à la ville naissante tout ce que nous nous efforçons aujourd'hui de donner à nos villes anciennes, l'air

[1] Nous ne voulons pas faire ici l'histoire de Versailles; nous voulons seulement faire connaître la formation de la ville, ses accroissements, l'époque de la construction de ses principaux monuments et indiquer les événements les plus importants de son histoire. Nous renvoyons pour les détails à l'ouvrage de M. Le Roi, *Histoire de Versailles*, 2 vol. in-8°, auquel nous avons fait plus d'un emprunt.

et la salubrité, de vastes avenues plantées d'arbres, des rues larges, propres et saines. Versailles a été un modèle de ville moderne, et reste toujours au premier rang pour la grandeur, la beauté et la salubrité. Il est vrai que le fondateur était libre de tailler en plein drap, le drap étant à lui.

Sous Louis XIV, Versailles se divisait en huit parties : le *Château* avec ses dépendances, le parc, la Grande et la Petite-Écurie, le Grand-Commun, etc. ; — le *Vieux-Versailles*, quartier bâti sous Louis XIII sur l'emplacement du village et transformé par Mansart, qui détruisit le Potager de Louis XIII et l'église de Saint-Julien (1678), ouvrit la rue de la Surintendance et construisit le Grand-Commun ; — le *Potager* de La Quintinie ; — la *Ville-Neuve*, fondée sous Louis XIV et comprenant la partie Sud de la rue des Réservoirs, la petite place de Bourgogne, la rue de la Pompe, la rue et la place Dauphine[1], la rue de la Paroisse et la rue Duplessis, c'est-à-dire une grande partie du quartier Notre-Dame actuel ; — le *Parc-aux-Cerfs*, nouveau quartier fondé par Louis XIV. On abattit les murs et les bois du parc de Louis XIII[2] ; on traça des rues et on fit 471 lots de terrain destinés à être donnés à divers officiers de la Maison du Roi, qui commencèrent à construire quelques maisons[3] ; — le *quartier du Bel-Air*, entre la butte Montbauron, la Grande-Écurie et le Chenil ; — l'*hôtel de Limoges*, sobriquet donné à l'espèce de faubourg et aux masures dans lesquelles s'entassaient les maçons limousins employés en grand nombre aux bâtiments du Roi ; — le *château de Clagny*, avec son parc et son étang, royale demeure de Mme de Montespan[4].

Les principaux édifices construits sous Louis XIV sont : la Grande-Écurie, la Petite-Écurie, le Grand-Commun, le

[1] Aujourd'hui rue et place Hoche.

[2] Comptes de 1685.

[3] Un plan manuscrit de la *Ville du Parc-aux-Cerfs*, par Matis et daté de 1696, représente en détail le tracé de ce nouveau quartier (*Archives de Seine-et-Oise*, A 279).

[4] Avec le plan de Matis, dont nous venons de parler, deux autres plans nous permettent de nous rendre compte de l'état de Versailles à cette époque. L'un est de Pierre Lepautre, dessiné et gravé en 1717 ; l'autre est de Caron, arpenteur du Roi. Ce beau plan manuscrit est à grande échelle et représente la ville et ses environs (*Archives de Seine-et-Oise*, A 43).

Chenil, dépendances du château que nous avons décrites précédemment, — la Surintendance, la Chancellerie, le couvent des Récollets, l'église de Sainte-Geneviève, la paroisse, l'hôpital et le Jeu-de-Paume, dont nous allons parler ici.

La *Surintendance*, résidence du surintendant des Bâtiments, fut bâtie en 1670-71 [1]; elle est située rue de la Bibliothèque [2], n° 6. Colbert et Louvois en furent les premiers habitants. Louvois y mourut le 16 juillet 1691, frappé d'une apoplexie pulmonaire, comme nous l'apprend son chirurgien Dionis [3], et non pas empoisonné par Louis XIV, comme le croit Saint-Simon.

« Le Roi, dit Dangeau [4], travailla l'après-dînée avec M. de Louvois, et, sur les quatre heures, il s'aperçut que M. de Louvois se trouvoit mal. Il le renvoya chez lui. En y arrivant, il se sentit plus pressé ; il se fit saigner. Son oppression augmentant toujours, il se voulut faire saigner de l'autre bras ; il envoya chercher son fils, et mourut un instant après. Mme de Louvois étoit allée ce jour-là à Armainvilliers. Une mort si prompte fait soupçonner qu'il pourroit y avoir du poison. Le Roi devoit aller ce jour-là à Saint-Cloud ; il n'y fut point, et sur les six heures, il alla se promener dans ses jardins. »

Continuons avec Saint-Simon. « On peut juger de la surprise de toute la Cour. Quoique je n'eusse guère que quinze ans, je voulus voir la contenance du Roi à un événement de cette qualité. J'allai l'attendre, et le suivis toute sa promenade. Il me parut avec sa majesté accoutumée mais avec je ne sais quoi de leste et de délivré, qui me surprit..... Je remarquai encore qu'au lieu d'aller voir ses fontaines et de diversifier sa promenade, comme il faisoit toujours, dans ses jardins, il ne fit jamais qu'aller et venir le long de la balustrade de l'Orangerie, et d'où il voyoit, en revenant vers le château, le logement de la Surintendance où Louvois ve-

[1] *Comptes des Bâtiments.*
[2] Alors appelée rue de la Surintendance.
[3] Voir la Dissertation de Dionis sur la mort subite (Paris, 1710). M. Le Roi a cité, dans son *Histoire de Versailles* (II, 184), le passage essentiel de l'ouvrage de Dionis.
[4] T. III, p. 360.

noit de mourir, et vers lequel il regarda sans cesse toutes les fois qu'il revenoit vers le château. »

Le 10 août 1723, le cardinal Dubois, premier ministre du Régent, mourait aussi à la Surintendance, mais d'une maladie de vessie, suite de ses débauches.

Pendant la Révolution, on établit à la Surintendance un institut militaire pour les enfants des Invalides logés au château.

En 1683, l'hôtel de la Surintendance étant devenu trop petit, on construisit, au bas de la rue, une nouvelle Surintendance, qui ne fut achevée qu'en 1688 [1]. C'est là que demeura Mansart, depuis qu'il fut nommé surintendant des Bâtiments. Ce second hôtel de la Surintendance renfermait une galerie qui servait de magasin aux tableaux du Roi, qui décoraient les appartements de Versailles pendant l'été ; en hiver on les remplaçait par des tapisseries, et on déposait les tableaux dans la galerie de la Surintendance. Aujourd'hui la nouvelle Surintendance est occupée par le Petit-Séminaire.

L'*hôtel de la Chancellerie* fut bâti de 1670 à 1673 par Dorbay [2], dans la rue de la Chancellerie, n° 24. C'était la résidence du Chancelier. M. et Mme de Pontchartrain y donnèrent de nombreuses fêtes auxquelles la Cour et les princes se plaisaient à assister. Le 8 février 1700, Mme la Chancelière donna un grand bal à la duchesse de Bourgogne, dont le *Mercure* fait le récit suivant :

Mme la duchesse de Bourgogne ayant souhaité que Mme la Chancelière lui donnât un bal, elle reçut cette proposition avec beaucoup de joie, et quoiqu'elle n'eût que huit jours pour s'y préparer, elle résolut de donner à cette princesse, dans une même soirée, tous les divertissemens que l'on prend ordinairement pendant tout le cours du carnaval ; savoir, ceux de la comédie, de la foire et du bal ; ce dernier renfermant les plaisirs que donne, dans cette saison, la variété bizarre des masques galans, grotesques et magnifiques qui y abondent. Tout se trouva prêt pour le jour marqué ; cependant la fête fut différée de neuf jours à cause d'un mal de dents survenu à cette princesse.

Le jour destiné à la donner étant venu, on posta des détachemens de Suisses dans la rue et dans la cour, avec plusieurs do-

[1] *Comptes des Bâtiments.*
[2] *Comptes des Bâtiments.*

mestiques de Mme la Chancelière, en sorte qu'il n'y eut aucun embarras, ni à la porte, ni même aux avenues de la Chancellerie. Il y eut outre cela de si bons ordres donnés que, malgré la confusion qui se trouve ordinairement aux portes des lieux où se font de semblables fêtes, toutes les personnes de distinction, pour qui il y avoit des places marquées, entrèrent avec facilité et furent placées de même. La cour étoit éclairée, ainsi que le vestibule et l'escalier, où il y avoit des lustres et des girandoles sur des torchères.

On remarquoit d'abord, dans la salle préparée pour le bal, un grand portrait de Mme la duchesse de Bourgogne, qui étoit sur la cheminée. Il y avoit tout autour de cette salle des gradins de trois à quatre pieds de long, et entre chaque gradin étoient des torchères magnifiques, sur lesquelles il y avoit des girandoles, outre dix lustres suspendus. On avoit dressé un grand amphithéâtre dans la face du bas de la salle pour cinquante hautbois et violons du Roi, tous en habits de masque uniformes, avec des bonnets garnis de plumes, ce qui formoit un spectacle aussi magnifique que nouveau dans ces sortes de fêtes. Il y avoit des formes[1] tout autour de la salle, au-dessous des gradins, et au-devant desquelles étoient trois fauteuils, l'un pour Mme la duchesse de Bourgogne, et les deux autres pour Monsieur et Madame. Monsieur n'y vint point, à cause d'une légère indisposition, et Madame y vint sans être masquée. On avoit laissé un grand carré réservé pour la danse. A côté de la salle du bal, sur le même palier de l'escalier, étoit une autre salle fort éclairée, dans laquelle il y avoit des violons et des hautbois, et cette salle étoit pour recevoir les masques, qui, à cause de leur grand nombre, ne pouvoient entrer dans la salle du bal.

Mme la duchesse de Bourgogne fut reçue, à la descente de son carrosse par M. le Chancelier, Mme la Chancelière et M. le comte de Pontchartrain. Plusieurs de leurs parens et amis s'étoient joints à eux, comme M. le duc de Lesdiguières, M. le duc de Saint-Simon[2], M. le duc de la Meilleraye, M. le duc d'Humières, M. le marquis de Béringhen, M. le comte de Quintin, M. de Dusson, M. le comte de Roucy, M. le comte de Blanzac, M. le chevalier de Roucy et M. le chevalier de Roye, avec plusieurs dames, savoir : Mme la duchesse de Lesdiguières, Mme la duchesse de Saint-Simon, Mme la duchesse de Foix, Mme la duchesse d'Humières, Mme la maréchale de Lorges, Mme de Béringhen, Mme de Saint-Géran, Mme la comtesse de Roucy et Mme la comtesse de Blanzac.

[1] Banquettes.

[2] Saint-Simon parle de cette fête dans ses Mémoires (II, 382). « Rien de si bien ordonné et de si superbe, dit-il, de si parfaitement entendu ; et la Chancelière s'en démêla avec une politesse, une galanterie et une liberté, comme si elle n'eût eu rien à faire. On s'y divertit extrêmement, et on sortit après huit heures du matin. »

Mme la duchesse de Bourgogne, ainsi reçue, fut conduite dans la grande salle du bal. Monseigneur et M^grs^ les ducs de Bourgogne, d'Anjou et de Berry, et toutes les princesses et dames bien masquées vinrent presque en même temps, et après leur arrivée M. le Chancelier laissa faire le reste des honneurs à Mme la Chancelière.

Il n'y avoit qu'une heure que le grand bal étoit commencé, quand Mme la Chancelière et le comte de Pontchartrain conduisirent Mme la duchesse de Bourgogne dans un lieu disposé pour lui donner le divertissement d'une petite comédie, et avant que d'y entrer on passa dans une salle ornée de miroirs et de quantité de lumières. Il n'entra dans la salle de comédie qu'environ cent cinquante personnes, les princes et les princesses du sang n'y prirent aucun rang étant tous masqués. Cependant Mme la duchesse de Bourgogne et Madame se trouvèrent placées au milieu de la salle, chacune dans un fauteuil. Mme la duchesse de Bourgogne fut surprise d'y voir un théâtre avec ses armes et ses chiffres. Il représentoit le laboratoire d'un fameux opérateur et ensemble le lieu où il enferme ses drogues..... Des squelettes et des poissons avec d'autres animaux paroissoient attachés au plafond.... Il y avoit sur tous les pilastres des demi-girandoles à cinq branches d'argent. Ces girandoles s'attachent, et ont été nouvellement inventées par M. Bérain, qui avoit imaginé ce théâtre et donné tous ses soins à l'embellissement de cette fête, à laquelle M. Lefèvre, intendant et contrôleur général des Menus-Plaisirs et Affaires de la Chambre du Roi, entendu en ces sortes de divertissemens, n'a pas peu contribué par ses avis. Comme le lieu où le théâtre étoit dressé ne permettoit pas que l'on y plaçât des lustres, on avoit trouvé l'art de l'éclairer par deux ou trois cents lumières cachées, et dont la réflexion y répandoit un éclat qui surprenoit tous les spectateurs.

Aussitôt que Mme la duchesse de Bourgogne fut assise, un opérateur, sous le nom du fameux Bari[1], vint lui demander sa protection contre les médecins, et après avoir vanté l'excellence de ses remèdes et la bonté de ses secrets, il lui offrit le divertissement d'une petite pièce telle qu'autrefois on en faisoit représenter à Paris, et ensuite d'une très-belle symphonie qui se fit entendre d'une chambre voisine. On représenta une petite comédie que Mme la Chancelière avoit fait faire par M. Dancourt, exprès pour cette fête. Il y avoit mêlé quelques scènes italiennes, que l'on trouva fort ingénieuses et qui furent agréablement représentées par ses deux filles. Tous les acteurs, qu'on avoit choisis, pour ce divertissement, dans la troupe des comédiens du Roi, excellèrent dans les caractères qu'on leur avoit donnés et reçurent beaucoup de louanges.

La comédie finie, Mme la Chancelière mena Mme la duchesse de Bourgogne dans une autre salle où il y avoit une superbe collation

[1] Voir sur Antoine Bary, opérateur et charlatan, le dictionnaire de Jal.

disposée d'une manière ingénieuse. On avoit construit, dans l'un des bouts de cette salle, cinq boutiques qui formoient un demi-cercle. Dans ces cinq boutiques étoient cinq marchands chantants, représentés, savoir : un pâtissier françois, par le sieur de Puvigné ; un Provençal, marchand d'oranges et de citrons, par le sieur Fouquet ; une limonadière italienne, par le sieur Favally ; un confiturier, par le sieur Courcier ; et un Arménien, vendeur de café, de thé et de chocolat, chantant en langue franque, par le sieur Bastaron, tous de la musique du Roi. Ils avoient des habits qui convenoient aux nations qu'ils représentoient, et des garçons pour servir, vêtus aussi selon la nation dont ils tenoient le langage. Les boutiques se communiquoient au dedans les unes aux autres et n'étoient séparées qu'extérieurement. La menuiserie en étoit peinte et dorée, et l'on voyoit alternativement dans les panneaux du bas des boutiques les armes et les chiffres de Mme la duchesse de Bourgogne.

Ces boutiques étoient cintrées, et des lustres pendoient du milieu de chaque cintre. Au-dessus de ces boutiques étoient écrits en grosses lettres d'or les noms de Procope, de Le Coq, de Benachi et quelques autres, et sur tout le haut on avoit peint toutes les choses convenables à ce que chaque boutique devoit représenter. La symphonie étoit placée dans les angles des boutiques et vêtue avec des habits assortissant à ceux des marchands que je viens de vous nommer. Le fond des boutiques étoit couvert de tablettes dorées, et le tout étoit rempli de choses que l'on y devoit vendre. On y voyoit quantité de corbeilles magnifiques, des vases de cristal, d'argent et de vermeil doré, des jattes avec des porcelaines, le tout rempli de liqueurs, de confitures sèches, de dragées, de pâtisseries, d'oranges, de citrons, de limes douces et de tout ce qu'on peut imaginer pour une galante collation. Toutes ces choses étoient entremêlées de fleurs et de girandoles, et le rang le plus élevé étoit tout orné de vases magnifiques remplis de fleurs, dont il y avoit plusieurs guirlandes sur les tablettes.

Quoique ces choses fussent brillantes d'elles-mêmes, elles ne laissoient pas de tirer un nouvel éclat des lustres qui éclairoient les boutiques, et comme ces boutiques étoient séparées par des pilastres, que le derrière de ces pilastres étoit tout couvert de lumières, et que ces lumières réfléchissoient encore sur tout ce qui étoit sur les tablettes des boutiques, on ne sauroit rien s'imaginer de plus brillant que paroissoit toute cette petite foire. Mais, ce qui est fort à remarquer, il y avoit un grand miroir au fond de chaque boutique qui, rappelant tous les objets qui composoient l'assemblée, les faisoit encore paroître dans toutes les boutiques, outre toutes les choses que j'ai déjà marquées, de manière que cet assemblage étoit tout à fait brillant, et que les yeux en pouvoient à peine supporter l'éclatante variété.

Si ce spectacle étoit nouveau, la musique, qui étoit de M. Co-

lasse, l'un des maîtres de musique du Roi, n'avoit pas moins les charmes de la nouveauté, puisqu'on entendit un chœur composé de personnes qui parloient diverses langues et qui ne laissoient pas de s'accorder admirablement bien. Ce chœur fut suivi de *trio* et de *duo ;* et chacun chanta aussi seul en sa langue. Tout ce qu'on chanta fut à l'honneur de Mme la duchesse de Bourgogne, et pour inviter cette princesse à venir goûter de tout ce qui étoit dans les boutiques. A côté, il y avoit un grand cabinet (meuble) entouré de gradins remplis de fruits, de confitures sèches et d'une infinité de paquets de confitures, noués avec des rubans pour distribuer à l'assemblée, dont le sieur Philbert s'acquittoit avec des manières divertissantes. Les liqueurs y étoient en abondance. Mme la duchesse de Bourgogne sortit très-satisfaite de la salle de la collation, et donna force louanges à tout ce qu'elle y avoit vu et entendu.

Alors tous les masques entrèrent dans cette même salle, où l'on distribua toutes sortes de rafraîchissemens à ceux qui se présentèrent, avec une profusion sans pareille, tandis que les domestiques de Mme la Chancelière en portèrent à toutes les dames qui étoient sur les gradins et en offrirent même à ceux qui n'en demandoient point.

Mme la duchesse de Bourgogne, en sortant de la salle de la collation, ne retourna point dans celle du bal, parce qu'il y avoit un nombre infini de masques et que le bal se trouva un peu dérangé. Après que cette princesse en fut sortie, elle retourna dans celle de la Comédie, où il se fit un bal particulier à toute la Cour. Il dura jusqu'à deux heures après minuit, ensuite de quoi elle revint dans le grand bal pour voir le nombre presque infini de divers masques qui s'y rencontrèrent. Elle les vit danser et dansa jusqu'à quatre heures, après quoi Mme la Chancelière et M. le comte de Pontchartrain l'ayant reconduite jusqu'au bas de l'escalier, cette princesse leur marqua, en termes fort obligeants, qu'elle avoit pris beaucoup de plaisir au divertissement qu'on venoit de lui donner et qu'elle en étoit extrêmement satisfaite. Ainsi finit cette fête, qui attira beaucoup de louanges à Mme la Chancelière.

En 1792, on établit un grand atelier de sellerie dans les bâtiments de la Chancellerie, qui est aujourd'hui une propriété particulière.

Les *Récollets*[1] s'établirent à Versailles dès l'année 1666, au nombre de douze[2]. Leur premier couvent fut bâti sur le terrain qu'occupa ensuite la Petite-Place de Bourgogne ; la

[1] Religieux réformés de l'ordre de Saint-François. — Récollets, *Recollecti*, les recueillis, ceux qui ont du recueillement.

[2] Luynes, I, 154.

première pierre en fut posée, le 29 décembre 1671, par Louis XIV, accompagné de toute la Cour et assisté de l'archevêque de Paris [1]. En 1684, Louis XIV fit construire, dans le Vieux-Versailles, un nouveau couvent pour les Récollets, dont il posa la première pierre le 10 mars. Mansart le bâtit en six mois, et les Religieux s'y installèrent à la fin de janvier 1685 [2].

Après le départ des Récollets de leur première maison, le terrain qu'ils occupaient fut donné à l'intendant de la Dauphine de Bavière, à la condition d'y faire une place régulière bordée de maisons. La nouvelle place prit le nom de *Petite-Place de Bourgogne*. Plus tard Fénelon y demeura et y composa son *Télémaque* de 1693 à 1695.

La chapelle du second couvent des Récollets devint la paroisse du Vieux-Versailles et remplaça l'église de Saint-Julien qui venait d'être détruite (1678) lorsqu'on avait bâti le Grand-Commun. La duchesse de Bourgogne et la reine Marie Leczinska allèrent souvent faire leurs dévotions aux Récollets.

La loi du 13 février 1790 ayant supprimé les ordres monastiques, les Récollets abandonnèrent leur maison, qui devint, en 1793, une prison pour les détenus politiques. En 1796, l'église fut abattue; en 1799, le couvent devint l'infirmerie des Invalides. Aujourd'hui il sert de caserne, et son jardin est affecté au service de l'hôpital militaire.

Les *Prêtres de la Mission* ou *Missionnaires Lazaristes* [3] avaient été appelés à Versailles en 1676 par Louis XIV pour le service de la paroisse de la nouvelle ville et de sa chapelle. Leur supérieur était en même temps curé de la paroisse. A l'imitation de saint Vincent de Paul ils portaient un bouquet de barbe au menton, d'où les épithètes de *barbes sales de Saint-Sulpice*, et de *barbichets des missions*, que leur prodigue Saint-Simon.

Louis XIV fit construire pour les prêtres de la Mission une église qui remplaça la vieille église de Saint-Julien et qui en

[1] *Gazette*.
[2] Luynes.
[3] Ordre fondé par saint Vincent de Paul.

prit le nom. Elle était située rue Sainte-Geneviève [1]; et, après l'achèvement de la nouvelle paroisse, en 1686, le second Saint-Julien s'appela la Vieille-Eglise. On y fit, en 1683, le service de la reine Marie-Thérèse. La Bruyère, La Quintinie, Pellisson, Quesnay, le comte de Vergennes y ont été enterrés.

A la Révolution, la Société des Amis de la Constitution, devenue plus tard la Société des Jacobins, tint ses séances dans la Vieille-Eglise, et quelques années après elle fut démolie.

La *Paroisse* ou *église de Notre-Dame* a été bâtie de 1684 à 1686 par Mansart, qui n'en fit pas un chef-d'œuvre d'architecture. Elle fut consacrée et livrée au culte le 30 octobre 1686. Elle était alors desservie par douze missionnaires Lazaristes réunis à vingt et un autres chargés du service de la chapelle du château [2].

La *Charité des pauvres*, ou bureau de charité, fut fondée en 1684 par Mme de Maintenon et M. Hébert, premier curé de Notre-Dame. Elle était située rue de la Paroisse, n° 14, et desservie par des sœurs de la Charité, qui y tenaient aussi une école pour les filles. Aujourd'hui le bureau de Charité est rue de la Pompe.

L'*Hôpital royal* ou *la Charité* avait été bâti par Louis XIII rue de la Paroisse, nos 81 et 83. Vers 1685 Louis XIV le transporta sur un terrain situé entre l'étang de Clagny et la rue de Bourbon, et appartenant à François l'Epée, père de l'abbé de l'Epée. En 1779, l'hôpital fut reconstruit, mais il n'a été achevé que pendant le second Empire (1853-60) par les soins de M. Remilly, maire de Versailles.

Un *jeu de paume* pour le Roi fut établi dès 1668 [3]; mais le jeu de paume actuel ne fut bâti qu'en 1686 par Nicolas Cretté, paumier du Roi. On lit dans le journal de Dangeau, à la date du 3 décembre 1686 : « Monseigneur joua à la paume. Il y a ici un jeu de paume que des particuliers ont fait bâtir à leurs dépens et qui n'est achevé que depuis trois jours. » Rien n'est

[1] Entre cette rue et la rue des Bons-Enfants (aujourd'hui rue du Peintre Lebrun).

[2] La Paroisse possède une statue de la Vierge qui vient de l'ancienne église de Saint-Julien.

[3] *Comptes des Bâtiments.*

à mentionner dans l'histoire de ce bâtiment avant 1789. « Le 20 juin de cette année, dit l'inscription de bronze placée le 20 juin 1790 par une société patriotique de Paris [1], les représentants des communes de France constitués le 17 juin 1789 en Assemblée nationale ont prêté ici, le 20 du même mois, le serment qui suit : Nous jurons de ne jamais nous séparer et de nous rassembler partout où les circonstances l'exigeront jusqu'à ce que la Constitution du royaume soit établie et affermie sur des fondements solides. » Cette table de bronze, encadrée de marbre vert antique, existe encore.

En 1803, le Jeu-de-Paume devenu propriété nationale fut mis par le premier Consul à la disposition de Gros ; c'est là qu'il peignit les Pestiférés de Jaffa et la bataille d'Aboukir. Un grand nombre de visiteurs vinrent admirer ces deux tableaux [2].

En 1816, le Jeu-de-Paume devenait un magasin de décors, et la plaque commémorative était retournée contre le mur. — En 1830, ladite plaque fut encore retournée, mais cette fois l'inscription était en évidence, et on enleva les décors. Quelques années après, en 1838, le Jeu-de-Paume devenait l'atelier d'Horace Vernet, qui y fit la Smala, la bataille d'Isly et les trois belles toiles de la prise de Constantine achevées en 1841. — En 1848, le Jeu-de-Paume était classé parmi les monuments historiques [3]. — En 1855, on y rétablit un jeu de paume qui, faute de joueurs en nombre suffisant, fut bientôt fermé. — En 1875, quand on installa la Chambre des Députés dans l'aile du midi du château, le Jeu-de-Paume devint un magasin de tableaux, de tombeaux, de statues et de bustes enlevés du Musée. — Enfin, en 1879, il fut décidé qu'on transformerait le Jeu-de-Paume en un musée de la Révolution, et M. Guillaume, architecte du palais de Versailles, fut chargé de la restauration et de la décoration du nouveau musée. Son projet conserve au bâtiment son caractère historique de jeu de paume. L'inscription de 1790 est encadrée dans un motif d'architecture, à la fois élégant et sévère, en avant

[1] La Société du serment du Jeu-de-Paume.
[2] *Journal de Seine-et-Oise*, 1803, p. 416.
[3] Arrêté du ministre de l'Intérieur en date du 24 mars.

duquel est placée la statue de Bailly, président du Tiers-Etats, lisant la formule du serment [1]. A droite et à gauche du motif d'architecture s'étend autour de la salle une frise peinte, où des couronnes civiques se mêlent aux noms des 577 signataires du serment. Sur le soubassement se détachent les bustes des principaux membres du Tiers-Etat. Sur le mur du nord on doit placer un tableau fait d'après le dessin de David exposé en 1790 [2], l'ébauche de David qui est au Louvre [3] et la gravure de Jazet. Sur le mur du sud on lira diverses inscriptions, par exemple, celle qui, sur la proposition de Chénier, fut décrétée par la Convention : « Versailles a bien mérité de la Patrie [4] », — et celle qui fut rédigée par l'Institut, en 1799, sur la demande de François de Neufchâteau, ministre de l'Intérieur : « Dans ce jeu de paume, le 20 juin 1789, les députés du peuple, repoussés du lieu ordinaire de leurs séances, jurèrent de ne point se séparer qu'ils n'eussent donné une constitution à la France. Ils ont tenu parole [5]. »

En même temps que Louis XIV faisait construire les divers bâtiments dont nous venons de parler, la noblesse logée au château se bâtissait des « hôtels de campagne » dans la ville. On voit tous ces hôtels marqués sur un *plan de la ville et château de Versailles* gravé au temps de Louis XIV [6], mais nous ne citerons que les plus importants. On remarque : *Rue de la Surintendance*, aujourd'hui rue de la Bibliothèque : l'hôtel de Chevreuse (nos 8 et 10), — l'hôtel de Beauvilliers (12 et 14), acheté par Louis XV en 1724 et devenu alors la résidence du contrôleur général, et de nos jours le cercle des officiers de la garnison de Versailles, — l'hôtel de Mlle de Montpensier, surnommée la Grande-Mademoiselle (no 7), qui, à sa mort passa au duc d'Orléans, frère de Louis XIV.

[1] Cette statue est de M. René de Saint-Marceaux.

[2] Ce dessin appartient au petit-fils de David.

[3] Cette ébauche semble avoir été faite pour être placée sur le mur du Nord du Jeu-de-Paume ; car les dimensions de l'ébauche et de cette partie du mur sont identiques.

[4] En même temps, la Convention décrétait que le Jeu-de-Paume était un monument national.

[5] Les travaux du Jeu-de-Paume seront terminés en juin 1881.

[6] *Chalcographie*, no 2969.

Rue du Vieux-Versailles : l'hôtel de Lorges (nos 19, 21, 23 et 25).

Rue de l'Orangerie : l'hôtel Flamarens (no 1), qui fait partie aujourd'hui du Petit-Séminaire, — l'hôtel du cardinal Furstemberg (15), — l'hôtel de Nangis (21), — l'hôtel de Seignelay (10 et 12), — l'hôtel d'Humières (26).

Rue de la Chancellerie : l'hôtel Coislin (4 et 6), — l'hôtel de Dangeau[1] (8), — l'hôtel de Luxembourg (10), — l'hôtel de la Vallière (12), — l'hôtel de Roquelaure (14), — l'hôtel de Duras (16).

Rue des Réservoirs : l'hôtel de Louvois, devenu sous Louis XV l'hôtel du Gouvernement, c'est-à-dire du gouverneur de Versailles, et aujourd'hui siège des bureaux de l'Intendance militaire, — l'hôtel de Richelieu (4), — l'hôtel du Lude (6), — l'hôtel de Créqui (12), — l'hôtel de Condé (14), où mourut La Bruyère le 11 mai 1696, — l'hôtel de Soissons, devenu hôtel d'Antin (16 et 18).

Rue des Hôtels, aujourd'hui rue Colbert : l'hôtel de Monsieur frère du Roi (1), — l'hôtel de Turenne (1 *bis*), aujourd'hui demeure du directeur du service des eaux, — l'hôtel de Gramont (3), — l'hôtel de Villacerf (5) (aujourd'hui l'hôtel de France), — l'hôtel de Choiseul, devenu hôtel de Villeroy (7), — l'hôtel de la Motte-Houdancourt (11), — l'hôtel d'Aumont (13), — l'hôtel de la Vieuville (15), — l'hôtel de la Rochefoucauld (17).

Rue de la Pompe : l'hôtel de Noailles (1), — l'hôtel de Montausier, devenu hôtel de Toulouse (25 et 27), — l'hôtel de Livry (45), — l'hôtel du Plessis (47), — l'hôtel de Duras (12).

Avenue de Saint-Cloud : l'hôtel de Gesvres (1), — l'hôtel d'Estrées (5), — l'hôtel de Guise (13, 15 et 17), — l'hôtel de Sourches, — l'hôtel de Saint-Simon (38) ;

Derrière la Petite-Ecurie : l'hôtel de Conty, aujourd'hui la Mairie.

L'hôtel de Conty fut bâti en 1670 pour le maréchal de Bellefonds, qui le vendit au chevalier de Lorraine. Louis XIV l'acheta en 1680, au prix de 100,000 livres et le donna au duc de Vermandois, fils de Mlle de la Vallière, à la mort duquel,

[1] Ces deux hôtels forment aujourd'hui l'hôtel de la Chasse.

en 1683, la princesse de Conty, sa sœur, hérita de cette jolie « maison de ville », qui possédait de grands et beaux jardins.

La princesse de Conty donna plusieurs fêtes dans son hôtel au duc et à la duchesse de Bourgogne. Au mois de janvier 1700 elle fit élever, dans la galerie, un petit théâtre sur lequel on devait représenter, pour divertir le duc de Bourgogne, l'opéra d'*Alceste*, dans lequel jouèrent le duc de Bourgogne et la princesse de Conty, devant un seul spectateur, le duc de Noailles ; il y eut deux représentations, le 9 et le 16 janvier [1]. Le *Mercure* nous apprend que le 14 février 1700, il y eut bal à l'hôtel de Conty et que l'affluence des masques y fut grande. Le 22 janvier 1702, on joua, toujours dans la galerie, *Electre*, tragédie de Longepierre, regardée « comme le plus bel ouvrage de théâtre qu'on ait vu depuis la mort de Corneille et de Racine [2]. »

M. de Longepierre, si connu par ses ouvrages, ayant fait depuis plusieurs années la tragédie d'*Electre* pour sa propre satisfaction et sans aucun dessein de la donner au public, Monseigneur et Mme la princesse de Conty, après lui avoir demandé, et ordonné aux comédiens de l'apprendre et de la répéter, l'ont fait représenter trois fois sur le théâtre de l'hôtel de Conty à Versailles, où elle a reçu des applaudissemens conformes à son mérite. Elle en avoit eu déjà d'extraordinaires dans les répétitions qui en avoient été faites à Paris, où tout le beau monde et les beaux esprits avoient couru en foule. Le sujet de cette tragédie, qui est admirable et qui a été traité par Sophocle et par Euripide, a reçu de nouvelles beautés de M. de Longepierre. Le sieur Baron le père, qui a quitté le théâtre depuis plusieurs années, le sieur Rosols, qui s'en est retiré depuis peu de temps, y ont joué. Le premier a fait Oreste, et le second Egiste. Le sieur Baron a fait voir que, bien loin qu'il eût perdu quelque chose de ses talens par le manque d'exercice, il étoit encore au dessus de ce qu'il étoit il y a vingt ans. Mlle Duclos, dans le personnage d'Electre, a fait dire généralement qu'aucune comédienne n'avoit jamais été plus loin qu'elle, ni joué avec tant de force et de grâce [3].

Le 5 février, on joua pour la seconde fois la tragédie d'*Electre*. « Toute la Cour hormis le Roi étoit à ce spectacle ; il

[1] Dangeau. — L'opéra d'Alceste est de Quinault et Lulli.
[2] Dangeau, VIII, 298.
[3] *Mercure Galant*, 1702, février, p. 379.

n'y put guère tenir plus de cent personnes, et toutes les places y étoient marquées tant pour les dames que pour les courtisans [1]. »

La Cour ayant quitté Versailles après la mort de Louis XIV, la princesse de Conty vendit son hôtel 100,000 livres à un spéculateur nommé Bosc, qui revendit aussitôt plusieurs dépendances, des bois, des plombs et divers objets d'art pour une somme de 250,000 livres, et, en 1723, vendit au Roi l'hôtel lui-même au prix de 100,000 livres. L'hôtel fut affecté alors au Grand-Maître de la Maison du Roi, charge dont était pourvu à cette époque le duc de Bourbon, premier ministre. En 1724, Louis XV lui fit cadeau de l'hôtel, qui avait pris le nom d'hôtel du Grand-Maître.

Le duc de Bourbon y donna de nombreuses fêtes en l'honneur de sa maîtresse, la marquise de Prie, et fit en 1724 de nombreux embellissements à la galerie et aux salons de l'hôtel, où l'on admire encore aujourd'hui de fort belles boiseries sculptées [2].

Dès l'année 1770, on avait ouvert les jardins du Grand-Maître au public, et un passage fut ainsi établi entre les deux quartiers de Versailles, qui n'avaient eu jusqu'alors de communication que par la place d'Armes. En 1775, ces beaux jardins servirent de promenade et remplacèrent celle du parc dont on venait d'abattre les arbres.

En janvier 1790, la municipalité de Versailles, établie d'abord au Garde-Meuble [3], s'installa dans l'hôtel du Grand-Maître avec la permission de Louis XVI. En 1823, la Ville passa avec le ministre de la Maison du Roi un bail de quatre-vingt-dix-neuf ans, en vertu duquel la Mairie restait établie dans l'hôtel

[1] Dangeau, VIII, 312.

[2] Les boiseries de la galerie municipale sont d'un charmant style Louis XV ; elles sont cependant moins belles que les panneaux sculptés, les cadres des glaces et des dessus de portes de la salle des mariages, un des plus jolis salons Louis XV qui se puisse voir. Le style de cette décoration légère et élégante est d'un goût excellent. Ces boiseries sont également importantes comme échantillon du style Louis XV à ses commencements ; on y trouve çà et là des traces bien visibles du style Louis XIV. Nous citerons encore, parmi les objets d'art de la Mairie, de belles serrures en cuivre ciselé et doré, et une table Louis XV avec de riches ornements en cuivre ciselé.

[3] Rue des Réservoirs ; c'est l'ancienne préfecture (Le Roi, I, 396).

du Grand-Maître moyennant un loyer de 800 francs. Ce fut à cette époque que la Ville fit faire, sur l'emplacement des jardins, l'avenue de Berry[1], qui ouvrit une véritable communication entre les deux grands quartiers de Versailles; ce fut alors que l'on construisit les murs de soutènement de la terrasse et l'escalier qui conduit de l'avenue à la Mairie.

L'hôtel de la Mairie a été reconstruit en presque totalité, en 1873, par M. Albert Petit, architecte de la Ville.

Le bureau de l'état civil de la Mairie de Versailles renferme une précieuse collection, celle des registres des baptêmes, des mariages et des décès des anciennes paroisses de Versailles. Les registres de la paroisse Notre-Dame contiennent un grand nombre d'actes relatifs à la famille royale, et sont accompagnés de signatures qui en font de bien précieux autographes, pour la conservation desquels on ne saurait avoir trop de surveillance.

Il existe encore, avenue de Sceaux, n° 1, un débris de l'hôtel de Conty : c'est le *pavillon des Bains*, que la princesse de Conty avait fait élever dans ses jardins en 1690. « On le meuble magnifiquement », écrit Dangeau le 26 décembre de cette année. Ce pavillon servait de maison de plaisance à la princesse et à Monseigneur, son frère. « Le Dauphin, dit Narbonne[2], aimoit avec passion la chasse au loup..... C'étoit le plus ordinairement dans ce petit pavillon des Bains de la princesse de Conty qu'il venoit se reposer à ses retours de chasse..... C'est dans ce pavillon que se faisoient les parties secrètes[3]. Il a depuis appartenu au comte de Charolais. » Il reste encore, au salon du rez-de-chaussée, un plafond du temps de la princesse de Conty. Ce plafond, assez bien conservé, est peint à fresque ; on y voit, au milieu, un motif formant rosace et aux quatre angles autant de médaillons en camaïeux sur fond or représentant des enfants en train de jouer, le tout relié par des arabesques, des guirlandes et des enroulements. Le pavillon des Bains, après avoir été occupé,

[1] Aujourd'hui avenue Thiers.
[2] *Mémoires de Narbonne*, cités par M. Le Roi, II, 393.
[3] Dangeau nous apprend que Monseigneur y allait dîner volontiers (22 août 1691).

dans ces dernières années, par un marchand de vin et un café chantant, est aujourd'hui le siège d'un pensionnat.

Les eaux.

L'œuvre de Francine était devenu insuffisant pour fournir l'eau nécessaire au château, aux fontaines du parc et aux besoins de la ville; Louis XIV et Colbert cherchèrent les moyens d'obtenir le volume d'eau nécessaire. Riquet proposa de faire venir à Versailles les eaux de la Loire; il fit avec l'abbé Picard, membre de l'Académie des sciences, un nivellement qui leur prouva l'impossibilité d'exécuter ce projet. Plus tard Vauban et le savant mathématicien Lahire voulurent amener à Versailles les eaux de l'Eure. Nous lisons dans Dangeau, à la date du 19 octobre 1684 : « Au lever du Roi on parla beaucoup de la rivière d'Eure que le Roi vouloit faire venir à Versailles. On la fait niveler, et elle est de 80 pieds[1] plus haute que les plus hauts réservoirs de Versailles. » Trente mille soldats furent employés aux travaux de l'Eure; le 14 juillet 1686, le Roi passait la revue de 22 bataillons qui y étaient occupés[2]; un canal de 40 kilomètres fut creusé; on éleva un aqueduc de 6000 mètres et de 152 arcades, dont quelques-unes ont 68 mètres de hauteur, et dont on voit les restes près de Maintenon.

La guerre de 1688 et l'épuisement des finances arrêtèrent l'entreprise; des milliers de soldats avaient péri et 8,612,995 livres, c'est-à-dire 40 millions de francs, avaient été dépensés pour ce travail inutile, auquel Louvois s'était obstiné avec son opiniâtreté habituelle. « Qui pourra dire, s'écrie Saint-Simon, l'or et les hommes que la tentative obstinée en coûta pendant plusieurs années, jusque-là qu'il fut défendu, sous les plus grandes peines, dans le camp qu'on y avoit établi et qu'on y tint très longtemps, d'y parler des malades, surtout des morts, que le rude travail et plus encore l'exhalaison de tant de terres remuées tuoient? Combien d'autres furent des années à se rétablir de cette contagion! Combien n'en ont pu

[1] 26 mètres.
[2] Dangeau et *Gazette*.

reprendre leur santé pendant le reste de leur vie! Et toutefois non-seulement les officiers particuliers, mais les colonels, les brigadiers et ce qu'on y employa d'officiers généraux, n'avoient pas, quels qu'ils fussent, la liberté de s'en absenter un quart d'heure, ni de manquer eux-mêmes un quart d'heure de service sur les travaux. La guerre enfin les interrompit en 1688, sans qu'ils aient été repris depuis; il n'en est resté que d'informes monumens qui éterniseront cette cruelle folie. »

Pendant ce temps (1681-87) on avait établi la machine de Marly, et on avait aussi cherché et trouvé d'autres moyens pour avoir de l'eau.

Dès l'année 1675, sous l'impulsion de Colbert, l'abbé Picard et Romer commençaient leurs grands travaux de nivellement destiné à recueillir les eaux pluviales, et celles résultant de la fonte des neiges, tombant sur le plateau argileux qui s'étend de Saint-Hubert à Satory, eaux qui jusqu'alors se perdaient dans la Bièvre, l'Yvette et la Vesgre[1]. Le nivellement terminé et complété en 1683, par Gobert, intendant des Bâtiments, on construisit, sur une étendue de 15,000 hectares, un vaste réseau de rigoles et d'aqueducs[2], d'une longueur totale de 170 kilomètres, qui drainent à ciel ouvert le sol argileux du plateau, l'assainissent, le fertilisent et amènent enfin les eaux dans divers étangs[3] d'une superficie de 1233 hectares, où l'on peut emmagasiner 8 millions de mètres cubes d'eau.

De ces étangs, et à l'aide d'autres rigoles et aqueducs, l'eau arrive dans les réservoirs ou bassins de distribution de Montbauron[4] et de Gobert[5]; de là, enfin, l'eau est distribuée, à

[1] Les nivellements se sont continués en 1679 et 1680, car les *Comptes des Bâtiments* de ces années mentionnent plusieurs fois les sommes payées à Messieurs de l'Académie des sciences et de l'Observatoire pour les indemniser de leurs frais de voiture.

[2] L'aqueduc de Buc a été construit en 1684 (*Comptes des Bâtiments*).

[3] Etangs de Saint-Hubert, du Mesnil-Saint-Denis, du Trou-Salé, de la Martinière, de Saclay, de Saint-Quentin.

[4] Ces réservoirs furent établis en 1685 (*Comptes des Bâtiments*).

[5] Ou du Parc-aux-Cerfs. — Le premier réservoir du Parc-aux-Cerfs est de 1686; le second, de 1688 (*Comptes des Bâtiments*). — Louis XIV avait aussi fait établir de grandes glacières dans l'ancien Parc-aux-Cerfs.

l'aide de conduites, dans la ville, pour les besoins des habitants, et dans le parc, pour le jeu des eaux.

Ces grands travaux, terminés en 1688, coûtèrent très cher. Chaque année on employait de grosses sommes aux fouilles, rigoles, étangs, réservoirs, tuyaux et aqueducs nécessaires à l'établissement du système. Dans quelques cas, les troupes y furent employées ; en 1679, le régiment suisse de Stoup creusa l'étang de Bois-d'Arcy et reçut 27,126 livres ; en 1680, le régiment du Roi remplaça le régiment de Stoup et reçut 49,950 livres [1].

Les eaux des étangs, dites eaux blanches, sont saines et bien meilleures que celles données par la machine de Marly, qui n'amène à Versailles qu'une eau infectée par les déjections de Paris. Il est vrai qu'en été la végétation aquatique les rend peu saines, et que, dans les années de sécheresse, l'insuffisance de leur produit nécessite l'emploi des eaux de Marly. Malgré ces inconvénients, le drainage du plateau donne d'excellents résultats ; nulle part on ne voit un pareil ensemble de travaux fournissant à une ville de l'eau pluviale en pareille quantité. Il faut regretter les critiques adressées à ce système, le plus souvent sans une connaissance suffisante de ce qui existe. Terminons en disant que tous les travaux du XVIIe siècle existent encore aujourd'hui, et sont en très-bon état de conservation et d'entretien, par les soins du service de la Direction des eaux [2].

Les routes.

Les anciennes routes de Versailles à Paris étant devenues insuffisantes, Louis XIV chargea Louvois d'en construire une nouvelle, par Sèvres. Louvois la fit établir par les Gardes suisses, qui reçurent double paye [3]. En même temps, on paya 23,596 livres à divers particuliers auxquels on avait pris leurs

[1] *Comptes des Bâtiments* de 1679 et 1680.

[2] Voir au Service des eaux les cartes et plans qui y sont conservés, et à la Bibliothèque de la Ville un curieux manuscrit de 1680.

[3] *Mémoires pour servir à l'histoire du marquis de Louvois*, par M. DE CHAMLAY.

terres ou leurs prés pour le nouveau chemin[1]. La route terminée, les communications devinrent assez faciles; et les *Curiosités de Paris et de Versailles* nous apprennent comment elles se faisaient :

Vous pouvez aller de Paris à Versailles par le coche, que vous prendrez rue Saint-Nicaise, qui part deux fois par jour, moyennant 25 sols. Il y a aussi des chevaux et des chaises de poste pour Versailles.

Ceux qui veulent épargner vont par eau jusqu'à Sève, qui est à moitié chemin, pour 4 sols, soit dans la galiote de Sève ou de Saint-Cloud, qu'on trouve à huit heures du matin au Pont-Royal, ou par de petits bateaux qui partent à toute heure pour le même prix.

En 1678, Louis XIV avait déjà fait faire une bonne route pour aller de Versailles à Saint-Germain, et avait alloué 40,000 livres à ce travail[2]. Cette route, qui passait par la rue Maurepas, alors simple chaussée bordant l'étang de Clagny, fut modifiée en 1773 quand on eut percé le boulevard du Roi; elle ne passa plus par la rue Maurepas, mais suivit le nouveau boulevard. Ce fut aussi à cette époque (1779-81) que l'on améliora la route de Saint-Cloud en perçant l'avenue de Picardie[3].

Les principaux travaux de routes exécutés sous Louis XIV à Versailles eurent surtout pour but « la commodité de la chasse du Roi[4] » dans les bois des environs de Versailles et dans la forêt de Marly. On entretenait avec soin ces routes de chasse, et le préposé à ces travaux était un sieur Brégy, qui avait 1000 livres de gages par an.

[1] *Comptes des Bâtiments* de 1687.
[2] *Comptes des Bâtiments.*
[3] Ce fut le régiment de Picardie qui exécuta ces travaux.
[4] *Comptes des Bâtiments* de 1678, 1687.

CHAPITRE II

VERSAILLES SOUS LOUIS XV ET LOUIS XVI

Versailles prit d'assez grands développements pendant le règne de Louis XV. Le quartier du Parc-aux-Cerfs[1], créé par Louis XIV, se bâtit, se peupla et forma avec le Vieux-Versailles la nouvelle paroisse de Saint-Louis. On y éleva, en 1727, une chapelle qui, bientôt trop petite, fut remplacée par l'église de Saint-Louis, construite de 1742 à 1754, par Mansart de Sagone.

En 1735-36 on dessécha l'étang de Clagny ; le quai le bordant au midi devint la rue Neuve (1737). Le château de Clagny fut démoli en 1769, et on commença dès 1773 à construire sur l'emplacement de l'étang, et au delà, un nouveau quartier qu'on appela le quartier des Prés[2] et qui ne se bâtit que lentement.

Plusieurs bâtiments furent construits sous Louis XV : la Geôle, l'hôtel des Gardes du corps, l'Ermitage, les bâtiments des Menus-Plaisirs, l'hôtel des Chevau-légers, l'hôtel de la Poste, l'hôtel de la Guerre, l'hôtel des Affaires Etrangères et l'église de Saint-Symphorien.

[1] Rues Satory, Saint-Honoré, Royale, Saint-Médéric, Saint-Martin, des Tournelles, d'Anjou, du Hasard, des Bourdonnois, Saint-Louis, Saint-Antoine, du Sud et des Rossignols.

[2] Boulevard du Roi, rues de Maurepas et de l'Ermitage, Sainte-Adélaïde, Sainte-Victoire, de Mouchy, d'Angoulême, de Mademoiselle, Sainte-Sophie, boulevard de la Reine, rues d'Angivilliers, Berthier, La Fayette, de Beauvau et des Missionnaires, et prolongement de la rue du Plessis.

La Geôle fut bâtie en 1724 par les ordres de Blouin ; elle était située rue de la Geôle, aujourd'hui rue Ducis, et comprenait le bailliage et une prison. Elle a été détruite en 1844 et remplacée par la Cité des Trois-Passages. En 1792, ce fut l'un des théâtres des massacres qui eurent lieu à Versailles.

L'*hôtel des Gardes du corps* fut construit en 1731 le long de l'avenue de Sceaux ; son entrée principale est rue Royale, n° 5. C'est aujourd'hui un quartier de cavalerie. Les Gardes du corps avaient fait élever auprès de leur caserne une petite salle de spectacle, où la Comédie française vint jouer plusieurs fois [1].

L'*Ermitage* a été bâti par Mme de Pompadour, en 1748, sur une partie du parc dont Louis XV lui avait fait cadeau. Le bâtiment, commencé dans les premiers jours d'octobre, était terminé et meublé dès le 25 novembre ; on avait fait sécher les plâtres à force de feu [2].

L'Ermitage se composait d'une assez jolie maison d'habitation, d'un parc planté de beaux arbres, d'un jardin botanique, d'un jardin potager et d'une orangerie. Sous Louis XVI, quand l'Ermitage fut devenu la résidence de M. de Maurepas, on y ajouta un jardin anglais [3]. Louis XV allait assez souvent à l'Ermitage ; il y « mangeoit un morceau » après la chasse, et quelquefois il était accompagné de Mesdames ses filles [4].

L'Ermitage était aussi l'une des maisons dans lesquelles Mme de Pompadour logeait une des « petites maîtresses » qu'elle donnait au Roi.

A la mort de Mme de Pompadour, la duchesse de Villars, dame d'atours de la Reine, obtint de Louis XV la jouissance de l'Ermitage. Il eut ensuite pour habitants M. de Maurepas et Mesdames Adélaïde et Victoire, tantes de Louis XVI. L'Ermitage fut vendu en 1793, comme propriété nationale, 262,000 livres [5] ; c'est aujourd'hui une propriété particulière.

Mme de Pompadour avait encore un hôtel à Versailles, rue

[1] Le Roi, II, 243.
[2] Luynes, 1748. IX, 255.
[3] Voir au Cabinet des Estampes (*Topographie*, Versailles, t. XI), un plan de l'Ermitage par Fichu).
[4] Luynes, 1750. X, 413.
[5] Le Roi, I, 85.

des Réservoirs, n° 9 ; on l'avait bâti en 1752 sur l'emplacement de l'ancienne Pompe ou Tour-d'eau de Francine. Un corridor élevé contre le mur du réservoir de l'Opéra, du côté du parc, permettait d'aller à couvert du château dans l'hôtel[1]. En 1765, l'hôtel de Mme de Pompadour devint l'hôtel du gouverneur de Versailles. Aujourd'hui c'est l'*hôtel des Réservoirs*, siège d'un restaurant en renom. L'hôtel de Mme de Pompadour lui avait coûté 210,844 livres ; l'Ermitage, 285,013[2].

Les *bâtiments des Menus-Plaisirs* furent construits en 1750 pour y placer les ateliers et magasins des menus plaisirs du Roi, c'est-à-dire des jeux (paume, raquette, etc.), des concerts et des spectacles. En 1759, l'abbé Nollet y établit un très-beau cabinet de physique pour l'instruction des Enfants de France[3]. Bachaumont[4] nous apprend qu'il y avait aussi un théâtre aux Menus-Plaisirs.

En 1787, l'architecte Pâris, dessinateur du Cabinet du Roi, éleva, entre le bâtiment des Menus-Plaisirs et la rue des Chantiers, une grande et belle salle[5] pour les séances de l'assemblée des Notables ; elle servit aussi aux Notables de 1788 et aux Etats-Généraux, qui y tinrent leur première séance le 5 mai 1789.

Grimm, rendant compte de l'ouverture des Etats-Généraux, décrit ainsi la salle où se tint cette séance mémorable :

C'est une grande et belle salle de 120 pieds[6] de longueur sur 57 de largeur[7], en dedans des colonnes : ces colonnes sont cannelées, d'ordre ionique, sans piédestaux, à la manière grecque ; l'entablement est enrichi d'oves, et au dessus s'élève un plafond percé en ovale dans le milieu. Le jour principal qui vient par cet ovale était adouci par une espèce de tente en taffetas blanc. Dans les deux extrémités de la salle, on a ménagé deux jours pareils, qui suivent

[1] Le Roi, I, 18.
[2] Le Roi, *Dépenses de Mme de Pompadour.*
[3] Voir Luynes, juin et juillet 1744, juin 1745 et mars 1748.
[4] T. V, p. 69-70 (1770).
[5] Voir la gravure de Moreau le jeune, dessinateur et graveur du Cabinet du Roi, représentant l'ouverture des Etats-Généraux. — Voir aussi aux *Archives de Seine-et-Oise* l'inventaire des meubles, tapisseries, etc., fournis par les palais de Versailles et de Marly et par le Garde-Meuble pour garnir la salle des Etats-Généraux (A 14, A 15).
[6] 39 mètres.
[7] 18 mètres et demi.

la direction de l'entablement et la courbe du plafond. Cette manière d'éclairer la salle y répandait partout une lumière douce et parfaitement égale, qui faisait distinguer jusqu'aux moindres objets, en donnant aux yeux le moins de fatigue possible. Dans les bas-côtés on avait disposé pour les spectateurs des gradins, et, à une certaine hauteur, des travées ornées de balustrades. L'extrémité de la salle, destinée à former l'estrade pour le Roi et la Cour, était surmontée d'un dais magnifique, dont les retroussis étaient attachés aux colonnes. Cette enceinte, élevée de quelques pieds en forme de demi-cercle, était tapissée tout entière de velours violet, semé de fleurs de lys d'or. Au fond, sous un superbe baldaquin, garni de longues franges d'or, était placé le trône. Au côté gauche du trône, un grand fauteuil pour la Reine et des tabourets pour les princesses ; au côté droit, des pliants pour les princes ; au pied du trône, à gauche, une chaise à bras pour le garde des sceaux ; à droite, un pliant pour le grand chambellan. Au bas de l'estrade était adossé un banc pour les secrétaires d'Etat, et devant eux, une grande table couverte d'un tapis de velours violet. A droite et à gauche de cette table, il y avait des banquettes recouvertes de velours violet semé de fleurs de lys d'or. Celles de la droite étaient destinées aux quinze conseillers d'Etat et aux vingt maîtres des requêtes invités à la séance ; celles de la gauche aux gouverneurs et lieutenants généraux des provinces. Dans la longueur de la salle, à droite, étaient d'autres banquettes pour les députés du clergé ; à gauche, pour ceux de la noblesse, et dans le fond, en face du trône pour ceux des communes. Tous les planchers étaient couverts des plus beaux tapis de la Savonnerie.

L'entrée était par la rue des Chantiers.

La salle de l'Assemblée nationale fut vendue en 1799 comme propriété nationale et abattue l'année suivante par l'acquéreur. Pour conserver le souvenir des événements qui se sont accomplis dans cette salle, où a été fondée la société moderne, le gouvernement de la République a décidé[1] qu'un monument serait élevé sur l'emplacement où elle avait été bâtie. Il se composera d'une colonne surmontée de la statue de la République ; la base sera décorée des statues de Bailly, de Mirabeau, de Siéyès et de Lafayette, et de deux bas-reliefs représentant les deux grandes journées du 23 juin et du 4 août[2].

[1] Loi du 19 avril 1879, rendue sur la proposition de M. Charton, sénateur.

[2] Rapport de M. Turquet, sous-secrétaire d'Etat au ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, dans le *Journal officiel* du 27 novembre 1879. — Le monument sera exécuté par MM. Formigé, architecte, et Coutan, sculpteur.

Quant aux bâtiments des Menus-Plaisirs, situés avenue de Paris, n° 14, ils servent actuellement de caserne.

L'*hôtel des Chevau-légers de la garde du Roi* avait été bâti, en 1751, à l'avenue de Sceaux, n°s 2, 2 *bis*, 4, 6 et 8, sur l'emplacement de divers hôtels achetés par l'état-major de la compagnie. On y établit une école ou académie militaire, que le duc de Chaulnes, capitaine des chevau-légers, avait fondée en 1747 avec le concours de M. de Lubersac, l'un des écuyers de la Grande-Écurie, qui avait acheté la charge de cornette dans la compagnie [1]. Dès 1753, l'école avait acquis une notoriété méritée. Stanislas Leczinski la visita le 2 octobre [2]; il assista à des courses de têtes, aux exercices du manège, au maniement des armes, à la voltige, et n'eut que des éloges à donner aux jeunes gens de l'école et à leurs maîtres. « L'école des chevau-légers, dit le duc de Luynes en 1755 [3], se continue toujours avec le même succès, et, quoiqu'il en coûte environ 5 ou 600 livres pour y entretenir son fils pendant deux ans, qui est le temps à peu près nécessaire pour apprendre les exercices différens, M. de Chaulnes est plus embarrassé à refuser des sujets qu'à en trouver. » Sous l'habile direction de M. de Lubersac et de M. de Vézanne, major de la compagnie, on donnait aux élèves une excellente instruction militaire; la natation, le service de l'artillerie et des ponts n'étaient pas oubliés dans cette école de cavalerie, où l'on croyait avec raison qu'un officier doit connaître la pratique de toutes les armes. Les modèles destinés à l'étude de l'artillerie et des ponts avaient été exécutés sous la direction de l'habile ingénieur J.-B. Berthier, l'auteur de la belle carte des chasses [4].

Louis XV alla visiter l'école des Chevau-légers le 11 juin 1756. Il faut laisser la parole au duc de Luynes.

Il y avoit longtemps que M. de Chaulnes désiroit que le Roi honorât de sa présence les exercices des Chevau-légers de la garde;

[1] Luynes, VIII, 157.
[2] Luynes, IX, 83.
[3] T. XIV, p. 184.
[4] Gravée par Tardieu. — J.-B. Berthier avait été aidé par son fils Alexandre Berthier, qui devint sous l'empire prince de Wagram et de Neufchâtel, et major général de l'armée.

le Roi voulut bien y aller le 11 après dîner. On a déjà parlé de cet établissement, dont l'utilité est peut-être encore plus grande pour la jeune noblesse du royaume que pour la compagnie même. On y apprend tous les exercices et presque toutes les sciences convenables à un homme de condition : monter à cheval, faire des armes, voltiger, l'histoire, les fortifications, le dessin, les mathématiques, la danse, même à nager et à nager à cheval. Tout ce qui peut contribuer à la perfection et à l'instruction n'y est point épargné, et l'on y est occupé sans cesse d'une police la plus exacte pour prévenir tout ce qui pourroit intéresser la conduite et les mœurs des jeunes gens. Ils ont une messe et une prière tous les jours, et on leur fait des instructions ; ils sont honnêtement logés et bien nourris à des tables de 12 couverts ; ils ont des domestiques pour les servir, un médecin, un chirurgien attachés au corps, et l'on a les plus grandes attentions pour eux dans leurs maladies. Il a fallu acquérir une grande quantité de maisons pour contenir toute cette jeunesse et donner la facilité pour tous ces exercices ; un grand nombre de chevaux de distinction appartiennent aujourd'hui à cette compagnie, dont quelques-uns coûtent fort cher. La perfection où l'on est déjà parvenu, et qui augmentera encore, prouve la justesse des vues, l'assiduité du travail et la capacité de ceux qui sont à la tête de cet établissement. M. de Vézanne est le premier qui, sous les ordres de M. le duc de Chaulnes, a formé, continué et exécuté ce projet. C'est un gentilhomme de Bourgogne qui a été élevé avec soin et qui joint à la véritable et à la plus solide piété une application qui ne se rebute jamais, une patience sans bornes, une douceur inaltérable malgré la vivacité de son caractère, et des talens supérieurs pour tout ce qui s'appelle détail. M. de Lubersac, homme de condition, que M. le duc de Chaulnes a engagé d'entrer dans cette compagnie en qualité d'officier supérieur, et qui s'est livré avec intelligence, zèle et capacité à tout ce qui pouvoit servir à perfectionner cet établissement, en a la direction et le commandement sous les ordres de M. le duc de Chaulnes ; et l'on peut dire avec vérité que par des talens supérieurs pour l'ordre et la discipline, des connoissances rares sur tout ce qui regarde la cavalerie, et une application incapable de se rebuter jamais, il a déjà mis cet établissement au point de mériter les plus justes éloges de tous ceux qui le voient. La dépense nécessaire pour un jeune homme va environ à 3000 livres par an ; mais lorsque l'on fait réflexion que les mœurs y sont en sûreté et qu'on y apprend en même temps tout ce qu'il convient de savoir, peut-être ne trouvera-t-on pas cette dépense effrayante, surtout en la comparant à ce qui est nécessaire pour les exercices d'un homme à Paris.

Le Roi arriva à quatre heures un quart avec Mgr le Dauphin. Les Gardes du corps et les Cent-Suisses garnissoient partout dans les dehors, les Chevau-légers dans les dedans. M. d'Argenson, M. de Paulmy, M. le garde des sceaux, M. de Saint-Florentin y accom-

pagnèrent le Roi. S. M. entra d'abord au balcon du manège, d'où elle vit pendant une demi-heure ou trois quarts d'heure différens chevaux de distinction bien dressés et menés avec grande justesse par les Chevau-légers les plus habiles. Le dernier qui parut étoit monté par celui qui donne les leçons au manège ; il est impossible de voir un cheval dressé plus parfaitement et des talens plus dignes d'admiration que ceux de cet écuyer. Après le manège, le Roi monta à la salle des exercices. On avoit formé un bataillon de jeunes gens coiffés avec des bonnets surmontés de plumes. Toutes les évolutions se firent avec la précision la plus grande, au son du tambour, et au commandement. Ensuite on fit voir au Roi l'exercice des armes qui fut suivi du voltiger ; dans l'un et dans l'autre, et surtout dans ce dernier, on admira la science, la légèreté et l'adresse de presque tous ceux qui y parurent. Il y a dans la salle un cheval de bois que l'on élève successivement ; on l'éleva jusqu'à sept pieds, et il y eut des jeunes gens qui sautèrent dessus en grosses bottes. M. de Rochegude se distingua dans le voltiger, et M. de Beuzeville dans les armes. Dans les intervalles d'un exercice à l'autre, il y avoit une musique composée de timbales, de violons et de hautbois. De la salle des armes le Roi descendit à celle des plans ; il y vit un parc d'artillerie en petit et en cuivre, fait exprès pour l'instruction de la jeunesse, et où l'on a rassemblé tout ce qui peut servir à faire connoître les détails les plus curieux et les plus intéressants. Il y vit aussi une batterie formée comme elle l'est dans un siège, et une grande quantité de plans tant en relief qu'en dessins. Dans la salle des exercices on fit remarquer au Roi une armoire remplie d'instrumens de mathématiques en grand, et de toute espèce de livres servant à l'instruction des jeunes gens. De la salle des plans le Roi fut conduit par des corridors et à couvert à l'autre bout de la maison ; il arriva au logement de M. de Lubersac, auprès duquel on avoit établi un balcon qui donne sur la carrière. Les jeunes gens coururent les têtes avec beaucoup d'adresse ; on y fit différentes manœuvres de guerre au bruit du canon et de la mousqueterie pour faire voir le soin qu'on a eu d'accoutumer les chevaux au feu. Il étoit près de sept heures quand le Roi en sortit, et il parut satisfait de ce qu'il avoit vu. Il y a actuellement cent jeunes gens dans cette maison et outre cela dix inspecteurs et dix sous-inspecteurs[1].

Les Chevau-légers donnèrent plusieurs fêtes dans leur hôtel. Le 21 octobre 1757, à l'occasion de la naissance du comte d'Artois, ils tirèrent un feu d'artifice sur l'avenue de Sceaux, illuminèrent leur hôtel et donnèrent un bal magni-

[1] La *Gazette* de 1756, p. 300, donne une relation de cette visite dans un supplément.

fique[1]. L'école et la compagnie des Chevau-légers subsistèrent jusqu'en 1787, époque à laquelle Louis XVI crut devoir supprimer sa Maison militaire; les Chevau-légers vendirent alors leur hôtel, dont les bâtiments ont été transformés ou démolis depuis cette époque.

L'*hôtel de la Poste*, qui existe encore rue Saint-Julien, fut bâti en 1752 par les ordres du Roi. « Sa situation, aujourd'hui peu centrale, dit M. Le Roi, était alors fort commode, parce que cet hôtel se trouvait à la portée de tous les services de la Cour[2]. »

L'*hôtel de la Guerre*[3] et l'*hôtel des Affaires Etrangères*[4] furent construits, le premier en 1759, le second en 1761, par l'ingénieur J.-B. Berthier, sur une partie de l'emplacement de l'ancien potager de Louis XIII. Le maréchal de Belle-Isle et le duc de Choiseul avaient fait élever ces deux hôtels pour y réunir les bureaux et les archives de leurs ministères.

Aujourd'hui l'hôtel de la Guerre est une caserne d'infanterie, et la bibliothèque de la Ville est placée dans l'hôtel des Affaires Etrangères.

Cet hôtel renfermait les archives du ministère dans dix belles salles décorées de sculptures dorées et bordées de grandes armoires également dorées. En 1770, Van Blarenberghe peignit au dessus des portes les vues de treize grandes villes de l'Europe. C'est dans la salle du milieu, appelée la salle des traités, que l'on signa, sur une table de marbre[5], le traité de 1768 par lequel la république de Gênes vendait la Corse à la France, le traité d'alliance entre la France et les Etats-Unis (1778), et le traité de Versailles (1783) entre la France et l'Angleterre, par lequel l'indépendance des Etats-Unis était reconnue.

En 1776 les archives des colonies furent placées dans l'hôtel des Affaires Etrangères ; elles y furent fort mal gardées et en partie vendues au vieux papier[6], jusqu'à l'époque de leur

[1] *Gazette.*
[2] Le Roi, II, 273.
[3] Rue de la Bibliothèque, n° 3.
[4] Rue de la Bibliothèque, n° 5.
[5] Dont on voit encore l'emplacement sur le carrelage.
[6] Un professeur de Saint-Cyr s'était formé une très-curieuse collection

translation à Paris, où elles furent réunies aux archives de la Marine.

En 1793 l'hôtel des Affaires Etrangères devint le siège de l'administration du district de Versailles, et en 1799, on y installa la bibliothèque de la Ville [1].

Cette bibliothèque, aujourd'hui l'une des plus belles de France, compte environ 80,000 volumes, parmi lesquels nous signalerons : une partie des bibliothèques de Marie-Antoinette à Trianon, de Mme Dubarry, de Madame Elisabeth à Montreuil, de l'abbé Goujet [2], — une partie des livres de Louis XIV, Louis XV et Louis XVI, du comte de Provence, de Mesdames Victoire et Adélaïde, tous reliés en maroquin, avec les armes, et dans un état parfait de conservation, — deux Grolier et quelques livres de Saint-Cyr avec la croix de la maison royale de Saint-Louis, — de magnifiques exemplaires de relations de fêtes avec gravures, exemplaires ayant appartenu à Louis XIV et à Louis XV, — de splendides reliures des XVIIe et XVIIIe siècles, admirablement conservées, — une collection musicale renfermant les ballets dansés par Louis XIV [3], et la musique sacrée et dramatique de Saint-Cyr [4], etc.

L'*église de Saint-Symphorien* a été construite par l'architecte Trouard, de 1764 à 1770, pour remplacer l'ancienne petite église de Montreuil.

Versailles est la première ville de France qui, suivant les prescriptions de l'hygiène et du bon sens, ait placé ses cimetières au delà de l'enceinte habitée. Le *cimetière de Saint-Louis* était situé d'abord rue Satory, nos 47 et 49, à l'angle de la rue des Bourdonnois ; il fut, non sans difficulté, transféré hors de la ville en 1769. Le *cimetière de Notre-Dame*, placé d'abord rue Sainte-Geneviève, fut transféré en 1777, rue des Mis-

de signatures autographes en achetant chez la beurière des papiers provenant des archives des colonies.

[1] Le mont-de-piété et la caisse d'épargne sont aussi placés dans une partie de ce bâtiment.

[2] Ces livres sont placés au premier étage dans d'élégantes armoires en bois sculpté doré, du temps de Louis XVI et provenant du château.

[3] Manuscrits copiés par Philidor, garde de la musique du Roi.

[4] Egalement manuscrite.

sionnaires. En 1879 on a établi un nouveau cimetière dans le bois des Gonards[1].

Le *couvent des Ursulines*, aujourd'hui le Lycée, fut construit par l'architecte Mique, de 1767 à 1772, sur une partie de l'emplacement du domaine de Clagny, et avec des matériaux provenant du château. La reine Marie-Leczinska avait désiré avoir auprès d'elle un couvent d'Ursulines, dont le fondateur, l'abbé Clément, était le confesseur de Mesdames de France. Marie-Leczinska obtint du Roi la fondation du couvent, et, après la mort de la Reine, Mesdames achevèrent l'édifice. A la Révolution, le couvent servit d'hôpital militaire (1794), puis d'hôpital pour les Invalides logés au château de Versailles (1800) ; enfin, en 1806, le lycée y fut établi.

L'*hôtel de Mme Dubarry* était situé avenue de Paris, n° 5. Il avait été bâti en 1751 par Binet, premier valet de chambre du Dauphin, chevalier de Saint-Louis et mestre de camp de cavalerie. Un charmant jardin faisait partie de cet hôtel. En 1772, Mme Dubarry acheta la maison de Binet et fit construire par l'architecte Ledoux le grand corps de logis ; mais la mort de Louis XV et l'exil de la favorite arrivèrent avant l'achèvement de l'hôtel, que Mme Dubarry vendit en 1775 au comte de Provence, qui y plaça ses écuries, lesquelles forment aujourd'hui une caserne de cavalerie. L'ancienne maison de Binet est l'hôtel du général commandant la subdivision militaire.

Sous Louis XVI Versailles obtint, en 1787, d'avoir un corps municipal élu pour administrer la ville. C'est le principal fait de l'histoire de Versailles pendant le règne de Louis XVI avant la Révolution. A cette même époque, le Grand et le Petit-Montreuil, qui jusqu'alors n'avaient formé qu'une sorte de faubourg de la ville, y furent réunis.

Le *Garde-meuble de la Couronne* fut construit, en 1780, rue des Réservoirs, n° 11, sur l'emplacement des anciennes pompes qui, au temps de Louis XIV, fournissaient de l'eau aux fontaines du parc. En 1800, la Préfecture y fut installée[2].

[1] Il y a un quatrième cimetière, celui de Montreuil ou de Saint-Symphorien.

[2] Le Roi, I, 19.

A l'époque de Louis XVI, il était de mode pour les habitants du palais de ne plus y résider. Reine et princesses y trouvaient la vie si incommode, si gênée par l'étiquette, que toutes avaient leur maison de ville ou de campagne, dans lesquelles elles demeuraient ordinairement, n'allant au château que le soir, pour les réceptions officielles, et aux cérémonies obligées. Marie-Antoinette avait le Petit-Trianon ; Mesdames tantes du Roi, l'Ermitage et Bellevue ; la comtesse de Provence, une maison à l'avenue de Paris ; Madame Elisabeth, une maison à Montreuil.

La maison de la comtesse de Provence, construite en 1780, était située avenue de Paris, nos 59 et 61 ; on y entrait par la rue de Montreuil. Les jardins, « dessinés dans le genre paysagiste », étaient fort beaux. Il existe encore de cette jolie résidence un pavillon qui a conservé sa décoration primitive [1].

C'est aussi à l'avenue de Paris, mais au no 2, qu'était située la maison de Madame Elisabeth. Elle avait été bâtie en 1776 pour la princesse de Guéménée, gouvernante des Enfants de France. Louis XVI l'acheta en 1781 et la donna à sa sœur, qui s'y installa avec ses deux amies, Mmes de Bombelles et de Soucy, et Mme de Mackau, son ancienne gouvernante. Huvé, inspecteur des Bâtiments du Roi, agrandit les jardins, dessinés dans le goût du Petit-Trianon. Il y eut, comme à Trianon, une ferme, une laiterie et des vaches suisses, dont le lait était distribué chaque jour, ainsi que les fruits et les légumes du potager, aux pauvres gens de Montreuil.

En 1794, on établit un hôpital dans l'ancienne maison de Madame Elisabeth ; depuis, elle a été vendue comme propriété nationale et est restée l'une des plus charmantes habitations de Versailles [2].

[1] Le Roi, I, 383.
[2] Le Roi, I, 377.

CHAPITRE III

VERSAILLES DEPUIS 1789

On admet généralement qu'au moment de la Révolution, Versailles renfermait 80,000 habitants, se composant de nobles vivant à la Cour, d'officiers et de serviteurs de tout rang appartenant aux maisons du Roi, de la Reine, des princes et des princesses de la famille royale, et puis d'un nombre infini de valets et de laquais, d'un certain nombre de bourgeois, d'ouvriers et de petits commerçants, tous vivant du séjour de la Cour à Versailles, et cependant, comme il arrive souvent en pareil cas, hostiles à la Cour et pleins d'envie et de haine contre elle. On ajoute que la Révolution fit descendre le chiffre de la population à 25,000. Je crois que le chiffre de 80,000 doit être réduit à 50,000, et qu'il est exact de dire que la Révolution réduisit de moitié la population versaillaise.

Dès l'origine, les habitants de Versailles se montrèrent favorables à la Révolution, qui commença dans leur ville. On sait que les Etats-Généraux s'ouvrirent le 5 mai 1789, et que la séance d'ouverture fut précédée, le 4 mai, par une procession solennelle. Le Roi, la Reine, toute la Cour et les 1200 députés se rendirent de Notre-Dame à Saint-Louis, au milieu d'une haie formée par les Gardes françaises et suisses, qui avaient peine à contenir la foule énorme qui se pressait dans les rues et sur les places. Tout Paris était venu à Versailles. Les rues étaient tendues des plus belles tapisseries de la Couronne ; les fenêtres étaient remplies de

femmes aux toilettes brillantes, les toits chargés d'hommes. « Tout ce monde, dit Michelet, était ému, attendri, plein de trouble et d'espérance. Une grande chose commençait ; quel en serait le progrès, l'issue, les résultats, qui pouvait le dire? L'éclat d'un tel spectacle, si varié, si majestueux, la musique, qui se faisait entendre de distance en distance, faisaient taire toute autre pensée. Beau jour, dernier jour de paix, premier d'immense avenir ! . . . . . »

Ce qui frappait le plus dans cette procession, c'était le bataillon des 600 députés du Tiers-État, « tous heureux de ce grand jour qu'ils avaient fait et qui était leur victoire. »

Le lendemain eut lieu, dans la salle des Menus-Plaisirs, la séance d'ouverture des Etats-Généraux. On va lire le compte-rendu que Grimm en a donné :

Dès le matin avant neuf heures il n'y avait plus de gradins, plus de tribunes qui ne fussent occupés. On ne croit pas se tromper beaucoup en estimant que ces places pouvaient contenir plus de 2000 spectateurs. Excepté l'entre-colonne réservé aux ministres étrangers, tous les bancs de devant avaient été gardés pour les dames, et cette attention ne contribuait pas peu à augmenter la pompe du spectacle, par l'élégance et la richesse de leurs parures.

C'est dans cette salle que, entre neuf et dix heures, M. le marquis de Brézé [1] et deux maîtres des cérémonies commencèrent à placer les députations suivant l'ordre de leurs bailliages : chacun des membres fut conduit à sa place par un des officiers des cérémonies ; cet arrangement employa plus de deux heures. En attendant, les conseillers d'Etat, les gouverneurs, les lieutenants généraux des provinces, les ministres et secrétaires d'Etat vinrent prendre aussi leurs places au milieu de l'enceinte du parquet. Lorsque M. Necker parut, il fut vivement applaudi ; M. le duc d'Orléans le fut deux fois, et lorsqu'on le vit arriver avec les députés de Crépy-en-Valois, et lorsqu'il insista pour faire passer devant lui le curé de sa députation. On applaudit aussi d'une manière très-distinguée les députés du Dauphiné [2]. Quelques mains se disposaient à rendre le même hommage à la députation de Provence, mais elles furent arrêtées par un murmure désapprobateur, dont l'application personnelle ne put échapper à la sagacité de M. le comte de Mirabeau [3].

[1] Grand maître des cérémonies.

[2] Les députés des municipalités dauphinoises s'étaient réunis, le 21 juillet 1788, au château de Vizille et avaient réclamé la convocation des Etats-Généraux.

[3] Député du Tiers-Etat de la ville d'Aix.

Les nobles étaient en manteau noir relevé d'un parement d'étoffe d'or, la veste analogue au parement, les bas blancs [1], la cravate de dentelle et le chapeau à plumes blanches retroussé à la Henri IV ; les cardinaux en chape rouge, les archevêques et évêques, placés sur la première banquette du clergé, en rochet, camail, soutane violette et bonnet carré ; les députés du Tiers-Etat en habit noir, manteau court, cravate de mousseline, chapeau retroussé de trois côtés, sans ganses ni bouton. Les ministres d'épée avaient le même habit que les députés de la noblesse ; les ministres de robe, leur costume ordinaire. M. Necker était le seul acteur de ce grand spectacle qui fût en habit de ville ordinaire, pluie d'or, sur un fond cannelle, avec une riche broderie en paillettes.

Le roi d'armes avec quatre hérauts revêtus de leurs cottes d'armes se tinrent debout à l'entrée de la salle pendant toute la cérémonie. Il y avait un Garde du corps, l'arme au bras, dans chaque tribune et dans chaque entre-colonne.

Après que tout le monde fut placé, on alla avertir le Roi et la Reine, qui arrivèrent aussitôt précédés et suivis des princes et princesses de leur cortège. Le Roi se plaça sur son trône, la Reine à sa gauche ; les princes et princesses formèrent un demi-cercle autour de S. M. Les dames de la Cour occupaient en grande parure les gradins placés en amphithéâtre, aux deux côtés de l'estrade. Au moment où le Roi entra, toute l'assemblée se leva, la salle retentit d'applaudissements, de battements de mains, de cris de *vive le Roi !* marqués par l'effusion de cœur la plus touchante et l'attendrissement le plus respectueux. A cette bruyante explosion succéda le plus profond silence, et ce silence auguste et majestueux dura tant que le Roi se tint debout pour donner à la Cour le temps de se placer.

Le Roi, revêtu du grand manteau royal, couvert d'un chapeau à plumes, dont la ganse était enrichie de diamants et dont le bouton était *le Pitt* [2], ne tarda pas à remplir l'attente qui, dans ce moment, tenait tous les regards, tous les esprits en suspens et pour ainsi dire immobiles. Après avoir levé son chapeau et s'être recouvert, il lut avec beaucoup de dignité un discours également sage et paternel. Ce discours fut interrompu à deux ou trois reprises par des acclamations qui semblaient involontaires et dont une émotion tendre et respectueuse faisait oublier l'inconvenance; l'accent avec lequel S. M. en prononça les dernières phrases prouve qu'Elle partageait elle-même le sentiment dont l'expression de ses bontés venait de remplir tous les cœurs. Il me semble que si les mânes de Louis XIV avaient été témoins de ce touchant et magnifique spectacle, cette âme si grande et si fière eût senti dans ce moment qu'il y avait une manière d'être roi, dont tout le faste, toutes les

[1] On portait la culotte courte.

[2] Ou le *Régent*, valant 12 millions de francs.

pompes d'une Cour idolâtre ne peut égaler la gloire et le bonheur.

S. M. termina son discours en annonçant que son garde des sceaux allait expliquer plus amplement ses intentions, et qu'Elle avait ordonné au directeur général des finances d'en exposer l'état à l'Assemblée. M. le garde des sceaux s'étant approché du trône et ayant pris les ordres du Roi, revint à sa place et dit à haute voix : « le Roi permet qu'on s'asseye et qu'on se couvre. »

Tous les yeux se fixèrent sur le Tiers-Etat. Allait-il s'asseoir et se couvrir, contrairement aux anciennes coutumes, ou rester debout et découvert? On se rappelait qu'en 1614, le Tiers-Etat ayant osé dire que les trois Ordres étaient trois frères, enfants de leur mère commune, la France, que le Clergé était l'aîné, la Noblesse le puîné, et le Tiers-Etat le cadet, les Ordres privilégiés se soulevèrent contre une telle proposition et déclarèrent « qu'il n'y avait aucune fraternité entre eux et le Tiers ; qu'ils ne voulaient pas que des enfants de cordonniers et de savetiers les appelassent frères, et qu'il y avait autant de différence entr'eux et le Tiers comme entre le maître et le valet. » Le 5 mai 1789, les députés du Tiers, sans hésiter, se couvrirent et s'assirent. C'était la Révolution qui commençait, et l'égalité entre les Ordres qui s'affirmait. Grimm ne dit pas un mot de ce fait grave, et ne parle que des plumes blanches des chapeaux qui formèrent comme un nuage.

Les trois Ordres s'assirent et se couvrirent, dit-il simplement. Le nuage de plumes blanches qui parut s'élever dans ce moment sur une grande partie de la salle offrit encore un coup d'œil assez extraordinaire pour ne pas être oublié.

Le discours de M. le Garde des sceaux, qui, malheureusement, ne put être entendu que du petit nombre des auditeurs placés près de lui, rappela avec intérêt tous les sacrifices que S. M. a faits et qu'Elle est encore disposée à faire pour établir la félicité générale sur la base sacrée de la liberté publique.

Le rapport de M. le directeur général des finances a tenu près de trois heures. Il n'en a pu lire lui-même que la première partie; sentant que sa voix ne pouvait plus se faire entendre, il a demandé au Roi la permission d'en faire achever la lecture, et c'est M. Broussonnet, secrétaire de la société royale d'agriculture, qui s'en est acquitté avec un organe très-sonore. Je ne pense pas que jamais discours aussi long, aussi ennuyeux, du moins pour une grande partie des auditeurs, ait été cependant écouté avec une attention plus vive et plus soutenue....

Après la lecture de ce discours, le Roi s'est levé et s'est tenu debout pendant quelques minutes ; ensuite, S. M. est sortie, suivie et précédée de la Cour, de son cortège, aux acclamations de toute l'Assemblée. Les cris de *vive la Reine*, se sont mêlés aux cris de *vive le Roi !* et les applaudissements d'une foule immense ont accompagné LL. MM. jusqu'au château.

Il était impossible d'assister à ce grand spectacle, à cette scène sublime, dont les suites vont peut-être décider à jamais du sort de la France, sans éprouver les plus vives émotions de crainte, d'espérance et de respect.

La première question qui s'agita dans l'Assemblée fut celle de la vérification des pouvoirs de ses membres. Vérifierait-on les pouvoirs par Ordre ou en commun, c'est-à-dire y aurait-il, comme autrefois, trois assemblées, celles du Clergé, de la Noblesse et du Tiers-Etat, ou les trois Ordres réunis ne formeraient-ils qu'une seule assemblée ? Le Tiers, dont on avait doublé le nombre des députés, ce qui était inutile si l'on devait avoir trois assemblées séparées, soutenait qu'on devait vérifier les pouvoirs en commun. Sur cette question, en apparence secondaire, la lutte éclata. En effet, avec une seule assemblée, le Tiers, soutenu par la noblesse libérale et le bas clergé, c'est-à-dire par les curés, a une majorité puissante et fait les réformes nécessaires ; avec trois chambres, le Tiers est vaincu, car il y aura toujours une ou deux chambres opposées à ses résolutions.

Le débat fut long et ne se termina que le 17 juin. Ce jour-là, le Tiers se déclara Assemblée nationale et invita les deux autres Ordres à se joindre à lui pour vérifier en commun les pouvoirs des membres de l'Assemblée. Le 19, le Clergé vota pour la réunion des trois Ordres. Le 20, le Roi fit fermer la salle des Menus-Plaisirs, qui servait, à cause de sa grandeur, de salle de séance au Tiers-Etat ; le prétexte était qu'il y avait à faire des préparatifs, à poser des tentures, pour la séance que le Roi devait y tenir le 22. Les députés du Tiers se rendirent alors au Jeu-de-Paume, où ils firent leur célèbre serment. Le 22, le Tiers, voulant se réunir encore au Jeu-de-Paume, trouva la porte fermée ; le comte d'Artois avait loué la salle pour y jouer ! Le Tiers alla tenir sa séance à l'église de Saint-Louis, où 149 députés du Clergé vinrent se réunir à lui. Le lendemain 23, le Roi tint la séance royale ;

il accorda quelques réformes, et termina en ordonnant aux trois Ordres de voter séparément et de se retirer. Le Clergé et la Noblesse obéirent, mais le Tiers resta en séance après le départ du Roi, et, quand le grand-maître des cérémonies vint le sommer d'obéir, Mirabeau lui répondit : « Nous sommes ici par la volonté du peuple, nous n'en sortirons que par la force des baïonnettes. » Siéyès, l'homme des formules, donna celle de la situation : « Nous sommes aujourd'hui ce que nous étions hier », ce qui voulait dire que les décisions prises par le Tiers et cassées par le Roi subsistaient néanmoins, partant que l'autorité des députés était supérieure à celle du Roi, et qu'il n'y avait pas lieu à exécuter ses ordres. Le Tiers resta en séance, proclama l'inviolabilité de ses membres, affirmant ainsi par ses actes qu'il était supérieur à la royauté.

Louis XVI se soumit, et, le 27, le Clergé et la Noblesse se réunirent au Tiers-État, qui sortait vainqueur de cette lutte mémorable. La prise de la Bastille, le 14 juillet, acheva la défaite de la royauté. Le 4 août, l'Assemblée, qui avait pris le titre nouveau d'Assemblée nationale constituante, abolissait les droits féodaux et les privilèges ; le 20, elle votait la déclaration des Droits de l'homme.

Le 1er octobre, le banquet des Gardes du corps soulevait le peuple de Paris, qui se jeta sur Versailles, le 5, envahit le château dans la nuit et, le 6, força le Roi à venir à Paris, où il s'installa aux Tuileries. L'Assemblée y fut transférée le 15 octobre. Versailles cessa alors d'être le siège du gouvernement et le centre de la Révolution.

Le 9 septembre 1792, les rues de Versailles furent ensanglantées par d'odieux massacres accomplis par des bandes d'égorgeurs venus de Paris. Un certain nombre de prisonniers politiques étaient détenus à Orléans pour y être jugés par la haute cour nationale. Une bande de Marseillais partie de Paris alla les chercher à Orléans, et, malgré l'Assemblée législative, les amena à Paris. Le 9, les prisonniers entrèrent à Versailles par la rue des Chantiers ; ils suivirent l'avenue de Paris, la place d'Armes et la rue de la Surintendance, au milieu des huées et des menaces proférées par les bandits qui s'étaient rassemblés à Versailles. On les conduisait à la

Ménagerie, où le maire de Versailles, l'honnête et courageux Richaud, avait prescrit de les conduire pour les mettre en sûreté. Mais la grille de l'Orangerie se trouva fermée; les voitures dans lesquelles étaient les prisonniers et leur escorte se dirigèrent alors sur la mairie, au milieu d'un tumulte violent. Arrivées aux Quatre-Bornes[1], les voitures sont attaquées par les assassins, et les prisonniers massacrés après une longue lutte, qui dura plus d'une heure. Richaud, qui s'était efforcé de sauver les victimes, aurait été tué, s'il n'eût été enlevé par un fort de la halle qui le porta dans une maison voisine. Quarante-quatre prisonniers sur cinquante-deux furent égorgés; les autres furent sauvés par quelques courageux habitants de la rue de l'Orangerie.

Quand la tuerie fut terminée sur ce point, les massacreurs se jetèrent sur les prisons de la ville; ils tuèrent 22 nouvelles victimes à la geôle et à la maison d'arrêt[2]. Le lendemain 10, ils recommencèrent à tuer à la geôle; ils y avaient encore fait quatre victimes, quand Richaud parvint, à force de courage, à faire cesser les massacres.

En 1814, le 1er avril, après la capitulation de Paris, les Prussiens entrèrent dans Versailles, écrasèrent la ville de réquisitions et pillèrent les immenses magasins militaires établis au Grand-Commun. Le 6 avril, les Russes entrèrent à leur tour et occupèrent la butte de Picardie. En même temps arrivait à Versailles le corps d'armée du duc de Raguse, plein de fureur contre son chef, lui reprochant sa trahison et voulant absolument combattre. La ville risquait de devenir un champ de bataille; mais le maire, M. de Jouvencel, parvint à calmer les principaux chefs et obtint leur départ pour Rambouillet.

M. de Jouvencel se trouvait aussi aux prises avec un ennemi encore plus redoutable que les Prussiens et les Cosaques; c'était le typhus. Versailles était alors encombré de malades et de blessés de toutes les nations; il les évacua sur Rambouillet, Saint-Germain et autres localités, et préserva la ville des atteintes du fléau.

[1] A l'intersection des rues de l'Orangerie et de Satory.
[2] Etablie rue de la Pompe, aux Ecuries de la Reine.

En 1815, les Prussiens revinrent à Versailles, et, le 1er juillet allèrent se faire battre à Rocquencourt par le général Excelmans; mais le lendemain l'armée de Blucher, forte de 60,000 hommes, occupa la ville. L'artillerie anglaise, jointe à l'armée prussienne, campa dans le parc, autour du bassin du Dragon. Versailles resta occupé par les troupes étrangères jusqu'au 28 décembre 1815.

En 1832, le roi Louis-Philippe fit élever à la place Dauphine une statue du général Hoche, né à Versailles. Cette statue, en marbre[1], était fort ridicule, représentant le général nu et assis, avec un casque et un glaive grecs. Elle fut remplacée en 1836 par la statue de bronze, œuvre de Lemaire, qu'on voit aujourd'hui. Mais l'événement principal de l'histoire de Versailles, pendant la monarchie de Juillet, est l'ouverture du Musée historique, en 1837. — On ouvrit au culte, en 1850, la nouvelle église de Sainte-Élisabeth, construite de 1848 à 1850.

Sous le second Empire on construisit la *nouvelle Préfecture* (1863-67) sur l'emplacement de l'ancien Chenil et sur les dessins de M. Amédée Manuel. L'entrée principale est sur l'avenue de Paris. L'hôtel a servi de résidence au roi de Prusse en 1870, puis à M. Thiers et au maréchal de Mac-Mahon, présidents de la République, pendant le séjour des Chambres à Versailles. C'est à la Préfecture que se trouvent les Archives de Seine-et-Oise, précieux dépôt de documents relatifs à la Révolution.

Un nouveau quartier, le *quartier de Clagny,* fut ajouté à Versailles pendant le règne de Napoléon III. L'ancien parc de Clagny se composait encore à cette époque de 52 hectares de terres en culture, de prés et de bois. Entouré de murs de tous côtés, on ne pouvait entrer dans le parc que par le boulevard de la Reine et la rue du Parc-de-Clagny, qui conduisait à l'usine à gaz. En 1857, MM. Gauthier, Leroux et Coëffier, habitants de Versailles, formèrent le projet d'ouvrir une communication entre la rue Duplessis et le parc pour le réunir à la ville, et de le transformer en un quartier où l'on ne construirait que d'élégantes villas entourées de

[1] Cette statue avait été faite à Rome, en 1808, par Milhomme. Elle est aujourd'hui au musée de Versailles, n° 1584.

jardins. Ces Messieurs achetèrent le parc à l'ancienne Compagnie du chemin de fer de la rive droite et à divers propriétaires; ils acquirent de l'Etat une partie du bois de Fausses-Reposes, obtinrent de M. Remilly, alors maire de Versailles, le concours de la Ville, et, dès 1857, la transformation du parc de Clagny commença. Les premières rues ou avenues furent percées, les premières maisons furent bâties; on vendit par lots le terrain, et aujourd'hui le quartier de Clagny compte environ 150 maisons, villas ou châteaux.

Les principales artères du nouveau quartier sont : l'avenue de Villeneuve-l'Étang, la rue de Solferino, la rue Remilly, la rue Berthier prolongée et la rue du Parc-de-Clagny.

Après la bataille de Sedan et l'effondrement de l'Empire, les Prussiens firent le siège ou plutôt l'investissement de Paris. Versailles devint leur quartier général et la résidence du roi de Prusse, du prince royal et de MM. de Bismarck et de Moltke. La ville fut occupée du 19 septembre 1870 au 12 mars 1871. Quelque court que doive être ce résumé historique, il faut dire que le maire, M. Rameau, et le Conseil municipal rendirent de grands services à la ville, pendant l'occupation, en la défendant contre la rapacité des vainqueurs.

En 1871, l'Assemblée nationale vint avec M. Thiers résider à Versailles, redevenu pour la seconde fois le siège du gouvernement de la France. Les Chambres et le Président de la République sont retournés à Paris le 2 août 1879.

FIN DU TOME SECOND.

ADDENDA & ERRATA

Les numéros du Catalogue de la Chalcographie nationale que nous donnons sont ceux de l'édition de 1860. En avril 1881 a paru une nouvelle édition dont les numéros ne concordent plus avec les nôtres. Les lecteurs voudront bien se référer à l'édition de 1860.

Tome I, page 31. — M. Guillaume, architecte du palais, a fait disparaître la cloison qui bouchait l'escalier de la journée des Dupes (mars 1881).

Tome I, page 219, ligne 23. — *Lisez :* Dutel.

Tome I, page 431. — Nous croyons devoir ajouter ici quelques nouveaux détails à ceux que nous avons donnés sur l'aquarelle de Cochin ; ils compléteront l'eau-forte que nous publions. La salle était décorée de panneaux séparés par de doubles pilastres. Ces panneaux étaient tendus de soie bleu-turquoise à ramages, ornés de broderies d'or représentant des jeux d'enfants. Les pilastres étaient peints en marbre blanc, et leurs chapiteaux étaient dorés. L'entre-deux des pilastres était aussi de soie bleue avec ornements dorés. Les balustres d'en haut étaient dorés. Le balcon était peint en bleu plus pâle ; ses ornements étaient dorés. Le Roi est en habit gris de lin ; la Reine est vêtue de noir. Au-dessous du balcon, la salle est peinte en marbre de Languedoc (blanc et rouge). A l'orchestre, on voit le prince de Dombes, avec son habit rouge et sa plaque du Saint-Esprit ; il joue du basson. Mme de Pompadour a une robe blanche décorée de roseaux verts. Le costume du vicomte de Rohan est rouge.

Tome II, page 98. — C'est dans l'aile du Nord que Louis-Philippe a fait établir les cuisines et offices. Le service de bouche se trouve dans les bâtiments du rez-de-chaussée situés entre les cours du Maroc et de la Smala, et dans le sous-sol de la partie septentrionale de l'aile du Nord du côté des jardins. Des passages souterrains permettent d'arriver des cuisines au principal corps du palais.

Tome II, page 108. — L'ancienne chapelle du vestibule se composait exactement des deux vestibules marqués 22 et 22 *bis* sur le plan n° 13.

Tome II, page 201, note 3, ligne 3. — *Lisez :* Réservoir des Gimbettes ou des Jambettes.

Tome II, page 204, ligne 11. — *Au lieu de :* En 1864, *lisez :* En 1684.

Tome II, page 256, note 3, ligne 2. — *Lisez :* Jacques-Jules Gabriel.

Plan n° 3. — La tribune pour la musique de la chapelle, marquée C', est au premier étage et non pas au rez-de-chaussée.

TABLE

DES

ARTISTES & OUVRIERS

CITÉS DANS L'OUVRAGE

A

Absile, sc., I, 338, 340.
Adam l'aîné (Lambert-Sigisbert), sc., II, 112, 237.
Adam le cadet (Nicolas-Sébastien), sc., II, 112.
Adam (les frères), sc., II, 114.
Adam (Zéphirin), sc., II, 381.
Allegrain (Etienne), p. de pays., I, 303; II, 289.
Allegrain (Gabriel), p. de pays., I, 303.
Alphand, organisateur de la fête du 21 août 1864, II, 89, 217.
Alvarez (Louis), joaillier, I, 219.
Anaïs (Mlle), actrice, II, 131.
André, sc., II, 205.
Andrieux de Benson, dessinateur de plans, I, 316.
Anguier (Michel), sc., II, 207.
Anguier (François et Michel), sc., II, 258.
Antier (Mlle), chanteuse, I, 385.
Arcis (Marc d'), sc., II, 207.
Armand, sc., I, 231.
Arnoux, machiniste, II, 123.
Auber, comp. de mus., II, 131.
Aubert, p., I, 337.
Aubry, fondeur, II, 220.
Audran (Claude), p., I, 148, 149.
Audran (Claude III), p. d'ornements et de grotesques, II, 289, 293.
Augé (Lucas), p., II, 160.

B

Bailly, p. et dessinateur sous Louis XIV, I, 155, 202; II, 266.
Bailly, p. sous Louis XV, II, 210.
Ballin (Claude), orfèvre-ciseleur, I, 162, 295; II, 233, 241.
Baltard, arch., II, 362.
Bandon père et fils, p. de décors, II, 127.
Baron le père, comédien, I, 283, 284, 286; II, 307, 309, 428.
Baron fils, comédien, II, 308.

Barrois, sc., II, 112, 207, 319, 381.
Bartolini, sc., II, 370.
Beauchamp, musicien, I, 51.
Beaussieux, sc., II, 319.
Belan, sc., II, 319, 320.
Belle (Nicolas-Simon-Alexis), p., I, 332.
Benoist (Antoine), sculpteur en cire, I, 244.
Bérain (Jean), dessinateur du Cabinet du Roi, I, 102, 121, 329; II, 420.
Bérain, dessinatèur, travaille sous Louis XV, I, 334.
Berja, sc. en bois, I, 311.
Bernin (Le), sc., I, 148; II, 203, 237, 247.
Berson (Camille), plombier, II, 118.
Berthier, rocailleur, I, 63; II, 202, 204, 232, 261, 266, 313.
Berthier (J.-B.), ingénieur, II, 442.
Bertin, sc., II, 241.
Bertin, p., II, 288.
Bertrand, sc., II, 381.
Besle, orfèvre, I, 214.
Besson, sc., II, 319, 320.
Bertrand, sc., II, 112, 207.
Bette (Jean), poseur de glaises, II, 201.
Blaise, musicien, I, 418.
Blamont (Collin de), comp. de mus., I, 384, 385, 423, 436.
Blanchard (Etienne), sc., II, 207.
Blanchard (Gabriel), p., I, 148; II, 289.
Blanchard (Jacques), sc., II, 207.
Blangy (Mlle), danseuse, II, 132.
Blondel (François), arch., mort en 1686; I, 100.
Blondel (Jean-François), arch., membre de l'Acad. d'arch., mort en 1756, à 75 ans; I, 101.
Billan (Marin), sc. en bois, I, 245.
Bocquet, sc. ornem., II, 118.
Boischard (les frères), sc., II, 261.
Bonnaire (Gérard de), orfèvre-ciseleur, I, 162, 219.
Bonnard (Robert-François), p. de perspectives, II, 303.
Bonnefoi du Plan, organisateur des fêtes du Petit-Trianon, II, 360.
Bonnemer, dessinateur, I, 161.
Bonvallet, fondeur, II, 204, 208, 220.
Boquet, p. de décors, II, 127.
Boquet fils, p. de décors, II, 127.
Bosc (Silvestre), joaillier, I, 220.
Bouchardon, sc., II, 112, 237, 347.
Boucher, p., I, 181, 198, 327, 331, 428; II, 370.
Boulle (André-Charles), ébéniste-marqueteur, I, 99, 156, 196, 219, 221, 295, 485.
Boullé, arch., II, 70.
Boulogne l'aîné, ou Bon Boulogne, p., II, 112, 289.
Boulogne le jeune, ou Louis Boulogne, p., II, 112, 377.
Boulogne (sans désignation), p., I, 212.
Boulongne, voir Boulogne.
Bourdict, sc., II, 112.
Bourlier, sc., II, 319.
Boutet, sc., II, 319.
Boyceau (Jacques), intendant général des jardins des maisons royales de Louis XIII, I, 22, 29.
Brancourt, doreur, I, 332, 483; II, 4, 123.
Branlard, faïencier, I, 308.
Breton (Mathieu), serrurier, I, 62.
Brie (Mlle de), actrice, I, 47, 50.
Briquet, sc. ornem., II, 226, 320.
Bruand (Libéral), arch., I, 100.
Brunet, ingénieur, II, 411.
Buirette, sc., II, 260, 319.
Bury (Blancourt de), comp. de mus., I, 409, 436; II, 172.
Buyster (Philippe), sc., II, 207, 260.

C

Caffieri (Jacques), sc. en bois, fon-

deur-ciseleur et ébéniste, I, 146, 155, 160, 224, 291, 300, 311; II, 319.
Caillot, chanteur, I, 410.
Calla, fondeur, II, 241.
Camille (Mlle), danseuse, I, 410, 428, 438.
Campra, comp. de musique, I, 385; II, 427.
Canot, p. de décors, II, 127.
Carcano (Carolo Pompia), marchand milanais, I, 220.
Carlier (Martin), sc., II, 207, 319.
Caron, géographe et arpenteur du Roi, I, 83; II, 416.
Cassegrain, sc., II, 207.
Cauchy, dessinateur, I, 101.
Cauvet, dessinateur et décorateur, II, 2.
Chalgrin, arch., II, 37.
Challe, dessinateur du Cabinet du Roi, I, 493.
Champagne (J.-B. de), p., I, 151, 196.
Chapron, peintre décorateur, II, 105.
Chapu, sc., I, 95.
Charlier (Marcelin), fabricant de damas blanc broché d'or, I, 161.
Charmeton, sc. en bois, I, 157, 223; II, 320.
Chassé, chanteur, I, 385.
Chauveau (Louis), dessinateur, II, 121.
Christophe, p., II, 288.
Chicanaux (MM.), fabricants de porcelaines à Saint-Cloud, I, 71, 90, 136; II, 313.
Clairon (Mlle), actrice, II, 124, 125, 126.
Clérion (Jean-Jacques), sc., II, 207, 319, 320.
Clicot, fabricant de forte-pianos, I, 484.
Cochin père, graveur, I, 441.
Cochin fils, graveur et aquarelliste, I, 363, 431, 440.
Colasse, comp. de mus., II, 329, 421.
Collignon, sc., II, 207.
Coralli, compositeur de ballets, II, 131.
Corneille (Michel), p., I, 189.
Cornu, sc., II, 112, 300.
Cotelle, p., I, 303.
Cottard (Pierre), arch., I, 100.
Cotte (Louis de), arch., II, 373.
Cotte (Robert de), arch., I, 101, 102, 305, 307, 311, 312; II, 111, 319, 320, 368.
Cougny (Louis-Edmond), sc., II, 276.
Cousinet (René), orfèvre-ciseleur, I, 161, 162.
Coustou (Guillaume), sc., I, 306; II, 112, 257, 262, 378, 404, 407.
Coustou (Nicolas), sc., I, 231; II, 207, 257, 319, 375, 376, 377, 380.
Coutan, sc., II, 438.
Coypel (Noël), p., I, 157, 180, 194, 247, 248; II, 111, 377.
Coypel (Noël-Nicolas), p., I, 332.
Coyzevox, sc., I, 155, 158, 159, 160, 244, 300; II, 207, 219, 220, 223, 233, 238, 239, 263, 319, 320, 376, 378, 380, 381, 385, 402.
Cozette, tapissier, I, 324.
Croisy (Du), acteur, I, 47.
Croisy, sc., II, 118.
Cucci (Dominique), fondeur, ciseleur et ébéniste, I, 99, 156, 214, 300, 321, 338; II, 285, 320.

D

Daguerre, bijoutier, II, 363.
Danchet, comp. de mus., I, 385.
Dancourt (Mlles), actrices, II, 420.
Dangeville (Mlle), chanteuse, I, 385.
Dauphin, sc., II, 319.
Dauthiau, horloger, I, 316.
David, p., II, 426.
Daviler (Augustin-Charles), dessinateur, I, 101.
Dazincourt, comédien, II, 362.
Dedieu, sc., II, 112, 207, 319.
Defer, sc., II, 112.

DEGRAVILLE, dessinateur de cartes géographiques, I, 226.
DEHESSE, chorégraphe, I, 408, 409, 414, 417, 418, 423, 424, 425, 428, 433, 434, 435, 437.
DELAFOSSE (Charles), p., I, 148, 153; II, 111, 377.
DELAUNAY, rocailleur, II, 231, 285.
DELAUNAY, orfèvre-ciseleur, I, 162, 173.
DELEUZE, p. décorateur, II, 133.
DELOBEL, serrurier, I, 96, 97, 204, 299; II, 202, 204, 239, 314.
DELONDRE, arch., II, 311.
DEMETZ (Mlle), chanteuse, I, 403.
DENIS, le père, adjoint de Francine, II, 208.
DENIS (Claude), adjoint de Francine, II, 208.
DENIS (Louis), fabricant de clavecins, I, 156.
DESAUZIERS (Guillaume), doreur, travaille sous Louis XIV; I, 245.
DESAUZIERS, doreur, travaille sous Louis XV; I, 307, 308, 311; II, 256.
DESCHAMPS, sc., II, 343, 347.
DESJARDINS (Martin), sc., II, 207, 221, 242.
DESPORTES, p., II, 266, 289.
DESSOUCHES, fabricant de bronzes, II, 114.
DESTOUCHES, comp. de musique, I, 384, 385, 416, 434, 441; II, 330.
DETROY (Jean-François), p., I, 327, 331, 441.
DEVAUX, ciseleur de bronzes, I, 161.
DEVAUX, sc., II, 207.
DEVILLE, sc. ornem., II, 320.
DORBAY, arch., I, 99, 100, 299; II, 316, 418.
DOSSIER (Nicolas), sc., II, 207.
DROPSY, marbrier, II, 4.
DROUILLY, sc., II, 207, 250, 260, 265, 319.
DUTEL, orfèvre-ciseleur, I, 162, 219.
DUCHESNOIS (Mlle), actrice, II, 132.
DUCLOS (Mlle). chanteuse, I, 385.
DUCLOS (Mlle), tragédienne, II, 428.
DUCY, dessinateur de plans, I, 316.
DUEZ (Honoré), ouvrier en ciment, II, 201.
DUFOUR, arch. du palais de Versailles, I, 339; II, 68, 69, 71, 72, 117, 122, 268, 319.
DUFRAYER (Xavier), ingénieur, II, 412.
DUGOULON (Jules), sc. en bois, I, 232, 245, 311, 321; II, 207.
DUGOURC (Jean-Démosthène), dessinateur décorateur, II, 2, 3.
DUGUÉ, musicien, I, 432.
DULIN, p., II, 370.
DUMESNIL (Mlle), actrice, I, 411.
DUMONT, sc., II, 112.
DUNI, comp. de mus., II, 361.
DUPONT (Mme), danseuse, II, 132.
DUPONT, musicien, I, 425, 432.
DUPREZ, chanteur, II, 82, 131.
DURAMEAU, p., II, 123.
DURUZÉ, dessinateur de jardins, II, 380.
DUVAL (Ambroise), sculpteur-fondeur, I, 97; II, 199, 208, 233, 235, 240, 241.

E

ELOI, sc., II, 319, 320.
ERARD, sc., II, 207.
ERRARD (Charles), p., II, 285.
ERREMENS (Mlle), chanteuse, I, 385.
ESSLER (Mlles Fanny et Thérèse), danseuses, II, 132.
ETEX, sc., II, 370.

F

FALCON (Mlle), chanteuse, II, 82, 131.
FAY (Léontine), actrice, II, 131.
FEL (Mlle), chanteuse, I, 403.
FERDINAND, mosaïste, I, 162.

FERRAND, musicien, I, 425, 432.
FIRMIN, comédien, II, 130.
FITZ-JAMES (Mlle), danseuse, II, 132.
FIVRY, artificier, I, 61.
FLAMEN, sc., I, 245; II, 112, 207, 258, 319.
FOGGINI, sc., II, 233, 234.
FONTAINE, arch., II, 69, 71, 72, 362.
FONTELLE (François), sc., II, 207, 208.
FONTENAY (BLAIN DE), peintre de fleurs, I, 204; II, 373, 379, 385.
FORDINI (Alexandre), serrurier, II, 275.
FORESTIER, sculpteur-fondeur-ciseleur, I, 340; II, 2, 3, 4, 5.
FORMIGÉ, arch., II, 438.
FOULQUIER (Mlle), danseuse, I, 437.
FRAMERY, comp. de mus., II, 362.
FRANCASTEL, constructeur de petites salles de comédie, II, 363.
FRANCHEVILLE, sc., II, 225.
FRANCINE (François DE), ingénieur hydraulicien, I, 30.
FRANCINE (Pierre DE), ingénieur hydraulicien, I, 61, 90; II, 195, 201, 208, 231.
FRANCOEUR, comp. de mus., I, 429, 434; II, 127, 173.
FRANCISQUE ou FRANÇOIS, sc., II, 112, 207, 319.
FRÉMERY (Martin), sc., II, 207.
FRÉMIN (René), sc., II, 112, 255, 381.

G

GABRIEL (Jacques-Ange), premier architecte du Roi de 1742 à 1775, mort en 1780; I, 95, 320, 339; II, 71, 122, 191, 256, 337, 343.
GABRIEL (Jacques-Jules), premier architecte du Roi de 1734 à 1742, mort en 1742; I, 370.
GALLOCHE, p., I, 332.
GARDEL, compositeur de ballets, II, 361.
GARNIER, sc., II, 112.
GASCOIN, ferblantier, II, 202, 222, 254, 262.
GAUSSIN (Mlle), actrice, I, 411.
GAUTIER, sc. ornem., II, 320.
GEORGES (Mlle), actrice, II, 132.
GÉRARD, orfèvre, I, 220.
GÉRARD (François, baron), peintre, I, 205.
GERMAIN (Pierre), orfèvre-ciseleur, I, 162.
GERMAIN (Thomas), orfèvre et sculpteur, I, 243.
GERVAIS, sc. en bois, I, 311.
GIRARDON (François), sc., I, 158, 159; II, 157, 203, 231, 232, 234, 235, 260, 263, 264, 380.
GIRAULT, architecte et contrôleur des Menus-Plaisirs, I, 493.
GISSEY (Henri), ingénieur et dessinateur des plaisirs du Roi, I, 60.
GITTARD (Pierre), arch., I, 100.
GLUCK, comp. de mus., II, 38, 360.
GOBERT, ingénieur, II, 432.
GOBERT, sculpteur-fondeur-ciseleur et doreur, fabricant de bronzes dorés, I, 311, 312, 332, 337, 340, 437; II, 3.
GOY, GOI ou GOIS (J.-B.), sc., né en 1664, mort en 1738, II, 207, 261, 319.
GOY, doreur, I, 62, 97; II, 254.
GONDOUIN, arch., II, 70, 71.
GOUPY, sc., II, 207.
GOUTHIÈRE, ciseleur, II, 3, 5, 6.
GRANET, sc., II, 207.
GRANIER (Pierre), sc., II, 157, 207, 224, 263, 319.
GRAVET (Jean), orfèvre-ciseleur, I, 162.
GRENOBLE (Alexandre), sc., II, 207.
GRÉTRY, comp. de mus., II, 361.
GRETTEPIN, sc., II, 112.
GROS (le baron), p., II, 425.
GUAY (Jacques), graveur en pierres fines, I, 394.
GUÉRIN (Gilles), sc., II, 207, 232, 255, 260.

GUIBERT, sc., I, 338, 340; II, 122, 349.
GUIDI (Domenico), sc., II, 208, 237.
GUILLAUME (Edmond), architecte du palais de Versailles, I, 96; II, 9, 236, 425.
GUILLEMAIN, comp. de mus., I, 428.
GUILLOIS, ferblantier, II, 202, 222.
GUYON, sc. ornem., II, 320
GUYOT, sc., I, 231.

H

HABENECK, chef d'orchestre, II, 87.
HAIZE, sc. en bois, I, 311, 335.
HALLÉ (Claude-Gui), p., II, 288.
HANART, sc., II, 319, 320.
HARDY (Jean), sc., vivait sous Louis XIV; I, 245; II, 207, 319.
HARDY, sc., vivait sous Louis XV; II, 210, 237.
HÉRON, serrurier, I, 311.
HERPIN, sculpteur, travaillait sous Louis XIV; I, 311; II, 207, 319.
HERPIN, sc., travaillait en 1736; II, 256.
HEURTIER, arch., II, 70.
HINARD, tapissier, I, 156.
HOUASSE (René-Antoine), p., I, 145, 146, 149.
HOUZEAU (Jacques), sc., I, 59, 90; II, 199, 207, 239, 314.
HUBERT, comédien, I, 47.
HULOT, sc., II, 207, 319.
HUPEAU, arch., membre de l'Acad. d'arch., mort en 1763; I, 393.
HURTAULT (Maximilien-Joseph), arch., II, 343.
HURTRELLE (Simon), sc., I, 245; II, 112, 207, 319, 377.
HUTINOT (Pierre), sc., II, 207.
HUYÉ (Jean-Jacques-Marie), arch., II, 70, 445.

J

JACQUIN, sc., ornem., II, 320.
JEAN DE BOLOGNE, sc., II, 370.
JÉLIOTTE, chanteur et comp. de musique, I, 387, 403; II, 172.
JOUVENET (Isaac), sc., II, 319.
JOUVENET (Jean), p., I, 149; II, 111, 332, 377.
JOUVENET (Noël), sc., II, 207, 319.
JOUVENET (sans prénom), sc., II, 260, 276, 313, 315, 377.
JOLY (Jean), sc., II, 207, 319.
JOLY (Edmond de), arch. de la Chambre des Députés, II, 8, 95, 105.
JUBITOT (Paul), sc., II, 226.
JULIEN (Pierre), sc., I, 165, 231.
JULLIEN, sc., travaillait en 1701 et 1702; I, 231.
JULLIEN, chef d'orchestre, II, 73.
JUMELLE, sc., II, 319.

K

KELLER (Jean-Balthazar), fondeur, II, 204, 208, 219, 220, 221, 234, 379, 380.
KELLER (J.-J.), fondeur, II, 220.

L

LA BARONNIÈRE, doreur, I, 160.
LACROIX, sc., II, 207.
LADATTE (François), sc., II, 112.
LADOIREAU, orfèvre-ciseleur, I, 162.
LAFOND, comédien, II, 132.
LAGARDE, comp. de mus., I, 417, 433.
LAGRENÉE (sans prénom), p., II, 133, 355.
LALANDE, comp. de mus., I, 403, 416, 441.
LALANDE (Robert), sc., I, 245; II, 319, 320.
LALONDE, dessinateur et décorateur, II, 2.
LAMI (Eugène), p., II, 83.
LANCRET, p., I, 308, 327.

LANGE, sc. ornem., II, 320.
LANGLOIS, orfèvre, I, 223.
LANGLOIS, sculpteur-fondeur, II, 207, 208, 236, 254, 320.
LAPIERRE (Pierre Mallerot, dit), sculpteur-marbrier, mort en 1737, II, 112, 262.
LAPOINTE (F. de), graveur, I, 59.
LA QUINTINIE, dessinateur de jardins et jardinier, II, 243, 424.
LARRIVÉE, chanteur, II, 126.
LASEIGNE, dessinateur de cartes géographiques, I, 226.
LASSURANCE (Cailleteau, dit), dessinateur de Mansart et de Robert de Cotte, mort en 1724; I, 101.
LASSURANCE (Jean Cailleteau, dit), architecte de Mme de Pompadour, mort en 1745; I, 392, 401.
LA THORILLIÈRE, comédien, I, 48.
LAVAL (de), maître des ballets, II, 127.
LAVERGNE (Claudius), p. sur verre, II, 118.
LAVIRON (Pierre), sc., II, 207.
LE BLANC, sculpteur-fondeur-ciseleur et doreur, I, 310, 311.
LE BLOND (Alexandre), arch. et dessinateur de jardins, I, 143.
LE BOUTEUX, jardinier de Trianon, I, 104, 156; II, 313, 317.
LEBRETON (Mathurin), serrurier, I, 97.
LEBRUN (Charles), p., I, 61, 73, 158, 160, 165, 192, 203, 300, 301; II, 204, 225, 237, 238, 254, 263, 264, 376.
LEBRUN (Mme), p., II, 363.
LECOMTE (Louis), sc., II, 157, 207, 245, 263, 319, 320.
LEDIEU, p., II, 288.
LEDOUX (Charles-Nicolas), arch., I, 488; II, 444.
LEFÉBURE (Armand), sc., II, 207, 319.
LEFÈVRE, contrôleur général des Menus-Plaisirs et Affaires de la Chambre du Roi, organisateur de fêtes, II, 420.
LEGERET (Jean), sc., II, 207, 265, 319, 320.
LE GOUPIL ou GOUPIL (André), sc. en bois, I, 232, 245; II, 237.
LEGRAND (Henri), sc., II, 207, 319.
LEGREU (Jean), marbrier-sculpteur, II, 285.
LEGROS, chanteur, II, 125, 126.
LEGROS (Pierre), sc., II, 204, 207, 220, 221, 224, 239, 245, 258, 266, 260, 319.
LEGUAY, sc. ornem., II, 320.
LE HONGRE (Etienne), sc., I, 59; II, 207, 220, 221, 263, 313, 319.
LE LORRAIN (Robert), sc., II, 112.
LEMAIRE, sculpteur en bois, I, 155; II, 319, 320.
LEMAIRE (Philippe-Joseph-Henri), sc., II, 453.
LEMERCIER (Jacques), arch., né vers 1585, mort en 1654; I, 17, 18, 22, 65.
LEMOINE, sc., vivait sous Louis XIV; II, 112, 207, 255.
LEMOINE ou LEMOYNE (J.-B.), sc., né en 1704, mort en 1778; II, 237.
LEMOINE (François), p., I, 165, 307, 308.
LEMUET (Pierre), arch., I, 100.
LE NERVE (Pierre), sculpteur-fondeur, I, 155, 214.
LENNER (Mlle), chanteuse, I, 385.
LE NÔTRE (André), dessinateur de jardins, I, 90, 100; II, 196, 197, 198, 199, 200, 202, 204, 223, 236, 238, 242, 265, 303.
LEPAUTRE (Jean), dessinateur, décorateur et graveur, I, 102, 214.
LEPAUTRE (Pierre), sc., II, 112, 207, 370, 375, 380, 416.
LERAMBERT (Louis), sc., II, 207, 240.
LE ROCHOIS (Mlle), chanteuse, II, 165.
LEROUX (Pauline), danseuse, II, 132.
LE ROY ou LEROY, arch. du palais de Versailles, II, 64, 122, 261, 328.

Lespagnandel (Mathieu), sc., I, 300; II, 207.
L'Espée (De), arch., II, 191.
Lespingola (François), sc., I, 231, 245; II, 207, 220, 224, 244, 260, 319, 377.
Levassor, chanteur, II, 82, 131.
Levau (Louis), premier architecte du Roi, I, 20, 61, 68, 90, 91, 93, 99, 100, 299.
Levau (François), arch., fils de Louis Levau et son adjoint, I, 100.
Liégeois, artificier, I, 61.
Loaisel de Trégoate, dessinateur de plans, II, 375.
Lochon (Julien), sculpteur-fondeur-ciseleur, I, 245.
Loir (Alexis), orfèvre, I, 152.
Loir (Guillaume), orfèvre-ciseleur, I, 162.
Loir (sans prénom), orfèvre, I, 219.
Lorta, sc., II, 242.
Luchet, serrurier, I, 96.
Lulli, comp. de mus., I, 46, 47, 60, 68, 71, 72, 73, 384, 430, 441, 492, 493; II, 123, 164, 165, 170, 329, 330, 428.

M

Macé, ébéniste-marqueteur, I, 189.
Machy (de), p. d'arch., II, 127.
Magnier ou Manière (Philippe), sc., II, 112, 207, 220, 221, 255, 258, 260.
Magnier fils, sc., II, 319.
Magnonais, sc. en bois, I, 311; II, 229.
Maillot (les frères), p., II, 118.
Mangin (Christophe), serrurier, I, 97.
Mansart, premier architecte du Roi, I, 94, 96, 98, 99, 100, 101, 102, 114, 230, 276; II, 111, 137, 155, 198, 199, 203, 204, 223, 242, 251, 252, 255, 258, 259, 260, 262, 287, 288, 299, 319, 327, 332, 374, 376, 385, 418, 423, 424.
Mansart de Sagone, arch., II, 435.
Mante (Mlle), actrice, II, 130.
Manuel (Amédée), arch., II, 453.
Maria (Mlle), danseuse, II, 87, 132.
Marquise (Mlle), danseuse, I, 410.
Mars (Mlle), actrice, II, 82, 130.
Marsy (Balthasar), sculpt., II, 200, 207, 222, 223, 231, 232, 233, 261, 264.
Marsy (Gaspard), sc., II, 200, 207, 221, 222, 223, 226, 231, 232, 233, 236, 245, 255, 264.
Marsy (les frères), sc., I, 90.
Martin (J.-B.), p., I, 303.
Martin (Pierre-Denis), p., I, 303.
Martin, sc., II, 207.
Martin, vernisseur, I, 311, 334.
Massey, dessinateur de jardins, II, 271, 368.
Masson (François), sc., II, 207, 239, 260, 265.
Massou (Benoît), sc., II, 207.
Mathéant, sc., I, 325.
Mathée, sc. ornem., II, 320.
Matis, géomètre-arpenteur du Roi, I, 102; II, 416.
Maurisan père, sc. en bois, I, 311, 335 (?).
Maurisan fils, sc. en bois, I, 311, 494.
Mazeline (Pierre), sc., II, 207, 226, 238, 239, 260, 265, 276, 319, 377.
Mazière (Simon), sc., II, 157, 207, 263.
Mazière le jeune, sc., II, 320.
Mazière (les deux), sc., II, 319.
Mazillier, danseur, II, 132.
Mélo (Barthélemy de), sc., II, 207, 319.
Menjaud, comédien, II, 130.
Menours (Jacques de), intendant général des jardins des maisons royales de Louis XIII, I, 23.
Merlin (Thomas), orfèvre-ciseleur, I, 161, 162.

Meusnier (Philippe), p., I, 204; II, 112, 378.
Meusnier (Jean), sc., II, 207.
Métoyen, aquarelliste et musicien, II, 128.
Michelot, comédien, II, 132.
Michu, comédien, II, 356.
Michu (Benoît), peintre sur verre, II, 112.
Mignard (Pierre), surnommé le Romain, p., I, 216, 217, 218, 294, 309; II, 204.
Milhomme, sc., II, 453.
Millet, cocher de Louis XIV, I, 47.
Millet (Francisque), p., II, 257.
Mion, comp. de mus., I, 443; II, 174.
Mique (Richard), premier architecte du Roi, né en 1728, mort en 1794; II, 70, 274, 343, 344, 347, 355, 362, 444.
Molé, comédien, II, 126.
Molière (J.-B. Poquelin), comédien, I, 42, 43, 46, 48, 49, 51, 52, 53, 54, 56, 60, 69.
Molière (Madame), actrice, I, 47, 50.
Molière, mal joué par la Comédie française, I, 288.
Molière. Comédies jouées chez Mme de Maintenon par les musiciens du Roi, I, 289.
Mondonville, comp. de mus., I, 403, 407, 408, 494.
Monnier ou Mosnier, sculpteur-fondeur, II, 207, 208, 236, 320.
Monrose, comédien, II, 130.
Monsigny, comp. de mus., II, 356, 357.
Monthéant, sc. en bois, I, 311.
Monvel, comédien, , 134.
Moreau (Jean-Michel), dit Moreau le jeune, dessinateur, I, 487.
Moreau, comp. de mus., I, 281, 286.
Moreau, ferblantier, I, 326.
Morel, artificier, I, 494.
Morin, fabricant de faïence émaillée à Saint-Cloud, II, 313.
Mouret, comp. de mus., I, 421, 424.

N

Nainville (Nicolas de), fondeur, II, 208.
Nanteuil (Charles-François Lebœuf), sc., II, 297.
Natoire (Charles-Joseph), p., I, 331.
Nepveu, arch. du palais de Versailles, I, 95, 181, 290, 320; II, 80, 367, 368.
Noblet (Mlle), danseuse, II, 132.
Notrelle, perruquier des Menus-Plaisirs, I, 410.
Nourisson, sc., I, 231.

O

Offement, sc., II, 112.
Oppenord, ébéniste-marqueteur, né à Gueldre; naturalisé en 1679; I, 99, 211, 213, 214, 217.
Oudry, p., II, 289.

P

Paer, comp. de mus., II, 366.
Paillet (Antoine), p., I, 192.
Pajou (Augustin), sc., I, 338, 340; II, 122, 210, 370.
Paradol (Mme), actrice, II, 131.
Parc (Du), acteur, I, 47.
Parc (Mlle du), actrice, I, 47, 50.
Paris (Pierre-Adrien), arch., dessinateur du Cabinet du Roi, II, 70, 71, 437.
Parrocel, p., I, 327.
Passemant, horloger, I, 221, 315, 316, 486.
Pater, p., II, 370.
Patriarche, marchand vénitien, I, 220.
Pécourt, danseur, II, 165.
Perrier, comédien, II, 130.
Pérot ou Perrot, p. de décors, I, 407, 410, 418, 423, 424; II, 377.

PERRAULT (Claude), arch. et dessinateur de jardins, I, 68, 90, 196, 199; II, 233, 334.
PETIT, sc., II, 207.
PETIT, doreur, I, 157.
PETIT (Albert), arch., II, 430.
PEYRE aîné, arch., II, 70.
PEYRE jeune, arch., II, 70.
PHILIDOR, comp. de mus., II, 358.
PHILIPPE, mosaïste, I, 162.
PICAULT, sculpteur-fondeur-ciseleur, I, 311.
PIGALLE, sc., I, 402.
PINEAU, sc. ornem., II, 320.
PINOT, sc., II, 207, 244.
PLESSY (Mlle), actrice, II, 130.
POERSON, p., I, 204; II, 288.
POIRIER, sc., I, 245; II, 112, 207.
POISSANT, sc., II, 207.
POITOU, ébéniste-marqueteur, I, 99, 213.
POTAIN, arch., II, 70, 71.
POULET, sc. en bois, I, 311, 337.
POULTIER (J.-B.), sc., I, 245; II, 207, 212, 220, 319, 320.
POUSSIN (Nicolas), p., II, 204, 258, 262.
PRADIER, sc., I, 147.
PROUST (Jacques), sc., II, 207, 319.
PROVOST, comédien, II, 130.
PUGET, sc., II, 204, 208, 224.
PUVIGNÉ (Mlle), danseuse, I, 410, 438.

Q

QUESNEL, rocailleur, I, 59.
QUESTEL (Charles), arch. du palais de Versailles, I, 21, 95, 231, 327, 328, 466; II, 87, 95, 118, 132, 155, 204, 215, 216, 222, 240, 245, 261, 271, 370.

R

RAMEAU, comp. de mus., I, 426, 493; II, 125, 126, 168, 170, 171, 174.
RAON (Jean), sc., II, 112, 157, 208, 220, 258, 260, 319.
RAUCOURT (Mlle), actrice, II, 132.
RAYOL, sc., II, 208, 258, 260.
REBEL, comp. de mus., I, 384, 385; II, 127, 173, 429, 434.
RÉGNIER, comédien, II, 130.
RÉGNIER, sc. ornem., II, 320.
REGNARD, sc., II, 319.
REGNAUDIN (Thomas), sc., II, 208, 220, 232, 245, 254, 260, 319.
RÉMY, sc., I, 338, 340.
RENNEQUIN SUALEM, charp., II, 411.
RICHARD (Antoine), dessinateur de jardins et botaniste, II, 337, 343.
RIGAUD (Hyacinthe), p., I, 280.
ROBERT (Hubert), p., II, 255, 257, 343, 344, 347, 348.
ROBERT (sans prénom), p., II, 133.
ROBERT, sc., II, 208, 319.
ROGER (Léonard), sc., II, 208.
ROGER, fondeur, II, 204, 220.
ROSOLS, comédien, II, 428.
ROUSSEAU, peintre de perspectives, I, 147; II, 377, 378.
ROUSSEAU (J.-J.), comp. de mus., II, 358.
ROUSSEAU DE CORBEIL, sc., II, 112.
ROUSSEAU (Michel), sc., vivait sous Louis XIV, II, 208.
ROUSSEAU le père, sc. ornem., travaillait sous Louis XV; I, 311, 312, 340; II, 210.
ROUSSEAU le fils (Antoine), sc. ornem., travaillait à la fin du règne de Louis XV et sous Louis XVI; I, 311, 323, 332, 340; II, 2, 3, 4, 256, 257, 349.
ROUSSELET, sc., II, 319.
ROYER, comp. de mus., I, 421.
RUBÉ, p. décorateur, II, 105.
RUGGIERI, artificier, II, 218.
SABRANT, p. de décors, II, 127.

S

SACCHINI, comp. de mus., II, 360.

Saint-Marceau (René de), sc., II, 426.
Saint-Prix, comédien, II, 134.
Salambier, dessinateur et décorateur, II, 2.
Samson, comédien, II, 130.
Sanson (Jacques), sc., II, 208.
Santerre, p., I, 194.
Sarazin (Jacques), sc., I, 149, 485; II, 381.
Sarazin, p. de décors, II, 127.
Seguin, artificier, I, 494.
Senelle, sc., II, 237.
Sève (Gilbert de), p., I, 181, 331.
Sibrayque, sc., I, 208.
Silvestre (Israël), maître à dessiner de Monseigneur, I, 295.
Simpol, p., II, 288.
Slodtz (Sébastien), sc., mort en 1726; II, 208, 224, 319.
Slodtz (René-Michel dit Michel-Ange), sc., I, 440; II, 112.
Slodtz (Sébastien-Antoine), sc. et organisateur de fêtes, I, 440.
Stoltz (Mme), chanteuse, II, 87.

T

Talma, tragédien, II, 132.
Taubin, fondeur, II, 204, 208, 220.
Taupin (Pierre), sc. en bois, I, 155, 232, 245; II, 208, 320.
Temporiti (Joseph-François), sc. en bois, I, 155.
Téniers, p., I, 485.
Théodon, sc., II, 112.
Thibault, arch., II, 362.
Thierry, sc., II, 112.
Torré, artificier, I, 494, 495.
Tousé, p., II, 123.
Tristan, doreur, I, 245.
Trouard, arch., II, 443.
Tuby (J.-B.), sc., I, 90, 99, 160; II, 112, 200, 208, 219, 220, 224, 225, 226, 232, 238, 239, 254, 258, 266, 300, 319, 320.

V

Vaillant, sc., II, 319.
Valentin, p., I, 231.
Van Blarenberghe (Henri-Désiré), p. de gouaches, II, 442.
Van Clève, sc., I, 245; II, 112, 208, 220, 221, 319, 320, 377.
Van der Meulen, p., I, 300, 303; II, 378.
Van Opstal (Girard), sc., I, 59, 62, 149; II, 208.
Vanloo (Carle), p., I, 327, 485; II, 370.
Vassé (Louis-Claude), sc., I, 307, 308.
Vaucourt, orfèvre-ciseleur, I, 162.
Verbeck, orfèvre-ciseleur, I, 162.
Verberckt, sc. en bois et en stuc, I, 307, 311, 321, 322, 326, 335; II, 237.
Vernet (Horace), p., II, 425.
Vernet (Louis-François), doreur, II, 123.
Vertmuller, p., II, 363.
Vicentini (le petit), danseur, I, 433, 437.
Vien, p., II, 349, 370.
Vigarani, ingénieur du Roi, machiniste, peintre et décorateur, I, 46, 54, 67, 99, 102.
Vigier, sc., II, 112, 208, 319.
Vignon (Claude-François), p., I, 192.
Vilaine, sc. en bois, I, 157; II, 208, 319, 320.
Ville (Arnold de), ingénieur, II, 411.
Villers (Claude de), orfèvre, I, 162, 223.
Villiers (François de), orfèvre, I, 152.
Vinache, sc., II, 112.
Vinot, sc., I, 224.
Voiriot, sc., II, 112.
Voisin, ébéniste-marqueteur, I, 311.
Volnais (Mme), actrice, II, 134.

Vriès (Adrien de), sc., II, 245.
Varin ou Warin (Jean), sculpteur, fondeur et graveur de médailles, I, 147; II, 208, 236, 254, 320.
Varin ou Warin le père (fils du précédent), fondeur-ciseleur, travaillait sous Louis XV; II, 210.
Varin ou Warin le fils, fils du précédent, fondeur-ciseleur, travaillait sous Louis XV; II. 210.
Varin ou Warin, sc., fondeur-ciseleur, travaille en 1747; I, 335.

W

Watteau, p., I, 485.

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE PARTIE

LE CHATEAU

(*Suite.*)

Pages.

CHAPITRE VI. — Louis XVI 1

I. Les appartements 1
II. La Cour 9

CHAPITRE VII. — Le Chateau depuis 1789 54

I. La Révolution et le Consulat (1789-1805) 54
II. L'Empire et la Restauration (1805-1830) 68
III. Le Musée (1830-1880) 75

CHAPITRE VIII. — Les Ailes 97

CHAPITRE IX. — La Chapelle 107

CHAPITRE X. — Les Salles de spectacle 119

I. Salle du vestibule de la cour des Princes 119
II. L'Opéra 123
III. Salle de comédie de l'aile Gabriel 133

DEUXIÈME PARTIE

DÉPENDANCES DU CHATEAU

CHAPITRE Ier. — Le Grand-Commun 137

CHAPITRE II. — Les Ecuries du Roi 155

CHAPITRE III. — La Vénerie 176

TROISIÈME PARTIE

JARDIN, PARCS ET POTAGER

CHAPITRE Ier. — Le Jardin 195

I. Histoire 195
II. Description 218
La Terrasse 219
Le parterre d'Eau 220
Les cabinets de Diane et du Point-du-Jour 220
Le bassin de Latone 221
Le Point-de-Vue 223
Demi-lune en avant du Tapis-Vert 224
L'Allée-Royale ou Tapis-Vert 224
Le bassin d'Apollon 224
Le Grand-Canal 225
La grotte de Thétis 231
La fontaine de la Sirène 232
Le parterre du Nord 233
La Pyramide 234
La Cascade 235
L'Allée-d'Eau 235
Le bassin du Dragon 236
Le bassin de Neptune 236
L'Arc-de-Triomphe 238
Les Trois-Fontaines 239
Le parterre du Midi 240
L'Orangerie 241
La pièce d'eau des Suisses 246
Le Théâtre-d'Eau 248
L'Etoile 251
La Salle du Conseil, appelée depuis l'Obélisque ou les Cent-Tuyaux 252
Les bassins de Cérès et de Flore 253
Le Marais, appelé depuis les Bains d'Apollon 253
Le nouveau bosquet du Dauphin 256
L'ancien bosquet du Dauphin, appelé depuis le Quinconce du Nord 257
Le bosquet des Dômes 258
Le bassin d'Encelade 260

La Salle de Bal 261
Le bosquet de la Girandole, appelé depuis le Quinconce du Midi 262
La Colonnade 262
La Galerie d'Eau, appelée depuis la Salle des Marronniers 263
Les bassins de Bacchus et de Saturne 264
Le Labyrinthe, appelé depuis le bosquet de la Reine 265
L'Ile-Royale, appelée depuis le jardin du Roi... 267
Le Miroir 267
Le jardin du Roi 268
Observations sur les changements opérés dans le Parc 268
Les Eaux 269
Folichencourt 270

CHAPITRE II. — Le Petit-Parc 271

CHAPITRE III. — Le Grand-Parc 273

CHAPITRE IV. — Le Potager 275

QUATRIÈME PARTIE

LES MAISONS ROYALES

CHAPITRE Ier. — La Ménagerie 285

CHAPITRE II. — Clagny 299

CHAPITRE III. — Trianon 312

I. Le Trianon de porcelaine 312
II. Le Trianon de Mansart 319
III. Le Petit-Trianon (1766-1789) 339
IV. Le Grand et le Petit-Trianon (1789-1880) 363
Musée des Voitures 370
Pépinières 371

CHAPITRE IV. — Marly 372

I. Construction 372
II. Description 375
III. Histoire 385
La machine de Marly 410

CINQUIÈME PARTIE

LA VILLE

CHAPITRE Ier. — Versailles sous Louis XIV 415
Les eaux 431
Les routes 433

CHAPITRE II. — Versailles sous Louis XV et Louis XVI 435

CHAPITRE III. — Versailles depuis 1789 446

Addenda et Errata 455

Table des artistes et ouvriers cités dans l'ouvrage 457

Table des matières 469

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES

Versailles. — Imp. de E. Aubert.

SUPPLEMENT

A L'HISTOIRE

DU CHATEAU DE VERSAILLES

ADDENDA

TOME PREMIER

Page 244. — La cheminée de l'Œil-de-Bœuf, chambre à coucher de Louis XIII et première chambre de Louis XIV, possède encore la plaque de fond qui s'y trouvait à l'époque de Louis XIII. Cette plaque, fort belle, représente des personnages costumés dans le goût de l'époque de Henri IV, robes à panier, collerettes en golilles, chapeaux à la Henri IV.

Page 269, ligne 6, ajouter en note. — L'oratoire de Louis XIV était au sud du salon des Bassans; sur le plan 5, il est en *a;* sur le plan 11, c'est l'antichambre *h* des petits appartements de la Reine; sur le plan 14, c'est la salle *o*.

Page 292. — Après la mort de son mari (1765), la Dauphine de Saxe occupa l'appartement des Bains. M. G. Bapst, dans son bel ouvrage intitulé : *Inventaire de Marie-Josèphe de Saxe, Dauphine de France* (1883, in-4°), établit le fait d'une manière certaine, d'après une lettre inédite de la princesse Christine à son frère Xavier de Saxe, en date du 12 janvier 1766.

Page 293, ligne 13, ajouter en note. — Ce long corridor était autrefois un portique à arcades; les arcades existent encore, mais bouchées par d'épaisses cloisons.

Page 303. — Le service protestant a cessé d'être célébré au château en 1882. Le 19 novembre 1882, le temple protestant de la rue Hoche a été inauguré.

Page 399. — Aux détails incroyables qui s'y lisent, sur les mendiants, il faut ajouter ceux qui suivent.

Abandonné par Louis XV, le château était sans police, envahi par les mendiants et d'une épouvantable malpropreté, dont il faut lire les honteux détails dans *la Police des mendiants*, ouvrage publié à Paris en 1764 par M. de la Morandière (in-12) avec permission de la censure et privilège du Roi.

« Le château, écrit notre auteur, le séjour du plus puissant monarque de l'Europe, est le réceptacle de toutes les horreurs de l'humanité : ses bosquets, dont un tas de poliçons et de valets a fait fabriquer des fausses clefs pour y gâter tout, plutôt que pour s'y promener; le parc, les jardins, le château même, font soulever le cœur par les mauvaises odeurs. Les passages de communication, les cours des bâtiments en ailes, les corridors sont remplis d'urines et de matières fécales : il semblerait qu'on aurait abandonné le château, les jardins, les promenades et la ville à l'indiscrétion des soldats et de la plus vile populace, qui y font impunément et sans pudeur leurs ordures devant les passants. Il est certainement aussi nécessaire que décent de remédier à ces désordres : c'est le moyen de rendre au château et à la ville la propreté, la salubrité et l'agrément qu'elle n'a pas et qu'elle devrait avoir[1] ».

Au pied de l'aile sud des Ministres et au coin de la rue des Récollets, au milieu des baraques qui entouraient le château, un charcutier saignait et grillait ses porcs tous les matins[2]. L'avenue de Saint-Cloud était couverte d'eaux croupissantes, de chiens et de chats morts[3]. La place d'Armes était encombrée de pierres de taille. « La partie de cette place, en face du pavillon des Affaires étrangères[4], est le lieu choisi par les mendiants et les vagabonds dont Versailles est inondé, par les ouvriers, par les palefreniers, par les soldats des Gardes françoises et suisses, pour y payer depuis quatre heures du matin jusqu'à la nuit le tribut de la nature. Les femmes des ministres ne peuvent se mettre à leurs croisées sans voir ces objets dégoûtants et scandaleux, qui blessent la pudeur et le respect dû à leur état et à leur sexe. »

[1] Page 334-335.
[2] Page 336.
[3] Page 338.
[4] Pavillon oriental de l'aile sud des Ministres.

On lit, page 346, que l'on était harcelé « par une foule de fainéants, qui mendient dans les appartements, les jardins, les cours du château, et qui exigent insolemment dans la ville »; que la sécurité faisait défaut non seulement dans la ville, où les vols étaient fréquents, mais dans le château même; qu'un personnage de grande distinction fut attaqué dans les passages du château et en fut quitte pour un coup de couteau qui ne perça que son habit; qu'un jeune cornette fut assassiné près de la cascade de Latone; que l'on avait mis dans le café du cardinal de Fleury des excréments[1] !

La police était absolument nulle aussi dans la ville. On jetait tout par les fenêtres. Un jour on vida, d'une fenêtre du second étage du Grand-Commun, « un pot d'excréments sur la chaise à porteurs de la Dauphine, qui éclaboussa ses aumôniers et sa suite, et qui les obligea à l'abandonner pour aller changer d'habits. Les auteurs de ce délit ont été connus et impunis[2]. »

Cette absence de police venait de deux causes; l'une, le grand nombre de personnes chargées de la faire, Prévôté de l'Hôtel, Bailliage, Gouvernement, Bâtiments du Roi, chacun renvoyant aux autres le soin de faire le service; l'autre, la crainte des employés subalternes de se faire des ennemis, chaque délinquant trouvant toujours un protecteur pour le tirer d'affaire[3].

Et cette absence de police, ces désordres, ces mendiants, ces vagabonds, ces repris de justice existent non seulement à Versailles et à Paris, mais dans toute la France; les campagnes sont à leur discrétion : et ce n'est que quand un Mandrin les rassemble et en forme une armée qu'on se décide à agir.

Page 466. — On trouve dans les *Mémoires du duc de Choiseul* (II, 172-173) une satire assez mordante contre Louis XV, la Reine et le Dauphin, intitulée : « *Le Royaume d'Arlequinerie, ou Arlequin, prince héréditaire, devenu homme d'esprit par amour,* comédie de M. de Choiseul, dans laquelle il y a des traits qui, s'ils sont entendus, pourront servir à l'histoire ». On y lit : « Savez-vous que si le Roi la voyoit (la Fanchon de son

[1] Page 330.
[2] Page 329.
[3] Page 330.

fils), je suis persuadée qu'il la trouveroit mieux que *tout ce train qu'il a là-haut.* » Il n'est pas possible de désigner plus clairement ce que par euphémisme nous avons appelé l'appartement des petites maîtresses.

Le beau plafond de la chambre principale de cet appartement s'est effondré en janvier 1883, par suite du poids des plâtras dont il était couvert.

Page 478. — Notre savant ami, M. Vatel, dans son *Histoire de Madame Dubarry* (pages 158 et 315-16), dit que madame Dubarry a d'abord demeuré au château dans l'appartement de Madame Adélaïde, et il appuie son opinion sur *les Anecdotes* et sur quelques notes prises par M. Soulié dans les *Registres des magasins*[1], notes qui lui furent communiquées par M. Soulié. M. Paul Favier[2] et moi avons vérifié avec soin ces curieux registres, et nous avons constaté que rien, dans lesdits registres, ne justifie l'opinion émise par M. Vatel et n'infirme ce que j'avais écrit en 1881. Madame Dubarry, le fait est absolument certain, n'a jamais demeuré, au premier étage, dans l'appartement royal de Madame Adélaïde. Elle fut d'abord logée chez Lebel, concierge du château, concierge, c'est-à-dire régisseur et non pas portier[3]; elle y demeura jusqu'à la mort de Lebel, qui fut remplacé en juillet 1769 par M. de Boucheman[4], et alla occuper un des nombreux « petits appartements » de la cour des Cerfs, où les Registres des magasins[5] nous la montrent établie provisoirement en attendant qu'on ait remanié, parqueté et disposé le logement des maîtresses, à l'attique, où elle ne fut installée qu'après le 29 janvier 1770, car à cette date on lit dans les Registres : « Vieux plomb provenant de dessus le logement de madame de Beauvilliers où va demeurer madame Dubarry. » Or, la duchesse de

[1] Conservés dans les archives du bureau de l'architecte.

[2] Que je ne saurais trop remercier d'avoir bien voulu mettre, en toute circonstance, sa parfaite connaissance du château à ma disposition.

[3] Les Registres des magasins (août 1773) parlent d'une glace provenant de chez madame Dubarry dans l'aile démolie (par Gabriel); or, c'est dans cette aile que demeurait Lebel. Ce fait prouve certainement que madame Dubarry a demeuré dans cette aile, c'est-à-dire chez Lebel.

[4] *Registres des magasins*, 24 juillet 1769.

[5] A la date du 12 novembre 1769.

Beauvilliers, dame d'honneur de Madame Adélaïde, occupait une partie de l'appartement des maîtresses à l'attique.

Ce qui a trompé l'auteur des *Anecdotes* et M. Vatel, c'est que l'appartement des maîtresses était devenu en partie la bibliothèque de Madame Adélaïde et en partie l'appartement de la duchesse de Beauvilliers, et que l'on enleva à Madame Adélaïde sa bibliothèque à l'attique pour rétablir, à l'usage de madame Dubarry, l'appartement des maîtresses. Pour ne pas se tromper dans le dédale des appartements de Versailles, il faut suivre avec soin, et quand on le peut sans laisser de lacune, l'histoire de chacun d'eux et de ses habitants successifs.

Quand madame de Pompadour eut quitté l'appartement des maîtresses à l'attique pour aller demeurer au rez-de-chaussée, cet appartement fut transformé; on en fit deux galeries : une grande, à l'ouest, éclairée de cinq fenêtres, et une plus petite (deux fenêtres et une en retour), dans lesquelles on plaça la belle bibliothèque de Madame Adélaïde[1] et son cabinet des cartes. Une partie de l'appartement fut donnée, comme nous venons de le dire, à la duchesse de Beauvilliers.

Madame Adélaïde occupait donc deux appartements au château : l'un au premier étage, qu'elle habitait; le second à l'attique, où étaient ses livres et ses cartes, et qui lui fut enlevé, mais celui-ci seulement, pour loger la nouvelle favorite. Mais il fallut alors, pour remettre ces galeries en appartement divisé en pièces séparées, remanier tout l'ensemble, et c'est de cette époque que datent les désaccords dans les corniches que l'on remarque aujourd'hui dans cet appartement.

On voit sur un plan conservé dans les archives du bureau de l'architecte du château de Versailles[2], au nord des deux galeries, un appartement qui, bien probablement, était celui

[1] La pièce où était la bibliothèque de madame Dubarry existe encore telle qu'elle était; c'est la partie conservée de l'ancienne bibliothèque de Madame Adélaïde. Cette pièce est la plus orientale de l'appartement (*Registres des magasins*, 21 novembre 1770).

[2] Plan de l'attique et galetas du corps du château de Versailles, inventaire 1869, n° 111.

de la duchesse de Beauvilliers (son habitation ne pouvant être dans les galeries), et qui fut donné à madame Dubarry en même temps que les galeries de la bibliothèque de Madame Adélaïde.

Il n'y avait dans mon travail de 1881 qu'une erreur, que je m'empresse de rectifier. J'ai dit, page 482, avant-dernière ligne, que madame Dubarry occupa l'appartement des maîtresses à l'attique en 1769; c'est en 1770 qu'elle est venue l'habiter. J'ignorais alors son séjour dans l'un des petits appartements de la cour des Cerfs.

Page 484, ligne 15. — Le roi montait aussi chez madame Dubarry par l'escalier de la cour des Cerfs et en traversant la bibliothèque qu'il avait à l'attique. La communication fut fermée à l'avènement de Louis XVI[1].

TOME SECOND

Page 122. — Le bel atlas de Dubois[2] indique sur l'emplacement actuel de l'opéra une vaste salle appelée la *Salle des ballets*. Elle s'élevait du niveau de la rue au premier étage. Elle se composait : à l'Ouest, d'une partie demi-circulaire ou cul-de-four, avec des galeries supportées par six colonnes et destinées aux invités; à l'Est, d'une grande salle carrée formant scène, décorée de pilastres et de colonnes engagées, et dont la surface est sensiblement égale à celle de l'opéra actuel. Entre le cul-de-four et la scène, un espace destiné à l'orchestre. On accédait à la Salle des ballets par la galerie de pierre du rez-de-chaussée. Nous ne savons dans quelle circonstance a servi cette salle : peut-être, son nom étant le même que celui de la Salle de bal dans le jardin, tel bal y a été donné que nous croyons avoir eu lieu dans les jardins. Mais je ne hasarde cette hypothèse que bien timidement.

Page 381. — J'ai retrouvé la piste de quelques statues de

[1] Plan de 1777, dans les archives du bureau de l'architecte.
[2] Appartenant aujourd'hui à la Bibliothèque de Versailles.

Marly. La Convention, sur le rapport de la commission temporaire des arts et du comité d'instruction publique, accorda à la ville de Bolbec une Diane attribuée à Flamen, et un groupe, aussi en marbre, représentant le Génie des arts relevé par le Temps. Ces deux ouvrages décorent aujourd'hui deux fontaines publiques de Bolbec[1]. — Il y a à Brest, sur une des promenades de la ville, deux statues de Coyzevox, datées de 1705, représentant l'Abondance et Neptune, qui ont été apportées à Brest en 1801. — On a dû mettre diverses statues de Marly au Conservatoire des Arts et Métiers. Quelque vague que soit ce renseignement, je l'ai recueilli; peut-être servira-t-il à quelqu'un.

Depuis la publication de mon ouvrage, plusieurs restaurations importantes ont été faites ou entreprises au palais de Versailles, dans le château et dans les jardins. Nous en donnons la liste complète.

1. *Salon d'Hercule* (1882-1885). — La voûte a été réparée; la peinture du plafond marouflée et restaurée par M. Charles Maillot.
2. *Cour de Marbre.* — On a commencé en 1883 les travaux de réfection du dallage, qui seront achevés en 1886.
3. *Perron de marbre du parterre du Nord.* — Il a été reconstruit en 1882-1885. — On a retrouvé, en faisant les travaux, le plafond de l'ancien bassin de la Sirène, et une marche en marbre portant la date de 1784, époque où l'on a déjà restauré ce perron.
4. *Bosquet de l'Arc-de-Triomphe.* — Le char de la France triomphante a été restauré par M. Tabard, statuaire (1883-84); les plombs d'ornement ont été fondus par M. Berson. — Le bosquet est redevenu un jardin, dans lequel on a placé diverses statues : la *Galatée* de Tuby[2], la *Flore* de Magnier, le *Point du Jour* de Legros, l'*Arion* de Raon, un *Méléagre* et un groupe de

[1] La statue et le groupe furent transportés par eau de Marly à Rouen.
[2] Qui se trouvait autrefois dans la Grotte.

l'*Amour et de Pan*, qui est probablement un des marbres sculptés à Rome pour Louis XIV, et enfin l'*Amour* et l'*Ésope* en plomb qui se trouvaient au Labyrinthe, qui ont été restaurés par M. Pallier, statuaire.

5. *Bosquet de la Reine.* — Les aiguières et la Vénus en bronze qui décoraient ce jardin ont été enlevées par l'Administration du Louvre, qui semble vouloir retirer de Versailles le restant des chefs-d'œuvre du parc et du musée, au grand détriment du palais[1]. On a remplacé les bronzes enlevés par une Diane et quatre bustes en marbre d'une médiocre valeur. — Dans le fond occidental du bosquet, on a mis une Minerve en marbre, qui est assez belle.
6. *Bassin de Neptune.* — La Chambre des députés a accordé en 1882 un crédit d'un million réparti en dix annuités et destiné à la restauration et réfection des bassins du parc. Les travaux ont commencé en 1883 par les bassins de Neptune et du Dragon, et se continuent.
7. *Pièce d'eau des Suisses.* — Les allées ont été replantées en février-mars 1882.

Les divers travaux que nous venons d'indiquer s'exécutent sous l'habile direction de l'architecte actuel du Palais, M. Leclerc, qui a succédé à M. Guillaume en 1881.

Terminons avec une note sur le Versailles du roi de Bavière. Il est construit dans une île du Chiem-See et se compose de tout l'avant-corps du palais de Louis XIV, dont il est la scrupuleuse reproduction. La construction a été commencée en 1876 ou 1877 sous la direction de l'architecte royal Von Dollmann. La Galerie des glaces, les deux salons qui la terminent et quelques salles sont complètement achevés.

[1] Nous ne saurions protester assez hautement contre cet abus de l'emmagasinage de toutes choses au Louvre. Si tel groupe de marbre se détériore à l'air, dans le parc, qu'on le mette à l'intérieur dans une des salles du palais.

ERRATA

TOME PREMIER

Page 6, ligne 9. — Lire : *A son fils Henri de Gondi, évêque de Paris*, au lieu de : Jean-François de Gondi, depuis archevêque de Paris.

Page 16. — Jean-François de Gondi, archevêque de Paris, était le frère de Henri de Gondi, évêque de Paris, mort en 1622; il avait évidemment hérité de son frère Henri des terres et du château de Versailles qu'il vendait à Louis XIII.

Page 33, note 4. — L'année 1638 et la page 33 de la *Gazette* sont inexactes. Je n'ai pu retrouver les vrais chiffres.

Page 165. — Selon Visconti, dont l'opinion est généralement admise aujourd'hui, cette Cléopâtre est une Ariane.

Page 187, note 1, ligne 1. — Au lieu de : n°s 11, 13, 14, 15 du plan des petits appartements de la Reine, lire : *e, g, h, i.*

Page 188, ligne 20. — Au lieu de : antichambre 14, lire : *antichambre h.*

Page 203, ligne 23. — Ajouter en note à ces mots : la chapelle de Louis XIII occupait l'emplacement du vestibule de l'escalier de la Reine, — marqué 38 *a* sur le plan 13, et *e* sur le plan 14.

Page 216. — La salle 137 était un fumoir; l'office était à la salle 138.

Page 245, ligne 15. — Lire : *baie* au lieu de braie.

Page 274, ligne 25. — Au lieu de 141 *a*, il faut 141 *b*. — Voir les plans 8 et 14.

Page 275, 5e ligne (appartement de Mme de Maintenon). — La salle des Gardes est indiquée avec le n° 120; il faut lire 140 (voir plan 14), et 141 *e*, au lieu de 141 *b*.

Page 276, ligne 24. — Au lieu de escalier 143 *bis*, il faut lire 143 *i* (voir plans 8 et 14).

Page 374, ligne 20. — Lire : *salle* 21 *du plan d'ensemble*, n° 15.

Page 376, note 5. — Lire : salle 92 du plan du premier étage joint au catalogue de M. Soulié.

Page 392, ligne 14. — La Celle est entre *Versailles et Rueil*, et non pas entre Versailles et Saint-Cloud.

Page 400, ligne 12. — Saint-Hubert est dans la forêt de *Rambouillet* et non pas dans la forêt de Fontainebleau.

Page 451, note 1. — Lisez : *salle* 27 *du plan* 13, au lieu de salle E du plan 6.

TOME SECOND

Page 236, note 5. — Le groupe du Dragon est marqué sur la gouache de Portail.

Page 263, ligne 7. — Lire : les bases sont *attiques* et les chapiteaux *ioniques*.

Page 326, ligne 23. — Les figures sont en plomb et non pas en bronze.

Page 342. — *Louis XV qui mourut le* 14 *mai*, lire : le 10.

Page 370, ligne 20. — Lisez : *flambeaux à tiges d'œillets* au lieu de tableaux.

Versailles. — Imp. de E. AUBERT.

Les petits appartements de la Reine en 1789
d'après un plan inédit

11

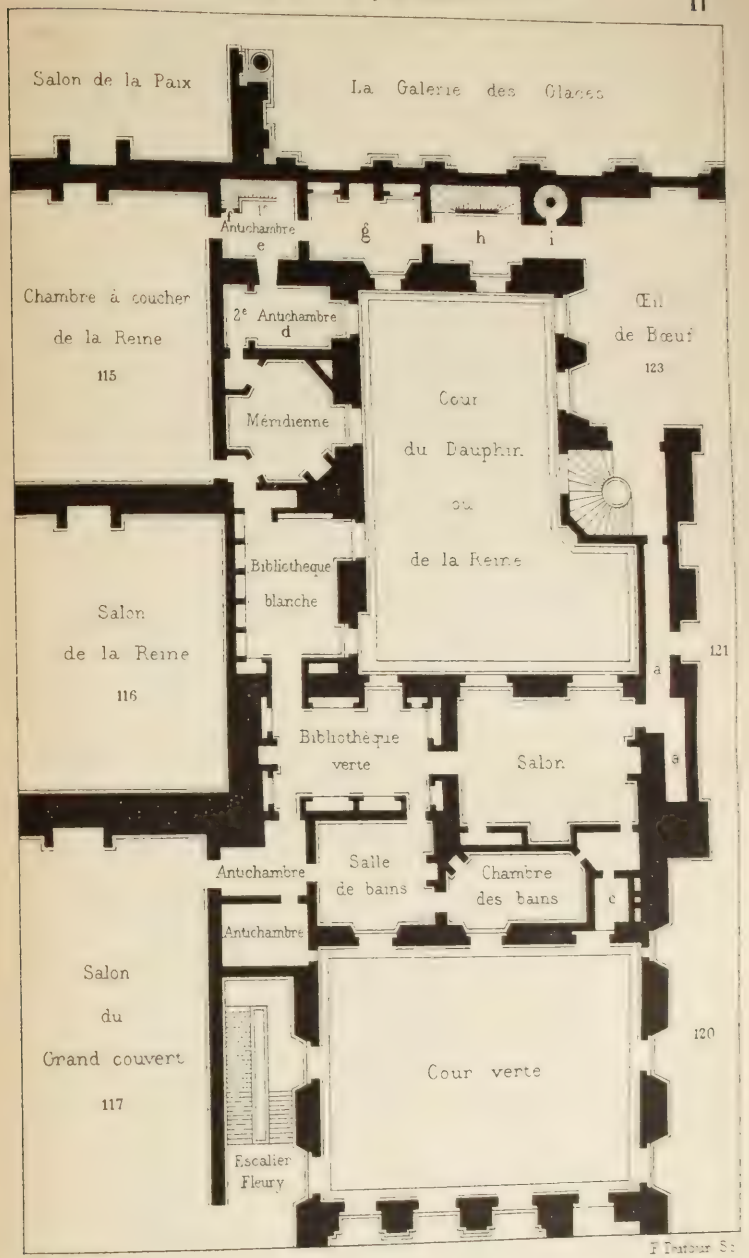

P Favier del

Le passage du Roi
d'apres un plan manuscrit.

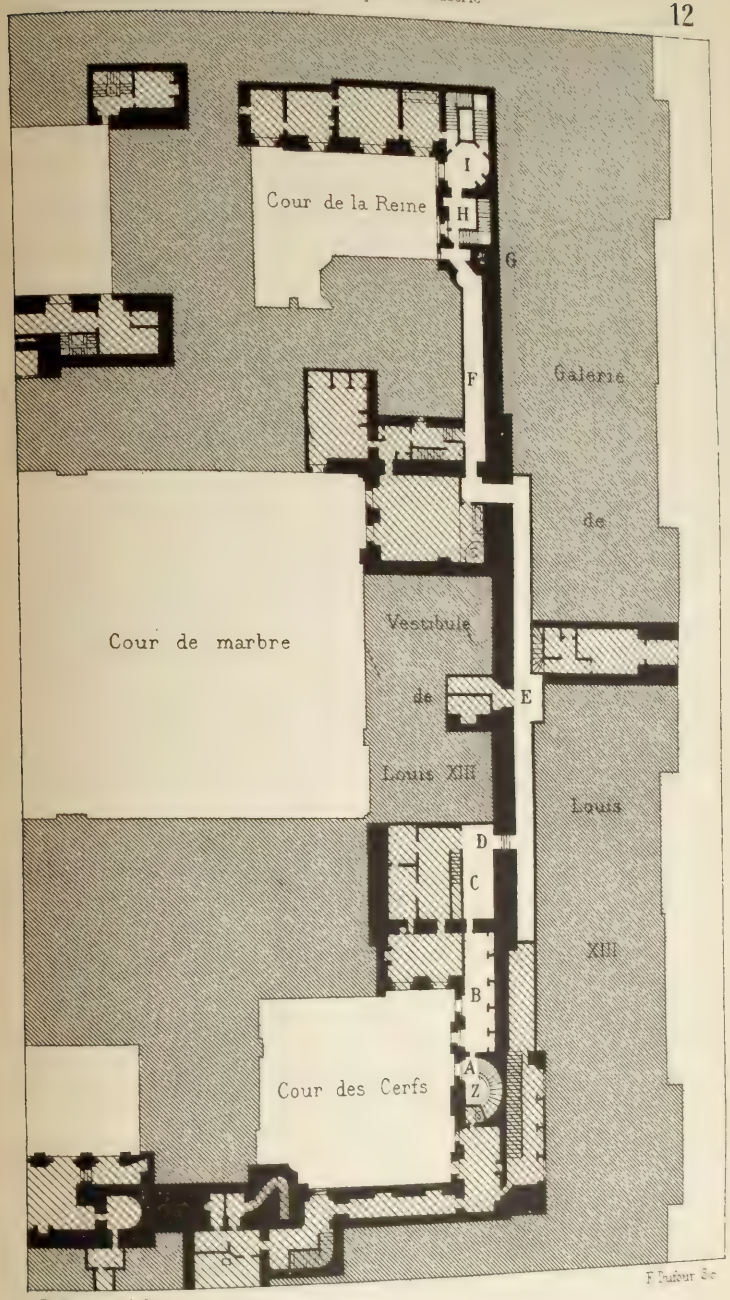

P Favier del.

F Dufour Sc

Le principal corps du Château de Versailles

en 1860

Plan du rez-de-chaussée d'après le plan de M. Questel rectifié

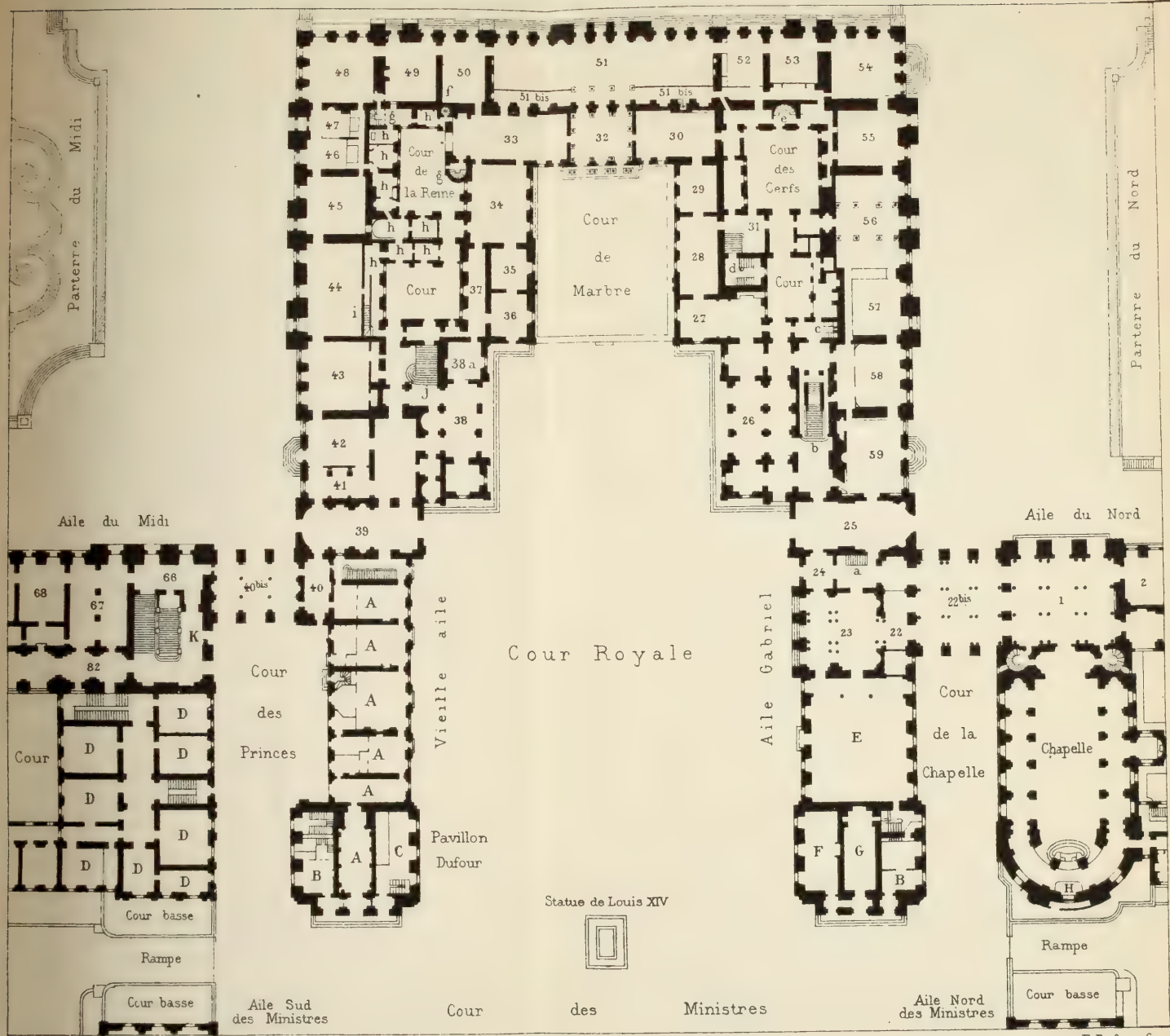

P. Favier del.

F. Dufour Sc.

PLAN 13.

1. Vestibule de la Chapelle.
2. Première salle des tableaux d'histoire depuis Clovis jusqu'à Louis XVI.
22. Vestibule.
22 *bis*. Vestibule de la cour de la Chapelle (ancienne chapelle).
23, 24. Vestibules.
25. Arcades du Nord.
26, 27. Vestibules.
28, 29, 30. Salles des tableaux-plans.
31. Vestibule.
32. Vestibule de Louis XIII.
33. Salle des rois de France.
34, 35, 36, 37. Salles renfermant les vues des anciennes résidences royales (tableaux de Cotelle, etc.) et de Paris.
38. Vestibule conduisant à l'escalier de Marbre.
38 A. Emplacement de l'ancienne Chapelle.
39. Arcade du Midi.
40. Vestibule.
40 *bis*. Vestibule de la cour des Princes.
41. Vestibule.
42. Salle des Amiraux.
43. Salle des Connétables.
44, 45, 46, 47, 48, 49, 50. Salles des Maréchaux.
51. Galerie de Louis XIII.
51 *bis*. Corridor.
52, 53, 54, 55, 56, 57, 58. Salles des Maréchaux.
59. Salle des guerriers célèbres.
66. Vestibule.
67, 68. Salles des campagnes de 1796 à 1805.
82. Vestible de l'escalier des Princes.

A. Magasins.
B. Loges des portiers.
C. Corps de garde du palais.
D. Pavillon d'Orléans renfermant des bureaux et des salles de commissions de la Chambre des Députés.
E. Magasin établi sur l'emplacement de l'ancienne salle de comédie de Louis XVI.
F. Chambre de veille du palais et poste des surveillants.
G. Corps de garde du Sénat.
H. Chapelle du Sacré-Cœur.

a. Escalier n° 18.
b. Escalier des Ambassadeurs (construit par Louis-Philippe).
c. Escalier de service.
d. Escalier de Louis XV conduisant à l'appartement de Madame Dubarry.
e. Escalier de la Forge.
f. Escalier de la journée des Dupes.
g. Escalier de service des petits appartements de la Reine.
h. Anciennes dépendances des petits appartements de la Reine.
i. Escalier Fleury.
j. Escalier de Marbre ou escalier de la Reine.
k. Escalier des Princes.

Le principal corps du Château de Versailles

en 1880

Plan du premier étage d'après le plan de M. Questel rectifié

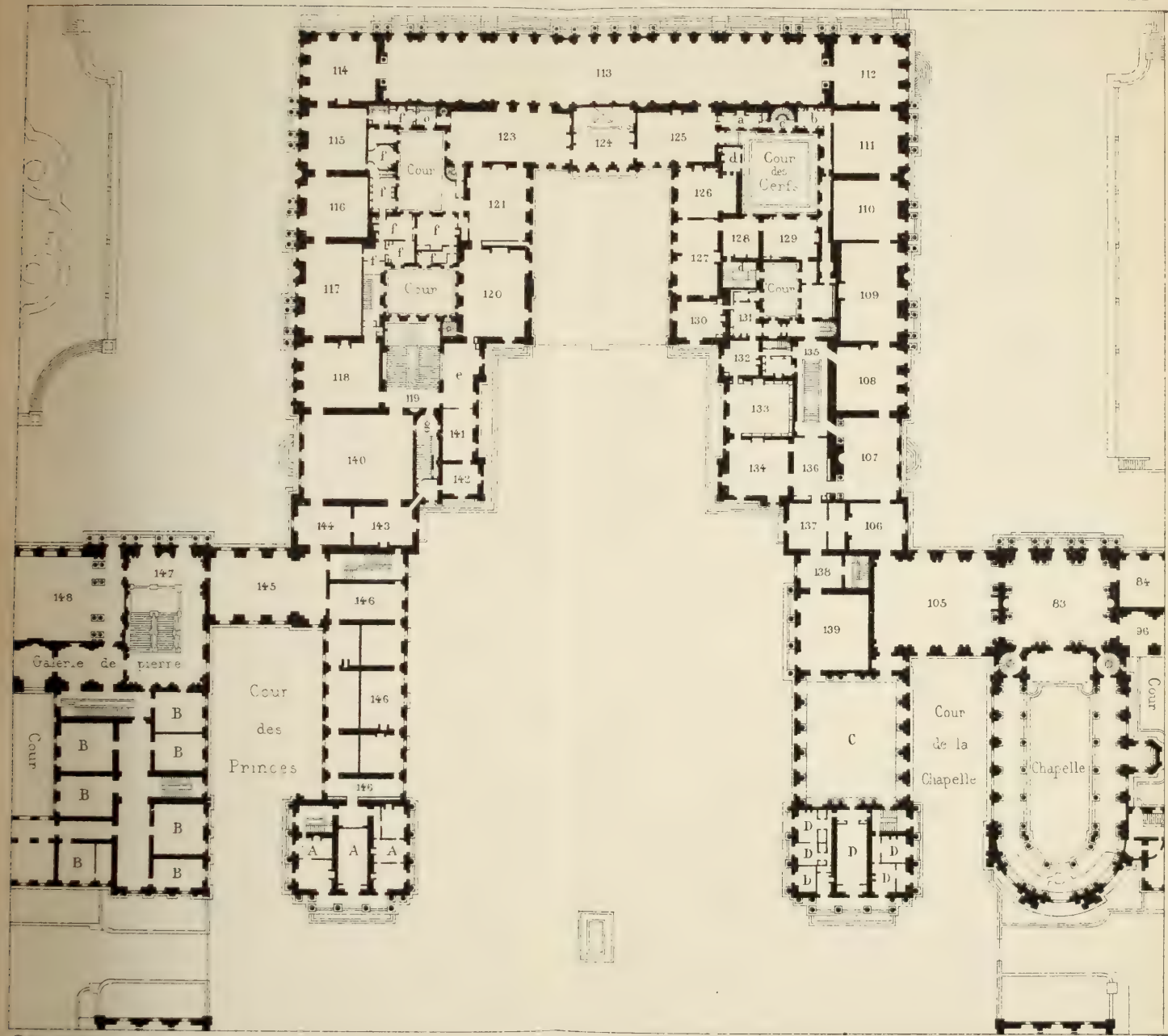

PLAN 14.

83. Vestibule de la Chapelle.
84. Première salle des tableaux d'histoire depuis 1797 jusqu'en 1835
96. Galerie de pierre.
105. Salon d'Hercule.
106. Salon de l'Abondance.
107. Salon de Vénus.
108. Salon de Diane.
109. Salon de Mars.
110. Salon de Mercure.
111. Salon d'Apollon.
112. Salon de la Guerre.
113. Grande-Galerie ou Galerie des Glaces.
114. Salon de la Paix.
115. Chambre de la Reine.
116. Grand cabinet de la Reine.
117. Antichambre de la Reine
118. Salle des Gardes de la Reine.
119. Escalier de la Reine ou escalier de Marbre.
120. Salle des Gardes du Roi.
121. Antichambre du Roi.
123. Salon de l'Œil-de-Bœuf.
124. Chambre de Louis XIV.
125. Salle du Conseil.
126. Chambre de Louis XV.
127. Salon des Pendules.
128. Cabinet des Chasses.
129. Salle à manger de Louis XV.
130. Cabinet de Louis XV.
131. Arrière-cabinet de Louis XV.
132. Salle de la vaisselle d'or.
133. Bibliothèque de Louis XVI.
134. Salon des Porcelaines.
135. Escalier des Ambassadeurs (bâti par Louis-Philippe).
136. Salle de billard de Louis XVI.
137, 138. Salles des Gouaches.
139. Salle des Etats-généraux.
140. Salle du Sacre (ancienne grande Salle des Gardes)
141, 142, 143, 144, 145. Salles des tableaux d'histoire depuis 1792 jusqu'en 1796.
146. Salle des Aquarelles.
147. Escalier des Princes.
148. Galerie des Batailles.

A. Appartement du conservateur du Musée.
B. Pavillon d'Orléans renfermant des bureaux et des salles de commissions de la Chambre des Députés.
C. Magasin.
D. Logements de fontainiers.

a. Cabinet de bains.
b. Salon des Perruques.
c. Palier formé de l'escalier de la Forge.
d. Cabinet de style Louis XVI.
e. Vestibule ou loge de l'escalier de la Reine.
f. Petits appartements de la Reine (n° 122 du catalogue de M. Soulié).
g. Escalier de stuc.
o. Emplacement de l'oratoire de Louis XIV.

P. Ranner del.

F. Dufour Sc

Le Château de Versailles en 1879

Rez-de-chaussée

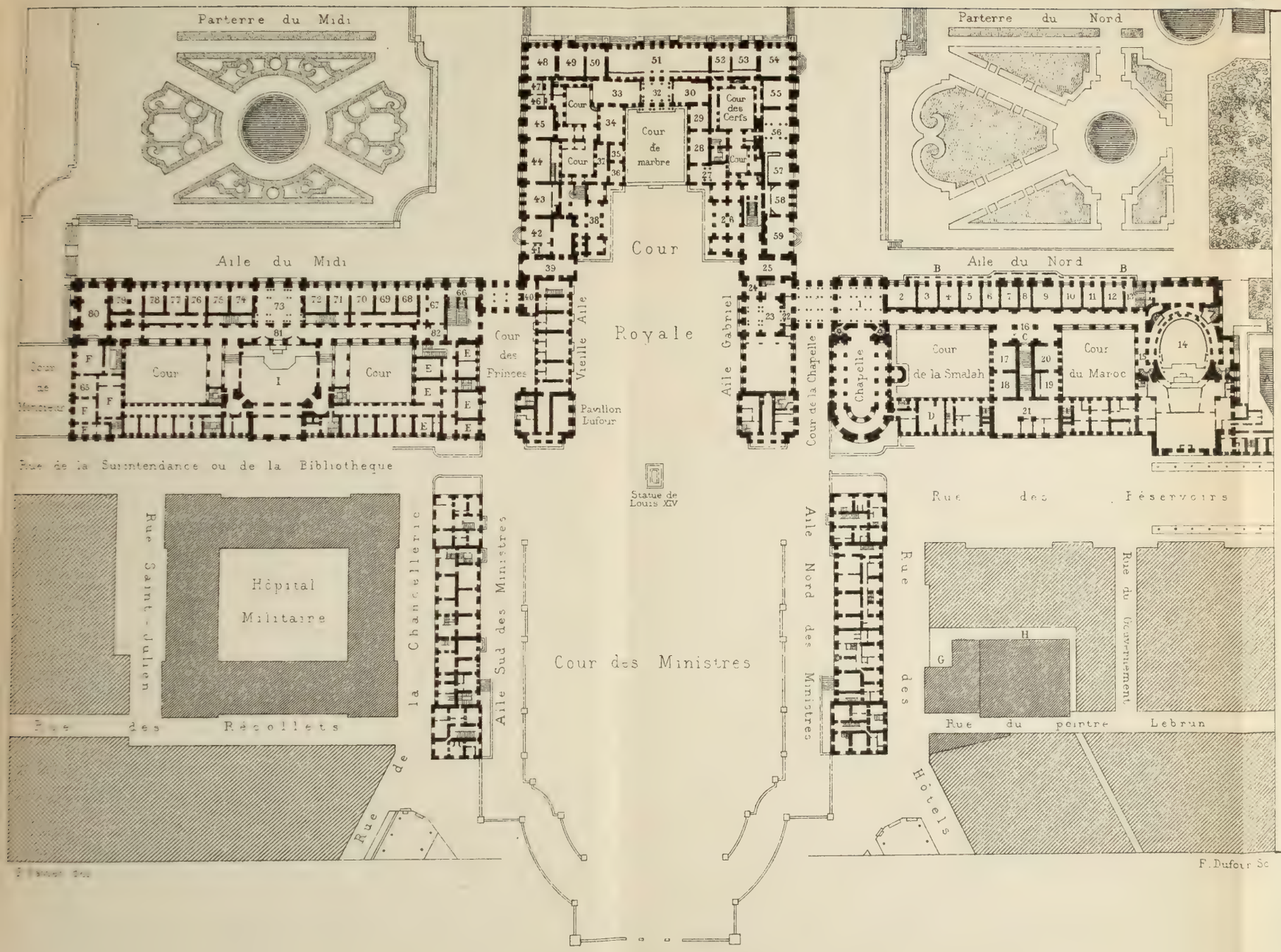

PLAN 15.

1. Vestibule de la Chapelle.
2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12. Salles des tableaux d'histoire depuis Clovis jusqu'à Louis XVI.
13. Escalier de l'aile du Nord.
14. Salle de spectacle ou de l'opéra, devenue la salle des séances du Sénat.
15. Vestibule de la salle de l'opéra.
16. Galerie de pierre.
17, 18, 19, 20, 21. Salles des Croisades.
22, 23, 24. Vestibules.
25. Arcade du Nord.
26. Vestibule conduisant à l'escalier des Ambassadeurs bâti par Louis-Philippe.
27. Vestibule.
28, 29, 30. Salle des tableaux-plans.
31. Vestibule.
32. Vestibule de Louis XIII.
33. Salle des rois de France.
34, 35, 36, 37. Salles contenant les vues des anciennes résidences royales et de Paris.
38. Vestibule conduisant à l'escalier de Marbre ou de la Reine.
39. Arcade du Midi.
40, 41. Vestibules.
42. Salle des Amiraux.
43. Salle des Connétables.
44, 45, 46, 47, 48, 49, 50. Salles des Maréchaux.
51. Galerie de Louis XIII.
52, 53, 54, 55, 56, 57, 58. Salles des Maréchaux.
59. Salle des guerriers célèbres.
65. Salle des marines.
66. Vestibule.
67, 68, 69, 70, 71, 72. Salles des campagnes de 1796 à 1805.
73. Vestibule de Napoléon.
74, 75, 76, 77, 78, 79, 80. Salles des campagnes de 1805 à 1810.
81. Galerie de pierre.
82. Vestibule de l'escalier des Princes.

A. Réservoir.
B. Couloir en bois desservant les bureaux du Sénat, détruit à la fin de 1879.
C. Escalier conduisant aux salles de Constantine.
D. Sacristie.
E. Pavillon d'Orléans.
F. Pavillon de Provence ou de Monsieur.
G. Service des eaux.
H. Château d'eau.
I. Chambre des Députés.

Plan historique du Château

d'après le plan de M. Questel rectifié

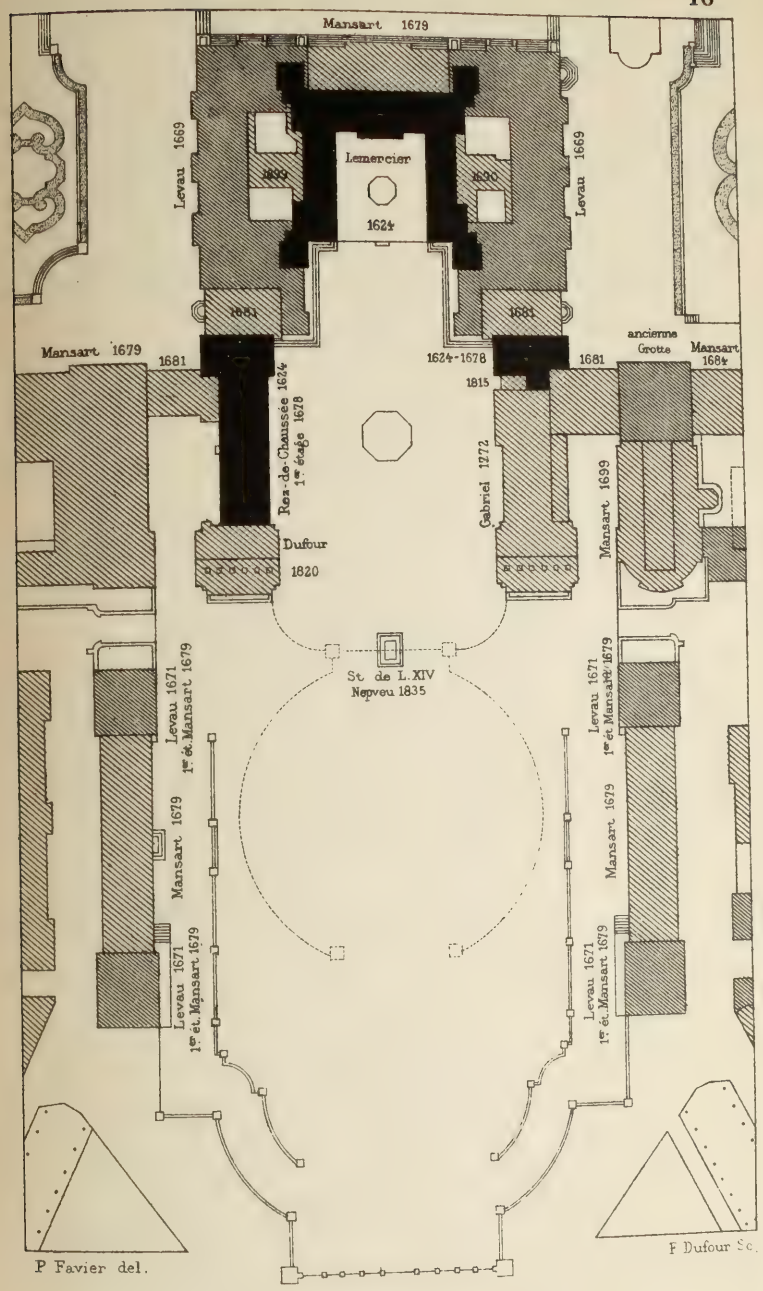

P Favier del.

F Dufour Sc.

Plan des Bosquets

à l'Epoque actuelle.

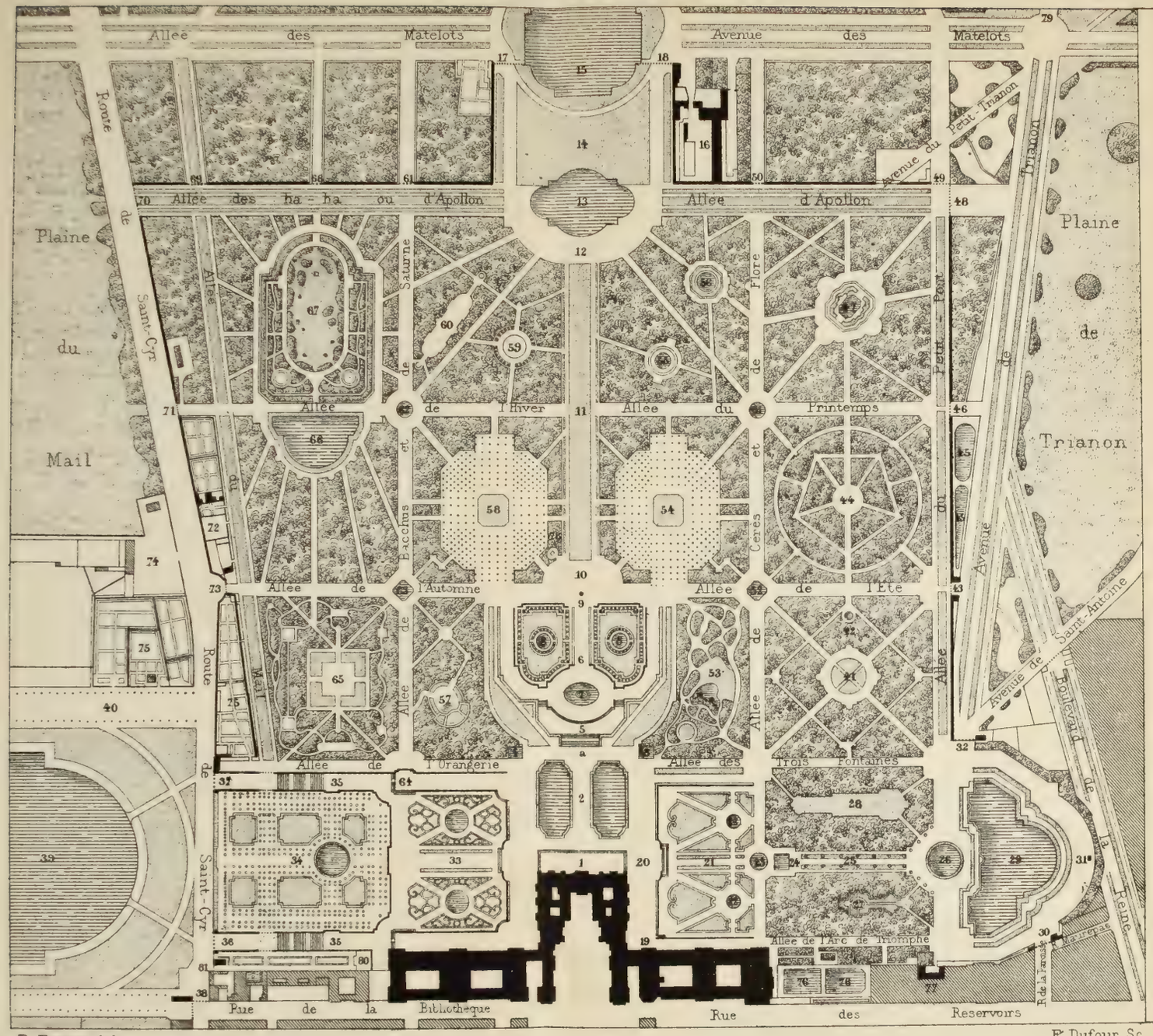

P. Favier del.

P. Dufour Sc.

PLAN 18 *bis.*

1. Terrasse.
2. Parterre-d'Eau.
3. Cabinet de Diane.
4. Cabinet du Point-du-Jour.
5. Degrés de Latone.
6. Parterre de Latone.
7. Bassin de Latone.
8. Bassins des Lézards.
9. Le Point de vue.
10. Demi-lune eu avant du Tapis-Vert.
11. Allée-Royale ou Tapis-Vert.
12. Demi-lune à l'extrémité du Tapis-Vert.
13. Bassin d'Apollon.
14. Allée qui conduit au canal.
15. Canal.
16. Petite-Venise.
17. Grille de la Ménagerie.
18. Grille de la Petite-Venise.
19. Emplacement de la grotte de Thétis.
20. Emplacement du bassin de la Sirène.
21. Parterre du Nord.
22. Bassin des Couronnes.
23. La Pyramide.
24. La Cascade.
25. Allée-d'Eau ou des Marmousets.
26. Bassin du Dragon.
27. Bosquet de l'Arc-de-Triomphe.
28. Bosquet des Trois-Fontaines.
29. Bassin de Neptune.
30. Grille du Dragon.
31. Statue de la Renommée.
32. Grille de Neptune.
33. Parterre du Midi.
34. L'Orangerie.
35. Les Cent-Marches.
36. Grille des 1res Cent-Marches.
37. Grille des 2es Cent-Marches.
38. Barrière et grille de l'Orangerie.
39. Pièce d'eau des Suisses.
40. Ancien Mail.
41. Le Théâtre-d'Eau.
42. Bassin d'Antin ou des Enfants.
43. Grille de Cérès.
44. L'Étoile.
45. Réservoirs des Jambettes.
46. Grille des Jambettes.
47. Salle du Conseil, actuellement l'Obélisque ou les Cent-Tuyaux.
48. Grille d'Apollon.
49. Grille du Petit-Pont.
50. Grille de Flore.
51. Bassin de Flore.
52. Bassin de Cérès.
53. Bains d'Apollon (le Marais)
54. Quinconce du Nord.
55. Les Dômes.
56. L'Encelade.
57. Salle-de-Bal.
58. Quinconce du Midi.
59. La Colonnade.
60. Salle des Marronniers.
61. Grille de Saturne.
62. Bassin de Saturne.
63. Bassin de Bacchus.
64. Porte-royale de l'Orangerie.
65. Bosquet de la Reine (Labyrinthe).
66. Le Miroir.
67. Jardin du Roi (Ile-Royale).
68. Ha-ha du Jardin du Roi.
69. Grille des Filles d'honneur.
70. Grille de la Faisanderie.
71. Grille de Folichencourt.
72. Folichencourt.
73. Grille du Mail.
74. Le Stand.
75. Le Fleuriste.
76. Réservoirs.
77. Pavillon des Roulettes.
78. Poste des surveillants du parc.
79. Grille de Trianon.
80. Petite-Orangerie.
81. Grille de la Petite-Orangerie.

a. La Plage, où la société de Versailles vient prendre le frais, le soir, pendant l'été.

La Ménagerie
d'après les plans de Nic. de Fer et de Dubois

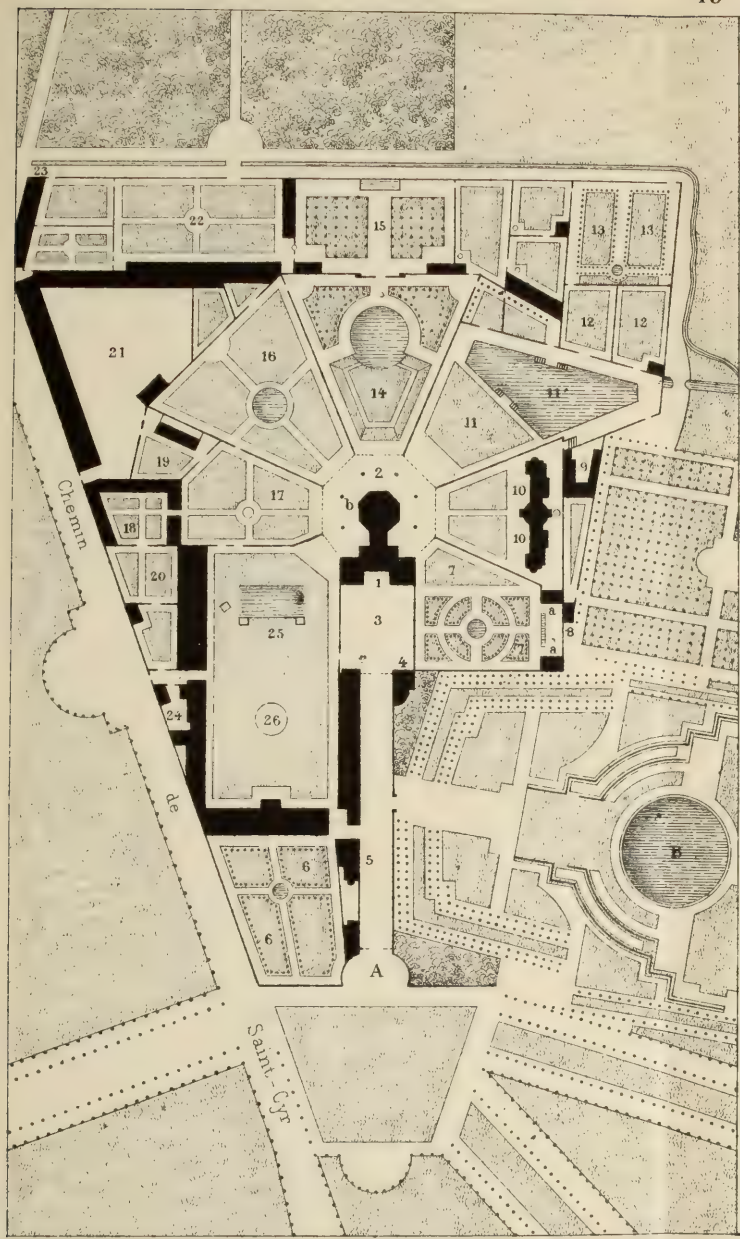

PLAN 19.

A. Entrée principale de la Ménagerie.
B. Bassin situé à la tête de la traverse du Canal.

1. Le Château.
   b. La grotte et le salon octogone au premier étage.
2. Cour des Dés.
3. Cour du Château.
4. La Chapelle.
5. La grande Laiterie.
6. Le jardin d'en haut.
7. Le jardin de la duchesse de Bourgogne.
   a, a. Pavillon de ce jardin.
8. La laiterie de la duchesse de Bourgogne.
9. Logement du jardinier.
10. La Volière et sa cour.
11. La cour des Pélicans.
11'. La mare des Pélicans.
12. La cour des Cerfs du Gange.
13. Le jardin d'en bas.
14. La cour du Rond-d'Eau.
15. La cour des Cerfs.
16. La cour des Autruches.
17. La cour du Puits.
18. La cour des Loges.
19. La cour du Lion.
20. La cour des Belles-Poules.
21. La cour de la Ferme.
22. La Couverie.
23. Le Lavoir.
24. La cour du Réservoir.
25. La Basse-Cour.
26. Le Colombier.

P. Favier del. F. Dufour Sc.

Le Château de Clagny
d'après Michel Hardouin

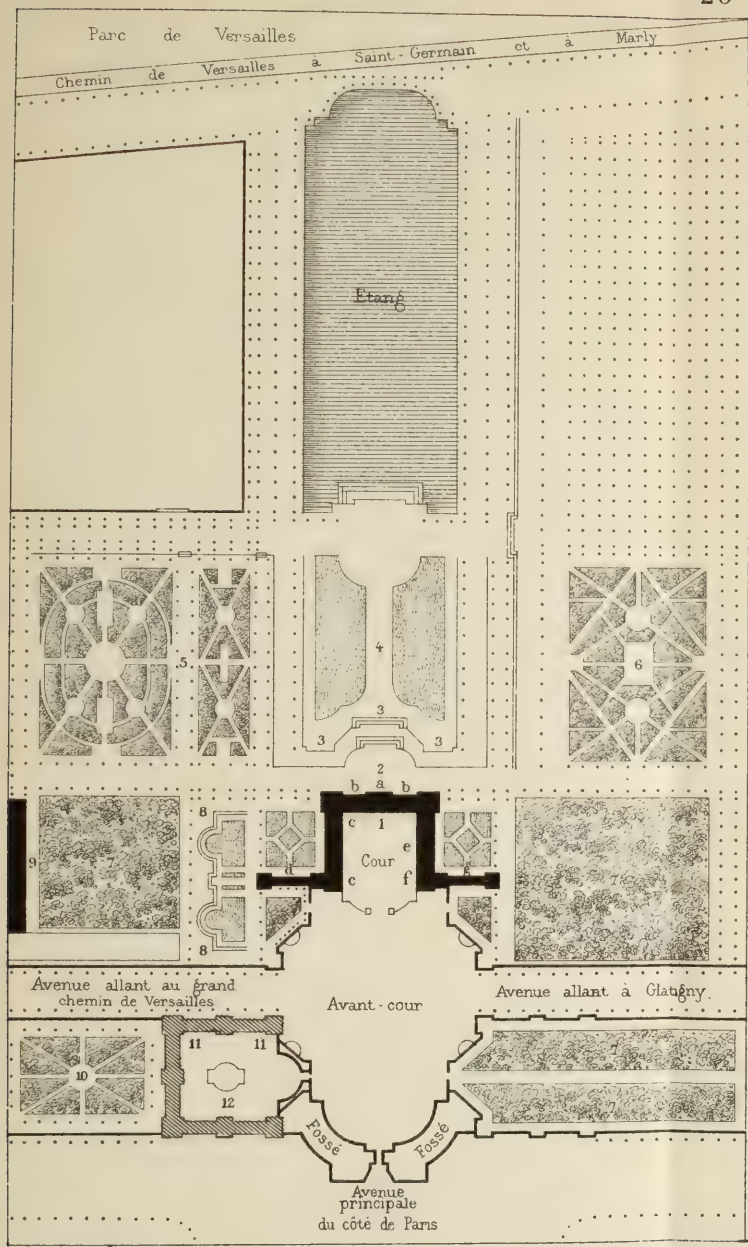

PLAN 20.

1. Le château.
   a. Grand salon.
   b, b. Chambre du Roi.
   c. Grande galerie.
   d. Orangerie.
   e. Grand vestibule.
   f. Chapelle.
   g. Offices.
2. Terrasse haute.
3. Terrasse basse.
4. Parterre.
5. Bois de charmille.
6. Bois d'épine blanche.
7, 7. Bois.
8, 8. Treillage où l'on met les orangers l'été.
9. Serre pour les orangers.
10. Potager et pépinière.
11, 11. Écuries
12. Basse-cour.

P. Favier del

F. Dufour Sc

Le Trianon de Mansart
d'après le plan de Pierre Lepautre

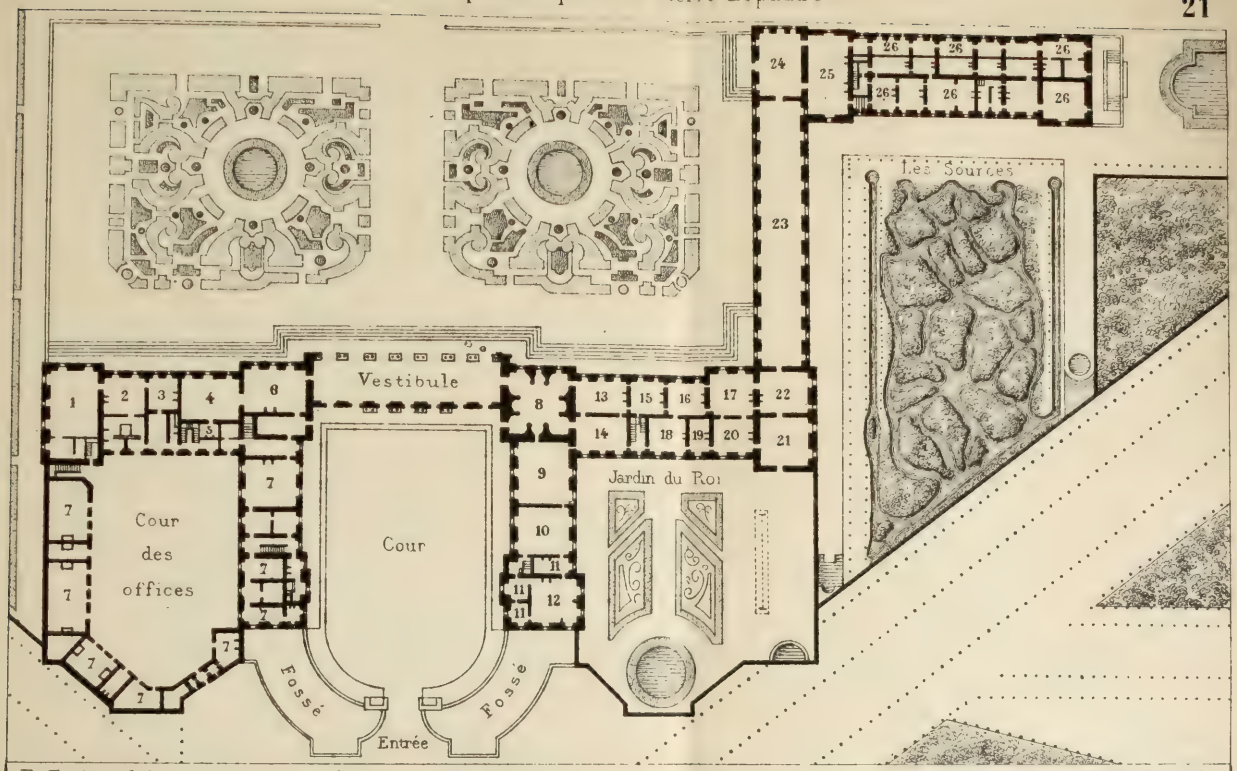

P Favier del. F Dufour Sc

PLAN 21

1. Cabinet des Glaces.
2. Chambre de Monseigneur.
3. Antichambre de Monseigneur.
4. Salon de la Chapelle.
5. La Chapelle.
6. Salle des Seigneurs.
7. Les offices et les logements des officiers.
8. Salon des Colonnes.
9. Antichambre du Roi.
10. Chambre du Roi.
11. Cabinets du Roi.
12. Cabinet du Conseil.
13. Salon de la Musique.
14. Buffet.
15. Antichambre des Jeux.
16. Chambre du Sommeil.
17. Cabinet du Couchant.
18. Cabinet.
19. Cabinet du Repos.
20. Cabinet du Levant
21. Salon des Sources.
22. Salon Frais.
23. La galerie.
24. Salon des Jardins.
25. Salon du Billard.
26. Trianon-sous-Bois, où logent les seigneurs de la Cour.

GETTY RESEARCH INSTITUTE
3 3125 01409 3229